المملكة المغربية
المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

جامعة محمد الخامس بالرباط
كلية الآداب والعلوم الإنسانية
Université Mohammed V de Rabat
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Langues et Société au Maroc

Mélanges en hommage au Professeur Ahmed Boukous

Coordination
Fatima Boukhris
El Houssaïn El Moujahid
Saïd Bennis

2018

Langues et société au Maroc

Mélanges en hommage au Professeur Ahmed Boukous

Langues et société au Maroc

Mélanges en hommage au Professeur Ahmed Boukous

Coordination

Fatima Boukhris

El Houssaïn El Moujahid

Saïd Bennis

2018

Comité Scientifique

Fatima Boukhris
El Houssaïn El Moujahid
Saïd Bennis

Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe
Série : Colloques et séminaires - n° 53 -

Titre	: *Langues et société au Maroc. Mélanges en hommage au Professeur Ahmed Boukous*
Coordination	: *Fatima Boukhris, El Houssaïn El Moujahid et Saïd Bennis*
Editeur	: *Institut Royal de la Culture Amazighe et Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat*
Suivi éditorial	: *Hassan Jaa (IRCAM)*
Couverture	: *Mustapha El Houdaigui (CTDEC-IRCAM)*
Imprimerie	: *El Maârif Al Jadida - Rabat*
Dépôt légal	: *MO 0389 2019*
ISBN	: *978-9920-9733-3-5*
Copyright : ***©IRCAM***

Professeur Ahmed Boukous

(1993)

Table des matières

Présentation....11

Itinéraire de Ahmed Boukous....21

Allocutions et témoignages

Ahmed Boukous, Recteur de l'IRCAM....39
Ijjou Cheikh Moussa....41
Fatima Boukhris....45
Lionel Galand....49
Ahmed Sabir....51
Khadija Mouhsine....55
Ouafaa Marsil....59

Conférence inaugurale

Ahmed Boukous
Hapax. Itinéraire d'un chercheur citoyen....65

Études linguistiques

Marsil Ouafaa
La racine en arabe marocain....79

Bensoukas Karim
Degemination as Identity Avoidance: Tashlhit Intensive Aorist Verb Forms....111

Tigziri Noura
Paramètres acoustiques qui distinguent quelques unités lexicales sous la forme VCV/VCCV 143

Galand Lionel
Retour sur les verbes réversibles 151

Oussikoum Benaceur
La morphologie des bases de l'aoriste intensif : étude de quelques cas 161

Aoumer Fatsiha
Les dérivés de l'aoriste verbal et la temporalité textuelle (kabyle de région de Béjaïa) 177

El Moujahid El Houssaïn
Définitude et indéfinitude du nom en amazighe. 187

Laceb Mohand Oulhadj
De l'état d'annexion en Kabyle : étude d'algorithmes d'automatisation 203

Rechad Mostafa
Structure syntaxique de la coordination.....209

Boukhris Fatima
Aspects morphosyntaxiques de l'accord en amazighe 223

Moudian Souad
L'expression de l'hypothèse en rifain : La subordonnée hypothétique.....241

Moumouch Larbi
Position et typologie des subordonnées temporelles en amazighe 251

Oussikoum Souad
La complétive en amazighe : étude d'un cas.....279

Souali Elhassan
On the Incorporation Account of Cognate Objects: Counter evidence from Arabic 287

Zaid Zahra
Négation et prédication en arabe marocain 317

Chadli El Mostafa
La modélisation en linguistique. Cas de la sémantique 335

Barbara Rahma
Vers une approche syntaxico-sémantique de la prédication seconde en arabe marocain 351

Guerssel Mohamed
The Verb "see" as a Verb of Motion in Berber.....361

Kossmann Maarten
The Amazigh word for fire.....369

Douchaïna-Ouammou Réqia
Contribution à l'étude du vocabulaire minier dans le Souss.....375

Jarmouni Hachem
La polysémie dans la langue amazighe 387

Études sociolinguistiques, didactique des langues et NTICs

Bennis Saïd
Politique linguistique au Maroc : enjeux stratégiques et défis futurs 397

Dourari Abderrezak
Du multilinguisme au multiculturalisme ou les interconnexions entre la sociolinguistique et la philosophie linguistique au Maghreb 413

El Himer Mohammed
L'arabe marocain urbanisé : modèle linguistique de référence.....433

Imarazene Moussa
L'emprunt lexical en kabyle : entre hier et aujourd'hui.....441

Meliani Mohamed
L'amazighe, entre inhibition et revendication douce.....453

Agnaou Fatima
Statut et fonctions de l'amazighe dans le cadre de l'enseignement scolaire.....471

Aimade Nadia
Grammaire et Approche Communicative. Vers un enseignement pragmatique de la Grammaire en classe de français 485

Ataa Allah Fadoua et Siham Boulaknadel

L'amazighe à l'ère des NTICs.....495

Tahiri Naima

About word segmentation when writing an orally-transmitted language : Tarifit speakers and their communication within a Facebook group.....511

Varia

El Adak Mustapha

Bu-yḏunan et pratique intertextuelle dans la poésie rifaine : quel sens pour un élément de la nature anthropomorphisé ? 527

Ould-Braham Ouahmi

Comment la revue *Études et Documents Berbères* se positionne-t-elle dans le champ scientifique ? 539

Présentation

Les *Mélanges* que renferme cet ouvrage consistent en des contributions, articles, allocutions et témoignages, qui convergent vers un noyau central autour de la personne et de l'œuvre du Professeur et chercheur Ahmed Boukous, enseignant-chercheur à l'université Mohammed V de 1974 à 2002 puis chercheur et enfin Recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM). Il est l'une des figures emblématiques de l'enseignement et de la recherche linguistiques et sociolinguistique au sein de l'Université marocaine. Précurseur et formateur dans le domaine des études et recherches sur la langue et la culture amazighes, il a œuvré, durant près de cinq décennies, avec constance et efficacité, à la promotion de la langue et de la culture amazighes et à la défense et à l'illustration des droits linguistiques et culturels, en général. Il a en effet été l'un des architectes de la destinée des études amazighes dans l'université marocaine, et l'un des piliers actifs du processus de réhabilitation de l'amazighe et de son institutionnalisation, notamment avec la création de l'IRCAM, puis avec son officialisation dans la nouvelle Constitution du Royaume. Dans ce volume sont réunis les actes du colloque national organisé en l'honneur du dédicataire par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat (FLSHR), en collaboration avec l'IRCAM. Lesdites contributions témoignent de la reconnaissance que le Département de Langue et Littérature Françaises de la FLSHR tient à exprimer au Professeur Boukous qui a été un des piliers actifs de ce Département, entre 1974 et 2002, et qu'il dirigé de 1987 à 1989. A ces actes du colloque ont été adjoints, outre les allocutions et les témoignages d'amis, de collègues et de collaborateurs, des contributions "hors colloque" que leurs auteurs, du Maroc, d'Algérie, de France, du Canada et des Pays Bas, ont tenu à publier dans ces *Mélanges*, en signe d'amitié et d'hommage.

Le colloque a été organisé autour de la thématique *Les langues au Maroc : approches descriptives, théoriques et comparées* ; il a été une opportunité pour la réflexion et le croisement de regards posés (ou re-posés) sur des questions de recherche et des problématiques afférentes à certains phénomènes propres aux langues et aux variétés dialectales en usage au Maroc, notamment l'arabe (standard et dialectal), l'amazighe (standard et variantes dialectales) et le français. Dans une optique interdisciplinaire, les contributions ont adopté des approches descriptives, analytiques et comparatives et ont concerné différents

niveaux d'analyse, notamment les niveaux phonologique, morphologique, syntaxique, lexico-sémantique, pragmatique, sociolinguistique et computationnel. Ces contributions touchent à des questions que le Professeur A. Boukous a abordées peu ou prou dans son œuvre académique et qui témoignent de l'amitié et de l'estime de celles et ceux qui les lui ont offertes. D'autres relèvent des domaines de la linguistique et des thèmes de prédilection auxquels il s'est consacré et qui ont fait et font encore l'objet de ses recherches depuis le début de ses activités académiques à l'Université Mohammed V jusqu'à nos jours à l'IRCAM et après.

Pour la commodité de la présentation desdits *Mélanges*, le passage en revue des contributions est organisé en champs disciplinaires conventionnels de la linguistique. Ainsi, dans le domaine de la phonétique et de la phonologie, les approches sont fort diverses et ont porté sur des aspects phonétiques et phonologiques de l'arabe marocain et des aspects acoustiques des unités lexicales en kabyle. Ainsi, l'article de Ouafae Marsil a traité des aspects phonétiques des formes codées en langage secret de l'arabe marocain (*el-ġaws* et *el-ṣawġ*). L'auteure a démontré la pertinence du gabarit et de la racine dans les différentes stratégies de dérivation visant le déguisement ou le brouillage dans les parlers secrets. Dans le domaine de la phonétique acoustique appliquée au kabyle, l'article de Noura Tigziri a soumis des unités lexicales de syntagmes nominaux et verbaux aux paramètres acoustiques pour mettre en évidence leur différence représentée par la pertinence de la consonne, la durée des syllabes et l'intensité. En morphologie, l'article dû à Karim Bensoukas a adopté la Théorie d'optimalité (*Optimality Theory*) pour procéder à une analyse du phénomène de la dégémination dans les formes verbales de l'aoriste intensif en tachelḥit. Le traitement comparatif est sous-tendu par une approche unifiée du phénomène. Des formes verbales similaires ont été étudiées dans l'article de Bennacer Oussikoum traitant de la morphologie des bases de l'aoriste intensif dans le parler des Ayt Wirra. L'étude a fait ressortir l'existence–de huit classes morphologiquement distinctes, en fonction des changements de la forme de base. Sur une thématique identique, l'article de Fatsiha Aoumer a porté sur les dérivés de l'aoriste verbal en relation avec la temporalité textuelle en kabyle, sous l'angle de la psychomécanique du langage. Quant à l''article de Lionel Galand[1], il revisite la

[1] Au moment où ce volume était en préparation, la communauté scientifique a reçu, avec une grande tristesse, la nouvelle de la disparition de notre maître Lionel Galand, décédé le samedi 28 octobre 2017. En dépit de son âge avancé et de l'état de sa santé, il a tenu à rendre hommage à A. Boukous par "une lettre d'ami" et par un article en guise de contribution aux présents *Mélanges.*On lui doit également une de ses dernière études, article intitulé « Le couple racine et schème en berbère », publié, à titre postume, dans la revue de l'IRCAM, *Asinag* (n°13, 2018).

question des verbes réversibles dans le parler des Ait Youssi du Moyen Atlas. Il a mis en exergue les facteurs sémantiques et pragmatiques gouvernant les multiples tendances de la réversibililté et de la réflexivité, notamment la situation, le sens du verbe ou encore le contexte culturel.

Dans le champ de la morphosyntaxe, l'article de Mohand Oulhaj Laceb a traité de la question de l'état d'annexion en kabyle, dans une perspective générative, en mettant à contribution les ressources informatiques de l'approche algorithmique d'automatisation et de prédiction, et ce à des fins didactiques et pédagogiques. Dans le cadre de la théorie générative, modèle du Programme Minimaliste, l'article de F. Boukhris a revisité le phénomène de l'accord dit "participial" dans ses aspects morphosyntaxiques, en comparaison avec l'accord verbal, communément dit "indice de personne". Adoptant le même cadre théorique, l'article de Mustapha Rechad, portant sur l'arabe marocain, a analysé la structure syntaxique de la coordination en référence au modèle de la théorie des catégories syntaxiques X-barre. A partir d'une approche comparée, l'étude a analysé les faits de la dérivation des structures coordonnées pour conclure à leur typologie en fonction des formes d'accord attestées. Dans le même domaine, et dans le cadre de la Théorie des Principes et Paramètres, El Houssaïn El Moujahid est revenu dans son article sur la question de la définitude des noms amazighes en relation avec le statut de la voyelle initiale des noms qui l'affichent. Après l'examen des aspects morphologique, syntaxique et sémantique de la définitude / indéfinitude du Nom, il a proposé une réanalyse de la question en préconisant une approche alternative basée sur l'hypothèse de "déterminant nul (ou Dét. zéro)". Portant sur la syntaxe de la phrase complexe, l'article de Samira Moudian a traité des structures à expression de l'hypothèse en tarifi, à partir du relevé des types de conjonctions hypothétiques, l'auteure évalue leur caractère (riche / pauvre) et leur nature en distinguant les formes originelles des formes empruntées. L'étude est une analyse du fonctionnement du système des oppositions aspectuelles dans la proposition verbale afin de dégager les contraintes qui pèsent sur l'aspect des deux verbes. Sur une question similaire en syntaxe de la phrase complexe en tachelḥhit, l'article de Larbi Moumouch analyse la position des subordonnées temporelles en proposant une typologie de leurs structures, prenant comme critère la position de la proposition subordonnée par rapport à la proposition principale. Ce critère est jugé pertinent dans la mesure où il manifeste une incidence sur la configuration syntaxique (structure aspectuelle et temporelle), sémantique, pragmatique et textuelle. L'analyse a ainsi abouti à une répartition des subordonnées temporelles de l'amazighe en trois types majeurs aux propriétés bien distinctes. Inscrit dans le modèle génératif du Programme minimaliste, l'article de El Hassan Souali développe la question du complément

"absolu" (*mafɛûl muṭlaq* / Cognate Object) en arabe standard. L'étude a présenté une approche alternative des mécanismes syntaxiques d'incorporation des compléments absolus, en proposant un traitement unifié et une typologie de leur structures, qui forment deux classes majeures, à savoir « les compléments absolus adjoints » et « les compléments absolus argumentaux ».

Dans le domaine de la pragmatique et de la sémantique, l'analyse proposée dans l'article de Souâd Oussikoum, précisément à partir du modèle fonctionnel de Simon Dick, est dédiée aux propositions complétives dans le parler amazighe des Ayt Wirra. Les constructions opératrices examinées ont présenté un énoncé enchâssé composé d'un thème et d'une prédication. L'auteure conclut au constat que la fonction pragmatique de thème ne peut être assignée à plus d'un constituant ni être le constituant d'un énoncé complétif. La contribution de Zahra Zaid a livré une analyse syntaxique et sémantique de la négation dans une corrélation avec la prédication à partir de faits de l'arabe marocain. Sont ainsi dégagées les différentes formes affichées par les termes de négation, ainsi que les restrictions syntaxiques qui leur sont imposées suivant qu'ils modifient le prédicat verbal ou nominal. Dans les domaines de la lexicologie et la sémantique, la question de la prédication en ⊦arabe marocain est également traitée par Rahma Barbara dans son article sur les aspects syntaxico-sémantiques de la prédication seconde. L'étude a mis en évidence les différents procédés de manifestation de la prédication seconde, en démontrant la relation prédicative principale qui instaure une hiérarchie syntaxique au sein de la phrase. Relevant du même champ lexico-sémantique, l'étude présentée dans l'article de Mohand Guerssel porte sur le sémantisme du verbe *ẓer* (« voir, regarder ») en tamazight, un verbe de perception considéré également comme un verbe de mouvement (verb of Motion) ; ce fait ressort des relations dudit verbe avec certains déictiques exprimant l'orientation et le mouvement. Dans une perspective lexico-sémantique similaire, l'article de Maarten Kossmann présente une étude des termes relevant du champ lexical et notionnel du lexème 'feu', dérivés des deux racines [FW et *MS], et attestés dans plusieurs dialectes amazighes (Mali, Zénagua, Siwa, A. Seghrouchen, Figuig). En procédant à la comparaison des données, l'auteur a constaté que les deux racines ont une répartition dialectale générale et que les termes dérivés ont dû être diachroniquement reconstitués à partir d'un stade proto-amazighe ayant pris chacun un sémantisme différent.

Un autre champ lexical en tachelḥit a fait l'objet de la contribution de Réqia Douchaïna-Ouammou; il s'agit de l'étude du vocabulaire minier dans le Souss, dans la perspective d'une contribution au développement de la lexicographie du tachelḥit et de l'amazighe en général. Dans le même domaine lexico-sémantique, la question de la polysémie en amazighe a été abordée par Hachem

Jarmouni dans son article, à partir de l'examen d'une série de vocables polysémiques relevant de champs lexicaux diversifiés, notamment le corps humain. Dans le domaine de la lexicographie, Nora El Azraq a consacré son article au traitement des collocations dans les dictionnaires et les lexiques de l'amazighe (Chafik, Destaing, Serhoual, Taïfi). Sur un plan théorique, l'étude de El Mostafa Chadli a développé la question de la modélisation en linguistique en focalisant sur le cas de la sémantique, elle a passé en revue les principales théories linguistiques en interrogeant leur degré d'adéquation à générer des modèles de description puissants.

Les questions de sociolinguitique, de politique linguistique, de didactique et d'application des NTICs à l'amazighe ont fait l'objet de plusieurs contributions. Ainsi, Saïd Bennis a traité dans sa communication de la politique linguistique au Maroc avec ses enjeux stratégiques et ses défis futurs. Ses interrogations à partir de constats empiriques ont porté notamment sur les articulations entre l'insécurité linguistique et culturelle, la mondialisation, le contexte marocain et les perspectives futures pour un aménagement des langues au Maroc. A portée plus régionale, l'article de Abderrezak Dourari a analysé les phénomènes du plurilinguisme et du multiculturalisme au Maghreb en investissant les ressources des interconnexions entre la sociolinguistique et la philosophie du langage. Mohamed El Himer, quant à lui, a examiné, la variété "urbanisée" de l'arabe marocain qu'il a considérée comme étant le produit d'un processus de normalisation et de standardisation en arabe marocain à partir de la fixation conventionnelle d'un ensemble partagé de normes linguistiques suprarégionales. La contribution de Moussa Imarazene, basée sur des données de terrain, traite de l'état de l'emprunt lexical en kabyle dans la pratique sociolinguistique des locuteurs kabylophones. L'étude des avantages et des inconvénients de l'emprunt a permis de retracer la genèse du phénomène et son influence sur l'évolution et la dynamique du kabyle, en comparant la situation actuelle et les tendances à venir. Dans son article, portant sur la situation de l'amazighe entre « inhibition » et « revendication douce », Mohamed Meliani a examiné le phénomène social et politique illustré par la revendication spontanée de la reconnaissance de l'identité amazighe, dans le contexte de l'identité marocaine plurielle et diversifiée, consacrée par l'officialisation de l'amazighe dans la constitution de 2011.

L'enseignement-apprentissage de l'amazighe a été analysé dans l'étude consacrée par Fatima Agnaou au statut et aux fonctions de l'amazighe dans le système éducatif marocain. A partir de l'examen du statut didactique de la langue amazighe à l'école et de ses fonctions dans le *curriculum*, l'auteure a analysé leur évolution, notamment dans le contexte actuel où l'amazighe jouit du statut de langue officielle aux côtés de l'arabe. Sur les pratiques didactiques

en classe de français, la contribution de Nadia Aimade a présenté les avantages de l'approche pragmatique et communicative dans l'enseignement de la grammaire. L'étude a consisté en une revue historique et critique des méthodologies de l'enseignement des langues étrangères, en proposant d'opter pour une pédagogie de la découverte, issue de l'approche communicative pour améliorer l'enseignement / apprentissage de la grammaire.

Sur le plan de l'intégration de l'amazighe aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTICs), la contribution conjointe de Fadoua Ataa Allah et Siham Boulaknadel a mis en exergue la nécessité d'appliquer ces technologies à l'amazighe, en vue de sa modernisation et sa durabilité dans un environnement caractérisé par la toute-puissance du numérique et de l'Internet. Dans ce sens ont été présentées les démarches entreprises pour intégrer l'amazighe dans le paysage numérique, les réalisations liées au domaine du traitement automatique de la langue ainsi que les recherches qui lui sont dédiées dans le domaine de la linguistique computationnelle. L'amazighe dans les nouveaux médias et l'internet, en l'occurrence l'usage de Facebook, a fait l'objet de l'article de Naima Tahiri qui a analysé la pratique scripturale des locuteurs tarifitophones utilisant sur la toile des modes de transcription pour écrire leurs messages oraux en tarifite. Le focus a été mis notamment sur les critères de segmentation des mots et syntagmes et le degré de respect des normes grammaticales en vigueur dans l'option de l'amazighe standard.

Outre les articles à dominante linguistique et paralinguitique, les présents *Mélanges* renferment deux contributions dans le volet "varia". La première est une étude littéraire dédiée à la poétique rifaine. Elle est due à Mustapha El Adak qui a analysé la question de l'intertextualité dans la poésie rifaine, à partir des productions de poètes contemporains. Il a établi que la nouvelle conception de la création se distingue par sa tendance à multiplier les jeux de détournement dans son rapport au patrimoine oral. La croyance se rapportant à un palimpeste communément connu sous le nom de *bu-yḍunan* «bouillon blanc» est un bel exemple illustrant l'interférence de l'oralité sur la poésie rifaine moderne. La deuxième contribution est de Ouahmi Ould-Braham ; elle a consisté en la présentation de l'historique et de l'évolution de la revue *Études et Documents Berbères* en développant les conditions qui ont permis la résilience et la continuité de cette tribune dédiée à l'amazighe, plus de trois décennies durant. Cette contribution est aussi un signe de reconnaissance à la communauté de berbérisants marocains qui ont une large présence dans cette revue. Les articles d'Ahmed Boukous, dédicataire des *Mélanges,* y sont à l'honneur depuis les années 1980.

En somme les *Miscellanées* offertes au Professeur Ahmed Boukous, communications au colloque et articles post-colloque, trouvent leur cohérence dans le fait qu'elles constituent un présent de la communauté scientifique qui a tenu à lui exprimer ses sentiments d'amitié et de reconnaissance. On ne peut présenter ce florilège sans évoquer la magistrale conférence inaugurale du dédicataire, le Professeur Ahmed Boukous. Libellée "*Hapax, Itinéraire d'un chercheur citoyen*"; elle recèle, au-delà du témoignage d'un chercheur et d'un intellectuel, sur son milieu social, son itinéraire académique, sur les valeurs profondément enracinées dans le socle de la culture marocaine dans la diversité de ses expressions, et sur sa contribution à la promotion et à la revitalisation de l'amazighe pour lesquelles il a voué sa carrière et une grande partie de son existence. Ce parcours trouve une réplique illustrative dans la projection, en début du colloque, du diaporama élaboré par El Houssaïn El Moujahid, intitulé « *Itinéraire, repères et paradigmes* », qui retrace, en images, légendes et aphorismes, les "*Quatre saisons*" résumant les principales phases du parcours d'Ahmed Boukous, sa vie familiale, sa vie intellectuelle et académique et sa trajectoire militanteOn ne peut non plus clore cette présentation sans évoquer les témoignages de quelques amis, collègues et collaborateurs, *in preasentia*-ou *in absentia,* insérés dans le présent ouvrage. Ainsi, sont ici restituées les allocutions de MM. Jamal Eddine El Hani, Ismaël El Alaoui, Lionel Galand, Khadija Mouhsine, Fatima Boukhris, El Houssaïn El Moujahid, Ijjou Cheikh Moussa, Miloud Taifi, Ahmed Sabir, Said Bennis, Ouafae Marsil, Fouad Azarual et El Ouafi Nouhi.

Tel qu'il se présente, cet hommage est à l'image de celui qui en est le destinataire. La vastitude de l'horizon de ses centres d'intérêt académiques et intellectuels et les valeurs qui l'ont inspiré et qu'il a su défendre et transmettre, sont autant de qualités dont la reconnaissance se retrouve en filigrane dans chacune des contributions, allocutions et témoignages. En définitive, et à l'heure où l'on voit poindre le nouvel horizon de revitalisation effective de la langue et de la culture amazighes, nous formons ensemble le vœu que les études amazighes puissent se développer à l'université marocaine afin de contribuer à la résilience et à la pérennisation de l'héritage intellectuel de celui qui a été parmi les pionniers de ce processus il y a un demi-siècle, et dont l'action sur tous les fronts est encore en pleine vitalité.

El Houssaïn El Moujahid
FLSH / IRCAM

Programme

Jeudi 15 décembre 2016

09h00 - 09h30 **Accueil des participants**
09h30 - 10h00 **Réception**
10h00 - 11h00 **Séance d'ouverture**

Modérateur : Saïd Bennis
Allocutions :
Pr. Saaid Amzazi, Président de l'Université Mohammed V de Rabat
Pr. Jamal Eddine El Hani, Doyen de la Faculté des Lettres de Rabat
Pr. Ahmed Boukous, Institut Royal de la Culture Amazighe
Pr. Ijou Cheikh Moussa, Chef du département de Langue et littérature françaises
Pr. Fatima Boukhris, Comité d'organisation

11h00 - 12h30 **Séance de témoignages**
Modérateur : El Mostafa Chadli
Intervenants :
Pr. Brahim Boutaleb, Université Mohammed V
Pr. Moulay Ismail Alaoui, Université Mohammed V
Pr. Abdallah Saaf, Université Mohammed V
Pr. Khadija Mouhsine, Université Mohammed V
Pr. Ahmed Saber, Université Ibn Zohr – Agadir
Pr. Miloud Taifi, Sidi Mohammed Ben Abdellah – Fès
Pr. Ouafae Marsil, Université Mohammed V
Pr. El Houssaïn El Moujahid, IRCAM

12h30 – 12h40 **Diaporama**
12h40 – 13h20 Conférence du Professeur Ahmed Boukous, « ***Itinéraire d'un sociolinguiste*** »

Séance 1 : Aménagements, dynamiques et situation des langues au Maroc

Modérateur : Pr. Ahmed Bououd
Rapporteur : Mounia Boumediane

15h00 – 15h15 Bennis Said, Université Mohammed V « ***Société et langues au Maroc : aménagement, gouvernance et politique identitaire*** »
15h15 – 15h30 Agnaou Fatima, IRCAM « ***Les fonctions de la langue amazighe dans le système d'éducation et de formation au Maroc*** »
15h30 – 15h45 Ameur Meftaha, IRCAM « ***L'amazighe : de la description des parlers à l'aménagement de la langue*** »
15h45 – 16h00 Boumalk Abdallah, IRCAM « ***Langue commune en construction : potentialités et contraintes*** »
16h00 – 16h15 EL Himer Mohammed, Université Ibn Tofaïl, Kénitra « ***Le parler arabe marocain urbain entre la normalisation sociale explicite et la standardisation linguistique implicite*** »
16h15 – 16h30 Méliani Mohammed, Université Ibn Tofaïl, Kénitra « ***L'amazighe, entre inhibition et revendication douce*** »
16h30 – 16h45 Débat
16h45 – 17h00 Pause-café

Séance 2 : Langues du Maroc : phonologie, morphologie, lexicographie et didactique

Modérateur : Pr. Souad Moudian
Rapporteur : Amal Takhalouicht

17h00 – 17h15 Marsil Ouafaa, Université Mohammed V « ***La racine en arabe marocain*** »
17h15 – 17h30 Oussikoum Bennasser, Université Sultan Moulay Slimane - Béni Mellal « ***La morphologie de l'aoriste intensif en amazighe : étude d'un cas*** »
17h30 – 17h45 El Azrak Noura, IRCAM « **المتلازمات اللفظية في القواميس الأمازيغية** »
17h45 – 18h00 Aimade Nadia, Université Mohammed V « **Grammaire et Approche Communicative : Vers un enseignement pragmatique de la Grammaire en classe de français** »
18h00 – 18h30 Débat

Vendredi 16 décembre 2016

Séance 3 : Langues du Maroc : Syntaxe et sémantique

Modérateur : Pr. Atika Hajji
Rapporteur : Kaoutar Rihani

9h00 – 9h15 El Mostafa Chadli, Université Mohammed V « ***La modélisation linguistique en question. Cas de la sémantique dans les théories linguistiques*** »
9h15 – 9h30 El Houssaïn El Moujahid, IRCAM « ***Définitude et indéfinitude en amazigh*** »
9h30 – 9h45 Elhassan Souali, Université Mohammed V « ***Light verbs and Cognate Objects in Arabic*** »
9h45 – 10h00 Mostafa Rechad, Hassan II - Casablanca ***Structure syntaxique de la coordination*** »
10h00 – 10h15 Boukhris Fatima, Université Mohammed V « ***Structure de la phrase en amazighe*** »
10h15 – 10h45 Débat
10h45 – 11h00 Pause-café

Séance 4 : Langues du Maroc : Syntaxe et sémantique

Modérateur : Pr. Mohamed El Himer
Rapporteur : Aïcha Ouzine

11h00 – 11h15 Moudian Souad, Université Chouaïb Doukkali- El Jadida « ***La phrase complexe en rifain : la subordonnée conditionnelle*** »
11h15 – 11h30 Oussikoum Souad, Université Cadi Ayyad-Marrakech « ***La complétive en amazighe : étude d'un cas***
11h30 – 11h45 Barbara Rahma, Université Sidi Med Ben Abdellah – Fès « ***Vers une analyse syntaxico-sémantique de la prédication seconde ou hiérarchisée en arabe marocain*** »
11h45 – 12h00 Zaid Zahra, Université Chouaïb Doukkali- El Jadida « ***Négation et prédication en arabe marocain*** »
12h00 – 12h30 Débat

Séance 5 : Langues du Maroc : Ethnolinguistique et lexiculture

Modérateur : Pr. Abdallah Boumalk
Rapporteur : Ouafae Bouchaf

15h00 – 15h15 Bououd Ahmed, Université Hassan II Casablanca « ***Introduire l'aspect culturel dans la lexicologie amazighe*** »
15h15 – 15h30 Réquia Douchaïna-Ouammou, Université Mohammed V / IURS « ***Contribution à l'étude du vocabulaire minier dans le Souss*** »
15h30 – 15h45 Tahiri Naima, Sidi Mohammed Ben Abdellah – Fès « ***About the word concept when writing an orally transmitted language: Tarifit speakers and their communication within a Facebook-group*** »
15h45 – 16h00 Débat
16h00 – 16h15 Pause-café

Séance 6 : Langues du Maroc : Ethnolinguistique, lexiculture (suite) et NTICs

Modérateur : Pr. Barbara Rahma
Rapporteur : Aicha Ouzine

16h15 – 16h30 Kaaouas Nadia, Université Hassan II - Casablanca « ***Référence et prédication dans la culture marocaine : cas de l'énoncé parémique*** »
16h30 – 16h45 El Adak Mustapha, Université Mohamed 1er, Oujda « ***Bu-ydunan dans la poésie moderne rifaine, essai sur la symbolique d'un supplice identitaire*** »
16h45 – 17h00 Hachem Jarmouni, Université Sidi Mohammed Ben Abdellah / Saïs Fès « ***Polysémie en amazigh*** »
17h00 – 17h15 Ataa Allah Fadoua, IRCAM « ***L'amazighe à l'ère des NTICs*** »
17h15 – 17h30 Débat
17h30 – 18h00 Clôture

Comité d'organisation

Bennis Saïd
Boukhris Fatima
El Moujahid El Houssain
Hajji Atika

Doctorant(e)s

Attazrouti Najat
Boumediane Mounia
Bouchaf Ouafae
El Bakili Yassine
Ouzine Aïcha
Rihani Kaoutar
Takhalouicht Amal

Comité scientifique

Allati Abdelaziz (Université Abdelmalek Essaadi, Tétouan)
Ameur Meftaha (Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat)
Bennis Saïd (Université Mohammed V de Rabat)
Boukhris Fatima (Université Mohammed V de Rabat)
Boumalk Abdallah (Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat)
Bououd Ahmed (Université Hassan II, Casablanca)
Brigui Fouad (Université Sidi Mohamed Benabdellah, Fès)
Derkaoui Chadia (Université Ibn Zohr, Agadir)
El Adak Mustapha (Université Mohamed 1er, Oujda)
El Amrani Hafida (Université Ibn Tofail, Kénitra)
El Moujahid El Houssaïn (Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat)
Marsil Ouafae (Université Mohammed V de Rabat)
Moudian Souad (Université Chouaib Doukali, El Jadida)
Oussikoum Benasser (Université Sultan Moulay Slimane, Béni-Mellal)
Rechad Mustapha (Université Hassan II, Casablanca)
Saa Fouad (Université Sidi Mohamed Benabdellah, Fès)
Sadiqi Fatima (Université Sidi Mohamed Benabdellah, Fès)
Souali El Hassan (Université Mohammed V de Rabat)

Participant(e)s aux colloque devant l'amphithéâtre Ach-Charîf Al-Idrîssî (FLSH, Rabat)

Jeudi 15 décembre 2016

Contributeurs à la séance hommage au Professeur Ahmed Boukous

De gauche à droite : Atiqa Hajji, Said Bennis, Ijjou Cheikh Moussa, Fatima Boukhris, Ismaïl El Alaoui, Marsil Ouafaa, Ahmed Boukous, Fatima Agnaou, El Mostafa Chadli, Jamal Eddine El Hani, Khadija Mouhsine, El Houssaïn El Moujahid, Miloud Taïfi

Itinéraire du Professeur Ahmed BOUKOUS

Repères biographiques

Ahmed Boukous est né en 1946, à Mireght, Lakhssas, près de Tiznit. Il a effectué ses études primaires à Agadir, ses études secondaires à Taroudant et a obtenu le baccalauréat à Marrakech en 1964. Il a ensuite rejoint l'université Mohammed V, à Rabat, pour suivre un cursus à base de lettres, d'histoire et de pédagogie. Il y a obtenu, en 1967, une licence en Langue et littérature françaises et le Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), puis le CAPES. Il a intégré l'enseignement secondaire en tant qu'enseignant de français. Après avoir obtenu le Certificat d'histoire moderne et contemporaine et réussi à l'examen spécial du Diplôme d'études supérieures, il a été détaché à la Sorbonne pour poursuivre ses études doctorales en France. Il a soutenu une thèse de 3ème cycle en sociolinguistique en 1974, puis une thèse de doctorat d'État en linguistique en 1987.

Ahmed Boukous a exercé à l'Université Mohammed V de Rabat de 1974 à 2002. Le 1er janvier 2002, il a été détaché à l'Institut Royal de la Culture Amazighe où il a d'abord occupé le poste de Directeur du Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL), puis celui de Recteur qu'il occupe à ce jour. Tout au long de sa carrière, Ahmed Boukous a dirigé un nombre important de travaux de recherche et de thèses sur l'amazighe, l'arabe, le français et les langues africaines. Il a publié de nombreux ouvrages et articles, qui sont devenus des références dans le domaine de la linguistique et de la culture. Chercheur de renommée nationale et internationale, il a été sollicité par des institutions académiques marocaines, françaises et nord-américaines pour donner son expertise dans les domaines de l'éducation, de la culture et des droits culturels et linguistiques. Enfin, il a reçu le *Ouissam* royal.

Publications

Ouvrages

1977, *Langage et culture populaires au Maroc, Essai de sociolinguistique*, Dar El Kitab, Casablanca.

1995, *Société, langues et cultures du Maroc, enjeux symboliques*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Najah El Jadida, Casablanca.

1999, *Dominance et différence. Essais sur les enjeux symboliques au Maroc*, le Fennec, Casablanca.

2002, *Alphabétisation et développement durable au Maroc. Réalité et perspectives* (en collaboration avec Fatima Agnaou), Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat, Imprimerie Najah El Jadida, Casablanca.

2009, *Phonologie de l'amazighe*, Publications de l'IRCAM, Imprimerie El Maârif Al Jadida, Rabat. (version publiée de *Contraintes phonotactiques et domaines prosodiques en berbère (parler tachelhit d'Agadir*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris VIII, Vincennes à Saint-Denis, 2 tomes, 1987).

2011, *Revitalizing the Amazigh Language. Stakes, Challenges, and Strategies,* Publications de l'IRCAM, Imprimeries Top Press, Rabat.

2012, *Revitalisation de la langue amazighe. Défis, enjeux et stratégies,* Publications de l'IRCAM, Imprimeries El Maârif Al Jadida, Rabat.

2017, *Rhapsodies de Tanit*, Roman, Editions La Croisée des Chemins, Casablanca.

2018, *Essais de politique et d'aménagement linguistiques*, Publications de l'IRCAM, Imprimerie Bouregreg, Rabat.

2018, *Essais sur les enjeux culturels*, Publications de l'IRCAM, Imprimeries Bouregreg, Rabat.

2019, *Langue et éducation. Essais sur les enjeux éducatifs,* Publications de l'IRCAM, Imprimeries Bouregreg, Rabat (à paraître).

Ouvrages collectifs

1979, La culture populaire marocaine, *Bulletin Economique et Social du Maroc,* Rabat

1985, *Du bilinguisme*, Bennani, Boukous et *al*., Editions Denoël, Paris.

1999, *Les sciences humaines et sociales au Maroc. Etudes et arguments.* Publications de l'Institut Universitaire de la recherche scientifique, Rabat.

2001, *A nlmed tamazight, 1 et 2*, manuel d'enseignement-apprentissage de l'amazighe, Publications de la Fondation BMCE pour l'*Education et l'Environnement*, Casablanca.

2002, *A nlmed tamazight, cahier d'activités,* Publications de la Fondation BMCE pour l'*Education et l'Environnement*, Casablanca.

2002, *A nlmed tamazight, Textes de lecture,* Publications de la Fondation BMCE pour l'*Education et l'Environnement*, Casablanca.

2004, *Sociolinguistique marocaine* (sous la dir.), Plurilinguismes, CERPL, Sorbonne, Paris.

2004, *Initiation à la langue amazighe, ManuelsN° 1*, Collectif, Publications de l'IRCAM, Imprimerie El Maârif Al Jadida, Rabat.

2006, *Graphie et orthographe de l'amazighe*, Collectif, Publications de l'IRCAM, Imprimerie El Maârif Al Jadida, Rabat.

Articles

1979, « Le profil sociolinguistique du Maroc », *Bulletin économique et social du Maroc* (BESM), n°140, p.5-31.

1979, « L'émigration des Soussis », *BESM*, Publications de l'IURS, Rabat.

1979, « Ni folklore-ni fétiche ni culture-tabou. Réponse à Omar Bendriss », Revue *Traces. Linguistique. Sémiotique*, n°1, (Sous la direction de Abdallah Bounfour), Imprimatlas, Rabat, p.84-102.

1979, « Changement social et langage enfantin », *L'enfant, l'éducation et le changement social,* Publications de l'Université Mohammed V, Ecole Normale Supérieure, Rabat, p. 33-43.

1979, « La formation des glides en Tamazight. Dialecte Tachelhit », Revue *Traces* n°2, Rabat, p.3-51.

1979, « La situation linguistique au Maroc, Compétition symbolique et acculturation », in *Europe*, Paris, n°602-603, p.5-21.

1981, « Le langage enfantin : Approche sociolinguistique », in *Langues et Littératures*, Vol. 1, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, p.7-40.

1981, "La culture populaire: l'unité dans la diversité", *Lamalif*, n° 122, Casablanca, p. 38-43.

1981, « L'assibilation dans le dialecte tachelhite », *Recherches linguistiques et sémiotiques*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, p.392-408.

1982, «Les Contraintes de structure segmentale en berbère (dialecte tachelhit)», *Langues et Littératures*, Vol. II, Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, p.9-27.

1983, «Divergences et convergences phonologiques. Le sas du parler berbère d'Agadir », *in Sociolinguistique du Maghreb*, Journée d'études, responsable Louis-Jean Calvet, Publications du centre de recherche linguistique de la Sorbonne, Paris, p.27-47.

1985, « Graphie, prosodie et interprétation », *in Tafsut*, n°2, Série spéciale : «Etudes et débats », Coordination Salem Chaker, p.59-79.

1985, « Bilinguisme, diglossie et domination symbolique », *in* Bennani, A., Boukous, A., Bounfour, A. et Khatibi, A., *Du bilinguisme*, Denoël, Paris, p.30-62.

1985, « Variation phonique et compétence globale. Le cas du parler amazigh d'Agadir » », *in Langues et Littératures*, Vol. IV, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, p.69-96.

1987, « Syllabe et syllabation en berbère », *in Awal* n°3, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p.67-82.

1987, « Identités et mutations culturelles au Maroc ». in *Berbère, une identité en construction*, *in* Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée, vol. 44, Aix- en-Provence, p. 64-68.

1987, « La littérature d'expression berbère », *La Grande encyclopédie du Maroc, Arts et Traditions 1,* Editions Cremonia, p. 143-148.

1988, « Le berbère en Tunisie », *in Etudes et documents berbères*, n°4, p.77-84.
1989, « Les études de dialectologie berbère au Maroc, en Algérie et en Tunisie», *in Langue et société au Maghreb. Bilan et perspectives*,

Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, p.119-150.

1989, « Approches de la syllabe en tamazight », *in Langue et Société au Maghreb. Bilan et Perspectives*. Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, p.25-39.

1989, « Les études de dialectologie berbère au Maroc », *in Langue et société au Maghreb. Bilan et Perspectives*, Publications de la Faculté des Lettres, Rabat, p.119-134.

1989, « Les études de dialectologie berbère en Algérie », *in Langue et société au Maghreb. Bilan et Perspectives*, Publications de la Faculté des Lettres, Rabat, p.135-142.

1989, « Le berbère en Tunisie », *in Langue et société au Maghreb. Bilan et Perspectives*, Publications de la Faculté des Lettres, Rabat, p.143-150.

1989, « L'emprunt linguistique en berbère, dépendance et créativité », *in Etudes et documents berbères* n°6, Paris, p.5-18.

1990, « Pharyngalisation et domaines prosodiques», *in Etudes et Documents Berbères*, n°7, Paris, p.68-91.

1990, «Resyllabation et domaines prosodiques en amazighe », *in La linguistique au Maghreb*, Sous la direction de Jochen Pleines, Editions Okad, Rabat, p.282-297.

1990, « Vocalité, sonorité et syllabicité », Revue *Awal*, *Cahiers d'Etudes berbères*, n° Spécial Hommage à Mouloud Mammeri, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p.203-218.

1990, « Le contact des langues : Motivations et processus », *Le Maroc et la Hollande II,* Publications de la Faculté des lettres, Rabat, p.241-250.

1991, « La phonologie du berbère : unité profonde et diversité de surface de la phonologie de tamazight», *in Unité et diversité de tamazight*, Actes du Colloque International tenu à Ghardaya, Agraw Adelsan Amazigh, Alger, p.15- 30.

1993, « Langue berbère et émigration *», in À la croisée des études libyco-berbères*, Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, p.345-359.

1994, « Normalisation d'une dénomination : berbère, amazighe *», in Tamunt*, tribune de politique culturelle, n°3, Rabat.

1994, « Le champ culturel au Maroc. De quelques contradictions », *L'interculturel au Maroc, Arts, langues, littératures, et Traditions populaires,* Afrique Orient, Casablanca, p. 83-100.

1995, « Phonologie comparée dans le domaine Tamazighte : le consonantisme », *in Dialectologie et sciences humaines au Maroc*. Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat, p.43-50.

1995, « Le berbère : Maintien et changement », *Sociolinguistics in Morocco, International Journal of the Sociology of Language*, vol. 112, Editions Mouton de Gruyter, New York, p.9-20.

1996, « La politique linguistique au Maroc. Enjeux et ambivalences », *in Les politiques linguistiques, Mythes et réalités*, Universités francophones, AUPELF-UREF, p.73-82.

1996, « Interculturalité et enjeux symboliques », *in L'interculturel Problématique et espace de création*, Publications de la Faculté des Lettres, Marrakech, p. 5-20**.**

1996, « La francophonie au Maroc. Situation sociolinguistique *», in Le français dans l'espace francophone*, Tome 2, Champion, Paris, p.691-704.

1996, « Les paradigmes culturels au Maroc », *in Awal*, n°13, *Cahiers d'Etudes berbères*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p.3-20.

1996, « L'enjeu linguistique au Maghreb » Entretien avec Ahmed Boukous, *Prologues, revue maghrébine du livre,* Publications de la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud*,* Casablanca*,* p.11-14.

1997, « Situation sociolinguistique du berbère », in *International Journal of the Sociology of Language*, n°123, Editions Mouton de Gruyter, New York, p.41-60.

1997, « Langue maternelle : Enjeux d'une polysémie », *in Voisinage*, *Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi*, Textes réunis par Miloud Taifi, Publications de la Faculté des Lettres, Fès, p. 35-66.

1997, "L'entre-deux, sens et représentation ou Heurs et avatars du "paumé", dans *Nord-Sud: une altérité questionnée*, Coord. François Devalière, Paris, L'harmattan, p. 149-161.

1997, « Comment concilier la liberté et l'égalité ? A propos de *Justice et démocratie* de John Rawls », *Prologues, L'urgence de (re)penser le politique,* Hors série n°1, Casablanca, p. 14-17.

1998, « L'interculturalisme : réalité et utopie », *in Cultural Studies, Interdisciplinarity*, Publications de la Faculté des Lettres, Rabat, p.123-133.

1998, « Politique linguistique et clôture des élites : L'école marocaine et les langues », *in Pensée et histoire*, Mélanges offerts au Dr Manuel Weisher, Faculté des Lettres, Rabat.

1998, « La recherche sociolinguistique au Maroc », *in Les Sciences humaines et sociales au Maroc*, Publications de l'IURS, Rabat.

1998, « Shleuh, tachelhite », *in Encyclopédie de l'Islam*. Leiden, Brill, Hollande.

1999, « La langue et la culture amazighes entre la plénitude du fait et du droit », in *Prologues*, revue maghrébine du livre, n°17, p.22-29.

1999, « Les étudiants marocains et la langue française », in *Langues et Littératures*, Vol. XVII, Dossier *Langue et enseignement scientifique. Bilan et perspectives*, Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, p.13-42.

1999, « Les jeunes et la tradition orale : Motivations et représentations », *in Contes et récits*, textes réunis et introduits par Leila Messaoudi et Ahmed Zouggari, Publications de la Faculté des Lettres, Kénitra, p.59-82.

1999, « Le questionnaire », *in L'enquête sociolinguistique*, Sous la direction de L-J. Calvet et P. Dumont), L'Harmattan, Paris, p. 15-24.

1999, "Mohammed Mokhtar Soussi: Figure emblématique de la différence", *parcours d'intellectuels maghrébins,* Sous la direction de Aissa Kadri, Editions Karthala, Paris, p. 113-128.

2000, « L'amazighe : perte irréversible ou changement linguistique ? », *in* Chaker, S. (éd.), *Etudes Berbères et Chamito-Sémitiques*. Mélanges Offerts à Karl-G. Prasse, Editions Peeters, Paris-Louvain, p.43-59.

2000, « Les Marocains et la langue française », *in La coexistence des langues dans l'espace francophone. Approche macro sociolinguistique*, Universités francophones, *Actualité scientifique*, Beyrouth, p.13-30.

2000, « L'amazighe (berbère) dans la Charte de l'Education-Formation : une intégration mitigée », *in Prologues* n°21, Publications de la Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud, Casablanca, p. 26-31.

2000, « L'éducation des adultes : creuset de la reproduction sociale ou levier de l'émancipation », *Empreintes, Mélanges offerts à Jacques Levrat,* publications Al-Asas/La Source, Rabat, p.167-180.

2001, « La francophonie au Maroc. Quelques questionnements », *in Les nouveaux enjeux de la francophonie au Maroc*, Rabat, Publication du Service de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France, p.9-22.

2001, « Eléments d'information sur le Fonds Roux des manuscrits arabo-berbères marocains », *in Etudes maghrébines* n° 13, Publications de la Fondation du

Roi Abdul-Aziz AL Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines, Casalanca, p.22-35.

2001, « Language policy, identity and education in Morocco », *in Languages and Linguistics 8*, p.17-27.

2002, « La berbérophonie : Enjeux d'une renaissance *», in Les langues de la Méditerranée*, Sous la direction de R. Bistolfi, Editions L'Harmattan, Paris, p.265-283.

2002, « Il faut se libérer de la culpabilité du « dahir berbère » », *La Nouvelle Tribune,* 2002, p. 55-57.

2002, « Le droit à l'enseignement de l'amazighe », *La Nouvelle Tribune*. Casablanca.

2003, « De l'aménagement dans le domaine amazighe *», in Prologues*, revue maghrébine du livre, dossier *L'amazighe : les défis d'une renaissance*, coordonné par Ahmed Boukous, N° 27/28, p.13-20.

2003, «Marché linguistique et violence symbolique : le cas de l'amazighe » *in* Revue *Awal* n° 27-28, *Cahiers d'Etudes berbères*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme Paris, p.209-218.

2003, « L'amazighe dans l'éducation et la formation : pour un enseignement intégrateur et émancipateur ». *L'amazighité : bilan et perspectives*, S/d A. Kich, Editions Tarik Ibn Zyad, Rabat, p.47-62.

2003, « Formation des éducateurs-animateurs de langue amazighe dans les écoles communautaires rurales», *Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazighe »,* Actes du colloque international sur l'amazighe, Fondation BMCE Education & Environnement, Casablanca, p. 61-67.

2004, « La standardisation de l'amazighe : quelques prémisses », *in* Ameur et Boumalk (Dir.), *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat les 8-9 décembre 2003, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Imprimerie El Maârif Al Jadida, Rabat, p.11-22.

2004, « Ecologie et minoration linguistique. Le cas de l'amazighe », in Revue d'Aménagement Linguistique, n°107, Les Publications du Québec, Québec, p.91-102.

2004, « Le champ symbolique : pour une gestion de la polyphonie », *in Revue Naqd*, N° 19/20, automne/hiver 2004, Imprimerie Hasnaoui, Alger, p. 281-297.

2005, « Morocco, rich in language and culture», in Morocco, 5,000 years of culture. Kit Publishers De NieuweKerk, Amsterdam.

2005, "L'amazighe dans l'éducation: Enjeux d'une réforme", dans *Langues maternelles: Contacts, variations et enseignement. Le cas de la langue amazighe*, Sous le direction de Marielle Rispail, L'Harmattan, Paris, p.249-259.

2006, « Standardization of tamazight : Some Premiminary Considerations", translated by Michael Peyron, in *The Amazigh Studies Reader,* Michael Peyron (ed.), Al Akhawayn University Press, p. 327-333.

2007, « l'enseignement de l'amazighe au Maroc. Aspects sociolinguistiques », *Les apports de la sociolinguistique et de la linguistique, à l'enseignement des langues en contexte plurilingue et pluridialectal,* Revue de l'Université de Moncton, p. 69-80.

2008, « Globalization and Sociolinguistic Stratification in North Africa. The case of Morocco », in *Vigouroux* C. B. and S. S. Mufwene (eds), *Globalization and Language Vitality, Perspectives from Africa,* Continuum International Publishing Group, New York, p.126-141.

2008, « Le champ langagier au Maroc. Diversité et stratification », *in Asinag*, n°1, Publications de l'IRCAM, Rabat, p.15-38.

2008, « Dynamique de la situation sociolinguistique au Maroc : approche écologique », *in Les Boîtes noires*, Hommage à Louis-Jean Calvet, Editions Ecriture, Paris, p. 178-207.

2008, "Culture populaire et culture amazighe: Défis et enjeux de la globalisation", dans *La culture populaire et les défis de la mondialisation. Une perspective maghrébine,* sous la direction de Moha Ennaji, Publications de l'IRCAM, Rabat, p. 23-30.

2008, « De la diversité culturelle : Globalisation, localisation et glocalisation », *Musiques du monde er diversité culturelle,* Maroc Cultures, p. 179-188.

2009, « Poids des langues : De la métaphore au paramétrage. Le cas de l'amazighe », in *Le poids des langues. Dynamique, Représentations, Contacts, Conflits*, Sous la direction de Gasquet-Cyrus M. et C. Petit-Jean, L'Harmattan, Paris, p.123-139.

2009, « L'aménagement de l'amazighe. Pour une planification stratégique », *in Asinag*, n°3, Publications de l'IRCAM, Rabat, p.13-40.

2009, « Confluences langagières : l'amazighe au contact de l'arabe », *in Le brassage de la culture amazighe et de la culture arabe*, Hommage à

l'éminent professeur Ahmed Boukous, sous la Direction de Moha Ennaji, Imprimerie Imagerie Pub, p.13-25.

2009, « Penser l'école marocaine », *L'école marocaine ; Questions et enjeux,* Al-Madrassa al-Maghribya, Revue du Conseil supérieur de l'enseignement, Rabat.

2010, « Politique linguistique et éducation : l'arabisation au Maroc », *Politique linguistique en Méditerranée,* sous la direction de Michel Bozdémir, Louis-Jean Calvet, Honoré Champion, Paris, p. 265-275.

2010, « Université, marché linguistique et globalisation *», in L'université et les défis de la globalisation*, R. Bourqia (Coord.), Publications de l'Université Hassan II, Imprimerie Najah Al Jadida, Mohammédia-Casablanca.

2010, « Enseignement des langues minorées : le cas de l'amazighe au Maroc » (en collaboration avec Fatima Agnaou), *in Langues et linguistiques* préparé par Fatima Agnaou, dossier « L'enseignement de la langue amazighe au Maghreb », numéro double 25-26 avec le concours de l'IRCAM, Imprimerie Universitaire, Fès, p.1-10.

2010, «Khatibi, un penseur de la différence», Hommage à Feu Abdelkébir Khatibi (Dir. Moha Ennaji) avec le concours de l'IRCAM, Imagerie Pub Fès, p.37-45.

2010, « L'IRCAM, une institution dédiée à la promotion de l'amazighe au Maroc », *Les Amazighs aujourd'hui, La culture berbère*, Publications de l'Institut Européen de la Méditerranée, Publisud, Impression Corlet, France, p. 109-110.

2011, « Variation et norme sociolinguistique. Le cas de l'amazighe », *in Etudes et documents berbères*, n°29-30, Paris, p.71-84.

2011, « La diversité culturelle. Le fait et le droit », *in* A. Sedjari (dir.) *Culture et cultures : un défi pour les droits de l'homme*, L'Harmattan, p.45-62.

2011, « L'enseignement de l'amazighe au Maroc. Système et variation », *linguistique descriptive et didactique de l'amazighe,* Publications de l'IRCAM, Rabat, p. 15-22.

2011, « La question de la langue d'enseignement : pour une option modulaire », *Les langues à l'école marocaine,* Al-Madrassa Al-Maghribiya, revue du Conseil supérieur de l'enseignement, Rabat, p.108-115.

2013, "L'officialisation de l'amazighe. Enjeux et stratégies", *Asinag,* n° 8, Publications de l'IRCAM, Rabat, p. 15-34.

2013, « Quelle gestion pour le plurilinguisme dans l'école marocaine », *Le Chemin de la réussite,* Actes du colloque international sur l'éducation, Fondation Zakoura Education, Imprimerie Tifaq, Casablanca, p. 120-128.

2014, "La terminologie: un moyen de revitaliser les langues. Le cas de l'amazighe", in *Les technolectes. Langues spécialisées en contexte plurilingue,* Coordination Leila Messaoudi et Pierre Lerat, Publications du Laboratoire Langage et Société, CNRST-URAC56, Rabat, p. 87-95.

2014, "Gestion de la diversité linguistique au Maghreb. Le cas de l'amazighe", *dans Le pluralisme linguistique. L'aménagement de la coexistence des langues*, sous la direction de Michel Doucet, Editions Yvon Blais, Québec, p. 235-243.

2015, « Mondialisation et diversité culturelle : quelques paradoxes », *in Du Maghreb et d'ailleurs*, *Textes pour Mohammed El-Ayadi*, Publications de la Fondation du Roi Abdul-Aziz, Casablanca, p. 25-13.

2016, "The Amazigh Dialectology during the Protectorate Era", Hommage au Professeur Beguinot, Publications de l'University de Naples l'Orientale.

2016, "The Amazigh Movement in Morocco: Background, Claims and Strategies", in *North African Transition and Emerging Actors*, University of Naples.

2016, "The Planning of Standardizing Amazigh Language: The Moroccan Experience", in *Enseignement, Langues et Cultures au Maroc,* A. Ibn El Farouk et A. Mabrour (Coord.), Imprimerie Najah, Casablanca, p.21-34.

2017, "Normalisation, indicateur et schibboleth", dans *Sociolinguistique urbaine, A la mémoire de Thierry Bulot,* revue Langues, cultures et Société, vol. 3, p. 55-69.

2017, "Amazigh Constitutionalization in Morocco : Stakes and Strategies", in *Emerging Actors in Post-Revolutionary North Africa. Berber movements: Identity, New Issues and New Challenges,* Edited by Anna Maria Di Tolla & Ersilia Francesca, Studi Magrebini, N.S. Volumi XIV-XV, Tomo II, Universuta degli studi di Napoli "L'Orientale", Napoli, p. 267-278.

2017, "Urbanisation et changement linguistique", *L'amazighe en milieu urbain,* Publications de l'Université d'été, Agadir, p.9-23.

2017, « Dynamique du champ langagier et recomposition territoriale », in Actes du colloque *Langue et territoire3*, Publications du Laboratoire Langue et Sociétés, Faculté des Lettres, Kénitra (à paraître).

2018, « Politique éducative, langue et enseignement », Mélanges offerts en hommage à Marielle Rispail, Cahiers de linguistique (**à** paraître).

Préfaces

1993, « Préface », *Aménagement linguistique et enseignement du français au Maroc. Enjeux culturels, linguistiques et didactiques*. El Gherbi, El Mostafa, Société d'Impression Voix de Meknès, p.9-10.

1997, « Préface », *Grammaire générative du berbère. Morphologie et syntaxe du Nom en Tachelhit*, El Moujahid, El., Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, p.13-14.

2001, « Préface », *Essai sur la littérature des berbères*, Basset, H., Editions Awal/Ibis Press, (1ère édition du livre en 1920), p.7-9.

2009, «Préface», *Néologie et terminologie grammaticale amazighe*, A. Boumalk, et A. Bounfour, Actes des Journées d'étude, Rabat (27-28 juin 2005), Paris (12-13 février 2007), Imprimerie El Maârif Al Jadida, Rabat, p.5-6.

2009, « Préface », *Terminologie grammaticale berbère (amazighe)*. Bounfour, A. ; Naït-Zerrad, K. et Boumalk, A., Editions L'Harmattan/INALCO, collection bibliothèque des Etudes Africaines, Langues'O, p.11-12.

2011 [2017], « Préface », *Arts et architecture amazighe du Maroc*, Publications de l'IRCAM, p.13.

2015, « Epilogue», *A propos de la femme marocaine*, Saïdi, Khella p.2-5.

2017, « Préface », *Culture immatérielle du Maroc. Expressions artistiques amazighes*, Publications de l'IRCAM, p.10-11.

2018, « Préface », *Maroc, Regards en perspective,* Publications de l'IRCAM, p.10.

Beaux Livres

Boukous, Ahmed (Dir.) *Arts et architecture amazighe du Maroc*, Publications de l'IRCAM, Editions La Croisée des Chemins, Casablanca, 1ère édition 2011, 275 p. ; seconde édition augmentée, 2017, 307 pages.

Boukous, Ahmed (Dir.) *Culture immatérielle du Maroc. Expressions artistiques amazighes*, Publications de l'IRCAM, Editions La Croisée des Chemins, Casablanca, 321 p., 2017.

Boukous, Ahmed (Dir.) *Maroc, Regards en perspective,* Publications de l'IRCAM, Editions La Croisée des Chemins, Casablanca, 372 p., 2018.

Comptes rendus

1975, Lionel Galand, *Langue et littérature berbères, vingt-cinq années d'études*, éditions du C.N.R.S, 205p.

1993, Emile Laoust, *Noces berbères. Les cérémonies du mariage au Maroc*. Edisud/ La Boîte à Documents, Collection 'Bilingues', », p.167, *in Langues et Littératures*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat, Volume XI

Inventaires bibliographiques

1989, « La dialectologie berbère durant la période coloniale au Maroc », en hommage à Hebaz Boujemâa, p.119-134, *in Langue et Société au Maghreb. Bilan et Perspectives*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.

1989, « La dialectologie berbère en Algérie (1830-1962) », A la mémoire de Mouloud Mammeri, *in Langue et Société au Maghreb. Bilan et Perspectives,* Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, p.135-141.

1989, « Le berbère en Tunisie », à la mémoire de Ridwan Collins, , *in Langue et Société au Maghreb. Bilan et Perspectives*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, p. 143-150.

Hommages

2008, Hommage du Festival de la culture amazighe, Fès.

2013, Hommage du Laboratoire *Langage et société* Université Ibn Tofail, Kénitra-Revue Recherches linguistiques, France.

2016, Hommage de l'Université d'été, Agadir.

2016, Hommage de l'IRCAM, CRDPP, Rabat.

2017, Hommage de l'Association des jeunes sociologues, Mdiq.

2016, Hommage du Département de langue et littérature françaises, Faculté des Lettres, Rabat.

Publications en langue arabe

مؤلفات

2004. الأمازيغية في السياسة اللغوية والثقافية بالمغرب، منشورات طارق بن زياد، الرباط.

2013. مسار اللغة الأمازيغية، منشورات المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية، مطبعة المعارف الجديدة، الرباط.

2016. الهيمنة والاختلاف في تدبير التنوع الثقافي، منشورات المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية، مطبعة المعارف الجديدة، الرباط.

2018. مسار اللغة الأمازيغية (الطبعة الثانية)، منشورات المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية، مطبعة أبو رقراق، الرباط.

2018. الهيمنة والاختلاف في تدبير التنوع الثقافي (الطبعة الثانية)، منشورات المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية، مطبعة أبو رقراق، الرباط.

مقالات

1980، حول التعدد اللغوي، الثقافة الشعبية، الوحدة في التنوع، أعمال الدورة الأولى للجامعة الصيفية بأكادير، مطبعة فضالة، المحمدية.

1982، اللغات والثقافات الشعبية كممتلكات ومزية، آفاق، مجلة إتحاد كتاب المغرب، العدد 9، الرباط.

1988، الثقافة الشعبية والثقافة الوطنية، أعمال الدورة الثالثة للجامعة الصيفية، أكادير.

1989، النظم والشاعرية في الأدب الشعبي، الأدب الشعبي المغربي، منشورات عكاظ، الرباط.

1989، اللغة الأمازيغية، معلمة المغرب، الجزء 2، سلا.

1991، باقشيش أو صانع الفرجة، معلمة المغرب، الجزء 5 ، سلا.

1999، رهانات السياسة اللغوية في المغرب، الوضع اللغوي في المغرب، فلسفة، مجلة الجمعية المغربية لمدرسي الفلسفة، جامعة محمد الخامس، كلية علوم التربية، الرباط.

1992، حول اللغة والثقافة الأمازيغيتين، آفاق، مجلة إتحاد كتاب المغرب، العدد 1، الرباط.

1996، المجتمع واللغة والثقافة بالمغرب. قضايا نظرية ومنهجية"، آفاق، مجلة اتحاد كتاب المغرب، الرباط.

2001، السوق اللغوية والسلطة الرمزية، اللغة والسلطة، المناهل، العدد 62-63، مجلة وزارة الثقافة، الرباط.

2001، قراءة في كتاب "دراسة في أدب البربر" لهينري باصي، المناهل، العدد 64-65، مجلة وزارة الثقافة، الرباط.

2009، من أجل مدرسة مغربية إندماجية، المدرسة المغربية، أسئلة ورهانات، المدرسة المغربية، العدد1، مجلة المجلس الأعلى للتعليم، الرباط.

2012، حول موضوع التربية على القيم، التربية على القيم، مجلة عالم التربية، العدد 21، منشورات عالم التربية، الجديدة.

2014، الأمازيغية والتنمية المستدامة، الثقافة المغربية ورهانات التنمية، منشورات أكاديمية المملكة المغربية، عدد 16-18، الرباط.

2018، العميد محمد شفيق، العالم والمناضل، تكريم ذ. محمد شفيق، منشورات المجلس الوطني لحقوق الإنسان، الرباط.

Représentation institutionnelle

2004-2007, Membre de la Commission permanente des programmes et des curricula, Ministère de l'éducation nationale, Rabat.

2006-2010, Président de la commission d'aide à la production cinématographique, Ministère de la communication, Rabat.

2006-2010, Membre du Conseil consultatif des droits de l'homme, Rabat.

2006-2014, Membre du Conseil supérieur de l'enseignement et de la formation, Rabat.

2012, Membre de la l'Instance nationale chargée de la réforme de la justice, Rabat.

2012-2016, Membre du conseil d'administration de l'Université euro-méditerranéenne de Fès.

2014 -2018, Membre du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, Rabat.

Distinction

2013, *Ouissam* royal de l'Ordre du mérite national, Grand Officier.

Allocutions et témoignages

ALLOCUTION

Professeur Ahmed Boukous
IRCAM

Je voudrais remercier du fond du cœur les amis et les collègues qui me font l'honneur de dédier à ma modeste personne cette rencontre académique pour fêter l'un des leurs, à travers la recherche et les chercheurs. Pour quelqu'un qui a considéré l'enseignement et la recherche comme un sacerdoce sa vie professionnelle durant, c'est là la meilleure des reconnaissances.

J'ai écouté avec attention et émotion votre témoignage Moulay Ismail Alaoui, notre mentor à tous. Votre personnalité a été pour ma génération un modèle de maîtrise de la science et du métier d'enseignant, un exemple de sérénité dans le comportement et l'engagement social. Devrais-je vous dire aussi que mon passage au Parti de la libération et du socialisme, à vos côtés et aux côtés d'autres grandes figures comme Aziz Belal, m'a durablement guidé.

Je voudrais également vous exprimer ma profonde reconnaissance, M. Jamal-Eddine El Hani, Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, vous qui avez bien voulu réserver à l'ouverture de cet hommage le prestigieux amphithéâtre Charif Al-Idrissi. C'est un lieu chargé de symboles et d'émotions pour moi qui y ai fait un passage en tant qu'étudiant et en tant qu'enseignant et conférencier.

Je voudrais m'adresser tout particulièrement à vous mes collègues et amis, Fatima Boukhris et El Houssain El Moujahid, à vous Ijjou Cheikh Moussa et Khadija Mouhcine, à vous Ouafae Marsil et El-Mostafa Chadly, et à vous Atika Hajji et Saïd Bennis, pour vous dire à tous que l'amitié que vous me faites, en organisant cet événement et en y participant par des témoignages et des communications, n'a d'égale que l'estime et la considération que je vous porte.

Enfin, je souhaiterais exprimer toute ma gratitude à toutes les personnes qui ont bien voulu honorer cet événement de leur présence, j'entends les amis, les collègues, les chercheurs et les étudiants.

Puisse cet hommage nous inspirer tous pour témoigner notre juste reconnaissance à de grandes personnalités, ici présentes et d'autres, qui ont tant donné à notre université et à la recherche académique.

Ahmed Boukous

Allocution d'ouverture du colloque en hommage à l'éminent Professeur Ahmed Boukous

Pr. Ijjou Cheikh Moussa
FLSH / Université Mohammed-V-Rabat

M. le Président de l'Université Mohammed V

M. le Doyen de La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat

Monsieur le Recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazighe

Mme La Vice Doyenne de la faculté des Lettres de Rabat

Mesdames et Messieurs les conférenciers

Cher(e)s collègues,

Chers étudiants

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi tout d'abord, et à mon tour, de souhaiter la bienvenue, en mon nom propre et au nom de tous mes collègues du département de langue et littérature françaises, à chacun d'entre vous et vous remercier d'avoir bien voulu prendre part à cette grande manifestation que La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat organise en collaboration avec l'Institut Royal de la Culture Amazighe.

Le colloque « Les langues du Maroc : Approches descriptive, théorique et comparée» qui nous réunit aujourd'hui est important à plus d'un titre. D'abord en raison de l'intérêt scientifique de la thématique choisie. La pluralité des langues et la diversité culturelle sont parmi les premières caractéristiques qui fondent l'identité de notre pays, comme l'avait mis en exergue Sa Majesté Mohammed VI lors du Discours historique d'Ajdir du 17 octobre 2001.

Le paysage linguistique marocain est en effet imprégné par la présence des langues nationales :

1. l'arabe standard sous sa forme classique et moderne,
2. l'arabe dialectal avec ses différents parlers :
   - le mdini (le parler des grandes villes traditionnelles) - le jebli, parlé dans la région nord-ouest,

- le 3rubi employé dans les plaines atlantiques (le Gharb, la Chaouia, la Doukkala et Abda et dans les plaines intérieures (le Haouz de Marrakech, Tadla),
- le bedwi parlé dans le Maroc oriental,
- Le parler hassani, le 3ribi, employé dans nos provinces sahariennes.

3. La langue amazighe avec ses trois variantes (le tachelhit, le tamazight, le tachelhit).
4. A côté des langues nationales, on trouve les langues étrangères, dont certaines, notamment le français et l'espagnol, sont implantées dans le champ linguistique marocain depuis la colonisation.

Cette diversité linguistique est une source de richesse inestimable et elle a été consacrée par la Nouvelle Constitution, en tant que reflet de la société marocaine et de ses valeurs culturelles et historiques. C'est ainsi que, outre l'adoption de l'amazighe comme langue officielle de l'Etat à côté de l'arabe, la Constitution a assigné à l'Etat la mission d'œuvrer à la « préservation du Hassani, en tant que partie intégrante de l'identité culturelle marocaine unie, ainsi qu'à la protection des parlers et des expressions culturelles pratiqués au Maroc » et de veiller à « l'apprentissage et la maîtrise des langues les plus répandues dans le monde, en tant qu'outils de communication, d'intégration et d'interaction avec la société du savoir, et d'ouverture sur les différentes cultures et sur les civilisations contemporaines ».

Et l'un des objectifs de ce colloque est justement de contribuer à cette grande mission, à travers l'illustration des recherches menées actuellement par les linguistes nationaux, dans les différentes branches des sciences du langage et sur les différentes langues et variétés régionales.

L'autre objectif de ce colloque, et non des moindres, est de rendre hommage à une figure emblématique de l'enseignement et de la recherche linguistique et sociolinguistique de l'université marocaine, l'éminent Professeur Ahmed Boukous, Recteur de l'Institut Royal de la Culture, pour qui, je le cite, « La langue représente un lien privilégié de communion entre les êtres. C'est pourquoi elle est vécue comme un foyer de cristallisation identitaire dans la formation affective de l'individu et dans sa socialisation ».

Faut-il rappeler que le Professeur Ahmed Boukous est un grand défenseur de la diversité culturelle, il a œuvré pour la reconnaissance de la culture amazighe et son entrée dans les sphères de la recherche et sa promotion culturelle. Il est membre fondateur de la première « association marocaine de recherche et d'échange culturels » (AMREC) dont l'objectif visait la sauvegarde de la culture amazighe» et il a participé activement à la mise sur pied de l'Institut royal de culture amazighe, dont il est devenu le recteur.

Le professeur Boukous est le premier Marocain à avoir soutenu un doctorat de troisième cycle en linguistique sur la langue amazighe en 1974 et le Premier

Marocain également à soutenir un doctorat d'Etat sur le même sujet en 1987. Il est un grand formateur dans le domaine d'études et de recherches sur la pluralité linguistique et la diversité culturelle au Maroc et notamment sur la langue et la culture amazighes. Tout au long de sa carrière, il a dirigé beaucoup de mémoires de recherche et de thèses sur la langue amazighe et publié de nombreux ouvrages qui sont devenus des références dans le domaine de la linguistique au Maroc. Le Professeur Boukous incarne magnifiquement les différentes facettes du métier d'enseignant chercheur comme on va le voir tout au long de cette matinée, et comme en témoigne déjà l'audience exceptionnelle réunie dans cette salle. Le nombre et la diversité de ceux qui se sont rassemblés aujourd'hui pour lui rendre hommage montrent combien il a su exceller dans sa mission.

C'est avec une grande reconnaissance que le Département de Langue et Littérature Françaises de la FLSHR, dont le professeur Boukous était un membre actif de 1974 à 2002, et qu'il avait dirigé de 1987 à 1989, et au sein duquel il avait introduit une matière nouvelle la sociolinguistique que ces étudiants devenus enseignants continuent d'enseigner, lui rend hommage aujourd'hui avec vous afin de souligner ses qualités de chercheur et de défenseur de la diversité linguistique et culturelle au Maroc.

Pour conclure, je réitère mes remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué à l'organisation de cette rencontre, tout en souhaitant aux travaux de ce colloque un grand succès.

Mesdames et Messieurs, merci de votre attention.

Mot du comité d'organisation

Pr. Fatima Boukhris
FLSH / Université Mohammed-V-Rabat

M. le Doyen de la Faculté des Lettres de Rabat, Pr. Jamal Eddine El Hani,

M. le Pr. Ahmed Boukous, Recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazighe,

Mme le Chef du Département de Langue et Littérature françaises et Responsable du laboratoire Littératures, Arts et Société, Pr. Ijjou Cheikh Moussa,

Cher(e)s collègues et ami(e)s, cher(e)s étudiant(e)s,

C'est avec un immense plaisir et grand honneur que nous, les membres du comité d'organisation, anciens étudiants du Professeur Ahmed Boukous du Département de Langue et littérature françaises, avons entrepris la préparation de ce colloque, en guise d'hommage à son honorable personne.

La thématique *Les langues du Maroc : Approches descriptive, théorique et comparée*, a été approuvée à l'unanimité par les membres du groupe de recherche *Etudes Linguistiques des Langues au Maroc* (ELLAM), dont l'une des activités de son plan d'action est d'organiser un hommage à une personnalité académique de marque, ayant apporté une contribution notoire et significative à l'édifice de la formation académique et à la recherche scientifique à l'échelle de notre université. Cette option convient parfaitement à la vocation du groupe, à savoir, l'interdisciplinarité, la transversalité et l'ouverture sur toutes les langues, notamment celles en usage au Maroc.

Les langues du Maroc, leurs fonctions et statut, leurs rapports de force sur la scène nationale, le risque de déperdition et d'altération qui menace les plus minorées d'entre elles…, constituent l'essentiel des principales préoccupations du Pr. A. Boukous, depuis les débuts de sa carrière de jeune chercheur marocain les années 1970. Déjà, en 1979, il a commis un article qui demeure d'actualité « Profil sociolinguistique du Maroc », publié dans le *BESM* (Bulletin économique et social du Maroc). Il est suivi, quelques années après, par l'ouvrage, devenu classique dans les études sur la sociolinguistique du Maroc, *Société, langues et cultures* (1995). La production dans ce domaine ne va pas cesser, couronnée en 2015 par la parution de l'ouvrage *Revitalisation de la langue amazighe*, en arabe et en anglais. C'est dire l'importance que revêt la situation sociolinguistique du Maroc, d'une manière générale, pour le Pr. A. Boukous, et celle de l'amazighe, d'une manière particulière.

Ces raisons, outre sa spécialité de phonologue rompu aux théories modernes de phonologie, qui a formé des générations de chercheurs marocains et étrangers, son

ouverture sur d'autres domaines de recherche tels la littérature orale d'expression amazighe (*Langage et culture populaire au Maroc* (1974)), nous ont poussés à opter pour une thématique fédératrice, interdisciplinaire, transversale, qui interpelle des enseignants-chercheurs et chercheurs spécialistes de différents champs linguistiques des langues en usage aux Maroc : phonologues, syntacticiens, lexicologues / lexicographes, sémioticiens, sociolinguistes, didacticiens, aménageurs de la langue, spécialistes du traitement automatique des langues...

Le programme diversifié du colloque est ainsi à l'image du profil académique du Pr. A. Boukous. En effet, en sa qualité de chercheur multidimensionnel, ancré dans sa marocanité, soucieux de la situation et de la politique linguistiques du Maroc et à l'écoute de l'évolution de la société, il n'a de cesse de l'analyser par les outils linguistiques et sociolinguistiques en fin érudit, scrupuleux et soucieux de ne point être le rentier de ses travaux révolus qu'il laisse reprendre vie dans les travaux d'héritiers et de passeurs, pour se préoccuper de la recherche d'autres questions inédites et novatrices.

Ce colloque, qui réunit plusieurs générations de chercheurs linguistes marocains, dont un bon nombre étaient des étudiants et disciples du Pr A. Boukous, actuellement enseignant-chercheurs dans des universités et instituts du Maroc, se veut un lieu d'échange, de partage, de débat sur des questions portant sur divers aspects et problématiques des langues du Maroc, dont certaines constituent les centres d'intérêt académique du Pr. A. Boukous.

Aussi les interventions de ce colloque se répartissent-elles en les axes suivants :

- Aménagements, dynamiques et situation des langues au Maroc
- Langues du Maroc : phonologie, morphologie, lexicographie et didactique
- Langues du Maroc : Syntaxe et sémantique
- Langues du Maroc : Ethnolinguistique, lexiculture et NTICs

Différentes langues sont également étudiées : l'amazighe, l'arabe (standard et marocain), le français…

Cher maître et professeur, au nom du comité d'organisation, je réitère notre joie, à tous, de vous offrir ce florilège de communications portant sur différentes langues du Maroc, durant ces 2 journées du colloque.

Je vous remercie d'avoir bien voulu accepter cet hommage qui a permis à plusieurs générations de chercheurs, d'enseignants chercheurs, disséminés à travers différentes universités marocaines, de se retrouver, d'être là, pour un moment de partage, de transmission de la mémoire, réalisant, le temps d'un colloque, l'esprit de cet intellectuel collectif que vous avez toujours préconisé, à travers votre parcours d'universitaire, d'académicien, de formateur, de gestionnaire…

Mes plus vifs remerciements

- au Pr. Jamal Eddine El Hani, Doyen de la Faculté des Lettres de Rabat, qui a bien voulu accueillir cette rencontre scientifique,
- au Pr. Ahmed Boukous, Recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, pour la précieuse contribution de l'IRCAM à la réalisation de

cette manifestation scientifique : sa collaboration s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération scientifique signée entre l'Université Mohammed V de Rabat / la FLSH et l'IRCAM, le 9 mars 2011,

- à tous les participants, amis et collègues, venus de différentes régions du Maroc,
- merci au personnel de la FLSH : le personnel du décanat (Mmes M. Zniber, D. Koussih, A. Blédina), du service de comptabilité, M. le conservateur de la bibliothèque de la faculté M. Taamerti,
- merci au personnel de l'IRCAM : le CTDEC (MM. R. Laabdllaoui, M. El Houdaigui, Mme N. Quidi), le secrétariat du SG (Mmes S. Sabri et F. Agnaou), le personnel du DBM, notamment Mme A.Tougani, et les cadres, Mmes A. Ouzine et M. Boumediane.

Grand merci aux membres du Groupe de recherche Etudes Linguistiques des Langues au Maroc (ELLAM) pour le travail accompli durant les 4 années du mandat du groupe, couronné par ce colloque.

Grand merci,

- au comité d'organisation de ce colloque (Pr. S. Bennis, Pr. El. El Moujahid, Pr. A. Hajji),
- aux membres du comité scientifique,
- aux doctorants de notre école doctorale pour leur enthousiasme à prendre part à cette rencontre.

Témoignage

Que puis-je dire de mon Professeur et maître Ahmed Boukous ? Faut-il parler du Professeur universitaire, que j'ai eu plusieurs années de suite en tant que professeur et à différents cycles de l'enseignement supérieur au sein de cette honorable faculté ? Du chercheur linguiste polyvalent ? Du collègue au Département de français de Rabat, que j'ai eu à côtoyer pendant 18 ans (1984-2002) ou du Chef du même département (1987-1989) ? Parler du Directeur du Centre de l'Aménagement linguistique (CAL en 2003) lorsque j'ai été détachée à l'IRCAM, avec d'autres collègues, où j'étais affectée dans ce centre de recherche, sous la direction du Pr. A. Boukous ; centre dans lequel nous avons entrepris les premières actions de l'aménagement de l'amazighe (Aménagement de la graphie et de l'orthographe de l'amazighe) ? Faut-il parler du Recteur de l'IRCAM, gestionnaire d'une grande institution, avec qui j'ai eu à travailler entre 2003 et 2010 sur différentes actions ? Parler du militant associatif ?

Faute de temps, je me contenterai de rappeler notre premier contact avec M. Boukous, c'est ainsi que nous l'appelions, nous les étudiants de 2ème année du premier cycle auxquels il dispensait le cours de Phonologie. C'était en 1976. Il y a de cela 40 ans ! Toujours le même, la même rigueur, la même constance. Je me rappelle très bien de ce cours, car ce fut mon premier contact avec la linguistique structurale, l'étude minutieuse de la partie phonétique du langage humain, la découverte de ces petites bêtes intrigantes sur lesquelles reposent les énoncés

linguistiques : le son, puis le phonème puis l'archiphonème, puis les traits… C'était du jamais vu dans notre scolarité ! C'était de l'ordre de l'abstrait, il fallait s'armer de beaucoup d'efforts et de bonne volonté pour arriver à suivre et à comprendre…

Avec quelle habilité, aisance, élégance et fluidité vous parveniez à nous expliquer ces concepts rébarbatifs parfois ! Avec quelle adresse vous essayez de simplifier, d'exemplifier… Il y avait 3 groupes qui, en principe, devaient se partager la même salle à tour de rôle. Mais la majorité ne partait pas, les étudiants du 2ème groupe s'ajoutaient à ceux du 1er groupe, puis ceux du 3ème groupe s'ajoutaient aux précédents. M. Boukous ne se montrait point importuné, ne disait à personne de partir ou de libérer la place aux autres ! Ce fut l'ère de la découverte de la modernité, d'une autre manière de s'instruire, de se cultiver, qui rompait avec ce qu'on avait l'habitude d'endurer comme méthodes et contenus. Merci pour ce merveilleux élan de générosité scientifique.

En effet, générosité et patience ! Quelqu'un posait une question, le professeur effaçait tout le tableau et reprenait de plus belle. On était fasciné par le professeur que vous étiez. Il me sera donné de vous retrouver au 2ème cycle pour le cours de phonologie générative, puis en 1ère année de formation des formateurs… Avec vous, et d'autres professeurs de notre département, auxquels je rends hommage également (notamment le Pr. Abdallah Alaoui Mdaghri et le Pr. Moulay Ahmed El Moutaouakil), nous avons appris à aimer la linguistique, le sens de l'analyse, de l'observation, de la comparaison, bref le mode opératoire de la réflexion, de la structuration de la pensée et de l'approche méthodique et rationnelle, dont les traces se retrouvent dans la qualité des thèses et travaux ultérieurs des disciples de votre Ecole...Parce que vous étiez pour nous une réelle école, une référence.

Que dire de l'exemplarité, denrée rare de nos jours. Vous nous avez inculqué des Valeurs : la rigueur, l'honnêteté intellectuelle, l'humilité savante, la discipline, le respect, de manière subtile voire intelligente sans jamais nous l'expliciter ou nous en montrer l'apanage ou la suprématie ou l'omniscience.

Sans trop tarder, car je ne peux tout dire de ce que nous avions appris de vous, je vous remercie d'avoir fait de notre Département de Langue et littérature françaises, avec d'autres professeurs et maîtres qui ont contribué à ma formation, une structure marocaine, ouverte sur son environnement linguistique et culturel, en initiant des travaux de recherche sur différentes langues marocaines (mémoires, thèses sur l'amazighe dans sa diversité, l'arabe marocain et standard, les langues de l'Afrique sub-saharienne). Le processus sera enclenché, vos étudiants feront de même, et assureront la relève dans différentes universités marocaines.

Nous sommes ici, aujourd'hui, pour vous dire merci ; pour vous dire combien nous sommes fiers d'avoir été vos étudiants et d'avoir appris énormément de vous.

Fatima Boukhris

Lettre à Ahmed Boukous

Lionel Galand
EPHE-Paris

Cher Ahmed Boukous,

Il faut être fort âgé pour pouvoir participer aux hommages rendus à quelqu'un qu'on a connu jeune étudiant. J'ai cette chance certes un peu inquiétante, mais qui me permet de vous adresser de tout cœur mes vœux et mes félicitations. Pourquoi des vœux ? Parce que, si vous regardez devant vous, vous découvrez encore, retraité ou pas, une foule de choses à faire. Et pourquoi des félicitations ? parce que, si maintenant vous regardez derrière vous, vous ne pouvez qu'être satisfait de la vie familiale et professionnelle que vous avez réussie.

De vos années parisiennes, je garde le souvenir, peut-être un peu faussé par le temps, d'un étudiant que je qualifierai de « sérieux », et je n'entends par là ni « austère » ni « morose », mais « sachant ce qu'il veut et décidé à lutter ». Je n'ai pas pu suivre le détail de votre carrière, mais les titres de vos publications sont éloquents à cet égard.

Les préoccupations d'ordre socioculturel tiennent une grande place dans vos travaux, et en premier lieu la défense et la promotion de la langue « berbère » (pardonnez-moi cette appellation, qui pour moi n'a jamais évoqué la moindre barbarie !). Vous avez contribué à la fondation de l'IRCAM, si bien que vous en êtes devenu, si je ne me trompe, le deuxième recteur, fonction que vous avez exercée pendant de nombreuses années et qui, j'imagine, ne fut pas de tout repos. Certes, vous aviez un appui au plus haut sommet de l'état, mais je suis sûr que les critiques n'ont pas manqué, venant de tout bord. Vous avez surmonté les difficultés parce que votre conviction était si ferme qu'elle vous permettait d'accepter les lenteurs, les compromis et même les reculs, quand il le fallait, mieux que ne l'eût fait un militant plus explosif, mais moins maître de lui. N'avez-vous pas dit à un journaliste que l'Ircam, c'était « mieux que rien » ? Même attitude en ce qui concerne le choix de l'écriture en tifinagh : j'avoue que ce choix, accessible en fait aux seuls berbérophones alors que nous sommes en pleine mondialisation, m'inquiète un peu, mais l'IRCAM n'en a pas moins démontré la possibilité en publiant en tifinagh de nombreux ouvrages, y compris des livres scolaires. Vous avez également porté le combat hors du Maroc et jusqu'à l'université de Moncton, au Canada, pays que les rivalités linguistiques ne peuvent laisser indifférent. Une telle obstination, qui n'exclut pas la souplesse, témoigne d'un sens politique très sûr.

Mais l'action sociale ne vous a pas écarté de la pure recherche scientifique. En témoigne le beau livre sur la phonologie, que vous avez tiré de votre thèse de doctorat. J'ai pour ma part deux raisons de le trouver remarquable. D'abord, bien qu'il se situe dans le cadre du générativisme, qui n'est pas mon favori (vous le savez !), l'effort de clarté qu'il manifeste dans sa rédaction comme dans sa présentation est tel que le lecteur a moins peur de s'aventurer dans des analyses dont vous ne pouviez pas cacher la complexité. Ensuite, sans prétendre produire une phonologie globale et sans doute impossible du berbère, et tout en faisant la part belle aux parlers du sud marocain (ce qui me réjouit !), vous avez réussi à élargir l'horizon en incluant de nombreuses données qui proviennent d'autres régions. L'ouvrage s'impose ainsi comme un utile outil de travail. J'ai personnellement bénéficié de la place que vous faites à la recherche, puisque vous m'avez permis d'éditer à l'IRCAM une enquête linguistique qui dormait depuis longtemps dans mes cartons, d'où elle est sortie grâce à vous.

Pour terminer sur une note moins sévère et plus personnelle, j'évoquerai avec plaisir l'accueil que vous m'avez réservé chez vous à l'occasion d'une de mes dernières visites au Maroc et qui m'a permis de connaître votre famille. Vous rappelez-vous combien votre fils, alors tout jeune enfant, était stupéfait d'entendre un étranger dire « oreille » et « nez » en tachelhiyt ? Il m'a donné ainsi la satisfaction de croire que mes études laborieuses n'avaient pas été tout à fait inutiles.

Comme le dit le jardinier dans un apologue de votre pays, « un mot attire l'autre », *awal ar ilDi awal*, et je ne veux pas prolonger à l'excès mon propos. Mais il me fallait bien vous dire que je joins mon estime et mon amitié à celles dont vous recevez aujourd'hui tant de marques méritées.

Lionel Galand, décembre 2016

Hommage à Monsieur le Professeur Ahmed Boukous

Pr. Ahmed Sabir
Ex-Doyen FLSH / Université Ibn Zohr-Agadir

Monsieur Le Recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazighe,

Chers collègues enseignants-chercheurs,

Chers invités,

Chers étudiants doctorants et étudiants,

Cher auditoire,

Bonjour.

Puisqu'un empêchement de force majeure m'empêche de satisfaire, comme il se doit, la promesse que j'ai faite au Comité Organisateur de cet évènement scientifique d'être au rendez-vous de ce matin et de participer présentiellement à l'hommage organisé en l'honneur de mon Professeur, mon Collègue et mon Ami le Professeur Ahmed Boukous, pemettez-moi, mesdames et messieurs, de vous adresser ces quelques propos en guise de témoignage, sachant que Monsieur le Recteur Ahmed Boukous, au vu des ses innombrables qualités d'abord humaines, mais également ses qualités d'enseignant chercheur marocain PRECURSEUR dans plusieurs domaines pédagogiques et de recherche scientifique, et notamment dans le domaine de la langue et de la culture amazighes, mériteraient à elles-seules un colloque entier ; et c'est d'ailleurs là, à mon sens, un autre projet d'avenir.

Ceci dit je pense, voire je suis convaincu que le fait de rendre hommage à une personnalité marocaine d'un tel calibre scientifique et référentiel, en l'occurrence Monsieur Le Professeur Ahmed Boukous, n'est en somme que rendre à César ce qui est à César et à plusieurs égards.

J'ai eu personnellement la chance et à la fois le plaisir d'entendre parler de l'arrivée d'un tout jeune professeur, originaire du Souss, fraichement lauréat de l'Université française, nommé au Département de Langue et Littérature françaises de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Mohammed V de Rabat, alors que je préparais ma Licence au Département d'Espagnol de la même institution.

Cette donne fut alors pour moi, ainsi que pour de nombreux étudiants soussis comme moi, une véritable aubaine, car déjà le nom Professeur Ahmed Boukous

supposait pour nous, qui venions d'atterrir à Rabat, une lumière au bout du tunnel de notre récente et douteuse carrière universitaire en cours. C'était si vrai que nous, *gadiris* du Département d'Espagnol, nous ne pouvions pas cacher notre jalousie envers les étudiants du Département de Français qui le côtoyaient au moins deux fois par semaine, surtout dans le cours « magique » de sociolinguistique appliquée à l'amazighe, tellement il était apprécié par tous et nouveau pour tous. Et puisque je partageais l'appartement avec au moins un étudiant dudit département de Français, mes amis et moi, nous profitions de longues soirées d'hiver pour parler tout simplement « sociolinguistique » avec des illustrations du corpus de l'amazighe. Ce fut ainsi que les contenus du cours du Professeur Boukous, ainsi que de ses articles et toutes ses publications faisaient l'objet de nos débats parallèles à domicile, mais aussi –quand nos moyens matériels le permettaient- sur les terrasses des cafés de l'Aguedal, de l'avenue Mohamed V, ou encore de l'Avenue Allal ben Abdallah.

Nul surprise donc si les étudiants, garçons et filles, en fin de Licence ou de DEA (Master de l'époque) comme ce sera aussi le cas pour le Doctorat du Troisième Cycle et du Doctorat d'Etat, se bousculaient autour du Professeur Boukous pour mériter de le voir superviser leurs Mémoires, leurs recherches et leurs thèses dans ce domaine privilégié.

Ce fut tout simplement ainsi que les « graines » de l'approche linguistique de la langue et de la culture amazighes commençaient bel et bien à germer dans les arcanes de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Mohamed V de Rabat, non sans quelques fâcheux obstacles.

Mais je ne peux omettre que l'impact des recherches scientifiques et des approches linguistiques et culturelles du Professeur Boukous débordait largement du simple Département de Langue et Littérature Françaises pour atteindre, entre autres, celui du Département d'Espagnol où le contact des langues, également professé par le Professeur Boukous, m'a inspiré personnellement l'idée de préparer mon mémoire de Licences sur « Les emprunts linguistiques espagnols dans le tachelhit d'Agadir ».

Des décennies s'écoulèrent … .

Le sursaut le plus marquant que je puisse citer à cette noble, heureuse et à la fois solennelle occasion, en occurrence l'Hommage au Professeur Boukous, allait voir le jour près de trois décennies plus tard. J'aurais pu m'en tenir d'ailleurs dans cet hommage à ce fait seul, si décisif et si important qu'il est pour la langue et la culture amazighes au Maroc aussi bien dans le présent de l'époque que dans son futur.

Nommé par Sa Majesté Mohammed VI comme second Recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazighe après le Rectorat du Professeur Mohamed Chafik, et comptant entamer à la tête de l'IRCAM une large connexion et une ouverture sur les institutions universitaires de par le Royaume, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir, dont j'étais doyen à l'époque à l'Université Ibn Zohr d'Agadir, eut le privilège et la chance d'être la première institution universitaire au niveau national à signer une convention de coopération avec l'IRCAM, convention stipulant, entre autres, la mutualisation des moyens humains et matériels des deux institutions, notamment dans les domaines pédagogique et scientifique.

Certes, cette convention allait être suivie par d'autres signées avec des institutions similaires de notre pays ; mais pour Agadir, ce fut un peu plus, elle marquait le tout premier embryon du tout premier Département de La Langue et de la Culture Amazighes au niveau national, qui allait voir le jour justement à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir.

Mais une fois de plus, et pour rendre encore mieux à César ce qui est à César, j'affirme que ledit embryon du Département de Langue et Culture Amazighes ne pouvait aucunement fonctionner, ni croître, ni voir sa base consolidée, sans l'inconditionnel appui de l'IRCAM, avec le Pr. Boukous à sa tête ; croître et prospérer grâce à l'assistance en formation de nos enseignants *in situ*, à l'appui direct en cadres pédagogiques spécialisés assurant des cours et réalisant des séminaires avec examens comptabilisés, et encourageant la recherche scientifique et culturelle.

Professeur Ahmed Boukous ;

L'Hommage qui vous est aujourd'hui rendu est loin d'être un simple fait de protocole. C'est la volonté ferme de vos pairs et disciples à laquelle nous unissons pour vous dire haut et fort :

« MERCI SIDI HMAD POUR VOTRE MAGNIFIQUE LABEUR !».

Hommage au Pr. Ahmed Boukous

Khadija Mouhsine
FLSH / Université Mohammed V - Rabat

Je ne tenterai pas une genèse du parcours de mon collègue et ami, Ahmed Boukous, j'en suis bien incapable, et ce serait trop long, je m'arrêterai juste à quelques points saillants qui ont marqué ce très riche et exceptionnel parcours et à certaines étapes dont je puis témoigner puisqu'elles font partie d'un vécu professionnel partagé.

Vous avez tous unanimement salué en Ahmed Boukous l'homme, le chercheur, le professeur, le recteur, l'homme de principes et de conviction ; le savoir et la science ont renforcé sa rigueur légendaire (j'en parlerai en évoquant son mandat de Chef du Département de Langue et littérature françaises à titre d'exemple).

Pourtant, rien ne prédisposait Ahmed Boukous à ce destin exceptionnel. Si Ahmed est né à Lakhsass, village sis dans la région de Tiznit, c'est le chemin le plus loin de l'arrivée dans tous les sens de l'expression. Quand on vient de là, atterrir dans une école est presque déjà un accident de l'histoire. Et c'est pourtant de l'école que tout est parti, surtout après avoir débarqué à Agadir. Seulement voilà, le 29 février 1960, c'est le terrible tremblement de terre qui anéantit la ville et notre enfance avec et notre avenir avec ; je dis notre car leur maison est à quelques encablures de la nôtre dans le même quartier mais à l'époque je l'ignorais. Quand on a vécu ce terrible traumatisme, on est marqué pour la vie, on a déjà enfant, vécu la fin du monde, c'est du moins ainsi qu'on se figurait l'apocalypse, après cela les chances de s'en sortir je ne sais pas si elles vous effleurent.

Mais heureusement, il y a l'école, l'école publique qui dans le temps était un véritable ascenseur social pour les meilleurs de ses enfants. Collège, lycée, cette vénérable institution, la faculté des Lettres de Rabat et plus précisément le Département de Français où je croise en tant qu'étudiante si Ahmed, une ou deux promotions après.

C'est à Paris que je retrouve à nouveau Si Ahmed lui, achevant une thèse en linguistique, et moi, continuant ce qui me semblait un parcours logique dans la ligne droite de ma formation, une thèse en littérature française.

Par un heureux hasard, j'ai assisté en 1974, à l'université à Paris dans une salle de la Sorbonne, à la soutenance de la thèse de M. Boukous, heureux hasard dis-je et pour cause :

- C'était la première fois que j'assistais à une soutenance sur le berbère (c'est le mot en usage à l'époque dans les universités occidentales), je pense que

c'est même la première fois qu'un chercheur marocain investit ce domaine de recherche pour un tel titre académique.

- Dirigée par feue Germaine Tillon, la thèse a donné lieu à un débat très intéressant et presque houleux entre les membres du jury, les linguistes et les sociologues et/ou anthropologues voulaient chacun tirer la couverture vers leur discipline respective pour y inscrire le travail de Boukous. Il est curieux que ma mémoire ait conservé intact cet épisode, il est par ailleurs éclairant sur l'histoire des disciplines, car derrière le côté anecdotique, cela signifiait bien que la sociololinguistique n'était pas encore un champ ou une discipline autonome dans l'université française.
- J'avais aussi compris que Boukous avait travaillé sur un corpus littéraire en Tachelhit, des contes qu'il a recueillis. Présentés ainsi comme Littérature avec une majuscule, m'a sûrement perturbée, car voilà que toutes ces histoires du répertoire de mon grand-père et qui ont bercé mon enfance n'étaient peut-être pas que des histoires pour enfants, mais de la littérature. Plus tard après avoir achevé ma thèse et enseigné la littérature française dans cette honorable institution mère, la faculté des Lettres de l'université Mohamed V, je vais moi-même entamer un virage et inscrire une thèse d'Etat sur la littérature amazighe, Ahmed Boukous a donc été sans le savoir la raison de cette autre étape dans mon propre parcours scientifique et professionnel. Sollicité par l'université de Toulouse, il m'a fait d'ailleurs l'honneur de compter parmi les membres du jury devant lequel j'ai soutenu ma thèse d'Etat en 1992. Tournant dans mon parcours professionnel car jamais je n'aurais imaginé à la fin de ma carrière enseigner parallèlement à la littérature française, la littérature amazighe orale et écrite et l'investir comme champ de recherche, diriger des travaux dans le domaine. Je le remercie donc pour cet apport majeur.
- Au Département de Langue et Littérature Françaises, Ahmed Boukous a toujours joui du respect et de la considération de nous tous, ses collègues et pour cause, son sérieux, sa rigueur, ses compétences en tant que professeur, et en tant que chercheur en imposaient. Ses travaux contribuent à la notoriété de la Faculté et de l'université Mohamed V au niveau national et à l'étranger. Il a contribué à la formation de chercheurs et professeurs universitaires à travers les formations de troisième cycle qui ont connu, au gré des réformes des dénominations diverses (CEC, DESA, UFR, Filières de formation master ou doctorale) notamment ou principalement dans le domaine des études amazighes.
- Tout le monde –collègues et administration- se souvient du mandat de chef de Département de Langue et Littérature Françaises de Ahmed Boukous et pour cause, il a été marqué principalement par l'élaboration et l'adoption d'une charte du Département qui détaille les droits et les devoirs de chacun ainsi que les règles d'attribution de cours, de congés sabbatiques, de l'évaluation (réglementation du principe de la double correction des copies

d'examens et des mémoires) etc., en toute transparence et démocratie. On rebaptiserait cela aujourd'hui, un guide de bonnes pratiques mais à l'époque les principes d'assurance qualité n'avaient pas encore fait leur apparition dans l'enseignement supérieur.

Ahmed Boukous a consacré plus de quarante ans déjà à la langue et culture amazighes à travers ses études, son enseignement, ses publications, son encadrement, ses responsabilités, mais pas seulement, il a aussi toujours œuvré pour la défense et la reconnaissance de cette composante de nos racines nationales jusqu'à l'officialisation de la langue, les étapes de ce combat et son couronnement ont été largement détaillées. Je tiens à rappeler dans ce cadre l'appui institutionnel et personnel de Ahmed Boukous, à la première formation académique en amazighe au sein de l'Université Mohamed V. En effet, Mme Fatima Boukhris et moi-même avons mis en place le master *« Langue et culture amazighes »* que j'ai dirigé jusqu'à mon départ à la retraite et qu'elle a dirigé après moi. Nous avions peu de ressources humaines endogènes mais beaucoup de volonté et la contribution de l'IRCAM a permis à cette formation d'atteindre à un niveau scientifique reconnu au plan national, cours, encadrement de mémoires, accueil de stagiaires, cours inaugural de M. Boukous, conférences, colloque, coédition d'ouvrages du Fonds de la Faculté (relatifs à la langue et à la littérature amazighes). Cette collaboration dont M. El Moujahid a été aussi partie prenante a été scellée par une convention entre les deux institutions. Cette expérience qui a contribué à la formation de deux promotions a été une réussite certaine, la preuve : presque tous les lauréats environ 35 travaillent, c'est dire que les besoins sont importants surtout lorsque la formation est sérieuse et crédible. Il nous restera à tous le regret que cette formation ne soit pas reconduite, l'expertise locale en a décidé autrement au prétexte que les ressources humaines étaient insuffisantes ! Mieux, la demande d'accréditation d'une formation doctorale Etudes amazighes, prolongement logique du master, a connu le même sort, le rapport éclairé d'un expert consigne qu'il n'est nul besoin d'une formation doctorale spécifique à l'amazighe, les thèses dans le domaine pouvant être préparées dans d'autres filières de langues ! C'est la réponse écrite qui nous a été transmise ! Autant dire que le malentendu d'aujourd'hui rejoint objectivement les résistances d'hier.

Il est important que la plus ancienne université marocaine, celle qui peut s'honorer de compter les premiers chercheurs sur la langue amazighe, Ahmed Boukous à leur tête, celle qui a abrité clandestinement les différents travaux sur la langue et culture amazighes comptent dans son offre de formation le domaine de l'amzighe comme discipline scientifique de formation, ce serait d'ailleurs le meilleur hommage que l'institution rendrait à Ahmed Boukous.

J'ai eu la chance de travailler à plusieurs reprises avec mon ancien collègue dans des commissions nationales sur l'enseignement, l'évaluation, les langues, je ne citerai que les deux dernières : Le *comité scientifique sur les* langues, auprès du Conseil Supérieur de l'Enseignement mis en place par feu Meziane Belfquih ou encore tout récemment la Commission chargée de l'élaboration du texte de loi instituant le *Conseil National des langues et de la Culture* qui a rendu sa copie en

février dernier. J'évoque ce contexte où le travail fut parfois hebdomadaire avec des enjeux majeurs, pour témoigner du rôle que Si Ahmed Boukous y a joué, toujours écouté y compris par ses adversaires, son point de vue respecté parce qu'il n'est pas dans une posture, défendant ses convictions sans concession appuyées sur l'argumentation et la compétence scientifique en dehors des polémiques stériles.

Je voudrais enfin ajouter un mot pour conclure cet hommage et caractériser le parcours de Ahmed Boukous comme étant celui d'un humaniste. Son rapport à la linguistique en général, ainsi qu'à la défense et promotion de l'amzighe ne s'est jamais départi de cette dimension. Il le rappelle à chaque étape dans chacun de ses ouvrages

- il me semble que chez lui, la langue ne peut se concevoir sans le rapport à l'homme et à la société. Cette perspective traverse l'ensemble de son oeuvre : « La langue est à étudier comme un fait social » écrivait-il déjà en 1977 et il postule « l'existence d'une relation de nature dialectique entre la société (soussie), sa culture et son langage »[1]. Et on peut lire dans son dernier livre *Revitalisation de la langue amazighe* [2] « La langue n'est pas seulement un code permettant l'interaction verbale entre les allocutaires, elle est aussi un indicateur du développement cognitif de l'individu...c'est pourquoi elle est vécue comme un foyer de cristallisation identitaire dans la formation affective de l'individu et dans sa socialisation »
- Dans cet intéressant ouvrage, Boukous attire l'attention sur la « situation de précarisation avancée qui a caractérisé l'amazighe pendant longtemps du fait de son statut de langue minorée » Ce constat objectif n'est cependant pas une fatalité explique-t-il, si le nouveau statut de l'amazighe, devenue langue officielle est un acquis majeur, il n'est pas suffisant en soi. Aussi Boukous interpelle-t-il les différents acteurs : institutions, chercheurs, acteurs sociaux, rappelant la responsabilité de chacun et de tous dans le processus de sauvegarde et de pérennisation de la langue et de la culture amazighes. La notion de *revitalisation* qu'il utilise et qui figure d'ailleurs dans le titre de l'ouvrage est essentielle dans ce processus de pérennisation « Il est remarquable de noter dit-il, à travers l'histoire de l'humanité que la pérennité des langues et des cultures est en corrélation positive avec le degré d'engagement et d'implication volontaires et conscients des communautés. »[3]

Je lui souhaite une suite de parcours toujours aussi riche parce que la langue et la culture amzighes en ont besoin, mais pas seulement, parce que le Maroc aujourd'hui encore plus qu'hier en a besoin.

---

[1] A. Boukous (1977), *Langage et culture populaire au Maroc*, Dar El Kitab, Casablanca, p.27.

[2] A. Boukous (2012), *Revitalisation de la langue amazighe, Défis, enjeux et stratégies*, Publication de L'IRCAM, Série Etudes n°12, p. 5.

[3] *Ibid* p. 136.

Un Professeur pour l'éternité …

Ouafaa Marsil
FLSH / Université Mohammed V - Rabat

Je commencerai, tout d'abord, par rappeler cette belle parole de l'historien américain, Henry Brooks Adams (1838-1918), qui disait qu'« un professeur affecte l'éternité. Il ne peut jamais dire où son influence s'arrête. »

A travers ce simple témoignage d'une chercheuse et disciple du Maître et malgré la contrainte du temps imparti, j'essaierai de montrer, à défaut de démontrer, comment l'Éminent Professeur Ahmed Boukous représente si bien le " professeur qui affecte l'éternité".

Ensuite, je voudrais, comme préambule à mon témoignage, remercier ma collègue et amie, Mme Fatima Boukhris, co-organisatrice de ce colloque, de m'avoir donné l'opportunité de participer à cette séance de témoignages en l'honneur de notre Professeur Ahmed Boukous. C'est, il va sans dire, une immense responsabilité que je ne peux, en tant qu'ancienne étudiante du Professeur, qu'assumer avec honneur et grande émotion.

En effet, je ne voulais point laisser passer cette belle occasion de rendre hommage à notre cher et exceptionnel Professeur, qui nous a tant appris et tant donné, avec la passion et l'abnégation de l'enseignant et du savant.

Il est vrai que certains témoignages ont cherché à mettre l'accent, et sur l'envergure du grand linguiste et sociolinguiste, et sur le combat du militant qui a, depuis toujours, œuvré pour la réhabilitation de la langue et de la culture amazighe. Il est à noter, par ailleurs, que d'autres ont choisi de mettre en exergue le rôle du Professeur Ahmed Boukous en tant que Recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazighe. Il reste, cependant, évident que toutes les interventions ont honoré la personne qui a tant donné à la recherche scientifique en sciences du langage, par ses travaux et ses écrits, à la fois au sein de notre établissement de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, et au sein de l'Institut Royal de la Culture Amazighe.

Pour ma part, je voudrais essentiellement rendre hommage au Professeur pédagogue, à la fois en tant qu'enseignant et en tant qu'encadrant de travaux de recherche. En effet, j'ai eu le grand privilège d'avoir figuré parmi ses étudiants dans les cursus de Licence et de Formation des Formateurs et d'avoir été encadrée par ce grand Professeur dans mes travaux de recherche, profitant de son savoir et

de son érudition au quotidien. Aussi, souhaiterai-je le remercier, très chaleureusement, encore une fois, pour l'efficience de sa méthode d'enseignement car, comme l'a dit Mark Van Doren de son côté, "l'art d'enseigner est l'art de favoriser la découverte."

Je ne puis m'empêcher de mesurer, à tout instant, la chance que nous avons eu d'être accompagnés par ce grand Professeur, pendant notre cursus de Licence, depuis les premiers enseignements en phonétique jusqu'à notre initiation aux fondamentaux de la phonologie générative, et ce, à l'époque où la phonologie, en troisième année de Licence, n'était pas encore une discipline de spécialité, mais une matière obligatoire pour tous. La phonologie, discipline ardue et très technique, et, somme toute, assez rébarbative pour un grand nombre d'étudiants, devenait avec lui d'une grande simplicité et d'une évidente clarté. Assister à ses cours devenait un réel plaisir.

C'était, sans conteste, un professeur hors pair, qui a toujours impressionné ses étudiants, par son intégrité intellectuelle, sa rigueur scientifique, son sérieux dans le travail et son professionnalisme éprouvé. Ses qualités scientifiques et humaines ainsi que sa modestie nous ont, d'ailleurs, tous, profondément marqués et nous ont servi d'exemples.

Je voudrais, également, lui exprimer toute ma gratitude, pour avoir guidé mes premiers pas dans le domaine de la recherche scientifique en me faisant bénéficier à la fois, de son savoir, de la finesse et de la pertinence de ses observations et ce, depuis l'élaboration de mon mémoire de Licence jusqu'à celle de mon diplôme d'études supérieures, en passant par les travaux et mémoires du Cycle supérieur de la Formation des Formateurs.

J'ai donc eu l'immense plaisir de travailler sous sa tutelle pendant toutes ces années de recherche. Et il a toujours été, un encadrant très investi, pointilleux, toujours disponible, bienveillant et à l'écoute de tous les intervenants pendant les séances de discussion du séminaire de phonologie. Il a été le grand Professeur, qui nous a permis, en tant qu'apprentis chercheurs, de perfectionner nos compétences dans le relevé et l'analyse des data de corpus et de développer, chemin faisant, notre raisonnement critique, nous amenant *de facto* à dépasser en permanence nos limites, car il a été un directeur de recherche très exigeant et très méticuleux, état de choses qui a, d'ailleurs, raffermi en moi le goût de l'excellence dans le travail et de la perfection méthodologique. Aussi, lui serai-je, à jamais, très reconnaissante pour toutes ces qualités qui m'ont permis de m'enrichir aussi bien sur le plan professionnel, pédagogique que humain.

Je tiens donc à le remercier, encore une fois, à travers cet humble témoignage, pour tous les efforts déployés, le temps consacré et l'intérêt manifesté à chacun d'entre nous. Aussi, je le salue très sincèrement, en mon nom et au nom de toutes les personnes qu'il a formées.

Avoir eu le Professeur Ahmed Boukous, comme enseignant et encadrant de haut niveau, a non seulement été très formateur et bénéfique pour mon cursus, mais a eu également, un impact décisif, sur mon choix de carrière, de linguiste phonologue, car il a su me transmettre la passion de cette discipline qui s'intéresse à la face sonore du langage et à laquelle je suis devenue très vite attachée.

C'est ainsi que, le jour où le Professeur Ahmed Boukous a quitté notre Département de Langue et de Littérature Françaises pour participer à la mise en place de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, puis, pour en devenir le Recteur, il a laissé un grand vide au sein de notre communauté de linguistes qui, à ce jour, n'a jamais pu être comblé !

Mes hommages appuyés, cher et Éminent Professeur !

Conférence inaugurale

Hapax
Itinéraire d'un chercheur citoyen

Pr. Ahmed Boukous
IRCAM

Prolégomènes

Tout individu a besoin d'équilibre pour vivre en harmonie avec lui-même, avec ses proches et son environnement. Cet équilibre se réalise dans l'espace d'un « polygone de sustentation », représenté par une surface qui maintient l'individu dans un état d'équilibre, en contact avec le sol, avec le réel. Ce polygone est formé de points de repère qui représentent autant de fils qui tissent les interconnexions de notre net, notre réseau relationnel, notre filet de secours dans les moments de bonheur, de succès et dans les moments de doute, d'adversité…Chacun de nous a son « polygone de sustentation », fondé sur les données de son histoire personnelle, de ses expériences, du hasard qui fait bien ou mal les choses. Il repose aussi sur les choix que l'on fait et qui composent avec le déterminisme social et la détermination de l'auto-conscience. Mon « polygone de sustentation » se réduit à un carré, mon « carré magique ». Pour rappel, en mathématiques, un carré magique comprend des nombres disposés de telle sorte que leurs sommes sur chaque rangée, sur chaque colonne et sur chaque diagonale soient égales. Les éléments qui composent le carré magique forment une chaîne vertueuse de valeurs qui établit l'équilibre symbolique de l'individu. Le mien est fondé sur trois vertus : la connaissance, le partage dans l'engagement social et l'équilibre émotionnel, ma valeur cardinale.

La connaissance comme valeur

Dans un pays comme le nôtre où l'analphabétisme sévit tel un fléau endémique et où la culture dominante se ressource dans le traditionalisme, l'école doit constituer un espace d'appropriation du savoir et de la connaissance pour tous, pour la libération de l'esprit et pour le progrès.

Au commencement, l'école publique

L'école a été pour les premières générations de l'indépendance du pays, notamment celles issues des « classes populaires » en milieu rural et en milieu urbain, un incontestable espace d'éducation et de formation, comme elle a été un levier de mobilité sociale pour les filles et pour les garçons. L'école a ainsi joué un rôle fondamental dans la formation des élites et dans leur renouvellement. Le devoir de reconnaissance nous impose aujourd'hui d'être vigilants pour défendre l'éducation de tous et pour tous en tant que devoir de service public. Personnellement, je dois tout à l'école publique. Je n'ai pu y avoir accès qu'en ville, après avoir quitté mon bled natal où il n'y a que *timzguida*, l'école coranique. Elle a été pour moi un tremplin salutaire, sans lequel mon existence aurait tourné autrement ; indubitablement, j'aurais été happé par l'ignorance et par la précarité. Et pour être franc et peut-être un tantinet cynique, je dirai que cela s'est fait par un *coup du destin* fatal pour mon père et salutaire pour sa progéniture. J'y reviendrai plus tard.

Des bienfaits de la formation académique

Je dois à ma formation académique, à mes maîtres, une certaine approche des faits et une certaine méthode d'analyse, une approche fondée sur l'équilibre entre la compréhension macroscopique du rapport des faits de langue et de culture aux faits de société, et une méthode d'analyse patiente et méticuleuse des mécanismes de la structure immanente de la langue et des enjeux culturels. Au-delà de l'approche et de la méthode, je leur dois une philosophie, celles qui font de la langue et de la culture des produits sociaux et non des abstractions fantasmagoriques.

Le primat de la théorie

J'ai appris auprès des linguistes les fondements épistémologiques de la théorie linguistique, à savoir que les données langagières perçues au niveau des faits de surface propres à telle ou telle langue renvoient, en fait, aux principes généraux d'une grammaire universelle dont les grammaires particulières des idiomes ne sont que des instanciations. La tâche du linguiste est alors de découvrir ces principes et d'analyser les mécanismes de génération de ces instanciations. Les travaux de Noam Chomsky, surtout depuis *Aspects of Theory of Syntax* (1965), qui représente l'élaboration fondatrice de la théorie linguistique moderne et, ensuite The *Sound Pattern of English* (1968), qui est une application magistrale de sa théorie au composant phonologique de la grammaire de l'anglais. L'enseignement magistral que les chercheurs tirent des travaux de N. Chomsky est que la science est en

constante évolution; la grammaire générative depuis la fin des années 1950 a évolué continûment. Une belle leçon pour rappeler que les approches figées, rigides, dogmatiques relèvent de l'idéologie, pas de la science. Et j'ai appris auprès des sociolinguistes (William Labov, Louis-Jean Calvet), des sociologues (Pierre Bourdieu, Paul Pascon) et des anthropologues (Clifford Geertz, Paul Rabinow) l'importance que les objets symboliques sont au service de l'homme et non l'inverse.

Après l'obtention de la licence en langue et littérature françaises à l'Université Mohammed V et du diplôme de l'Ecole normale supérieure en 1967, j'ai été nommé à Rabat professeur de français au Lycée Moulay Youssef, un établissement prestigieux qui a accueilli les fils de l'élite citadine de Rabat et Salé durant la période du protectorat français. J'ai alors fait partie des premières générations de la marocanisation des enseignants. Puis ce fut l'expérience parisienne de 1970 à 1974 qui largement configuré ma carrière de chercheur. J'ai eu la chance d'être détaché à Paris en 1970 pour poursuivre des études supérieures en vue de l'obtention du grade de docteur. J'ai vite compris la nécessité de me recycler en linguistique ; j'ai donc postulé pour préparer à la Sorbonne la licence de linguistique générale et comparée dans le giron du fonctionnalisme auprès d'André Martinet et ses condisciples, notamment D. François, F. François. Après quoi, je me suis orienté vers l'école générative à l'Université de Paris VIII où j'ai été initié par des maîtres comme Pierre Encrevé, François Dell, Elisabeth Selkirk et Nicolas Ruwet ; j'y ai obtenu la maîtrise de linguistique. Parallèlement, j'ai passé le diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes sous la houlette de Mme Germaine Tillion en ethnologie du Maghreb et du Sahara puis une thèse de doctorat de troisième cycle soutenue en 1974 au Département des Sciences Sociales de l'Université René Descartes. Cette thèse, consacrée à l'étude sociolinguistique de la tradition orale amazighe, a donné lieu à une publication intitulée *Langage et culture populaires au Maroc (1977).* De retour au pays, j'ai exercé à la Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Mohammed V à Rabat en qualité d'enseignant chercheur de 1974 à 2001. Entre 1978 et 1987, j'ai préparé et soutenu une thèse de doctorat d'Etat en sciences du langage à l'Université Paris VIII, thèse dédiée à l'étude de la phonologie de l'amazighe et publiée en 2008 sous le titre *Phonologie de l'amazighe.* Le travail accompli est intéressant parce que l'étude de fragments de la phonologie de l'amazighe a été un excellent apprentissage de la rigueur de la démarche analytique. Cet exercice m'a fait progressivement prendre conscience de la question de l'unité et de la diversité dans la grammaire de l'amazighe, en conduisant à la rupture avec l'héritage de la période coloniale en matière de « dialectologie berbère ». Cela ne veut aucunement dire que les monographies réalisées durant cette période soient nulles et non avenues ; de fait, elles ont permis, notamment les descriptions morphosyntaxiques de certaines parties du discours dues aux grammairiens et aux philologues comme les Basset, Emile Laoust, Destaing et, plus récemment, Lionel Galand. Ces devanciers ont fourni

aux générations ultérieures de linguistes une base solide pour mener leurs propres recherches dans le cadre de nouveaux courants de la linguistique moderne. C'est pour dire que, comme dans tous les domaines de la connaissance, il faut se garder de « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Je tire de cette expérience, tout au long du sentier de la connaissance, un enseignement majeur : la rigueur scientifique s'apprend auprès des maîtres de l'art; sa maîtrise est le fruit d'un apprentissage lent, patient, parfois douloureux, mais toujours gratifiant.

L'exigence du terrain social

Paradoxalement, tout en restant dans le même paradigme théorique, je me suis tourné vers la sociolinguistique dont l'appréhension des faits langagiers en contexte social prend le contrepied des fondements épistémologiques de la théorie générative, notamment l'assertion selon laquelle l'objet premier de la théorie linguistique est l'étude de la compétence du locuteur natif connaissant parfaitement sa langue et appartenant à une communauté linguistique supposée homogène. Ma source d'inspiration trouve son origine dans les travaux de William Labov consacrés à l'analyse du vernaculaire noir américain. A l'opposé des prémisses de la théorie de N. Chomsky, W. Labov développe une nouvelle approche des faits langagiers en soulignant que toute communauté linguistique est foncièrement hétérogène, que toute langue est animée par une variation inhérente, structurée et régulière et que le sujet de la linguistique doit être un locuteur en interaction verbale dans le contexte social et non un locuteur-auditeur abstrait. La nouvelle approche « remet la linguistique sur ses pieds » en réintroduisant le social dans son périmètre d'étude. Cette *assomption*, qui pourrait relever du truisme, est en fait une véritable déclaration anti-structuraliste. En effet, dans son *Cours de linguistique générale* (1916), Ferdinand de Saussure définit la linguistique comme une discipline ayant "pour unique et véritable objet l'étude de la langue en elle-même et pour elle-même ». Ainsi, pour avoir le statut de discipline scientifique, selon le maître genevois, la linguistique doit étudier le système de la langue, sa structure immanente, stable et homogène, sa charpente sonore, sa structure morphosyntaxique et les processus de dérivation de son lexique, indépendamment des facteurs externes de son fonctionnement comme le temps, l'espace, la culture, le contexte social, l'état psychologique des interlocuteurs, la relation de la langue au pouvoir, etc. Elle doit aussi avoir pour objectif unique la connaissance de la langue pour elle-même, et non de servir d'appoint à d'autres disciplines comme l'histoire, la géographie, l'anthropologie, la psychologie, la politique, etc. Cette restriction de l'objet de la linguistique est, selon de Saussure, la condition même de la scientificité de la nouvelle discipline. Or, les travaux de W. Labov sur le vernaculaire noir américain ont montré que la variation est inhérente à ce système linguistique, que les phénomènes à l'œuvre dans sa phonologie, sa morphosyntaxe,

son lexique et sa pragmatique sont instables, irréguliers, hétérogènes et que la performance des locuteurs du *Black English* est socialement structurée.

Dans mon itinéraire personnel, l'enseignement tiré de l'approche « sociolinguistique variationniste » a conduit à la prise en compte de l'importance du social dans l'étude du langage en empruntant plutôt la voie de la sociologie du langage, d'abord à la manière de W. A. Stewart (1970) qui fournit un modèle de description du multilinguisme, avec ma contribution inaugurale à la sociolinguistique marocaine « Profil sociolinguistique du Maroc » (1979), ensuite à la manière de Bourdieu (1982) qui analyse l'économie des échanges linguistiques, avec mes travaux sur le marché linguistique et la violence symbolique dans *Langues, culture et société au Maroc* (1995), de J.-A. Fishman (2000, 2006) sur les langues en danger avec ma somme *Revitalisation de la langue amazighe. Défis, enjeux et stratégies* (2012) et à la façon de E. Haugen (1966) avec mon *Essais sur la politique et l'aménagement linguistiques* (2018). Mon sentiment général est que, si mes travaux de sociolinguistique ont été utiles à certains chercheurs, il me semble qu'ils n'ont été reçus que d'une manière mitigée par la communauté des chercheurs dont certains ont toujours développé un réflexe de rejet pour des raisons idéologiques tenant de l'amazighophobie, et d'autres qui considèrent, à tort, que mes travaux et ceux d'autres chercheurs œuvrant dans la même veine sont empreints d'idéologie, ce qui limiterait intrinsèquement leur valeur scientifique. Ce genre de stratégie de lutte symbolique dans le champ scientifique et culturel a pour but de disqualifier des adversaires supposés en déclarant illégitimes leurs contributions académiques. Ce phénomène est bien analysé par P. Bourdieu dans son ouvrage *Homo Academicus* (1984) sur la construction des espaces de position des universitaires, ce qu'il appelle « la structure de la distribution des différentes espèces de pouvoir ». Au Maroc, ce n'est que récemment, avec la constitutionnalisation de l'amazighe, que cette tendance commence timidement à s'ouvrir sur l'amazighe.

Mes travaux dans le domaine de l'analyse de la domination symbolique au plan culturel sont inspirés des analyses de P. Bourdieu (1974, 1980) et des thèses lumineuses de A. Khatibi sur la pensée de la différence. Dans ce courant, j'ai produit quelques contributions, à mon sens significatives ; je citerai *Langage et culture populaires au Maroc* (1977), *Dominance et différence. Sur la gestion de la diversité culturelle* (2017) et *Essais sur les enjeux culturels* (2018). Ce nouveau courant s'ouvre progressivement sur la culture des modes alternatifs de pensée et de positionnement, après la déconvenue des modèles et des paradigmes antérieurs. La connaissance de la réalité linguistique et culturelle à partir des données empiriques recueillies sur le terrain a joué un rôle important dans ce revirement.

Le partage et l'engagement social et intellectuel

Je voudrais ici rappeler que le linguiste a le devoir de servir la société, pour le bien et le progrès, sans grandiloquence, en toute modestie, en toute sobriété. La problématique ici évoquée est celle du rapport de la science et de la connaissance à l'action sociale. Sur cette question les positions des chercheurs sont partagées. Certains considèrent qu'il faut établir un départ drastique entre l'engagement social et intellectuel, et la recherche scientifique. L'exemple de N. Chomsky est bien connu à cet égard; il a toujours pris le parti d'éviter l'interférence entre son travail de linguiste pur et son engagement militant en faveur de la démocratie et des dominés (par exemple les Vietnamiens et Palestiniens). Il s'en est souvent expliqué notamment dans ses dialogues avec Mitsou Ronat (1977). En revanche, d'autres chercheurs estiment que la recherche scientifique ne peut être séparée de l'engagement du chercheur.

L'expérience labovienne

L'expérience de W. Labov en tant que chercheur socialement engagé mérite d'être considérée parce qu'elle constitue un cas d'école. En analysant les données du vernaculaire noir américain (VNA) à New York, Labov a constaté que les locuteurs performent des énoncés d'un dialecte dont le système appartient à l'anglais tout en possédant un ensemble distinct de règles phonologiques, morphologiques et syntaxiques qui convergent sur de nombreux points avec d'autres dialectes de l'anglais. Pour lui, ce n'est pas un créole en synchronie. Certes, le VNA a intégré de nombreux traits de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe des dialectes du Sud des USA où ces populations ont vécu ; il porte en outre les traces de la filiation qui le rattache à un créole plus ancien apparenté aux créoles des Caraïbes ; enfin, il possède un système aspectuel développé qui le différencie du système des autres dialectes, et qui manifeste une évolution de sa structure sémantique. Mais en synchronie, le VNA est un dialecte de l'anglais, le dialecte spécifique à la communauté noire. Socialement, ce dialecte est jugé inférieur par l'*establishment* du système éducatif, notamment par les psychologues, dans la mesure où il est producteur de déficit scolaire pour les enfants issus de cette communauté. Selon eux, la solution pour faire sortir les enfants victimes du préjudice dû au dialecte et à la culture de leurs parents consiste à les extraire de leur environnement. Pour W. Labov et ces collaborateurs, la différence n'est pas de l'ordre de l'infériorité, le fait est que les Noirs parlent l'anglais mais différemment des Blancs aisés. Il s'engage dans une étude commanditée par *l'Office of Education* dans le but de démontrer que les élèves noirs ne doivent par être évalués en classe sur la base des normes de l'anglais standard. C'est ainsi que le sociolinguiste met sa science au service d'une cause sociale. *In fine*, il considère que c'est l'entrée des linguistes noirs dans la recherche sur le VNA qui a donné du

poids aux résultats et constitué un événement important dans le renouvellement de la communauté scientifique. En outre, les parents des enfants noirs intentent un procès à Ann Arbor contre l'école ségrégationniste, le procès s'achève par la reconnaissance de l'intégrité de la communauté noire et par la recommandation de programmes spécifiques au VNA et à la culture noire. C'est là le résultat de l'engagement social du scientifique. Les diverses limitations de l'expérience font que la situation scolaire des enfants noirs issus de milieux pauvres n'a pas changé qualitativement, ils sont au fond de la classe, enregistrent des performances faibles, tombent le plus souvent dans la délinquance et peuplent majoritairement les prisons. Ce n'est pas non plus une question de pigmentation de la peau puisque des étudiants noirs issus de la classe moyenne réussissent brillamment leurs études et leur carrière professionnelle. C'est bien la preuve qu'il s'agit d'une question d'appartenance de classe sociale. Que peut y faire un sociolinguiste ?

Mon expérience personnelle

La troisième vertu pour moi, c'est le partage à travers « le compagnonnage », dans le sens de réseau de transmission des savoirs, des savoir-faire, des valeurs, et des modes d'organisation, de solidarité, de soutien entre compagnons de route. Le fait d'avoir été accompagné, encouragé et soutenu par mes éducateurs et mes formateurs m'a considérablement aidé dans ma vie d'apprenti chercheur et d'enseignant en herbe. Parmi mes bienfaiteurs, je mentionnerai mes maîtres qui ont officié dans le département de langue et littérature françaises de l'Université Mohammed V, et ceux des universités parisiennes que j'ai mentionnées plus haut. Ma dette est non moins grande à l'égard des chercheurs qui m'ont encadré lors de mes séjours en recherche postdoctorale aux USA. Je citerai notamment Elisabeth Selkirk de l'Université du Massachusetts à Amherst et William Labov et Daniel Wagner de l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie.

De mon côté, poursuivant les valeurs du compagnonnage, le fait d'avoir servi plusieurs générations d'étudiants nationaux et subsahariens à la Faculté des Lettres de Rabat (entre 1974 et 2001) m'a facilité la compréhension de certains phénomènes liés à des variétés de l'amazighe, ceux liés à l'arabe standard et à l'arabe dialectal, au français du Maroc, au pular, au soninke et au wolof. Je dois aussi mentionner que l'émulation au sein du groupe de recherches interdépartemental, pendant près de deux décennies, a été extrêmement bénéfique à ma formation. C'est pour moi, aujourd'hui, l'occasion de remercier mes professeurs, mes collègues et mes étudiants. Je salue avec humilité et gratitude ceux qui sont, aujourd'hui, présents parmi nous pour honorer la formation et la recherche sur nos langues nationales, et pour créer les conditions de la transmission de la connaissance à la relève, que je salue le chapeau bas.

Sur un autre plan, et pour une modeste part, je souhaiterais souligner que je suis convaincu que la langue et la culture n'existent que par et pour les femmes et les hommes qui les produisent, les utilisent et les valorisent à travers l'interaction sociale. Elles ne valent que par ce qu'elles offrent en tant que levier d'épanouissement, d'*empowerment*. La langue et la culture n'ont d'intérêt que si elles servent l'humain. En disant cela, je prends la précaution de me départir d'une vision ethnocentriste pouvant nourrir une identité folle par sa clôture.

J'ai été initié à l'exercice de l'action sociale grâce à des citoyens comme feu Aziz Belal, qui m'a ouvert les yeux sur la relation de la culture au développement (v. son texte inaugural *Les facteurs culturels du développement*); les "causeries" du salon de la Cité universitaire de l'Agdal, à la fin des années 1960, étaient en fait des sessions de formation politique destinées aux étudiants. J'y ai appris énormément sur la situation économique, politique et sociale du pays. Feu Belal ne cessait de citer Antonio Gramsci : " Instruisez-vous parce que nous aurons besoin de votre intelligence; agitez-vous parce que nous aurons besoin de votre enthousiasme; organisez-vous parce que nous aurons besoin de votre force". J'ai aussi été séduit par la théorie du développement inégal de Samir Amin. Les références à A. Gramsci et à S. Amin ont durablement marqué mon jeune esprit. Et c'est tout naturellement que j'ai été conduit à faire mes premières armes au *Parti de la Libération et du Socialisme* auprès de Moulay Ismail Alaoui, Abdelkébir Khatibi, Abdellatif Laâbi, Abraham Serfaty, et d'autres camarades. Cette expérience a été pour moi un grand privilège. Durant ma période parisienne, j'ai intégré la mouvance *Ila Al Amam* en compagnie de camarades dévoués à la cause du peuple marocain. J'ai modestement essayé d'être au service de mes concitoyens ouvriers émigrés. Je garde un souvenir indélébile des cours d'alphabétisation culturelle qui nous réunissaient. J'ai appris à leurs côtés ce que souffrir veut dire, souffrir de l'exploitation, de la mal-vie, de la misère sexuelle, de l'inculture... « L'aliénation » de la classe ouvrière n'est pas un vain mot.

A mon retour au pays, après une brève expérience politique dans la clandestinité, je me suis rendu compte que la ligne suivie était une ligne dogmatique et fortement marquée par l'idéologie panarabiste qui excluait la question amazighe tout en défendant "la cause du peuple sahraouie". Cette contradiction que je jugeais flagrante m'a conduit à quitter la mouvance en 1975. J'ai alors repris modestement mon engagement social et culturel dans le cadre associatif après les moments d'euphorie qui ont suivi la création de la première association culturelle amazighe en 1967, l'AMREC. La création de l'Association Université d'Eté d'Agadir (AUEA) a été un tournant dans la trajectoire du mouvement culturel amazighe; la Charte d'Agadir, élaborée en 1991 et approuvée lors d'une session de l' AUEA, a doté le mouvement d'un texte de référence où étaient déjà présents le principe de la constitutionnalisation de l'amazighe, la création d'un institut dédié à la recherche sur la langue et la culture, le développement d'un pôle médiatique d'expression

amazighe, et le développement durable du monde rural... Tout cela durant ce que l'on appelle "les années de plomb".

Aujourd'hui, dans un autre contexte, celui du processus de construction de la démocratie, de la promotion de l'amazighe à travers son institutionnalisation, je travaille avec des chercheurs (dont certains sont parmi nous aujourd'hui) et des administratifs (à leur tête M. El Moujahid que je salue). Après avoir servi durant trois décennies à l'université, je continue à œuvrer modestement avec mes collègues de l'IRCAM. La difficulté est grande et les enjeux énormes; l'amazighe devient une question politique qu'il faut gérer avec d'autres forces. L'exercice de la gestion, du plaidoyer et de la négociation qu'il faut mener de pair avec le travail académique sur la langue et la culture sont des tâches aussi exaltantes qu'ardues... Contribuer collectivement à faire de l'IRCAM une institution citoyenne performante dans son métier mérite la mobilisation des énergies pour un idéal commun.

A la gloire de Mère Courage

Je voudrais terminer mon intervention sur une note plus intimiste pour illustrer le troisième pilier de mon « carré magique », l'équilibre émotionnel. Ma première vertu est l'amour de ma Mère disparue en 2009, que Dieu ait son âme. Elle a veillé à mon bien-être et sur mon équilibre sa vie durant. Tôt, elle m'a sorti des affres de la vie du bled pour me mettre à l'école en ville. Elle s'est privée pour que je ne manque de rien. Par reconnaissance, je dédie cet hymne posthume, à celle qui a été pour moi la personnification de la figure mythique de Mère Courage. Je l'imagine encore me répétant:

"Mon fils, après le décès de ton père, dû à un accident de la route, on m'a rapporté son *aqrab* maculé de sang et vide. Tu devais avoir environ deux ans et j'étais enceinte de ton frère Brahim. Ton oncle paternel Lhoussaine et Sidi, mon frère, se sont entendus comme larrons en foire, ils ont partagé le pécule qui devait servir à ton père pour s'approvisionner à Casablanca. Je n'ai entendu parler de l'assurance que plus tard lorsque le *hakem* (officier des affaires indigènes) a exigé de tes oncles ma présence physique au tribunal. Ces mécréants ont alors dit : « Nos femmes ne doivent pas quitter la demeure conjugale. C'est *hchouma* chez nous ! ». Et c'est ainsi que nous avons été volés par ta propre famille et par la mienne. Soi disant parce que ton tuteur légal, c'est ton oncle paternel, et le mien c'est mon frère aîné. Deux mécréants qui ont usurpé les biens de deux orphelins et celui d'une veuve. Ce n'est pas ça *hchouma ?!* Mais *tagat,* la malédiction les a poursuivis jusqu'à leur mort.

Ton père a laissé des terrains agricoles, une grande maison, du bétail et de l'argent. Le mien aussi ; il a eu cinq enfants, deux garçons et trois filles, mais deux héritiers seulement ! Seuls les garçons héritent chez nous. Et c'est comme ça que tes oncles

ont tout partagé entre eux. Nous les filles, on n'a rien eu, ni avant notre mariage ni après. Avec ça, va me parler de droit et de justice ! La loi est du côté des hommes. Voilà tout. Nous avons essayé de nous plaindre ; on en a parlé entre filles mais mes sœurs étaient terrorisées par ton oncle aîné, Sidi. Nous les filles, nous l'appelions l'Ogre. J'ai bien essayé de réclamer mon droit auprès de tes oncles mais rien n'y a fait. Sidi, qui s'est bien servi, a invoqué la *hchouma* encore une fois en m'abreuvant d'insultes et en me traitant de « fille indigne » et de « fille ingrate » ; « tu as fait de notre famille la risée du village et de la tribu » n'a-t-il cessé de me crier dessus. Résultat : moi et mes sœurs, nous n'avons rien obtenu. Même pas une chambre pour moi et pour mes deux enfants. C'est une honte de ne pas avoir un toit dans une maison qui t'a vu naître. On se sent comme étrangers à la famille. C'est pourquoi je vais le moins possible aujourd'hui. Mes frères n'ont pas fait ça à cause de la pauvreté ni à cause de l'exiguïté de l'espace. Mon père a laissé des terres qui s'étendent du portail de la maison *Idbihi* jusqu'à l'arganier de *Mouloud*. Tu te souviens ? C'est vaste. Mes sœurs et moi, nous avons passé des années à faire les travaux domestiques, à couper du bois pour cuisiner et chauffer, à chercher de l'eau à la citerne ; nous avons participé aux labours, aux semailles et aux moissons. Seul le battage nous a été épargné, c'est une affaire d'hommes, dit-on. Je suis sûre que c'est pour nous empêcher d'évaluer la récolte et de réclamer notre dû. Maudits soient les usurpateurs des droits des veuves et des orphelins. Que Dieu le leur rende en enfer! Les maisons de tes oncles sont grandes. Dans chacune, il y a plusieurs chambres au rez-de-chaussée et *tamsrit* à l'étage, où je n'ai jamais mis les pieds d'ailleurs, si ce n'est pour y faire le ménage. En plus de cela, il y a des terrains réservés à leurs fils. Ainsi, tes cousins ont chacun un lot de terrain pour construire leur maison. Et vous, les enfants des sœurs, vous n'avez rien parce que vos mères ont été dépossédées de leur héritage. C'est comme ça dans toutes les familles que je connais, les filles sont purement et simplement déshéritées, soi-disant pour préserver le patrimoine familial. Les hommes décident de priver leurs sœurs de l'héritage, soi-disant pour éviter l'intrusion des belles-familles dans le partage du patrimoine familial. Que faire contre cette injustice ? Le Cadi se trouvait à Bouizakaren, à une journée de route à dos de mulet, au moins. J'ai essayé d'y aller une fois, j'ai rebroussé chemin au détour *d'Ag^{w}ni Nimgharen*. C'était trop risqué pour une femme seule. Et puis, tout le monde m'a dit que la loi de *l'azerf* est au-dessus de celle du *chraâ.* Bien sûr, le *chraâ* lui-même n'accorde à la fille que la moitié de la part de son frère, mais c'est mieux que rien du tout. Que veux-tu que je fasse contre la loi de mes frères ? !

Après le décès de ton père, que Dieu ait son âme, ma belle famille a tout fait pour me chasser de la maison conjugale. Surtout tes tantes paternelles, ces sorcières qui voulaient te retirer à moi, sans doute pour faire de toi leur berger. N'acceptant plus les vexations de ta famille et les insultes de tes tantes, j'ai décidé de quitter *Mireght* et *Imoujaren* pour retourner à mon village de naissance, chez moi à *Idjelloul*. J'ai fait le voyage avec l'aide de ma mère, ta grand'mère *Innaha,* que Dieu ait son

âme. La pauvre n'a pas été gâtée par la vie non plus puisqu'elle a été doublement privée de sa part d'héritage, d'abord par ses propres frères, alors qu'elle était fille d'une grande famille de *Taâchou,* et ensuite par ses propres fils après le décès de leur père Sidi Bihi, que Dieu ait son âme. Pour fuir *Imoujaren*, je m'étais entendue avec ta grand'mère pour venir à l'aube, à dos d'âne, de son village jusqu'à la maison de ton père. Moi, j'avais préparé mon barda la veille. Nous vous avons portés, toi et ton frère, sur le dos durant tout le trajet. Ça nous a pris une journée de trotte. Comment avons-nous été accueillies par nos frères ? Sidi, ton oncle Hmad, a été affreux, comme à son habitude. Il a hurlé, vociféré, tempêté. Il m'a dit : « Retourne à la maison de ton mari ! Tu n'as rien à faire ici ». J'ai rétorqué : « Je viens vivre avec mes enfants dans la maison de mon père ! » Voyant mon entêtement, il a fini par dire : « Entrez ! Que Dieu vous maudisse ! », en crachant à la face de sa mère et de sa sœur. Ton oncle Mohammad, était encore jeune. Tête basse, il nous a aidées à nous installer dans la vieille pièce qu'il partageait avec *Innaha*. A l'époque, il n'avait rien; lui aussi a été dépossédé de son héritage. Il n'a reçu sa part, à vrai dire la portion congrue, que lorsqu'il s'est marié. Il m'a donné l'impression d'être embarrassé devant mon insistance à réclamer mon droit. Mais, Dieu est témoin, il a toujours été bienveillant à notre égard…Cependant sans avoir rien fait de concret pour réparer le préjudice subi par ses sœurs, même après le décès de son frère aîné, l'Ogre. Alors, j'ai renoncé devant la loi des humains mais pas devant celle de Dieu. Aujourd'hui, il y a des citoyennes et des citoyens qui demandent l'égalité de l'héritage entre hommes et femmes. Commençons par rétablir le droit des femmes à l'héritage dans nos régions où sévit la coutume, ensuite nous réclamerons l'égalité des hommes et des femmes devant la loi. A présent, on ne peut plus dire que seul l'homme supporte les dépenses du foyer. Après tout, les femmes aussi travaillent, elles apportent de l'argent à la maison, en plus des tâches domestiques et de l'éducation des enfants. Se retrouver jeune veuve avec deux enfants à charge dans un milieu hostile, c'est une situation qui n'est pas facile à vivre. Mais je n'ai pas renoncé à prouver que j'étais l'égale de l'homme et que je pouvais réussir par le travail et assurer mon autonomie. Ce que j'ai réussi à faire à Agadir, je n'aurais jamais pu le réaliser en restant dans mon village natal. Oui, j'ai pris la décision de quitter la maison de *l'Ogre*, ma demeure paternelle, pour m'installer avec toi et ton frère à Agadir. Tu devais avoir moins de trois ans. Pour moi, le fait de quitter *tamazirt,* mon *bled,* a été une délivrance et une libération d'un monde qui oppresse la femme et lui dénie ses droits. Je ne suis pas la seule à penser cela. J'ai rencontré beaucoup de femmes qui ont fait le même choix que moi, par nécessité. Hé bien, crois-moi, mon fils, elles ne le regrettent pas du tout. Elles se sont réalisées mieux en ville qu'elles n'auraient pu le faire dans leur village... Quand je pense aux années de labeur à plier l'échine sous les fagots, à puiser l'eau, à accomplir les travaux agricoles, à garder les bêtes, à les entretenir... En échange, je n'ai jamais reçu ni récompense ni reconnaissance. Même pas le droit de *tamazzalt* (حق الكدّ والسعاية).

Oui, la vie en ville est dure, surtout pour les femmes. On est sans protection. Mais la vie au bled est infernale, crois-moi mon fils. La ville est dure avec tout le monde, c'est sûr. Mais elle l'est moins avec les femmes et les hommes qui en veulent, celles et ceux qui se prennent en charge. J'ai travaillé dur, je vous ai mis à l'école, toi et ton frère. J'ai fini par acheter une maison après dix années de labeur. Je n'aurais jamais pu faire ça si j'étais restée au bled. Aujourd'hui, toi et ton frère, vous êtes des hommes éduqués. Vous avez des enfants, des filles et des garçons, grâce à Dieu. J'espère de tout cœur que vous agirez en hommes de bien en considérant vos enfants, filles et garçons, sur le même pied d'égalité, en leur offrant votre amour et en leur léguant votre patrimoine, équitablement. Soyez justes avec vos enfants, affectueux et généreux avec vos épouses. C'est la meilleure reconnaissance de l'affection dont je vous ai entourés et de l'éducation que je vous ai transmise."

A tous les moments importants de ma vie, je me remémore les paroles de ma Mère. Je lui rends hommage aux moments de joie et de bonheur et je m'inspire de son exemple dans les moments de détresse et d'adversité. Que Dieu ait son âme. Pour moi, elle représente la vertu cardinale qui a enraciné dans ma conscience la valeur du savoir et de la connaissance, et la valeur du travail, du partage et de l'engagement social.

Enseignements

Que dire en conclusion sinon que nous constituons la somme de ce que notre environnement familial, éducatif et social tend à faire de nous mais surtout ce que nous-mêmes nous voulons être et l'empreinte que nous choisissons d'imprimer dans le réel social. Avec le temps, l'on a souvent le sentiment d'être dépassé par l'ampleur du changement en cours à l'échelle globale et locale, et la gravité des enjeux multidimensionnels qu'il charrie et qui nous interpellent. Pour ma part, je me sens à présent plus proche, intellectuellement et émotionnellement, de la pensée et de l'action de Pierre Rabhi *, un homme humble et profondément engagé dans la construction « de nouveaux modèles de société qui placent l'être humain et la nature au cœur des priorités », des modèles qui rompent avec l'imposture de la modernité dans le giron de l'ultralibéralisme et le leurre de l'économie prédatrice qui détruisent « le lien filial et viscéral avec la nature (qui) n'est plus qu'un gisement de ressources à exploiter -et à épuiser ». Des modèles qui *s'ensourcent* dans un nouveau paradigme qui fait « le choix de la modération de nos besoins et désirs, le choix d'une sobriété libératrice et volontairement consentie permettant de rompre avec cet ordre anthropophage appelé « mondialisation ».

* Lire *Vers la sobriété heureuse,* Actes Sud, 2010.

Études linguistiques

La racine en arabe marocain

Ouafaa Marsil
FLSH / Université Mohamed V - Rabat

Introduction

Depuis quelques années, les recherches en morphologie et phonologie reviennent sur le bien fondé de la notion de la racine. Certaines études remettent en cause l'existence de cette unité et considèrent que la dérivation morphologique doit se faire à partir d'unités moins abstraites comme le mot ou le radical (voir notamment Hammond (1988), Mc Carthy & Prince (1990), Radclif (1997), Benmamoun (1999)). D'autres recherches montrent, par contre, la pertinence de la racine et du gabarit dans les dérivations morphologiques (voir entre autres Mc Carthy (1981), Guerssel & Lowenstamm (1990), Bohas (1993), Lowenstamm (2003) et Prunet (2006) pour le sémitique, Chaker (1990), Lahrouchi & Ségéral (2009, 2010), pour l'amazighe).

Des arguments provenant de divers domaines linguistiques mettent en exergue la racine en tant que morphème à part entière, composée uniquement de ses segments radicaux. Les jeux de langue [1] font partie des phénomènes qui déterminent la pertinence de cette entité morphologique. Mc Carthy (1981, 1991) par exemple, met en évidence la capacité des locuteurs bédouins du Hijaz, au Moyen Orient, à manipuler les consonnes radicales de la forme initiale *Kattab* « il a fait écrire » dans des formes codées comme *battak*, *bakkat*, *takkab*, *tabbak* ou *kabbat*. De son côté, Lahrouchi (2010b), dans son analyse de deux langages secrets de la plaine du Souss, le taqjmit et le tagnawt[2] montre que les locutrices de ces parlers isolent sans erreur les consonnes radicales du mot pour les réutiliser dans des formes codées.

Dans cet article, il est question de démontrer que l'arabe marocain, comme l'arabe classique ou le tachelhit, fait partie des langues qui utilisent la racine et le gabarit comme source de dérivation. Pour ce faire, nous utiliserons un corpus constitué de formes codées empruntées à Berjaoui (1997)[3]. Les données retenues sont celles de

[1]Des études sur les pathologies du langage fournissent d'autres arguments en faveur de la racine (Prunet et al (2000)).

[2] Les données sont empruntées par Lahrouchi (2003) à Douchaïna(1998).

[3] Nasser Berjaoui (1997), présente six parlers secrets en usage à El Jadida. Il met en évidence, dans son étude, plusieurs procédés de codage dont la synecdoque, la métaphore, la synonymie, le glissement de sens, le changement de forme… Il s'est intéressé particulièrement aux contextes d'utilisation, aux facteurs sociaux, psychologiques ainsi qu'aux stratégies de discours de ces parlers.

deux variétés de langages secrets parlés à El Jadida, le *ġaws*, parler des jeunes de 19-25 ans et le *ṣawġ* ou parler d'inversion utilisé par la tranche d'âge des 23-30 ans. Ces formes déguisées nous permettront de montrer que les locuteurs de ces parlers secrets ont accès à des niveaux de représentations abstraits de leur langue puisqu'ils sont capables d'isoler les segments radicaux dans les formes sources, et qu'ils peuvent les manipuler dans des opérations de brouillage dans le but d'obtenir des formes codées.

1. Cadre théorique

En vue d'expliciter la pertinence de la racine en arabe marocain, nous examinerons les data dans le cadre du modèle CVCV de Lowenstamm (1996) et dans celui de la phonologie du gouvernement (Kaye, Lowenstamm et Vergnaud (1985), Kaye (1990a). Nous présenterons dans la section suivante les quelques points théoriques nécessaires à notre analyse.

1.1. Le modèle CVCV

Initialement, attaque et coda étaient identifiées en fonction de la marge gauche des mots si bien que toute consonne rencontrée à l'initiale est une attaque et toute consonne précédant les séquences admises à l'initiale, est considérée comme coda, d'où le principe de l'attaque maximale (Lowenstamm (1981), Cléments (1990)). Ce principe met en évidence la Généralisation de Séquenciation de Sonorité (GSS) fondée sur les langues indo-européennes et définit la sonorité comme toujours croissante au sein d'une attaque (Selkirk (1982)). Les langues qui ne se conforment pas à cette généralisation et qui ne connaissent pas de restriction sur la sonorité des séquences étaient considérées comme de simples exceptions.

Pour ne plus avoir à distinguer entre deux types d'attaques, celles qui respectent la GSS et celles qui l'infirment, Kaye, al (1990) proposent de considérer qu'un groupe consonantique initial constitué de Sonante / Obstruante ne fait pas partie d'une seule attaque mais de deux attaques consécutives différentes, avec un noyau entre les deux éléments, ce dernier étant vide de toute évidence. Ainsi, pour les langues comme l'arabe marocain ou le tachelhit, toute séquence consonantique appartiendra à deux attaques différentes si bien qu'il n'est plus nécessaire d'opposer les séquences conformes à la GSS aux séquences non conformes[4]. Dès lors, cette proposition permet de garder l'objet attaque dans la grammaire universelle, sans avoir à enfreindre la propriété de séquenciation de sonorité, puisque, dans toute syllabe, la sonorité restera croissante.

Nous notons, à ce niveau, deux conséquences majeures à propos de la syllabe et de l'existence des noyaux. En effet, on peut dire que la syllabe est présente dans le

[4] Pour les séquences conformes et non conformes de l'arabe marocain, voir Marsil (1988), Marsil (2015-2016).

lexique et n'est jamais manipulée ultérieurement par un processus phonologique. En syllabant le groupe Sonante / Obstruante en deux attaques, il n'est plus nécessaire de supposer deux algorithmes de syllabation différents. Quant à la distribution et à l'occurrence des noyaux, elle est définie par Kaye (1990). Ce dernier montre que, dans les langues comme l'arabe marocain, les noyaux vides ne le sont pas toujours, et que leur réalisation phonétique est déterminée par leur contexte de droite. Avec Lowenstamm (1996), les structures syllabiques sont toujours considérées comme des représentations qui se réduisent à cette stricte alternance d'attaque et de noyau non branchants[5].

Ainsi, dans l'hypothèse CVCV, il existe une seule forme de syllabe parce que le gabarit est une stricte alternance d'attaque et de noyau syllabique. Chaque mot a, par conséquent, dans sa représentation phonologique, un niveau CV. La structure syllabique n'est plus postulée mais déduite des relations entretenues entre les segments et les positions squelettales si bien que l'adjacence de surface n'est pas nécessairement synonyme d'adjacence phonologique. Une attaque branchante est tout simplement le résultat de deux attaques séparées par un noyau vide et la présence d'une coda implique l'absence du contenu segmental du noyau suivant. Guerssel & Lowenstamm (1990), en remarquant que les opérations morphologiques attestées dans les différentes formes verbales de l'arabe classique6 interviennent dans des positions précises, proposent d'utiliser un gabarit doté d'une structure interne qui se présente comme le dénominateur commun des gabarits présentés par MacCarthy (1981). Ainsi, selon Lowenstamm,

> Le gabarit représente un cas de combinaison classique de deux objets en construction dont l'un est la tête de l'ensemble, et l'autre le complément. La tête de l'objet complexe *gabarit* a deux propriétés saillantes : a) elle est infixale, b) elle est segmentalement vide. Ces deux particularités de la tête suffisent à rendre compte des effets dits de *morphologie interne*, tels que l'allongement vocalique et la gémination médiane. Le complément a lui une taille fixe, trois positions, probablement une simple conséquence du fait que l'écrasante majorité des racines lexicales sémitiques est trilitère. (Lowenstamm 2003 : 23).

En résumé, l'hypothèse gabaritique nous permet de retenir que :

(1) i. le gabarit est une stricte alternance d'attaque(s) et de noyau(x).

[5] Dans cette approche, une consonne géminée et une voyelle longue impliquent respectivement, la présence d'un noyau vide et d'une attaque vide.

[6] Voir à ce propos, pour plus de détails Mc Carthy (1981) qui fait correspondre un gabarit particulier à chaque forme verbale de l'arabe classique.

ii. la consonne géminée est rattachée à deux positions consonantiques.
iii. la voyelle longue est rattachée à deux positions vocaliques.
iv. les syllabes sont déduites des relations entretenues entre les segments et les positions du gabarit.

Nous pouvons dire que l'hypothèse CVCV se présente ainsi comme le gage de l'universalité de la constituance syllabique dans la mesure où elle ne considère plus les langues comme l'arabe marocain comme de simples exceptions ou comme des langues gérées au moyen de constituants à propriétés différentes des autres langues.

De plus, Lowenstamm (1999), en analysant la périphérie gauche des mots, montre que diverses opérations morphologiques peuvent avoir lieu au niveau de la marge initiale. Il cite notamment, le cas de l'aspiration des occlusives sourdes de l'anglais, en syllabe initiale accentuée. Dans la même étude sur le CV initial, il analyse les séquences consonantiques permises à l'initiale de mot et oppose les groupes obstruantes / liquides attestées en anglais, et en arabe marocain. Ainsi, par exemple, le groupe br de l'anglais, dans brick « brique », est mis en parallèle avec le même groupe consonantique en arabe marocain, dans bred « refroidir » et avec son image miroir dans rbeṭ « attacher ». Les contraintes sur les groupes consonantiques initiaux[7] lui permettent de reconsidérer la frontière gauche du mot ≠ de Sound Pattern of English (SPE) et de la remplacer par un CV vide8, ce CV étant accessible sous la condition de licenciement[9].

1.2. La phonologie du gouvernement

Le grand défi de l'hypothèse CVCV qui multiplie les positions vides est de pouvoir justifier la présence de ces positions et de pouvoir expliquer l'alternance voyelle / zéro. La phonologie du gouvernement telle qu'elle a été développée par Kaye et al (1985), Kaye (1990) permet d'identifier et de déterminer la nature des relations entre constituants. Celles-ci ne sont plus dues à des syllabifications mais à de simples relations latérales entre constituants.

[7]Ces contraintes permettent d'identifier les groupes consonantiques permis. L'arabe classique ne permet pas plus d'une consonne à l'initiale alors que le français admet l'existence de deux consonnes à l'initiale mais de sonorité croissante. Quant à l'arabe marocain et au tachelhit, ils font partie des langues qui admettent des groupes consonantique de sonorité libre.

[8] Le gabarit construit de Guerssel & lowenstamm (1990), initialement constitué d'un complément et d'une syllabe dérivationnelle infixale, acceptera dans sa structure, une syllabe dérivationnelle affixale, située à l'initiale du gabarit.

[9]En français, le CV initial est toujours licencié et accueille toujours des clitiques. En berbère tachelhit, l'identification de ce site s'effectue dans certains cas par mouvement de morphèmes et dans d'autres, par propagation comme le démontre Lahrouchi (2010).

1.2.1. Le Gouvernement Propre (GP)

Kaye (1990) a montré que, dans les langues comme le slave, le turc ou l'arabe marocain, les noyaux vides ne le sont pas toujours. Il a également souligné que leur réalisation phonétique est déterminée par leur contexte de droite.[10]

Dans ce modèle, les structures syllabiques ne sont plus arborescentes ; elles sont analysées en termes de relations latérales qui lient attaque et noyau, et les segments qui leur sont associés. En l'absence de structures branchantes, les rapports latéraux entre segments se développent avec l'introduction d'un nouveau principe régulateur de la communication internucléaire, connu sous le nom de gouvernement propre (GP).

Le GP est une relation entre noyaux qui permet à un noyau phonétiquement exprimé de gouverner celui qui le précède, si aucun domaine de gouvernance n'intervient entre le noyau gouvernant et le noyau gouverné. Les syllabes de surface se présentent alors comme le résultat d'une relation de gouvernement et de licenciement entre segments.

Reprenons ci-dessous les différents principes du GP qui nous permettront de dériver les formes codées du corpus. En présence de deux noyaux vocaliques, on dira en (2) que :

(2)

i) V2 gouverne V1, si V1 et V2 sont deux positions adjacentes, et si V2 est située à droite de V1 de telle sorte que V2 est phonétiquement interprétée et V1 une position vide,
ii) la position V1 proprement gouvernée ne peut gouverner à son tour,
iii) tout noyau vide final est licencié pour être vide.

1.2.2. Le principe des Catégories Vides (PCV)

Pour limiter la prolifération des noyaux vides, Kaye (1990) a recours à la version phonologique du principe des catégories vides. Ce principe régit la distribution des noyaux vides. Il indique qu'une position vocalique vide qui échappe au GP doit être interprétée phonétiquement et qu'un noyau vide doit le rester s'il est proprement gouverné comme il est montré en (3).

[10]Le GP est une relation de dépendance entre deux noyaux. Il s'établit donc pour éviter la présence de deux noyaux vides consécutifs phonétiquement non exprimés.

(3)

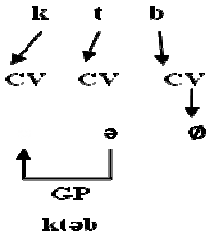

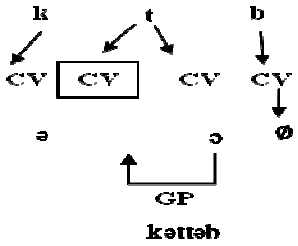

1.2.3. Gouvernement inter-constituants et Gouvernement intra-constituant

Les relations latérales entre constituants sont déterminées par deux types de gouvernement, le gouvernement inter-constituants et le gouvernement intra-constituant. Le gouvernement inter-constituants met en relation deux segments qui appartiennent à deux constituants différents. La directionnalité de la gouvernance est de droite à gauche avec une tête finale, comme dans les représentations suivantes en (4)

(4)

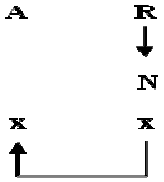

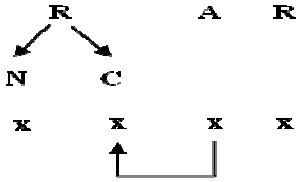

Quant au gouvernement intra-constituant, il met en relation deux unités qui appartiennent au même constituant, avec une gouvernance allant de gauche à droite, la tête des constituants étant positionnée à l'initiale comme dans (5).

(5)

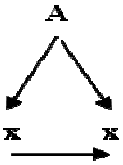

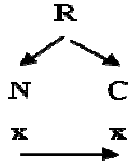

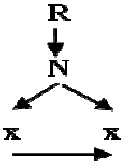

Les différents types de syllabes avec attaque branchante ou rime branchante, observées en surface, ne sont que le résultat des relations de gouvernement et de licenciement entre les segments. De ce fait, la syllabe n'apparait plus comme une primitive prosodique mais comme un phénomène de relations latérales contractées par les segments.[11]

[11]Le principe de projection permet aux relations définies dans les représentations lexicales de rester constantes pendant la dérivation phonologique.

2. Analyse

Pour analyser nos data, nous reprenons, à notre compte, le gabarit tel qu'il a été proposé par Guerssel & Lowenstamm (1996) et Lowenstamm (2003). Il s'agit d'un gabarit construit, constitué de têtes morphologiques et d'un complément, les têtes étant infixales et segmentalement vides. Les gabarits proposés par McCarthy (1981) sont ramenés à une formule gabaritique unique, dotée d'une structure interne comme dans (6).

(6) $\boxed{CV_{Aff}}$ CV $\boxed{CV_{SD}}$ CV CV

La position CV_{Aff} représente une syllabe dérivationnelle, site des opérations morphologiques de préfixation, tandis que la syllabe CV_{SD} est la marque d'une syllabe affixale, site de toutes les opérations morphologiques non concaténatives. Nous examinerons un échantillon des parlers codés à la lumière de cette hypothèse afin de montrer que les locuteurs du ġawṣ et du ṣawġ ont accès à des niveaux de représentations abstraits de leur langue.

2.1. Le parler ġawṣ[12] : présentation des données

Dans ce parler, les locuteurs insèrent, selon Berjaoui (1997), la suite ennerg[13]dans la forme initiale, pour exclure l'auditeur non initié de la structure réelle de l'énoncé. Ils gardent, ainsi, la forme source et lui insèrent la mélodie de codage qui se construit dans le gabarit de base. Dans cette stratégie de brouillage, ils prennent en considération deux éléments majeurs, la nature des segments radicaux et la possible activation du site dérivationnel interne du gabarit initial.

Nous manipulerons pour l'analyse des formes du *ġawṣ*,

(i) un matériel radical constitué de trois segments radicaux du mot de base.
(ii) un gabarit construit dans le sens de Guerssel & Lowenstamm (1996) pour les formes verbales.
(iii) une mélodie de brouillage ennerg,

Nous postulons, par ailleurs, une mélodie de brouillage ennerg,

[12] Berjaoui (1997) propose de considérer que la forme ġawṣ vient de la forme ṣaġa de l'arabe classique (formuler / reformuler) qui a subi une métathèse ġasa-> ġaṣ, et qui, par adaptation à la morphosyntaxe de l'arabe marocain, a donné ġaws, alors que Youssi (1979) avait analysé la forme comme provenant de ġasa (plonger).

[13]La suite de brouillage ennerg apparait dans la majorité des formées codées. Elle est attestée, cependant sous la forme innerg dans des suites comme bkinnergi, comme nous le verrons ultérieurement.

Nous postulerons, ainsi, pour la mélodie de brouillage *ennerg*, un gabarit de quatre positions CV et une et une "racine" constituée des segments nrg à laquelle nous attribuerons le sens de « brouillage » / « codage ». Cette mélodie *ennerg*, utilisée par tous les locuteurs de ce parler, est insérée à l'intérieur de la forme source ou lui est ajoutée en finale de mot. La construction du mot du ġawṣ dépendra de la nature des segments radicaux et de la présence ou de l'absence de la syllabe dérivationnelle.

2.1.1. Présentation d'un échantillon des formes codées[14] du parler ġawṣ

En premier lieu, si la syllabe dérivationnelle (SD) du gabarit de base n'est pas activée, le gabarit de brouillage, constitué des quatre positions CV est :

i) infixé après le segment radical 2, si les trois segments radicaux sont consonantiques ou si le troisième segment radical est un segment vocalique différent de haut comme en (7)

(7)

ktəb	ktənnərgəb	« écrire »
kɑnktəb	kɑnktənnərgəb	«faire comprendre »
nəktəb	nəktənnərgəb	« faire pleurer…»
ttəktəb	ttəktənnərgəb	« il a été écrit »
bkɑ	bkənnərgɑ	« je fais pleurer…»
mšɑ	mšənnərgɑ	« partir»

ii) infixé après le segment radical 1, si le deuxième radical est un segment vocalique qui ne possède pas le trait haut :

(8)

sɑs	sənnərgɑs	« se débarrasser de »
žɑb	žənnərgɑb	« apporter »

iii) suffixé après la mélodie de base, si la consonne radicale 2 ou la consonne radicale 3 sont des segments vocaliques hauts. Cette suffixation sera accompagnée d'une reprise de la mélodie vocalique de la forme de base comme il apparait dans les exemples suivants en (9) :

(9)

nbus	nbusennergu	« j'embrasse »
sus	susennergu	« se débarasser »
nebki	nebkinnergi	« je pleure »
nžib	nžibennergi	« j'apporte »

[14] Nous n'avons retenu, dans le cadre de notre analyse, que les formes verbales du parler bien que les catégories nominales, adjectivales, participiales soient elles aussi concernées par la stratégie de brouillage du ġawṣ. Citons notamment le cas de frennergemli, pour fremli « infirmier » ; de bennergariz, pour bariz « Paris » ; de mezyennergan, pour mezyan « bon » ; de ḍennergareb, pour ḍareb « frappant ».

En second lieu, si la SD du gabarit de base est activée, le gabarit de brouillage se construit par infixation après la consonne radicale 1, dans le cas des racines triconsonantiques et, par suffixation, dans le cas des racines dont la troisième radicale est un segment haut comme dans (10) :

(10)	kəttəb	kəttənnərgəb	« faire écrire »
	fəhhəm	fəhhənnərgəm	«faire comprendre »
	bəkki	bəkkinnərgi	« faire pleurer…»
	nbəkki	nbəkkinnərgi	« je fais pleurer…»

2.1.2. Dérivation des formes codées

La dérivation de ces formes se fera dans le cadre de l'hypothèse CVCV. Avant d'analyser les formes codées du ġawṣ, présentons d'abord la dérivation de kteb « écrire » et de ketteb « faire écrire » dans le cadre du gabarit construit.

En (11), les syllabes dérivationnelles n'étant pas activées, les associations autosegmentales ordinaires de la gauche vers la droite permettent la dérivation de kteb.

(11)

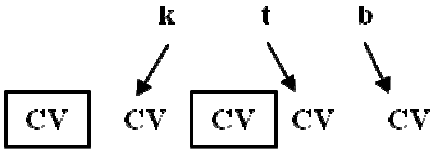

Rappelons que, dans le cadre du gabarit construit, l'association des segments au gabarit se fait en deux étapes, avec en premier lieu, une association des consonnes radicales aux positions du complément, selon les conventions d'association autosegmentales, liant les éléments, un à un, de gauche à droite et avec, en second lieu, l'identification de l'un des sites affixaux[15].

Dans les formes ci-dessous en (12), le site infixal est identifié. Les segments radicaux sont alors associés, en premier, aux positions du complément conformément aux associations autosegmentales usuelles en (12a). Puis la syllabe dérivationnelle infixée est activée, déclenchant la gémination de la radicale 2,[16]conformément à la proposition de Guerssel & Lowenstamm (1996) et Lowenstamm (2003) pour l'arabe classique. La position de la SD détermine la directionnalité de la propagation, de la droite vers la gauche, ce qui permet de

[15] Les deux sites affixaux ne peuvent être activés en même temps sous peine de générer une forme agrammaticale.

[16] Contrairement au tachelhit qui permet, dans la forme de l'inaccompli, la gémination de la consonne initiale ou de la consonne médiane, l'arabe marocain n'admet que la gémination de la consonne médiane dans toutes les formes dérivées.

dériver la forme ketteb[17]en (12b). Le caractère indépendant des deux étapes apparait dans le statut de la directionnalité. Toujours de gauche à droite, pour les associations des segments radicaux avec les positions du complément en (12a), et avec une directionnalité déterminée par la position de la syllabe dérivationnelle SD pour les associations avec la tête de la forme en (12b)

(12)

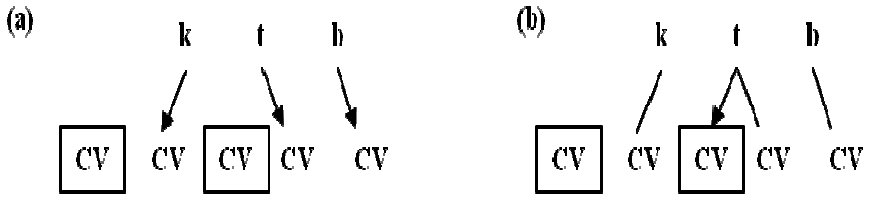

Ainsi, l'association des segments à un gabarit structuré, contenant des sites morphologiques, ne dépend pas des seules conditions phonologiques, mais inclut également, des considérations morphologiques qui permettent d'identifier les différentes positions.

Pour l'analyse des formes codées, nous postulons l'existence d'un gabarit de brouillage à quatre positions CV et une racine √nrg à laquelle nous donnons le sens de morphème de brouillage. Ce gabarit de brouillage sera inséré ou suffixé dans le gabarit de base dans toutes les formes codées. Sa place sera déterminée à la fois par la nature des radicales et par la SD qui pourra éventuellement être activée.

2.1.2.1. Dérivation des formes déguisées n'incluant pas de SD activée dans le gabarit de base

2.1.2.1.1. Pseudo-infixation du gabarit de brouillage

Cette pseudo-infixation s'effectue après la radicale 2 si les trois segments radicaux sont consonantiques ou si la troisième radicale est un segment vocalique non haut. Elle apparait après la radicale 1 si la deuxième radicale est un segment vocalique non haut.

Rappelons que, pour toutes les formes du *ġawṣ*, nous avons postulé un gabarit de quatre positions CV et une "racine" constituée des segments nrg qui serait l'équivalent de la notion de « brouiller », de « coder ». Ainsi, pour la dérivation de ces formes, le gabarit de brouillage, marque de la forme déguisée, sera inséré à

[17] La dérivation de la forme II nécessitait avec McCarthy (1981) l'utilisation de règles adhoc restreintes morphologiquement. Celles-ci effaçaient, selon les besoins, une association avant de procéder à la réassociation des éléments de droite à gauche. Ce type de règles remettait en cause la directionnalité des associations autosegmentales. Pour éviter l'utilisation de règles qui peuvent être amendées au besoin, Yipp (1988), propose une alternative en considérant que les associations des éléments avec le gabarit s'effectuent des marges vers le centre. Cette procédure soulève un autre problème puisque cette fois-ci, elle va à l'encontre de la directionnalité des représentations suprasegmentales.

l'intérieur du gabarit de base. Par la suite, l'association des autosegments de la √nrg aux positions du gabarit correspondant s'effectuera selon les conventions d'associations autosegmentales usuelles. En dernier lieu, nous procéderons à l'association des autosegments de la racine avec les positions du gabarit de base.

Pseudo-infixation dans les formes à trois segments consonantiques

Pour la dérivation de *ktennergeb* « écrire », nous reprenons le gabarit construit de (6) tel qu'il a été proposé par Guerssel & Lowenstamm (1996) et nous lui insérons, après la deuxième radicale, le gabarit de brouillage comme en (13a).

(13a)

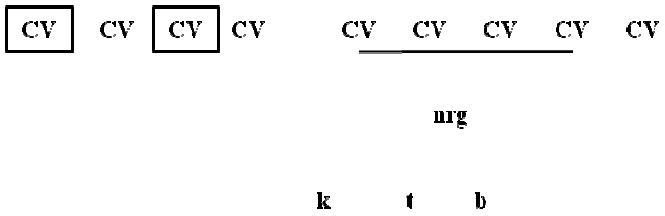

La dérivation de la suite pseudo-infixée s'effectue en associant les éléments de la racine √nrg, « notion de coder », aux éléments du gabarit de brouillage. Les unités de brouillage sont reliées au gabarit concerné conformément aux conventions d'associations autosegmentales qui permettent à la dernière position C, restée vacante, d'être rattachée à la dernière radicale comme dans (13b).

(13b)

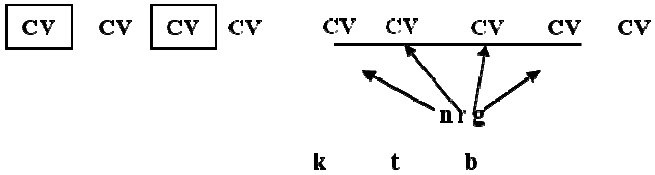

Dans l'étape suivante, nous procédons à l'association des autosegments de la racine √ktb avec les unités porteuses du gabarit de base suivant les conventions d'association autosegmentales comme en (13c).

(13c)

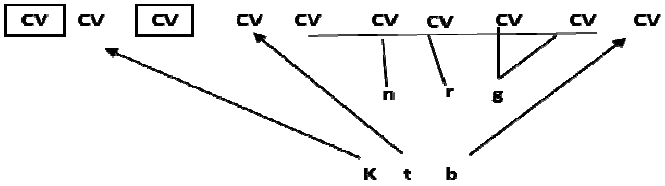

Les unités de brouillage et les unités de la racine, associées aux gabarits concernés, dérivent la forme non attestée **ktenreggeb.* Il apparait donc que les associations effectuées, dans le gabarit de brouillage, conformément aux conventions

autosegmentales usuelles, ne peuvent dériver la forme correcte. Il nous revient de déterminer pourquoi la radicale 1 de la racine gémine dans la forme de codage à la place de la radicale 2. Nous proposons de tester, à ce niveau, l'hypothèse qui considère que le gabarit de bouillage est, lui aussi, un gabarit construit, formé d'un complément et de sites dérivationnels, qui calque le gabarit initial proposé par Lowenstamm (1996).

Reprenons donc, pour la dérivation de *ktennergeb*[18], le gabarit construit tel qu'il a été proposé en (6) et insérons, après la deuxième radicale, un gabarit de brouillage construit au sens de Lowenstamm (1996)[19]. Les étapes de la dérivation s'effectuent comme suit en (14a), (14b) et (14c).

i) Association des éléments de la racine √nrg aux positions du complément de brouillage selon les conventions d'association autosegmentales, de gauche à droite, en reliant les éléments un à un en (14a).

(14a)

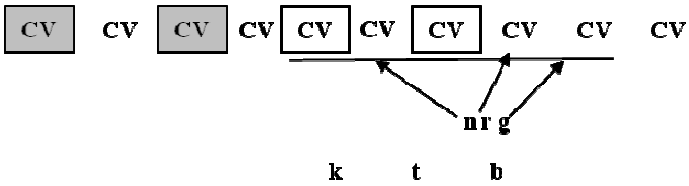

ii) Identification de la SD du gabarit de codage qui déclenche la gémination de la radicale 2 conformément à la proposition de Guerssel & Lowenstamm (1990) en (14b).

(14b)

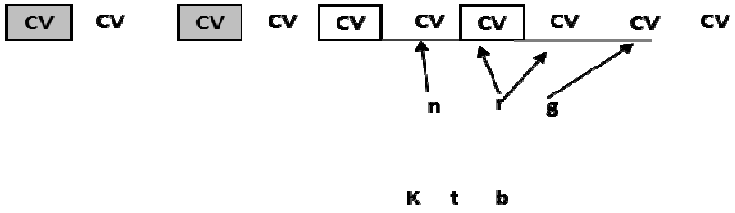

[18] Le locuteur du ġawṣ, en employant des formes verbales conjuguées avec des préfixes à l'initiale, insère la mélodie de codage au même emplacement que dans les formes sans préfixes, autrement dit après la deuxième radicale. C'est le cas, par exemple des termes cités en (7), (9) et (10) comme k t e n n e r g e b, *nektennergeb* et *kanktennergeb*...

[19]Pour plus de clarté dans les gabarits doublement construits, les unités porteuses du gabarit de brouillage seront soulignées et les SD du gabarit de base seront grisées.

iii) En dernier lieu, en (14c), nous procédons à l'association des autosegments de la racine √ktb avec les positions du gabarit de base[20].

(14c)

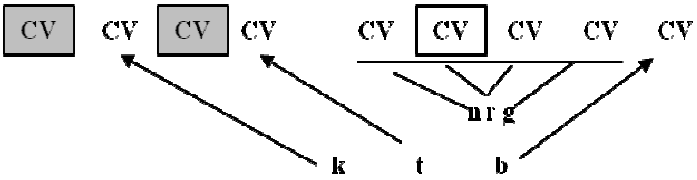

Les différentes associations présentées en (14a), (14b), (14c) ne permettent pas de générer la forme de brouillage attestée et dérivent à la place, la suite *ktenrergeb.

Devant cet état de fait, nous formulons l'hypothèse selon laquelle, la radicale r, dans la racine √nrg, ne peut être identifiée par propagation dans la SD parce qu'elle est l'unité la plus sonore de la suite. Il semble, effectivement, qu'une contrainte est exprimée en termes de sonorité[21]dans la suite de codage si bien que nous pouvons émettre en (15) la proposition suivante :

(15)

En présence des deux sonantes de la racine de brouillage, on attribue la tête au segment situé à gauche de la sonante la plus à droite.

La radicale 1 devient la tête de la forme et remplace la radicale 2 pour aller à l'encontre des associations permises en arabe marocain[22] et ce, dans la même perspective de brouillage visée par le locuteur du ġawṣ. L'activation de la SD, après les associations au complément, déclenche une propagation de la gauche vers la droite de la consonne radicale 1, permettant de géminer la consonne initiale et de dériver la forme de brouillage attestée ennerg. Ainsi, en vertu de la contrainte (15), la dérivation de la forme ktennergeb se présente comme suit :

[20]Nous ne reprendrons plus, dans la représentation du gabarit de brouillage, la syllabe dérivationnelle affixale dans la mesure où celle-ci n'est jamais activée dans les données que nous analysons.

[21]Lahrouchi (2009, 2010), quant à lui, propose de considérer que les racines triconsonantiques possèdent une structure hiérarchique constituée d'une tête et d'un complément. Dans cette structure binaire, il indique que, dans un groupe constitué d'obstruante / sonante, l'obstruante forme la tête et la sonante, le complément si bien que le troisième segment de la racine n'est, selon lui, qu'un segment satellite qui peut être rattaché aussi bien à droite qu'à gauche du nœud supérieur. Il montre ainsi que certains verbes du tachelhit, en observant cette contrainte de sonorité, géminent la consonne initiale de la racine à la place de la médiane.

[22] En arabe marocain, la composition segmentale de la racine ne joue aucun rôle si bien que la gémination de la forme II, causative ou intensive, est fixe et réduplique la radicale 2 indifféremment de la nature du segment.

(16)

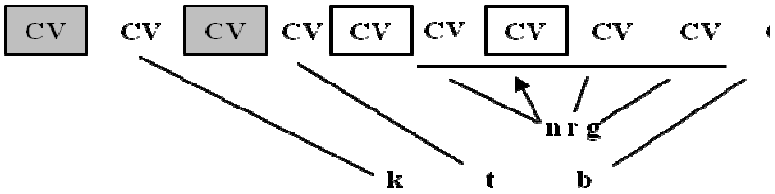

Les différents principes du GP présentés en (2) déterminent les relations de gouvernement et de licenciement qui expliquent l'alternance voyelle / zéro observée en surface dans (17) et permettent de dériver la forme attestée ktennergeb.

(17)

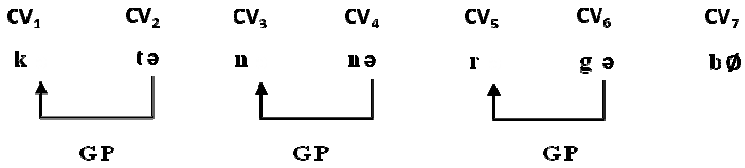

Ainsi, en (17) :

- V7, noyau final, est licencié pour être vide comme préconisé dans (1),
- V6, qui n'est pas proprement gouverné par V7, est phonétiquement interprété,
- V5, proprement gouverné par V6, n'aura pas d'expression segmentale,
- V4 et V3 ; V2 et V1 sont deux positions vides adjacentes ; V4 et V2, situées à droite de V3 et V1, sont phonétiquement interprétées et V3, V1, des positions vides.

Pseudo-infixation dans les formes dont la troisième radicale est un segment vocalique non haut

Kaye (1990a), dans son analyse des formes verbales, oppose la forme ketbu « ils ont écrit » à la forme kteb « il a écrit » et postule l'existence d'une voyelle longue finale pour le segment u qui gouverne proprement le noyau précédent. Lowenstamm (2011), quant à lui, propose, pour son analyse du perfectif de l'arabe marocain, de considérer que le gabarit CVCVCV reste pertinent pour toutes les formes si bien que les suites dab « fondre » et žra « courir » auront des représentations qui associent l'élément segmental a à deux positions vocaliques comme il apparait en (18).

(18)

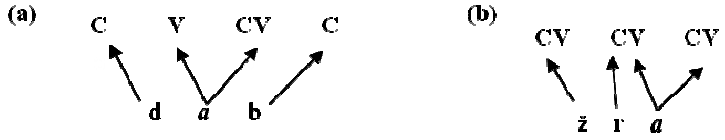

De plus, la proposition de postuler l'existence d'une voyelle longue lexicale a l'avantage de ne pas effacer une syllabe du gabarit prosodique et d'aligner la forme žerra « faire courir », qui contraste prosodiquement avec les autres formes causatives comme dans (19).

(19)

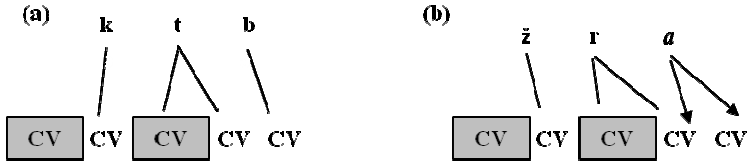

Dans cette optique, nous reprenons, pour la dérivation de la forme mšennerga « partir », le gabarit construit23 de (6) et lui insérons, après la deuxième radicale, le gabarit de brouillage construit en (20a). L'activation de la SD du gabarit de codage déclenche alors une propagation de gauche à droite de la consonne radicale 1 de la racine √nrg et permet la gémination de la consonne initiale comme attendu en (20b).24

(20a)

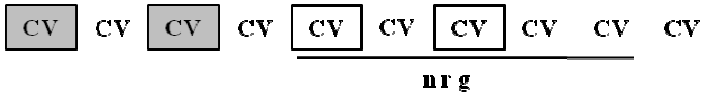

(20b)

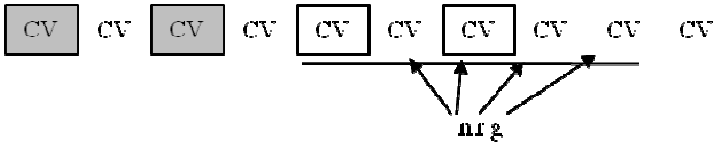

[23]Par simple commodité, les sites dérivationnels CV ne seront pas représentés s'ils ne sont pas activés dans le gabarit de base.

[24]Pour plus de simplicité, nous nous contenterons, dans les dérivations des autres formes codées, de reprendre le résultat de la dérivation de la forme de brouillage dans la mesure où celle-ci s'effectue toujours selon les mêmes étapes d'insertion du gabarit, d'activation de la SD et d'association des éléments.

Dans l'étape suivante en (20c), nous procédons à l'association des unités de la racine avec les positions du complément suivant les associations universelles d'association et conformément à la proposition de Lowenstamm (2011).[25]

(20c)

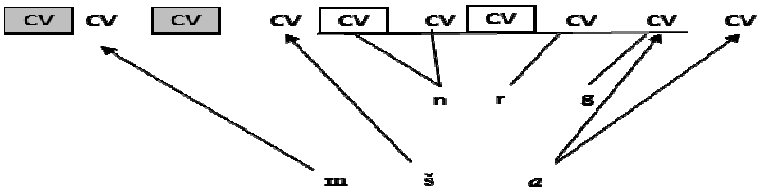

Les différents principes du GP qui déterminent les relations entre les différents noyaux vides de la forme codée permettent de dériver la forme mšennerga en (21).

(21)

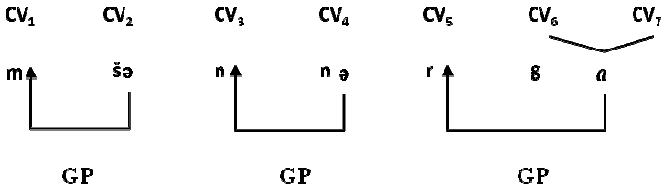

Ainsi, dans cette suite,

- V7, V6, sont phonétiquement interprétés par la voyelle ɑ qui est associée à deux positions vocaliques comme en (18) et (19),
- V5, proprement gouverné par la voyelle longue associée à V6 et V7, n'aura pas d'expression segmentale,
- V4, V3 et V2, V1, sont respectivement deux positions vides adjacentes ; V4, V2, positions situées à droite de V3, V1, sont phonétiquement interprétées, alors que V3, V1, n'auront pas d'expression segmentale.

[25]La représentation des voyelles pleines associées au niveau phonologique à deux positions V, bien qu'elles soient phonétiquement brèves renvoie à l'hypothèse de la longueur phonologique des voyelles périphériques, initialement proposée par Lowenstamm (1991).

Pseudo-infixation dans les formes dont la deuxième radicale est un segment vocalique non haut

Pour ce type de formes, le gabarit de brouillage est inséré comme convenu après la radicale 1. Les autosegments de la racine sont ensuite associés en (22) conformément aux conventions d'association et à la proposition de Lowenstamm (2011) qui permet, au segment vocalique de la forme, d'être rattaché à deux positions vocaliques du gabarit.

(22)

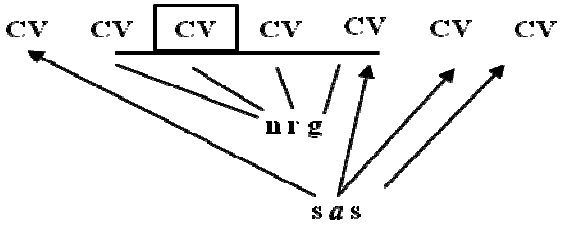

Les différents principes du GP tels qu'ils sont énoncés ci-dessous en (23) permettent de dériver la forme sennergas « se débarrasser ».

(23)

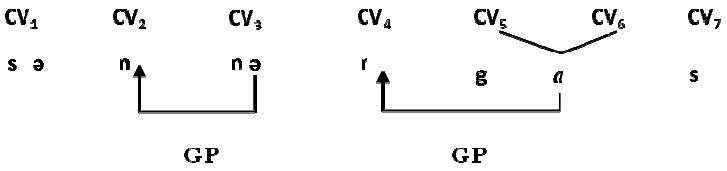

Ainsi, dans la suite en (23),

- V7, noyau final, est licencié pour être vide comme préconisé dans (1),
- V5, V6, sont phonétiquement interprétés par la voyelle a qui est associée à deux positions vocaliques comme en (18) et (19),
- V4, proprement gouverné par la voyelle longue associée à V5 et V6, n'aura pas d'expression segmentale,
- V3, qui n'est pas proprement gouverné par V4, est phonétiquement interprété,
- V2, proprement gouverné par V3, n'aura pas d'expression segmentale,
- V1, qui n'est pas proprement gouverné par V2, est phonétiquement interprété.

2.1.2.1.2. Suffixation du gabarit de brouillage

L'opération de suffixation est observée dans les formes qui possèdent un segment vocalique haut en deuxième ou troisième position de la racine. Cette procédure ajoute le gabarit de brouillage après une forme source telles que celles de sus « se débarrasser », fiq « se réveiller » ou bki « pleurer ».

Suffixation dans les formes dont la deuxième radicale est un segment haut

Pour la dérivation de susennergu « se débarrasser », par exemple, nous reprenons les associations de la racine de codage avec les éléments du gabarit comme en (24a),

(24a)

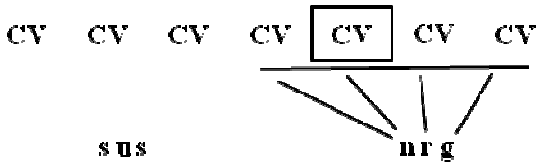

Dans une deuxième étape, en (24b), les consonnes radicales sont reliées au complément de la forme de base suivant les conventions d'association et la proposition de Lowenstamm (2011).

(24b)

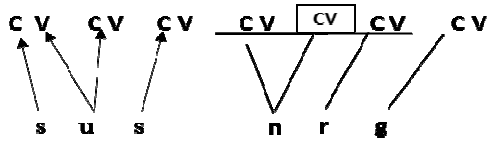

Il est attesté, dans le cadre du GP, que les positions finales sont licenciées pour être vides. Ce principe enclenche, dès lors, la dérivation de la forme *susennerg qui n'est pas une forme attestée dans le parler ġawṣ.

Nous remarquons effectivement que, dans le parler ġawṡ, la forme de brouillage ennerg n'est jamais actualisée en finale de mot, au niveau de surface, avec la réalisation de la consonne g en position de coda après la chute d'un noyau final. Nous postulons donc, à ce niveau de l'analyse, une contrainte concernant le non-licenciement, par le ġawṣ, du noyau final du gabarit de brouillage. Ainsi, toute forme déguisée de ce parler devra être soumise à la contrainte (25) de non licenciement du noyau final.

(25)

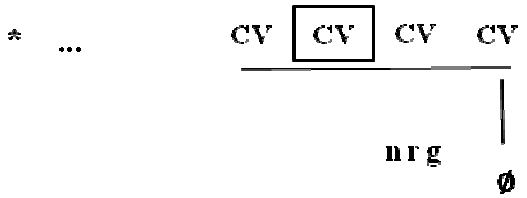

Puisque le noyau final des formes suffixées, soumis à la contrainte (25), ne peut être phonétiquement interprété par une voyelle ultra brève, il ne peut se réaliser que sous la forme d'une voyelle pleine.

Dans la représentation suivante en (24c), le noyau final est rempli par réduplication de la voyelle de la forme source et permet à la consonne finale de la mélodie de brouillage de fonctionner comme une attaque, répondant à la contrainte qui interdit à la dernière consonne de la racine de codage de se réaliser comme coda. Cette voyelle de base, qui avait accès à deux positions V dans le gabarit de la forme initiale, conformément aux conventions d'association et à la proposition de Lowenstamm (2011), n'est de fait, reliée qu'à la seule position V qui se trouve à la fin du gabarit de brouillage de (24b). Pour compenser cette déficience, la copie de la voyelle pleine, déterminée par la contrainte (25), nécessite l'ajout du matériel CV en position finale du gabarit pour que le segment vocalique de la forme puisse être rattaché à deux positions vocaliques du gabarit comme il apparait dans la représentation suivante en (24c).

(24c)

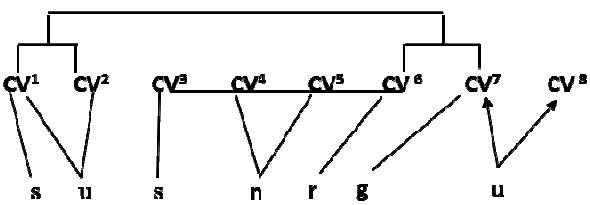

Les différents principes du GP, énoncés ci-dessous, déterminent les relations entre les différents noyaux de la forme codée, et permettent de dériver susennergu[26] en (26).

[26] Les formes codées comme *suse nne rgu, nbuse nne rgu, nebkinnergi* ou *kansuse nne rgu* attestent toutes de la présence de la mélodie de brouillage à la même place, suffixée après la forme source, avec reprise du noyau final en fin de mot.

(26)

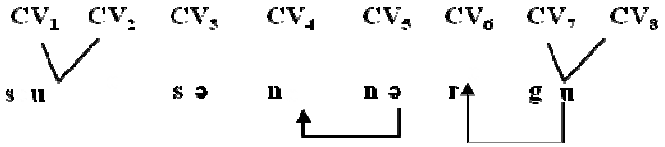

Ainsi, dans la forme ci-dessus,

- V7, noyau non licencié conformément à (25), calque le contenu segmental du noyau final de la forme source et copie le matériel CV en CV8 de telle sorte que V7 et V8 sont tous les deux phonétiquement interprétés par la voyelle u, associée à deux positions vocaliques comme préconisé en (18) et (19),
- V6 est proprement gouverné par V7 et V8 et n'aura pas d'expression segmentale,
- V5, V3, positions non gouvernées, seront phonétiquement interprétées alors que la position V4, proprement gouvernée, restera une position vide,
- V1 et V2, sont reliés au segment radical u de la forme source qui apparaît comme une voyelle longue au niveau phonologique conformément à Lowenstamm (2011).

Suffixation du gabarit de brouillage aux formes dont la radicale 3 est un segment haut

La dérivation de bkinnergi « pleurer » s'effectue en suivant les mêmes étapes que celles de susennergu, en associant, dans un premier temps, les segments de la racine de codage au gabarit de brouillage.

(27a)

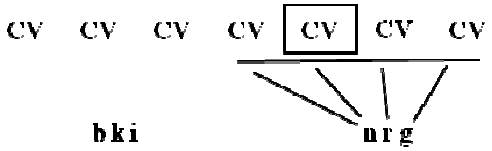

Dans une deuxième étape, les segments de la racine sont reliés aux positions du gabarit suivant les conventions usuelles d'association et la proposition de Lowenstamm 2011 comme il apparait en (27b).

(27b)

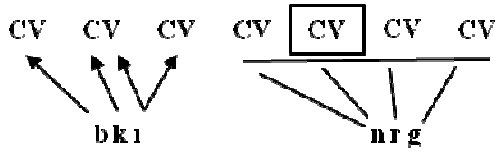

Rappelons que toute forme codée suffixée du parler ġawṡ est soumise à la contrainte (25) de non-licenciement du noyau final et à la contrainte de répétition de la structure CV, porteuse de la copie de la voyelle de base. La voyelle non licenciée, ne pouvant être occupée par une voyelle ultra brève, calque la voyelle de la forme source et le matériel CV, comme vu précédemment en (24c).

(27c)

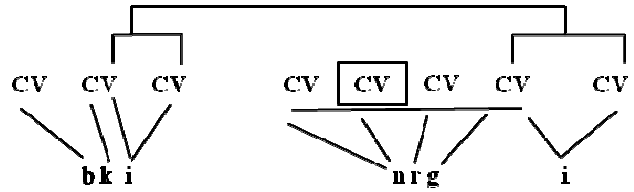

Les relations de gouvernement et de licenciement attestés ci-dessous limitent la prolifération des noyaux vides et permettent la dérivation de la forme bkinnergi.

(28)

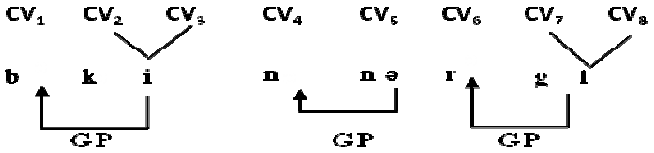

Ainsi, dans (28)

- V7, non licencié calque le noyau final de la forme source et copie le matériel CV en CV8,
- V7et V8 sont alors phonétiquement interprétés par la voyelle u qui est associée à deux positions vocaliques comme en (18) et(19),
- V6 est proprement gouverné par V7 et V8 et n'aura pas d'expression segmentale,
- V4 et V5, deux positions vides adjacentes ; V5 est située à droite de V4 si bien qu'elle est phonétiquement interprétée et V4, une position vide,
- V3 et V2 sont reliés au segment i, qui apparaît comme une voyelle longue conformément à Lowenstamm (2011), et gouvernent la voyelle V1 située à gauche qui n'aura pas d'expression segmentale.

2.1.2.2. Dérivation des formes déguisées avec une SD activée dans le gabarit de base

Lorsque la SD de la forme de base est activée, nous relevons la présence d'une pseudo-infixation ou d'une suffixation comme dans le cas des formes sans SD activée.

2.1.2.2.1. Pseudo-infixation du gabarit de brouillage

La pseudo-infixation, qui s'effectue après la radicale 2 dans les formes à trois consonnes radicales, se réalise après la radicale 1 lorsque la SD est activée[27]. Il s'agit des formes causatives ou intensives déguisées comme kennergetteb « faire écrire » ou bəkkinnərgi « faire pleurer ».

Ainsi, le gabarit de brouillage est activé en étant positionné après la radicale 1 en (29a).

(29a)

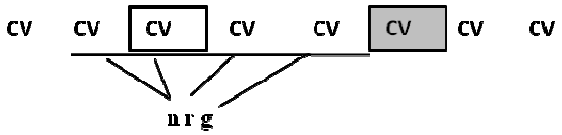

En (29b).nous procédons à l'association des positions du complément avec les segments de la racine, de gauche à droite, conformément aux associations autosegmentales.

(29b)

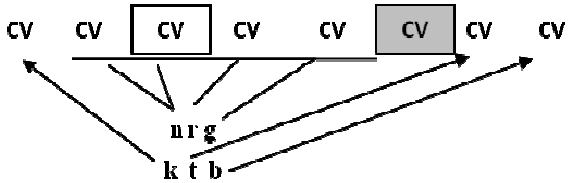

L'activation de la SD du gabarit de base, détermine la directionnalité de la propagation. Elle permet la gémination de la radicale 2 par propagation dans la syllabe dérivationnelle interne, conformément aux propositions de Guerssel & Lowenstamm (1990), Lowenstamm (2003), comme il apparait dans la représentation suivante.

(29c)

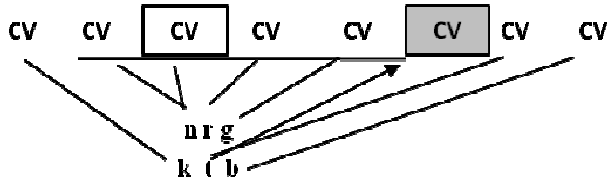

[27]Par simple commodité, les syllabes dérivationnelles CV_{Aff} du gabarit de base et du gabarit de codage ne seront pas représentées dans les représentations puisqu'elles ne sont pas activées.

La forme causative *kennergetteb*[28] sera générée grâce aux relations de gouvernement et de licenciement qui permettent de déterminer si une position nucléaire est exprimée phonétiquement ou si elle reste vide comme nous l'illustrons en (30).

(30)

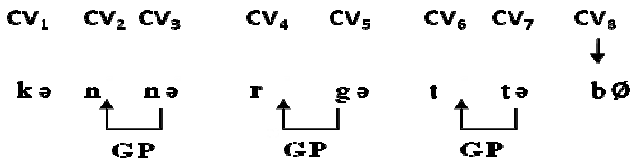

Ainsi, dans la forme ci-dessus,

- V8, noyau final, est licencié pour être vide, comme préconisé dans (3),
- V7, n'étant pas gouverné, est exprimé phonétiquement,
- V6, gouverné par V7, est un noyau vide,
- V5, non gouverné, est exprimé phonétiquement,
- V4, V2, proprement gouvernés, ne peuvent gouverner à leur tour et restent des positions vides,
- V3, V1, non gouvernés, sont exprimés phonétiquement.

2.1.2.2.2. Suffixation du gabarit de brouillage

Il s'agit des formes causatives déguisées comme bekkinnergi « faire pleurer ». Dans le cas des racines qui se terminent avec un segment vocalique haut, l'opération de brouillage avec une SD activée opère de la même manière que pour les formes déguisées sans SD activée.

Après la suffixation du gabarit de brouillage, qui admet les mêmes associations au complément et à la tête dérivationnelle que dans le cas des formes sans SD activée, j'illustre en (31) la dérivation des formes causatives déguisées grâce à la procédure de suffixation. En (31a), les segments de la racine sont associés aux positions du complément, un à un, de gauche à droite, avec la double association du segment vocalique aux positions V, conformément à la proposition de Lowenstamm (2011) concernant l'hypothèse de la longueur vocalique. Quant à la SD, site de l'opération morphologique, elle permet la réduplication de la consonne médiane lorsqu'elle est activée en (31b).

[28] Dans les formes causatives codées comme *kennergetteb*, le locuteur sélectionne aisément la deuxième radicale dans l'opération morphologique de réduplication, comme il l'effectue dans les formes non codées.

(31a)

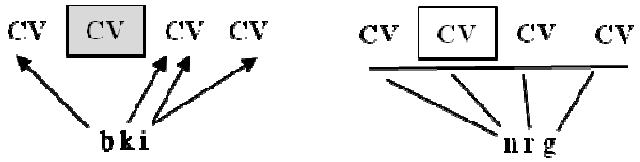

(31b)

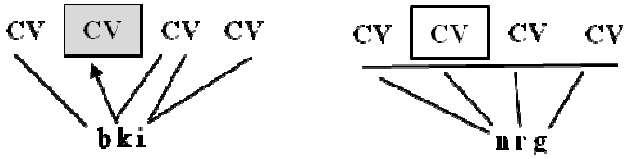

Puisque toute forme codée suffixée du parler est soumise à la fois à la contrainte (25) de non-licenciement du noyau final et à la contrainte de répétition de la structure CV, la voyelle non licenciée calque en (31c) la voyelle de la forme source et le matériel CV.

(31c)

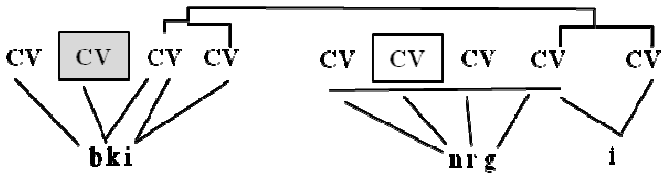

La dérivation de la forme causative bekkinnergi est générée par les relations de gouvernement et de licenciement qui régissent l'alternance voyelle / zéro, et ce, en déterminant si une position nucléaire doit être exprimée phonétiquement, ou si elle doit rester vide. Ainsi, dans la suite en (32)

(32)

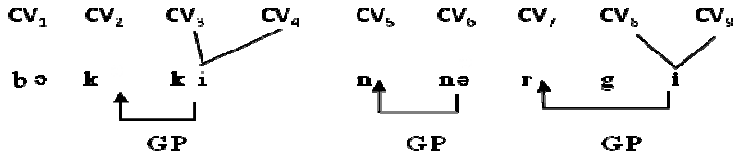

- V8, non licencié conformément à la contrainte (25) calque le noyau final de la forme source et copie le matériel CV en CV9,
- V7, proprement gouverné par V7 et V8 n'aura pas d'expression segmentale,

- V5 et V6, sont deux positions adjacentes vides ; V6, située à droite de V5, est phonétiquement interprétée alors que V5, proprement gouvernée, restera une position vide,
- V4 et V3 sont reliés au segment i, qui apparaît comme une voyelle longue conformément à Lowenstamm (2011), et gouvernent le noyau V2 situé à leur gauche,
- V1, en position non gouvernée, sera phonétiquement interprété.

Pour clore cette section, nous pouvons dire que les formes codées comme *Ktennergeb, mšennerga, susennergu, bkinnergi, Kennergetteb* ou bekkinnergi sont construites en fonction de la nature des radicales et de l'éventuelle activation de la SD dans le gabarit de la forme source.

Nous avons, par ailleurs, remarqué que les formes attestées avec un matériel affixal à l'initiale comme *nebki* ou *nbekkinnergi*, utilisent la même procédure de brouillage que dans les formes, *bki* ou *bekkinnergi*. La dérivation des formes codées a pu établir que les locuteurs du *ġawṣ*, en déployant leurs stratégies de déguisement, sélectionnent exclusivement les unités radicales du mot de base, sans jamais utiliser de matériel affixal.

Par ailleurs, nous pouvons dire que la dérivation des formes codées du parler ġawṣ, a pu montrer, grâce à l'hypothèse gabaritique, que les locuteurs de ce parler ont accès à des niveaux de représentations abstraits de leur langue puisqu'ils peuvent manipuler aisément les racines des formes sources pour les réutiliser dans les différentes opérations de brouillage.

2.2. Le parler ṣawġ[29]

Le parler *ṣawġ*, appelé également parler d'inversion, est utilisé à El Jadida par la tranche d'âge des 23-30 ans. Les locuteurs du *ṣawġ* utilisent une procédure de codage différente de celle du ġawṣ. On remarque ainsi qu'il n'existe aucune suite de codage infixée ou suffixée dans les formes codées, et que la nature des segments radicaux est la seule à déterminer les termes du parler. Les locuteurs garde par conséquent le même gabarit que celui de la forme initiale et procède à une permutation des segments de la racine pour exclure l'auditeur non initié de la structure réelle du contenu du message.

Nous interrogerons ci-dessous les formes codées du ṣawġ à la lumière de l'hypothèse CVCV et de la théorie du gouvernement en soutenant que les associations entre gabarit et unités de la racine s'effectuent conformément aux propositions de Lowenstamm (2003) et que le GP s'établit pour éviter la présence de deux noyaux vides consécutifs phonétiquement non exprimés.

Nous manipulerons ainsi,

[29]Berjaoui (1997) propose de considérer le mot ṣawġ comme dérivant du terme ġawṣ qui aurait subi une méthathèse.

i. un matériel radical constitué des trois segments radicaux du mot de base.
ii. et un gabarit construit dans le sens de Guerssel & Lowenstamm avec têtes dérivationnelles et complément pour les formes verbales.

2.2.1. Présentation d'un échantillon[30] des formes codées du parler ṣawġ

Contrairement au parler *ġawṣ*, le ṣawġ n'utilise pas de gabarit de brouillage pseudo-infixé ou suffixé et se contente de changer la place des radicales dans les formes dérivées sans avoir à tenir compte du statut de la SD. Nous relevons deux possibilités dans les stratégies de déguisement utilisées, soit une permutation entre la radicale 1 et la radicale 2 si les trois segments sont consonantiques ou si la troisième radicale est un segment vocalique, soit une permutation entre la radicale 1 et la radicale 3 si le deuxième segment radical est un segment vocalique.

Permutation entre la radicale 1 et la radicale 2

(i) avec trois radicales consonantiques comme en (33) :

	R1R2	R2R1	
(33)	k t əb	t əktəb	« écrire »
	kəttəb	t ək k əb	«faire écrire »
	n ək t əb	n ət k əb	« j'écris »
	n k ət t əb	n t ək k əb	« je fais écrire »
	f z əg	z f əg	« se mouiller »
	f əz z əg	z əff əg	« mouiller »
	ɜləm	lɜəm	« savoir »
	nɜəlləm	nləɜɜəm	« je fais apprendre »
	nəfhəm	nəhfəm	« je comprends »
	tfəhmɑt	thəfmɑt	« elle a été comprise »
	gləs	lgəs	« s'asseoir »
	gəlləs	ləggəs	« faire asseoir »

[30] L'échantillon que nous utilisons est constitué des formes verbales du parler codé. En fait, la procédure de brouillage utilisée par le ṣawġ englobe d'autres catégories grammaticales. Cependant, celles-ci ne seront pas prises en compte, dans cette étude, parce qu'elles mettent en œuvre des procédures de brouillage différentes qu'il faudrait analyser et expliciter dans un autre cadre. C'est le cas notamment des formes nominales. Ainsi, nous relevons la présence d'une racine nominale triconsonantique qui permute la radicale 1 avec la radicale 3 dans le mot kelb « chien » qui donne belk alors que la racine triconsonantique verbale permute la radicale 1 avec la radicale 2 comme dans kteb « écrire » qui devient tkeb. Nous retrouvons également une permutation entre la consonne 1 et la radicale 3 dans le mot daw pour wad « rivière », attestée de la même manière que dans les formes verbales du même type dans tam pour mat « mourir ». D'autres procédures sont attestées comme la permutation entre la radicale 1 et la radicale 2 dans un mot comme rafina pour farina « farine ».

(ii) avec un troisième segment vocalique comme en (34)

(34)

R1R2	R2R1	
mšɑ	šmɑ	«partir»
nəmši	nəšmi	«je pars »
bqɑ	qbɑ	« rester »
nəbqɑ	nəbqɑ	« je reste »
bki	kbi	« pleurer »
bəkki	bəkbi	« faire pleurer »

Permutation entre la radicale 1 et la radicale 3

i) avec un segment vocalique haut en deuxième position comme en (35)

(35)

R1R2	R2R1	
nšuf	nfuš	« je vois»
nžib	nžib	« j'apporte »

ii) avec un segment vocalique non haut comme en (36)

(36)

R1R2	R2R1	
žɑb	žɑb	« apporter»
mɑt	tɑm	« mourir»
šɑf	fɑš	« voir»
lɑḥ	lɑḥ	« se débarrasser ».

Par ailleurs, Berjaoui (1997) signale que les formes qui possèdent un segment vocalique haut en position médiane avec deux consonnes radicales identiques sont d'abord remplacées par un synonyme de l'arabe marocain, avant de subir l'opération de codage. Ainsi, le verbe sas « se débarrasser », par exemple, apparait d'abord sous le terme laḥ qui devient ḥal, une fois la stratégie de codage déclenchée.

2.2.2. Dérivation des formes codées

Nous interrogerons également ci-dessous les formes du ṣawġ à la lumière de l'hypothèse CVCV et de la théorie du gouvernement.

Nous manipulerons ainsi :

i) un matériel radical constitué des trois segments radicaux du mot de base.

ii) et un gabarit construit pour les formes verbales, dans le sens de Guerssel & Lowenstamm (1990), avec complément et têtes dérivationnelles.

Nous soutiendrons également que les associations entre gabarit et unités de la racine s'effectuent conformément aux propositions de Lowenstamm (1996) et que le GP s'établit pour éviter la présence de deux noyaux vides consécutifs phonétiquement non exprimés.

2.2.2.1. Dérivation des formes déguisées permutant la radicale 1 et la radicale 2

Les locuteurs du parler *ṣawġ* remplacent les consonnes des formes sources en permutant la consonne radicale 1 avec la consonne radicale 2 si les trois consonnes radicales sont consonantiques ou si le troisième segment est un segment vocalique. Contrairement au parler *ġawṣ*, il apparait dans la stratégie de brouillage du parler *ṣawġ*, que les locuteurs ne prennent jamais en compte la SD puisque le codage opère de la même manière dans les formes avec SD activée et sans SD activée.

Ainsi, en (37) et (38), les places des radicales 1et 2 sont simplement interverties et seules les associations des consonnes radicales aux positions du complément sont attestées, liant les éléments, un à un, de gauche à droite, conformément aux conventions d'association autosegmentales. Toute forme codée garde donc, le même gabarit que la forme source.

(37)

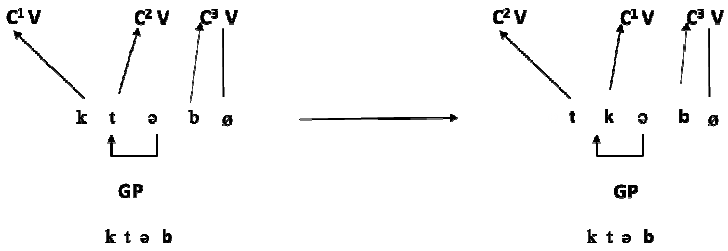

(38)

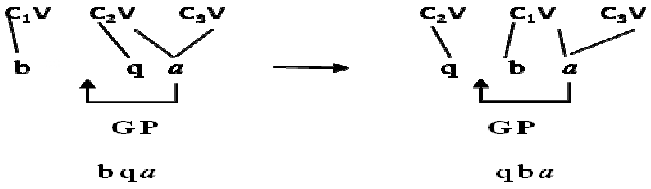

Par ailleurs, les dérivations en (39), (40), (41) et (42) montrent qu'une opération morphologique de préfixation de l'indice de la première personne ou de réduplication de la consonne médiane dans la forme causative n'altère nullement la procédure de brouillage. En effet, ce sont toujours les mêmes segments de la racine que les locuteurs alternent sans jamais toucher au matériel affixal qu'il soit préfixé ou infixé.

(39)

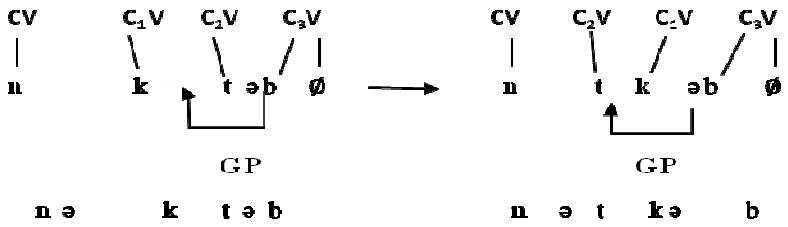
CV C1V C2V C3V
n k t ə b Ø
GP
n ə k t ə b
CV C2V C1V C3V
n t k ə b Ø
GP
n ə t kə b

(40)

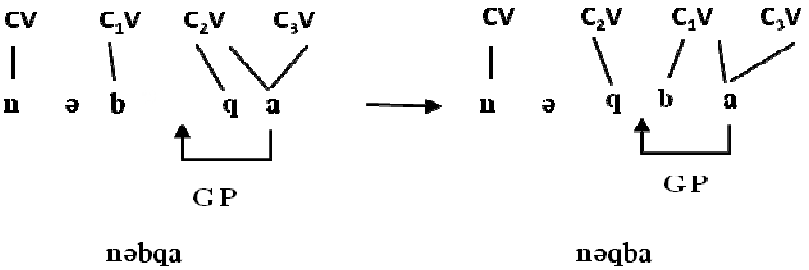
CV C1V C2V C3V
n ə b q a
GP
nəbqa
CV C2V C1V C3V
n ə q b a
GP
nəqba

(41)

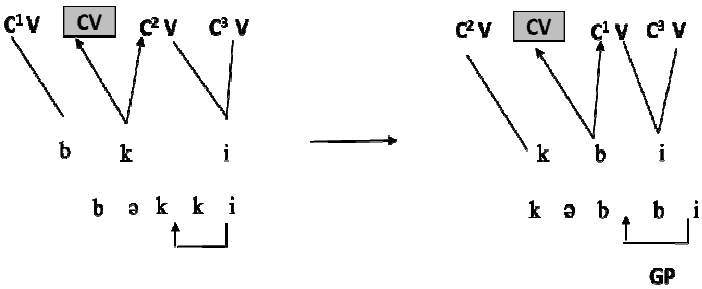
C1V CV C2V C3V
b k i
b ə k k i
C2V CV C1V C3V
k b i
k ə b b i
GP

(42)

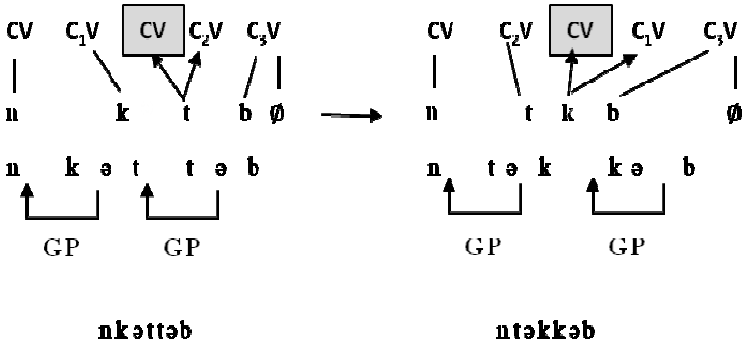
CV C1V CV C2V C3V
n k t b Ø
n k ə t t ə b
GP GP
nkəttəb
CV C2V CV C1V C3V
n t k b Ø
n t ə k k ə b
GP GP
ntəkkəb

2.2.2.2. Dérivation des formes déguisées permutant la radicale 1 et la radicale 3

Lorsque la deuxième radicale est un segment vocalique haut comme le terme nšuf ou un segment vocalique non haut comme dans mɑt, les locuteurs du ṣawġ utilisent une stratégie de brouillage qui vise à remplacer la radicale 1 de la forme source par la radicale 3, et ce, sans jamais utiliser de matériel affixal dans la formation des mots codés.

Pour la dérivation de ce type de forme de codage, nous gardons donc, le même gabarit que celui de la forme de base. Par la suite, après permutation des consonnes radicales, l'association des segments au gabarit s'établit, conformément aux conventions d'association autosegmentales, en liant les consonnes radicales aux positions du complément, une à une, de gauche à droite à gauche comme dans la représentation(43).

(43)

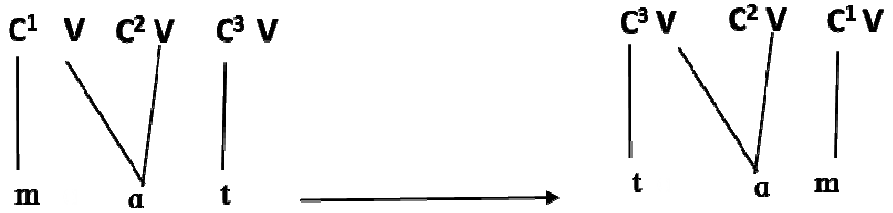

Dans la représentation (44), l'association du matériel préfixal s'effectue en premier. Par la suite, les mêmes étapes de dérivation sont respectées pour dériver la forme codée *nfuš* « je vois », où le locuteur permute la première radicale et la troisième radicale du mot source et non pas, la première et la troisième consonne du mot.

(44)

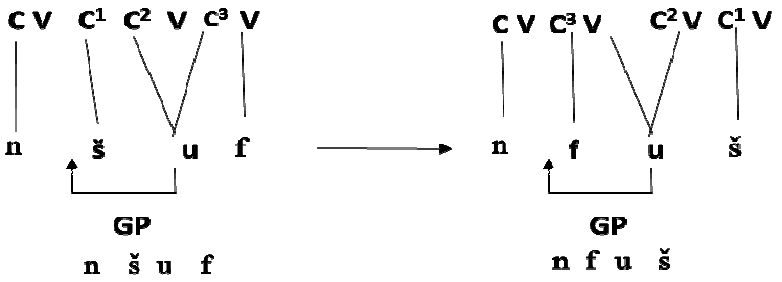

Les dérivations des différentes formes du ṣawġ présentées ci-dessus comme tkeb, qba, neqba, netkeb, ntekkeb, kebbi et tam ont pu établir que les locuteurs du parler

en question sélectionnent exclusivement les consonnes radicales du mot de base, sans jamais intégrer de matériel affixal dans leur différentes stratégies de brouillage.

Conclusion

Pour conclure, il convient de préciser que les différentes stratégies de déguisement attestées dans le *ġawṣ* et le *ṣawġ* font partie des jeux de langue reconnus universellement.

Nous pouvons dire que nous avons fourni une explication à la dérivation des formes codées des deux parlers grâce à l'hypothèse gabaritique. En effet, le gabarit construit tel qu'il a été proposé par Guerssel & Lowenstamm (1996), Lowenstamm (2003), a été d'une importance cruciale pour les manifestations phonologiques des représentations déguisées puisqu'il a permis de mettre en évidence que seules les consonnes radicales des formes sources sont conservées dans les formes codées.

Le gabarit construit, formé de têtes et de complément, a permis de mettre en évidence le mécanisme sous-jacent des dérivations des formes déguisées des deux parlers. Il a pu montrer que les locuteurs du ġawṣ et du *ṣawġ*, dans la construction de leur stratégie de brouillage, ont accès à des niveaux de représentations abstraits de leur langue puisqu'ils peuvent sélectionner et manipuler de manière aisée les racines des formes sources pour les réutiliser dans les différentes formes codées attestées. Le bénéfice de l'hypothèse gabaritique réside donc dans le fait qu'elle a démontré que l'accès à la racine se fait de manière intuitive chez les locuteurs des deux parlers. Ainsi, elle a eu l'avantage certain de démontrer la pertinence du gabarit et de la racine pour toute dérivation morphologique en arabe marocain.

Bibliographie

Berjaoui, N. 1997. Parlers secrets d'El-Jadida : Notes préliminaires. *Estudios de dialectologia norteafricana y andalusi* 2 : 147-158

Caubet, D. 1993. *L'arabe marocain. Tome II. Syntaxe et Catégories Grammaticales*, *Textes,* Editions Peeters, Paris-Louvain.

Douchaïna Ouammou, R. 1998. La morphologie du verbe en tagnawt. *Etudes et Documents Berbères* 15/16 : 197-209.

Guerssel, M. & J. Lowenstamm.1996. Ablaut in Classical Arabic Measure I Active Verbal Form, In *Studies in Afroasiatic Grammar,* Jacqueline Lecarme, Jean Lowenstamm, Ur Schlonsky (eds.), Amsterdam/ Philadelphia : John Bejamins, 123-134.

Guerssel, M. & J. Lowenstamm. 1990. The derivational morphology of the Classic Arabic verbal system. Unpublished Manuscript. UQAM & University of Paris

Kaye, Jonathan. 1990. 'Coda' Licensing. In *Phonology 1*.7. 301-330.

Kaye, J., M. Echchadli & S. Ayachi. 1986. Les formes verbales de l'arabe marocain, In *Revue Québécoise de Linguistique* 16-1 : 61-99

Kaye, J. & J. Lowenstamm, J.R. Vergnaud. 1985. The internal structure of phonological elements : a theory of charm and gouvernement. *PhonologyYearbook 2*, 305-328.

Kaye, J. & J. Lowenstamm. 1984. De la syllabicité. *Forme sonore du langage,* F. Dell, D. Hirst & J.-R. Vergnaud (eds.), 123-159. Paris: Hermann.

Lahrouchi, M. 2011b. Têtes et gabarits. *Etudes et Documents Berbères* 29/30 : 255-274.

Lahrouchi, M. 2010. "On the internal structure of Tashlhityt Berber triconsonantal roots", *Linguistic Inquiry,* 41/2: 255-285.

Lahrouchi, M. & Philippe S. 2010b. La racine consonantique : évidence dans deux langages secrets en berbère tachelhit. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 39: 11-30.

Lowenstamm, J. 2011. The Phonological Pattern of phi-features in the Perfective Paradigm of Moroccan Arabic. Ms., LLF.

Lowenstamm, J. 2003. A propos des gabarits. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 22 : 7-30.

Lowenstamm, J. 1999. The beginning of the World. *In Phonologika*, J, Renison & K. Kühnammer (eds.), 153-166. The Hague: Holland Academic Graphics.

Lowenstamm, J. 1996. CV as the Only Syllable Type. In *Current Trends in Phonology: Models and Methods,* volume 2, J. Durand & B.Laks (eds.), 419-441. European Studies Research Institute, University of Salford.

McCarthy, J. 1981. A prosodic theory of nonconcatenative morphology. In *Linguistic Inquiry* 12: 373-418.

Marsil,O. 2015-2016. Structure syllabique et sonorité en arabe marocain. Rec*herches Linguistiques* 32, Publications de l'Institut d'Etudes et de Recherches pour l'Arabisation, Université Mohammed V, Rabat.

Marsil,O. 1986. *La Structure Syllabique en Arabe Marocain (parler de Rabat),* Mémoire de D.E.S, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.

Prunet, J., R. Béland & A. Idrissi. 2000. The mental representation of semitic words. *Linguistic Inquiry* 31: 609-648.

Selkirk, E. 1982. On The Major Class Features and Syllable Theory. University of Massachusetts. Texte manuscrit, 1-43.

Yip, M. 1988. Template morphology and the Direction of Association. In *Natural Language* and Linguistic Theory 6: 551-577.

Degemination as Identity Avoidance: Tashlhit Intensive Aorist Verb Forms*

Karim Bensoukas
Mohammed V University in Rabat- FLHS

1. Introduction

This paper provides a constraint-based analysis of the degemination process affecting the intensive aorist form of verbs (IA) in Tashlhit, an Amazigh dialect spoken in south-west Morocco. The IA is an aspectual category that expresses either an action that takes place at the moment of speaking or one that is continuous or repetitive (Galand, 1977:367, 1987:275). One of the means of forming the IA, the realization of an initial geminate *tt*, induces the degemination of the initial base geminate consonant via a process of contact dissimilation (e.g. *bbaqqi*/ *ttbaqqaj*, 'explode') (Jebbour, 1996; Bensoukas, 2001). This degemination process is even more intricate in three respects. First, some initial geminates eschew degemination; for example, the IA form the verb *bbi* 'cut' is *ttbbi*. Second, two geminates are tolerated (i) when they belong to the same word provided they are non-contiguous, and (ii) when they belong to different words irrespective of contiguity (cf. *mmatti* 'get up' and *ass nna* 'that day', respectively.) Third, while other dissimilatory phenomena in the language generally target affixal elements (Selkirk, 1995; Bensoukas, 2004, 2012a, 2014), degemination rather targets the base geminate, a behavior which calls for an explanation.

The major claim of this paper is that Tashlhit degemination is a case of identity avoidance (Yip, 1995, 1998) (for application to various aspects of Tashlhit, see Bensoukas, 2004, 2006, 2009, 2012a-b, 2013, 2014, 2015). Using the framework of Optimality Theory (OT) (Prince and Smolensky, 1993/2004; McCarthy and Prince, 1993, 1995, 1999; McCarthy, 2002, 2007, 2008) to account for the phenomenon, the major line of analysis is that identity avoidance is implemented via the local conjunction of constraints (Alderete, 1997, 2003; Itô and Mester, 2003; Łubowicz, 2002, 2003; Moreton and Smolensky, 2002; Smolensky, 1993, 1995; Walter, 2006, and others). In the case at hand, I will show how active in the grammar of Tashlhit the self-conjoined markedness constraint *GEM2_{Word} is. This

* The analyses in this paper are based in large part on the analyses in sections in my Doctorat d'Etat thesis (Bensoukas, 2001). For an early discussion of issues treated herein, I would like to thank A. Benhallam (May he rest in peace!), E. Selkirk, J. Pater, S. Imouzaz and A. Tourabi. I have also benefited from comments on a preliminary version of the basic idea in this paper at the *5th Annual Meeting of the Linguistic Society of Morocco*, IERA, Rabat, June 17-19, 2002. The usual disclaimer applies.

markedness constraint crucially conflicts with a prosodic requirement constraint, namely Stem Bimoraicity, a basic interaction that yields desirable results. After investigating the characteristics of each of the groups of words participating in or blocking degemination, I will show that even though degemination is operative in the language, it is very sensitive to the prosodic structure of stems. It is, accordingly, blocked when its result will make the stem shorter than a two-mora mold.

The paper is organized as follows. § 2 presents the theoretical assumptions and relevant facts. § 3 provides an account for geminate segments as members of the Tashlhit phoneme inventory as well as deals with IA formation in Tashlhit, a prerequisite to a full understanding of the degemination process. § 4 provides a unitary account of the process of IA degemination. Before I conclude, I compare in § 5 my constraint-based analysis with a previous autosegmental analysis.

2. Background

2.1. Facts

2.1.1. The segmental and prosodic phonology of Tashlhit

The Tashlhit consonantal system is very rich if compared to the vocalic one. The phonemic vowels of Tashlhit are *i*, *u* and *a.* Quantity is not contrastive on Amazigh vowels in general. The consonantal inventory of Tashlhit consists of the stops *b, t, d, ṭ, ḍ, k, g,* k^w, g^w, *q,* q^w, the fricatives *f, s, z, ṣ, ẓ, ʃ, ʒ, Š, Ž, x, ɣ,* x^w, $ɣ^w$, *ħ, ʕ, ɦ,* the sonorants *m, n, l, r, ḷ, ṛ* and the glides *w* and *j*.[1]

Almost all singleton consonants have a geminate counterpart (Boukous, 1982), including glides (compare *ajdi* ‘dog’ and *ajjis* ‘horse’, *awtil* ‘hare’ and *tawwukt* ‘owl’). In (1a), (1b) and (1c), Tashlhit geminate consonants contrast with singleton consonants in initial, medial and final positions, respectively:

(1) *Gemination as a distinctive feature in Tashlhit phonology:*

a-	ks	‘shepherd’	kks	‘take (sth.) off’
	ls	‘wear’	lls	‘make dirty’
	dr	‘go’	ddr	‘be alive’
b-	ili	‘be’	illi	‘daughter’
	imi	‘mouth’	immi	‘mother’
	frk	‘be aware’	frrk	‘boast’

[1] In this paper, I use standard IPA symbols, except for emphasis, which is transcribed using a dot underneath the symbol corresponding to the consonant in question. The symbols *Š* and *Ž* are the emphatic counterparts of *ʃ* and *ʒ*, respectively. Geminates are represented by doubling the consonant, except in representations, where they are represented by a single, doubly linked melodic element.

c-	ns	‘stay overnight’	nss	‘deflate’
	ad	‘this’	add	‘press’

The items in (1) give credence to the contrastive nature of geminate consonants in Tashlhit. The language then has both singleton consonants and their geminate counterparts as members of its phonemic inventory.

Tashlhit is notable for the fact that any segment in its inventory, even voiceless stops, can behave as a syllable peak provided it is the most sonorous sound in the string to be syllabified (see for example Boukous, 1987, 2009; Clements, 1997; Dell and Elmedlaoui, 1985, 2002; Jebbour, 1996, 1999; Prince and Smolensky, 1993/2004; Pater, 2012; Ridouane, 2008, 2016). In the present paper, I assume the characterization of the syllable and mora structure of Tashlhit provided in Jebbour (1996:54). The minimal syllable consists of one mora- *a* ‘hey’, *fi* ‘suppurate’- and the maximal one of two- *ut* ‘hit’, *mun* ‘accompany’.

A weight distinction is motivated (Jebbour, ibid.:55-57) such that a heavy syllable consists of a nucleus vowel that is followed by a singleton or a geminate consonant as in the words *ut* ‘hit’, *mun* ‘accompany’, *ass* ‘day’, and *bidd* ‘stand’. A light syllable, on the other hand, is either an open syllable with a nucleus vowel or any syllable with a consonantal nucleus as in the following examples, in which the consonantal nucleus is underlined: *a* ‘hey’, *fi* ‘suppurate’, *g* ‘be’, *gn* ‘sleep’, *ls* ‘wear’, *krz* ‘harvest’, *ʃʃ* ‘eat’, *qzz* ‘look’. In case a syllabic consonant is followed by a coda, both the nucleus and the coda of the syllable in question are dominated by a branching mora.

A leftover consonant in the case of a syllable headed by a vowel is provided a mora by the Weight-by-Position convention as in Hayes (1989), whereas a leftover consonant in the case of a syllable headed by a consonant is attached directly to the syllable node. Finally, following proposals in the literature, Jebbour states that the first element of a geminate cannot be the onset of a syllable, forcing initial geminates to be split between two syllables. A final geminate consonant can be hosted by the same syllable.

2.1.2. Degemination in Tashlhit intensive aorist forms

In Tashlhit, verb-initial geminate consonants exhibit interesting alternations when the IA prefix *tt-* is realized on the verb base. In (2a), degemination affects the verb-initial geminate only.[2] Non-initial geminates do not fall in the purview of the degemination process, as any base geminate other than the initial one remains unscathed (2b). By virtue of their containing two geminates and degeminating only

[2] A special conception of roots is advocated in Bensoukas (2001, 2016 and references therein). Verbal bases are argued to consist of consonantal elements and vocalic ones alike, contrary to the widely held conception of roots as being exclusively consonantal (Basset, 1929, 1952). In this paper, we will refer to underlying materials as verb bases rather than roots.

the one that is contiguous to the intensive *tt*-, the items in (2c) nicely illustrate the previous two generalizations. Finally, regardless of their being underlying or their being the result of assimilations, sequences of geminates belonging to different words are tolerated, as in (2d), binding the degemination process to the word domain:

(2)	a-	ggawr	ttgawar	'sit down'
		mmaɣ	ttmaɣ	'fight'
	b-	ass	ttass	'tie'
		azzl	ttazzal	'run'
		frrk	ttfrrak	'boast'
	c-	mmuddu	ttmuddu	'travel'
		ddullu	ttdullu	'be demeaned'
		bbaqqi	ttbaqqaj	'explode'
	d-	/ad-t ddz-n/	att ddzn	'they will press it'
		/ad-k kkat-ɣ/	akk kkatɣ	'I will be hitting you'
		/ad-d bbi-n/	add bbin	'they will cross'
		ɣaṣṣ lli		'the other day'
		all ffi		'lift and pour'

Tashlhit provides yet another twist. Some verb bases do not have their initial geminate degeminated when the intensive *tt*- is attached, a fact which prima facie seems to belie the generality of the degemination process:

(3)	/ddu/	ttddu	*ttdu	'go'
	/ssu/	ttssu	*ttsu	'lay'
	/lli/	ttlli	*ttli	'roam'
	/ffi/	ttffi	*ttfi	'pour'
	/ggr/	ttggr	*ttgr	'touch'
	/kks/	ttkks	*ttks	'take off'

An account, which we assume in the present paper, is presented in Jebbour (1996) for this twist. The fact that the verbs in (3) resist degemination is based on a size requirement that stems not be less than two moras long. Accordingly, degemination fails to apply if the verb stem, the entity remaining after the affix has been subtracted, is shorter than a bimoraic mold. An example is the unattested form **ttdu*, where the IA stem **du* is monomoraic (compare with the degeminated stem *maɣ*, which is bimoraic). Details of this analysis will be provided in § 4.

It should be noted that a few words exist that have adjacent geminates. First, some apparently native items consist of two geminates only and seem to be onomatopoeic (ideophones (Dingemanse, 2012)) in nature: *kkrr* 'cartilage' and *ffrr* 'flutter'. Second, Moroccan Arabic integrated loans maintain an initial geminate

that is the result of the assimilation of the definite article *l* and the first coronal obstruent: */l-skkata/* → *[sskkata]* 'pacifier'. Explanation of these cases will have to consider the phonology of ideophones and that of loans, which I do not attempt here.

To sum up, in Tashlhit a contiguous degemination process affects the base-initial geminate consonant when IA *tt-* is attached. Not all geminates, however, are subject to the degemination process, such as non-contiguous geminates and geminates belonging to short stems. The process is then sensitive to both a domain and a minimality requirements.

2.2. Theoretical assumptions

In this section, I make clear my theoretical assumptions about the representation of geminates and the conception of grammar that will be espoused.

First, I adhere to the conception of geminate segments as being underlyingly specified for weight (Hayes, 1989; Davis, 1995, 1999a-b; Davis and Torretta, 1998; Keer, 1999).[3] Following Davis and Torretta (1998), I will refer to the mora encoding the underlying weight contrast in consonants as a consonantal mora and represent it as 'μ_c' as in (4b):[4]

(4) a- Singleton C: b- Geminate C:

Association with the same featural material notwithstanding, singleton consonants and geminate ones are distinguished at the underlying level by the fact that the latter are associated with a mora while the former are not.

Second, the conception of grammar I assume is that of parallel OT (Prince and Smolensky, 1993/2004; McCarthy and Prince, 1993, 1995, 1999; McCarthy, 2002, 2007, 2008), in which input-output relation is governed by the interaction of potentially violable, universal constraints on output well-formedness. The Generator function, *Gen*, is claimed to be part of Universal Grammar and to have

[3] The proper characterization of geminates has been a long-standing issue in phonological theory. In early generative phonology, a geminate is considered a sequence of two sounds that has some sort of integrity (e.g. Saib, 1977; Guerssel, 1977, 1978). In the autosegmental model, geminates consist of a single melody, while their length is represented by two positions on the skeleton (see Schein and Steriade, 1986; Broselow, 1995; Perlmutter, 1995, among others.) In feature geometry, geminates are seen as consisting of two root nodes associated with the same featural content (Selkirk, 1990).

[4] For the use of the mora constituent to encode weight in phonology, see Hyman (1985), Hayes (1989), McCarthy and Prince (1986), Zec (1988), and Morén (1999, 2003), among others.

access to the primitives of phonological representation. Its role is to provide for a given input an infinite set of candidate analyses ({$Cand_1$, $Cand_2$,…, $Cand_n$}), whose well-formedness the Evaluation component of OT grammar, *Eval*, assesses against a hierarchy of constraints *Con* in a parallel and inclusive fashion. The candidate which best satisfies Con (or equivalently that incurs minimal violations of the constraints) is the optimal candidate.

I will specifically be assuming the framework of Correspondence Theory (CT) as laid out in McCarthy and Prince (1995, 1999). Within CT, different kinds of the general, violable, universal constraints of Con have been investigated. Markedness constraints, for instance, require that output featural, segmental and prosodic characteristics of the candidates associated with the input be well-formed, while faithfulness constraints demand that the input and output correspond.

3. Geminates and morphological gemination in Tashlhit

As a prerequisite for the analysis of degemination, I establish a constraint-based analysis of (i) geminates as members of the inventory of Tashlhit and (ii) the Unitary Intensive Morpheme Hypothesis, according to which the IA morpheme consists underlyingly of a consonantal mora that is devoid of any featural content (Bensoukas, 2001).

3.1. Geminate segments in the Tashlhit consonantal inventory

I start by establishing geminate consonants as members of the inventory of Tashlhit, and I will be using the constraints in (5) and (6):

(5) i- MAX-GEM: An input geminate segment has a correspondent in the input.

ii- IDENT-WEIGHT(C) (ID-WT(C)): An input consonant and its output have identical weight.

(6) *GEM: A geminate consonant is prohibited.

*GEM is a markedness constraint that militates against geminates and that is violated each time a geminate consonant is contained in the output. Its demands conflict with the faithfulness constraints MAX-GEM and ID-WT(C). MAX-GEM requires that an input geminate segment have a correspondent in the output, even if it is a singleton consonant. ID-WT(C), on the other hand, ensures that a consonant has the same weight in input and output and is violated whenever an input geminate has a singleton output correspondent or vice versa. In other words, ID-WT(C) militates against gemination and degemination, while MAX-GEM militates against geminate deletion.[5] I will show later that both constraints are needed as an offending geminate structure can be degeminated but never altogether deleted.

[5] As it is not directly relevant to the discussion of gemination and degemination which is the focus of this paper, we are overlooking the possible interaction of ID-WT(C) with

That geminates are licit members of the Tashlhit phoneme inventory is obtained through constraint interaction. Constraints in OT are ranked in a hierarchy of prioritization on a language particular basis in two ways: (i) direct ranking if constraint A provably dominates constraint B, and (ii) indirect ranking, an example of which is constraint A dominating constraint C by transitivity because A dominates constraint B, and constraint B dominates constraint C. Interaction between the basic constraints in (5) and (6) is shown in tableaux (7i-ii):

(7) *Tashlhit inventory contains geminate segments*:

i- *MAX-GEM » *GEM: No geminate deletion:*

μ_c | /d u/	MAX-GEM	*GEM
a- *[u]*	*!	
☞ b- μ_c | d u *[ddu]*		*

ii- IDENT-*WT(C) » *GEM: No degemination:*

μ_c | /d u/	ID-WT(C)	*GEM
a- *[du]*	*!	
☞ b- μ_c | d u *[ddu]*		*

A note on the tableaux in OT. The input is given at the top of the left-hand column, and the candidate set generated by Gen appears underneath the input. The constraint hierarchy is given in the top row, where the constraint on the left is higher in the hierarchy than the one(s) to its right. A solid line separating the constraints indicates hierarchical order (in the text the symbol '»' expresses the domination relation, hence MAX-GEM » *GEM means 'constraint MAX-GEM dominates constraint *GEM'; while a dotted line means that no hierarchical dominance relation can be established between the two constraints (in the text, I simply separate the two constraints in question by a comma). The star '*' indicates violation of a constraint, and the exclamation mark in front of the star '*!' fatal

Weight-By-Position (Hayes, 1989), by virtue of which coda consonants gain weight in syllable structure.

violation. A blank cell shows that the candidate has not incurred any violation(s) of the constraint in question. The symbol '☞' points at the optimal candidate.

In (7), an input that is specified as a geminate at the underlying level is protected by the faithfulness constraints. It is accordingly not deleted (by virtue of (7i) MAX-GEM » *GEM) nor degeminated (by virtue of (7ii) ID-WT(C) » *GEM) to satisfy the markedness constraint *GEM. If the ranking of the constraints were reversed, Tashlhit would not contain geminate consonants as members of its phonemic inventory. The two faithfulness constraints are ranked with respect to one another, but I defer providing evidence for the ranking until due time, assuming as provisionally correct the ranking MAX-GEM » ID-WT(C). In addition, the base can contain more than one geminate, as in (8):[6]

(8) *MAX-GEM » ID-WT(C) » *GEM:*

/bbaqqi/	MAX-GEM	ID-WT(C)	*GEM
☞ a- bbaqqi			**
b- bbaj	*!		*
c- aqqi	*!		*
d- baqqi		*!	*
e- baqi		*!*	

Geminates in Tashlhit offer informative evidence for the standpoint that geminates are underlyingly moraic.[7] Geminates contrast word-initially in Tashlhit (see section 2.1.1). Moreover, the syllable pattern of the language allows for consonants to head syllables. Accordingly, an initial geminate is split between two syllables, with the first half of the geminate realized as the nucleus of an onsetless syllable and the second half as the onset of the following syllable (Jebbour, 1996). A concrete example is the word *ddu* (go), represented in (9):

(9)

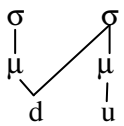

[6] In tableau (8), the vowel *i* of the input is realized as *j* in output candidates whenever this vowel is preceded by another vowel, in the case at hand the vowel *a*. Bensoukas (2001) proposes a different input for items like *bbaqqi* and argues that the input in this case does not contain a final vowel but rather a glide which vocalizes in the output to satisfy syllabification requirements. We do not pursue this idea here as it has no direct bearing on the analysis.

[7] One of the issues in the literature on geminates relates to the moraicity of initial geminates (or in the broader context of all geminates.) Using facts from Leti, Hume et al. (1997) argue that initial geminates are not moraic. The strongest argument put forward is the impossibility of initial geminates to be moraic because onsets cannot bear moras. Davis (1995, 1999a-b) and Davis and Torretta (1998), on the contrary, have shown that there is ample cross-linguistic evidence for the fact that geminates are underlyingly moraic.

The fact that geminates can freely occur in Tashlhit in initial position does not necessarily entail lumping them into the onset position, which is by nature non-moraic. The syllable structure of the word *ddu* is then similar to the one in the disyllabic word *rku* 'become dirty', in which the sonorant consonant *r* heads a syllable and the sequence *ku* forms another syllable.[8]

3.2. Morphological gemination in intensive aorist verb formation

The IA contrasts in the verbal morphological system of Tashlhit, and in Amazigh in general, with three other forms (Basset, 1929, 1952; Galand, 1977, 1987):[9]

(10) *Tashlhit verb themes:*

Aorist	*IA*	*Preterite*	*Neg. Pret.*	
nkr	nkkr	nkr	nkir	'get up'
gru	grru	g^{w}ri/a	g^{w}ri	'pick up'
azzl	ttazzal	uzzl	uzzil	'run'

A class of intensive forms is obtained by geminating a base consonant, examples of which are given in (11). This class is homogeneous in that its members are native bases (as opposed to borrowed ones) that consist of three or less segments, that do not contain a geminate segment, and that do not contain an initial or a medial vowel (Dell and Elmedlaoui, 1991; Iazzi, 1991; Jebbour, 1996 among others). The members of this class further bifurcate into those that geminate the first base consonant (11a) and those that geminate the second (11b):

(11)	a-	/krz/	kkrz	'plow'
		/frd/	ffrd	'graze'
		/x^{w}mʒ/	xx^{w}mʒ	'scratch'
		/krf/	kkrf	'tie'

[8] An alternation in which initial geminates in Tashlhit participate provides evidence for their moraicity. In some causative forms, an initial sequence *uC* alternates with an initial geminate as in *ffɣ/ss-ufɣ* 'go out', *ddr/ss-udr* 'live', and *gg^{w}z/zz-ugz* 'descend'. The unpredictability of the vowel has led Iazzi (1991, 1995) and Jebbour (1993) to argue that the underlying representation of these forms is *UXX*, with *U* being some type of archisegment and *XX* referring to any following melodic material. Depending on morphological class, the archisegment is realized phonetically as a vowel *u* or filled with the features of the following consonant. The fact that initial geminates alternate with a vocalic element followed by a consonantal one is consistent with their being underlyingly moraic. The Tashlhit data suggest that an initial geminate is the equivalent of a sequence of a consonant and a vowel, an affinity not derivable if geminates are considered not to be moraic.

[9] The negative IA, a fifth theme, is attested in dialects of Tarifit, Figuig and Iznassen. It seems that other dialects of Moroccan Amazigh have lost this theme, most probably due to morphological change (see Bensoukas, 2009, 2013, 2015 and references therein for details).

b-	/kla/	klla	‘spend the day’
	/ftu/	fttu	‘go’
	/mgr/	mggr	‘harvest’
	/mdi/	mddi	‘await’

The target of the gemination operation has been accounted for in terms of the interaction of this morphological process with the syllabification procedures in the language. The basic idea is that the segment occupying the onset of the syllable is the target of gemination (Dell and Elmedlaoui, 1991; Jebbour, 1996; see also Lahrouchi, 2008, 2010 for a different approach). For example, *r* is the relevant nucleus in the monosyllabic word *krz* and the disyllabic word *mgr* (*mgr* consists of the onsetless syllable *m* and the open syllable *gr*); accordingly, the segments in onset position are geminated, namely *k* and *g*, respectively, so that the forms *kkrz* and *mggr* are obtained.

The other major process of intensive formation consists in attaching a form *tt-* to the base. On a par with gemination, ‘tt-prefixation’ has its own preferences with respect to the choice of the bases subject to it. The classes of bases listed in (12) qualify as members of the tt-prefixing category, which includes vowel-initial or geminate-initial bases (12a), trisegmental bases with a medial vowel (12b), long bases, irrespective of whether vowel-initial or geminate-initial (12c), and loan-words (12d):

(12) *tt-prefixing verb bases:*

a-	ddu	ttddu	‘go’
	ggr	ttggr	‘touch’
	ak^{w}r	ttak^{w}r	‘steal’
	ili	ttili	‘be’
b-	mun	ttmun	‘accompany’
	rar	ttrar	‘return’
c-	knkr	ttknkar	‘pick a bone’
	bbaqqi	ttbaqqaj	‘explode’
	attuj	ttattuj	‘be high’
d-	ṣbr	ttṣbar	‘endure, Arabic’
	grisi	ttgrisi	‘grease, French’

Given the description above and the ensuing generalizations, the IA stems align into very neat classes that nonetheless present a very complex allomorphy that is quite challenging for a non-serial approach such as OT. Basic to the analysis I will propose is the Unitary Intensive Morpheme Hypothesis (UIMH) (Bensoukas,

2001), according to which the two intensive processes of gemination and tt-prefixation are in complementary distribution.[10]

(13) *The Unitary Intensive Morpheme Hypothesis:*

> The intensive morpheme is an abstract unit that consists of a consonantal mora (μ_c) that is not associated to any featural content.

The UIMH constitutes an improvement of our understanding of IA formation in Tashlhit. The claim made is that intensive formation consists in affixing a consonantal mora μ_c to the verb base. Treating gemination as the prefixation of a mora is not novel and dates back to the work of Lombardi and McCarthy (1991) and Samek-Lodovici (1993).[11] The idea that the mora affixed is of a consonantal nature has been inspired from the work of Davis and Torretta (1998). The realization of the IA morpheme affix in Tashlhit is shown to alternate between (i) the gemination of a base consonant or (ii) the prefixation of a geminate consonant *tt*, which coincides with the least marked consonant in the language. I will claim that both realizations of the morpheme are a special case of allomorphy driven by the interaction of constraints on well-formedness.

The analysis defended here rests on the basic idea that IA formation in Tashlhit is driven by the conjunction of two forces the first of which is a morphological requirement and the second a prosodic one. The appearance of either gemination or tt-prefixation as a mode of IA formation depends largely on the interaction between these two requirements. My account is consistent with Samek-Lodovici's (1993) treatment of morphological gemination as conceptually consisting of two modules, an affixation module and a selection module. As such, Tashlhit IA formation consists of affixing the same constituent- a consonantal mora, and the selection of the alternants- base consonant gemination or tt-prefixation- is contingent on constraint interaction.

A few words of caution are in order at this point. A precise review of the outreach of UIMH is an endeavor that definitely goes far beyond the scope of the present paper. First, I limit my attention in the present context to the allomorphy between gemination and tt-prefixation only. In the geminating class of verbs, only verbs geminating their initial consonant are treated herein. Second, a third class of IA forms we do not deal with in this paper is the one with the zero allomorph, e.g. *skr*/*skar* 'do' and *zri*/*zraj* 'pass'. The absence of the IA affix itself is treated as a case of morphological haplology- another case of identity avoidance. Finally, our

[10] For a similarly complex situation in the realization of intensive forms, see Hardy and Montler (1988:414), who analyze data from Alabama, a language in which imperfective gemination is realized as the "placement of high tonal accent and gemination of either the C onset or the penultimate syllable or the V peak of penultimate syllable…" Reanalyses of the data are offered in Lombardi and McCarthy (1991) and Samek-Lodovici (1993).

[11] A very recent work we have not been able to consult while finalizing this paper is Zimmermann (2017).

approach consists of treating the inserted prefinal vowel in IA forms as a stem-augmentation to satisfy a prosodic requirement, an operation accompanying gemination and tt-prefixation, too. As they are not directly relevant to the analysis of degemination which is the locus of this paper, the remaining complexities of the phenomenon are intentionally overlooked, and the interested reader is referred to Bensoukas (2001, 2012b, 2017).

3.2.1. An OT account of intensive aorist gemination[12]

Two major forces drive intensive gemination. The first one is a demand for morpheme realization, formulated in (14) as a faithfulness constraint (after Samek-Lodovici, 1993; Kurisu, 2001) (see also the M- PARSE constraint in McCarthy and Prince (1993)):

(14) MORPHEME REALIZATION (M-REAL): A morpheme should be realized.

The second force is a prosodic requirement to the effect that stems be minimally bimoraic.[13] This requirement has lengthily been argued for in Jebbour (1996) on the basis of facts from Tashlhit:

(15) STEM BIMORAICITY ($Stem_{\mu\mu}$): Stems are minimally bimoraic.

In the present case, any intensive verb form not realizing the consonantal mora μ_c is ruled out by M-REAL. $Stem_{\mu\mu}$ is satisfied by stems containing two or more moras and is violated by stems that are shorter. As a reminder, the stem in Tashlhit has been defined above as the form that remains when the affix is subtracted from the constituent resulting from an affixational operation.

These two constraints interact with a faithfulness constraint that requires output consonantal segments to be identical weight-wise to input ones (Keer, 1998; Davis and Torretta, 1998):

(16) IDENT-WEIGHT(C) (ID-WT(C)): An input consonant and its output have identical weight.

In other words, ID-WT(C) militates against both the gemination of a singleton consonant and the degemination of a geminate one. Interaction between these constraints, I will argue, is what drives IA gemination. The requirement for the

[12] The details of IA gemination are much more complex than indicated here. Other groups (i) geminate the second consonant (*mgr*/*mggr* 'harvest') or (ii) the first consonant, with insertion of a prefinal vowel (*gn*/*ggan* 'sleep'). Consideration of these will take us too far afield (see Bensoukas, 2001).

[13] Similar requirements on the prosodic shape of constituents have been proposed in the literature. See for example, McCarthy and Prince's (1993) FOOTBINARITY, requiring feet to be binary either at the level of moraic analysis or syllabic analysis. Kager (1995) proposes a similar constraint STEM DISYLLABICITY. A more elaborate and recent treatment is in Ketner (2006), where both minimum and maximum size requirements are investigated.

underlying morpheme- the consonantal mora- to be realized induces gemination of one of the base consonants.

In tableau (17), the constraints driving gemination, i. e. M-REAL and $Stem_{\mu\mu}$, are ranked higher than the faithfulness constraint ID-WT(C). The ranking argument is based on the fact that violation of the weight identity of the consonant is incurred in order for both the morpheme to be realized and the stem to be bimoraic. As there is no evidence bearing on the mutual ranking of M-REAL and $Stem_{\mu\mu}$, the two constraints are left unranked:

(17)

/μ_c+krz/	M-REAL	$Stem_{\mu\mu}$	ID-WT(C)	*GEM
a- σ, μ; k r z *[krz]*	*!	*		
b- σ, μ; tt [k r z *[ttkrz]*		*!		*
c- ☞ σ σ, μ μ; k r z *[kkrz]*			*	*

(17a) does not include the intensive morpheme, a fatal violation. Candidate (17b) includes the intensive morpheme by spelling the consonantal mora as the featurally least marked consonant in the language, namely as a geminate *tt*. Having a monomoraic stem, this candidate fatally violates the bimoraic minimality requirement (in the representation in (17b) the stem is separated from the affix by a bracket). Satisfying both minimality and morpheme realization, candidate (17c) wins. The weight identity violation is minimal which candidate (17c) incurs by geminating the first element of the base (a gemination process which itself results in a *GEM violation).[14]

[14] A candidate which is not considered is *krrz*, which geminates the second base consonant. Explaining why this candidate is a loser requires giving the full hierarchy of intensive gemination, especially the constraint interactions that govern the *mgr/mggr* group of verbs. As more constraints and further elaboration are required, we do not consider these here

3.2.2. Intensive formation by tt-prefixation

In IA forms obtained by tt-prefixation, bases prefer the tt-allomorph to internal gemination. Candidate analyses generated for the input *mun* 'accompany' are assessed in tableau (18). Candidate (18a) does not contain the intensive morpheme and is ruled out immediately. Competition is then between the candidates that opt for the gemination option and the one that takes the tt-allomorph, all of which satisfy in one way or another M-REAL and $Stem_{\mu\mu}$:

(18)

/μ_c+mun/	M-REAL	$Stem_{\mu\mu}$	ID-WT(C)	*GEM
a- 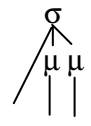 *[mun]*	*!			
b- 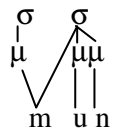 *[mmun]*			*!	*
c- *[munn]*			*!	*
d- ☞ 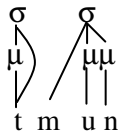 *[ttmun]*				*

As is clear from tableau (18) competition is between the geminating candidates (18b-c) and the prefixing one (18d). Both of the geminating candidates fail fatally at ID-WT(C) and consequently lose. Incurring only the minimal violation of *GEM, candidate (18d) *ttmun* is the winner.

The same analysis accounts without further ado for other tt-prefixing verbs, for instance the quadriliteral verb *knkr* 'pick a bone'. Since the input already satisfies

(further details of the analysis are in Bensoukas (2001)). The details that are omitted here have no bearing on the degemination facts analyzed in the present paper.

bimoraicity, $Stem_{\mu\mu}$ is immaterial. The candidate *knkr* is ruled out for a fatal violation of M-REAL. The geminating candidates, e.g. *kknkr* and *knnkr* are ruled out because they breach ID-WT(C). Satisfying all three constraints, *ttknkar* is the winner, although it minimally violates *GEM.

To sum up, the allomorphy exhibited by the IA morpheme, which, I have argued, consists in the affixation of a featureless consonantal mora to the verb base, is given an account on the basis of the interaction of constraints on well-formedness. The basic constraint interaction established so far is reproduced in (19):

(19) *Tashlhit IA formation constraint hierarchy:*

M-REAL , $Stem_{\mu\mu}$ » ID-WT(C) » *GEM

Whether the geminating variant or the prefixing one is to be chosen is determined by the same hierarchy of constraints.

4. Degemination in intensive aorists: Identity avoidance

Having established the hierarchy responsible for IA formation, I will provide an analysis of degemination as dissimilation through identity avoidance. Building on the findings in Jebbour (1996), I will claim that Tashlhit degemination is a case of identity avoidance in phonology that can be implemented via the local conjunction of constraints.

4.1. Degemination as identity avoidance via local conjunction

Before presenting the gist of my analysis, I reproduce for the sake of convenience the relevant facts in (20) and summarize Jebbour's (1996) 'autosegmental' analysis, the only treatment of the issue to our knowledge.

As a reminder, the facts consist of IAs whose base consonant undergoes degemination (20a), verbs that resist degemination (20b), words with two non-contiguous geminates (20c), and contiguous geminates not belonging to the same word (20d):

(20)	a-	ggawr	ttgawar	'sit down'
		mmaɣ	ttmaɣ	'fight'
	b-	ddu	ttddu	'go'
		ggr	ttggr	'touch'
	c-	mmuddu	ttmuddu	'travel'
		azzl	ttazzal	'run'
	d-	akk kkat-ɣ (UR: /ad-k kkat-ɣ/)		'I will be hitting you'
		ɣaṣṣ lli		'the other day'

Jebbour (1996) formulates the following generalization concerning the items in (20a) and (20b): the shorter the stem, the more unlikely degemination is. Jebbour (ibid.:171) further posits a prosodic bimoraicity minimum requirement on stems in Tashlhit:

(21) *Minimality constraint on intensive stems:*

Intensive stem = [μμ…]

Jebbour (ibid.:161) then accounts for degemination by a rule that is specific to the class of intensives (in the rule, *CRN* stands for consonant root node, as in feature geometry). This rule is coupled with the constraint in (21) on the prosodic shape of IA stems:

(22) *Intensive degemination rule:*

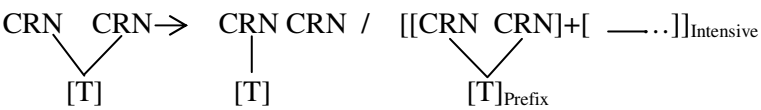

Taken together, the rule and the constraint require the degemination of the base-initial geminate consonant in an IA form as long as the leftover base string is not shorter than two moras.

While I assume the correctness of Jebbour's analysis in essence, mine is not just a notational variant. I will come back to this point in § 5. The central idea of my constraint-based analysis is that Tashlhit bans the co-occurrence of two geminates in sequence within the word domain. To satisfy this markedness requirement, the language sacrifices underlyingly specified base-initial gemination for the sake of the realization the IA morpheme, which is a stronger imperative. The only factor blocking degemination is a stronger requirement that stems be bimoraic. This suggests that a sort of identity avoidance effect is at play that takes the form of a dissimilatory process consisting in degeminating the base segment on condition that the resulting stem is not shorter than two moras. The choice of the geminate to be affected is not random but rather hinges on the UIMH. I will show that interaction of the self-conjoined markedness constraint driving degemination with the basic hierarchy (19) I have developed for IA gemination accounts for the facts in a straightforward way. I start with a short discussion of OCP (dissimilatory) effects, which are accounted for in terms of constraint interaction.

One of the formal way in OT of rendering OCP effects (e.g. Goldsmith, 1976; McCarthy, 1986), is by locally conjoining independently motivated well-formedness constraints.[15] The key idea underlying local constraint conjunction is

[15] Following proposals in the literature on OT (Alderete, 1997; Itô and Mester, 2003; Fukazawa, 1999; Suzuki, 1998; Yip, 1995, 1999; Alderete and Frisch, 2007), I assume that the OCP is redundant and that an OCP-effect is a particular type of markedness ruling out the repetition of marked structure within a specified domain. I use the local conjunction of

expressed in Smolensky (1993, 1995) as: "The local conjunction of C_1 and C_2 in domain D: C_1 and C_2 is violated when there is some domain of type D in which C_1 and C_2 are violated." Universally, the conjunction of C_1 and C_2 dominates the individual constraints conjoined, i.e. [C_1 & C_2] » C_1, C_2. In other words, two violations of the same constraint are worse when they occur in the same domain. Local conjunction is thus one way of making constraints stronger in a local domain to avoid the 'worst of the worst.'

In Tashlhit, two adjacent geminates in a word are not tolerated by virtue of their incurring a double violation of markedness within the domain of the word. This idea is encoded in conjoining the markedness constraint *GEM with itself and specifying the domain of its application as being one in which the adjacent geminates belong to the same word. The self-conjoined constraint is given in (23) and the ranking accounting for the degemination effect is given in (24):

(23) [*GEM & *GEM]$_{\text{Word}}$ (*GEM2_{Word}): Two adjacent geminates are prohibited in the word domain.

(24) "*Identity avoidance degemination effect" via local conjunction:*

*GEM2_{Word} » FAITH-GEM » *GEM

The effects of the ranking are the following: Geminate segments are licit members of the inventory of the language by virtue of faithfulness crucially dominating geminate markedness (MAX-GEM » *GEM; more specifically, ID-WT(C) » *GEM). However, two local violations of markedness involving gemination are not tolerated. This ranking will serve as the basis of the analysis to come in § 4.2 and 4.3. As is the case with all constraints in OT, the self-conjoined constraint can be violated as long as it is dominated, as will be apparent as the analysis unfolds.

4.2. Degemination enabled

In Tashlhit, two geminates in a row within the word domain are illicit in some cases. In this, the language obeys a constraint against adjacent geminates within the domain of the word, which I formulated in (23) above by the self-conjunction of the markedness constraint *GEM.

First, let's consider the possible ways in which *GEM2_{Word} can be satisfied. The claim I am making in the present paper is that degemination is a dissimilatory 'OCP-effect' that declares as ill-formed any co-occurrence of two contiguous geminates within the domain of the word. In satisfaction of the requirement of identity avoidance the language observes, more than one way can be envisaged to avoid the repetition of geminate segments adjacently in the word:

---

constraints, which has been used in accounting for various phonological phenomena apart from dissimilatory ones such as chain shifts (Kirchner, 1995; Moreton and Smolensky, 2002; Łubowicz, 2003) and derived environment effects (Łubowicz, 2002).

(25) *Ways of solving Tashlhit geminate clash:*

(i) Geminate deletion: One of the geminate segments is deleted with the result of there being only one output geminate.

(ii) Epenthesis: Given the fact that the language allows the co-occurrence of two non-contiguous geminates within the word domain, a segment is epenthesized so that the clash between the base and affix geminates is resolved.

(iii) Dissimilation: One of the geminate segments is degeminated.

Of the three possible means of resolving the offending co-occurrence of geminates listed in (25), only dissimilation by degemination is called upon.

I start with explaining why epenthesis and deletion as means of geminate clash resolution are banned options in the language. The first alternative I discuss is epenthesis (25ii). As has been shown, Tashlhit words tolerate the presence of two non-contiguous geminate segments. These may be separated either by a vowel or a consonant, as in the IA forms *ttass* 'tie' and *ttfrrak* 'boast', respectively. So, a segment may be epenthesized as a potential means of geminate clash resolution. The principled reason for avoiding epenthesis in the case at hand is the high rank of the constraint DEP-SEG, which is a faithfulness constraint militating against the presence in the output of segments not present in the input (McCarthy and Prince, 1995, 1999):

(26) DEP-SEG: A segment in the output must have a correspondent in the input.

To derive the correct results, DEP-SEG should not be outranked by *GEM2$_{Word}$. As I do not have evidence for the ranking of the two constraints, I leave them unranked:

(27) *DEP-SEG, *GEM2$_{Word}$: Epenthesis is not resorted to to solve geminate clash*

/μ_c+mmaɣ/	DEP-SEG	*GEM2$_{Word}$
☞ a- ttmaɣ		
b- ttmmaɣ	*!	

Emerging from tableau (27) is the fact that there is always a candidate that satisfies *GEM2$_{Word}$ without epenthesizing a segment, incurring by virtue of that no violations of DEP.

The other possible alternative consists of deleting one of the geminates altogether (25i). This option is never called upon, either. In a similar fashion to (27), there is no evidence for the ranking of MAX-GEM with respect to *GEM2$_{Word}$, but the latter should not outrank the former:

(28) *MAX-GEM, *GEM2$_{Word}$: Deletion is not resorted to to solve geminate clash*

/μ_c+mmaɣ/	MAX-GEM	*GEM2$_{Word}$
☞ a- ttmaɣ		
b- ttaɣ	*!	

Just as in tableau (27), a candidate exists in (28) that solves the geminate clash but this time without deleting the geminate. Therefore, the deletion option is overridden.

The only way in which the language resolves geminate clash is by dissimilation, which consists in degeminating one of the geminate segments. Consequently, the self-conjoined markedness constraint against two adjacent geminates within the same word has to outrank consonant weight identity:

(29) **GEM2$_{Word}$ » ID-WT(C): To satisfy conjoined markedness, geminates are degeminated:*

/μ_c+mmaɣ/	*GEM2$_{Word}$	ID-WT(C)
☞ a- ttmaɣ		*
b- ttmmaɣ	*!	

Put together, the rankings presented in (28) and (29) show that degemination is possible in Tashlhit to avoid a sequence of two geminates only by affecting the weight of the geminate consonant but never by altogether deleting it. Thus far, I have established the basic ranking for degemination. Except when it is crucial, I will not be considering in the discussion to follow candidates that drop the geminate completely or the ones that epenthesize a segment, as these options are not available in Tashlhit. To save space, I will accordingly not include in the coming tableaux the constraint MAX-GEM, nor DEP-SEG.

What is not explained by tableau (29), however, is why a candidate such as *tmmaɣ* is not possible, which by degeminating the affix equally and alternatively avoids violation of *GEM2$_{Word}$. On the basis of the ranking *GEM2$_{Word}$ » ID-WT(C) alone, the degemination solution offered by *tmmaɣ* is just as good as the one offered by *ttmaɣ*, and even better, violation of ID-WT(C) is avoided on the basis of the fact that the geminate *tt-* is not underlying but is rather just a means of realizing an underlying consonantal mora. As tableau (30) shows, I obtain an undesirable result:

(30)

/μ_c+mmaɣ/	*GEM2$_{Word}$	ID-WT(C)
a- ttmaɣ		*
☹ b- tmmaɣ		

The two candidates tie as they equally satisfy the self-conjoined constraint *GEM2$_{Word}$. Not violating the faithfulness constraint ID-WT(C), candidate (30b) seems to be the favored one.

However, the language somewhat mysteriously prefers the degemination of the base consonant. The mystery in the preference lies in the fact that the degemination process runs afoul of the generally observed tendency of the language not to affect roots in cases of conflict. Rather, it is the affixes that bear the burden of assimilatory and dissimilatory operations. Selkirk (1995) presents ample evidence for the fact that roots are stronger than affixes in the case of the labial dissimilation affecting the agentive and reciprocal morpheme {m-}, which is realized as the allomorph [n-] whenever the root contains another labial consonant. Bensoukas (2004, 2014) gives further support by analyzing the same labial dissimilation and considering in addition the assimilation that is active in causative verbs, in which case the causative morpheme {ss-} assimilates the voicing and anteriority features of a root consonant. With this background in mind, Tashlhit degemination presents a serious case of an operation that spares affixes at the detriment of roots.[16]

Given the fact that there is ample evidence in Tashlhit for root faithfulness outranking affix faithfulness (Selkirk (1995) and Bensoukas (2004, 2014); see also Beckman (1998) for other languages), there must be other ways of explaining Tashlhit degemination without jeopardizing root faithfulness. Here is where the discussion of intensive formation in § 3.2 is most relevant. I have established the fact that if the IA prefix is not realized as the gemination of one of the consonants of the base, it takes on the least marked featural make-up in the language, namely *tt*. Realization of the affix as a singleton consonant is never resorted to because the affix is underlyingly a consonantal mora, which has to be spelt out as a base internal gemination or as a coronal voiceless geminate consonant, the only possibilities compatible with its moraic status. Non-realization of the affix is fatal, as the following tableau shows:

(31)

/μ_c+mmaɣ/		M-REAL	ID-WT(C)
☞	a- ttmaɣ		*
	b- mmaɣ	*!	

[16] McCarthy and Prince (1994, 1995) state that root faithfulness constraints are more observed than affix faithfulness constraints, which argues for the ranking Root Faithfulness » Affix Faithfulness (RF » AF). Beckman (1998) argues that RF » AF is just one of the different instantiations of positional faithfulness. More specific constraints than the general ones are needed that require the faithfulness of elements that occupy privileged positions (Beckman, ibid.:9). Beckman proposes an account for positional faithfulness consisting in ranking the specific constraints higher than the general ones, with the possibility of there being markedness constraints intervening between the two. For applications of positional faithfulness to Tashlhit, see Selkirk (1995) and Bensoukas (2004, 2014).

Now with the ranking of the conjoined markedness constraint and the basic ranking driving IA gemination, I obtain the correct results:

(32)

/μ_c+ mmaɣ/	M-REAL	Stem$_{\mu\mu}$	*GEM2$_{Word}$	ID-WT(C)	*GEM
a- 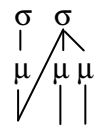 *[mmaɣ]*	*!				*
b- ☞ 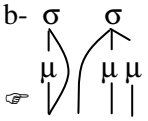 *[ttmaɣ]*				*	*
c- 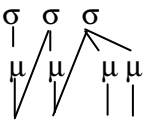 *[ttmmaɣ]*			*!		**
d- 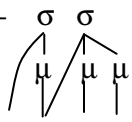 *[tmmaɣ]*	*!				*

In (32), Stem$_{\mu\mu}$ does not play a crucial role in determining the optimal candidate, but it will be decisive in other cases below. At this point, I only assume the validity of the ranking Stem$_{\mu\mu}$ » *GEM2$_{Word}$, the argument for which will be provided in (33) below. M-REAL immediately rules out candidate (32a), which does not contain the IA morpheme. Candidate (32d) resolves the geminate clash by degeminating the affix, so to speak. This candidate fails at M-REAL. The competing candidates are then (32b) and (32c). By realizing the affix as a geminate consonant *tt* and being faithful to the input consonant weight, (32c) fails fatally at *GEM2$_{Word}$. Only candidate (32b) incurs the least violations and is, therefore, the optimal candidate.

4.3. Degemination blocked

The most interesting twist that the degemination facts of Tashlhit exhibit relates to the cases that resist degemination as in the example in tableau (33) below. The generalization above is for degemination to fail to apply if its results fall short of the stem bimoraicity minimum. This calls for the constraint $Stem_{\mu\mu}$ to outrank $*GEM2_{Word}$, for which I provide a ranking argument in (33):

(33) *$Stem_{\mu\mu}$ » $*GEM2_{Word}$: Contiguous geminates are possible in certain specific contexts:*

/ μ_c+bbi /	$Stem_{\mu\mu}$	$*GEM2_{Word}$
☞ i- ttbbi		*
ii- ttbi	*!	

Assessing the candidates generated for the input */bbi/* 'cut' against the complete hierarchy illustrated in (32), I obtain the following:

(34)

/μ_c+bbi/	M-REAL	$Stem_{\mu\mu}$	$*GEM2_{Word}$	ID-WT(C)	*GEM
a- 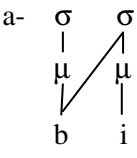 *[bbi]*	*!				*
b- 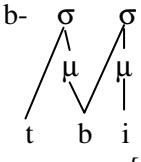 *[tbbi]*	*!				*
c- ☞ 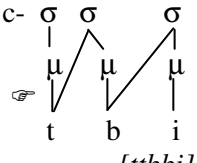 *[ttbbi]*			*		**
d- 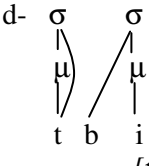 *[ttbi]*		*!		*	*

Candidate (34a) does not contain the IA morpheme and is by virtue of that ruled out. Candidate (34b) fails basically for the same reason. Like in the case of *ttmaɣ*, *GEM2$_{Word}$ can be satisfied by degeminating the base geminate. However, resorting to this option, candidate (34d) fails fatally at the minimality requirement. Only candidate (34c) survives that satisfies both the requirements on morpheme realization and stem minimality, albeit violating conjoined markedness. This is a clear case in which *GEM2$_{Word}$ is violated under proper domination.

To conclude, I have shown how the two major forces that drive IA gemination play a crucial role in also explaining degemination. I have argued that behind the process of Tashlhit degemination are the morphological requirement for the morpheme to be parsed and the prosodic requirement for the stem to be minimally bimoraic, coupled with a markedness constraint against two geminates in sequence in the domain of the word. Degemination emerges as avoidance of repeated marked structure and is rendered by the ranking *GEM2$_{Word}$ » ID-WT(C) » *GEM. The two hierarchies are reproduced in (35) and (36):

(35) *Intensive gemination constraint hierarchy:*

M-REAL, Stem$_{\mu\mu}$ » ID-WT(C) » *GEM

(36) *Intensive degemination constraint hierarchy:*

M-REAL, Stem$_{\mu\mu}$ » *GEM2$_{Word}$ » ID-WT(C) » *GEM

The crucial constraint interaction is one that coincides with the hierarchy in (36). Thus, interaction of the same basic constraints is responsible for two seemingly opposite types of phonological activity in Tashlhit IA stems- gemination and degemination.

Now, I consider how contiguous geminates belonging to different words and non-contiguous geminates belonging to the same word fare with the hierarchy established on the basis of degemination facts.

4.4. Noncontiguous geminates belonging to the same word and contiguous geminates belonging to different words

I start with noncontiguous geminates belonging to the same word. As has been shown, the degemination process spares any non-initial geminates in the verb base. This ensues systematically from the fact that the identity avoidance that affects adjacent geminates is bound to the word domain. In (37), candidates generated for the verb *ass* 'tie' are evaluated. MAX-GEM is included in the tableau to show once more that geminate deletion, as has been established above, is a banned option in Tashlhit:

(37)

/μ_c+ass/	M-REAL	Stem$_{\mu\mu}$	MAX-GEM	*GEM2$_{Word}$	ID-WT(C)	*GEM
a- ass	*!					*
b- tta		*!	*			*
c- ttas					*!	*
d- tass	*!					*
☞e- ttass						**

Candidates (37a) and (37b) fail by not realizing the morpheme and not maximizing the base geminate, respectively. (37c) and (37d) degeminate one of the geminates. This move is gratuitous as it makes the former candidate fatally fail at M-REAL, and the latter at ID-WT(C). The faithful candidate (37e) is optimal by virtue of satisfying M-REAL and sparing violations of the remaining constraints, with *GEM being minimally violated.

Degemination also fails to apply in the case of contiguous geminates belonging to different words. The same hierarchy as in (37) accounts for this. In (38), two words (*all ffi* 'lift and pour') are put in succession, the first of which ends in, and the second starts with, a geminate:

(38)

/all # ffi/	M-REAL	Stem$_{\mu\mu}$	MAX-GEM	*GEM2$_{Word}$	ID-WT(C)	*GEM
☞a-all ffi						**
b- a i			*!*			
c- all i			*!			*
d- all fi					*!	*

Candidates (38b-c) apply the deletion strategy and fail at MAX-GEM. Candidate (38d) degeminates one of the geminate segments and fails at ID-WT(C). The constraint against contiguous geminates is not relevant in this context, and any operation impairing the input structure will do so at the expense of incurring constraint violation. Candidate (38a) is faithful and emerges as optimal.

5. Comparison with the autosegmental account of degemination

I close this paper with a comparison between the account proposed in this paper and Jebbour's (1996) analysis, to which I have been referring as the 'autosegmental' approach. My analysis assumes as correct the insight in the autosegmental approach that degemination fails to apply if its result will be shorter than a bimoraic form. This insight is formalized in the autosegmental approach by having recourse to the degemination rule in (22) above that is specific to the class of intensives coupled with the constraint in (21) on the prosodic shape of IA stems.

Taken together, the rule and the constraint require the degemination of the first consonant of the base as long as the leftover radical string is not shorter than two moras. In essence, the two analyses are seemingly similar to a large extent.

My analysis, however, departs crucially from the autosegmental approach in at least three major respects by addressing very important issues that remain without answers in the latter approach. First, in the autosegmental approach, there is no mention of the interaction of degemination and gemination in the language. In my analysis, on the contrary, the patterning of the two processes is brought to the foreground. The same basic constraint hierarchy is involved in either process, with the major difference being the inclusion in the degemination hierarchy of a constraint against two adjacent geminate segments within the same word. Although the two processes achieve adverse effects, my account showed that they are amenable to the same analysis.

Second, what is it that motivates the rule of degemination in the autosegmental analysis? Seeking motivation for the degemination rule is important. Although degemination is proven to be a salient aspect of the phonology of Tashlhit, the way the rule that accounts for it is formulated in the autosegmental approach makes it seem rather ad hoc. In my analysis, I have shown that degemination is a dissimilatory process motivated by identity avoidance in the language. OT makes it possible to account for degemination as an 'OCP-effect', which can be captured adequately through constraint conjunction. Degemination is then the prosodic facet of identity avoidance in Tashlhit, other facets including (i) labial dissimilation (see Bensoukas (2004, 2014) and references therein), which constrains featural distribution, (ii) haplology (Bensoukas, 2012b), and (iii) morpho-syntactic dissimilation, which takes the form of negative verb morphology neutralization (Bensoukas, 2009, 2013, 2015)

Last but not least, in relation to the choice of the consonant to be degeminated, why should the rule always target the radical geminate? In the autosegmental approach, the fact that the rule always targets the radical geminate is stipulated. The question is made even more persistent by considering other facts of the language. I have reasons to believe that what is expected given the general phonology of the language of Tashlhit is for the affix, not the base, to degeminate. This position is argued for in Selkirk (1995) on the basis of delabialization facts in the language. Moreover, through arguing for a theory of positional faithfulness in Tashlhit, Bensoukas (2004, 2014) has demonstrated that violations of root faithfulness constraints are more serious than violations of affix faithfulness ones. Root faithfulness is revealed by (i) the asymmetry in roots and affixes in terms of featural specifications and (ii) the tendency for the phonological processes of assimilation and dissimilation to affect affixes and spare roots. Given the ranking of root faithfulness over affix faithfulness, which the language seems to largely obey, that the root consonant is degeminated in favor of the affix consonant is a totally unexpected situation. This turns out to require serious explanation. My account has demonstrated that higher order constraints force violations of root

faithfulness and is therefore not contradictory with positional faithfulness in Tashlhit.

To sum up, similar in essence though the analysis in the present paper and the autosegmental approach may seem, my account is far from being a mere notational variant of the autosegmental one, and in fact proves to be superior in various respects.

6. Conclusion

Focusing, albeit in isolation, on the degemination process affecting Tashlhit IAs, I explained the forces driving degemination and those blocking it, starting from the empirical generalization that when verbs surface with the geminate IA allomorph *tt*, verb-initial consonants are degeminated in some verb forms and remain intact in others. I characterized degemination as a response to an identity avoidance, locally-conjoined markedness constraint bound by the word domain, forcing one of two contiguous geminates to dissimilate and blocked only by the higher ranking prosodic, stem-bimoraicity constraint. One of the strengths of the analysis is that it posits the same basic constraint hierarchy for both IA gemination and degemination, and is accordingly superior to other analyses.

In addition, my analysis also accounts for other complexities of the phenomenon. First, the fact that contiguous geminates are tolerated when they belong to different words is given a natural explanation by virtue of the two geminates lying outside the domain of the constraint. Second, that two non-contiguous geminates may co-occur in a single word is also explained on the basis of degemination being a contact dissimilation process. Third, my analysis is not contradictory with the established root faithfulness requiring dissimilatory phenomena to target affixal elements and spare root ones.

Degemination is just one aspect of identity avoidance in Tashlhit. The other aspects that I am aware of include labial dissimilation, round consonant dissimilation and morphological dissimilation (see Bensoukas, 2004, 2006, 2009, 2012a-b, 2013, 2014, 2015). It is my belief that a deeper understanding of the workings of degemination will be achieved if a unifying analysis of these phenomena and their ramifications is elaborated.

References

Alderete, J. (1997). Dissimilation as Local Conjunction. *North East Linguistic Society* 27, 17-32.

Alderete, J. (2003). Phonological Processes: Dissimilation. In Frawley, W. (ed.), *International Encyclopedia of Linguistics*, 2nd Edition, 323-324. Oxford: Oxford University Press.

Alderete, J. and S. A. Frisch. (2007). Dissimilation in Grammar and the Lexicon. In de Lacy, P. (ed.), *The Cambridge Handbook of Phonology*, 379-398. Cambridge: Cambridge University Press.

Basset, A. (1929). *La Langue Berbère. Morphologie. Le Verbe- Etude de Thèmes*. Paris: Librairie Ernest Leroux.

Basset, A. (1952). *La Langue Berbère*. First published for the International African Institute; reprinted in 1969 by Dawsons of Pall Mall, London.

Beckman, J. (1998). *Positional Faithfulness*. Ph.D. dissertation, University of Massachusetts, Amherst.

Bensoukas, K. (2001). *Stem Forms in the Nontemplatic Morphology of Berber*. Doctorat d'Etat thesis, Mohammed V University, Faculty of Letters, Rabat.

Bensoukas, K. (2004). Markedness, Faithfulness and Consonant Place in Tashlhit Roots and Affixes. *Langues et Littératures* 18, 115-153.

Bensoukas, K. (2006). The Emergence of the Unmarked in Tashlhit Round Velar Consonant Dissimilation. In Allati, A. (ed.), *Linguistique Amazighe: Les Nouveaux Horizons*, 76-118. Tétouan: Publications of FLHS, Tétouan.

Bensoukas, K. (2009). The Loss of Negative Verb Morphology in Tashlhit: A Variation Approach. *Asinag* 2, 89-110.

Bensoukas, K. (2012a). The Morphophonology of Tashlhit Agentive Nouns. *Langues et Littératures* 22, 103-136.

Bensoukas, K. (2012b). Morphological Haplology in Amazigh. *Asinag* 7, 151-171.

Bensoukas, K. (2013). The Morphology and Syntax of Negation in Amazigh: Synchronic Variation and Diachronic Change. In Boumalk, A. and R. Laabdelaoui (eds.), *Faits de Syntaxe Amazighe*, 37-53. Rabat: IRCAM Publications.

Bensoukas, K. (2014). *Featural Dissimilation in Tashlhit- Avoiding the Repetition of [labial] and [round]*. Rabat: Publications of FLSH, Rabat.

Bensoukas, K. (2015). Negative Verb Morphology- How Far does the Variation Go? *Brill's Journal of Afro-Asiatic Languages and Linguistics* 7.2, 211-278.

Bensoukas, K. (2016). Against the Consonantal Root in Tashlhit. To appear in *Asinag* 13.

Bensoukas, K. (2017). Stem-augmentation in Amazigh Intensive Aorists: Default vs. Copy Epenthesis. To appear in Actes du *Premier Colloque International de Linguistique Berbère- En hommage à André Basset.* March 9-10, 2017, LACNAD/INALCO- Paris.

Boukous, A. (1982). Les Contraintes de Structure Segmentale en Berbère. *Langues et Littératures* 2, 9-27.

Boukous, A. (1987). *Phonotactique et Domaines Prosodiques en Berbère*. Doctorat d'Etat thesis, Université Paris VIII, Vincennes- Saint-Denis.

Boukous, A. (2009). *Phonologie de l'Amazighe*. Rabat: Publications of the IRCAM.

Broselow, E. (1995). Skeletal Positions and Moras. In Goldsmith, J. (ed.), *The Handbook of Phonological Theory*, 175-205. Cambridge, MA.: Blackwell.

Clements, G. N. (1997). Berber Syllabification: Derivations or Constraints? In Roca, I. (ed.), *Constraints and Derivations in Phonology*, 289-330. Oxford: Clarendon Press.

Davis, S. (1995). Geminate Consonants in Moraic Phonology. *West Coast Conference on Formal Linguistics* 13, 32-45.

Davis, S. (1999a). On the Moraic Representation of Underlying Geminates: Evidence from Prosodic Morphology. In Kager, R., van der Hulst, H. and W. Zonneveld. (eds.), *The Prosody-morphology Interface*, 39-61. Cambridge: Cambridge University Press.

Davis, S. (1999b). On the Representation of Initial Geminates. *Phonology* 16, 93-104.

Davis, S. and G. Torretta. (1998). An Optimality-Theoretic Account of Compensatory Lengthening and Geminate Throwback in Trukese. *NELS* 28, 111-125.

Dell, F. and M. Elmedlaoui. (1985). Syllabic Consonants and Syllabification in Imdlawn Tashlhiyt Berber. *Journal of African Languages and Linguistics* 7, 105-130.

Dell, F. and M. Elmedlaoui. (1991). Clitic Ordering, Morphology and Phonology in the Verbal Complex of Imdlawn Tashlhiyt Berber (Part II). *Langues Orientales Anciennes- Philologie et Linguistique* 3, 77-104.

Dell, F. and M. Elmedlaoui. (2002). *Syllables in Tashlhiyt Berber and in Moroccan Arabic*. Dordrecht: Kluwer.

Dingemanse, M. (2012). Advances in the Cross-Linguistic Study of Ideophones. *Language and Linguistics Compass* 6/10, 654-672.

Fukazawa, H. (1999). *Theoretical Implications of OCP Effects on Features in Optimality Theory*. Ph.D. dissertation, University of Maryland at College Park.

Galand, L. (1977). Continuité et Renouvellement d'un Système Verbal: Le Cas du Berbère. *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, Tome LXXII, Fascicule 1, 275-303.

Galand, L. (1987). Les Emplois de l'Aoriste sans Particule en Berbère. In Jungraithmayr, H. and W. Müller. (eds.), *Proceedings of the 4th International Hamito-Semitic Congress*, 361-379. Amsterdam: John Benjamins.

Goldsmith, J. (1976). *Autosegmental Phonology*. Ph.D. dissertation, MIT, Cambridge, MA.. [Distributed by IULC].

Guerssel, M. (1977). A Constraint on Phonological Rules. *Linguistic Analysis* 3, 247-305.

Guerssel, M. (1978). A Condition on Assimilation Rules. *Linguistic Analysis* 4, 225-254.

Hardy, H. and T. R. Montler. (1988). Imperfective Gemination in Alabama. *International Journal of American Linguistics* 54, 399-415.

Hayes, B. (1989). Compensatory Lengthening in Moraic Phonology. *LI* 20, 253-306.

Hume, E., et al. (1997). Non-Moraic Geminates in Leti. *Phonology* 14, 371-402.

Hyman, L. (1985). *A Theory of Phonological Weight*. Dordrecht: Foris.

Iazzi, E. (1991). *Morphologie du Verbe en Tamazight- (Parler des Ait Attab, Haut Atlas Central)- Approche Prosodique*. D.E.S. thesis, Mohammed V University, Faculty of Letters, Rabat.

Iazzi, E. (1995). Les Voyelles Fantômes en Amazighe Marocain. *Langues et Littératures* 13, 45-63.

Itô, J. and A. Mester. (2003). *Japanese Morphophonemics- Markedness and Word Structure.* Cambridge, MA.: The MIT Press.

Jebbour, A. (1993). A Note on 'Blind' Verbs in Berber. *Linguistica Communicatio* 5, 1-2, 211-224.

Jebbour, A. (1996). *Morphologie et Contraintes Prosodiques en Berbère (Tachelhit de Tiznit)- Analyse Linguistique et Traitement Automatique*. Doctorat d'Etat thesis, Mohammed V University, Faculty of Letters, Rabat.

Jebbour, A. (1999). Syllable Weight and Syllable Nuclei in Tachelhit Berber of Tiznit. *Cahiers de Grammaire 24 "Phonologie: Théorie et Variation"*, 95-116.

Kager, R. (1995). Stem Disyllabicity in Guugu Yimidhirr. Ms. OTS/RUU. [ROA # 70].

Keer, E. W. (1999). *Geminates, the OCP and the Nature of CON*. Ph.D. dissertation, The State University of New Jersey.

Ketner, K. H. (2006). *Size Restrictions in Prosodic Morphology*. Ph.D. dissertation, University of Cambridge. [ROA # 1028].

Kirchner, R. (1995). Going the Distance: Synchronic Chain Shifts in Optimality Theory. Ms. UCLA. [ROA # 66].

Kurisu, K. (2001). *The Phonology of Morpheme Realization*. Ph.D. dissertation, University of California, Santa Cruz.

Lahrouchi, M. (2008). A Templatic Approach to Gemination in the Imperfective Stem of Tashlhiyt Berber. *Studies in African Linguistics* 37, 21-60.

Lahrouchi, M. (2010). On the Internal Structure of Tashlhiyt Berber Triconsonantal Roots. *LI* 41, 255-285.

Lombardi, L. and J. McCarthty. (1991). Prosodic Circumscription in Choctaw Morphology. *Phonology* 8, 37-71.

Łubowicz, A. (2002). Derived Environment Effects in Optimality Theory. *Lingua* 112, 243-280.

Łubowicz, A. (2003). Local Conjunction and Comparative Markedness. *Theoretical Linguistics* 29, 101-112.

McCarthy, J. J. (1986). OCP Effects: Gemination and Antigemination. *LI* 17, 207-243.

McCarthy, J. J. (2002). *The Fundamentals of Optimality Theory*. Cambridge: Cambridge University Press.

McCarthy, J. J. (2007). What is Optimality Theory? *Language and Linguistics Compass* 1/4, 260-291.

McCarthy, J. J. (2008). *Doing Optimality Theory*. Malden, MA.: Blackwell.

McCarthy, J. and A. Prince. (1986). Prosodic Morphology. Ms. University of Massachusetts, Amherst and Brandeis University.

McCarthy, J. and A. Prince. (1993). *Prosodic Morphology I: Constraint Interaction and Satisfaction.* Ms. University of Massachusetts, Amherst and Rutgers University.

McCarthy, J. and A. Prince. (1994). The Emergence of the Unmarked: Optimality in Prosodic Morphology. *NELS* 24, 333-379.

McCarthy, J. and A. Prince. (1995). Faithfulness and Reduplicative Identity. *UMOPL* 18: *Papers in Optimality Theory*. [ROA # 60].

McCarthy, J. and A. Prince. (1999). Faithfulness and Identity in Prosodic Morphology. In Kager, R., van der Hulst, H. and W. Zonneveld. (eds.), *The Prosody-morphology Interface*, 218-309. Cambridge: Cambridge University Press.

Morén, B. T. (1999). *Distinctiveness, Coercion and Sonority: A Unified Theory of Weight*. Ph.D. dissertation, University of Maryland at College Park.

Morén, B. T. (2003). Weight Typology: An Optimality Theoretic Approach. *The Linguistic Review* 20, 281-304.

Moreton, E. and P. Smolensky. (2002). Typological Consequences of Local Constraint Conjunction. *WCCFL* 21. [ROA # 525.]

Pater, J. (2012). Serial Harmonic Grammar and Berber Syllabification. In Borowsky, T. et al. (eds.), *Prosody Matters: Essays in Honor of Elisabeth Selkirk*, p. 43-72, London: Equinox.

Perlmutter, D. (1995). Phonological Quantity and Multiple Association. In Goldsmith, J. (ed.), *The Handbook of Phonological Theory*, 307-317. Cambridge, MA.: Blackwell.

Prince, A. and P. Smolensky (1993/2004). Optimality Theory: Constraint Interaction in Generative Grammar. *Malden, MA, and Oxford, UK: Blackwell. [Revision of 1993 technical report, Rutgers University Center for Cognitive Science. ROA # 537.]*

Ridouane, R. (2008). Syllables without vowels: phonetic and phonological evidence from Tashlhiyt Berber. *Phonology* 25, 1-39.

Ridouane, R. (2016). Leading issues in Tashlhiyt phonology. *Language and Linguistics Compass* 10, 644-660.

Saib, J. (1977). The Treatment of Geminates: Evidence from Berber. *Studies in African Linguistics* 8, 299-316.

Samek-Lodovici, V. (1993). A Unified Analysis of Crosslinguistic Morphological Gemination. *Proceedings of CONSOLE*-1, 1-16.

Schein, B. and D. Steriade. (1986). On Geminates. *LI* 17, 691-744.

Selkirk, E. (1990). A Two-Root Theory of Length. *UMOPL* 14, 123-171.

Selkirk, E. (1995). Language-Particular Violation of a Universal Constraint: The OCP from the Perspective of Optimality Theory. Paper read at Table Ronde, Marrakech, 13-15 January 1995.

Smolensky, P. (1993). Harmony, Markedness, and Phonological Activity. Handout from ROW-1, Revised. [ROA #87].

Smolensky, P. (1995). On the Internal Structure of the Constraint Component Con of UG. Handout of talk, UCLA, April 7, 1995. [ROA # 86].

Suzuki, K. (1998). *A Typological Investigation of Dissimilation*. Ph.D. dissertation, The University of Arizona.

Walter, M. A. (2007). *Repetition Avoidance in Human Language*. Ph.D. dissertation, MIT.

Yip, M. (1995). Repetition and Its Avoidance: The Case of Javanese. Ms. University of California, Irvine. [ROA # 83]

Yip, M. (1998). Identity Avoidance in Phonology and Morphology. In Lapointe, S., Brentari, D. and P. Farrell. (eds.), *Morphology and its Relation to Phonology and Syntax*, 216-246. Stanford: CSLI publications.

Zec, D. (1988). *Sonority Constraints on Prosodic Structure*. Ph.D. dissertation, Stanford University.

Zimmermann, E. (2017). *Morphological Length and Prosodically Defective Morphemes*. Oxford: Oxford University Press.

Paramètres acoustiques qui distinguent quelques unités lexicales sous la forme VCV/VCCV

Tigziri Noura,
Laboratoire LAELA, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Les consonnes tendues du kabyle sont en majorité des occlusives. Elles peuvent être réalisées avec une plus ou moins grande tension musculaire des organes phonatoires. Cette tension réalisée s'accompagne d'une augmentation de la pression de l'air interne, ce qui provoque d'une part l'accroissement de l'implosion ou de l'explosion ainsi réalisée, d'autre part une augmentation de l'intensité du son émis.

S. Chaker conclue provisoirement dans son étude sur les paramètres acoustiques (durée, intensité) de la tension consonantique (1975 : 151-158) que c'est la durée et non l'intensité qui, au niveau acoustique assure la distinction 'tendu' / 'non tendu'.

Pour N. Louali, dans son étude acoustique sur les consonnes tendues en amazigh (1993 : 222-224), il y a trois corrélats associés à la réalisation des consonnes tendues : la durée, la qualité de l'énergie de l'explosion des consonnes sourdes et le dévoisement partiel des consonnes sonores.

Dans son étude sur le paramètre acoustique distinguant la gémination, O. Ouakrim (1993 : 197-209) conclut que les consonnes tendues en amazigh, phonétiquement, ne peuvent être subdivisées ni en deux segments phoniques ni en deux syllabes. Elles constituent une unité phonique indivisible

Dans la thèse de N.Tigziri (2000), il est montré à partir d'analyses expérimentales sur le kabyle que :

- la durée de la consonne tendue et de la voyelle adjacente est plus grande ;
- les consonnes tendues sont différentes des consonnes géminées : La consonne tendue est produite avec une articulation dotée d'une grande énergie et il n y a aucune discontinuité dans le spectre ce qui conforte l'hypothèse que la consonne tendue est une unité phonétique indivisible, O. Ouakrim (1993 : 199).

Nous présentons dans cet article une étude acoustique de deux syntagmes, l'un nominal et l'autre verbal, dont la seule différence est représentée par la consonne. En effet, nous allons étudier des formes : VCV et VCCV et comparer les paramètres acoustiques qui indiquent la catégorie syntaxique du syntagme étudié.

Les couples étudiés sont enregistrés à l'aide d'un magnétophone disposant de qualités requises pour une analyse acoustique et sous format .wav, en utilisant un

logiciel informatique «*Praat.exe*», à télécharger à partir de ce site (*http://www.praat.com/*).

Le corpus

Les couples d'unités lexicales étudiées sont :

Izem / Izzem (lion / il a demandé des explications)
Ilem / Illem (vide / il a enfilé)
Ifer / Iffer (feuille / il s'est caché)
Ifi /Iffi. (sein / il a récupéré de l'eau)
Izi / Izzi (mouche / il s'est retourné)

Résultats et interprétation :

Soient D= durée (s) ; I = intensité (db)

Le couple [izem]/[izzem]

	[i]		[z]/[zz]		**[ə]**		[m]	
	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)
[izəm]	0,144	70	0,095	65	0,050	70	0.24	65
[iz͡zəm]	0,083	71	0,121	68	0,068	81	0.19	73

Pour [izem] nous avons **:**

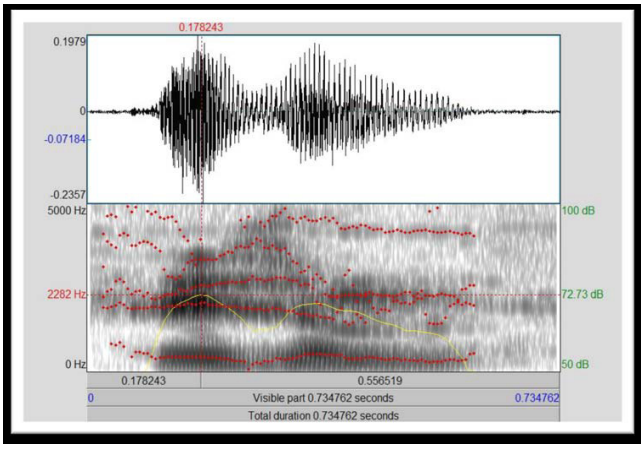

D[i] = 144ms

D[z]+D[ə]+D[m] =95+50+24=169ms

Pour [izzem] nous avons :

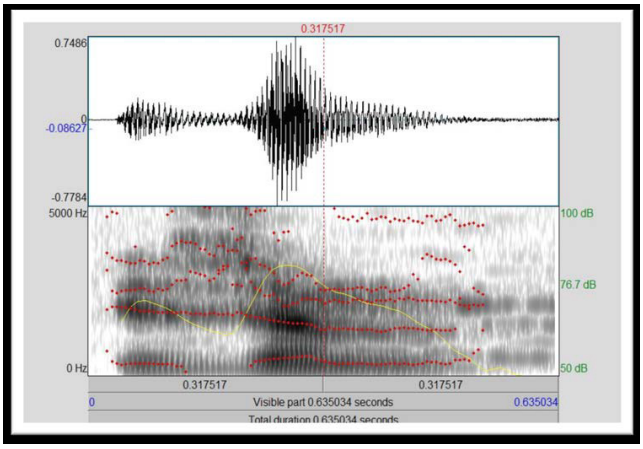

D[i] = 83ms

D[z]+D[ə]+D[m] =121+68+19=208ms

Le couple [izi]/[izzi] :

	[i]		[z]/[zz]		**[i]**	
	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)
[izi]	0,165	70	0,120	67	0,131	70
[iz͡zi]	0,160	75	0,176	68	0,207	73

Pour [izi], nous avons :

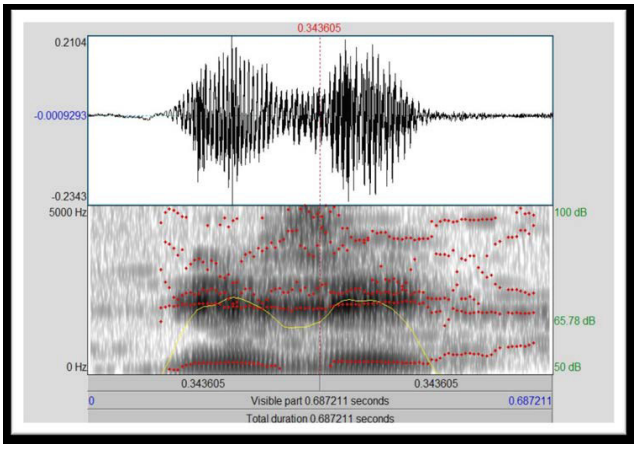

D[i] = 165ms

D[z]+D[ə] =120+131=251ms

Pour [**izzi**], nous avons:

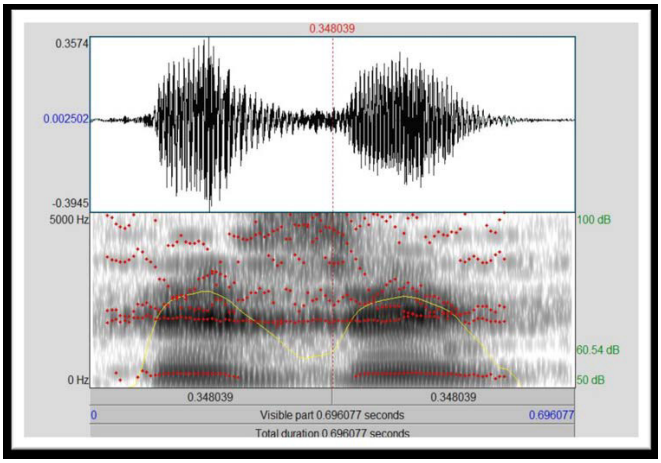

D[i] = **160ms**

D[z]+D[ə] =**176**+**207**=283ms izzi

Le couple [ifər]/[iffər]

	[i]		[f]/[ff]		**[ə]**		[r]	
	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)
[ifər]	0,105	76	0,016	68	0,083	83	0.114	74
[iffər]	0,098	71	0,018	71	0,098	82	0.155	70

[ifer]

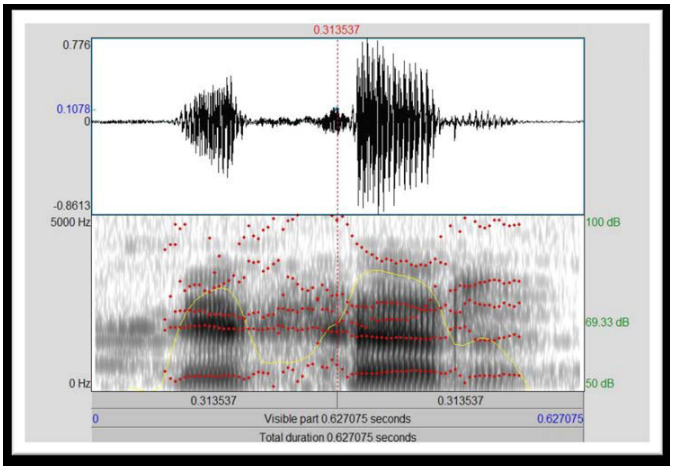

D[i] = **105ms**

D[z]+D[ə]+D[m] =16+83+114=213ms

[iffer]

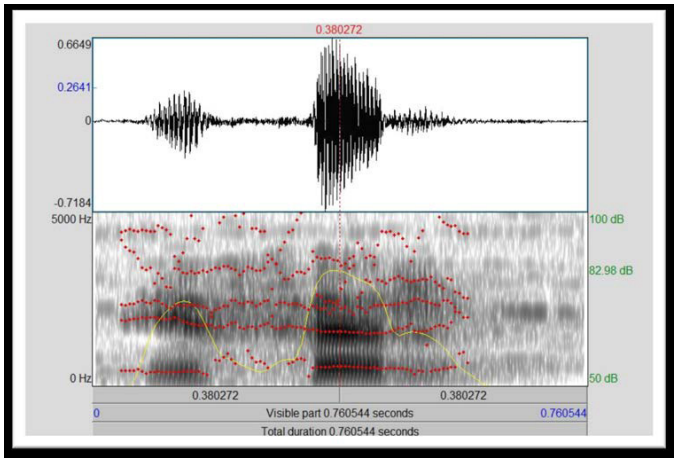

D[i] =98ms

D[z]+D[ə]+D[m] =18+98+155=271ms

Le couple [ifi]/ [iffi]

	[i]		**[f]/[ff]**		**[i]**	
	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)
[ifi]	0,098	76	0,190	70	0,174	79
[iffi]	0,089	76	0,159	72	0,231	72

[ifi]

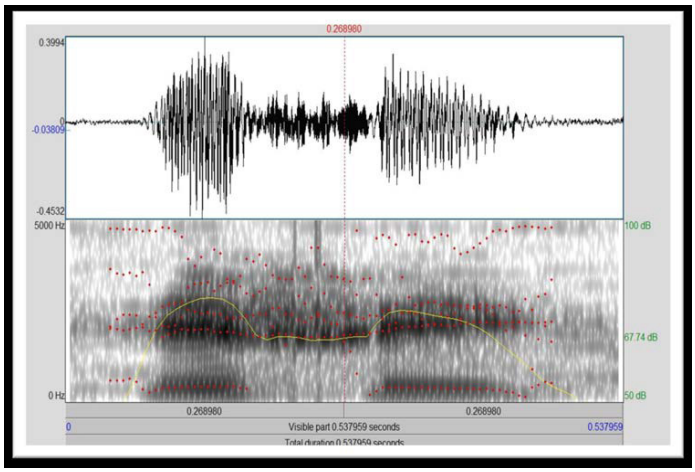

D[i] = 98ms

D[f]+D[i] =190+174=364ms

[iffi]

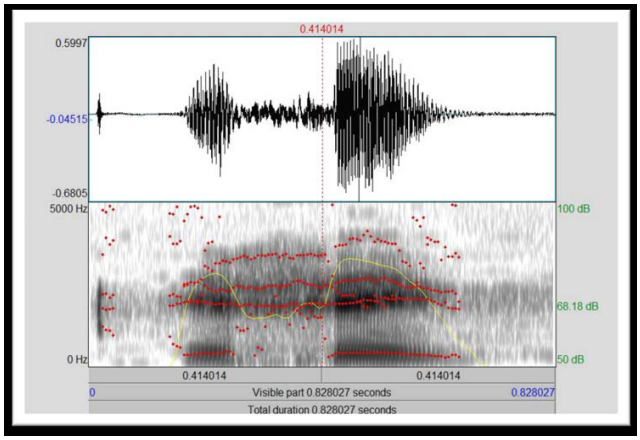

D[i] =89ms

D[ff]+D[i]=159+231=390ms

Le couple [iləm]/ [illəm]

	[i]		**[l]/[ll]**		**[ə]**		[m]	
	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)	D (s)	I (db)
[iləm]	0,110	78	0,070	75	0,095	77	0,176	69
[illəm]	0,100	76	0,150	73	0,060	80	0,170	71

[iləm]

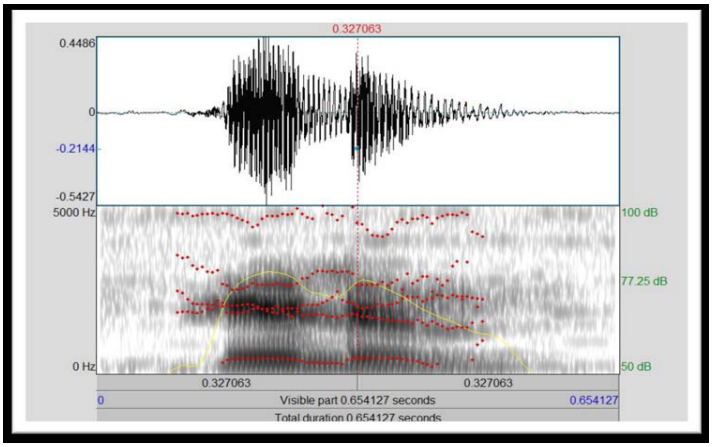

D[i] = 110ms

D[f]+D[i] +[m] =70+95+176=341ms

[illəm]

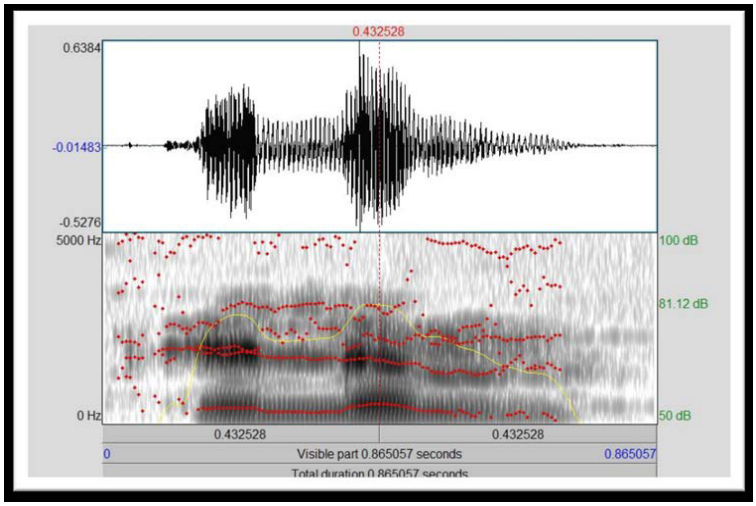

D[i] =100ms

D[ff]+D[i]=150+60+170=380ms

Conclusion

L'examen de ces valeurs montre que l'élément pertinent qui distingue ces 2 unités lexicales est la durée des syllabes et l'intensité. En effet, la durée de la première syllabe (144ms ; 165ms, 105ms ; 98ms ; 110ms) pour la consonne non tendue est nettement supérieure à la correspondante de la tendue (83ms ; 160ms ; 98ms ; 89ms ; 100ms) alors que pour la deuxième syllabe, cette durée plus grande à proximité de la consonne tendue (208ms ; 283ms ; 271ms ; 390ms ; 380) alors qu'à coté de la correspondante non tendue, on a (169ms ; 251ms ; 213ms ; 364ms ; 341ms)

En ce qui concerne l'intensité, nous remarquons d'après les tableaux des résultats, que la consonne tendue est toujours plus intense parce que prononcée avec plus d'énergie provoquée par la force articulatoire déployée pour son articulation.

Références bibliographiques

Attaoui M., « Force articulatoire et gémination en arabe marocain de Fès », *Travaux de l'Institut de phonétique de Strasbourg*, N 22, 1993.

Boukous A., « Syllabe et syllabation en berbère » *in AWAL*, N 3, 1987.

Chaker S., « Les paramètres de la tension consonantique en berbère (dialecte kabyle, parler des Ait-Iraten, Algérie) », *Travaux de l'Institut de phonétique d'Aix*, volume2, 1975.

Dell F., El Medlaoui M., « Les géminées en berbère » *in Linguistique africaine*, N19, Paris, 1997.

Dell F., El Medlaoui M., "Syllabic consonants in Berber : some new evidence", *Journal of Afric Lang.and Ling*., vol7, 1988.

Louali N., et Puech G., *Les corrélats physiologiques, acoustiques et perceptuels des consonnes tendues du berbère*, Université Lumière, Lyon2, 1994.

Ouakrim O., « An acoustic parameter distinguishing tenseness from gemination in berber » *in* Actes du XV Congrès international des linguistes, Québec, Université de Laval, 1992.

Ouakrim O., *Fonetica y fonologia berber : la caracterization acusta de la cantidad y la cualidad de los sonidos del habla tashlhit*, Thèse pour le doctorat, Universidad Autonoma de Barcelona Cerdanyola, 1993.

Retour sur les verbes réversibles

Lionel Galand
EPHE, Paris

1. La réversibilité

L'énoncé verbal minimum, prototypique, comporte un verbe qui note un procès ou un état, un premier nominal qui note l'auteur du procès ou le siège de l'état, et éventuellement un second nominal qui note l'objet du procès. La terminologie inspirée de Tesnière, qui voit l'énoncé comme une petite scène de théâtre, est souvent employée, mais avec quelques flottements qui m'incitent à préciser les conventions que j'adopte pour que la réalité non linguistique (les référents) soit bien distinguée de son expression. On glisse aisément de l'un à l'autre et il est important de garder à l'esprit ce choix terminologique pour éviter la confusion. Sur le plan des signifiants, j'appelle *actants* les nominaux construits avec le verbe ; sur le plan des signifiés, j'appelle *acteurs* les référents, sans limiter l'emploi de ces deux termes aux êtres animés. Soit l'énoncé *y-aNay muŠ ažḍiḍ* « le chat a-vu l'oiseau » : le chat, qui a vu, est le premier acteur, et l'indice personnel **y-** (explicité par *muŠ* « chat ») est le premier actant. L'oiseau, qui a été vu, est le second acteur, et *žḍiḍ* « oiseau » est le second actant. Les verbes dits « réversibles » ont la propriété de ne pas prendre en compte le premier acteur, si bien que son expression linguistique disparaît et que le second actant passe au premier rang, *sans que le radical du verbe soit affecté : de transitif, le même verbe est devenu intransitif.* C'est ce qu'illustrent, avec le verbe *bnu*, les deux énoncés suivants, auxquels je me référerai plusieurs fois par la suite :

(1) i-bna flan agadir « un tel a-construit un mur »

(2) i-bna ugadir « le mur a-été / est construit ».

L'*acteur* « untel », qui était au premier rang en (1), quitte la scène en (2), donc son expression linguistique, l'*actant i-* (il s'agit de l'indice personnel « il », explicité par *flan*) disparaît aussi. Seul est considéré maintenant l'*acteur* « mur », dont l'expression linguistique, l'*actant i-* (« il », explicité par *ugadir*), passe alors au premier (et unique) rang. *Or le radical du verbe n'a pas été modifié*. C'est cela qui définit le verbe *bnu* comme « réversible », transitif en (1) et intransitif en (2).

Les verbes réversibles, qui sont connus dans plusieurs langues de familles différentes, ont fait l'objet de nombreuses investigations, dans la description de langues particulières ou dans des études plus générales portant sur la structure des énoncés. Un bon exemple est l'article nourri, clair et stimulant d'I. Ben SalaahTlili (2007), qui porte sur le français. On trouvera un tableau des travaux antérieurs et

un examen approfondi des problèmes dans la thèse de doctorat récemment soutenue à l'Université de Rabat par L'houssaine El Gholb (2014) sous la direction de Mme Fatima Boukhris, thèse dont il faut souhaiter la prompte publication. On se reportera en particulier au chapitre VII, consacré aux verbes « symétriques », autre appellation des réversibles. L'objet de la présente note n'est pas d'innover, mais seulement de préciser certaines analyses que j'ai déjà proposées, tout en les complétant.

2. Structure binaire de la forme verbale

Mais d'abord je rappellerai un trait fondamental de la morphologie berbère[1], si connu et si évident qu'il n'est guère exploité : la « forme verbale » comporte obligatoirement deux éléments, dont aucun ne peut être réalisé sans l'autre, un radical et un indice personnel (éventuellement zéro). *Seul, en fait, le radical est purement verbal*. L'indice, soumis aux oppositions de nombre et de genre, est un *nominal*, proche des pronoms personnels. La « forme verbale » est donc en fait un syntagme, qui peut constituer à lui seul, si la situation ou le contexte le permettent, un énoncé correct. Soit, à titre d'exemple : *Da-nt* « elles partirent, elles sont-parties », énoncé dans lequel le radical *-Da-* note l'aspect (accompli dans le cas présent), tandis que l'indice *-nt* est le premier actant. Si l'on oublie facilement cette association de deux éléments en une seule forme verbale, c'est qu'on pense aux acteurs plutôt qu'aux actants. Ici, « elles » peut être appelé « sujet », mais la notion de « sujet » est très ambiguë et les formules devenues classiques, SVO, VSO, etc., ne sont pas très adéquates pour le berbère. En fait, dans ces formules, le symbole S réfère à l'acteur, non à l'actant, et V fait oublier qu'en berbère la forme verbale englobe aussi l'indice personnel, c'est-à-dire S. Si la situation ou le contexte ne suffisent pas à assurer la clarté du texte, on ajoute un lexème qui renseigne sur l'acteur. Ce lexème prend l'état d'annexion (si la morphologie le lui permet), ce qui montre bien qu'il est seulement le complément explicatif de l'actant, et non l'actant lui-même**.** Enfin, s'il y a lieu, un second nominal exprime l'objet, direct ou indirect, du procès. C'est à propos de la relation entre le verbe et ce dernier nominal que se pose le problème des verbes « réversibles ».

3. Réflexibilité et passif

Les verbes réversibles sont souvent traduits par des passifs, ce qui pose un problème du fait que le berbère dispose également de dérivés verbaux de valeur passive, caractérisés formellement par un élément dental ou nasal. Cette apparente redondance intriguait A. Basset, qui, à propos des réversibles dans leur emploi

[1] Le berbère n'est certes pas la seule langue dont les formes verbales comportent en elles, obligatoirement, l'indication d'un (ou plusieurs) actant(s). Je ne peux que renvoyer, sur ce point, aux analyses des différents spécialistes et à leurs observations sur les rapports entre les différents constituants de l'énoncé.

intransitif, parlait pourtant de sens passif, comme déjà l'avait fait le P. de Foucauld dans son dictionnaire de touareg. J'ai d'abord suivi le même usage, non sans me demander s'il n'était pas dû en partie à l'influence des traductions (Galand[2], 1960, p.1217). L'explication la plus satisfaisante de cette apparente redondance est celle qu'a donnée Chaker (1973) : c'est que *le passif implique un agent*, même quand ce dernier n'est pas nommé, alors que le réversible ne prend pas en compte la notion d'agent. C'est en tout cas la solution que j'ai adoptée et citée à plusieurs reprises (en dernier lieu Galand, 2010a). Elle s'accorde parfaitement au mécanisme que j'ai décrit plus haut. Si l'agent du procès n'est pas pris en considération, le second actant de l'énoncé (1) disparaît, on passe à la construction (2) et le verbe devient intransitif. Mais attention ! Cette construction ne doit pas être confondue avec celle d'un verbe transitif employé sans complément d'objet, tout en restant transitif selon moi, comme *iČa* « il a mangé » ; dans cet exemple, il n'est pas question du second acteur (ce qui a été mangé) et seul reste en place *i-*, premier actant de la construction transitive.

L'examen des constructions (1) et (2) invite à pousser l'analyse. Puisque l'énoncé (1) comporte un objet, on est bien en présence d'un *procès*, car un verbe fondamentalement statif[3] n'accepterait pas un complément d'objet. Et puisque la forme du réversible reste la même dans les deux constructions, c'est bien encore un procès qu'elle doit exprimer en (2) : « le mur *a été* construit ». Le contexte peut certes lui donner la valeur occasionnelle d'un statif (« il *est* construit »), mais il s'agit plutôt d'un *résultatif.* En (1), le procès agit sur le second acteur, représenté par le second actant (« mur » / *agadir*). En (2), le premier acteur de (1) et son actant ont disparu. Le seul acteur qui reste ne peut donc agir que *sur lui-même*, dans un processus de *réflexibilité*. Ce n'est pas par hasard qu'en pareil cas d'autres langues (romanes notamment) disposent aussi de pronoms appelés justement *réfléchis.* En disant *la branche se casse*, on implique que d'une certaine façon elle agit sur elle-même et il n'est pas plus absurde d'arriver à la même conclusion quand on dit simplement *la branche casse*. De même, l'anglais *this book sells well* n'est pas plus surprenant que le français *ce livre se vend bien.* S'il fallait choisir entre tous les termes qui reviennent souvent dans les études consacrées aux relations d'actance, « passif », « moyen », « réfléchi », ce dernier me semblerait le plus approprié et je parlerais volontiers de *verbes réflexibles*, si je n'hésitais pas à surcharger la terminologie.

[2] Cet article ancien est encore cité quelquefois, tout simplement parce qu'il figure dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, mais sur bien des points il ne représente plus mon opinion.

[3] On peut se demander si la notion de véritable statif n'est pas incompatible avec celle de verbe. Les verbes dits « de qualité » ont été construits sur une base nominale, parfois encore reconnaissable à l'accompli. Rappelons que Meillet (souvent commenté, voire contesté) parlait de « procès » même quand une forme verbale exprime un état.

4. Facteurs sémantiques de la réversibilité (réflexivité)

4.1. L'acteur vedette

Il est évident qu'un verbe doit être transitif dans l'un au moins de ses emplois pour pouvoir fonctionner comme réversible dans un autre. Mais une question se pose, la plus difficile peut-être : pourquoi tel verbe, plutôt que tel autre, a-t-il ce caractère de réversibilité que seule la syntaxe permet de détecter ? Les verbes réversibles appartiennent à des types de conjugaison très différents et la morphologie ne fournit ici aucun indice. Qui plus est, leur liste varie d'une langue à l'autre et même, parfois, d'un parler à l'autre, comme le montre l'exemple de *krz* « labourer, cultiver » qui est réversible chez les Aït Youssi et en kabyle, mais non en tachelhiyt. J'ai suggéré (2010a) un essai de réponse, un peu hésitant, mais conforté par le fait qu'il découle directement du trait caractéristique de la réversibilité, qui est l'élimination du premier acteur, et donc du premier actant. S'ils n'apparaissent plus dans l'emploi intransitif, c'est que le locuteur les ignore ou veut les ignorer au moment où il parle. Il lui suffit de dire *ibna ugadir*, parce que toute son attention va au mur, et non au maçon. Le second acteur et le second actant de l'énoncé (1) passent ainsi au premier plan. Il y a donc, dans le choix de la mise en scène prévu par la langue, un critère important. El Gholb (2014 : 234 et suiv.), dans une perspective différente, soutient la même opinion. Or ce critère peut être interprété plus ou moins largement, ce qui explique les divergences que l'on constate entre les langues dans la liste de leurs réversibles.

4.2. Réversibilité et ergativité

L'importance accordée à un acteur dépend en effet de multiples données, circonstancielles, culturelles, voire personnelles. En accordant à l'objet du verbe transitif la place de « sujet » du verbe intransitif, on « marque le cas de puissance » : la formule est de B. Pottier (1974), qui l'emploie à propos des constructions ergatives dans une étude de linguistique générale. Il y a là un trait qui a contribué à susciter de nombreuses réflexions sur une possible ergativité du berbère, d'autant que la question avait déjà été posée pour l'ensemble du chamito-sémitique. On ne saurait négliger la voie ainsi ouverte à une recherche intéressante, mais, comme toujours, la prudence s'impose. S'agissant des verbes réversibles, leur présence dans des langues comme le français et l'anglais incite à la circonspection. Ou bien faudrait-il supposer partout un stade ergatif ? Un fait est certain néanmoins, en dehors de toute spéculation sur les stades passés de la langue : c'est que le berbère favorise beaucoup la réversibilité (réflexivité). On le constate au traitement qu'il impose aux verbes arabes à la « 2e forme » (la deuxième radicale est tendue) qu'il a empruntés en grand nombre, comme *bDl* « changer ». Ils sont en général simplement transitifs en arabe dialectal, mais réversibles en berbère : on dit *bDlx aqṣṛi* « j'ai changé le plat », mais aussi *ibDl*

wudm Ns « son visage a changé », ou même seulement *ibDl* « il a changé » (Galand, à paraître).

5. Un sondage : le parler des Aït Youssi

Une étude comparative, portant sur des langues diverses, reste souhaitable et permettrait peut-être de dégager quelques constantes. Je m'en tiens ici aux verbes réversibles que j'ai relevés à l'occasion de mon enquête sur le parler des Aït Youssi d'Enjil (Galand, 1910b). Si la méthode proposée par Henri Frei, que j'ai voulu tester dans cette recherche, présente un certain nombre d'avantages, il faut constater qu'elle trouve ici une limite. En ne retenant que les verbes dont le caractère réversible a été mis en évidence par l'enquête, je n'ai pas pris en compte un certain nombre d'autres verbes dont le questionnaire n'exploitait pas toutes les possibilités. Je ne considère donc pas comme un élément de statistique sérieuse la cinquantaine de verbes dont la réversibilité m'a été confirmée par des exemples. Leur examen permet cependant quelques observations, qu'on voudra bien interpréter avec toute la souplesse voulue. Elles portent sur un domaine complexe, où l'intuition joue parfois son rôle et où les frontières entre les différents types dégagés ne sont pas toujours nettes.

5.1. Le complément d'objet

Puisque la définition des verbes réversibles suppose que l'une de leurs deux faces reçoit un complément d'objet (*ibna flan agadir*), les verbes fondamentalement intransitifs ne peuvent pas être compatibles avec la réversibilité. Sont donc écartés a priori, du moins dans leurs emplois « normaux », des verbes comme *idir* « vivre », *lal* « naître », ou les verbes dits « de qualité », ainsi ceux qui désignent les couleurs. Le groupe des réversibles ne comprendra que des verbes transitifs, qui admettent un complément d'objet direct, parfois indirect. On a vu du reste, avec *iČa* « il a mangé », que l'absence éventuelle de ce complément ne doit pas être confondue avec la disparition du premier actant dans un énoncé du type (2).

Sur le plan de la seule syntaxe, la reconnaissance du complément d'objet est relativement facile. On dispose de divers critères (ordre des mots, prosodie, test de commutation avec les pronoms personnels) qui permettent de proposer une même définition pour tous les compléments d'objet, fonction que l'on reconnaîtra à « pain » aussi bien dans « il fait le pain » (« il le fait ») que dans « il oublie le pain » (« il l'oublie »). Mais la situation se complique quand on passe au plan de la sémantique. Les compléments d'objet se répartissent alors, me semble-t-il, entre trois grandes catégories, selon la relation qu'ils entretiennent avec le verbe ou, plus exactement, selon l'effet produit sur eux par le procès exprimé par le verbe. Dans un premier groupe, on *observe* l'acteur, sans rien modifier de sa structure ou de sa situation. Dans un second groupe, on le *déplace*, modifiant ainsi sa relation avec son environnement. Dans le troisième groupe, on le *modifie*.

5.2. Objet observé

Le premier groupe comprend notamment les verbes de perception, signifiant « voir », « regarder », « entendre », etc. Il ne paraît pas favorable à la réversibilité**.** De *yaNay aryaz* « il a vu l'homme », on ne tire pas **yaNay urgaz* au sens de « l'homme a été vu ». À peine puis-je évoquer, dans mon enquête, le cas de l'emprunt *ḥQa* « bien regarder », « confirmer », qui permet de dire non seulement *ḥQa mliḥ aya* « regarde bien ceci », mais aussi *anŠad iḥQan* « un poète confirmé ». Si limitée que soit l'enquête, ce résultat quasi négatif me paraît significatif.

5.3. Objet déplacé

Au second groupe appartiennent des verbes de mouvement, ou impliquant un mouvement, un déplacement, au sens propre ou non (en cas de valeur temporelle par exemple). Ici les réversibles se trouvent en nombre modéré, mais suffisant pour qu'il ne s'agisse pas de cas exceptionnels : *iḥNḍ lk^{w}Naš s agadir* « il a appuyé le cahier contre le mur » (l'état libre après la prépositions montre qu'on est bien dans le domaine du mouvement) / *imaSn ḥNḍn s agadir* « la charrue est appuyée (a été appuyée) au mur » ; (chien) *La iTḥRak abrḍuḍ* « il remue la queue » / (branche) *ur da TḥRak̲* « elle ne bouge pas ».

5.4. Objet modifié

C'est de loin le troisième groupe qui apparaît nettement, même dans ce sondage, comme le plus ouvert à la réversibilité. Sur une cinquantaine de verbes dont j'ai pu vérifier le caractère réversible, une quarantaine lui appartient. La modification subie par l'acteur présente des modalités très diverses, si bien qu'on peut distinguer ici de nombreuses variétés. En voici quelques-unes, illustrées par des exemples simples :

- L'acteur (par convention animé ou inanimé) est créé ou supprimé : *ibna taDart* « il a construit la maison » / *tbna taDart* « la maison a été construite » ; *Ks aẓNaṛ* « ôte le burnous » / *tKs tnDalt* « le couvercle a sauté (a été ôté) ». Le verbe très usuel *g* peut être considéré comme un réversible parfait. Du sens « faire », « mettre », qu'il conserve dans de nombreux énoncés, il passe à celui de « être fait » > « devenir » > « être » (attributif). On trouve d'une part *aya iga* « ce qu'il a fait », *iga lx^{w}dmt Ns* « il a fait son travail », *iga aM ur iSin* « il a fait comme s'il ne savait pas », *La iTG taxmimin* « il fait la moue (les lèvres) », *may TGd asKa ?* « que feras-tu demain ? », mais aussi, d'autre part, *igai sin^lkisan* (parlant de thé) « il y en a (il a été fait) pour deux verres », *iga abrkan* « il est noir » (< « il a été fait noir » ?). On pourrait se demander, du strict point de vue du berbère, si le sens attributif de « être (quelqu'un ou quelque chose) » n'est pas simplement un effet de traduction, mais on notera qu'en tachelhiyt, *g* semble bien

marquer l'attribution dans la mesure où il a concurrencé et presque éliminé la particule prédicative *d*, plus vivante dans d'autres parlers avec le sens de « c'est ».

- L'acteur est remplacé par un autre : *bDlx aqṣṛi* « j'ai changé le plat » / *ad ibDl Trtib* « l'impôt changera ».
- L'acteur change d'apparence ou de consistance : *tČaṛ d lizaṛ Nm* « tu as sali ton voile » / *tČaṛ tmšṬ Nk̲* « ton peigne est (a été) sali (sale) » ; *ṣfix lqamiža* « j'ai lavé (purifié) la chemise / *aɣu^{y}a iṣfa* « ce lait est pur ; *isQf uzwu Zit* « la fraîcheur a figé l'huile » / *tsQf Zit* « l'huile est (a été) figée » ; *džBn tmṬuṬ aɣu* « la femme a fait cailler le lait » / *ižBn uɣu* « le lait est (a été) caillé ».
- L'acteur acquiert ou perd un trait : *trgld lbab* « tu as fermé la porte à clé » / trgl lbuṣta « la poste est fermée » ; *Qnx imŽan* « je me suis bouché (j'ai attaché) les oreilles » / *iQn iydi* « le chien est (a été) attaché » ; *ižNn i* « il m'a fâché (donné de la colère) » / *ižNn* « il est en colère (a reçu de la colère) ».
- L'acteur subit une division, une coupure, une déchirure, un écrasement : *tBi d ifili* « tu as coupé le fil » / idu*k̲*anw, Bin « mes chaussures sont coupées » ; *flix tabraT*« j'ai déchiré la lettre » / *ifly lq^{w}fḍan inw* « mon cafetan est déchiré ».

Ce classement, qui sur plus d'un point pourra paraître subjectif, voire arbitraire, ne vise pas l'exhaustivité. Il n'implique en aucune façon des « lois » et souffre de nombreuses exceptions. C'est ainsi qu'un verbe comme *nɣ* « tuer » n'est pas réversible, bien que son objet soit supprimé par le procès en cause, et ***inɣa urgaz*** ne peut pas signifier « l'homme a été tué ». Il en va de même pour **Č**« manger » (étudié par El Gholb, 2014 : 198-199), dont l'objet (la nourriture) est bel et bien détruit ou transformé.Pour G. Lazard (1994 : 155), « il est probablement vain de chercher à délimiter une sphère sémantique commune aux verbes réversibles, car ils peuvent convoyer des sens très divers ». Peut-être est-il cependant possible, à défaut d'une stricte délimitation, de dégager quelques tendances. Mais il est certain que le nombre et la diversité des facteurs à prendre en compte compliquent beaucoup la recherche.

6. Complexité de la recherche

En premier lieu, il faut rappeler que la morphologie ne donne aucun indice permettant de reconnaître qu'un verbe est réversible. La réversibilité n'est pas liée non plus à l'aspect du verbe. Même si de nombreux exemples sont à l'accompli, l'aoriste (ici avec la particule modale *ad*) est également représenté : *ad^tk̲Ml d lx^{w}dmt* « tu finiras le travail » / *dad^k̲ML iɛbaN inw* « mes vêtements seront prêts (finis) ». L'inaccompli est admis lui aussi : *La iTlḥam uxDam uZal* « l'ouvrier soude le fer » / *La iTlḥam wuZal* « le fer est soudé (fait l'objet d'une soudure) ».

On trouve des réversibles jusque dans certainsverbes dérivés « à sifflante » qui peuvent recevoir un emploi intransitif, bien qu'ils soient pourvus de l'élément préfixé **S** qui en fait des transitifs. Moins négatif sur ce point que El Gholb (2014 : 237), j'ai relevé par exemple *Suls* « obscurcir » (formé sur la racine de *tiLas* « obscurité ») non seulement avec le sens attendu de « faire l'obscurité », mais aussi avec celui de « subir l'obscurité » : *iSuls uxliğ taDart* « l'arbre obscurcit (a obscurci) la maison » / *taDart tSuls* « la maison est (a été) obscurcie ». On peut citer aussi *Sqbl* « tourner / être tourné vers l'est ».

Dans son emploi transitif, un verbe possédant tout un éventail de sens peut modifier son objet de plusieurs façons différentes, si bien que son classement dans l'une des catégories définies plus haut n'est pas restrictif. On le constate dans le parler des Aït Youssi avec *krz*. Dans les énoncés *ikrz igr* « il a labouré le champ » / *ur ikriz yigr-a* « ce champ n'a pas été labouré », c'est l'apparence et en quelque sorte la consistance du champ qui ont été affectées ; on pourrait dire aussi qu'il a subi des incisions. Mais *dans La ikRz irdn* « il cultive du blé », le verbe crée un objet et entre donc dans un autre groupe. Il n'est du reste pas évident que la réversibilité s'applique à tous les sens d'un même verbe et que tous ses emplois transitifs aient un correspondant intransitif.

Une autre cause de trouble est à rechercher dans le domaine de la dérivation, possible ou non. Par exemple, si le réversible ne possède pas de dérivé à dentale (donc passif), il tend plus facilement à se rapprocher lui-même de la valeur passive. Si par contre le dérivé passif existe, l'opposition avec le passif morphologique à dentale ou à nasalereste plus nette.

J'ai noté, dans la section 3 ci-dessus, que l'accompli du verbe réversible pouvait prendre la valeur d'un résultatif, plutôt que celle d'un statif. J'en ai donné quelques exemples dans les traductions proposées plus haut, comme *tsQf Zit* « l'huile est (a été) figée ». Mais dans certaines situations ou dans certains contextes, le résultatif peut se rapprocher beaucoup d'un passif. Il faut tenir compte de toutes ces nuances, conditionnées par de nombreux facteurs.

Conclusion

En conclusion, j'insiste sur le caractère relatif de cette étude. La réversibilité répond au désir d'insister soit sur l'agent du procès soit sur son objet. Il n'est surtout pas question de « lois », mais de tendances multiples, dans lesquelles interviennent la situation (le locuteur, l'interlocuteur, la circonstance), le contexte, la ou les significations du verbe, et plus généralement la culture locale. C'est tout cela qui explique pourquoi, même si un fond commun se révèle décelable, la liste des verbes réversibles varie d'un parler ou d'une langue à l'autre.

Références bibliographiques

Ben Salah Tlili, I. (2007), « Contribution à l'étude des 'verbes symétriques' en français contemporain », dans J. François et A. Brahim (dir.), *Morphosyntaxe et sémantique du verbe, Cahiers du CRISCO*, 23, Université de Caen p. 15-37.

Chaker, S. (1973), *Le système dérivationnel verbal berbère (dialecte kabyle)*, Paris, thèse de doctorat de 3e cycle, EPHE – Université René Descartes.

El Gholb, L. (2015), *Analyse morphosyntaxique de la forme passive en amazighe*, Rabat, thèse de doctorat, Université Mohammed V, Faculté des Lettres et Sciences humaines.

Galand, L. (1960), « Berbères, section V, Langue », *Encyclopédie de l'Islam*, 2e éd., p. 1215-1220.

Galand, L. (2010a), *Regards sur le berbère*, Milano, Centro StudiCamito-Semitici, et : (2013) 2e éd. (autre pagination), Tizi-Ouzou, Éd. Achab.

Galand, L. (2010b) avec la collaboration de M. Zaouch, *Deux mille phrases dans un parler berbère du Maroc. Application et évaluation de la méthode d'enquête linguistique d'Henri Frei*, IRCAM, Rabat.

Galand, L. (à paraître), « Traitement berbère de verbes arabes », [Hommages à J. Lentin].

Lazard, G. (1994), *L'actance*, Paris, Presses Universitaires de France.

Pottier, B. (1974), *Linguistique générale*, Paris, Klincksieck.

La morphologie des bases de l'aoriste intensif : Etude de quelques cas

Benaceur Oussikoum
FLSH – Beni Mellal

Introduction

La linguistique amazighe, dans son ensemble, est un domaine très riche. Les sujets dignes d'intérêt y abondent et la partie morphologique des descriptions portant sur cette langue est toujours fondamentale. De nombreuses études ont été réalisées dans ce domaine mais aucune de ces investigations n'a touché, autant que je le sache, mon parler, une variante en usage au Moyen Atlas, de laquelle j'ai tiré les données sur lesquelles s'appuie cet exposé dédié à la description des bases de l'aoriste intensif.

Cette recherche, que j'ai intitulée *La morphologie des bases de l'aoriste intensif : étude de quelques cas,* accorde une grande importance aux faits linguistiques. C'est ainsi que les données qui constituent le corpus décrit sont celles que j'ai glanées lors de l'élaboration du *Dictionnaire amazighe- français, le parler des Ayt Wirra, Moyen Atlas – Maroc*, paru en 2013 aux éditions de l'Institut Royal de la Culture Amazighe. Le travail est organisé en trois sections intitulées, respectivement, constatation empirique, présentation des données et types de variations et leurs contextes d'opération. A servi de base à cet examen un corpus de trois cents items verbaux tirés du dictionnaire en question. Mon étude se limitera aux verbes des classes verbales A et B dont la conjugaison intensive n'entraîne aucun changement (classe A) ou se fait via la préfixation de la dentale sourde tendue (classe B). L'observation des données du premier ensemble m'amènera à examiner également celles de la classe C qui, encore qu'elles partagent avec les verbes de la première la spécificité d'être des dérivés en [s], recourent à un autre moyen pour exprimer un aoriste intensif.

1. Constatation empirique

Le parler amazighe des Ayt Wirra, à l'instar de la plupart des autres variantes, présente quatre thèmes verbaux : (1) l'aoriste simple : ad *awsx* "j'aiderai", ad *sawl* ″je parlerai″, (2) l'aoriste intensif : *da ttawsx* "j'aide", *da sawalx ″je parle″*, (3) le prétérit positif : *inada* "il a cherché", *isawl* ″il a parlé″ et (4) le prétérit négatif : *ur inada* "il n'a pas cherché", *ur isawl* ″il n'a pas parlé″ que l'on peut appeler, respectivement, si on adopte la dénomination de Lionel Galand (1977), thème I :

l'Aoriste, thème II : l'Inaccompli, thème III : l'Accompli et thème IV : l'Accompli négatif. Le verbe amalgamé avec la modalité aoristique exprime un inaccompli qui se situe dans le présent (forme en *da* : *da sawalx* "je parle / je suis en train de parler", *da ssax* "je bois / je suis en train de boire), dans le futur (forme en *ad* ou sa variante a) : *ad ddux* "je partirai" / *a nddu* "nous partirons", *ad isawl* "il parlera" / *a nsawl* "nous parlerons" ou dans le passé (forme en *ar* : *ar sawalx* "je parlais, *ar gganx* "je dormais"). Les formes simple et intensive de l'aoriste servent également de bases à la conjugaison des verbes au mode impératif : *fafa* ! "réveille-toi !" / *ttfafa* "réveille-toi continuellement ou habituellement !". Contrairement à l'accompli positif qui nécessite un jeu de variations, les autres formes aspectuelles ignorent, dans la plupart des cas, l'alternance des radicaux. Par conséquent, la grammaire du parler permet que toutes les personnes de la conjugaison partagent un même radical comme le font apparaître les tableaux (1) et (2).

(1) Verbe **ddu** à l'accompli et à l'inaccompli

Pers / Asp	Inaccompli				Accompli	
	Passé	Présent	Futur		Positif	Négatif
			Simple	intensif		
Pers 1	ar ttddu-x	da ttddu-x	ad ddu-x	ad ttddu-x	ddi-x	ur ddi-x
Pers 2	ar t- ttddu-d[1]	da t-ttddu-d	ad t-ddu-d	ad t-ttddu-d	t-ddi-d	ur t- ddi-d
Pers 3m	ar i- ttddu	da i- ttddu	ad i-ddu	ad i-ttddu	i-dda	ur i-ddi
pers3f	ar t- ttddu	da t- ttddu	ad t-ddu	ad t-ttddu	t-dda	ur t-ddi
pers4	ar n-ttddu	da n-ttddu	a nddu	a n-ttddu	n-dda	ur n-ddi
Pers 5m	ar t-ttddu-m	da t- ttddu-m	ad t-ddu-m	ad t-ttddu-m	t-dda-m	ur t-ddi-m
Pers 5f	ar t-ttddu-mt	da t-ttddu-mt	ad t-ddu-mt	ad t-ttddu-mt	t-dda-mt	ur t-ddi-mt
Pers 6m	ar ttddu-n	da ttddu-n	ad ddu-n	ad ttddu-n	dda-n	ur ddi-n
Pers 6f	ar ttddu-nt	da ttddu-nt	ad ddu-nt	ad ddu-nt	dda-nt	ur ddi-nt

(2) Verbe ddu à l'impératif

Pers	Impératif simple	Impératif intensif	Indices pers.
Pers 2	**ddu**	**ttddu**	-
Pers 1+ pers 2	**ddu**-ax [**ddu**-yax][1]	**ttddu**-ax [**ttddu**-yax]	-ax
Pers 1 + pers 5F	**ddu**- atax [**ddu**- yatax]	**ttddu**-atax [ttddu-yatax]	-atax
Pers 1 + pers 5F	**ddu**- mtax	**ttddu**- mtax	-mtax
Pers 5M	**ddu**- at [**ddu**- yat]	**ttddu**- at [**ttddu**- yat]	-at
Pers 5F	**ddu** - mt	**ttddu** - mt	-mt

A l'encontre de certaines autres variantes amazighes (Touareg, Ghadamès, Ouargla, Mzab, Zénaga, entre autres) qui offrent, selon Kossmann 1989, Brugnatelli, 2002, des conjugaisons construites sur des thèmes négatifs de l'inaccompli, le parler des Ayt Wirra ignore ce genre d'alternance morphologique : une seule base est exploitée dans les deux contextes, celle de l'inaccompli positif eg. *da gganx* / *ur da gganx* "je dors / je ne dors pas", *da sawalx* / *ur da sawalx* "je parle / je ne parle pas", *ar šrrzx* / *ur ar šrrzx* "je labourais" / je ne labourais pas", etc.

La conjugaison du parler se caractérise également par l'invariance des désinences personnelles, marques essentielles du prédicat verbal, et par la variabilité des bases. Cette variation est motivée par, d'une part, la personne grammaticale et l'aspect avec lesquels elles sont combinées et, d'autre part, par la modalité négative ou par le degré d'intensité avec laquelle l'action ou la qualité exprimée par le verbe est réalisée, subie ou possédée par le sujet.

2. Présentation des données

La grammaire du parler dispose d'un ensemble de procédés qu'elle met en œuvre pour effectuer diverses opérations morphologiques permettant de passer, lors de la conjugaison verbale, de la forme de base à celle de l'aoriste intensif. L'analyse que je propose dans les deux sections réservées, respectivement, à la description des radicaux de l'aoriste intensif a pour objectif de déterminer les différents processus morphologiques entraînés par la combinaison du verbe avec une modalité aspectuelle et avec les différents indices personnels, cela d'une part et, d'autre part, d'argumenter en faveur de l'hypothèse que le schème de la forme aoristique retenue comme base verbale initiale porte des marqueurs morphologiques, phonétiques et / ou prosodiques permettant de choisir, parmi l'ensemble des procédés transformationnels qu'exploite la conjugaison, le(s) procédé(s) de changement convenable(s) à un verbe donné.

2.1. Identification du problème

Le problème que je voudrais traiter est sous-jacent au corpus présenté ci-dessous.

(3)

duy	→ ttduy	"sursauter".
ḥuf	→ ttḥuf	"se dépêcher".
nada	→ ttnada	"chercher".
aru	→ ttaru	"écrire".
azu	→ ttazu	"dépiauter".
kkuttu	→ ttkkuttu	"être dégourdi".
fultu	→ ttfultu	"être mêlé".
waġ	→ ttwaġ	"bêler".

(4)		ġ^{w}žđm → ttġwžđam	"s'asseoir".
		amm → ttamma	"arrêter".
		qššṛ → ttqššaṛ	"morceler".
(5)		ggall → ttgalla	"jurer, prêter serment".
		ẓẓall → ttẓalla	"faire la prière".
		qqim → ttġima	"rester".
		nnurz → ttnuruz	"espérer".
(6)		qqaṛ → ttġaṛ	"être sec, tarir".
		nnaġ → ttnaġ	"se bagarrer".
(7)		sufs → sufus	"cracher".
		ssulġ → ssuluġ	"mouiller".
		zzuġṛ → zzuġuṛ	"traîner".
		sawl → sawal	"parler".
		ssiwḍ → ssiwiḍ	"transmettre".
(8)	a-	ġz → qqaz	"creuser".
		ġṛ → qqaṛ	"appeler".
		gn → ggan	"dormir".
		gr →ggar	"jeter".
		ny → nnay	"monter".
	b-	nġ → nqqa	"tuer".
		ns → nssa	"passer la nuit".
		nz → nzza	"être vendu".
		rbu → rbbu	"porter".
(9)		sawsa → sawsa	"défricher".
		sduy → sduy	"faire sursauter".
		ssara → ssara	"se promener".
		zzur → zzur	"épaissir".
		sḥurfu → sḥurfu	"assoiffer".

Les membres de chacune des oppositions présentées en (3-9) représentent, respectivement, la forme de l'aoriste simple (AS) et celle de l'aoriste intensif (AI) correspondante. Les exemples en question illustrent les différents moyens morphologiques permettant de passer de la première à la seconde. Il s'agit des changements définis en (10a-e).

(10) a- Préfixation de *[tt]*;

b- insertion d'une voyelle ;

c- redoublement d'une consonne radicale : [-tendu] → [+tendu] ;

d- perte d'une position consonantique : [+tendu] → [-tendu][1] ;

e- zéro changement.

En fonction de ces moyens morphologiques mis en jeu lors de la formation de l'aoriste intensif, les verbes du corpus qui sert de base à cette réflexion peuvent être rangés en huit classes : A, B, C, D, E, F, G et H, selon qu'ils acceptent (10a), (10b), (10c), (10d) ou (10e) ou qu'ils nécessitent l'application conjointe de deux ou de trois processus. Les classes verbales en question sont caractérisées en (11a-h).

(11) a- verbes qui n'autorisent que le processus (10a) (classe B) :

nada → ttnada "chercher", mun → ttmun "accompagner", frra → ttfrra "trier", aggum → ttaggum "espérer", ɛum → ttɛum "se baigner, etc.

b- verbes qui admettent l'application de (10a) et de (10b) à la fois (classe G) : ġ^{w}žđm → ttġwžđam "s'asseoir", amm → ttamma "arrêter", af → ttafa "trouver", ar → ttara "être libre, rar → ttrara "rendre", fatš → ttfatša "fouiller", ġẓẓ → ttġẓẓa "croquer", fẓẓ → ttfẓẓa "mâcher", frr → ttfrra "trier", kkrbl → ttkkrbal "retourner la terre", etc.

c- verbes qui admettent l'application conjointe des processus (10a), (10b) et (10d) (classe H) : ẓẓall → ttẓalla "faire la prière", ggall → ttgalla "prêter serment", ssadd → ttsadda "être lumineux", kkas → ttkasa "hériter", ẓẓayy → ttẓayya "être lourd", nnal → ttnala "rencontrerr", etc.

d- verbes qui admettent l'application simultanée des processus (10a) et (10d) (classe F): nnaġ → ttnaġ "se bagarer", qqaṛ → ttġaṛ "être sec", etc.

e- verbes qui n'admettent que le processus (10b) (classe C): ssir → ssiri "vider", ssird → ssirid "laver", sniqs → sniqis "retrancher", sfidy → sfidiy "ulcérer", sfuṛḍ → sfuṛuḍ "se débattre", smunnḍ → smunnuḍ "enrouler", etc.

f- verbes qui admettent l'application simultanée des processus (10b) et (10c) (classe E) : gn → ggan ″dormir″, ġṛ → qqaṛ ″appeler″, ġz → qqaz ″creuser″, ks → kssa ″surveiller″, ẓḍ → ẓẓaḍ ″moudre″, nġ → nqqa ″tuer″, etc.

[1] Ayant représenté un segment [+tendu] par une séquence de deux consonnes identiques (C1C1), je considère le processus [+tendu] → [-tendu] comme la perte d'une position consonantique : C1C1 → C : comme dans : nnaġ (= C1C1aC) → ttnaġ (= tt+CaC) "se bagarer", ẓẓall (= C1C1aC2C2) → ttẓalla (= tt+CaC1C1a "faire la prière"), etc.

g- verbes qui n'admettent que le processus (10c) (classe D) : rbu → rbbu "porter", ḥḍu → ḥḍḍu "surveiller", zru → zrru "chercher", ftu → fttu "partir", šḍu → šḍḍu "sentir", gnu → gnnu "coudre", ḥḍu→ ḥḍḍu "surveiller".

h- verbes qui ne subissent aucun changement (classe A): sawsa → sawsa "défricher", ssara → ssara "se promener", sduy → sduy "faire sursauter", zzur → zzur "épaissir", sfafa → sfafa "réveiller". etc.

En fonction des moyens morphologiques cités en (10a-e) et les possibilités de leur application définies en (12), convenons de spécifier comme suit le système verbal du parler amazighe des Ayt Wirra :

(12)

Classe / trait	(10a) (préfixation)	(10b) (inser. V)	(10c) (C → C1C1)	(10d) (C1C1 → C)	(10e) (0 chang.)
A					+
B	+				
C		+			
D			+		
E		+	+		
F	+			+	
G	+	+			
H	+	+		+	

Comme le font apparaître les exemples cités en (3-9) et le tableau (12), les verbes de la langue divergent sur la manière de former leur aoriste intensif. La question à laquelle il faut répondre est de savoir quelles sont les spécificités linguistiques qui sont à la base de cette divergence.

L'étude repose sur l'hypothèse selon laquelle toute forme verbale V qui sert de base aux changements responsables de la génération de l'aoriste intensif contient des informations linguistiques permettant de répondre à la question de savoir lequel ou lesquels des moyens définis en (11a-h), on doit mettre en œuvre pour avoir la forme de l'aoriste intensif d'un verbe donné. Je serai donc conduit à examiner les schèmes verbaux pour en dégager les spécificités formelles et / ou phonétiques et la ou les modifications qu'ils subissent. Mon analyse se limitera à l'examen des verbes relevant des classes A, B et C.

2.2. Caractéristiques morphologiques des données

2.2.1. Les verbes de la classe A

Comme le montrent le tableau (12) et les exemples (13), la conjugaison intensive de ces verbes ne déclenche aucun changement.

(13) a- sawsa → sawsa "défricher".
swala → swala "faire voisiner avec".
sfafa → sfafa "réveiller".
sbuna → sbuna "bien faire".
snniza → snniza "provoquer l'arrêt d'une activité".

b- sduy → sduy "faire sursauter".
zzur → zzur "rendre épais".
smun → smun "achever".
ssbxin → ssbxin "noircir".
swaġ → swaġ "faire bêler".
sḥuf → sḥuf "Faire dépêcher".
sɛum → sɛum "nettoyer avec de l'eau".
sdris → sdris "diminuer la quantité".
ssdid → ssdid "amincir".
skkuttu → skkuttu "développer".
sgunfu → sgunfu "se reposer".

Les verbes inventoriés en (13) sont tous des dérivés en [s] ou de sa variante tendue. Leur forme correspond à l'un des schèmes suivants : C+CVCV, C+VC1C2V, C1C1+VCV, C+CVCV, C+C1C1VCV, C+C1VC2, C+C1C2VC, C1C1+C2C3VC, C+CVC1C2V, où la suite qui précède la frontière de morphème (+) renvoie à ce préfixe dérivationnel. C'est la présence du marqueur du causatif qui bloque le processus de préfixation puisque les formes sans préfixe correspondantes aux verbes dérivés donnés en (13) relèvent du domaine de la règle de préfixation viz. *wala → ttwala*, *fafa → ttfafa*, *ḥuf → ttḥuf*, *dris → ttdris*, *ɛum → ttɛum*, *ttammu → ttəttammu*, etc. *Ces* remarques permettent de donner la règle informelle (14).

(14) La conjugaison intensive des dérivés en [s] ou de sa variante tendue spécifiés par les schèmes C+CVCV, C+VC1C2V, C1C1+VCV, C+CVCV, C+C1C1VCV, C+C1VC2, C+C1C2VC, C1C1+C2C3VC, C+CVC1C2V n'entraîne aucun changement au niveau du thème qui supporte les indices personnels.

Le blocage de chacun des changements énoncés en (10) peut être expliqué ainsi :

Changement(s)	Cause(s) du blocage
Préfixation de [tt] (cf. 10a)	Présence du préfixe [s] ou de sa variante tendue
Insertion vocalique (cf. 10b)	Présence de deux voyelles ou d'une coda monobranche à la fin du schème monovocalique.
Perte de la tension (cf. 10d)	Blocage de la préfixation de [tt] car c'est ce processus qui entraîne l'autre.
Redoublement (cf. 10c)	Ce changement ne concerne que les schèmes C1C2u où C2 est [+tendu] ou les schèmes du type C1C2C3 où les trois consonnes sont des radicales.

2.2.2. Les verbes de la classe C

2.2.3. Les verbes de la classe C

La langue offre un ensemble de dérivés en [s] qui constituent l'input de la règle d'insertion vocalique (cf. 12c) et qui, par conséquent, relèvent de la classe C. Les schèmes présentés dans le tableau (15) spécifient ces items verbaux.

(15)

Schèmes	Exemples
C1C1+VC	ssir → ssiri "vider"
C1C1+VC2C2	ssiff → ssiffi "tamiser"
C1+CVC2C2	sǧuyy → sǧuyyu "crier
C1C1+VC2C2	ssumm → ssummu "sucer"
C+CVC1C2	sfuṛḍ → sfuṛuḍ "se débattre"
C+VC1C2	sawl → sawal "parler"
C1C1+VC2C3	ssird → ssirid "se laver"
C1+C2VC3C4	zzuǧṛ → zzuǧuṛ "tirer"
C+VC1C1C2	sunnḍ → sunnuḍ "enrouler"
C+CVC1C1C2	smuǧǧy → smuǧǧuy "donner la nausée"
C1C1+C2C3	zznz → zznza "vendre", ssǧṛ → ssǧṛa "instruire", ssṛǧ → ssṛǧa "tiédir, ssks → ssksa "faire garder"
C+C1C2	sgn → sgan "endormir", sǧṛ → sǧaṛ "sécher", swr → swar "fixer"
C1C1+C2C3C4	ssgrs → ssgras "hiverner", ssndm → ssndam " faire regretter", ssnḍw → ssnḍaw "faire traverser"
C+C1C1C2C3C4	snnǧḍm → snnǧḍam "abîmer", sllyzm → sllyzam "courbaturer".

La conjugaison intensive de ce genre de verbes dérivés recourt soit à l'insertion de [a], soit à l'insertion d'une autre voyelle phonologique spécifiée [+hau].

L'opération d'insertion mise en œuvre toute seule ou conjonctivement avec un ou deux autres changements sélectionne les schèmes basiques qui ne contiennent pas plus d'une position vocalique ou qui n'en contiennent pas du tout. Je ne considère ici que le premier cas de cette opération.

Quand il s'agit d'un schème composé uniquement de positions consonantiques, c'est la voyelle *[a]* qui est toujours sélectionnée. En revanche, quand la base a une position vocalique, la forme intensive du verbe est dérivée via l'insertion de *[a], [i]* ou *[u]*. Dans ce cas, un processus d'harmonie détermine la nature du segment syllabique à sélectionner. Celui-ci est obligatoirement une copie de la voyelle qui figure déjà dans le schème. Son site d'atterrissage est subséquent au site de ce segment vocalique qui détermine les traits de sa matrice phonétique. Par conséquent, l'insertion est bloquée quand le schème de base se termine par une position vocalique comme dans la forme ZCV, où Z représente une séquence de consonnes, ou quand il contient déjà deux positions vocaliques. L'impossibilité d'insérer une troisième voyelle peut être liée à la contrainte de préservation de structure (cf. DUBUISSON 1975 ; EMONDS 1981). Selon cette contrainte, les transformations ne peuvent engendrer que des structures qui existent déjà dans la langue. La grammaire du parler bloque donc l'opération d'insertion vocalique dans le cas des thèmes ayant la forme ZVZV(Z), car le système morphologique de la langue ignore les schèmes verbaux à trois positions vocaliques[2].

Avant de formuler les règles responsables de la dérivation des thèmes intensifs des items verbaux relevant de la classe C (cf. 15), il est nécessaire de jeter une lumière sur les schèmes verbaux sans position vocalique. Le thème intensif de ceux composés de trois radicales ou plus, s'obtient toujours par l'insertion de [a] devant la dernière radicale viz. *ssnsr* → *ssnsar* "se déshabiller", *sġ^{w}žđm* → *sġ^{w}žđam* "asseoir", *snnġḍm* → *snnġḍam* "abîmer", etc. Par contre, dans le cas des verbes qui ne contiennent que deux radicales, le segment syllabique inséré apparaît tantôt devant la dernière consonne tantôt après celle-ci eg. (i) *ssnġ* → *ssnġa* "faire périr", *zznz* → *zznza* "vendre", *ssgm* → *ssgma* "élever", *ssġṛ* → *ssġṛa* "instruire", etc. (ii) *sgn* → *sgan* "endormir", *swr* → *swar* "fixer", *sġṛ* → *sġaṛ* "sécher", *sḍṛ* → *sḍaṛ* "faire descendre, etc. Cette divergence de comportement est motivée par la morphologie du préfixe de causation : si celui-ci est [+tendu], la voyelle apparaît après la dernière consonne. Au contraire, s'il porte la spécification inverse, la voyelle s'insère entre les deux radicales.

A l'issue de cette explicitation, il devient possible de formuler comme suit les règles responsables de la dérivation des bases intensives des verbes cités en (15) :

[2] Il ne s'agit ici que des voyelles phonologiques : la voyelle dite schwa est donc écartée.

$$(16)\text{-}\ \emptyset \rightarrow [a] / \# \begin{Bmatrix} C1C1+\ C1C2— \\ C+\ C1—C2 \\ C1(C1)\ \ ZC2—C3 \end{Bmatrix} \#\ ]_{AI}$$

$$(17)\ \emptyset \rightarrow Vj / \#\ C1(C2) + \begin{Bmatrix} VjC1(C1)— \\ (C)VjC1C1— \\ (C)VjC1—C2 \end{Bmatrix} \#\ ]_{AI}$$

où :

la suite à gauche du signe (+) représente le préfixe du causatif, l'indice j signifie que la voyelle insérée est une copie de celle qui existe déjà dans le schème, # = frontière de mot, (+) = frontière de morphème, Z représente une consonne ou plus.

2.2.4. Les verbes de la classe B

J'ai signalé plus haut que la préfixation concerne les classes B, F, G et H. Dans le cas de la première, la préfixation de *[tt]* n'est cumulée avec aucun autre processus. Dans le cas des trois autres, le processus en question s'applique conjointement soit avec la chute d'une position consonantique (cf. classe F), soit avec l'insertion vocalique (cf. classe G), soit avec l'insertion vocalique accompagnée de la perte d'une position consonantique (*cf.* classe H).

(18)

Schèmes	Exemples	Schèmes	Exemples	Schèmes	Exemples
aC	aǧ → ttaǧ	aCuC	arud → ttarud	uC1C2	ufs → ttufs
*aC1C2	ašr → ttašr	aC1C1uC	aggum → ttaggum	uC1C2C2u	uləllu → ttuləllu
*CaC	sal → ttsal	aCu	aḍu → ttaḍu	uC1C2C3C3uC	untkkum → ttuntkkum
Ca	fa → ttfa	aC1C2u	anzu → ttanzu	C1C1uC2C2u	kkuffu → ttkkuffu
C1C2C2a	ḥnna → tthnna	Cu	ru → ttru	uCu	usu → ttusu
aC1C2aC	astaw → ttastaw	CuC	fuš → ttfuš	iCi	ini → ttini
CaCa	nada → ttnada	C1C1uC	kkul → ttkkul	iCiC	iǧil → ttiǧil
CaC1C1a	šaffa → ttšaffa	C1C1u	rru → ttrru	CiC	sis → ttsis
C1C1iCa	nniza → ttnniza	*C1C2u	rfu → ttrfu	C1C2iC	fsis → ttfsis
C1C1C2	zzr → ttzzr	uC1C1	uff → ttuff		
CaC1C2C2a	faṛẓẓa → ttfaṛẓẓa				
CaC1C2C3C3a	wagləlla → ttwagləlla				

Signalons que les formes verbales dotées à leur initiale du préfixe à sifflante ou de l'une de ses variantes sont exclues du domaine de la préfixation de *[tt]* accompagnée ou non d'un autre moyen morphologique eg ssird → *ssirid*, *sawl* → *sawal*, *ẓẓimẓ* → *ẓẓimiẓ*, etc. Ces verbes, qui relèvent de la classe C, ne sont concernés que par l'insertion vocalique. Les verbes correspondant aux schèmes inventoriés plus haut n'ont pas cette caractéristique d'ordre dérivationnelle. Ils ont tous des spécificités qui n'autorisent que la préfixation de *[tt]* lors de leur passage de la forme de base à celle de l'aoriste intensif. De façon provisoire, je donne la formulation suivante à cette règle de préfixation.

(19) Ø → [tt] / # — + W #]$_{AI}$

où W représente chacun des schèmes inventoriés et exemplifiés en (18).

La règle (19) doit être assortie de trois contraintes qui restreignent son champ d'action sinon elle engendrerait des formes incorrectes. Ces contraintes concernent les schèmes aC1C2, C1C2u et CaC, éléments de sa description structurale. Ces schèmes sont affectés d'un astérisque dans le tableau (18). Pour déterminer le contenu de la première contrainte, j'examine les exemples (20a) que je compare avec ceux de (20b).

(20) a- adž "laisser" → ttadža.
ats "renconctrer" → ttatsa.
asš "se perdre" → ttasša.

b- afs → ttafs "entasser".
amn → ttamn "croire".
ašr → ttašr "voler".

(21) a- lal ″naître″ → ttlala.
rar ″rendre″ → ttrara.
b- sal ″demander″ → ttsal].
zaġ ″être effronté″ → ttzaġ″.

Les formes verbales considérées en (20a) et celles citées en (20b), encore qu'elles partagent le même schème (aC1C2) ne forment pas leur aoriste intensif de la même manière. Les secondes, qui relèvent de l'ensemble B, n'admettent que la préfixation pendant que les premières adoptent le comportement des verbes de la classe G, dont la conjugaison intensive joigne concurremment la marque *[tt]* à leur initiale et la voyelle *[a]* à leur finale. Le comportement des verbes signalés en (20a) rappelle celui des prédicats correspondant au schème aC1C1 dont l'aoriste intensif est de la forme ttaC1C1a viz. *amm → ttamma* "arrêter", *agg → ttagga* "dominer", etc. Pour que la règle (19) ne génèrent pas des formes incorrectes, la séquence C1C2 du contexte #aC1C2# ne doit pas être épelée *[dž], [ts], [tš], [sš]* ou *[dz]*.

Les verbes *lal* et *rar* considérés en (21a) ont une caractéristique articulatoire qui contrecarre la règle (19) : *la deuxième radicale est la copie de la première*. C'est cette caractéristique articulatoire qui fait la différence entre ces verbes et ceux cités en (21b) qui construisent leur aoriste intensif conformément à ce que prédit la règle (19).

Pour déterminer le contenu de la troisième contrainte, j'examine les exemples (22a-b).

(22) a- xḍu → xḍḍu "se tromper".
rbu → rbbu "porter sur le dos".
šḍu → šḍḍu "sentir".
bdu → bddu "commencer".
gnu → gnnu "coudre".
ftu → fttu "s'en aller".
zgu → zggu "sécher".

b- rfu → ttrfu "se dépêcher".
nẓu → ttnẓu "être sûr".
sxu → ttsxu "être généreux".
ršu → ttršu "être fragile".
ṣfu → ttṣfu "être propre".
mḥu → ttmḥu "effacer".

žṛu → ttžṛu "se passer".

Les formes verbales données en (22a) et (22b), qui partagent le schème C1C2u n'utilisent pas le même moyen morphologique pour passer du thème simple au thème intensif. Les secondes relèvent du domaine de la règle (19) pendant que les premières nécessitent le redoublement de la dernière radicale, changement morphologique qui concerne les verbes des classes D et E (cf. 12).

La comparaison des données observées permettent d'avancer les remarques suivantes :

(23) Le comportement contradictoire des données (22a) et (22b) peut être expliqué en recourant à l'opposition articulatoire [+continu] / [-continu]. On obtient la forme intensive des verbes correspondant au schème C1C2u :

a- par préfixation de *[tt]* quand C2 est [+continu] ;

b- par le redoublement de C2 quand cette radicale est [-continu].

Ainsi, l'évidence empirique disponible indique que le problème posé à la règle (19) par les verbes donnés en (20a-b), (21a-b) et (22a-b) pourrait être réglé par trois contraintes qui pèsent sur le contenu phonétique de la suite C1C2 du contexte aC1C2, de C2 du schème C1C2u et de la seconde consonne du schème CVC. Je la reformule en (24) accompagnée de ces contraintes qui en restreignent le pouvoir.

(24) Ø → [tt] # — + W # $]_{AI}$

Où W représente chacun des schèmes inventoriés en (18).

et Où :

i. C2 du contexte C1C2u = [+continu] ;
ii. C1C2 du contexte aC1C2 ≠ dz, ts, tš, dž, sš ;
iii. la seconde consonne du schème CVC ne doit pas être la copie de la première quand V est [+bas].

Les noms exclus du domaine de la règle (19), reproduite en (24) pour mémoire, par les contraintes (ii) et (iii) relèvent de la classe G que spécifient la préfixation de [tt] et l'insertion vocalique (cf. 12). Ceux qui sont exclus du domaine de la règle en question par la contrainte (i) appartiennent à la classe D concernée par le redoublement de la dernière consonne spécifiée [-cont] (cf. le tableau 12).

Conclusion

L'étude que j'ai présentée s'est articulée autour de quelques cas de la morphologie de l'aoriste intensif en amazighe, parler des Ayt Wirra. L'observation des données m'a permis de distinguer, à l'intérieur du système verbal du parler, huit classes morphologiquement distinctes et ce en fonction du changement ou des changements que l'on fait subir à la forme de base (forme de l'impératif simple, deuxième personne du singulier) pour obtenir le thème de l'aoriste intensif. Il est argumenté que la structure de la forme de base offre toutes les informations morphologique et / ou phonétiques permettant de dégager le type ou les types de modifications qui marque(nt) l'aoriste intensif. Je rappelle en (i-iii) les moyens auxquels sont assujetties les trois classes de verbes examinées : (i) absence de la marque (verbes de la classe A), (ii) préfixation de *[tt]* sans aucun autre changement (verbes de la classe B), (iii) insertion d'une voyelle phonologique sans aucun autre changement (verbes de la classe C).

L'analyse présentée n'est que sommaire et ne touche pas toutes les classes verbales opérées au sein du système. La question est circonstanciée dans *Questions de morphologie amazighe : cas du parler des Ayt Wirra*, étude qui paraîtra incessamment aux éditions de l'Institut Royal de la Culture Amazighe.

Les résultats auxquels j'ai abouti doivent être pris comme un programme de recherches qui créera des occasions de revenir sur ces questions et d'en traiter à neuf, plutôt que comme des solutions définitives. J'espère que ces recherches reprendront ce fragment de morphologie verbale dont il est question ici, pour confirmer, compléter en repérant toutes les régularités pertinentes, que je n'ai pas pu expliquer, ou remettre en cause les conclusions auxquelles mon analyse a abouti et apporter des solutions aux questions que j'ai laissées en suspens ou négligées.

Bibliographie

Brugnatelli, V., 2002, "Les thèmes verbaux négatifs du berbère : quelques réflexions", *Articles de linguistique berbère, Mémorial Werner Vycichl*, *165-180.*

Chaker, S., 1989, "Aspect (verbe)", *Encyclopédie berbère VII*, *971-977.*

Dubuisson, c. f., 1975, *Les transformations radicales et préservatrices de structure en français*, Thèse (Ph. D.: Linguistique), Université de Montréal.

Emonds, J., 1970, *Root and Structure Preserving transformations,* Doctoral dissertation, MIT, Cambridge, MA., traduc. Fr., 1981, *Transformations radicales conservatrices et locales pour une conception transformationnelle de la syntaxe*, Paris, Seuil.

Galand, L., 1977. "Continuité et renouvellement d'un système verbal: le cas du berbère", *BSL LXXII-1, 275-303.*

Galand, L., 1984, "Le comportement des schèmes et des racines dans l'évolution de la langue : exemples touaregs", *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics, Third International Hamito-Semitic Congress* (Londre, Benjamains Publishing Company), 304-315.

Galand, L., 2002, *Études de linguistique berbère*, Louvain / Paris, Peeters.

Galand, L., 2010, *Regards sur le berbère*, Milan, Centro Studi Camito-Semitici.

Kossmann, M. G., 1989, "L'inaccompli négatif en berbère", *Documents berbères 6, 19-29.*

Oussikoum, B., 2013, *Dictionnaire Amazighe Français. Le parler des Ayt Wirra, Moyen Atlas – Maroc*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.

Oussikoum, B., (sous-presse), *Questions de morphologie amazighe : cas du parler des Aît Wirra*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.

Les dérivés de l'aoriste et la structure temporelle d'un type de textes en berbère (kabyle)

Fatsiha Aoumer
Université de Bejaia

Il sera question dans cet article de l'étude des formes verbales issues de l'aoriste ayant la particularité d'alterner dans un type de textes décrivant des modes de vie ou de fabrication passés en berbère et plus particulièrement dans le parler kabyle des Iɛemranen (Toudja, Béjaia). Les dérivés de l'aoriste sont ici abordés du point de vue de la psychomécanique du langage. Il sera fait recours, par contre, à la méthode d'analyse de la temporalité textuelle proposée par Arie Molendijk (1993) et basée sur les notions d'implication et de présupposition pour étudier la structure temporelle et vérifier l'existence d'une chronologie dans ce type de textes.

Les dérivés de l'aoriste

A l'origine, le système verbal berbère se composait de deux formes verbales : l'aoriste et le prétérit. D'un point de vue morphologique, les deux thèmes peuvent, dans plusieurs cas, se confondre. Dans son évolution, la forme d'aoriste a donné lieu à trois formes dérivées auxquelles elle n'a cessé de laisser du terrain : l'aoriste intensif (AI), *ad*+ aoriste (A) et *ad*+aoriste intensif (AI). En plus de la particularité d'alterner dans le type de textes décrits ci -dessus, elles s'opposent au prétérit qui est essentiellement le thème qui permet d'exprimer un évènement ponctuel au passé. Etant d'un aspect perfectif, le prétérit est également le seul thème qui exprime le présent dans le cas des verbes exprimant un évènement-état ou un évènement-procès lexicalement perfectif.

A l'exception de certains parlers berbères tels que ceux des Ait Seghrouchen et des Zemmour, ces formes verbales dérivées partagent également un même thème à la forme négative.

L'aoriste intensif

L'aoriste intensif, issu du thème de l'aoriste est une forme verbale porteuse d'une image sécante du temps, et sur ce point, comparable à la forme progressive de l'anglais. Elle présente l'évènement-procès lexicalement imperfectif en cours d'accomplissement avec du temps révolu et du temps non révolu.

Soit l'exemple suivant :

(1)-*Iṭṭru.* « Il pleure\ il est entrain de pleurer ».

Quel que soit le verbe et le type d'évènement qu'il exprime, c'est également l'aoriste intensif qui est utilisé pour exprimer l'habitude, l'itération. Si un évènement en accomplissement est composé d'un nombre *n* d'instants, «l'action répétée » est, elle, « un évènement complexe, dans la mesure où elle est constituée de la même action (spécifique) reproduite en un nombre *n* d'exemplaires sur une période de temps déterminée ou non (cadre de référence) » (A.Joly & D. O'Kelly, 1990, p.274).

(2)-*Ittekkar zik.* « Il se réveille tôt (habituellement) ».

Cette forme verbale peut, néanmoins, exprimer l'habitude, l'itération au passé. L'aspect perfectif du prétérit ne lui permet pas de rendre compte d'une « manière de faire ». A part le contexte, c'est l'auxiliation qui permet de relever l'ambigüité entre l'expression du passé et du présent. C'est l'auxiliaire *ili* « être » conjugué au prétérit qui permet de refouler, de renvoyer l'évènement exprimé par l'aoriste intensif dans le passé.

(3)-*Yella yettekkar zik :* « Il se levait tôt ».

L'aoriste intensif peut, à l'instar du présent simple de l'anglais, exprimer l'atemporalité. Il est possible de trouver cet emploi dans les proverbes, dans les définitions, …

(4)- *Rebbi ireffed yessrus.*

Dieu il-soulever(AI) il-poser(AI).

Dieu aide et châtie.

L'aoriste intensif permet également, en discours, d'exprimer des évènements simultanés, des évènements présents, vus en cours d'accomplissement, la forme intensive étant la seule à être adéquate à la description d'une situation donnée[1].

(5)- *Neɣɣa yeɣɣeffaγ-d, neɣɣa yeɣɣwexxir.*

Lui il-sortir(AI), lui il-reculer(AI).

L'un (le serpent en contexte) est entrain de sortir /sortait, l'autre (l'homme) est entrain de reculer/ reculait.

[1] C'est la raison pour laquelle K. G. Prasse (1986 : 336) appelle la forme intensive la forme 'descriptive'.

Dans la mesure où il n'existe pas de forme infinitive en berbère, deux verbes qui se suivent, en discours, sont nécessairement conjugués et la personne ordinale y est incorporée dans chacun d'eux. Lorsqu'un verbe à l'aoriste intensif est suivi de la forme verbale *ad*+aoriste, les deux évènements exprimés ne sont plus dans un rapport de chronologie temporelle (d'antériorité, simultanéité ou successivité) mais dans un rapport de dépendance. Le deuxième verbe dépend du premier et complète sa matière notionnelle (par rapport à la forme). Cette dépendance s'explique par la nature du premier verbe dans ce type d'énoncés. Il s'agit de verbes dont le sémantisme permet d'agir comme des auxiliaires.

Ces verbes qui, selon G. Guillaume (1973 [1964] :71), « deviennent des auxiliaires ne sont dans aucune langue des verbes quelconques. Ce sont des verbes qui ont pour cet état une vocation : ils le doivent à ce que, en vertu d'une tendance qui leur est propre, dont leur sens est la cause, et que nous nommerons subductivité. Ils descendent dans la pensée au dessous des autres verbes, auxquels ils apparaissent idéellement préexistants. Etre, par exemple, préexiste dans la filiation idéelle des mots à pouvoir, qui préexiste à faire, et généralement à tous les verbes spécifiant un procès agi ou subi ».

En rapport avec la matière à compléter de ces verbes dans toutes les langues, il explique que « les verbes auxiliaires sont des verbes dont la genèse matérielle, interrompue par un achèvement plus rapide de la genèse formelle, reste en suspens, ne s'achève pas et appelle, en conséquence, un complément de matière, qui ne peut venir –l'ontogenèse du mot étant close- que de l'extérieur : un autre mot ». (*ibid*.).

(6)- *Iṯṯeddu ad yeffeɣ.*

Il-aller(AI) *ad* il-sortir(A).

Il va sortir/ il est sur le point de sortir.

Selon le contexte, cela peut également signifier « il allait sortir ». L'auxiliaire « *Iṯṯeddu* » du verbe « aller », nous le retrouvons en français mais surtout en anglais où le verbe « *to go* » est à la forme progressive. Dans ce cas précis, avec l'AI, le locuteur ne s'est pas encore engagé dans le procès « sortir ».

(7)- *Iṯṯagad ad yemmet.*

Il- avoir peur (AI) *ad* il-mourir(A).

Il a (habituellement) peur de mourir.

L'évènement « mourir » exprimé par le deuxième verbe à la forme *ad* +A constitue l'objet de la peur exprimée par le premier verbe à l'aoriste intensif et c'est ainsi qu'il complète sa matière.

Ad[2]**+A/AI**

Les formes verbales *ad* +A/*ad*+AI sont les seules à pouvoir exprimer le futur. La particule *ad*[2] serait, avant d'acquérir la fonction de préverbe, un démonstratif d'où sa fonction cataphorique. C'est exactement cette nature qui lui permet de renvoyer tout événement exprimé par l'aoriste ou l'aoriste intensif (à l'aspect imperfectif) dans le domaine du futur qui est, « par définition du temps qu'on ne possède pas, puisque c'est du temps non encore actualisé. Un événement situé dans le futur, au-delà de l'instant de parole, ne relève pas donc du certain, mais du *probable* ou même du *possible*. » *(ibid.* :358*).* Ce renvoi qui est déterminé par le seul choix du sujet parlant en fonction de sa visée d'intention et du contexte situationnel peut se faire également dans le domaine du virtuel en général.

(8)- *Ad yili din.*

Ad il-être(A) là-bas.

Il sera là-bas. / Il pourrait être là-bas (réalisé avec l'intonation qui convient).

Avec la forme verbale ad+A, le locuteur s'exprime dans beaucoup d'énoncés avec deux verbes qui se succèdent et entre lesquels il existe des rapports de chronologie temporelle ou notionnelle.

(9)-*Ad aliγ ad ččeγ arraw-is.*

Ad monter(A)-je *ad* manger(A)-je petits-ses.

Je monterai et je mangerai ses petits.

Le deuxième verbe exprime le but du premier évènement.

(10)-*Ad yeγli, ad yemmet.*

Ad il-tomber(A), *ad* il-mourir(A).

Il tombera, il mourra. / S'il tombe, il meurt.

Le deuxième évènement représente la conséquence de celui exprimé par le premier verbe.

(11)- *Ad yebγu ad yeffeγ.*

Ad il-vouloir(A) *ad* il-sortir(A).

Il voudra sortir. / Il voudrait sortir.

[2] On peut également rencontrer la forme *ara* qui résulte de la fusion du relateur *i* et de la particule *ad* ou la forme *awr* qui est selon S. Chaker (1978 : 242), d'un point de vue diachronique, un complexe composé de la variante abrégée de *ad* : *a* et de la particule de négation *ur*.

(12)-*Ad yizmir ad ifak.*

Ad il-pouvoir(A) *ad* il-terminer(A).

Il pourra terminer. / Il pourrait terminer.

(13)-*Ad yeggami ad iṛuḥ.*

Ad il-refuser(A) *ad* il-partir(A).

Il refusera de partir. /Il refuserait de partir.

En plus de la présence de la particule *ad,* la nature des premiers verbes de ces trois énoncés les associe toujours à une expression modale. Les deuxièmes verbes servent tous les trois de complément de matière aux auxiliaires qu'ils suivent. Ils expriment respectivement l'objet du « vouloir », du « pouvoir » et du « refus ».

Les dérivés de l'aoriste et la temporalité textuelle

En donnant une définition énonciative du texte « qui transcende les notions d' « écrit », d' « auteur » et de « limites » », A. Joly et D. O'Kelly (1989 : 10) considèrent que celui-ci « est un fragment de discours, énoncé ou série d'énoncés cohérents, attribuable(s) à une ou plusieurs sources énonciatives dont ils manifestent le sens d'intention ».

C'est à partir de fragments choisis de deux petits textes consacrés respectivement aux activités, au mode de vie des paysans kabyles selon les différentes saisons de l'année dans le passé et au mode de fabrication du pressoir à l'huile que nous tenterons d'expliquer ce qui distingue les formes verbales issues de l'aoriste et qui requiert leurs présences alternées. Le fait de les retrouver toutes les deux dans un même texte où des procès passés sont décrits suggère qu'elles ont des valeurs différentes.

Dans le cas de l'aoriste intensif, une forme verbale qui peut exprimer l'atemporalité, l'habitude, et qui se prête aussi à situer l'évènement exprimé au passé à chaque fois que le contexte le permette, son occurrence dans ce type de textes semble justifiable.

Ce qui est, par contre, moins évident est de retrouver le thème *ad*+A qui exprime essentiellement le futur dans un texte ne contenant que des événements passés. Ce qui justifierait plutôt un tel emploi est la capacité de ce thème qui exprime surtout le futur, de permettre une reconstruction virtuelle de procès passés, ce qui permettra la formation d'une image mentale, cognitive du déroulement de ces procès chez le récepteur. Cette reconstruction ne peut se réaliser sans une remontée du temps, et dans ce cas précis, du passé au futur, qui est un temps ascendant. Cette remontée du temps nécessite le passage d'une vision objective du temps à une vision subjective.

Le temps, tel qu'il se présente, est du temps objectif. C'est un temps descendant qui va du futur au passé, d'où sa passivité. Le temps subjectif, par contre, est du temps présenté du début à sa fin. Cela nécessite la présentation des évènements dans leur ordre chronologique, ascendant, allant du passé vers le futur. Sa subjectivité est due à l'intervention de la personne qui agit sur le temps et le fait remonter. De cette manière, nous passons d'une visualisation descendante du temps à une visualisation ascendante, et c'est ce qui pourrait justifier l'emploi de *ad*+A dans ces cas.

La remontée du temps dont il a été question jusque là est indispensable à toute reconstruction de procès passés. Et pour que toute reconstruction soit possible, ce processus doit être représenté du début à la fin. Cela nécessite la présentation des évènements dans leur ordre d'apparition, d'où le respect d'une chronologie temporelle. Si cela se vérifiait sur les données du corpus, on aurait confirmé que le *ad* +A est une forme de futur qui permettrait une remontée du temps, une visualisation ascendante de celui-ci. Le *ad*+A passerait donc de l'expression d'un futur incident à un futur décadent, avec une surcharge d'hypothèse.

Dans le but de vérifier l'existence d'une chronologie temporelle dans ce type de textes, nous avons fait recours à la méthode d'analyse de la temporalité textuelle proposée par Arie Molendijk . Elle se base sur les notions d'implication et de présupposition.

Monlendijk (1993 :176) explique qu'il existe deux types d'implications et de présuppositions : discursif et temporel. Il appelle « discursives » les présuppositions et les implications dont l'existence contribue à l'interprétation temporelle du texte. Ce type de présuppositions et d'implications se reconnait par le fait que leur existence peut être déduite de la signification d'un ou plusieurs éléments linguistiques contenus dans la phrase ». Pour lui, le terme d'implication temporelle s'applique au cas où l'impliqué est postérieur à l'impliquant et le terme de présupposition temporelle s'applique à toute présupposition qui implique que ce qui est présupposé est antérieur au présupposant » (*ibid.* p.175). Et par la structure temporelle « il entend « l'ensemble des rapports temporels reliant les faits et les mouvements auxquels renvoie le texte » (p.167).

C'est à travers l'étude de ce type d'implications et de présuppositions que sera illustrée la manière dont cette chronologie temporelle peut se manifester.

(14)- *Deg leğwayeh n meɣṛes, ssusuyen iyran-nsen, ṭṭeksen-asen aḥcic n diri.*

Dans les environs du mois de mars, sarclent(AI)-ils champs-leurs, ils arracher(AI)-ils herbe de mauvais.

Vers le mois de mars, ils sarclent leurs champs, ils les débarrassent les mauvaises herbes.

Au tout début du texte, une période a été bien déterminée. Le premier verbe exprime une activité habituelle qui caractérise cette période de l'année et aucune chronologie temporelle n'est encore marquée. Dans le deuxième énoncé, il s'agit d'une explication, une paraphrase de la même opération : le sarclage.

(15)- *Seg m'ara ssusin, ad qlen ad jebbden tuya i lmal-nsen.*

De lorsque *ara* sarcler(A)-ils, *ad* devenir(A)-ils *ad* arracher(A)-ils herbe pour bétail-leur.

Lorsqu'ils les auront sarclés, ils se mettront à arracher de l'herbe pour leur bétail.

A partir de cette phrase, nous commençons à avoir affaire à une chronologie temporelle, mais qui se détermine surtout grâce à sa subordination temporelle. La deuxième opération « *ad qlen ad jebbden* » est postérieure à la deuxième « *ad ssusin* ». La deuxième est introduite par *ad qlen* « devenir, passer à » qui présuppose une activité antérieure.

(16)- *Jebbden tuya bac ur ikkat ara lmal-nsen ubiba.*

Arracher(AI)-ils herbe pour ne il-frapper(AI) pas bétail-leur maladie.

Ils arrachent de l'herbe pour que le museau de leur bétail ne soit pas atteint de maladie.

Dans cette phrase, tout ordre chronologique est interrompu. On s'arrête à la même opération « arracher de l'herbe » pour préciser son but « éviter la maladie au bétail ».

(17)- *Seg yebrir alma d mayu, ţţmeyyilen tineqlin-nsen.*

De février jusque c'est mai, retourner(AI)-ils figuiers-leurs.

De février jusque mai, ils retournent le sol de leurs figuiers.

Il s'agit ici d'une action habituelle qui caractérise cette période, ce qui évoque aussi la durée de cette activité.

(18)- *Ad faken ameyyel, ad ɛelqen adekkar i lγers.*

Ad finir(A)-ils labour, ad suspender(A)-ils figuier mâle à figuiers.

Ils finiront le labour, ils suspendront des figuiers mâles aux (bronches) des figuiers.

A partir de cet énoncé, la chronologie temporelle est introduite. Dans le sens du même verbe *ad faken* « ils finiront », la fin d'une opération en cours est présupposée, et le début d'une nouvelle opération : « suspendre les figues mâles » est impliqué. La postériorité de cette nouvelle opération à la première n'aurait pas

été déterminée si ce n'était grâce au verbe « finir ». La forme intensive du premier verbe n'évoque aucun ordre chronologique des évènements.

(19)- *Seg mayu d asawen, qqelɛen, ssewjaden inurar-nsen.*

De mai c'est plus, moissonner(AI)-ils, préparer(AI)-ils aires à battre-leurs.

A partir du mois de mai, ils moissonnent, ils préparent leurs aires à battre.

Les deux activités « moissonner » et « préparer » caractérisent la période en question. Ce sont des activités duratives et simultanées. Cette première phrase sert d'introduction. Tout ce qui la suit est une description des étapes de l'opération de préparation des aires à battre, du début à sa fin.

(20)- *Ad awin aman, a n-ɣuccen.*

Ad prendre(A)-ils, *a(d)* les-arroser(A)-ils.

Ils prendront de l'eau, ils les arroseront.

L'opération de préparation commence par « chercher de l'eau » qui implique une utilisation, une finalité quelconque : « l'arrosage des aires à battre » qui présuppose elle-même la disponibilité de l'eau. C'est le début d'un ordre chronologique.

(21)- *Ad awin tarfa n yezgaren, a n-ṭerrin.*

Ad prendre(A)-ils fumier de bovins, *a(d)* les lisser(A)-ils.

Ils prendront du fumier (de bovins), ils les lisseront.

L'opération du lissage des aires à battre présuppose celle de leur arrosage et surtout la disponibilité du fumier. Toute l'opération de préparation est introduite à la forme intensive : *ssewjaden*. Les différentes activités de cette opération sont présentées à la forme *ad*+A et dans le respect d'une chronologie temporelle.

Dans le deuxième texte où il s'agit de la fabrication du pressoir à l'huile, nous avons choisi d'exposer ici uniquement un petit fragment qui consiste en l'opération de la fabrication de scourtins.

(22)- *Ad megren adles, a t-hersen, a t-ksun ṭ-ṭiclamin.*

Ad moissoner(A)-ils diss, *a(d)* le-écraser(A)-ils c'est- scourtins.

Ils couperont du diss, ils l'écraseront, ils en tisseront des scourtins.

Toutes les activités que comprend cette opération sont présentées à la forme *ad*+A. L'ordre chronologique des évènements est respecté du début à la fin et n'est pas interrompu.

Dans ce contexte, il faut d'abord couper du diss pour l'écraser, laquelle opération implique une utilisation, une fin : sa transformation en scourtins. La troisième et dernière activité « tisser des scourtins » présuppose la deuxième « écraser du diss » pour qu'elle soit possible et celle-ci présuppose la première opération « couper du diss ».

Dans tous les textes de ce type que nous avons étudiés, les activités rendues par le thème d'*ad*+A sont présentées dans leur ordre chronologique. C'est cette chronologie temporelle même, respectée du début à la fin d'un procès et sa réalisation grâce à cette forme verbale qui confirme la remontée du temps grâce à ce thème. Dans certains textes, l'ordre chronologique des évènements se manifeste plus clairement. Par exemple, le début d'un procès peut être marqué par un verbe comme *bdu* « commencer » :

(23)- *Ad bdun ad neğṛen aγaṛef.*

Ad commencer(A)-ils *ad* tailler(A)-ils meule.

Ils commenceront à tailler la meule du moulin

Quant à la transition d'un évènement à un autre, elle peut se réaliser grâce aux verbes auxiliaires *qqel* « devenir » et *rnu* « ajouter » qui perdent leur premier sens pour garder seulement celui de la transition.

Dans le cas de la forme intensive, elle se limite dans tous les cas à rendre compte d'une activité, d'une action habituelle. Lorsque deux activités se suivent et sont toutes les deux à la forme intensive, elles sont dans la majorité des cas simultanées. Lorsqu'elles ne le sont pas, leur ordre chronologique n'est pas respecté et reste d'aucun intérêt. La forme intensive est fréquente au début et à la fin de ces textes. Lorsqu'il s'agit d'interrompre l'ordre chronologique d'un procès pour donner une explication ou une clarification quelconque, elle peut se retrouver au milieu d'un texte. La forme intensive peut dans certains cas être imposante dans un texte, mais dans ce cas là, nous avons affaire à une liste d'activités habituelles dans le passé. L'ordre chronologique n'est pas respecté et toute remontée du temps n'est pas envisagée. Avec la forme intensive, l'accent est mis sur l'idée d'habitude dans le passé.

Références bibliographiques

Aoumer, Fatsiha, 1996, *Temps, mode et aspect en berbère (Parler kabyle des Iɛamranen) et Anglais : une approche psychomécanique*, mémoire de magister, Université de Bejaia.

Aoumer, Fatsiha, 2013, « Le verbe en berbère et en arabe », *Revue maghrébine des langues (RML)* 8, Editions Dar El Quds, Oran.

Bentolila, Fernand, 1989, « Aoriste intensif et valeurs modales », *Journées d'études de linguistique berbère*, Publications Langues'O, Paris, p.65-78.

Chaker, Salem, 1978, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie), Syntaxe*, Thèse de doctorat d'état, Paris V, publiée en 1983, Aix-en-Provence.

Guillaume, Gustave, 1973 [1964], *Langage et science du langage*, Paris, Nizet ; Québec, Presses de l'université Laval.

Joly, André/ O'KELLY, Dairine, 1989, *L'analyse des textes anglais*, Nathan, Paris.

Joly, André/ O'KELLY, Dairine, 1990, *Grammaire systématique de l'anglais*, Nathan, Paris.

Molendijk, Arie, 1993, « Présuppositions, implications, structure temporelle », C. VETTERS (ed.), *Le temps, de la phrase au texte*, Presses universitaires de Lille, Lille.

Prasse, Karl. G, 1986, "*The Values of the Tenses in Tuareg (Berber)", Orientalia Suecana*, p. 33-35.

Définitude et indéfinitude du nom en amazighe

El Moujahid El Houssaïn
FLSH / IRCAM

Introduction

Depuis les travaux dialectologiques (A. Basset,1959, 1969), W. Vicychl (1957, 1959, 1986)), portant sur la morphologie du Nom en amazighe, plusieurs études de linguistique amazighe des différentes écoles se penchent sur la question du statut catégoriel de la voyelle initiale de certains noms, en corrélation avec le problème syntaxico-sémantique de la définitude / indéfinitude du Nom en amazighe d'une manière générale. L'objet de cet article consiste à reprendre les aspects saillants de cette question (syntaxique, morphologique et sémantique) dans la perspective de la théorie générative, avec une inclination comparative. Ainsi, parmi les questions de recherche soulevées par la problématique de la définitude du Nom en amazighe, les suivantes :

- l'amazighe, compte-t-il parmi les langues naturelles qui possèdent un article défini et présentent des syntagmes nominaux qui contiennent un/des déterminant/s qui marque(nt) un trait [+ / - défini] ?
- Si tel est le cas, la définitude serait-elle ainsi une propriété inhérente aux déterminants et par conséquent normalement exprimée ?
- Si la définitude / indéfinitude est indispensable à l'interprétation d'une phrase, et si l'amazighe relève des langues sans article défini, comment s'exprime alors cette propriété sur les plans morphologique et sémantique ?
- De quelle façon s'exprime la différence entre le défini et l'indéfini dans la langue amazighe ?

Partant de ces questions et des faits relatifs au Nom en amazighe, nous procédons à une reprise de la question du statut de la voyelle initiale des noms qui l'affichent, et à l'examen des aspects morphologique, syntaxique et sémantique de la définitude / indéfinitude du Nom. Par la suite, il sera proposé une réanalyse de la question en proposant une approche alternative, sous-tendue par les principes de la Grammaire Générative (Modèle des Principes et Paramètres, Chomsky 1982 ; 1991).

1. La voyelle initiale des Noms en amazighe

La voyelle qui se trouve à l'initiale d'une série de noms masculins singuliers a été considérée par tous les berbérisants (grammairiens, structuralistes et générativistes confondus) comme étant au centre de la problématique de la morphologie nominale

en amazighe. Ces auteurs, notamment Basset (1952), Guerssel (1979, 1986), Reesink (1979), El Moujahid (1981, 1982), Saïb (1982), Jebbour (1988), entre autres, ont relevé le comportement pour le moins « intrigant » de cette voyelle, lequel comportement peut-être résumé comme suit :

La voyelle initiale des noms masculins singuliers est :

- soit *constante* : dans ce cas, elle ne subit aucune modification lorsque le nom passe d'une forme flexionnelle à l'autre, de l'état libre (EL) à l'état d'annexion (EA) et du singulier au pluriel ; e.g.,

(1) a. E.L E.A
imnsi > imnsi "le dîner"

b. Sg Pl.
imnsi > imnsiwn "le (s) dîner (s)"

- soit *alternante* : dans ce cas, elle subit les modifications suivantes :

(2) a. EL EA

a- > u- *a*frux > *u*frux "(le) garçon"

a- > Ø t-afrux-t > t-frux-t "(la) fille"

b. Sg Pl

a- > **i** - afrux > ifrxan "(le/s) garçon(s)"

a- > u- $ax^{w}s$ > uxsan " (la/les) dent(s)

a- > a- ixf > ixfawn "(la/les)tête(s)"

La question qui se pose est de savoir si cette voyelle a un statut morphologique et si lesdites alternances reflètent un changement de catégorie morphologique. L'essentiel des thèses avancées à ce sujet se réduit aux principales hypothèses suivantes :

a. la voyelle initiale est la marque à la fois du masculin et du singulier. Elle est nécessairement affixée à un radical nominal ;

b. le masculin a une marque phonétiquement nulle et la voyelle initiale est soit la marque du nombre singulier, soit une voyelle radicale amalgamée à la voyelle du genre qui lui est éventuellement identique ;

c. la voyelle non constante serait « un article défini hypothétique. Elle est combinée aux radicaux à l'initiale consonantique et elle s'efface dans les

noms dont le radical est à initiale vocalique ». (Basset (1932, 1945 et 1952) ;

d. la voyelle initiale, ou préfixe vocalique, selon Vicychl (1986 : 61-63), « possédait jadis la fonction d'un article *défini*. En synchronie actuelle, ce vestige d'ancien article défini hypothétique « fait partie du nom comme l'ancien article araméen de l'ère chrétienne, e.g. *malk-à* (le roi) ». Ainsi la forme *a-rgaz* signifierait « l'homme » alors *rgaz* correspondrait à l'état indéterminé du substantif (i.e. « homme ») (Vicychl, 1958, 1986).

2. Hypothèse de la voyelle initiale comme Déterminant

Dans le cadre d'analyses d'obédience générative, notamment avec les développements théoriques concernant les catégories syntaxiques, et en l'occurrence la structure interne du Groupe Nominal, il a été invoqué et défendu une hypothèse selon laquelle la voyelle initiale du N en amazighe serait un déterminant du rang X^0, selon le schéma standard X-barre et par la suite, dans l'optique de la théorie DP Groupe déterminatif, SN auparavant, Abney 1997). Cette hypothèse est défendue de manières différentes, par Ouhalla (1988) et Guerssel (1987, 1992), selon lesquels le DP en amazighe serait présenté comme une projection de la catégorie fonctionnelle D^0, qui serait hypothétiquement la voyelle initiale du Nom qui en affiche une.

Sur le plan théorique, cette assomption implique les postulats suivants :

(i) Selon la théorie X-barre, la voyelle initiale est une catégorie de rang X^0 (= D^0), spécifiée pour le trait fonctionnel [±Défini].

(ii) Elle admet, comme d'autres catégories fonctionnelles, une projection du niveau X", une position de spécifieur et une position de complément.

(iii) Selon le Principe de Projection (Chomsky, 1986), comme condition de bonne formation sur les constituants, élargie aux catégories fonctionnelles, les caractéristiques (i) et (ii) sont censées être projetées du niveau pré-syntaxique (lexique) dans le niveau syntaxique D-structure, S-structure et FL). Ainsi, puisque cette catégorie fonctionnelle est projetée à partir du lexique, elle sera traitée en syntaxe comme les autres catégories fonctionnelles (INFL, COMP) dotée de ses traits spécifiques [+N, -V], [+Dét, ±Déf] (cf. Jackendoff, 1977).

(iv) Comme toute catégorie fonctionnelle, Det devrait inclure des éléments qui assignent les traits fonctionnels (F-Features) à la position de son Spec. Dét serait donc un assignateur du Kase.

(v) Dans Ouhalla (1988), bien que les assomptions (i-iv) ne soient pas explicites, elles sont déductibles à travers les aspects de l'analyse qui y est donnée du Groupe Nominal en amazighe. Pour l'essentiel, l'analyse d'Ouhalla s'articule autour des points suivants :

(a) Sur le plan morphologique, la voyelle initiale est identifiée comme marque du genre et du nombre et elle a le statut d'affixe, aussi bien pour les noms simples que pour les noms dérivés (d'action notamment) (*ibid* : 144-145) ; *viz.*,

(3) a. a-ḥamosh "boy"
b. ta-ḥamosh-t " girl"
c. i-ḥamosh-(i)n "children"

(4) a. a-msḥunsaf "fighting"
b. ta-ra "writing"
c. ta-zzra "running"

(b) l'élément *a-*, comme *ta-*, est un NOM (inalisateur), tout en étant un D, comme il ressort de la comparaison faite par l'auteur (*ibid* : 145-146) entre les noms simples et les noms d'action, tous les deux étant à préfixe *a-*; cela signifierait qu'en amazighe, la catégorie D est à la fois Det et NOM, ce qui nécessite une stipulation particulière, eu égard à la théorie des catégories syntaxiques.

(vi) Pour Guerssel (1987 et 1992), il y a lieu de pencher en faveur du statut de D attribué à la voyelle initiale des noms en amazighe. Ainsi, en adoptant l'hypothèse KP (Kase Phrase), Guerssel (*ibid*) établit une distnction entre les NPs à l'Etat Libre (EL) et ceux à l'Etat d'Annexion (EA) ; les premiers étant des KPs et les seconds des DPs.

L'analyse proposée par Guerssel se fonde essentiellement sur l'hypothèse que la voyelle initiale (ou ses variantes) est un déterninant. C'est ce qu'il affirme (*ibid* : 3) dans ces termes :

(5) "The elements w and t are treated as determjners, and bear the features [masculine] and [feminine] respectively".

A partir de la proposition (5) on peut déduire les implications suivantes :

(a) Le DP s'analyse en deux constituants : une tête D et son complément NP.

(b) La tête D admet trois réalisations possibles en fonction de la position syntaxique du DP, i.e., (i) elle est *w* (= EA) dans les contextes prépositionnels sous gouvernement par un élément K: (ii) elle est *a-/ ta* (=EL) dans des contextes syntaxiques de non-gouvernement par un élément K (e.g., DP en fonction objet direct) ; (iii) enfin, elle est réalisée comme en (i), i.e., *w* (= EA) sous gouvernement par un K phonétiquement nul (DP en fonction sujet postverbal)

(c) La voyelle initiale (ou sa variante) peut être vue comme une_ fusion de deux catégories fonctionnelles, D et K. En effet, Guerssel *(ibid*: 14) propose

d'analyser les DPs en contexte d'EL, comme des KPs où les éléments *a-* et *t+a-* seraient des "morphèmes porte-manteau" réalisant la conjonction de D et K.

(d) Comme conséquence de ce raisonnement, dans toutes les représentations du DP, le NP se réduit à N^0, celui-ci correspondant au radical nominal dissocié de sa voyelle initiale (ou sa variante) considérée comme déterminant (tête de DP), viz. :

(6) a. (a-) ẓru / (ta) - sir(t) / (ta -) sli(tt)

(pierre, moulin, mariée)

b[$_{KP}$[$_{DP}$. [$_{NP}$ [$_{N'}$ [$_{N}^{0}$ **ẓru / slitt / sirt**.]]]]]

3. L'hypothèse du Déterminant nul (ou Article. zéro)

A la comparaison des deux analyses exposées précédemment, i.e., celle d'Ouhalla (1988) et celle de Guerssel (1987, 1992), on constate que, bien que reposant sur deux hypothèses distinctes (hypothèse de montée des têtes pour Ouhalla et hypothèse KP pour Guerssel) ; elles s'accordent sur les deux l'hypothèses énoncées ici :

(7) a. Dans le Groupe Nominal en amazighe , la tête (D) correspond à la voyelle initiale affixée au radical nominal.

b. Det sélectionne obligatoirement son complément NP, il est ainsi la tête de la projection maximale DP.

Toutefois, force est de souligner que dans les deux analyses proposées, les hypothèses précédentes ont des implications qui ne sont pas sans poser quelques problèmes de cohérence et de généralisation du point de vue des particularités de la langue amazighe, d'une part, et de celui des principes de la Grammaire, d'autre part, notamment qu'en théorie, il est difficilement soutenable de conférer à une même catégorie plusieurs statuts. Ainsi, dans le travail d'Ouhalla, cette catégorie se voit interprétée de plusieurs manières, par analogie tour à tour avec ses correspondantes dans d'autres langues et dans plusieurs contextes syntaxiques différents ; i.e., (i) elle est à la fois un morphème affixal marqueur de genre et de nombre, sans être une flexion nominale de type AGR ; (ii) elle est Déterminant de même type que 1'article défini (the) de 1'anglais (en référence à 1'insertion par défaut de la préposition génitive), en même temps qu'elle affiche le même comportement que le D à valeur d'AGR, i.e.,'*s* (en référence à la montée de N^0); (iii) elle est enfin D dans les constructions génitives à NPs dérivés, distingué de l'élément NOM (Nominalisateur).

Par ailleurs, dans Guerssel (op.cit), la voyelle initiale (et ses variantes) requiert le statut de Déterminant dont le rôle se réduit aux marques de genre et de nombre tout

en étant une catégorie mixte (porte-manteau) dont une partie est assimilée aux articles [±défini] du français.

Ces interprétations controversées du statut catégoriel de la voyelle initiale en amazighe font écho, à notre avis, à la problématique classique de l'existence ou non d'un article [± défini] dans cette langue. Les deux analyses précédentes, tout en étant au fait de ce problème déroutant de la syntaxe du Groupe Nominal, ont cherché à accommoder celle-ci avec les généralisations en vigueur dans la théorie des catégories syntaxiques d'obédience générative (cadre GB en l'occurrence). C'est ainsi que la légitimité de 1'interprétation de la voyelle initiale comme D est tirée de la tendance syntacticiste qui sous-tend les deux analyses, en ce sens que le morphème *a-* n'est appréhendé qu'en tant que catégorie syntaxique de type affixal, à l'instar de l'article [±défini] de l'arabe, ou non affixal, comme ceux du français et de l'anglais ; bien qu'il ne soit pas reconnu explicitement comme un article au sens plein du terme, ce qui rend de telles analyses fort discutables, au nom même des principes de légitimation catégorielle .

Dans ce qui suit, nous proposons une analyse alternative qui se ressource, d'une part, aux principes théoriques de la Grammaire (Théorie X-barre, Principe de Projection et Conditions de légitimation) et, d'autre part, aux faits empiriques appuyés par les spécificités idiosyncrasiques de la langue amazighe. Nous partons des postulats suivants ;

(8.) a. La voyelle initiale en amazighe n'est pas une catégorie syntaxique de type D.

b. D en amazighe ne se projette pas en syntaxe et n, a pas de réalisation morphologique.

Du point de vue de la théorie des catégories syntaxiques, le fait d'admettre que le Groupe Nominal (DP) en amazighe satisfait au schéma de X-barre conduit naturellement à la conclusion qu'il existe dans la projection nominale un élément fonctionnel D tenant lieu de la tête syntaxique de la projection. Il a comme expansion NP qui est de rang inférieur que celui de DP (ou N^{max}). D est ainsi en relation avec deux types de projections : une projection lexicale, NP et une projection catégorielle ou syntaxique, DP ; viz.;

(9)

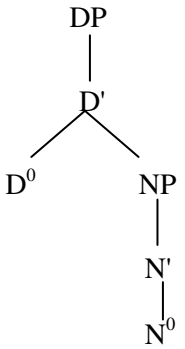

En référence au système général des Déterminants dans les langues où le D est un élément affixal, comme l'AS, le D en amazighe devra avoir, en principe, les propriétés catégorielles suivantes :

(10)

(i) Il relèverait d'un paradigme fermé de catégories syntaxiques ;

(ii) il serait morphologiquement et phonologiquement lié dépendant. Parfois, il serait nul (cas des noms sans initiale consonantique),;

(iii) il n'admettrait qu'un seul complément qui n'est pas un argument, *i.e*., NP, DP étant la projection argumentale dans son ensemble ;

(iv) il est inséparable de son complément,

(v) il ne décrirait pas un contenu sémantique, mais contribuerait à l'interprétation référentielle de son complément, e.g., en tant que porteur et assignateur de trait [±défini].

Pour ce qui est de l a propriété (i), le système catégoriel de l'amazighe ne comporte pas de paradigme syntaxique contenant des catégories lexicales ayant le trait [+Det]. Aucun élément ne correspond aux Ds [+ Défini], *'al* de 1 'AS, *le* du français, *the* de l'anglais, ni aux Ds [-Défini], *-un* de l'AS, *un* du français, *a* de l'anglais. Ceci si l'on admet que le seul élément correspondant à D dans la configuration (7) est la catégorie syntaxique Article.

Pour ce qui est de la propriété (ii), il existe bel et bien un élément morphologiquement lié au nom amazighe, mais il est partie inrégrante du nom et non une catégorie syntaxique liée par processus morphologique d'affixation ou d'incorporation. Cet élément correspond en effet à la voyelle initiale ou à ses variantes.

Pour ce qui est de la propriété (iii), la voyelle initiale, prise pour D, ne sélectionne pas un complément, puisqu'elle n'en est pas séparée catégoriellement, comme il est prédit par (iv).

Pour ce qui est de la propriété (v), la voyelle initiale n'a aucun rôle à jouer quant à la référentialité (±définitude) de son soi disant complément.

En définitive, du point de vue de la théorie des catégories syntaxiques, la voyelle initiale candidate au statut catégoriel de D ne serait tout au plus qu'un Déterminant défectif, en ce sens que les principales propriétés définitoires des Ds lui font défaut.

Ainsi on convient que ladite voyelle initiale (ou ses variantes) correspond en fait à un élément de la mélodie vocalique, laquelle est une catégorie morphologique spécifiée dans le lexique pour des traits dépendant de ceux des autres catégories contribuant à la formation lexicale et morphologique de N^0; viz.;

(11) a- ---> 1 [+affixe], [+N] ., [+ genre] , [+nombre], [± EA]

De ce fait, si la catégorie nominale contenant la mélodie vocalique se projette en syntaxe en tant que N^0 et non en tant que NP, la voyelle initiale (a-), n'étant pas dissociée de N^0 ne peut se projeter comme X^0 (=D^0) pour sélectionner N^0 (dans NP) comme étant son complément. Elle ne peut que se projeter en tant qu'item morphologique (constituant de N^0), tel qu'il est spécifié en (9). Elle n'a donc aucune autonomie la destinant au statut de déterminant fonctionnel.

C'est pourquoi, si nos hypothèses sont valides, et en référence à la Théorie des Catégories Syntaxiques et au Principe de Projection, nous postulons que la voyelle initiale (et ses variantes) n'a pas le statut de Déterminant, et qu'elle n'est pas non plus un article de définitude, comme c'est le cas de l'article en Arabe ou en Français par exemple. En l'absence d'autres déterminants (e.g., les quantifieurs), le Nom "déterminé" par la seule voyelle initiale ne requiert tout au plus que sa valeur générique absolue. C'est là encore un fait qui laisse supposer que le Det. en amazighe - si l'on admet son existence- serait un article "défectif", en ce qu'il n'est pas un site pour tous les traits référentiels du NP à l'exception des traits morphologiques d'accord (i.e., [+ genre, + nombre]), lesquels sont une réalisation (copiage) sur N des traits de la catégorie AGR dominée par un D abstrait dont la projection répond à une exigence syntaxique.

Ainsi donc, nous pouvons à l'issue de ces arguments théoriques, conclure à la vraisemblance de l'hypothèse du Déterminant nul et à la réfutation de l'hypothèse de Det à contenu morphologique et à référence déterminative (K notamment).

Par ailleurs, on peut avancer des arguments empiriques à partir de l'examen de la structure des NP relevant du lexique amazighe, lesquels affichent en surface la voyelle en cause, eg :

(12) afrux "le / un graçon"
tafruxt "le / une fille"
ifrxan "les / des graçons"
tifrxin "les / des filles"

Les structures en (12) et leurs semblables sont traitées dans le lexique comme des catégories de rang X^0 qui n'admettent comme décomposition que celle que permettent les principes de la morphologie non-concaténative en racine, gabarit (schème) et mélodie affixale. Si cette analyse est tenable, ces unités maintiennent cette caractéristique au niveau syntaxique, en vertu du Principe de Projection élargi et de la théorie X-barre. Ainsi, comme nous l'avons postulé également, la voyelle initiale de ces lexèmes fait partie de leur mélodie vocalique (/a...u/) et ne peut de ce fait être analysée que comme telle par la théorie des catégorie syntaxiques. En effet, une analyse qui ferait de cet élément un candidat au statut catégoriel de Dét. ou d'article défini, devrait accommoder une telle analyse avec les faits empiriques suivants :

(i) Le lexique de l'amazighe n'admet pas comme des N^0 les items en (12) où ils sont séparés de la voyelle initiale /a- , i /, comme en (13 a), ni dépourvus de leur mélodie vocalique /a- u/,/ i- a/, i-i/, comme en (13b) viz.,

(13) a. *frux b. *frx

* tfruxt (EL) * frx-t

* frxan * frx-n

*tfrxin (EL) *frx-n

Le fait (i) se confirme davantage, car s'il existe un Art. à matrice lexicale en amazighe, réalisé en S-structure comme étant affixé ou fusionné à N, il serait traité comme tel dans le lexique et serait en D-structure séparé de son complément par une frontière de morphème, comme c'est le cas dans toutes les langues ayant un déte1minnnt comme catégorie inventoriée dans le lexique, viz.,

(14) a. * a-"# frux

b. * a-u "# frx

Ainsi, des configuration de type (14) seraient rejetée comme structure interne de NP en amazighe, en vertu même du principe qui fait que seules les catégories lexicales (mots) sont susceptible de séparation en frontières ; ce qui n'est pas le cas des catégories flexionnelles qui fusionnent avec les catégories lexicales. C'est évidemment le fait de la voyelle initiale qui relève plutôt des flexions associées aux autres catégories morphologiques constitutives du N^0. Aussi traiter cette voyelle (et ses variantes) comme étant une catégorie fonctionnelle nécessite-t-il de prévoir des stipulations arbitraires, tant au niveau lexical qu'au niveau syntaxique.

Une telle présomption serait peut être acceptable si l'on admettait le fait naturel que l'élément D constitue une catégorie de rang X^0 distincte de son complément NP ; e.g., le cas en AS qui a un Art. affixal, comme en (16), viz.:

(15) a. *$[_{DP}$ $[_{D}$ **a**-] $[_{NP}[_{N0}[_{N}$ frux]]]]$_{DP}$

b*$[_{DP}$ $[_{D}$ **a-u**[$[_{NP}[_{N0}[_{N}$ frx]]]]$_{DP}$

(16) a. $[_{DP}$ $[_{D}$ **al**-] $[_{NP}[_{N'}[_{N}$ waladu]]]]$_{DP}$

b.$[_{DP}$ $[_{D}$ **un**-] $[_{NP}[_{N'}[_{N0}[_{N}$ walad]]]]$_{DP}$

La confrontation de (15) et (16) met en évidence la différence entre la structure interne du DP en amazighe et sa correspondante en AS. Certes, dans les deux structures, l'élément D est affixal, ce qui justifie à première vue l'hypothèse de la montée de N^0 pour s'incorporer à D, comme il est proposé par Ouhalla (*op.cit*,) pour l'amazighe et par Fassi Fehri (1987, 1993) et Khaïri (1990) pour l'AS. Cependant, si une telle hypothèse est valide pour 1'AS où elle permet d'engendrer un DP en S-structure avec le schéma Art+N, e.g ., *'al-waladu*, *walad-un* "le/un

garçon"; la montée de N^0 dans D en amazighe n'engendrerait qu'une forme équivalente structurellement à N^0, i.e, *afrux* "le/un garçon". Cela veut dire que même si l'on admet l'hypothèse de la montée de N^0 elle se réduirait à une incorporation de la racine nominale *frx* à sa mélodie vocalique /a--u/ ou à son préfixe de nominalisation /a-/, ceci dans la mesure où l'on supposerait que le processus d'incorporation prend place au niveau de la syntaxe et non à un niveau pré-syntaxique. En effet, la voyelle initiale du nom en amazighe fait partie des éléments flexionnels du nom et comme telle, son association au radical nominal est contrainte par les Principes d'Inflexion (Emonds 1985: 203) énoncé en (17):

(17) a. "A transformation attaching some non-phrasal closed category C to a head X^0 does not provide word boundaries between the two in derived structure".

b. "A transformational operation wich produces an insertion frame inside X^0 for a given morpheme applies obligatory".

Il est clair qu'à la comparaison de la voyelle initiale du nom en amazighe et du D (=Art) de 1'AS, on se rend compte que les principes (17 a, b) s'appliquent à l'amazighe et que sa voyelle initiale (et ses variantes) est une inflexion dont le correspondant en AS se limite à la flexion de genre du nombre sans l'article (in) défini ; comme on peut le constater à l'observation de la constituance des DPs de l'AS et de l'amazighe donnés respectivement en (18) et (19), où l'on voit que le morphème Art. Déf. de l'AS, n'a pas de correspondant en berbère:

(18) a. al-kalbu "le chien" ⟶ Art-Déf. +N^r+ sg. (sg. = Ø)

b. al-kalb-a:ni "les (deux) chiens ⟶ Art. Déf. + N^r + Duel.

c. a/-kalba-t-a:ni " les (deux) chiennes" ⟶ Art. Déf. +N^r+ Fém+ Duel.

(19) a. a-frux "le garçon" ⟶ ArtØ + sg.(= a--u)+ N^r.

b. t-afrux.-t "la fille" ⟶ ArtØ + sg. (=a--u)+ N^r + Fém (=t--t).

c. i-frx-an "les garçons" ⟶ ArtØ +pl. (=i--n)+ N^r.

De cette confrontation, il se dégage une autre différence entre le DP en amazighe et son corolaire en AS, en référence aux structures en (18) et (19) et de 1'hypothèse de la montée de N^0. Il s'agit de la motivation même de cette montée. Alors que le N^0 en AS doit monter dans D (= Article) pour recevoir le trait fonctionnel [± défini], une telle montée de N en amazighe n'apporte rien d'autre à N^0, sinon qu'il incorpore le schème nominal et qu'il est marqué pour le genre et le nombre, 1'Etat étant conditionné par le contexte syntaxique. Ainsi, si 1'hypothèse de la projection de D en amazighe est tenable, il s'agirait, comme nous l'avons supposé plus haut, d'un D défectif, limité à 1'assignation des traits morphologiques du genre et du nombre ; ce qui n'est pas le cas en AS où ces mêmes traits sont portés par des morphèmes autres que l'article (in) défini. Il y a donc lieu d'admettre l'hypothèse selon laquelle la voyelle initiale en amazighe relève du constituant AGR, lui-même

engendré sous D, celui-ci étant articulé en Art. et AGR ; avec comme stipulation le fait que Art. (surtout +défini) n'est pas réalisé phonétiquement, comme il ressort de la configuration schématique en (20):

(20)

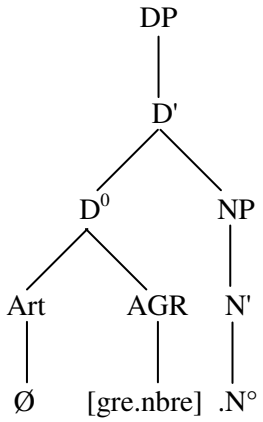

4. Définitude vs indéfinitude du Nom en amazighe

L'analyse précédente montre que de point de vue sémantique, la valeur [± défini] conférée au nom en amazighe n'est pas tributaire de la présence / absence de la voyelle initiale ou de la mélodie vocalique ; l'item *afrux* "(le) garçon), par exemple, reste non défini et recevra la lecture défini ou indéfini selon le contexte syntaxique (détemination par des modifications syntaxiques spécifiques ou situationnelles). Autrement dit, le trait [±défini] peut d'une manière abstraite être virtuellement présent dans le noeud Art Ø sous D, sans qu'il ait de réalisation phonétique ; et ce sont les spécifieurs, les modifieurs et les expansions de N^0 qui servent à dévoiler le caractère défini ou indéfini de l'item.

4.1 Définitude

Parmi les procédés de modification qui confèrent au nom le trait [+défini], la modification par les particules ad-nominales (post-déterminants), i.e., les déictiques démonstratifs (*ad*, *ann*, *da*, *lli*), la proposition relative, le participe relatif, le nom de qualité et par, l'expansion génitive, etc., viz.:

(21)	a. afrux ad	[garçon ce-ci]	"ce garçon -ci"
	b. afrux ann	[garçon ce-là]	"ce garçon-là"
	c. afrux lli	[garçon -ce (en question)]	"ce garçon"
	d. afrux da		"idem"
	e. afrux tẓṛit	[garçon tu as vu]	"le garçon que tu as vu"
	f. afrux IIi tẓṛit	[garçon ce que tu as vu]	"le g•u·çon que tu as vu"

g. afrux idda [garçon (étant) parti] "le garçon (qui est) parti"

h. afrux n brahim [garçon de Brahim] "le fils de Bruhim"

i. afux uxŝin [garçon le laid] "le vilain garçon"

4.2 Indéfinitude

La valeur d'indéfinitude est conférée au nom, non pas par absence de la voyelle initiale, mais par une détermination par un spécifïeur ; en l'occurrence, le Déterminant homophone du nom de nombre *yan* "un" (fém. *yat* "une") ou par le morphème de l'indéfini *kra* "quelque" comme c'est le cas dans d'autres langues, telles que l'Arabe Marocain (AM) et le français (Fr.); viz.;

(22) a. yan ufrux "un garçon"

b. yat tfruxt "une fille".

c. kra n ufrux [quelque de un garçon] "un certain garçon"

(22) a. waḥd 1-weld [un le garçon] "un garçon" (AM)

b. ši weld [quelque garçon] "un certain garçon" (AM.).

Il est à remarquer que sur le plan distributionnel, le déterminant indéfini ne vient pas se substituer à la voyelle initiale pour autant qu'il marque le N^0 de trait [+indéfini], les deux éléments ne sont pas en distribution complémentaire. Cela constitue un argument empirique à l'encontre de la thèse qui fait de la voyelle initiale un Det / article, même affixal ; car si cela était le cas, il serait inconcevable que deux éléments d'un même paradigme catégoriel ayant deux signifiés antinomiques coexistent dans une même position, sans s'exclure mutuellement, d'autant plus que leurs valeurs sémantiques sont antithétiques. Dans les langues à article défini, (avec une réserve pour le cas intrigant de l'AM (cf. (22a)), une telle distribution engendre des structures agrammaticales, comme c'est le cas en français où les articles sont non affixaux, et en AS, dont les articles (*'al* et *-un*) sont de nature affixale ; viz.,

(23) a. *Un le garçon. (Fr.)

b.* 'al-walad-un. (AS)

c. yan u-frux. (BT).

Le déterminant indéfini *yan* n 'a pas de correspondant au pluriel, avec la même valeur d'indéfinitude. Aussi tous les noms de nombre sont-ils potentiellement des déterminants à valeur non définie et non spécifique, tant que le NP ne contient pas une expansion de N^0 qui en marque le caractère spécifique; viz.;

(24) a. sin ifrxan "deux garçons".

b. mrawt^tfrxin "dix filles".

La valeur indéfinie des Ns déterminés par les noms de nombre est obtenue par la surdétermination du groupe [Nombre + N^0] par le morphème *yan* ou par l'un de ses équivalents du même paradigme des indéfinis, *kra* " quelque", *lbaeḍ* "certains", etc. ; ce qui est également le cas en AM, avec l'intervention du morphème *ši* "quelque" des constructions analogues ; viz.;

(25) a. yan sin ifrxan [un deux garçons] "quelque deux garçons".

b. yan mrawt tfrxin [un dix filles] "une dizaine de filles".

(26) a. waḥd jüj ulad [un deux garçons] "quelque deux garçons" (AM.).

b. ši jûj d 1-ulad [quelque deux de garçons] "quelque deux garçons".

Il ressort des données précédentes que tout milite en faveur de la confirmation de l'hypothèse que l'amazighe, d'une manière générale, est synchroniquement une langue qui n'a pas d'élément D à statut d'article défini, de nature affixale analogue au *'al-*, qu'on identifie facilement dans le NP de l'Arabe (AS et AM), ni de nature non affixale comme celui du français, *le*, *la*, *les*, ou de l'anglais, *the*. La valeur de définitude n'est donc pas liée à la voyelle initiale, celle-ci, outre son statut inflexionnel en ce qu'elle est la marque du genre, du nombre et d'Etat ; elle a aussi le statut de morphème Nominalisateur, dans la mesure où son affixation au radical de certains verbes assure leur dérivation de la catégorie verbale à la catégorie nominale. Il y a toutefois lieu d'envisager des prospections théoriques à propos du statut de l'élément *yan* (*idj,yun*) "un" qui a un double emploi en amazighe, i.e., en tant que déterminant [-défini] et en tant que quantifieur numéral, au même titre que ses correspondants dans d'autres langues, telles que l'AM (*waḥd*) le français (*un*) ou l'anglais (*one*). Il est donc probable qu'au syncrétisme de forme, entre un élément à statut d'Art. indéfini et un autre à statut de quantifieur, est liée une partie de la problématique de Det. en amazighe, laquelle nous concerne directement ici. En outre, la coexistence de *yan* de l'amazighe et de *waḥd* de l'AM avec des quantifieurs, peut conforter l'hypothèse selon laquelle l'amazighe aurait un Art. indéfini en dépit de la non-réalisation d'un Art. défini.

Conclusion

Revisitant l'épineuse question du statut de la voyelle initiale et celle de l'existence ou non en amazighe d'un Déterminant à valeur d'article défini / indéfini, nous avons mis à contribution quelques éléments d'argumentation tat empiriques que théoriques, lesquelles soutiennent l'hypothèse de l'inexistence en amazighe d'un déterminant défini / indéfini. En effet, du point de vue de la théorie des catégories syntaxiques, la voyelle initiale candidate au statut catégoriel de D ne serait tout au plus qu'un Déterminant défectif nul ou "zéro") en ce sens que les principales

propriétés définitoires des Ds lui font défaut. Du point de vue sémantique, la valeur [± défini] du nom en amazighe n'est pas consécutive de la présence / absence de la voyelle initiale ou de la mélodie vocalique. La valeur de définitude / indéfinitude est fonction de contexte syntaxique et de la présence dans le Syntagme nominal de modifieurs spécifiques ou situationnels.

Références bibliographiques

Abney, S. P. (l987) The English Noun Phrase in Its Sentential AspectA. Thèse de Ph.D.. MIT.,

Bach, E. (1968) "The Noun Phrase", in Bach E. and Harms, R.T.(eds.), *Universals of Linguistic Theory, Holt*, Rinehart, and Winston, New York.

Bader, Y. and KENSTOWICZ, M. (1984), "Syllabes and Case in Kabyle Berber", *ms.*, Urbana, University of Illinois.

Baker M. (1985a) "The Mirror Principale and Morphological Explanation", *Linguistic lnquiry* 16. 3 : 373-417

Baker, M. (1985b, 1988) Incorporation : A theory of Grammatical Function Changing, Doctoral dissertation, MIT, Cambridge Mass., : The University of Chicago Press, Chicago.

Baker, M. (1985c) "Syntactic Affixation and English Gerunds", in Cobler et *al*., eds., *Proceedings of the Vest Coast conference of Format Linguistics*, Stanford Univesity, Palo Alto, CA.

Baker, M., Johnson, K. and Roberts, 1. (1989), "Passive arguments Raised", *Linguistic lnquiry* 20 . 2 : 219-251.

Basset, A. (1932), "Notes sur le genre dans le verbe et dans le nom en berbère", in *Cinquantaine de la Faculté de Lettres d'Alger*: 63-71.

Basset, A. (1945) "Sur la voyelle initiale en berbère", *Revue africaine* : 82-88.

Basset A. (1952a) "Détermination et indétermination du nom en berbère", *G.L.E.C.S*, VI: 22-26

Basset A. (l952b), *La Langue berbère*, *Hundbook of Africain Language*, Part f, London, (réédité en 1969 et en 2012).

Basset A. (1959) *Articles de dialectologie berbère*", Paris, Klincksieck.

Bentolila, F. (1981) *Grammaire Fonctionnelle d'un parler berbère, Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris, SELAF.

Chomsky, N (1981), *Lectures on Government and Binding*, Foris Publications, Dordrecht, Rolland.

Chomsky, N. (1982), *Somne Concepts and Consequences of the Theory of Binding*, MIT Press, Cambridge, Mass.

Chomsky, N. (1987), *La Nouvelle Syntaxe*, Paris Seuil. Traduction de Chomsky (1982), Présentation et Post-script de Rouveret, A. (1987b)

Chomsky, N. et Lasnik, H. (1991), "Principles and Parameters Theory", in J. Jacobs, A. et al., *Syntax : An International Handbook of Contemporary Research*, Berlin , Walker de Gruytes. P.

El Moujahld, E. (1981), La classe du Nom dans un parler de la langue tamazighte, le tachelḥiyt d'lgherm (Souss-Maroc), Thèse de 3ème cycle, Paris V, Université René Descartes.

El Moujahid, E. (1982), "Un aspect morphologique du nom en tamazighte: l'état d'annexion", *Langues et Littératures* 2: 47-62., Rabat, Publications de La Faculté des Lettres.

El Moujahid, E. (1997), *Grammaire générative du Berbère. Morphologie et Syntaxe du Nom en Tachelhit*, Publications de la FLSH, Rabat.

Emonds, J. (1971) "Derived nominals. Gerunds, and participles in Chaucer's English", in B. kachrun (ed), *Issues in Linguistics*, University of Illinois Press.

Emonds, J. (1985) *A unified Theory of Syntactic Categories*, Foris, Dordrecht, Hollanf."

Fassi Fehri, A. (1982), *Linguistique arabe: forme et interprétation*, Rabat, FLSH.

Fassi Fehri, A (1993), *Issues in The Structure of Arabic Clauses and Words*, Dordrecht, Hollande

Galand, L. (1966), "La construction du nom complément du nom en berbère", *G.L.E.C.S.* : 166-172.

Galand, L. (1969), "Types d'expansion nominale en berbère", *C.F.S.* 2 : 83-100.

Galand, L. (1974), "Défini, indéfini, non-défini : les supports de détermination en touareg", *B.S.L.* 69, fasc.l : 205-224.

Guerssel, M. (1983) "A phonological analysis of the Construct State", *Linguistic Analysis* 11 : 309-330.

Guerssel, M. (1992), "On the Case System of Berber", *The Canadian Journal of Linguistics* 37 (2) : 113-299.

Guerssel, M. (1987), "The Status of Lexical Cat1egory Preposition in Berber : Implications for the Nature of the Construct State", in Guerssel, M. and Hale, K. (eds.) : 159-190.

Jackendoff, R. (1977) X-bar Syntax : A Study of Phrase Structure, *Linguistic Inquiry Monograph* 2, MIT Press, Cambridge Mass.

Jebbour, A. (1991), "Structure morphologique du nom et problème de la voyelle initiale des noms en tachelhit, parler de Tiznit (Maroc)", *Etudes et Documents Berbères* 8 : 27-52.

Khaïri, A. (1990), Quelques aspects de la syntaxe du Nom en arabe, Thèse de Doctorat, Paris VIII, St Denis.

Ouhalla, J. (1988) *The Syntax of Head Movement of Berber*, PhD, London, University College.

Saïb (1982), "Initial Vowel Syncope and Reduction in Tamazight-Berber Nouns", *Langues et littératures*, 2, 159-184.

Vycichl W. (1957), "L'article défini du berbère, *Mémorial A. Basset*, Paris, Maisonneuve : 139-146.

Vycichl, W. (1986), "L'article défini de la langue kabyle*", Etudes et Documents Berbères* 1 : 61-63.

De l'état d'annexion en Kabyle : étude d'algorithmes d'automatisation[1]

Laceb Mohand Oulhadj
LAELA, Uiniversité de Tizi-Ouzou

Le travail dont je vous expose un des aspects porte sur le traitement d'une notion appelée traditionnellement l'état d'annexion. En effet, le kabyle, comme d'autres

[1] L'information concernant l'hommage organisé en l'honneur de Monsieur Ahmed Boukous m'est parvenue tardivement. Toutefois, je suis heureux de collaborer à cet hommage par cette modeste étude écrite en 2000 et publiée dans les actes d'un colloque sur *l'apprentissage des langues maternelles* organisé par l'université de Tizi Ouzou en 2003. L'idée de l'élaboration d'un dictionnaire de langue kabyle – français date de la fin des années 1960. Jeune collégien interne au collège d'enseignement général (CEG) de Larba Nath Iraten (Fort-National), j'ai voulu essayer de composer un petit lexique à l'image du plus petit dictionnaire Larousse qui servait à vérifier l'orthographe ou le sens premier ou commun d'un mot.

À partir de 1974, à l'université de Paris-Vincennes, au sein du Groupe d'études berbères (GEB), plus tard, à partir de 1996, au Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), tous mes efforts sont concentrés sur le recueil et la sauvegarde du vocabulaire. Un corpus de plusieurs milliers de mots est ainsi constitué. Au tout début des années 1980, j'ai eu l'occasion de connaître, à Paris, Monsieur Ahmed Boukous qui m'a été présenté par notre ami Ahmed Touderti. Il préparait sa thèse de doctorat sous la direction de P. Encrevé qui a dirigé également la mienne. A. Boukous est venu à la maison, sise à l'emplacement actuel de la Grande Bibliothèque nationale de France (Quai de la Gare, en face du stade de Bercy), en compagnie de Touderti, consulter certains documents inédits et qui circulaient à l'époque sous le manteau.

Au cours de la discussion, je lui ai parlé de mes préoccupations concernant le dictionnaire et il a soulevé la question de l'organisation des données. Était-ce comme l'ouvrage *Mots et choses berbères* de Emile Laoust organisé par thèmes ? Mais à l'époque, je ne savais pas trop comment m'y prendre, même si mon choix était porté sur la méthode utilisée par Paul Robert pour son dictionnaire de la langue française.

Vers la fin des années 1990, je me suis mis à décortiquer le dictionnaire *Le Petit Robert* pour mieux comprendre l'agencement des informations dans la composition d'un article de l'ouvrage. L'informatique aidant, j'ai pu concevoir une base de données sous forme d'un masque de saisie très utile non seulement pour enregistrer toutes sortes d'information concernant un mot donné mais également pour tisser des liens automatiques entre les multiples champs de la base. Ainsi, en vue de rendre l'outil plus intelligent en me facilitant un peu la pratique de la saisie manuelle, j'ai conçu ce petit jeu d'algorithmes qui traite de façon automatique le module de l'état d'annexion implémenté dans ladite base de données. Le module fonctionne correctement et engendre des réponses attendues.

Enfin, je ne voudrais pas finir sans dire que ce projet de dictionnaire s'est heurté à des réticences de la part des différents organes algériens créés pour la promotion et le développement de tamazight et censés, pourtant, accompagner ce type d'ouvrage. Les moyens existent mais la détermination fait défaut. Je sais, depuis le début que c'est un travail de longue haleine qui ne peut être réalisé par une seule personne quelles que soient sa volonté et ses dispositions. Depuis 1996, je n'ai pas cessé d'essayer de convaincre, mais en vain, de la nécessité de constituer une équipe pour lancer cette recherche. J'ai compris ma douleur, et je me suis résolu à continuer le labeur seul même de façon irrégulière comme à l'accoutumée et avec les moyens de bord.

langues amazighes, possède deux états concernant la catégorie des noms et des adjectifs : l'état libre et l'état d'annexion.

L'état d'annexion s'identifie à une jonction entre deux mots mis en contact qui a une valeur morpho-phonologique et syntaxique. Cet états s'apparente au phénomène de sandhi caractérisé, en ce sui nous concerne, par la transformation de la syllabe initiale du second mot. La jonction se produit donc dans des conditions bien déterminées et s'inscrit dans une dimension suprasegmentale dans la mesure où elle n'opère pas seulement sur un élément de la 2ème articulation (phonème vocalique /a, i, u/ initial), mais plus généralement sur une unité plus grande : une syllabe ou un syntagme (groupe de mots solidaires de par le sens).

Les contextes d'apparition de cette jonction sont multiples et variés. Il existe trois situations :

1. Un nom placé après une série de prépositions telles que :

n « de »,
i « à »,
s « avec, à l'aide de »,
si/seg « depuis, à partir de »,
di/deg/g « dans »,
f/ɣef « sur »,
ɣer « vers »,
ddaw « sous »,
nnig « au-dessus »,
d « avec, en compagnie de »

Ce contexte prépositionnel présente pourtant quelques exceptions où la jonction n'est pas marquée. C'est bien le cas d'un nominal suivant notamment les prépositions :

s « en direction de »,
ar « jusqu'à »
d « déterminatif » comme dans les exemples suivants :

(1) *s adfel* « en direction de la neige » (jonction non marquée)
(2) *s (we)udfel* « avec, à l'aide de la neige) (jonction marquée)
(3) *ar akal* « jusqu'à la terre » (sans marque)
(4) *ar wakal* « vers la terre » (avec marque)
(5) *d (we)urgaz* « en compagnie d'(un) homme »
(6) *d argaz* « c'est un homme ».

Tous ces syntagmes illustrent bien des cas d'opposition entre jonction avec et sans marque.

2. Un nom placé après le verbe faisant fonction de sujet ou de complément explicatif comme dans :

(7) *iwala weqcic* « il a vu enfant > l'enfant a vu »,
(8) *walaɣt (we)uqcic at wadda* « j'ai vu le garçon des gens d'en bas »
(le nom *aqcic* → *(we)uqcic* avec marque de jonction).

Ces constructions s'opposent à une autre construction semblable dont le nom post-posé au verbe est, cette fois-ci, complément d'objet direct comme dans :

(9) *iwala aqcic* « il a vu (un) enfant (*aqcic* est sans marque de jonction).

Ce contexte qui distingue le sujet marqué du complément d'objet direct non marqué indique clairement que la marque de jonction est syntaxiquement pertinente.

3. Un nom déterminant un autre nom (complément de nom) dans les syntagmes suivants :

- Un nom après un nom de nombre (numéral + nom) :

(10) *Yiwen (we)uqcic* « un enfant »,

(11) *sin warrac* « 2 garçons ».

- Un nom après un morphème ou un lexème d'appartenance sans la préposition *n* « de » comme dans :

(12) *at umalu* « les gens du versant nord »
(13) *sut umendil awraɣ* « celles qui portent le foulard jaune »
(14) *sut wedrar* « les montagnardes »
(15) *tala wedles* « la source dediss, qui jaillit dans un endroit de diss »
(16) *tala weẓṛu* « la source de pierre, qui jaillit à partir d'un rocher » »
(17) *tizi wezzu* « le col des genêts : ville de Tizi Ouzou »
(18) *iles userdun* « la langue de mulet »
(19) *afus umehraz* « manche de pilon »
(20) *adrar ufud* « tibia »
(21) *awal uẓidan* « parole de quelqu'un de gentil, de poli ».
(22) *awal aẓidan* « parole gentille, douce »

Les syntagmes (12) à (21), ont un rapport de détermination qui n'est pas accompagné par la préposition *n* comme on s'y attendait. Ces cas de figure ne s'expliquent pas structurellement, on les considère comme des vestiges historiques ou des formes archaïques au moins pour les toponymes des exemples 15, 16 et 17.

Les cas (12) à (22) s'opposent comme (7) et (9), ce qui, encore une fois, indique la pertinence syntaxique de la marque de jonction.

En l'état actuel de la langue, quoi que l'on dise, nous sommes en présence d'une relation de détermination entre les deux termes de la jonction assurée uniquement par la marque de niveau transformationnel primaire. Autrement dit, la règle qui est à l'origine de la transformation de la voyelle initiale de l'état libre en marque de jonction du second terme est la seule à s'appliquer dans ces cas. Contrairement à cette situation, il existe des cas de jonction fréquents où la détermination est indiquée par la préposition *n* et où les transformations se poursuivent dans un processus d'assimilation à partir d'une structure sous-jacente donnée jusqu'à leurs réalisations phonétiques[2].

Les différents contextes examinés montrent que la marque de la jonction a :

- Une valeur syntaxique confortée par la présence d'une catégorie nominale opérant de façon oppositive.
- Une valeur morpho-phonologique caractérisée par des transformations liées à la syllabe initiale du second mot selon son genre et indépendamment de son nombre. Ces transformations sont de l'ordre de l'épenthèse de glides (semi-voyelles /w, y/) devant les voyelles initiales constantes, de l'élision des voyelles initiales /a, i/ et d'assimilations diverses dans un syntagme composé de particules prépositionnelles suivies d'un nom.

Maintenant le véritable objet de cette étude est beaucoup plus axé sur l'identification des différents mécanismes qui régissent ce phénomène de jonction et sur la construction des règles permettant sa réalisation.

Une fois ces règles sont composées sous forme d'algorithmes de type :

Si x alors y (x représente les conditions et y les résultats)

L'objectif est d'automatiser ce phénomène dans le cadre d'une base de données servant à l'élaboration d'un dictionnaire de la langue kabyle.

Cette base de données est un logiciel que j'ai conçu et qui intègre dans son moteur ces algorithmes nécessaires en tant que programmation pour produire une réponse juste et automatique de la marque de jonction lorsque toutes les conditions nécessaires sont réunies.

La jonction concerne toute la catégorie des noms et adjectifs qui commencent par une voyelle initiale parmi les trois voyelles suivantes : *u a i*, indépendamment du nombre (singulier ou pluriel). Cette catégorie de mots constitue une large proportion du vocabulaire de cette langue.

Les voyelles initiales sont caractérisées par un trait de constance [const] qui est un trait lexical. Dans un dictionnaire de langue, ce trait de constance devrait être spécifié pour toutes les entrées nominales à voyelle initiale. En fonction de ce trait, la voyelle initiale reste inchangée ou au contraire subit des transformations dans le

[2]Pour un traitement en phonologie générative, voir M. Guerssel 1976 ; J. Saib 1976 et M.O. Laceb 1979.

cas d'une jonction marquée. La constance ne s'interprète pas seulement en termes de voyelle inchangée. En effet, il y a véritablement constance lorsque, d'une part, la voyelle demeure elle-même et, d'autre part, il se produit une épenthèse d'un /w/ devant /a, u/ et d'un /y/ devant /i/. Par ailleurs, il faut noter que la voyelle initiale /u/ est, par défaut, caractérisée toujours par le trait de constance [+ const] : elle ne se transforme jamais en contexte de jonction, toutefois, un /w/ apparaît devant cette voyelle /u/. Quant aux deux autres voyelles /a, i/, elles peuvent être marquées ou non par le trait de constance [± const].

L'état d'annexion(EA) se réalise quel que soit le genre et le nombre des mots concernés (masculin et féminin, singulier et pluriel).

La voyelle / u /

La voyelle / u / est toujours porteuse de trait [+ const] et l'EA pour les mots ayant cette initiale est comme suit :

L'EA au masculin : *wu –* exemples : *uccen* → *wuccen* « chacal »
au féminin : *tu –* *tuccent* → *tuccent* « chacal femelle »

Les voyelles/ a i / peuvent, à la fois, être constantes et non constantes, donc porteuses du trait [±const].

La voyelle / a /

Si / a / [+ const] → au masc. EA = *wa –* *asif* → *wasif* « rivière »
au fém. EA = *ta –* *tala* → *tala* « source »

Si / a / [- const], il y aura 2 cas liés à la structure du mot, c'est à dire à la suite de segments suivant la voyelle initiale / a / : #acv et # acc (∀ cc ; v = a, i, u, e ; le symbole # signifie frontière de mots, et ∀ signifie quel que soit).

Si #acv → au masc. EA = *u –* *aserdun* → *userdun* « mulet »
au fém. EA = *t –* *taserdunt* → *tserdunt* « mule »

Si # acc → au masc EA = *u – / we –* *argaz* → *u(we)rgaz* « homme »
au fém EA = *te –* *tamγrt* → *temγart* « vieille femme »

La voyelle / i /

Si / i / [+ const] → au masc. EA = *yi –* *iḍ* → *yiḍ* « nuit »
au fém. EA = *ti –* *tiziţ* → *tiziţ* « moustique »

Si / i / [- const], il y aura 2 cas liés à la structure du mot, c'est à dire à la suite de segments suivant la voyelle initiale / i / : #icv et #icc (∀ cc ; v = a i u e)

Si #icv → au masc EA = *i –* *izimer* → *izimer* « agneau »
au fém EA = *t –* *tizimert* → *tzimert* « agnelle »

Si #icc → au masc EA = *ye* – *irgazen* → *yergazen* « hommes »
au fém EA = *te* – *timγarin* → *temγarin* « vieilles »

En résumé :

Si { u, a, i } [+ const] → EA = { Wu-, Wa-, Wi- } (masc) respectivement { Tu-, Ta-, Ti- } (fém)

Si { a, i } [- const] → (a , i)
cv → EA = { u-, i- } (masc) ; { t- } (fém)
cc → EA = { u-/we-, ye- } (masc) respectivement { te- } (fém)

En guise de conclusion, s'il en fallait une, on peut s'interroger sur l'opportunité du choix de cette étude pour l'apprentissage d'une langue maternelle. Si l'objectif initial de cette étude est d'identifier les différents mécanismes qui régissent l'état d'annexion et de construire un processus permettant sa réalisation afin d'automatiser son emploi dans un traitement par ordinateur, on ne manquera pas, bien entendu, d'envisager dans l'élaboration d'une grammaire scolaire la prise en compte de tous les éléments explicatifs et constitutifs de ce module grammatical. Le traitement tel qu'il est conçu ici utilise un raisonnement formel et logique pour les besoins de l'automatisation. Mais dans une perspective de l'apprentissage de la langue amazighe et de son enseignement, l'approche aura besoin nécessairement d'une formulation simplifiée ou plus précisément d'un sens pédagogique et d'un traitement didactique.

Bibliographie sélective

Elqatini, A. (1987) :Quelques processus phonologiques berbères (Tachelhiyt). Mémoire de Maîtrise inédit. Univ. Vincennes Paris VIII.

Boukous, Ahmed, (1987) : Phonotactique et domaines prosodiques en berbère. Thèse de doctorat d'Etat, Univ. Vincennes, Paris VIII à Saint-Denis.

Guerssel, Mohand, (1976) : Issues in Berber phonology. Master'sThesis, Washington University.

Laceb, Mohand Oulhadj, (1979) : Quelques procédés phonologiques en langue Tamazight (Kabyle). Mémoire inédit. Univ. Vincennes, Paris VIII.

Saib, Jilali, (1976): A phonological study of Tamazight Berber, Dialect AytNdhir. Phd, UCLA.

Structure syntaxique de la coordination

Rechad Mostafa
Université Hassan II de Casablanca

La coordination est l'un des phénomènes les moins étudiés dans toutes les théories de la syntaxe. On peut dire que le degré de la réussite de toute théorie structurale du langage dépend de la façon d'intégrer ce phénomène.

Néanmoins, plusieurs propositions et analyses ont été avancées ces dernières années, particulièrement dans le cadre de la grammaire générative. Elles tournent autour des questions de la dérivation, la typologie et l'accord. L'objectif de ce travail est de faire des mises au point par rapport à ces questions en soulignant les points qui pourraient contribuer à l'avancement la syntaxe comparée de l'arabe.

1. Structures plate

Parmi les premières propositions qui intègrent la coordination dans la structure syntagmatique, celles de Jackendoff (1977), Chomsky (1981), qui proposent une dérivation basée sur les règles de réécritures suivantes :

(1) a. NP ----------> NP Conj NP
b. VP ----------> V Conj VP
c. XP ----------> XP Conj XP

Une telle structure dite plate est basée sur la duplication des unités de même catégorie :

(2)

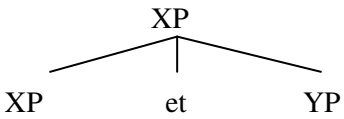

Selon cette analyse, les informations sur les propriétés des conjoints, leur position, leur nombre et d'autres propriétés doivent être codés dans le lexique.

L'argument principal en faveur d'une telle structure plate et symétrique est l'égalité sémantique des conjoints dans la mesure où tous les éléments en coordination sont concernés au même degré interprétatif.

Cependant, la présentation des éléments au même niveau hiérarchique et sous une forme plate rend cette dernière incapable d'expliquer essentiellement deux

phénomènes linguistiques : le liage et le croisement faible (Weak cross-over), dans (3, a) et (3, b) respectivement :

(3) a. kull-u raʒul-in$_{(i)}$ wa walad-u-hu$_{(i)}$ yataʃa:bah-a:n
Chaque-NOM homme-GEN et enfant-NOM-son se ressemblent
« Chaque homme et son fils se ressemblent »

b. *raʒl-un$_{(i)}$ wa kull-u walad-i-hi$_{(j)}$ yataʃa:bah-a:n
homme-NOM et chaque-NOM enfant-son se ressemblent
« Chaque fils et homme se ressemblent »

Ce contraste prouve la nécessité d'une relation asymétrique basée sur la c-commande[1].

2. Structure à plusieurs têtes

Par ailleurs, Lakoff et Peters (1969) ont avancé une autre proposition à plusieurs têtes ; chaque conjoint étant une tête :

(4)

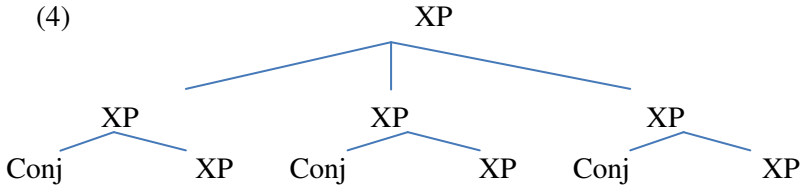

L'analyse de Lakoff et Peters suppose que

(5)
a. Chaque conjoint est complément d'une conjonction et une seule.
b. Les conjoints ne c-commandent pas l'un l'autre.

Mais l'inconvénient de cette analyse est que le constituant maximal n'est pas distinct de ses sous-constituants (les conjoints). Elle prédit, en outre, l'existence d'une conjonction initiale devant l'élément coordonné, ce qui n'est pas toujours le cas :

(6) Les professeurs, les étudiants et les parents se sont mobilisés contre le projet de loi.

[1] A c-commande B si et seulement si

(i) A ne domine pas B, et si

(i) toute projection maximale C qui domine A, domine également B.

3. Structure asymétrique

L'asymétrie syntaxique réfère aux phénomènes de liage ; un quantifieur dans le premier conjoint peut lier une variable dans le second conjoint, mais pas l'inverse :

(7) a. Chaque homme et sa femme devraient s'aimer
b. *Sa femme et chaque homme devraient s'aimer

Pour rendre compte de la relation entre la conjonction et le deuxième conjoint, Munn (1987) avance l'hypothèse selon laquelle la conjonction est la tête ayant le deuxième conjoint comme complément. Quant au premier conjoint, il est en position spécificateur de la conjonction. Cette structure est présentée ainsi :

(8)

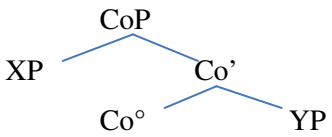

Cette présentation de la coordination a l'avantage d'intégrer le phénomène de la coordination dans le cadre général des syntagmes des langues, ce qui est un des objectifs de la théorie X-Barre et de la grammaire universelle. C'est une grande avancée dans la présentation syntaxique de la coordination, appelant l'analyse de *CoP*.

En effet, l'analyse de *CoP*, comme projection maximale de la structure coordonnée, tient compte des propriétés asymétriques de la coordination, considérant ainsi le premier conjoint(XP) en position supérieure à celle du second (YP).

Ci-dessous, nous présentons des arguments avancés en faveur de l'analyse *CoP*, en commençant par la conjonction (*Co*) comme tête et ensuite comme tête fonctionnelle.

3.1. *Co* comme tête

Parmi les arguments en faveur de (8), l'élément de conjonction est la tête de tout le syntagme *CoP*, on peut citer les caractéristiques suivantes :

a. La tête *Co* a une fonction sémantique ; c'est elle qui assure l'interprétation conjonctive et disjonctive :

(9) a- J'ai salué Ahmed *et* son frère
b- J'ai salué Ahmed *ou* son frère

b. La nécessité d'une conjonction pour coordination, puisque la tête est indispensable pour tout syntagme.

c. Une seule conjonction est possible entre deux conjoints ; selon la notation X-Barre, un syntagme a une tête et une seule.

d. La tête détermine la nature de l'accord : La conjonction '*et*' liant deux syntagmes nominaux au singulier déclenche un accord au pluriel (ou au duel selon les langues), ce qui laisse penser que cette tête (*et*) porte le trait *phi*[+ pluriel], en français par exemple : (10, a). En revanche, avec la tête (*où*), l'accord ne se réalise qu'avec un seul élément de la structure XP ou YP (10, b) :

(10) a. Pierre et Marie ont quitté la salle très tôt
b. Pierre ou Marie a quitté la salle très tôt
c.*Pierre ou Marie ont quitté la salle très tôt

La coordination est donc un syntagme de catégorie ZP (où Z= {N, V, A, …} et où la tête Co porte un trait [+ conjonction] ou [- conjonction]. La conjonction dans ce sens pourrait avoir le trait de quantifieur [+ Q] assurant le caractère quantifié des syntagmes nominaux en relation de coordination.

3.2. Co comme tête fonctionnelle

Quand on compare les catégories fonctionnelles aux catégories lexicales, on s'aperçoit que les premières ont un contenu abstrait exprimant les fonctions grammaticales et permettant d'assurer le lien syntagmatique entre les catégories lexicales.

En revanche, les catégories lexicales ont un contenu sémantique : des propriétés pour le nom et l'adjectif, un évènement pour le verbe et une localisation pour la préposition.

Les catégories fonctionnelles, contrairement aux catégories lexicales, sont dotées des caractéristiques suivantes :

a. Elles sont souvent morphologiquement et/ou phonologiquement dépendantes ; elles constituent des mots non-autonomes (suffixes) et souvent non accentués.

b. Les catégories fonctionnelles sont, sur le plan prosodique, dépendantes, leurs compléments peuvent être phonétiquement non réalisés.

c. Elles n'assignent pas de rôle thématique.

d. Elles ont un spécificateur.

3.3. Limites de Co comme tête

3.3.1. Diversité catégorielle

Malgré l'importance et l'élégance de présentation qui prend la conjonction comme tête, cette analyse reste problématique. Nous présentons ci-dessous quelques limites de cette analyse.

Sachant que le trait catégoriel de la tête détermine celle du syntagme entier, N pour (NP) ; D pour (DP) ; V pour (VP) ; T pour (TP), A pour (AP), etc., cette propriété pourrait difficilement expliquer la variation catégorielle des éléments en coordination. La question est de savoir comment une seule tête (Co°) peut avoir des traits catégoriels différents, puisqu'on peut coordonner entre des syntagmes différents comme le montrent les structures (12a-e) dérivées de (11):

(11)

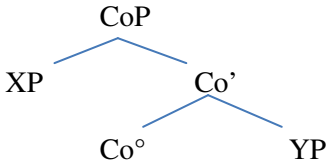

Tel que XP et YP peuvent être respectivement :

(12) a- DP1 Co° DP2
b- VP 1 Co° VP2
c- PP1 Co° PP2
e- TP1 Co° TP2

Si on admet la structure asymétrique, le problème n'est pas résolu !

3.3.2. Diversité typologique

L'analyse fondée sur *Co* comme tête rencontre un sérieux problème, comme le souligne Haspelmath (2005) : toutes les langues utilisent la coordination, mais avec tant de variations que l'analyse de *CoP* ne peut pas tenir compte de toutes.

(13) A- Structure simple : XP YP
Marrakech, Fès, Assila, et Agadir sont des villes touristiques

B- Structure d'affixation simple
B-1 XP1 Co-XP2
Anass et Morad sont deux frères jumeaux
B-2 XP1-Co XP2
B-3 XP1 XP2-Co
B-4 Co-XP1 XP2

C- Structure d'affixation double

C-1 Co-XP1 Co-XP2
[Et Jean] [et Paul]
Ou Jean ou Paul

C-2 XP1-Co XP2-Co
John-to Bill-to- ga byokida *Japonais*
John et Bill sont malades

C-3 XP1-Co Co-XP2
C-4 Co-XP1 XP2-Co

Prenons la structure (13-A), où la coordination simple, dite de juxtaposition, ne comporte pas d'élément coordinateur (tête) explicite entre les éléments coordonnés ; ces derniers sont juxtaposés. C'est grâce à l'intonation que la coordination peut être indiquée.

Cette diversité pose certainement des problèmes à l'analyse basée sur la structure *CoP*.

a. Dans la structure (13, A), la conjonction n'est pas visible, ce qui pose un problème pour la notation X-barre qui prévoit une tête pour chaque syntagme.
b. L'affixation simple dans 13(B) ou double dans 13(C) impose des déplacements vers le haut ou vers le bas pour assurer une cliticisation avec le premier ou le second conjoint. Pour expliquer la dérivation de chaque structure, on fait appel à des opérations complexes et donc moins économiques.

Ainsi les critiques ci-dessus confirment les conclusions de Borsley (2002) selon lequel l'analyse basée sur *CoP* a ses limites malgré l'élégance qu'elle présente.

Selon Borsley, une telle structure (*CoP*) est problématique pour les raison suivantes :

a- La coordination des mots simples :
(14) a. Nous avons [donné ou prêté] ce livre à Marie.
b. Il est venu [avant ou après] la réunion.

Si la théorie X-barre stipule que la coordination est opérée entre deux projections maximales, dans (14) elle s'effectue entre deux têtes.

b- La coordination des catégories distinctes :
(15) John is a [$_{DP}$ linguist] and [$_{AP}$ proud of it]
« John est linguiste et fier de l'être »

c- La coordination multiple :

La structure de coordination selon le modèle X-barre est déterminée par la présence de la tête (*Co*). Or, des constructions où la coordination lie plusieurs conjoints semblent problématiques :

(16) a. Marrakech, Fès et Agadir sont des villes touristiques
b. *Marrakech et Fès, Agadir sont des villes touristiques

Si la coordination multiple permet l'effacement ou l'invisibilité de la tête entre le premier et le deuxième conjoint (16, a), pourquoi une telle opération n'est pas capable de sauver la grammaticalité de (16, b) ?

Une tentative de réponse à cette question a été proposée par Zoener (1999) suggérant un déplacement d'une conjonction en syntaxe explicite ou implicite. Ce déplacement (de gauche à droite) se fait dans des positions de conjonctions vides laissant une copie nécessaire pour leur interprétation. La conjonction en position la plus basse (conjonction finale) doit être visible pour servir comme antécédent.

4. Dérivation minimaliste

Dans le programme minimaliste avancé par Chomsky (1995), tous les syntagmes peuvent être formés par une opération de *Fusion* en syntaxe étroite, selon laquelle deux catégories deviennent fusionnées et forment par conséquent une nouvelle catégorie. Cette dernière doit être projetée comme une tête. En cas de coordination, la fusion aura la forme suivante :

(17)

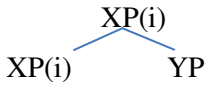

Ainsi la fusion est la combinaison entre deux éléments syntaxiques projetant un des deux comme label :

(18) Fusion (X, Y) → $[_{XP}$ X YP]

Nous supposons que le conjoncteur peut être inséré par une opération de fusion tardive (Late merge) dans la syntaxe explicite avant Spell out :

(19) a. J'ai mangé une salade et du poisson hier et un dessert
b. Liste de l'opération de numération :

NUMERATION-1: Salade, poisson *ENCHAINEMENT*

NUMERATION-2: J'ai mangé, [une salade et du poisson], hier *FUSION*

NUMERATION-3: [ai mangé une salade et du poisson hier], dessert ENCHAINEMENT

NUMERATION-4: Je, Temps [ai mangé une salade et du poisson hier et un dessert] *FUSION*

La seconde hypothèse consiste à distinguer entre les langues selon le niveau d'insertion du conjoncteur. En d'autres termes, la fusion selon cette hypothèse peut être en syntaxe étroite (avant spell out) ou au niveau de PF (forme phonologique). Ainsi, la fusion de la coordination dans une langue comme l'anglais doit se passer en syntaxe étroite (avant spell out). Cela est justifié par l'obligation de la c-commande entre les deux conjoints. La même conclusion est justifiée par l'obligation du principe C et l'effet du croisement faible.

Dans d'autres langues, l'insertion de l'élément conjoncteur se fait plus tard, et précisément en forme phonologique, du moment que la syntaxe ne l'exige pas.

Cette vision paramétrique donne plus de marge pour tenir compte de la diversité des structures de coordination entre les langues et parfois au sein de la même langue.

5. Coordination et accord

5.1. Riche vs Pauvre

L'accord des éléments coordonnés est expliqué par différentes hypothèses :

- Aoun et *al*. (1994) : cet accord est entre la tête et son spécificateur (SHA).
- Munn (1999, a) : Il se fait sous un gouvernement exceptionnel.
- Larson (2013) : L'accord se fait par l'opération AGREE entre le verbe et le premier conjoint, avant la fusion du deuxième conjoint.

Toutes ces analyses sont d'accord sur le fait que le premier conjoint contrôle l'accord, parce que syntaxiquement, il est supérieur au deuxième conjoint (ou autres conjoints).

L'ordre linéaire selon ces analyses semble avoir un rôle décisif dans l'explication du phénomène de l'accord dans les structures de coordination.

Boskovic (2009) a montré que l'accord en langue croate ne dépend pas forcément de la linéarité entre les éléments coordonnés, mais il dépend plutôt de l'ordre du sujet par rapport au verbe ; en d'autres termes, l'accord verbal se fait avec le premier conjoint lorsque l'ordre de la phrase est Verbe- Sujet. En revanche, l'accord sera avec le deuxième conjoint quand l'ordre de la phrase est Sujet-Verbe.

En effet, cette corrélation entre l'accord et l'ordre du sujet par rapport au verbe est vérifiée en arabe standard :

(20) a. waSala-t ʔal-madʕu-wa:t
arriver-Pass-3-F-S-les invités
« Les invitées sont arrivées »

b. ʔal-madʕu-wa:t waSal-na
Les invitées arriver-Pass-3-F-P
« Les invitées sont arrivées »

Nombreuses sont les études qui se sont penchées sur la question de la distribution complémentaire entre l'accord riche et l'accord pauvre. Elles sont presque toutes d'accord sur le fait que l'apparition de l'accord riche est justifiée par la nécessité d'identifier et contrôler le sujet pronominal vide dit *petit pro*. Dans le cas où le sujet postverbal est réalisé lexicalement, il n'a pas besoin d'être contrôlé par un accord riche, d'où l'apparition de l'accord pauvre ou partiel.

(21) a. ħaḍara-t layla: wa fa:tima fi: nafsi l-waqti
Arriver-Pass-3-F-S Layla-Nom et Fatima–Nom en même temps
« Layla et Fatima sont arrivées en même temps »

b. layla: wa fa:tima ħaḍara-ta: fi: nafsi l-waqti
Layla-Nom et Fatima-Nom arriver-3-F-Duel en même temps
« Layla et Fatima sont arrivées au même temps »

Les exemples dans (21a-b) montrent bien que les accords, riche et pauvre, dépendent respectivement de l'ordre VS et SV[2]. Ce qui laisse conclure que la nature de l'accord dépend de l'ordre linéaire, qu'il soit dans une structure à sujet simple (20) ou dans une structure coordonnée (21). Cette généralisation peut être présentée ainsi :

(22) a. Sujet $_{\text{(DP simple ou coordonné)}}$ Verbe-$_{\text{Accord-riche}}$
b. Verbe-$_{\text{Accord pauvre}}$ Sujet $_{\text{(DP simple ou coordonné)}}$

En s'appuyant sur des exemples comme (23) ci-dessous, Aoun, entre autres, suppose que l'arabe dialectal, particulièrement marocain et libanais, entrave une généralisation comme (22) :

[2] Dans une phrase comme *ħaDara-t layla wa fatima fi nafsi l-waqti* des analyses différentes ont tenté d'explique pourquoi l'accord verbal se fait uniquement avec le premier conjoint et non pas avec tous les éléments coordonnés *CoP*.

Certains linguistes considèrent les éléments coordonnés sous *CoP* comme une entité atomique ne pouvant pas combiner avec le verbe comme argument externe ; seul le premier conjoint peut l'être.

Par ailleurs, le second conjoint (*fatima)* aura le même rôle thématique que le premier. Selon Pesetsky et Torrego (2004), la tête thématique (T-head) scannera son domaine de c-commande, et il ne trouvera que DP_1 (Layla) avec quoi il s'accorde. Ce qui explique l'accord singulier (partiel) sur le verbe.

(23) a. sa:fer ʕumar u karim

Voyager-Pass-3MS omar-Nom et karim-Nom

« Omar et Karim ont voyagé »

b. ʕumar u karim sa:sfr-u

Omar et Karim voyager-Pass-3MP.

« Omar et Karim sont venus »

c. sa:fr-u ʕumar u karim

Voyager-Pass-3MP Omar et Karim

« Omar et Karim sont venus »

Les constructions dans (23, a-b) confirment la généralisation (22) selon laquelle l'ordre VS déclenche un accord pauvre, tandis que l'ordre SV déclenche un accord riche. Cependant dans (23, c), l'accord riche coexiste avec un sujet post verbal (VS).

Nous considérons la phrase (23, c) comme une phrase marquée où il existe une relation d'apposition ou de dislocation du sujet à droite. La présence de l'accord riche dans cette structure est là pour légitimer le sujet phonétiquement nul se trouvant à l'intérieur de la phrase. Le DP se trouvant à la périphérie de la phrase n'est plus considéré comme le sujet de la phrase :

(24) a. ʒa:-w [e], [ʒumar wa karim]

« Ils sont venus, ʒumar et Karim »

Le même constat peut être fait en arabe standard :

b. ʒa:ʔ-u: [e], [ʕumar wa karim]

« Ils sont venus, Omar et Karim »

Il existe une relation étroite entre l'accord et différents éléments en coordination. La linéarité entre le sujet et le verbe est une des conditions déterminantes permettant de comprendre le déclenchement de l'accord pauvre ou riche au niveau de la phrase. Mais cette linéarité ne peut pas tout expliquer.

L'accord du verbe dépend aussi des traits d'accord de chaque conjoint et les conflits qui existent entre ces derniers.

5.2. Conflit des traits d'accord

5.2.1. Trait de nombre

Le trait de nombre dans l'accord verbal est généralement une simple addition des traits de nombre des conjoints :

(25) Jean et Marie sont contents/*contentes

Cette règle concerne le phénomène de conjonction assuré par la tête *et*, par exemple, et non pas celui de disjonction avec le *ou.* Cette règle d'addition des traits de nombre peut être présentée ainsi :

(26) a. Singulier + Singulier = Pluriel (ou duel, selon les langues)
b. Singulier + Pluriel = Pluriel
c. pluriel + Singulier = Pluriel

Le trait [+ pluriel] est un résultat logique d'une relation d'addition et de coordination. Dans les langues à trois traits de nombre, comme l'arabe standard : [singulier], [pluriel] et [duel], deux conjoints au singulier déclenchent l'accord au duel. Contrairement au trait de nombre, on observe moins de conflit par rapport aux traits de personne et de genre.

5.2.2. Trait de personne

La relation d'accord lié au trait de personne ne semble pas aussi arithmétique que celle du nombre dans (26). Lorsque les conjoints portent deux traits de genre différents, un conflit s'impose :

(27) a. nanħnu wa ʔantum sa-nuna:qiʃu ʔal-mawḍu:ʕ-a bi-hudu:ʔ-in
Nous-NOM et vous-NOM Fut-1-P-discuter le sujet-ACC Prép-calme-OBL.
« Nous allons discuter le sujet calmement »

b. ʔantum wa naħnu sa-nunaaqiʃu ʔal-mawḍu:-ʕa bi-hudu:ʔ-in
Nous-NOM et vous-NOM Fut-1-P-discuter le sujet-ACC Prép-calme-OBL.
« Nous allons discuter le sujet calmement »

La coordination dans (27) est faite entre deux pronoms portant deux traits de personne différents : première et deuxième personnes du pluriel. On constate que malgré l'inversion de l'ordre des pronoms dans (27, a-b), l'accord opte pour le trait de première personne.

D'une manière générale, lorsque les conjoints ne portent pas le même trait de personne, l'accord suit la hiérarchie suivante :

(28) 1er Personne > 2me Personne > 3me Personne

Cette hiérarchie, considérée comme universelle, reflète les propriétés référentielles des pronoms, (cf. Zwicky (1977), Corbett, 1983), entre autres.

Si l'un des conjoints est à la première personne, l'accord verbal sera à la première personne en vertu de (28).

Par ailleurs, si aucun conjoint n'est à la première personne, mais un des conjoints est à la deuxième personne, l'accord verbal donne la priorité à la deuxième personne.

Le trait de la troisième personne est considéré comme étant un marquage par défaut. On ne fait appel à l'accord de troisième personne que lorsqu' aucun conjoint n'est ni à la première ni à la deuxième personne.

5.2.3. Trait de genre

Lorsque deux conjoints portent deux traits de genre différents, un conflit se crée entre les deux pour l'accord verbal. Prenons les exemples suivants :

(29) a. Jean et Marie sont contents/ *contentes
b. Marie et Jean sont contents/ *contentes

(30) a. ʔal-kita:b-u wa l-maqa:la-tu mufi:d-a:n maʃan
Le-Livre-NOM-M et l'article-NOM-F intéressants tous les deux
« Le livre et l'article sont intéressants tous les deux »
b. ʔal-maqa:la-tu wa l-kita:b-u mufiid-aan ma3an
L'article-NOM et le livre-NOM intéressants tous les deux
« L'article et le livre sont intéressants tous les deux »

Dans (29) comme dans (30), il y a un conflit entre le masculin et le féminin. En dépit du changement de l'ordre entre les deux conjoints, l'accord reste au masculin. Ce dernier arrive toujours à éliminer le trait [+ féminin]. Ainsi le conflit est résolu selon le principe suivant :

(31) *Si l'un des conjoints au moins est au masculin, l'accord verbal sera au masculin.*

L'inversion de l'ordre des deux conjoints montre que l'accord verbal dans (29) comme dans (30) ne dépend pas de l'ordre des conjoints et leur trait de genre, mais plutôt d'un conflit résolu par (31). Le masculin est, en effet, le trait de résolution utilisé dans plusieurs langues.

Références bibliographiques

Aoun, Joseph, Benmamoun, Ebbas, & Sportiche, Dominique (1994). Agreement, word order, and conjunction in some varieties of Arabic. *Linguistic Inquiry*, 25(2) :195-220.

Borsley, Robert (2005). Against CordP, *Lingua*, Vol. 115(4) : 461-482.

Boskovic, Zeljko (2009). 'Unifying first and last conjunct agreement', *Natural Language and Linguistics Theory* 27 : 455-496.

Chomsky, Noam (1981). *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht : Foris.

Chomsky, Noam (1995). *The Minimalist Program*. Cambridge, MA : MIT Press.

Corbett, Greville, 1983 *Resolution Rules : Agreement in person, number, and gender ».* in *Order, Concord and Constituency* ed. by Gerald Gazdar, Ewan Klein & Geoffrey Pullum, 175-213. Foris : Dordrecht.

Dalrymple, Mary et Kaplan, Roland (2000), Feature indeterminacy and feature resolution. *Language* 76 : 759-798.

Haspelmath, Martin (2005). Coordination. in *Language Typology and Linguistic Description*. Shopen ed. (2nd ed.). Cambridge University Press.

Jackendoff, Ray (1977). *X-Bar Syntax : A Study of Phrase Structure*, MIT Press.

Johannessen, Janne Bondi (1998). *Coordination*. Oxford University Press.

Lakoff, Georges et Pters (1969), « Phrasal Conjunction and Symmetric Predicales », in D.A. Reibel and S.A. Schane, eds. 113-142.

Larson, Bradley (2013). Arabic conjunct-sensitive agreement and primitive operations. *Linguistics Inquiry*, 44(4).

Munn, Alan Boag (1999) First Conjunct Agreement : Against a Clausal Analysis. *Linguistic Inquiry*, 30(4) :643-668.

Munn, Alan Boag (1987), 'Coordinate Structure and X-Bar theory' Mc Gill in *Working Papers in Linguistics* 4(1), 121-140.

Pesetsky et Torrego (2004,b) The syntax of valuation and interprebility of features. Ms. MIT and UMass Boston.

Zoerner, Cyril Edward (1995). *Coordination : the syntax of andP*, PhD diss., University of California, Ivrine.

Zwicky, Arnol (1977), Hierarchies of person. In *Chicago Linguistics Society* 13.

Aspects morphosyntaxiques de l'accord en amazighe

Boukhris Fatima

FLSH / Université Mohamed V - Rabat

L'accord grammatical est un phénomène linguistique important dans toutes les langues. Il est généralement parmi les indicateurs du degré de maîtrise d'une langue, qu'il s'agisse de l'écrit ou de l'oral. Occupant une place prépondérante dans les grammaires des langues, il intervient au niveau des différents composants de la phrase. Aussi l'accord se manifeste-t-il au niveau du Syntagme Nominal (SN), du Syntagme Adjectival (SA), du rapport du sujet avec le verbe, des pronoms avec le/les constituant(s) auxquels ils renvoient, de certains pronoms avec leur antécédent, entre autres.

Dans cette étude, il est question de l'accord du sujet avec le verbe, noyau de la phrase verbale dans la langue amazighe. Cette dernière distingue deux types d'accords : l'accord verbal et ce que la tradition linguistique berbérisante appelle la forme du ″participe″, liée à des emplois syntaxiques spécifiques.

L'accord, phénomène morphologique par excellence, implique également des aspects syntaxiques. Bien que cette question ait été largement abordée dans la littérature linguistique et dialectologique de l'amazighe dans sa diversité, nous en procédons ici à une revisite, car bien des aspects nécessitent encore un réexamen à la lumière de nouvelles théories linguistiques, en l'occurrence l'approche générative dans ses développements relativement récents, notamment certains apports du modèle des Principes et Paramètres (P&P) et le Programme Minimaliste (PM) (N. Chomsky, 1986, 1987, 1993,1995).

Nous aborderons, en premier lieu, l'accord verbal ; en second lieu, la forme dite « participiale », laquelle est une des spécificités notables de la langue amazighe, comparée à d'autres langues naturelles.

1. L'accord sujet-verbe

Aborder l'accord entre le sujet et le verbe en amazighe nécessite de rappeler les caractéristiques de ces deux constituants dans cette langue, bien qu'elles soient présentées dans pratiquement tous les travaux qui abordent la morphosyntaxe de la phrase en amazighe.

1.1. La forme verbale

La forme verbale en amazighe est illustrée par les données suivantes :

(1) a. *i*dda. « Il est parti » / b. *t*dda. « Elle est partie »

c. *n*d da. « Nous sommes parti(e)s » / d. *t*ddi*m* « Vous êtes partis »

e. dd a*n*(*t*). « Ils/elles sont parti(e)s)

Les formes en (1a, b, c, d, e) correspondent à des phrases minimales. Elles combinent obligatoirement le verbe (ici *ddu* « partir »), conjugué à l'un des thèmes de l'amazighe (l'accompli positif dans (1)), avec une flexion verbale (les *indices de personne*) qui exprime les traits de personne, de nombre et de genre du sujet. Autrement dit, la phrase verbale simple peut être formée du seul verbe conjugué, comme le montrent les exemples en (1), ou du verbe étendu par des compléments (*idda zik* = « il est parti tôt).

1.2. Le sujet

a. Sujet nul

En amazighe dans sa diversité, le sujet peut être non réalisé phonétiquement comme dans (1). Selon le paramètre du sujet nul du modèle des P&P de la GGT (Chomsky, 1982, 1986), l'amazighe relève de la catégorie des langues dites *pro* drop ou « à sujet nul », par opposition aux langues à sujet lexical. Le français et l'anglais, par exemple, sont à sujet lexical ; ce qui explique la présence obligatoire d'un sujet réalisé phonétiquement (SN, Nom propre, pronom personnel sujet ou équivalent), et le recours à l'emploi du pronom impersonnel *il*, vide sémantiquement, assurant l'accord grammatical avec le verbe :

(2) Le père travaillait / Il travaillait / On travaillait / *travaillait

(3) Il y a du travail / * y a du travail

L'hypothèse du sujet nul, largement admise en grammaire générative, explique ainsi la grammaticalité de phrases sans sujet réalisé dans des langues comme l'amazighe (exemples en (1))[1].

b. Sujet SN lexical minimal

Il s'agit de SN sans expansion, réduit à ses constituants fondamentaux (Dét+N)[2]. Deux ordres sont possibles : Verbe – Sujet – Objet (VSO) / Sujet – Verbe – Objet (SVO) :

[1] Voir aussi l'hypothèse du déterminant nul des noms en amazighe (El Moujahid, 1997).

(4) iswa *urba* attay.
Il a bu garçon+EA thé = « L'enfant a bu du thé »

(5) *arba* iswa attay.
garçon+EL il a bu thé = « L'enfant a bu du thé »

(6) ffγn(t) trbatin.
sont sorties elles filles+EA = «Les filles sont sorites»

(7) tirbatin ffγn(t).
filles+EL sont sorties elles = «Les filles sont sorites»

Dans ces structures, l'accord est riche quelle que soit la position du sujet : postverbale ((4) et (6)) ou préverbale ((5) et (7)). Les traits d'accord avec le sujet (genre, nombre et personne) sont tous exprimés. La distinction réside au niveau de l'état du nom sujet, une caractéristique fondamentale de la langue amazighe : à l'état d'annexion (EA) s'il suit le verbe, à l'état libre (EL)[3] s'il le précède.

c. Sujet SN coordonné

Les phrases suivantes présentent un cas de figure de SN sujet étendu, formé de 2 SN (ou plus) reliés par le coordonnant *d* « et » :

(8) *i*dda *wmas d ultmas* γr ifran assa.
il est parti son frère et sa sœur à Ifrane aujourd'hui
« Son frère et sa sœur sont partis à Ifrane aujourd'hui »

(9) *t*dda *ultmas d wmas* γr ifran assa.
elle est partie sa sœur et son frère à Ifrane aujourd'hui
« Sa sœur et son frère sont partis à Ifrane aujourd'hui »

(10) *wmas d ultmas* ddan.
son frère et sa sœur sont partis+ils
« Son frère et sa sœur sont partis. »

---

[2] **Abréviations utilisées** : A. = Aoriste ; Ac. = Accord ; ac = accompli ; acc+ = accompli positif ; acc- = accompli négatif ; AM = arabe marocain ; AS = Arabe standard ; C = Complémenteur ; CP = Projection du complémenteur ; Dét = déterminant ; EA = Etat d'annexion ; EL = Etat libre ; GGT = Grammaire générative transformationnelle ; inac = inaccompli ; N = Nom ; O = Objet ; PM = Programme minimaliste ; P&P = Principes et paramètres ; pro = sujet nul ; S = Sujet ; SA = Syntagme adjectival ; SN = Syntagme nominal ; spec. = spécifieur ; V = Verbe ; * = phrase agrammaticale ; [+wh] = trait qui spécifie la tête d'une structure interrogative ; [+Foc] = trait qui spécifie la tête d'une focalisée.

[3] V. pour la question de l'état du nom en amazighe : El Moujahid (1982, 1997), Galand (2010), entre autres.

(11) *ultmas d umas* dda*n*.
sa sœur et son frère sont partis+ils
« Sa sœur et son frère sont partis. »

Avec un SN coordonné, l'accord se réalise différemment en fonction de la place du sujet. S'il est placé après le verbe (ordre VSO), l'accord se fait avec le premier SN, le second en est un complément et n'intervient pas dans la relation d'accord ; d'où ***i****dda* « il est parti » dans (8) et ***t****dda* « elle est partie » dans (9) ; donc un accord partiel car le trait de nombre n'est pas exprimé phonétiquement. Si le sujet est en position préverbale (ordre SVO), il y aura un accord complet ou riche. Dans (10) et (11), l'affixe *–n* de *ddan* combine les différents traits (genre, nombre et personne), donc fusion, bien qu'il se manifeste sous un segment unique.

La même situation s'observe en arabe marocain (AM) et en arabe standard (AS) :

(12) xrj*u* l-bnat.
sont sortis+elles les filles = « les filles sont sorties »

(13) l-bnat xrj*u*.
les filles sont sortis+elles = « les filles sont sorties »

(14) xrej yasin u muna.
il est sorti yassine et mouna = « Yassine et Mouna sont sortis »

(15) xrj*at* muna u yasin.
est sortie+elle mouna et yassine = « Mouna et Yassine sont sortis »

(16) muna u yasin xrj*u*.
mouna et yassine sont sortis+ils
« Mouna et Yassine sont sortis »

(17) yasin u muna xrj*u*.
yassine et mouna sont sortis+ils
« Yassine et Mouna sont sortis »

(AM)

(18) 'albanaatu xarj-*na*. (AS : Ac. riche)
« Les filles sont sorties-elles »

(19) xaraj*at*i l-banna tu. (AS : A. pauvre)
est sortie+elle les filles

(20) 'al'awlaadu xaraj-*uu*. (AS : Ac. riche)
« les enfants sont sortis »

(21) xaraja l'awlaadu. (AS : A. pauvre)

est sorti+il les enfants
« Les enfants sont sortis »

(22) xaraj*a* mousaa wa munaa (AS, SN S coordonné : Ac. pauvre)
est sorti+il Moussa et mouna
« Moussa et Mouna sont sortis »

(23) xaraj*at* munaa wa mousaa. (AS, SN S coordonné : Ac. pauvre)
est sortie+elle mouna et Moussa
« Mouna et Moussa sont sortis »

Les données des trois langues mettent en relief une propriété qui leur est commune lorsque le sujet est un SN coordonné placé en position postverbale : l'accord est pauvre, en ce sens que le trait de nombre ne se réalise pas, contrairement aux langes comme le français, à ordre SVO, où des énoncés comme **est arrivé Pierre et Jean / *est arrivée Marie et Pierre* sont exclus.

L'amazighe et l'AM ont un accord riche quelle que soit la position du sujet, lorsque ce dernier est un SN minimal. Lorsqu'il est coordonné, l'accord se fait avec le premier élément du SN étendu, règle valable aussi pour l'AS. L'amazighe a comme spécificité par rapport à l'AS et l'AM, l'état du nom : selon la position du sujet, il peut être à l'état libre ou à l'état d'annexion.

Ainsi, l'accord grammatical est un phénomène complexe : il est en relation avec la nature du sujet (SN simple / SN coordonné), sa position par rapport au verbe, et son caractère vide (pro) ou plein.

1.3. Les désinences verbales

a. Paradigme

Comme il a été souligné précédemment, le verbe se combine obligatoirement avec les désinences verbales appelées *indices de personne* dans la tradition linguistique berbérisante. Elles sont de la forme suivante :

1 m/f. sg	*-x/γ*	"je"	ffγ*x*	"je suis sorti(e)"
2 m/f. sg	*t-t/d*	"tu"	*t*ffγ*t*	"tu es sorti(e)"
3 m. sg	*i-*	"il"	*i*ffγ	"il est sorti"
3 f. sg	*t-*	"elle"	*t*ffγ	"elle est sortie"
1 m/f. pl.	*n-*	"nous"	*n*ffγ	"nous sommes sorti(e)s
2 m/f. pl.	*t-m(t)*	"vous"	*t*ffγ*m(t)*	"vous êtes sorti(e)s
3 m/f. pl	*-n(t)*	"ils/elles"	ffγ*n(t)*	"ils/elles sont sorti(e)s

Ces désinences sont soit suffixées (*x-* «1sg » et *-n* «1pl»), soit préfixées (*i-* « 3m.sg », *t-* «3f.sg », *n-* «1pl»), soit discontinues (*t-t* «2sg », *t-m(t)* «2m/fpl»).

Dans la littérature linguistique sur l'amazighe, (Galand, 1964, 1979 ; Bentolila, 1981 ; Cadi, 1981 ; El Moujahid, 1981 ; Chaker, 1983 ; Boukhris, 1984 ; entre autres), ces morphèmes sont qualifiés d'*indices de personne*. Cette désignation, fort judicieuse, met en relief l'importance de la personne en tant que trait constant dans toutes les relations d'accord (Rouveret, 1991) S-V et son lien intime avec le verbe. En effet la personne, le genre et le nombre n'ont pas les mêmes caractéristiques : la personne est une propriété inhérente au verbe et au pronom personnel, le genre un trait intrinsèque du nom en ce sens qu'un nom est soit masculin, soit féminin, et le nombre un trait dépendant de la relation d'accord entre les deux catégories syntaxiques (V-N sujet). C'est pourquoi dans cette relation morphosyntaxique, les trois traits se réalisent différemment.

b. Fonction des désinences verbales

La fonction des *indices de personnes*, largement admise dans les études berbérisantes, est celle de sujet, et ce depuis Galand (1964 : 38) : « L'indice de personne est (…) présent dans tout énoncé verbal et c'est à lui qu'on peut réserver le nom de sujet ». Elle va de pair avec le statut de *complément explicatif* attribué au SN postverbal ((4), (6), (8)) dont la fonction est d'expliciter l'*indice de personne*. Une autre approche (Penchoen, 1979 : 42) attribue une double fonction à l'*indice sujet* : il est sujet quand le SN postverbal n'est pas employé ; quand il est présent, ledit indice est une *marque fonctionnelle* du sujet lexical.

L'hypothèse retenue dans cette étude considère la flexion verbale, élément obligatoire dans toute forme verbale en amazighe, comme l'expression de la relation d'accord sujet-verbe[4]. Quant au sujet, il est soit vide, donc c'est un *pro*[5], soit lexical. Ce dernier apparaît en position postverbale en structure de surface, marqué par l'EA. L'amazighe, tout comme l'AM et l'AS admettent un sujet vide car leur accord est riche.

2. L'accord "participial"

Le système verbal de la langue amazighe, dans sa diversité, présente une autre flexion verbale spécifique à certaines structures syntaxiques, différente de celle qui exprime l'accord sujet- verbe dans la conjugaison ordinaire présentée ci-dessus. C'est une des spécificités de cette langue, comme le souligne Galand (2010 : 233) : « Par sa forme et surtout par sa fonction, le « participe » est l'un des composants

[4] Voir Boukhris (2011), pour les arguments donnés pour étayer cette hypothèse.

[5] *pro* (le petit pro par opposition à PRO) est la contrepartie vide du pronom plein ou réalisé phonétiquement.

les plus originaux du verbe berbère ». Le terme largement utilisé pour désigner cette flexion est celui de *participe*. Il s'agit de l'affixe discontinu *i...n* qui encadre le verbe au singulier (***i**dda**n*** étant parti(e)) et de son correspondant …*nin* au pluriel (*dda**nin*** « étant partis »). Ce dernier se présente sous forme de suffixe pour les parlers amazighes qui présentent la réalisation du trait de nombre. Certains parlers expriment, également, le trait de genre (*dda**nint*** « étant parties »).

Cette forme verbale reçoit différentes appellations dans la littérature berbérisante : *participe*, *forme participiale* (Reesink, 1979 ; Bentolila, 1981 ; El Moujahid, 1981 ; Chaker, 1983 ; Galand, 2010 ; entre autres), *pseudo-participe* (Marcy, 1936), *participe qualifiant* (El Moujahid ; 1997), *accord "neutre"* (Ouhalla, 1988 ; Boukhris, 2013), ou *accord de S- structure* (Sadiqi, 1992). Le mot *participe* est toujours mis entre guillemets. C'est dire qu'il pose problème et que l'appellation ne correspond pas à la réalité linguistique qu'il désigne en français.

2.1. Caractéristiques de la flexion ″participiale″

a. Réalisation dans des structures à COMP

Contrairement aux traits d'accord sujet-verbe (*indices de personne*) présents dans toute forme de conjugaison ordinaire, la forme flexionnelle *i...n / …nin(t)* ne se réalise que dans les structures syntaxiques qui comportent un COMP (C = complémenteur), donc qui sont des projections CP, comme l'illustrent les structures qui suivent :

(24) argaz (*lli*$_i$)[6] *i*-ffγ-*n*$_i$, d axwwan.
homme qui "étant sorti" c'est voleur
"L'homme qui est sorti, c'est un voleur."

(25) ma *ay* *i*-ffγ-*n*?
qui c'est étant sorti
"Qui est sorti ?"

(26) sqsa *ma* *ay* *i*-ffγ-*n*.
Demande qui c'est étant sorti
"Demande qui est sorti ! "

(27) argaz *ay* *i*-ffγ-*n*.
homme+EL c'est étant sorti
"C'est l'homme qui est sorti."

[6] L'indice *i* indique l'identité référentielle entre le morphème (*lli* dans l'exemple) et le nom qu'il représente.

La phrase (24) est une relative, (25) une interrogative directe, (26) une interrogative indirecte et (27) une focalisée. Elles comportent, toutes, un C : *lli* « qui » [-wh] ou sa contrepartie vide (ex. 24), *ma ay* [+wh] « qui » (ex. 25, 26), *ay* « c'est » [+Foc] (ex. 27). Dans les quatre phrases, le sujet est l'objet de la ″relativisation″ dans (24), de l'interrogation dans (25) et (26) et de la mise en relief (ou focalisation) dans (27). Ainsi, la flexion *i- n /* ne se réalise qu'avec la fonction sujet dans ce genre de phrases. L'emploi des désinences verbales exprimant l'accord sujet-verbe normal entraine des phrases agrammaticales, comme en témoignent les structures suivantes, les correspondantes malformées de (24), (25), (26) et (27), respectivement :

(24a) *argaz (lli) *i-* ffγ, d axwwan
homme (qui) il est sorti c'est voleur

(25a) *ma ay i- ffγ?
qui c'est il est sorti ?

(26a) * sqsa ma ay i-ffγ.
demande qui c'est il est sorti

(27a) *argaz ay i-ffγ.
homme c'est il est sorti

b. Emploi avec les différents thèmes verbaux

La flexion *i…n / nin(t)* s'emploie avec les différentes thèmes verbaux de la langue, accompagnés des particules aspectuelles (*la, da, ad…*) nécessaires au fonctionnement de certains thèmes (l'A et l'inaccompli), précédés du morphème de négation *ur* « ne pas » (ou de ses variantes) quand l'énoncé est négatif ; pareillement à la forme verbale ordinaire. C'est pourquoi la désignation forme *participiale* est peu appropriée, elle masque les spécificités de la langue amazighe en relation avec ce phénomène linguistique. Considérons les phrases suivantes :

(28) amdyaz (lli) *i*kka*n* timizar (acc. positif)
« le poète (qui) a parcouru les villages»

(29) amdyaz (lli) *i*tkke*n* timizar (inac., préfixation de *t-*)
« le poète (qui) parcourt les villages»

(30) amdyaz *ara i*kke*n* timizar (A, emploi de *ara* = *ad*)
« le poète qui parcourra les villages»

(31) amdyaz (lli) *ur i*kk*in* timizar (Acc. négatif, v. *-i-*)
« le poète (qui) n'a pas parcouru les villages»

Les verbes des 4 phrases représentent les cas de figures fondamentaux de la morphologie verbale de l'amazighe, quand le verbe est employé avec l'affixe *i…n.* Dans ces exemples, les structures sont des relatives caractérisées par l'emploi du C lli « qui ». C'est qui met en exergue le rôle fondamental que joue le C (Complémenteur), tête de la projection CP, dans la réalisation de cette flexion, dépendant, également, de la fonction sujet.

Aussi l'appellation forme « participiale » est-elle loin d'être juste[7]. En effet, bien que la forme verbale en *i...n* soit sémantiquement l'équivalent d'un participe en français, comme le laisse voir la traduction, elle n'en a pas les mêmes propriétés morphosyntaxiques. C'est pourquoi il serait préférable de parler d'une flexion d'accord d'un caractère particulier, par rapport à l'accord personnel ordinaire sujet-verbe, présenté *supra.*

Vu que la flexion *i…n / -nin(t)* est intimement liée a des structures syntaxiques complexes impliquant le sujet (interrogatives, focalisées (clivées) et relatives), et vu la limite de ce travail, nous nous contentons de voir sa réalisation dans les relatives.

2.2. La flexion *i…n/…nin(t)* dans la relative

2.2.1. Quelques propriétés de la relative en amazighe

a. Morphème relatif facultatif

Dans tous les exemples donnés, le C *lli* « qui » est mis entre parenthèses pour signifier qu'il est facultatif. Autrement dit, les relatives peuvent comporter un C nul sans qu'elles soient mal formées, contrairement à d'autres langues où sa réalisation phonétique est obligatoire, comme l'illustre l'agrammaticalité des structures suivantes relevant, respectivement, de l'AM (32b), de l'AS (33b) et du français (34b) :

(32) a. šeft lweld *lli* faaz f ssibaaq.
ai vu-je garçon qui il a gagné dans la course
« J'ai vu le garçon qui a gagné à la course »

b. *šeft lweld faaz f ssibaq
ai vu-je garçon il a gagné dans la course
(AM)

(33) a. 'ištaraytu lkitaaba *llaḍii* faaza bi ljaa'izati.
Ai acheté-je le livre qui il a gagné avec le prix
« J'ai acheté le livre qui a remporté le prix »

[7] Galand (*ibid* : 234). La dénomination *participe* est malheureuse, elle est « héritée de la tradition grammaticale classique. »

b. *‘ištaraytu lkitaaba faaza bi ljaa’izati
ai acheté-je le livre il a gagné avec le prix
(AS)

(34) a. Le livre *qui* est écrit par Voltaire est intéressant.
b. *Le livre est écrit par Voltaire est intéressant.

b. Relatif à forme invariable

Si en amazighe le relatif *lli, nna, nni…* « qui » est invariable, il ne l’est pas dans d’autres langues. Selon la fonction grammaticale de l’élément qu’il remplace (français), ou de ses traits morphologiques (AS), le relatif change de forme. Il est donc un pronom ; en tant que tel, il a une fonction et manifeste des traits d’accord avec l’antécédent, qui sont aussi ceux de l’élément remplacé dans la subordonnée :

(35) a. Le livre *qui* est écrit… (Fonction sujet)
b. Le livre *que* j’ai écrit… (Fonction COD)
c. Le livre *dont* je parle… (Fonction COI)

(36) a. ‘arrajulu *llaḏii* takallama
b. ‘al-bintu *llatii* takallamat
c. ‘al-bintayni *llatayni* takallamataa (AS)

En français et en AS, le relatif fonctionne comme un pronom, raison pour laquelle il change selon la fonction grammaticale du constituant qu’il remplace (le français), ou bien il exprime les traits de l’antécédent (l’AS). En effet, en AS, le relatif change de forme selon les traits de la catégorie syntaxique qu’il remplace ; d’où *llaḏii* « qui+mas », *llatii* « qui+fém », *llatayni* « qui+fém+duel). En revanche, en AM, il est invariable à l’instar de l’amazighe dont il se distingue, toutefois, par le caractère obligatoire de sa présence :

(37) a. l-bent *lli* heḍṛ-at
«la fille qui a parlé »

b. l-bnat *lli* heḍṛ-u
« les filles qui ont parlé »

Il est tout à fait plausible d’affirmer que le relatif en amazighe n’est pas un pronom, c’est pourquoi il est facultatif et lorsqu’il est employé, il fonctionne comme simple marqueur d’enchâssement, à la manière du *que* de la complétive en français.

c. Accord en nombre

Employé dans une relative, le verbe mis à la forme ″participiale″ exprime un accord en nombre se réalisant par le suffixe *–in* qui s’ajoute à *-n,* d’où *-nin* :

(38) ur ssinx tirbatin (lli) ffγ*nin* .
Ne pas connais-je filles (qui) étant sorti+pl
« Je ne connais pas les filles (qui) sont sorties. »

En revanche, la langue n'admet pas *i…-nin*. Aussi y a-t-il une exclusion mutuelle entre *i…n* et *…-nin*. D'où la mal formation de (39) :

(39) * ur ssinx tirbatin (lli) *i*ffγ*nin*

d. Flexion *i…n / …nin(t)* et la fonction sujet

Dans une structure relative, lorsque l'élément relativisé est sujet, le verbe reçoit l'affixe *i…n.* Avec les autres fonctions grammaticales, l'accord normal est de règle :

(40) tarbatt (lli) ẓṛi*x* / tarbatt (lli) *n*ẓṛa (COD)
« La fille que j'ai vue » / « La fille que nous avions vue »

(41) tarbatt (lli) mi ssiwl*x* / tarbatt (lli) mi *n*ssiwl (COI)
« La fille à qui j'ai parlé » /« La fille à qui nous avons parlé»

(42) tarbatt (lli) *i*ẓṛa***n*** ayur… (Sujet)
« La fille qui a vu la lune »

(43) tirbatin (lli) ẓṛa*nin(t)* ayur (Sujet)
« Les filles qui ont vu la lune »

Il y a sans conteste un rapport entre la fonction sujet, la flexion verbale *i…n / …nin(t)* et peut-être même le morphème relatif en amazighe. D'où la question suivante : quel est l'élément sujet dans une subordonnée relative ?

- Le morphème relatif *lli* « qui » (et variantes régionales *da*, *nna, i*…) ;
- cette flexion spécifique caractérisant la forme verbale que la tradition linguistique amazighe qualifie de « participiale », comme le sont les indices de personne, considérés par des berbérisants comme le sujet grammatical de l'énoncé verbal ;
- un sujet vide, représenté par le petit *pro* dans l'analyse générative depuis le modèle des P&P (Chomsky, 1982-86) et modèles ultérieurs.

2.2.2. Nature et fonction de l'affixe *i…n / …nin(t)*

Dans les études linguistiques bérbérisantes, plusieurs propositions ont été faites concernant la nature et la fonction de cette flexion, dont les suivantes :

i) *Pronom relatif sujet* : c'est la proposition de G. Marcy (1936), qui considère que:

> « Ce pronom relatif sujet s'exprime, dans tous les parlers, par *–n* au sing., masc. et fém., *-in* au plur., pour les deux genres également. Il se place, en principe, toujours immédiatement après le verbe, dans la position normale du sujet berbère. (…) C'est ce complexe relatif, formé par le verbe et le pronom, qui a reçu des berbérisants l'appellation –impropre en soi- de « participe ». » (*ibid* : 47)

C'est une hypothèse intéressante car elle attribue une nature et une fonction à cette flexion, en mettnt en exergue son rapport avec la fonction sujet. Cette analyse concorde aussi avec celle largement admise dans la tradition berbérisante relative à la fonction des indices de personnes : ce sont des pronoms sujets. La phrase à conjugaison régulière a l'indice de personne comme sujet, la subordonnée relative a l'affixe de la forme dite « participiale », à savoir *i...n* / *...nin*.

ii) *Forme non personnelle* : c'est une *proposition* partagée par Reesink (1979) et El Moujahid (1997). Ce dernier (*ibid* : 222) pose l'existence de « Relatives à forme verbale non-conjuguée ou non personnelle dites aussi Relatives participiales ; elles sont exclusives aux constructions où le NP antécédent est sujet ».

iii) *Forme personnelle défectueuse* : *pour* Galand (2010 : 237), « Si la 3ème personne est bien à l'origine du participe, il faut alors voir en celui-ci, non une forme impersonnelle du verbe, mais *une forme personnelle défectueuse*, qui ne possède pas les deux premières personnes ». Donc, elle est proche des indices de personnes.

iv) *Expression* d'*accord de S-structure* par opposition à l'accord en DS. C'est la proposition de certains linguistes générativistes dont Sadiqi (1992). Selon l'auteur, le premier renvoie à l'accord personnel, exprimé par les affixes personnels ordinaires ; le second à la forme en *i...n*. Ce deuxième accord est également appelé *the operator-bound agreement*, dans la mesure où il est l'expression de la relation d'accord entre le verbe et un opérateur nul occupant la position [spec, CP].

2.3. Hypothèse retenue

L'hypothèse proposée dans cette étude est celle développée dans Boukhris (2013). Elle repose sur le paramètre de sujet nul, relevant de la Grammaire universelle (GU) de la GGT (modèle des principes et paramètres), qui permet de faire la distinction entre les langues à sujet lexical et les langues à sujet nul. Relevant de ce dernier type, l'amazighe permet la non réalisation du sujet. Cette hypothèse est proposée pour la phrase verbale simple : elle est à sujet nul lorsqu'elle est

minimale, à sujet plein lorsque son sujet est lexical. Dans ce cas, l'accord se manifeste par les désinences verbales (*indices de personne* dans la tradition).

La même analyse en terme d'expression de la relation d'accord est étendue aux relatives à flexion *i…n* / *…nin(t)*. Soit la phrase suivante :

(42) ssnex tirbatin$_i$ (lli) ssiwlnin$_i$
« Je connais les filles (qui) ont parlé »

Cette phrase est obtenue de (43) :

(43) [$_{CP1}$ ssnex tirbatin$_i$ [$_{CP2}$ [(*lli*) ssiwl*nin*$_i$ [e$_i$] $_{CP2}$]

connais-je filles$_i$ (qui) ayant parlé$_i$ [e$_i$]

Dans cette structure, le sujet de la proposition relative CP_2 (noté [e_i]) est en position postverbale car l'amazighe est une langue VSO, il est vide car elle est à sujet nul. Ledit sujet est identique au SN *tirbatin$_i$* « filles », qui en est l'antécédent. Pour ce qui est de la flexion *nin* (*ssiwl**nin***) dans cet exemple, elle est une marque d'accord avec le sujet nul de la relative, lequel reçoit son interprétation de l'antécédent dont les traits sont réalisés par la marque d'accord avec le sujet exprimée par *i…n /nin*. Dans les parlers qui réalisent aussi le genre, nous aurons *ssiwlnit* « (qui) ont parlé+féminin ».

Aussi pouvons-nous lire dans la forme flexionnelle du verbe de la relative sujet, dite « participiale » dans la tradition, la réalisation de deux types d'accord, exprimés phonétiquement au pluriel dans certaines variantes de l'amazighe :

- l'accord personnel de 3ème personne : il est exprimé par le *–n* qui forme un affixe discontinu, au singulier, avec *i*, marque par excellence de la 3ème personne en amazighe, mais qui ne l'a plus dans la forme affixale à l'étude ;
- l'accord avec un Opérateur nul dans [spec, CP], sachant que cet affixe ne se réalise qu'avec des structures à CP, dont la relative (i*…n /-nin*). Cette dernière présente aussi un affixe de pluriel, marque distinctive de la relative par rapport aux autres structures qui admettent la flexion « participiale » en amazighe (interrogatives et clivées).

L'analyse dans le cadre du PM suppose que le verbe intègre le système computationnel muni, entre autres, de ses traits morphologiques : traits de temps, d'aspect et d'accord. Pour ces derniers, le verbe est doté à la fois des traits personnels et des traits d'accord avec l'opérateur, l'affixe dit de « participe » dans les structures qui l'exigent. Les premiers sont vérifiés en syntaxe, par le mouvement explicite de V vers les différentes têtes fonctionnelles (Asp, Agr et T). Les autres en forme logique par la montée de V dans C, de sorte qu'il se trouve

dans une relation spec-tête avec l'opérateur nul qui caractérise les structures à CP, comme la relative sujet[8].

Conclusion

L'amazighe distingue deux types d'accord. L'accord ordinaire sujet – verbe exprimé par les désinences personnelles qui accompagnent la conjugaison ordinaire des verbes. Dans ce cas, le sujet est soit nul (pro), soit lexical. L'accord est sensible à la nature du sujet (SN simple ou coordonnée) et à sa position (avant ou après le verbe). L'autre forme d'accord est ce que la tradition linguistique berbérisante qualifie de « participe ». L'hypothèse retenue est qu'il s'agit également d'une marque d'accord d'un genre particulier, opérant dans des structures CP, à opérateur. La flexion qui le caractérise renferme à la fois l'accord personnel et l'accord avec l'opérateur, vérifié différemment et fusionnés au niveau de la structure morphologique.

Références bibliographiques

Basset, A. (1952), *La langue berbère*, Handbook of African Language, Oxford, Réédition en 2012, Université Mohammed V- Rabat / IRCAM, Série : Les trésors de la Bibliothèque, N° 12.

Bentolila, F., (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère. Ait Segbroucben d'OumJeniba (Maroc),* SELAF, Paris.

Boukhris, F., (1984), *Analyse transformationnelle des pronoms personnels en tamazight (parler Zemmour, Khémisset),* Mémoire de Certificat des Études Universitaires Supérieures (CEUS), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohammed V, Rabat.

Boukhris, F., (1986), *Le verbe en Tamazight : lexique et morphologie (parler* de *Zemmour),* Thèse de 3ème cycle, Université Paris III, EPHE, 4ème section.

Boukhris, F., (1990), "Les structures interrogatives et le Focus de contraste en Tamazight : approche pragmatique fonctionnelle", *la linguistique au Maghreb,* Rabat, Okad, pp. 318-328.

Boukhris, Fatima, (2010), "La variation morphosyntaxique en amazighe : position et ordre des pronoms clitiques", in *Berber Studies* volume 28, Edité par H. Stroomer, Université Leiden, Pays-Bas, p. 7-24.

Boukhris, F. (2011), "L'accord sujet-verbe en amazighe", *Études et documents berbères*, n° 29-30, Mélanges en l'honneur de Pierre Encrevé, La Boîte à Documents, pp. 43-73.

[8] Pour plus amples détails sur l'accord avec un opérateur nul dans le cas de la forme dite « participiale », voir Boukhris (2013).

Boukhris, F (2013), *Grammaire de la phrase et cliticisation en amazighe. Approche générative minimaliste,* Publication de l'IRCAM, Série Etude et recherches N° 38, Imp. El Maarif Al Jadida-Rabat.

Cadi, K. (1988), *Système verbal rifain. Forme et sens,* SELAF.

Caubet, D. (1993), *L'arabe marocain. Tome II. Syntaxe et Catégories Grammaticales, Textes*, Éditions Peeters, Paris-Louvain.

Chaker, S., (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabyle). Syntaxe,* Publications Université de Provence, Atelier national de reproduction des thèses, Université de Lille III.

Chomsky, N. (1982), Some *Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding,* Linguistic Inquiry monograph, N°3, Cambridge, Mass., MU Press.

Chomsky, Noam, (1986), *Barriers,* Linguistic Inquiry Monograph 13, MIT Press, Cambridge, Mass.

Chomsky, N., (1987), *La Nouvelle Syntaxe,* Paris, Seuil. Traduction de Chomsky (1982), Présentation et Post-script de Rouveret, A.

Chomsky, N., (1989), "Some Notes on Economy of Derivation and Representation", in *MIT Working Papers in Linguistics,* V. 10, pp. 43-74.

Chomsky, N. et Lasnik, H., (1991), "Principles and Parameters Theory", in J. Jacobs, A. et *al*., *Syntax: An International Handbook* of *Contemporary Research,* Berlin, Walker de Gruytes. P.

Chomsky, N., (1993), *A minimalist program for linguistic theory*, in The *view from building* 20: *Essays in linguistics in honor* of *Sylvain Bromberger,* ed. K. Hala and S.J. Keyser. Cambridge, Mass.: MIT Press.

Chomsky, N., (1995), *The Minimalist Program,* The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, London, England.

El Moujahid, E. H., (1981), *La classe* du *Nom dans un parler* de *la langue tamazighte, le tache1hiyt d'Igherm (Souss- Maroc),* Thèse de 3ème cycle, Paris V, Université René Descartes.

El Moujahid, E. H., (1982), "Un aspect morphologique du nom en tamazight : l'état d'annexion", *Langues* et *Littératures* 2, pp. 47-62, Rabat, Publications de La Faculté des Lettres de Rabat.

El Moujahid E. H., (1997), *Grammaire Générative du berbère: morphologie et syntaxe du nom en tachelhiyt,* Publications de la Faculté des Lettres de Rabat, Najah Al Jadida, Casablanca.

Fassi Fehri, A., (1982), *Linguistique arabe : Forme* et *interprétation,* Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Rabat.

Fassi Fehri, A., (1992), "Sous-spécification, accord et pronoms en arabe", *Revue québécoise* de *linguistique,* Volume 22, n° 1.

Fassi Fehri, A., (1996), "Distributing Features and Affixes in Arabic Subject Verb Agreement Paradigms", *Recherches linguistiques,* Volume 1,

Galand, L., (1964), "L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions", *CFS,* 21, pp. 33-53.

Galand, Lionel, (1979), "Relations du verbe et du nom dans l'énoncé berbère", dans *Relations prédicats-actants dans les langues* de *types divers,* C. Paris (éd.), *SELAF,* pp. 133-146.

Galand, L. (2002), *Études de linguistique berbère*, PEETERS LEUVEN-PARIS, Collection Linguistique.

Galand, L. (2010), *Regards sur le berbère*, Milano – Centro Studi Camito-Semitici.

Guerssel, M., (1995), "Berber Clitic Doubling and Syntactic Extraction", *Revue québécoise* de *linguistique,* vol. 24, N° 1, Université du Québec à Montréal, pp. 111-133.

Halle, M. & Marantz, A. (1993), "Distributed Morphology and the Pieces of Inflection", *Current Studies in Linguistics,* éd. Samuel Jay Keyser, Massachusetts Institute of Technology, pp. 111- 176.

Harris, J., (1996), "Autonomous Morphology and Clitic Pronouns in Catalan and Spanish", Massachusetts Institute of Technology.

Kadiri, F., (1987), *Sur l'accord du sujet en arabe littéraire moderne*, Thèse de 3ème cycle, Université Paris VII-Jussieu.

Kayne, R., (1976), "French Relative *que"* in Hensey, F. and Lujan, M. (eds) *Current Studies in Romance Linguistics,* Georgetown University Press, Washington DC, pp. 255-99.

Kayne, R., (1989a), "Null Subjects and Clitic Climbing", in *The Null Subject Parameter,* O. Jaeggli and K. Safir, eds., Kluwer, Dordrecht, pp. 239-61.

Labdelaoui, R., (1997), *binyatu l-ɛanāṣiri ṣṣarfiyyati fi lluɣati l?amāzīɣiyyati. ḥālatu ttaṭābuqi bayna lfiɛli* wa *lfāɛili* [Structure des éléments morphologiques en langue amazighe. Cas de l'accord entre le sujet et le verbe], Thèse de D.E.S., Département de Langue et Littérature arabes, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda, Université Mohamed I.

Marcy, G. (1936), « Note sur le pronom relatif-sujet et le pseudo-participe dans les parlers berbères », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, Tome 37, n° 110, Librairie C. Klincksieck, Paris, p. : 45-57.

Ouhalla, J. (1988), *The Syntax of Head Movement. A Study of Berber,* University College London.

Penchoen, T. G., (1973b), *Étude syntaxique d'un parler berbère (Ait Fraḥ de l'Aurès),* Centra di studi magrebini, Napoli.

Pollock, J. Y. (1997), *Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, PUF, Psychologie et sciences de la pensée.

Rechad, M., (1993), *Syntaxe et Morphologie des pronoms clitiques. Etude de la cliticisation en arabe*, Atelier National de Reproduction des Thèses, Université de Lille III.

Rechad, M., «Structure syntaxique de la coordination», à paraître dans *Langues et société au Maroc*, Mélanges en hommage au Professeur Ahmed Boukous.

Reesink, P., (1979), *Problèmes de détermination en Indo-européen et dans une langue chamito-sémitique*, Thèse de 3ème cycle, Paris, EPHE

Rouveret, A., (1992a), "Principes généraux et typologie linguistique", *Recherches Linguistiques de Vincennes,* N° 21, pp. 5-17.

Sadiqi, F., (1986), *Studies in Berber Syntax,* Germany: Konigshausen & Neumann.

Sadiqi, F., (1990), "On the Notion of Comp in Berber", *La linguistique au Maghreb,* collection dirigée par J. Pleines, édition OKAD, pp.329-343.

Sadiqi, Fatima, (2004), Grammaire du berbère, Afrique Orient.

Souali, El H., (1992), *Pronominal Elements in Arabic*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Fès, Maroc.

L'expression de l'hypothèse en rifain : La subordonnée hypothétique

Souad Moudian
FLSH / Univesité Chouaïb Doukkali - El Jadida

Introduction

On dit d'une phrase qu'elle est complexe lorsqu'elle est constituée au moins de deux propositions, le lien qui s'établit entre ces constituants propositionnels peut être soit explicite et formel, soit implicite. Ce dernier cas de figure, appelé juxtaposition ou parataxe, est une caractéristique des langues dites orales. Quant au premier, il englobe deux cas de figure, et ce, en fonction du caractère dépendant ou indépendant de l'une des deux propositions et de la nature du subordonnant reliant les deux. En effet, quand une proposition est liée à une autre par un lien formel explicite et que chacune des deux garde son caractère indépendant et n'a aucune incidence sur l'autre, on parle de coordination. Lorsque, au contraire, les deux sont liées par un lien formel explicite, mais la suppression de l'une altère le caractère grammatical de l'autre, on parle de subordination.

Nous proposons d'étudier dans cette contribution un type de phrase complexe à savoir les hypothétiques. Nous allons relever les conjonctions qui expriment la condition en rifain pour évaluer le caractère riche/pauvre de ce système conjonctif. Nous interrogerons également la nature de ces conjonctions et nous distinguerons celles qui sont empruntées à d'autres langues et celles qui sont d'origine amazighe. Nous étudierons également la place occupée par la proposition subordonnée conditionnelle, ainsi que le fonctionnement du système des oppositions aspectuelles quand la proposition est verbale afin de dégager les contraintes qui pèsent sur l'aspect des deux verbes dans ce type de phrase complexe.

Notre étude se focalise sur les moyens syntaxiques que le rifain offre à ses locuteurs pour exprimer la notion de l'hypothèse ; c'est-à-dire les modalités de la construction de cette notion dans cette langue. Nous répondrons à la question suivante : la notion de l'hypothèse est-elle l'apanage des connecteurs comme *mara* (si) ? Ou bien peut-elle être rendue sans ce type de subordonnants ?

1. Définition

La proposition subordonnée hypothétique appartient à la classe des subordonnées circonstancielles que la grammaire traditionnelle appelle également subordonnées adverbiales (M. Grevisse, 1986). Dans les travaux récents de la linguistique, ce

type de phrases a reçu différentes dénominations qui varient en fonction du cadre théorique adopté par les chercheurs. N. Garric, par exemple, regroupe relatives et circonstancielles sous l'appellation subordonnées modifieurs, car, selon elle, « elles entrent dans la classe distributionnelle du syntagme adjoint ou du syntagme adjectival » (Garric, 2007 : 187). Ainsi, la subordonnée hypothétique serait une subordonnée modifieur de phrase puisqu'elle est introduite par une conjonction, mais aussi et surtout parce qu'elle est effaçable et déplaçable[1].

Par ailleurs, sur le plan sémantique, la condition signifie selon le *Petit Robert* « Etat, situation, fait dont l'existence est indispensable pour qu'un autre état, un autre fait existe. ». « Une phrase est dite hypothétique lorsqu'un de ses éléments exprime une supposition qui est généralement aussi la condition d'un fait qui suit », (J-Cl. Chevalier et *al*., 1990 : 137). Une subordonnée hypothétique exprime donc une hypothèse, une supposition ou une condition dont dépend la réalisation de l'action/procès exprimés par le verbe de la principale. Ainsi, la subordonnée énonce la supposition ; quant à la principale, elle exprime le résultat d'une telle supposition. En d'autres termes, les deux propositions sont liées par un lien sémantique à savoir la condition, lien qui est explicité par une conjonction de subordination mettant en relief cette relation.

Condition et hypothèse sont généralement confondues, c'est-à-dire qu'elles sont traitées comme des synonymes. Cette confusion est due au fait qu'il s'agit d'une relation d'implication logique entre deux propositions et où la réalisation de la principale est conditionnée par la réalisation de la subordonnée. Toutefois, ce qui permet de distinguer les deux est le fait que la condition renvoie à une implication pure : la réalisation de la subordonnée suppose la réalisation de la principale de même que la non-réalisation de la subordonnée implique la non-réalisation de la principale. Quant à l'hypothèse, elle est caractérisée par l'ajout d'une valeur d'éventualité. C'est-à-dire qu'elle instaure une relation de cause entre deux faits indépendants mais ne donne aucun renseignement sur la réalisation du premier (celui qui est décrit par la subordonnée).

La question qui se pose est la suivante : l'hypothèse doit-elle être identifiée exclusivement avec le contenu d'une proposition subordonnée introduite par un subordonnant comme *ḥemri ´* « si » Î et *mara* « si » ? En d'autres mots, ce lien logique qu'est l'hypothèse, est-il exprimé uniquement par une subordonnée conditionnelle ? Ou bien l'hypothèse doit être considérée comme une relation entre deux procès où elle est prise en charge par le contenu de l'un des deux prédicats ou éventuellement par les deux ?

[1] Elle est effaçable puisqu'on peut la supprimer sans nuire à la correction de la phrase, et déplaçable, du moment qu'elle peut précéder comme elle peut suivre la principale.

2. Moyens syntaxiques

La subordonnée circonstancielle représente le moyen syntaxique le plus explicite quand il s'agit d'exprimer l'hypothèse. Toutefois, à l'instar de plusieurs langues, dont le français et l'arabe, le rifain dispose d'autres modalités de construction syntaxique ayant une valeur hypothétique. En effet, la juxtaposition et la coordination peuvent exprimer cette relation mais d'une manière implicite, c'est-à-dire que le lien n'est pas mis en relief. Les constructions paratactiques, en amazighe, sont très peu étudiées dans les travaux de linguistique, d'où l'intérêt et la nécessité de mener des études syntactico-sémantiques de ces différentes configurations.

Signalons au début que les rapports chronologiques et logiques qui s'établissent entre deux propositions qui relèvent de la parataxe peuvent être de natures différentes. On peut citer à titre d'exemple l'opposition, le temps, la conséquence et l'hypothèse. Dans le premier cas de figure, on peut parler de coordination adversative caractérisée par un lien d'opposition entre les deux propositions que nous illustrons par l'exemple suivant :

(1) iccaṯ ittru

Il frappe, il pleure.

Ce lien peut être explicité par une conjonction :

(2) iccaṯ maca ittru.

Il frappe, mais il pleure.

Le deuxième cas de figure concerne la coordination chronologique où les deux propositions sont caractérisées par une succession dans le temps. Là aussi, un codage complet de la relation peut se faire au moyen d'une conjonction de coordination ; c'est ce que nous constatons à partir de (3) et (4) :

(3) yuđf-d iffeġ

Il est entré, il est sorti.

(4) yuđf-d uxa yffeġ

Il est entré et sorti (aussitôt).

Le troisième cas de figure peut être interprété comme un lien de conséquence ou de cause (coordination consécutive ou causale). (5) est une phrase complexe constituée de deux propositions juxtaposées. Dans (6) et (7), le lien entre les deux est explicité par une conjonction de subordination exprimant respectivement la cause et la conséquence :

(5) ur đ as yaṛẓim ḥed ṯawwuṛṯ, iɛqeb zi may-s d yusa.

« Personne ne lui a ouvert la porte, il est retourné d'où il est venu. »

(6) iɛqeb zi may-s d yusa mizeg ur as d yaṛẓim ḥed ṯawwuṛṯ.

« Il est retourné d'où il est venu parce que personne ne lui a ouvert la porte. »

(7) ur đ as yaṛẓim ḥed ṯawwuṛṯ, s manay-nni iɛqeb zi may-s d yusa.

« Personne ne lui a ouvert la porte, c'est pour cette raison qu'il est retourné d'où il est venu. »

Comme nous pouvons le constater à partir des exemples *supra*, le temps, la conséquence, la cause et le but, en tant que constructions mentales, ne sont pas l'apanage des subordonnées circonstancielles. Elles peuvent être rendues par des structures binaires sans connecteurs. Nous remplaçons, ainsi, dans cette communication, à la suite de G. Gross et M. Prandi (2004), le terme subordonnées circonstancielles par le terme *relations transphrastiques*, celui-ci pouvant rendre compte de la juxtaposition et de la coordination en plus de la subordination, car tous les liens logiques qui s'établissent entre deux propositions peuvent être rendus par les trois relations citées ci-dessus. Nous illustrons ce cas de figure par la relation de cause qui s'instaure entre les propositions constitutives des phrases suivantes :

(8) iqqim ifaq mizeg ineḍw-as yiḍṣ

Il est resté éveillé parce qu'il n'a pas pu s'endormir.

(9) ineḍw-as yiḍṣ uxa yqqim ifaq

Il n'a pas pu s'endormir et il est resté éveillé

(10) ineḍw-as yiḍṣ, iqqim ifaq.

Il n'a pas pu dormir, il est resté éveillé.

(11) iqqim ifaq, ineḍw-as yiḍṣ.

Il est resté éveillé, il n'a pas pu dormir.

Dans (8), la cause est exprimée par la phrase complexe ayant la structure principale + subordonnée, la conjonction de subordination étant *mizeg* « parce que ». La même relation est exprimée par la coordination dans (9), le connecteur étant la conjonction de coordination *uxa* « et », et enfin par la juxtaposition dans (10) et (11) où l'ordre des deux propositions est pertinent puisque la cause dans (10) devient une relation de conséquence après le déplacement de la première proposition en tête de phrase.

Ce qui nous intéresse dans cette étude est l'hypothèse ou la coordination hypothétique que nous illustrons par les exemples suivants :

(12) ṯrezzuđ a tmeġṛeđ ? cc mliḥ.

« Tu veux grandir ? Mange bien. »

(13) fġ-d aġiṛ-a uxa a teẓreḍ min ɛniġ

« Viens ici et tu verras qui je suis »

(14) wen ixsen ađ imġaṛ, ađ icc mliḥ.

« Celui qui veut grandir, mange bien. »

(15) ṯen ixṣen a teqqim đ ṯameẓyant, a tsu aman kađa.

« Celle qui veut rester jeune, elle boira beaucoup d'eau. »

L'énoncé en (12) se présente sous la forme d'une question et d'une réponse émises par la même personne s'adressant directement à l'interlocuteur, la personne étant la deuxième personne du singulier ; en d'autres termes, le locuteur pose une question à laquelle il répond lui-même. (13) est constituée de deux propositions, le verbe de la première est à l'impératif, celui de la seconde à l'aoriste puisqu'il est précédé de la particule préverbale *ađ*. (14) et (15), par contre, sont deux phrases complexes ayant la structure d'une relative sujet sans antécédent, en témoigne la forme participiale *ixsen* « voulant » du verbe *xess* « vouloir » ; les autres verbes étant conjugués à l'aoriste, troisième personne du singulier, en l'occurrence ađ imġaṛ « grandir-il-aoriste », *ađ icc* « manger-il- aoriste » *a teqqim* « elle-rester-aoriste », *a tsu* « elle-boire-aoriste ». On peut très bien introduire le subordonnant *mara* « si » pour expliciter ce lien. Cette transformation se fait sans aucun changement au niveau de (12), mais moyennant la modification du mode et de l'aspect du verbe : l'impératif devient accompli dans (13) et le remplacement de la troisième personne du singulier par la deuxième personne du singulier. Les résultats de ces transformations sont illustrés par (16,17 et 18) :

(16) mara ṯrezzuđ a tmeġṛeđ, cc mliḥ.

« Si tu veux grandir, mange bien. »

(17) mara ṯefġ-d aġiṛ-a, a teẓreḍ min ɛniġ

« Si tu viens ici, tu verras qui je suis »

(18) mara ṯexṣđ a teqqimđ đ ṯameẓyant, su aman kađa.

« Si tu veux rester jeune, bois beaucoup d'eau. »

Nous pouvons déjà déduire de ces différentes phrases passées en revue qu'une relation transphrastique ne coïncide pas nécessairement avec le contenu d'une conjonction de subordination et que par conséquent la proposition subordonnée

n'est pas « *le seul moyen d'expression des relations transphrastiques ni le plus révélateur* » (*Ibid*. p. 20.). L'expression de l'hypothèse, comme on vient de le voir, peut être rendue par ce qui suit : question + réponse, impératif + *uxa* + aoriste et relative sujet sans antécédent. Ces trois moyens sont-ils les seules constructions qui permettent l'explicitation de cette notion mentale qu'est l'hypothèse ? Examinons les phrases suivantes :

(19) aḍ iwweṯ ḍrus ḍ anẓaṛ, kurci a d ihwa.

« Il tombera très peu de pluie, tout se détruira. »

(20) arẓem ṯawwuṛṯ niġ a t arẓeġ.

« Ouvre la porte ou je l'enfoncerai. »

(21) wen ġa ṯeẓṛeḏ inya x uġanim, ina-s ḍ amimun uyes.

« Celui que tu verras monter sur un roseau, dis-lui : béni est ton cheval. »

(22) wen iccin ṯanġa, yayes aġi.

« Celui qui a mangé la mamelle n'espère plus le petit-lait. »

Dans (19), c'est la juxtaposition de deux verbes aoriste qui permet l'expression de l'hypothèse. Ainsi, l'introduction de la conjonction *mara* (si) permet d'expliciter ce lien :

(23) mara yḳ^{w}ṯa ḍrus ḍ anẓar, kurci a d ihwa.

« S'il tombe très peu de pluie, tout se détruira. »

La spécificité de l'aoriste est de rapporter l'événement comme possible dans le futur. Il en va de même pour celui de la deuxième proposition. Dans ce genre de structure binaire, les deux événements sont étroitement liés puisque la réalisation du deuxième dépend de celle du premier. L'hypothèse dans cette structure dépend de la nature de l'aspect des deux verbes. En effet, le changement de l'aspect du verbe aoriste par l'accompli ou l'inaccompli modifie le lien entre les deux propositions, comme nous pouvons le constater à partir de (24) et (25) obtenues après l'effectuation de ce test :

(24) iḳ^{w}ṯa ḍrus ḍ anẓar, kurci ihwa-d.

« Il est tombé très peu de pluie, tout est détruit. »

(25) iccaṯ ḍrus ḍ anẓar, kurci ihegg^{w}a-d.

« Il tombe très peu de pluie, tout se détruit. »

L'accompli permet de rapporter un fait passé, une réalité qui a eu lieu. Quant à l'inaccompli, il met l'accent sur son caractère itératif et répétitif. Il est donc impossible, dans les deux cas, d'employer la conjonction mara :

(26) *mara iḳ^{w}ṯa đrus đ anẓar, kurci ihwa-d

« S'il est tombé très peu de pluie, tout est détruit. »

(27) *mara iccaṯ đrus đ anẓar, kurci ihegg^{w}a-d

« Il tombe très peu de pluie, tout se détruit. »

L'impossibilité de (24) est une conséquence de l'incompatibilité de la conjonction *mara*, exprimant un fait qui aura lieu dans l'avenir et l'aspect du verbe de la deuxième proposition qui est à l'accompli, c'est-à-dire le passé. Un subordonnant exprimant le temps, comme *wami* « quand » rendrait mieux le lien entre deux propositions dont les deux verbes sont à l'accompli :

(28) wami iḳ^{w}ṯa đrus đ anẓar, kurci ihwa-d.

« Quand il est tombé très peu de pluie, tout a été détruit. »

Dans ce cas, le lien est interprété comme un rapport chronologique d'antériorité, *iḳ^{w}ṯa wnẓar* « il est tombé de la pluie » étant antérieur à *ihwa-d* « il est détruit. »

Dans (25), le rapport entre les deux propositions étant un rapport de simultanéité et de récurrence, seules les conjonctions comme *ġir*, *acmi-ataf*, *acmi*, *axmi*, *xmini* « quand, à chaque fois que » peuvent être insérées entre les deux propositions :

(29) ġir iccaṯ đrus đ anẓar, kurci ihegg^{w}a-d

« Quand il tombe très peu de pluie, tout se détruit. »

Passant à l'exemple (20), nous constatons qu'il est constitué de deux propositions reliées au moyen de la conjonction de coordination *niġ* « ou » et que le verbe de la première est à l'impératif. Là aussi, cette configuration rend l'hypothèse. Mais une contrainte pèse sur la modalité de la première proposition qui doit être négative :

(30) mara ur ṯarẓimeđ ṯawwuṛṯ a t arẓeġ.

« Si tu n'ouvres pas la porte, je l'enfoncerai. »

Donc, l'emploi de la conjonction de subordination *mara* « si » nécessite d'abord l'emploi de l'aspect accompli dans la première proposition et de l'aoriste dans la deuxième, et ensuite la transformation de la modalité injonctive en modalité assertive négative. Cette deuxième contrainte est liée à la conjonction de coordination niġ (ou). En fait, ce connecteur propose deux alternatives, par conséquent la non-réalisation de la première suppose le passage à la deuxième, d'où la phrase hypothétique (30).

Quant à (21) et (22), ils ont la même structure que (14) et (15). Il s'agit de deux relatives, la première est une relative sans antécédent assumant la fonction d'objet indirect (cf. 31), la deuxième est une relative sujet sans antécédent (cf. 32) :

(31) wen ġa ṯeẓṛeḍ inya x uġanim, ina-s đ amimun uyes.

« Celui que tu verras monter sur un roseau, dis-lui : béni est ton cheval. »

(32) ina-s đ amimun uyes i wen ġa ṯeẓṛeḍ inya x uġanim

« Dis « béni soit ton cheval » à celui que tu verras monter sur un roseau »

(33) wen iccin ṯanġa yayes aġi.

«Celui qui a mangé la mamelle n'espère plus le petit-lait«.

La subordonnée relative sujet ou objet suppose un état de chose et la principale dicte un comportement à adopter face à cette situation :

(34) mara ṯeẓṛiḍ ḥed inya x uġanim, ina-s đ amimun uyes

« Si tu vois quelqu'un monter sur un roseau, dis-lui béni soit ton cheval. »

(35) mara ṯcciđ ṯanġa ayes aġi.

« Si tu manges la mamelle, n'espère plus le petit-lait. »

L'hypothèse n'est pas rendue par la relative à elle seule, mais également par l'opposition aspectuelle/modale des verbes des deux propositions. En effet, le verbe de la principale doit être soit à l'impératif soit à l'aoriste, car l'impératif, à l'instar de l'aoriste avec ou sans la particule préverbale, se situe dans l'avenir ou dans le monde du possible d'une manière générale, contrairement à l'accompli qui rapporte des évènements passés et déjà achevés. (36) est inacceptable à cause de l'incompatibilité entre les temps ciblés par les deux propositions, l'aoriste et l'accompli :

(36) *wen ġa ṯeẓṛeḍ inya x uġanim, ṯenniđ-as đ amimun uyes.

*Celui que verras monter sur un roseau, tu lui as dit béni soit ton cheval.

La phrase n'est récupérable que si l'aspect de la relative est l'accompli comme nous pouvons le constater à partir de (36). Mais dans ce cas, le lien entre les deux n'est plus un lien d'hypothèse, en témoigne l'impossibilité de l'insertion du subordonnant mara (si) :

(37) wen ṯeẓṛiḍ inya x uġanim, ṯenniđ-as đ amimun uyes.

« Celui que tu as vu monter sur un roseau, tu lui as dit béni soit ton cheval. »

(38) *mara ṯeẓṛiḍ ḥed inya x uġanim, ṯenniđ-as đ amimun uyes.

*Si tu as vu quelqu'un monter sur un roseau, tu lui as dit béni soit ton cheval.

Par ailleurs, l'ordre des mots dans les deux propositions est contraint. En d'autres termes, le déplacement de l'une des deux propositions n'est pas possible :

(39) *cc mliḥ ṯrezzuđ a tmeġṛeđ?

« Mange bien, Tu veux grandir ? »

(40) ? a teẓreḍ min ɛniġ, fġ-d aġiṛ-a.

? Tu verras qui je suis, viens ici.

(41) *kurci a d ihwa, ađ iwweṯ đrus đ anẓaṛ.

Tout sera détruit, il tombera très peu de pluie.

(42) *niġ a t arẓeġ arẓem ṯawwuṛṯ.

Ou je l'enfoncerai, ouvre la porte.

L'hypothèse peut donc être exprimée par des procédés autres que la subordination ; il s'agit de :

- Question + Impératif
- Impératif + Aoriste
- Aoriste (muni de la particule préverbale) + Impératif
- Impératif + Coord (niġ/uxa) + Aoriste
- Proposition relative

Ainsi, l'expression de l'hypothèse, et de bien d'autres liens logiques, n'est pas l'apanage de la subordonnée hypothétique puisque d'autres moyens peuvent exprimer cette notion[2].

3. Subordonnée hypothétique

Une phrase complexe est caractérisée par la présence d'une subordonnée ; celle-ci étant constituée d'une conjonction servant à exprimer un certain lien logique, et

[2] Au niveau des proverbes, les hypothétiques et les temporelles sont plus productives que les autres types (*Cf.* causales, comparatives, finales, consécutives et circonstancielles d'opposition.) La notion de l'hypothèse est largement présente dans les proverbes.

présentant une structure syntaxique spécifique différente de la structure d'une phrase indépendante notamment au niveau des temps / modes et aspects du verbe. Ces deux facteurs participent au codage complet d'une relation transphrastique.

D'après une étude faite sur la syntaxe des proverbes rifains (S. Moudian, 2000), trois conjonctions servent à exprimer la condition, il s'agit de *mara* ´ « si » Î, *ḥemri* ´ « si » Î et ses variantes régionales *mri* / *ḥemdji*, et *meɛlik*, dite *ɛlik* dans certaines régions ´ « si » Î. Ces conjonctions sont d'origine amazighe. Le système conjonctif du rifain, à partir des proverbes, peut être qualifié de pauvre. Qu'en est-il alors des phrases libres ?

Les seules conjonctions relevées sont également celles attestées dans les proverbes, nous illustrons chacune par les phrases suivantes :

(43) mara ṯeccid mliḥ a tmeġred.

« Si tu manges bien, tu grandiras. »

(44) mri ġa tecced mliḥ a tmeġṛed.

« Si tu mangeais bien tu grandirais »

(45) meɛlik ġa tecced mliḥ a tmeġred.

« Si tu mangeais bien, tu grandirais. »

A partir de ces phrases, nous constatons qu'il existe une relation d'hypothèse entre les deux propositions, les conjonctions employées participent au codage complet de ce lien. Les trois conjonctions sont-elles synonymes ? En d'autres termes, peut-on remplacer l'une par l'autre dans n'importe quel contexte ?

Nous notons qu'il existe une différence au niveau de l'aspect des verbes de la subordonnée et de la principale, dans ces phrases. En fait, les conjonctions mri et *meɛlik* sont suivies d'un verbe à l'aoriste précédé de la particule préverbale, contrairement à *mara* qui appelle un verbe à l'accompli. En plus, ce préverbe qui précède le verbe de la subordonnée est *ġa*. Quant à *ad*, ce préverbe ne peut être employé dans ce cas comme on peut le constater à partir de (45) et (46) obtenus de (43) et (44) :

(46) *mri ad tecced mliḥ, a tmeġṛed.

(47) *meɛlik ad tecced mliḥ, a tmeġred.

A. mara

Examinons de près la répartition et l'emploi des différents aspects dans une subordonnée hypothétique. Commençons par mara qui effectue les choix ou les oppositions binaires suivantes :

- **mara + Accompli / Aoriste**

(48) mara ṯeġriđ mliḥ a tnejḥeđ,

« Si tu travailles bien, tu réussiras. »

Les sujets doivent être identiques, c'est une condition nécessaire au bon fonctionnement de cette opposition aspectuelle. Travailler bien suppose la réussite. Le résultat de l'hypothèse est réalisable, sauf quelques cas exceptionnels où il arrive que travailler bien ne mène pas à la réussite. Nous pouvons parler dans ce cas d'hypothèse envisagée comme probable, c'est-à-dire qu'elle est présentée positivement. Nous ajouterons qu'il s'agit d'un principe fondamental qui fait partie du savoir partagé du locuteur et de son interlocuteur. Par conséquent, la négation de la subordonnée implique la négation de la principale :

(49) mara ur ṯeġriđ mliḥ ur tnejjḥeđ ci. (mara + Accompli / Inaccompli).

« Si tu ne travailles pas bien, tu ne réussiras pas. »

Remarquons, cependant, que l'aoriste, projeté dans l'avenir, et ne pouvant donc être nié, cède la place à l'inaccompli.

D'une manière générale, cette opposition aspectuelle précédée de *mara* « si » énonce une supposition / hypothèse qui est dans un « rapport d'effet à cause […] la donnée implique une condition, au sens rigoureux du mot, et elle est dite conditionnelle ; le membre corrélatif a droit, alors, au nom de conséquence » (G. et R. Le Bidois, 1967 : 520). La subordonnée hypothétique exprime une condition à la réalisation du procès exprimé par la principale, les deux étant situées dans le domaine du réel. « Le raisonnement hypothétique naturel (…) peut être défini comme la position d'une relation de cause non factuelle – d'une relation de cause pour laquelle l'implication de vérité de la prémisse est suspendue. » (Gross G., et Prandi M. 2004 : 84). Ainsi, nous pouvons inverser l'ordre des propositions en gardant l'aspect aoriste + Accompli, ou en modifiant l'aspect des verbes des deux propositions :

(50) mara yḳ^{w}ṯa wnẓar a d yar usegg^{w}as.

« S'il pleut, la récolte sera bonne. »

(51) yar d usegg^{w}as mizeg iḳ^{w}ṯa wnẓar. (accompli + accompli)

« La récolte est bonne parce qu'il a plu. »

(52) itara-d usegg^{w}as gi resnin-a mizeg iccaṯ wnẓar. (inaccompli + inaccompli)

« La récolte est bonne ces dernières années parce qu'il pleut (souvent). »

(53) a d yar usegg^{w}as mizeg iccaṯ wnẓar. (aoriste + accompli)

« La récolte sera bonne parce qu'il a plu. »

- ***mara* + Accompli / Impératif**

(54) mara yusi-d, in-ay-t

« S'il vient, avise-moi. »

Les sujets dans les deux propositions ne sont pas identiques. Il ne s'agit pas, à notre avis, d'une hypothèse au sens propre du terme, puisqu'il n'existe pas de dépendance entre la réalisation des actions décrites dans les deux propositions principale et subordonnée, le lien entre les deux étant beaucoup plus un lien temporel qu'une vraie hypothèse. D'ailleurs, nous pouvons remplacer mara par ġir ou axmi (quand) :

(55) ġir a d yas, in-ay-t.

« Quand il viendra, avise-moi. »

En plus, ce qui distingue cette opposition de la première est le fait que les deux propositions n'expriment nullement un principe général ou universel, ni un savoir partagé par le locuteur et son interlocuteur. Signalons enfin que la négation de l'une n'implique pas la négation de l'autre :

(56) ?? mara ur d yusi ci, ur ḍ ay teqqar ci

?? S'il ne vient pas, ne m'avise pas.

Il s'agit dans ce cas d'une simple supposition qui n'est nullement une condition et « qui n'entraîne, en tout cas, aucune conséquence après elle. Le second membre, dans ce cas, n'a pas de nom approprié ; même celui de conclusion ne lui conviendrait guère, car il ne s'agit là que d'un simple rapprochement d'idée, sans lien logique entre elle » (*Ibidem.*)

- ***mara* + Aoriste / Aoriste**

(57) mara a taseḍ, a d aseġ

« Si tu viendras, je viendrai. »

(58) mara a teffġeḍ aḍ ffġeġ

« Si tu sors, je sortirai (moi aussi). »

Les deux actions sont orientées vers l'avenir. La réalisation de la première est dépendante de la réalisation de la seconde. Mais il n'existe aucun lien naturel d'effet à cause entre les deux. C'est le locuteur qui a décidé de les mettre en relation étroite et en dépendance. Par conséquent, la négation de l'une suppose la négation de l'autre :

(59) mara ur d a tiseđ ci, ur d tiseġ ci

« Si tu ne viens pas, je ne viens pas. »

(60) mara ur teffġeđ ci, ur teffġeġ ci

« Si tu ne sors pas, je ne sors pas. »

Par ailleurs, *mara*, quand elle se base sur une relation de cause, est obligatoirement suivie d'un verbe à l'accompli, mais ne peut dans ce cas être suivie d'un verbe à l'aoriste, car elle décrit un fait logiquement antérieur au fait principal, la pluie étant un fait qui précède la récolte :

(61) mara yḳ^{w}ṯa wnẓar a d yar usegg^{w}as.

« Si la pluie tombe, la récolte sera bonne »

(62) *mara ađ iwweṯ unẓar, a d yar usegg^{w}as.

« Si la pluie tombera, la récolte sera bonne »

B. *ḥemri / mri / ḥemdji / meɛlik*

Ces conjonctions expriment l'hypothèse, à l'instar de *mara* « si », mais elles ne peuvent en aucun cas remplacer cette dernière, car il existe une différence fondamentale quant à la réalisation du procès. En effet, ces subordonnants, à l'encontre de *mara*, présentent le procès soit comme possible (potentiel), soit comme irréel. Nous allons expliquer ces deux interprétations à partir des exemples suivants :

(63) mri yccaṯ unẓar tifi itara d usegg^{w}as

« Si la pluie tombait, la récolte serait bonne »

(64) mri yḳ^{w}ṯa unẓar tifi yar d usegg^{w}as.

« Si la pluie était tombée, la récolte aurait été bonne »

(65) mri yḳ^{w}ṯa unẓar tiri yar d usegg^{w}as.

« Si la pluie était tombée, la récolte aurait été bonne. »

La propriété commune de ces phrases est que la subordonnée est conçue comme ne pouvant se réaliser. En fait, il n'a pas plu dans (63) et il ne pleut pas selon (62). Il y a donc un décalage entre le procès et le moment de l'énonciation et « les chances de réalisation de P et de Q sont plus faibles que celles de ne pas se produire » (Rioul et Pellat : 853). La valeur qui domine est celle de l'irréel. Nous pouvons reformuler (62) et (63) comme suit :

(66) mri yccaṯ unẓar - maca ussa aḍ iwweṯ ussa ur icciṯ - tifi itara d usegg^{w}as

« S'il pleuvait, mais on ignore s'il va pleuvoir, la récolte serait bonne. »

(67) mri yḳ^{w}ṯa unẓar, maca ur iḳ^{w}ṯi ci, tifi yar d usegg^{w}as

« S'il avait plu, mais il n'a pas plu, la récolte aurait été bonne. »

En plus de cette différence d'ordre sémantique, il existe une différence syntaxique entre *mara* d'une part, et *mri* et *meɛlik* de l'autre ; elle concerne la forme verbale qui est simple avec la première, comme nous l'a vu ci-dessus, et de forme complexe avec les autres conjonctions comme nous pouvons le constater à partir de (62) et (63-64). En fait, le verbe accompli ou inaccompli est précédé d'un préverbe, en l'occurrence *tifi* et *tiri* qui ne s'emploient jamais avec *mara*. L'apparition de ces entités linguistiques invariables, dont l'étymologie reste à déterminer, est liée au phénomène de renouvellement/évolution qui affecte le système verbal du rifain.

C. Nature de la subordonnée hypothétique

Un dernier point à traiter dans cette étude concerne la nature de la subordonnée hypothétique. En effet, en amazighe, langue à opposition verbo-nominale, une phrase simple, subordonnée ou principale est soit verbale, soit non verbale. Les phrases ci-dessous illustrent ces différents cas de figure :

(68) mara ḍ ccek, ini-t (nominale : ḍ + pronom)

« Si c'est toi, dis-le. »

(69) mri ḍ fatiḥa, tifi ḥeqqeġ-t (nominale : ḍ + nom propre)

« Si c'était Fatiha, je l'aurais su »

(70) mara aqa-c gi ṯaddarṯ, a ġaṛ-ḳ d aseġ (aqa-pron + SP)

« Si tu es à la maison, je te rendrai visite »

(71) mri aqa-c ḍa, tifi yusi-d ġaṛ-ḳ (aqa-pron + adv)

« Si tu étais à la maison, je t'aurais rendu visite »

(72) mara ḍag-ḳ ṯimessi, araḥ ar uḏbib (prépositionnelle : ḍag-pron + Nom)

« Si tu as (de) la fièvre, consulte un médecin »

(73) mri ḍag-s ṯimessi, tifi iraḥ ar uḏbib. (prépositionnelle : ḍag-pron + Nom)

« S'il avait (de) la fièvre, il aurait consulté un médecin. »

Il serait intéressant d'étudier les valeurs temporelles et modales dans ce type de phrase hypothétique, chose que nous ne pouvons faire dans le cadre de ce travail.

Conclusion

Sur le plan syntaxique, les subordonnées circonstancielles entrent dans la classe distributionnelle du syntagme adjoint. Elles assument la fonction modifieur du fait qu'elles introduisent une modification au niveau de la phrase, elles sont effaçables et déplaçables. Nous avons remplacé le terme subordonnées circonstancielles par le terme *relations transphrastiques*, car celui-ci peut rendre compte des différents liens entre les propositions constitutives de la phrase complexe à savoir la juxtaposition, la coordination en plus de la subordination. Nous avons pu constater la diversité des moyens syntaxiques utilisés pour exprimer une même notion puisqu'une relation transphrastique ne coïncide pas nécessairement avec le contenu d'une conjonction de subordination et que par conséquent la proposition subordonnée n'est ni le seul moyen d'expression des relations transphrastiques ni le plus fréquent. Nous ne prétendons pas avoir relevé tous les moyens qui servent à exprimer l'hypothèse en rifain ; il ne s'agit donc pas d'un recensement exhaustif.

La subordonnée hypothétique peut suivre comme elle peut précéder la principale. Les subordonnants exprimant l'hypothèse sont d'origine amazighe. Ils ne sont pas synonymes puisqu'ils ne sont pas interchangeables dans tous les contextes. Contrairement au français où *si* exprime toutes les nuances relatives à la réalisation et à la non-réalisation du fait de la subordonnée, en rifain, l'emploi d'un subordonnant hypothétique dépend de ces nuances sémantiques et logiques.

Bibliographie

Cadi K., « Prépositions et rection en tarifite (nord marocain) », *Etudes et documents berbères* N° 3, 1987, pp. 67-75.

S. Chaker, *Textes en linguistique berbère : Introduction au domaine berbère*, Paris: Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1984.

Ckaker S., « Quelques faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère », *Voisinage, Mélanges en hommage à la mémoire de K. Cadi*, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines, Dhar El Mahraz, Fès, 1997.

Chevalier J-Cl. et al., *Syntaxe du français contemporain*, Paris, Larousse, 1990

Choi-Jonin I., et Delhay C., *Introduction à la méthodologie en linguistique*, P.U.S, Strasbourg, 2005

Corminboeuf G., l'expression de l'hypothèse en français entre hypotaxe et parataxe, Paris De Boeck, Duculot, 2009.

Delbecque N., *Linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage*, Paris Duculot, 2006.

Dubois J., et Al., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973.

Garric N., *Introduction à la linguistique*, Paris, Hachette, 2007, p.187.

Gardes Tamine J., *La grammaire Tome 2. Syntaxe*, Paris, Armand Colin, 2012.

Grevisse M., *Le bon usage*, 12ème éd. refondue par A. Goosse, Paris, Duculot, 1986.

Gross G., Prandi M., *La finalité, Fondements conceptuels et genèse linguistique*, Bruxelles, De Boeck. Duculot, 2004.

Le Bidois G., et R., *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Auguste Picard, 1967.

Moudian S., *Syntaxe des proverbes rifains*, Thèse de Doctorat, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mahraz, Fès, 2000.

Moudian S., « L'ellipse dans les proverbes rifains », *A la croisée des proverbes*, éd. M. Najji et A. Sabia, Publications de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Oujda, N° 50, Série : Etudes et séminaires N° 14, 2001.

Moudian S., *Mille et un proverbe rifains*, Rabat, Dar El Qalam, 2004.

Moudian S., « Les propositions subordonnées circonstancielles en rifain : les temporelles », *L'amazighe dans l'oriental et le nord du Maroc : variation et convergence*, éd. Scientifique A. Bouhjar et H. Souifi, Publications de l'IRCAM, CAL., Série : Colloques et Séminaires N° 21, 2009.

Moudian S., « La coordination en tarifite », *L'amazighe : Faits de syntaxe*, éd. scientifique A. Boumalk et R. Laabdelaoui, Publications du CAL., IRCAM, Série : Colloques et Séminaires N° 36, 2013.

Muller Cl., *Les bases de la syntaxe*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2008.

M. Riegel, J-Ch. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2014.

Taifi M., « L'expression de l'hypothèse en berbère ». *A la croisée des études libyco-berbères* (Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand). Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1993.

Position et typologie des subordonnées temporelles en amazighe

Larbi Moumouch
FLSH Saïs-Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

1. Position du problème

La position « naturelle » d'une subordonnée adverbiale ou circonstancielle est-elle l'antéposition ou la postposition ? Comme on le verra, la question n'est pas aussi tranchée qu'on le pense. Tout comme d'ailleurs la mobilité de la subordonnée. Celle-ci est-elle libre ou contrainte à une position fixe ? La permutation des deux propositions a-t-elle une incidence syntaxique, sémantique et pragmatique ? Ce sont là autant de questions que soulève la problématique de la position de la subordonnée. L'objectif de cette étude est d'envisager la possibilité d'une typologie positionnelle de la subordonnée, en partant essentiellement de la subordonnée temporelle en amazighe marocain[1].

2. Etat de l'art

La subordonnée dite circonstancielle des différentes langues naturelles a été décrite dans ses différents composants. Mais la question de la position occupe une place marginale dans ces diverses descriptions. Chétrit (1976: 14-21), qui a consacré une rétrospective critique à cette question, conclut que, dans les grammaires traditionnelles, certains passent sous silence la position de la subordonnée, alors que d'autres se sont contentés de quelques remarques rapides et générales : les temporelles, les hypothétiques, les concessives et les adversatives seraient plus libres de déplacement, tandis que les consécutives, les causales seraient plutôt contraintes à la postposition. Imbs défend l'idée que « la subordonnée précède aussi souvent qu'elle suit » (Imbs, 1956: 81). Deloffre souligne que la place de la temporelle, comme celle d'un complément circonstanciel, est libre « parce que

[1] Le corpus à analyser ici relève des trois variétés amazighes tachlhit (Tach.), tamazight (Tam.) et tarifit (Tar.), mais aussi des parlers Figuig (Fig.). Dans la traduction littérale des exemples, nous adoptons les abréviations suivantes : A, aoriste. AI, aoriste intensif. P, prétérit. PN, prétérit négatif. Acc., accusatif. dat., datif. mod., modalité (ad). Mod.-fut., modalité du futur (rad). mod.-inacc., modalité de l'inaccompli. nég., négation. préd., auxiliaire de prédication (d). part.or., particule d'orientation spatiale. PP, proposition principale. PS, proposition subordonnée.

l'ordre des propositions suit ainsi l'ordre chronologique » (Deloffre, 1967: 82)[2]. Pour Chétrit (1976: 103), la position naturelle d'une subordonnée temporelle est la postposition, puisque, celle-ci suit exactement l'ordre linéaire de la parole où la question précède toujours la réponse, mais sans impliquer l'iconicité de l'ordre linéaire et de l'ordre chronologique. Pour Riegel et *al*., la mobilité est une propriété aussi bien du complément circonstanciel de la phrase simple, que de « certaines subordonnées circonstancielles, par exemple des temporelles (quand), des causales (parce que), des finales (pour que), et des concessives (bien que) » (Riegel et *al*., 1994: 504). Mais elle n'est pas systématique car certaines subordonnées comme les consécutives et certaines comparatives dérogent à cette règle.

Dans une étude consacrée à la position de la subordonnée[3] par rapport à la principale dans les adverbiales de quarante langues différentes, Diessel (2001), cité par Corminboeuf (2008: 69), conclut que (1) l'adverbiale précède de manière rigide la principale (8 langues), (2) l'adverbiale précède habituellement la principale (9 langues), (3) la place est flexible (17 langues), (4) Cela dépend du type d'adverbiales: toujours antéposées ou toujours postposées (5 langues), (5) l'adverbiale est habituellement postposée (1 langue), (6) l'adverbiale est toujours postposée (aucune langue).

Enfin, l'un des rares travaux à avoir voulu élaborer une typologie des subordonnées, à des buts de détection automatique, selon la position dans la phrase, est dû à Nakamura-Delloye (2008: 153), qui a posé quatre types : (1) Proposition en position post-verbale (fonction de complément), (2) Proposition à une autre position pouvant être occupée par un syntagme nominal, (3) Proposition en positions initiale et finale, et (4) Proposition en position post-nominale.

La prise en considération de la place de la subordonnée justifie la pertinence de son examen dans le cadre de la linguistique amazighe. La position est en effet un critère important :

> Ce sera le critère qui nous permettra de différencier les subordonnées circonstancielles proprement dites de divers systèmes corrélatifs où la proposition réputée circonstancielle est en fait soit intégrée à un niveau autre que celui des compléments de phrase, soit en interdépendance avec l'autre proposition qui lui est associée. (Riegel et *al*., 1994 : 504)

[2] *La phrase française*, Paris : SEDES.

[3] Diessel, H. (2001), «The ordering distribution of main and adverbial clauses : a typological study », *Language* 77-2, 433-453. http://muse.jhu.edu/journals/language/v077/77.3diessel.pdf

3. Subordonnées libres de position

Les subordonnées temporelles intégrées dans une relation de rection[4] ont dans leur quasi-totalité la latitude d'occuper la zone frontale ou finale. Elles se comportent comme un complément circonstanciel de phrase libre et déplaçable. L'interversion des positions des deux propositions est donc possible. Cependant, cette permutation n'induit pas de simples variantes interchangeables et absolument identiques.

Chétrit (1976 : 135) souligne à ce propos que « la temporelle ne joue pas exactement le même rôle en position I qu'en position II », autrement dit « la temporelle circonstancielle postposée ne fonctionne pas exactement comme celle qui est antéposée » (*ibid.,* 137). Dans une étude beaucoup plus récente, Corminboeuf (2008: 107), qui a travaillé sur les constructions hypothétiques avec « si », voit que « le critère positionnel – à savoir le fait que les structures AZ de [son] corpus ne sont en général pas permutables pour former une version ZA – est à attribuer à des contraintes d'ordre pragmatique ».

En amazighe, les subordonnants qui introduisent ce type de subordonnées libres de position sont les suivants :

- *(a)llig, (a)lliġ, llud, lluj, dda g, ddaġ g, umi, rami, i(kk), yudnn* « lorsque, après que, tandis que »
- *kudnna, adday, mlmi mma, idmi, xmi, mi(kk)* « quand, chaque fois que »
- *iddx, nzgi (nzi, ndi, zi), zgga* « lorsque, quand, après que »
- *asmi, laqmi, asra g, ass g, ass nna, luqt nna, tassaɛt nna, akud nna, g* « quand, au moment où »
- *aynnaġ s, ayda g ma, amnn* « pendant que »
- *iklli, iknna* « aussitôt que »
- *sg nnif ma, sg mayd , zi ma, zgg^{w}is, sggus, zgg^{w} ami* « depuis que »
- *qbl ad, zzat ma ad* « avant que »
- *kra+kk, min ikka* « pendant que »
- *maḥdd* « tant que »

Si la subordonnée occupe deux zones différentes, même si elle véhicule le même fait d'expérience, son antéposition a une incidence sur l'organisation logique de l'énoncé. Riegel et *al*. (*op. cit.*) soulignent le rôle de la position dans la « dynamique communicative » : la subordonnée antéposée relève du thème, tandis que la subordonnée postposée appartient au rhème. Mais certaines peuvent faire

[4] Pour une présentation détaillée de la typologie des subordonnées temporelles, voir Moumouch (2016) et Moumouch (2014).

partie de l'un ou de l'autre. Si l'antéposition assure un rôle thématique à la subordonnée, sa postposition favorise la structure inverse[5] :

> La proposition qui est formellement la principale présente en réalité le thème de la phrase et représente les circonstances (elle en indique le cas échéant le repérage temporel, par exemple la datation), c'est la subordonnée qui en est le propos et qui exprime le fait essentiel.

Antéposée, la subordonnée se trouve topicalisée et joue le rôle du thème. Elle joue « un rôle énonciatif de topicalisation et définit un "monde" où la seconde séquence peut légitimement s'énoncer » (Maurel, 1992: 74)[6]. C'est dans cette position que s'effectue d'ailleurs la mise en clivée par *PS…ad*…PP (c'est…que). Par le biais de la combinaison du subordonnant et du procès du syntagme prédicatoïde, cette proposition instaure un univers de référence, délimite un domaine temporel par rapport auquel s'effectue la localisation du procès principal.

Autrement dit, la proposition subordonnée antéposée assure le rôle qui revient habituellement dans l'énoncé simple à un adverbial cadratif (Charolles, 2003, 2005). Elle met en effet à la fois sous sa portée les procès des deux syntagmes prédicatoïde et prédicatif. Le contenu sémantique qu'elle véhicule est présenté comme donné, posé, d'où la valeur présuppositionnelle de ce type de construction (Le Draoulec, 1997).

Au niveau textuel, le choix de cette structure syntaxique correspond à une stratégie narrative largement et fréquemment mise en œuvre dans les récits. Si la subordonnée antéposée est thématique, l'information nouvelle est véhiculée par le propos (rhème), ce qui permet une progression et une continuité informationnelles.

Comparons par exemples ces deux énoncés construits par *kudnna* « quand » et *lliġ* « lorsque » :

(1) *kudnna ẓẓaḍnt irdn, ar ttirirnt* (Tach.)
quand elles-moudre+AI blé mod.inacc. elles-chanter+AI
"quand elles moulent le blé, elles chantent"

(2) lliġ rad ffġn, ar siggiln tasarut (Tach.)
lorsque mod.fut. ils-sortir+A mod.inacc. ils-chercher+AI clé
"au moment où ils allaient sortir, ils cherchaient la clé"

En antéposition, la subordonnée pose le cadre temporel et permet la localisation du procès du syntagme prédicatif. Celui-ci peut être ainsi inclus dans l'intervalle

[5] Il illustre ce fait par l'exemple suivant : *Trois heures sonnaient au clocher du village quand le drame se produisit* (p. 504).

[6] Cité par Frédérique Saez (2011: 237).

temporel délimité par la subordonnée ou épouser la même durée que le procès de celle-ci. Dans cette position, la subordonnée assume un rôle extraprédicatif.

Par contre, l'interprétation semble différer en cas de postposition. La subordonnée semble ne plus avoir sa portée cadrative. En position intraprédicative, elle constitue le foyer ou focus de l'énoncé (Charolles, 2003) et prend plutôt une interprétation restrictive :

(2*a*) *ar ttirirnt kudnna ẓẓaḍnt irdn* (Tach.)

mod.inacc. elles-chanter+AI quand elles-moudre+AI blé

"elles chantent quand elles moulent le blé"

(2a) *ar siggiln tasarut lliġ rad ffġn* (Tach.)

mod.inacc. ils-chercher+AI clé lorsque mod.fut. ils-sortir+A

"ils cherchaient la clé au moment où ils allaient sortir"

Ceci revient à dire que l'action de chanter ou celle de chercher la clé ne se fait que quand les femmes moulent le blé ou quand ils allaient sortir, respectivement. L'insertion de l'adverbe restrictif *ġar* « seulement » confirme cette interprétation :

(1b) *ar ttirirnt ġar kudnna ẓẓaḍnt irdn* (Tach.)

mod.inacc. elles-chanter+AI seulement quand elles-moudre+AI blé

"elles chantent seulement quand elles moulent le blé"

(2b) *ar siggiln tasarut ġar lliġ rad ffġn* (Tach.)

mod.inacc. ils-chercher+AI clé seulement lorsque mod.fut. ils-sortir+A

"ils cherchaient la clé seulement au moment où ils allaient sortir"

Dans cette interprétation, l'énoncé laisse entendre une présupposition selon laquelle est rejetée toute autre éventualité ; l'insertion de la négation prédicative *ur d* le confirme :

(1c) *ar ttirirnt kudnna ẓẓaḍnt irdn ur d kudnna kkrznt* (Tach.)

mod.inacc. elles-chanter+AI seulement quand elles-moudre+AI blé nég. préd. quand elles- labourer+AI

"elles chantent quand elles moulent le blé et non quand elles labourent"

(2c) *ar siggiln tasarut lliġ rad ffġn ur d lliġ rad ginn* (Tach.)

mod.inacc. ils-chercher+AI clé lorsque mod.fut. ils-sortir+A nég. préd. lorsque mod.fut. ils-dormir+A

"ils cherchaient la clé au moment où ils allaient sortir et non lorsqu'ils allaient dormir"

A la suite de Charolles (2003), pour la conditionnelle[7], nous dirons que la négation de l'énoncé ne porte ni sur la protase ni sur l'apodose, mais sur la relation des deux séquences :

(1d) *ur ar ttirirnt kudnna zẓaḍnt irdn macc kudnna kkrznt* (Tach.)

nég. mod.inacc. elles-chanter+AI quand elles-moudre+AI blé mais quand elles-labourer+AI

"elles ne chantent pas quand elles moulent le blé mais quand elles labourent"

(2d) *ur ar siggiln tasarut lliġ rad ffġn macc lliġ rad ginn* (Tach.)

nég. mod.inacc. ils-chercher+AI clé lorsque mod.fut. ils-sortir+A mais lorsque mod.fut. ils-dormir+A

"ils ne cherchaient pas la clé au moment où ils allaient sortir mais lorsqu'ils allaient dormir"

Contrairement à la postposition, l'antéposition permet de doter la subordonnée d'une portée cadrative large : elle peut en effet cadrer et englober toute une série de procès enchaînés au procès du premier prédicatoïde. On sait d'ailleurs que le récit (ou le discours) en amazighe peut, à partir d'un premier verbe conjugué à un thème marqué (prétérit ou aoriste intensif), générer tout un chapelet de verbes à l'aoriste (en tachlḥit et certains parlers de tamazight) ou à l'aoriste modal ou au prétérit (en tarifit). Cette construction sérielle se trouverait bloquée quand la subordonnée est placée à droite. L'antéposition est donc liée aussi à son rôle textuel, narratif ou discursif, où le procès du syntagme prédicatoïde constitue le maillon fort de la chaîne sur lequel se greffe un enchaînement[8] de procès.

La permutabilité des deux propositions bute sur deux principales contraintes :

(i) la présence d'un aoriste en position d'enchaîné : en position d'enchaînement (position appuyée), l'aoriste nu prend toujours appui sur un thème marqué, i.e. le prétérit et l'aoriste intensif (ou après un aoriste modal). L'antéposition du syntagme verbal où il figure (exemple (3)) ne peut donc s'opérer (exemple (3a)) que par la

[7] Analysant l'exemple *Paul viendra si Marie l'invite*, il affirme que la postposition de la subordonnée « favorise cependant une lecture intraprédicative dans laquelle elle est le foyer de la phrase » (Charolles, 2003: 18).

[8] Le concept d'enchaînement a été introduit par Bentolila (1981). Il distingue dans ce contexte les emplois de l'aoriste sans modalité (particule) *ad* et l'aoriste intensif dans le parler d'Ait seghrouchen. Leguil (2002) en donne des illustrations interdialectales en comparant les séries narratives (semelfactives) et les séries itératives-duratives. Cf. son article « La corrélation d'enchaînement en berbère », *in* Naït-Zerrad (Ed.), *Articles de linguistique berbère*, Mémorial Werner Vycichl, L'Harmattan, p. 283-291.

transformation (exemple (3b)) de l'aoriste en aoriste intensif (ou en prétérit si compatibilité il y a) :

(3) *kudnna d yucka ġ franṣa, yawi d timlsa d watay* (Tach.)

lorsque mod.or.-ici il-revenir+P dans France il-ramener+A mod.or.-ici vêtements et thé

"quand il revient de France il ramène du thé et des vêtements"

(3a) **yawi d timlsa d watay kudnna d yucka ġ franṣa* (Tach.)

il-ramener+A mod.or.-ici vêtements et thé lorsque mod.or.-ici il-revenir+P dans France

(3b) *ar d ittawi timlsa d watay kudnna d yucka ġ franṣa* (Tach.)

mod.inacc. mod.or.-ici il-ramener+AI vêtements et thé lorsque mod.or.-ici il-revenir+P dans France

"il ramène du thé et des vêtements quand il revient de France"

ou de l'aoriste injonctif (exemple (4)) en impératif (exemple (4b)) :

(4) *kudnna d yucka ġ franṣa tġrt as s tmġra* (Tach.)

quand mod.or.-ici il-revenir+P dans France tu-inviter+AInj. dat.-lui à mariage

"quand il reviendra de France invite-le à la fête du mariage"

(4a) **tġrt as s tmġra kudnna d yucka ġ franṣa* (Tach.)

tu-inviter+AInj. Dat.-lui à mariage quand mod.or.-ici il-revenir+P dans France

(4b) *ġr as s tmġra kudnna d yucka ġ franṣa* (Tach.)

tu-inviter+AImp. dat.-lui à mariage quand mod.or.-ici il-revenir+P dans France

"invite-le à la fête du mariage quand il reviendra de France"

(ii) La contrainte de co-référence[9] : la proposition mise en position initiale doit nécessairement contenir le référent dans sa forme lexicale (exemple (5)), pour pouvoir être repris ensuite dans la proposition subséquente par le pronom anaphorique. Le principe de l'anaphore référentielle empêche en effet que ce pronom précède son référent lexical qui doit d'abord être identifié. Gosselein souligne à ce propos que « en

[9] Gosslein (1996: 110) définit l'anaphore coréférentielle comme suit: « un signe est sémantiquement (et non syntaxiquement) dépendant d'un autre, et tous deux réfèrent au même individu logique, ce que l'on désigne au moyen de la coïndexation ».

> principe, on s'attend à ce que le premier élément (« maillon ») de la chaîne soit sémantiquement autonome, tandis que les maillons suivants pourront être anaphoriques » (Gosslein, 1996: 113). Sans cette règle, il y a risque d'entraîner des ambiguïtés sémantiques et des discordances référentielles (exemple (5a)). Ainsi, le pronom *as* « lui », dans (5a), peut renvoyer à une autre personne, alors que dans le premier exemple (5), il ne s'agit que d'une seule et même personne *g^{w}ma* « mon frère » :

(5) *lliġ d yucka g^{w}ma ġ franṣa, nskr as tamġra* (Tach.)

> lorsque mod.or.-ici il-revenir+P frère-mon dans France nous-organiser+A dat.-lui mariage
>
> "lorsque mon frère est revenu de France, on lui a organisé un mariage"

(5a) *?nskr as tamġra lliġ d yucka g^{w}ma ġ franṣa* (Tach.)

> nous-organiser+A dat.-lui mariage lorsque mod.or.-ici il-revenir+P frère-mon dans France
>
> "?on lui a organisé un mariage lorsque mon frère est revenu de France"

Ainsi malgré la liberté de l'ordre séquentiel qui les caractérise, les subordonnées rectionnelles assument des rôles intraprédicatif ou extraprédicatif, selon leur position, et leur mobilité se trouve freinée par des contraintes aspectuelle, textuelle et référentielle.

4. Subordonnées et position contrainte

Examinons maintenant le cas des subordonnées dont la mobilité est contrainte. Nous y distinguons celles qui sont contraintes soit à l'antéposition, soit à la postposition.

Cette propriété est connue dans certaines langues naturelles. Ainsi pour le français, Corminboeuf aboutit, à propos des constructions *si-P*, à la conclusion suivante :

> Pour les si-P micro-syntaxiques, la mobilité est fonction de l'intégration prédicationnelle. Les intra-prédicatives sont placées généralement à droite (je ne parle que si j'ai envie) et les extra-prédicatives majoritairement à gauche. (Corminboeuf, 2008: 107)

Le même fait syntaxique est observable dans la langue amazighe. Les subordonnants composés de la préposition *ar, al, ḥtta* « jusqu'à », permettent un double marquage positionnel avec changement sémantique et aspectuo-temporel. D'un côté, ils ont le sens de « jusqu'à ce que », et la position à droite des subordonnées qu'ils construisent est celle des subordonnées à structure intra-prédicative où elles figurent comme des expansions régimes de la préposition (à valeur durative et destinative-limitative) qui font corps avec ces subordonnants ;

d'un autre côté, ils prennent le sens de « après que » une fois placés en position initiale. Le sémantisme de ce type de subordonnants est donc en corrélation avec la position occupée par la subordonnée qu'ils introduisent. C'est pourquoi nous distinguerons ces subordonnées à incidence sémantique et aspectuo-temporelle de celles qui sont toujours contraintes à la postposition.

4.1. Subordonnées à mobilité pertinente

Nous entendons par subordonnées à mobilité pertinente les expansions régies par des subordonnants de même forme mais qui présentent un fonctionnement syntaxique et aspectuo-temporel différent. Leur valeur sémantique change selon leur position, initiale ou finale, dans l'énoncé. C'est ainsi que *aylliġ, allig, al ziy, al zgga, azgga, ar ami, al mi, al mikk, al ikk, ḥtt-ar mani, ḥtta ad, ḥtta wami, al mani, al ndi, ar, ar d, al d, al/ar ġa, ar kiġ, ar kudnna, al yudnni* prennent le sens de « jusqu'à ce que », « de telle sorte que » en postposition, et signifient « lorsque, après que, une fois que » en antéposition. Presque tous ces fonctionnels sont construits avec la préposition *ar* « jusqu'à » qui, dans sa valeur temporelle de base, a une incidence aspectuo-temporelle et syntaxique sur le syntagme prédicatoïde.

4.1.1. Postposition

En cas de postposition, les expansions régies par ces subordonnants ont une position contrainte puisque la permutabilité n'est pas possible sans détruire le sémantisme de l'énoncé. Selon le contexte, les subordonnants peuvent endosser des valeurs différentes : temporelle au sens de « jusqu'à ce que », ou consécutive au sens de « à tel point que ». Le test de mobilité appliqué ci-après aux énoncés (6), (7), (8) et (9) engendre des énoncés agrammaticaux (exemples 6a, 7a, 8a, 9a), et montre par conséquent que l'antéposition n'est pas une propriété inhérente à ces constructions :

(6) *ar ttddun alliġ ṛaḥn tagant* (Tach.)
(Amard, 1997: 118)
mod.inacc. ils-marcher+AI jusqu'à ce que ils-atteindre+P forêt
"ils marchaient jusqu'à ce qu'ils aient atteint la forêt"

(6a). **alliġ ṛaḥn tagant ar ttddun*
jusqu'à ce que ils-atteindre+P forêt mod.inacc. ils-marcher+AI
"*jusqu'à ce qu'ils aient atteint la forêt ils marchaient"

(7) *ar ttddunt allig nn tgula ġur aytmas* (Tam.) (Alilouch, 2006: 41)
"mod.inacc. elles-marcher+AI jusqu'à ce que mod.or.-là elle-arriver+P chez frères-ses"
elles marchaient jusqu'à ce qu'elle arrivât chez ses frères

(7a) **allig nn tgula ġur aytmas ar ttddunt*

jusqu'à ce que mod.or.-là elle-arriver+P chez frères-ses modv. elles-marcher+AI

"jusqu'à ce qu'elle arrivât chez ses frères, elles marchaient"

(8) *iḍfar manis id ittas ar ami ġars yiwḍ* (Tar.)
(Bouzagou, 2004: 28)

il-suivre+P où mod.or.-ici il-venir+AI jusqu'à ce que chez-lui il-arriver+P

"il guette d'où il vient jusqu'à ce qu'il y arrive"

(8a) **ar ami ġars yiwḍ iḍfar manis id ittas*

jusqu'à ce que chez-lui il-arriver+P il-suivre+P où mod.or.-ici il-venir+AI

"*jusqu'à ce qu'il y arrive il guette d'où il vient"

(9) *ttġiman ammnn al mikk iqrrb rrcl* (Fig.)
(Kossmann, 2000: 327)

ils-rester+AI ainsi jusqu'à ce que il-s'approcher+P mariage

"ils restent comme ça jusqu'à quand (ce que) le mariage s'approche"

(9a) **al mikk iqrrb rrcl ttġiman ammnn*

jusqu'à ce que il-s'approcher+P mariage ils-rester+AI ainsi

"*ils restent comme ça jusqu'à quand (ce que) le mariage s'approche"

L'antéposition de ce types de subordonnées est néanmoins possible avec la mise en clivée :

(6) *ar ttddun aylliġ ṛaḥn tagant* (Tach.) mod.inacc. ils-marcher+AI jusqu'à ce que ils-atteindre+P forêt

"ils marchaient jusqu'à ce qu'ils aient atteint la forêt"

(6b) *aylliġ ṛaḥn tagant ad ttddun*

jusqu'à ce que ils-atteindre+P forêt foc. ils-marcher+AI

"c'est jusqu'à ce qu'ils aient atteint la forêt qu'ils marchaient"

Cette subordonnée focalisée (6b) se prête à une double interprétation. La première met en relief la marche qui a duré jusqu'à l'arrivée à la forêt. La seconde interprétation donne au subordonnant *aylliġ* le sens de « après que » : c'est après qu'ils eurent atteint la forêt qu'ils marchèrent". Mais cette interprétation est en contradiction avec le message véhiculé par l'énoncé de départ : l'arrivée à la forêt est un point final, un aboutissement, et non un point de départ, de la marche.

La commutation avec le subordonnant de forme simple correspondant *lliġ* entraîne le même paradoxe exprimée par la subordonnée avec le sens de « après que » :

(6c) *lliġ ṛaḥn tagant ad ttddun*

lorsque ils-atteindre+P forêt foc. ils-marcher+P

c'est après qu'ils eurent atteint la forêt qu'ils marchèrent

La subordonnée focalisée (6b) n'accepte donc en fait que la seule interprétation en « jusqu'à ce que ».

4.1.2. Antéposition

Comme on l'a signalé *supra*, ce même groupe de subordonnants (*ar* + subordonnant) peut régir des subordonnées en zone initiale. Dans cette position, leur sémantisme accuse un changement. Ils signifient alors « après que, lorsque, quand ». La valeur de continuité ininterrompue du déroulement du procès SV1 jusqu'au terme marqué par le deuxième procès SV2 et le subordonnant qui le régit (exemple (10)) se modifie totalement pour céder la place, en antéposition, à la valeur de précédence ou d'antériorité (exemple (11)). Les deux exemples qui suivent montrent cette différence syntaxique et sémantique :

(10) *gawrn ġ ddu yat taddagt aylliġ sunfan* (Tach.)

ils-s'assire+P dans sous une arbe jusqu'à ce que ils-se reposer+P

"ils s'assirent sous un arbre jusqu'à ce qu'ils se fussent reposés"

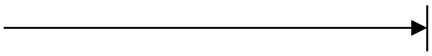

procès continu, ininterrompu procès-terme limitant le premier

SV1 SV2

(11) *aylliġ sunfan, amẓn aġaras*

jusqu'à ce que ils-se reposer+P ils-prendre+A route

"lorsqu'(après qu') ils se furent reposés, il reprirent la route"

procès antérieur procès postérieur

SV2 SV1

C'est d'ailleurs sur la base de cette distribution positionnelle, à incidence syntaxique et sémantique, que Kossmann (2000: 194-197) opère une distinction entre les subordonnants qui ont le sens de « quand » : *mi, idmi, xmi, ami, al ami*, et ceux qui ont le sens de « jusqu'à ce que » : *al, al mi, al ami, al mani.*

Voici l'illustration de cet emploi avec les subordonnants[10] régissant ce type de constructions en position initiale :

(11) *aylliġ sunfan, amẓn aġaras*

lorsque ils-se reposer+P ils-prendre+A route

"lorsqu'(après qu') ils se fussent reposés, il reprirent la route"

(12) *allig tġly tafuyt, ddun lqum s amazir* (Tam.) (Alilouch, 2006: 23)

lorsque elle-se lever+P soleil ils-aller+A enfants à campement

"lorsque le soleil se leva, les enfants allèrent au campement"

(13) *al mi rwlnt, lġula tɛqb a tnt tetc ur tufi ḥdd* (Tar.)

après que elles-fuir+P ogresse elle-retourner+P mod. acc.-les elle-manger+A …

"après qu'elles eurent pris la fuite, l'ogresse retourna les manger et ne trouva personne"

(14) *ḥtta ad ixrq, uxa a t nsmma* (Tar.)

quand mod. il-naitre+A alors mod. acc.-le nous-nommer+A

"quand il sera né, (alors) on lui donnera un nom"

(Moudian, 1987: 209)

(15) *ar kudnna tkmmlt tamgra, nsunfu* (Tach.)

quand tu-terminer+P moisson nous-se reposer+A

"quand tu auras terminé la moisson, nous nous reposerons"

Quelques remarques s'imposent à propos de ce type de constructions :

1. Antéposées, les subordonnées régies par ces subordonnants (exemples (11) à (20)) ressemblent à celles qui, libres de position, sont construites par exemple par *kudnna, lliġ, umi, xmi,* « quand » (exemples (1) à (5)) et qui peuvent occuper la zone initiale (Type 1). Elles ont en commun d'assumer un rôle extraprédicatif et de marquer l'antériorité du procès du prédicatoïde (SV2) par rapport au procès du noyau prédicatif (SV1).
2. De cette similitude d'emploi découle la confusion qui peut parfois affecter l'interprétation de certains subordonnants (*exemples* (16) et (17)). Ce risque de confusion est accentué par l'identité formelle des ces

[10] Nous n'avons pu trouver des énoncés illustrant les cas des subordonnants *al mi(kk), al i(kk), al yudnni, al ziy, al ndi*. Pour *azgga,* Bentolila (1981: 343) affirme que « *la subordonnée par azgga se place toujours après le prédicat* », d'après le corpus qu'il a collecté, ce qui n'exclut pas son emploi possible en antéposition.

marques conjonctives, notamment celles auxquelles la préposition latente *ar, al* est agglutinée : *aylliġ/alliġ/lliġ, allig/llig, allud/llud, alluj/lluj.*

Nous en donnons pour preuve les exemples suivants :

(16) *lḥakim ad allig a isqra middn a tn inqq* (Tach.) (Laoust, 1949: 106)

sultan-celui-ci lorsque mod.inacc. il-enseigner+AI gens foc. acc.-les il-tuer+AI

"ce sultan c'est lorsqu'il enseignait aux gens qu'il les tuait"

Dans cet énoncé, on peut interpréter le rapport temporel exprimé par *allig* comme antériorité « après qu'il eut commencé à enseigner », aussi bien que comme simultanéité « pendant, quand il enseignait ».

De même dans cet énoncé,

(17) *imakrn aylliġ sllan i wawal nsn, ku yan igr s wada yusi, rwln*

voleurs lorsque il-entendre+P à voix-leur tout un il-jeter+A avec ce que il-prendre+P, ils-se sauver+A

"les voleurs après qu'/lorsqu'il eurent entendu/entendirent leur voix, chacun jeta ce qu'il avait pris, se sauvèrent" (Tach.) (Laoust, 1949: 59)

l'interprétation peut prêter à confusion, oscillant entre l'antériorité « après qu'ils eurent entendu » et la simultanéité « lorsque/au moment où ils entendirent ». Dans ces énoncés, on peut aussi bien utiliser *lliġ, llig, kudnna* à la place de *aylliġ, allig, ar kudnna*.

3. Dans leur emploi en antéposition, ces subordonnées ont un rôle particulier dans la « dynamique communicative » (Riegel et *al*., 1994). Elle assure ainsi dans cette position un rôle thématique, une portée cadrative pour le contenu développé à droite. Cette position favorise aussi sa prédisposition à la mise en relief par clivage ou focalisation au moyen du monème *ad, ay, i* :

(11a) *aylliġ sunfan ad umẓn aġaras* (Tach.)

lorsque ils-se reposer+P foc. ils-prendre+P route

"c'est après qu'ils se sont reposés qu'ils ont pris la route"

(18) *ar kudnna yusi unẓaṛ a rad nddu* (Tach.)

après que il-cesser+P pluie foc.-que mod.fut. nous-partir+A

"c'est après que la pluie aura cessé que nous partirons"

Certains subordonnants, notamment en tarifit, s'emploient conjointement et obligatoirement avec la structure clivée. C'est le cas de *ḥtta wami* qui appelle obligatoirement le monème focalisateur *i* « que » :

(19) *ḥtta wami tffġ tjrst i rssn ijğuba* (Tar.)

après que elle-sortir+P hiver foc. ils-mettre+AI djellabas

c'est après que l'hiver est terminé qu'ils mettent des djellabas
(Moudian, 1987: 213)

(20) *ḥtta wami iksi unẓaṛ i ddarn aɛrawn* (Tar.)

après que il-cesser+P pluie foc. ils-mettre+AI couvertures

c'est après que la pluie a cessé qu'ils mettent des couvertures
(Moudian, 1987: 213)

L'étude de la position des expansions prédicatoïdes régies par ces subordonnants de formes identiques montre qu'elle module les valeurs sémantiques, aspectuelles et temporelles à exprimer. Antéposées, elles ont une fonction extraprédicative, sont candidates à la focalisation et dénotent l'antériorité. Par contre, en postposition, le sens change (de « après que » à « jusqu'à ce que ») et la subordonnée, intégrée au noyau verbal, assume un rôle intraprédicatif et marque la postériorité et l'aspect duratif-terminatif.

4.2. Position bloquée à gauche

Les subordonnées qui occupent obligatoirement et systématiquement cette position sont les expansions régies par des subordonnants placés à l'initiale.

(i) les subordonnées avec *kud* « pendant que » :

Ce subordonnant construit des subordonnées dont les propriétés microsyntaxiques sont similaires aux subordonnées qui se trouvent sous la rection du verbe régent (Type 1). Mais elles ne satisfont pas au critère de la mobilité, comme le montre l'exemple (21a) qui n'est pas attesté :

(21) *ku itddu, itett iɛllucn* (Tam.) (Loubignac, 1924: 288)

pendant que il-avancer+AI il-manger+AI agneaux

"pendant qu'il avançait, il mangeait les agneaux"

(21a) **itett iɛllucn ku itddu*

il-manger+AI agneaux pendant que il-avancer+AI

"il mangeait les agneaux pendant qu'il avançait"

(ii) les structures corrélatives :

La corrélation est définie par Allaire (1982: 427) comme étant un « mode de co-détermination syntaxique bilatérale ». C'est une structure binaire caractérisée par l'incomplétude syntaxique et la dépendance interpropositionnelle. La subordonnée corrélative se distingue par la présence de deux marques corrélatives qui prennent une position parallèle à la tête de chaque proposition, l'incomplétude des deux syntagmes verbaux qui sont dans une relation interne de dépendance mutuelle, chaque proposition complétant l'autre, l'incomplétude sémantique (la première proposition ne se comprend qu'après l'énonciation de la seconde et celle-ci ne prend sa signification qu'en référence à la première), le caractère suspensif de la protase qui installe une mise en attente, signe de son incomplétude syntaxique, par rapport au caractère assertif de l'apodose.

Les critères d'intégration microsyntaxique prouvent que ces subordonnées ne sont ni focalisables, ni soumises aux modalités négative et interrogative. La commutation et la reprise par un adverbe autonome temporel sont possibles, mais leur position extraprédicative et thématique impose la question par « que se passe-t-il lorsque » et non par « quand ? ».

Toutes les subordonnées répondent négativement au test de mobilité :

Exemple avec *xas* :

(22) *xas tnna asn awal u, tzri tn dffiras* (Tam.) (Oussaid, 2011: 101)

aussitôt que elle-dire+P dat.-leur parole-cette elle-laisser+A acc.-les derrière elle

"aussitôt qu'elle leur a dit ces propos elle les a laissés derrière elle"

(22a) **tzri tn dffiras xas tnna asn awal u*

elle-laisser+A acc.-les derrière elle aussitôt que elle-dire+P dat.-leur parole-cette

"elle les a laissés derrière elle aussitôt qu'elle leur a dit ces propos"

Exemple avec *ġas*

(23) *ġas tddam, yawḍ d* (Tam.) (Taïfi, 1991: 206)

aussitôt que vous-partir+P il-venir+A mod.or.-ici

"aussitôt que vous êtes partis, il est venu"

(23a) **yiwḍ d ġas tddam*

il-venir+A mod.or.-ici aussitôt que vous-partir+P

"il est venu aussitôt que vous êtes partis"

Exemple avec *ġar*

(24) *ġar iẓra yi, irwl* (Tach.)

aussitôt que il-voir+P acc.-me il-s'enfuir+A

"aussitôt qu'il m'a vu, il s'est enfui"

(24a) **irwl ġar iẓra yi*

il-s'enfuir+A aussitôt que il-voir+P acc.-me

"il s'est enfui aussitôt qu'il m'a vu"

Exemple avec *mġar*

(25) *mġar a ġars tadsd, a trẓm wḥds* (Tar.) (Bouzagou, 2004: 69)

aussitôt que mod. d'elle tu-s'approcher+A mod. elle-s'ouvrir+A toute seule"

"aussitôt que tu t'approches d'elle, elle s'ouvre toute seule"

(25a) **ad trẓm wḥds mġar a ġars tadsd*

elle-s'ouvrir+A toute seule aussitôt que mod. d'elle tu-s'approcher+A"

"elle s'ouvre toute seule aussitôt que tu t'approches d'elle"

Exemples avec *bḥhra, yallah*

(26) *bḥhra ibda iwiz, tbbi tifawt* (Tach.)

sitôt que il-commencer+P soirée elle-s'éteindre+A lumière

"sitôt que la soirée eut commencé, la lumière s'éteignit"

(26a) **tbbi tifawt bḥhra ibda iwiz*

elle-s'éteindre+A lumière sitôt que il-commencer+P soirée

"la lumière s'éteignit sitôt que la soirée eut commencé"

(27) *yallah ibda iwiz, tbbi tifawt* (Tach.)

sitôt que il-commencer+P soirée elle-s'éteindre+A lumière

"sitôt que la soirée eut commencé, la lumière s'éteignit"

(27a) **tbbi tifawt yallah ibda iwiz*

elle-s'éteindre+A lumière sitôt que il-commencer+P soirée

"la lumière s'éteignit sitôt que la soirée eut commencé"

Exemples avec *ad ka/day/hlli, ad/da ukan*

(28) *ad ka iġr ufullus, nkrnt* (Tach.)

mod. juste il-chante+A coq elles-se réveiller+A

"dès que le coq chante, elles se réveillent"

(28a) **nkrnt, ad ka iġr ufullus*

elles-se réveiller+A mod. juste il-chante+A coq

"elles se réveillent, dès que le coq chante"

(29) *a(d) day isġ^{w} amud, qad ikrz* (Tam.)

mod. juste il-acheter+A semence mod.fut. il-labourer+A

"lorsqu'il l'aura acheté, il labourera"

(29a) **qad ikrz, a(d) day isġ^{w} amud*

mod.fut. il-labourer+A mod. juste il-acheter+A semence

"lorsqu'il l'aura acheté, il labourera"

(30) *da ukan tssndaw, tasi tamudit* (Tach.)
(Leguil, 1985: 144)

mod.inacc. alors elle-barater+AI elle-prendre+A beurre

"aussitôt qu'elle a baraté le lait, il en extrait du beurre"

(30a) **tasi tamudit, da ukan tssndaw*

elles-prendre+A beurre mod.inacc. alors elle-barater+AI

"elle extrait du beurre dès qu'elle a baraté le lait"

Exemple avec *ntta(t)*

(31) *nttat tettiniy awal nn, babas ittatf di tmurt* (Tam.)
(Peyron, 2003: 79)

plus elle-dire+AI paroles-ces père-son il-s'enfoncer+AI dans terre

"plus elle disait ces paroles, plus son père s'enfonçait dans la terre"

(31a) **babas ittatf di tmurt nttat tettiniy awal nn*

père-son il-s'enfoncer+AI dans terre plus elle-dire+AI paroles-ces

"*plus son père s'enfonçait dans la terre plus elle disait ces paroles"

Dans ce type de constructions, la subordonnée a une seule position fixe en initiale. Cette rigidité s'explique par le fait qu'elle n'est pas dotée des mêmes propriétés microsyntaxiques observées dans les subordonnées rectionnelles (Type 1) et par la

dépendance et la complémentarité mutuelles qui caractérisent sa structure corrélative.

4.3. Position bloquée à droite

Dans cette position, on trouve la subordonnée dite inverse. Elle se définit par le fait que « …non seulement la proposition syntaxiquement subordonnée est logiquement principale, mais en plus un certain type de fonction circonstancielle de temps va être assumé par p [la principale] » Baranzini (2007: 148). Le syntagme prédicatif est régi par le subordonnant alors que l'expansion prédicatoïde joue le rôle de la proposition principale (Leguil, 1989: 70).

Dans l'exemple suivant :

(32) *iffġ d ġ tgmmi s t umẓn ibulisn* (Tach.)

il-sortir+P mod.or.-ici de maison lorsque acc.-le ils-arrêter+P policiers

"il sortit de la maison lorsque les policiers l'arrêtèrent"

La proposition introduite par le fonctionnel propositionnel *s* est en fait la principale, alors que la première proposition est constitue la vraie subordonnée. Celle-ci indique la circonstance et sert de localisation par rapport au second procès. On peut restituer sa structure canonique au moyen de *lliġ, iklli* par exemple, moyennant quelques modifications (place des pronoms et de la particule d'orientation, l'aspect du prédicat) :

(32a) *lliġ/iklli d iffġ ġ tgmmi amẓn t ibulisn*

lorsque/sitôt que mod.or.-ici il-sortir+P de maison ils-arrêter+A acc.-le policiers

"lorsqu'il sortit de la maison les policiers l'arrêtèrent"

Cette inversion structurelle favorise l'effet de soudaineté et de surprise du second procès qu'accentue la concomitance dénotée par le subordonnant. C'est pourquoi le déplacement de la place de la subordonnée n'est pas acceptable :

(32) *iffġ d ġ tgmmi s t umẓn ibulisn* (Tach.)

il-sortir+P mod.or.-ici de maison lorsque acc.-le ils-arrêter+P policiers

"il sortit de la maison lorsque les policiers l'arrêtèrent"

(32b) **s t umẓn ibulisn iffġ d ġ tgmmi*

lorsque acc.-le ils-arrêter+P policiers il-sortir+P mod.or.-ici de maison

"*lorsque les policiers l'arrêtèrent il sortit de la maison"

Autrement dit, opérer un changement dans cet ordre séquentiel iconique, linéaire, détruit non seulement la grammaticalité de l'énoncé, mais aussi son contenu

sémantique et sa structure logique. Par contre, cette postposition met en évidence le rôle rhématique de cette subordonnée : c'est elle qui contient et véhicule l'information essentielle et inattendue[11].

Occupent également une position à droite obligatoire les subordonnées régies par le fonctionnel *s iġ* « en attendant que ». La subordonnée assume un rôle rhématique. Elle se trouve dans un ordre séquentiel iconique :

(33) *ḍufġ tifunasin, s iġ d yiwi alim* (Tach.)

je-surveiller+P vaches en attendant que mod.or.-ici il-ramèner+P foin

"j'ai surveillé les vaches en attendant qu'il ramène du foin"

Elle présente la même structure que les subordonnées postposées de type « jusqu'à ce que » :

(33a) *ḍufġ tifunasin aylliġ/ar kiġ d yiwi alim*

je-surveiller+P vaches jusqu'à ce que mod.or.-ici il-ramener+P foin

"j'ai surveillé les vaches jusqu'au moment où il a ramené du foin"

(33b) *ḍufġ tifunasin ar d d yawi alim*

je-surveiller+P vaches jusqu'à ce que mod.or.-ici il-ramener+P foin

"j'ai surveillé les vaches jusqu'à ce qu'il ramène du foin"

Permuter les deux séquences de l'énoncé reviendrait à briser l'ordre linéaire, chronologique et logique, et à détruire l'aspect duratif-continuatif et limitatif qu'instaure la relation prédicative des deux syntagmes verbaux :

(33c) **s iġ d yiwi alim ḍufġ tifunasin*

en attendant que mod.or.-ici il-ramèner+P foin je-surveiller+P vaches

"en attendant qu'il ramène du foin j'ai surveillé les vaches"

Conclusion

Cette analyse de la position de la subordonnée temporelle en amazighe a mis en évidence l'intérêt de cette question dans la description syntaxique de la subordonnée en général et de la subordonnée temporelle en particulier. Elle a montré qu'elle joue un rôle capital dans la configuration logique, pragmatique et structurelle (aspectuelle et temporelle) de la subordonnée. De ce fait, l'étude a

[11] Touratier (1994), cité par Baranzini (2007: 148) explique ainsi le changement de la fonction temporelle et de la perspective textuelle : « il arrive que la relation temporelle entre le procès principal et le procès subordonné ne tende pas à dater le premier, mais plutôt à présenter le contexte événementiel dans lequel s'est produit le second, qui est alors l'élément informatif le plus important, parce qu'inattendu ».

permis d'aboutir à une typologie tripartite : subordonnées à mobilité libre à antéposition extraprédicative ou à postposition intraprédicative (Type 1), subordonnées à mobilité pertinente introduites par les mêmes subordonnants mais dont la position exerce une incidence sémantique et aspectuo-temporelle (postposées Type 2a, ou antéposées Type 2b) et enfin des subordonnées, corrélatives et inverses, à position fixe (à droite ou à gauche). Loin d'avoir épuisé cette question, il demeure d'un intérêt particulier d'examiner les aspects pragmatiques et discursifs qu'implique telle ou telle position prédicative de la subordonnée, ainsi que les différents facteurs qui présideraient au blocage de sa mobilité.

Bibliographie

Alilouch, M. (2006), *Tatbirt tawraġt* (La colombe jaune), Contes en Tamazight des Ait Atta, Ait Ounir, Nkob, Ouarzazat, Publisud.

Allaire, S. (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs.* Thèse de l'Université Rennes II, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, Champion.

Amard, P. (1997), *Textes berbères des Aït Ouaouzguite. Ouarzazatz, Maroc*, Edisud ''Bilingues''.

Baranzini, L. (2007), « Quando : un cas de subordination inverse ? », *Cahiers Chronos 19: Études sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité*, Amsterdam/New York, Rodopi, pp.145-157.

Bary, L. (1983), *Etude syntaxique d'un parler de la langue tamazight : le tachlhit d'Inezgane, Souss Maroc: approche fonctionnelle*. Mémoire de DES, Université Med V, Rabat.

Bentolila, F. (1981), *Approche fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba, Maroc*. Paris, SELAF.

Blanche-Benveniste, C., Delofeu, J., Stefanini, J. & Eynde, K. van den. (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français,* Paris, SELAF.

Boukhris, F. (2013), *Grammaire de la phrase et cliticisation en amazighe. Approche générative minimaliste,* Edition Institut Royal de la Culture Amazighe. Rabat, imprimerie El Maarif Al Jadida.

Boumalk, A. & Laabdelaoui, R. (éds.) (2012), *Faits de syntaxe amazighe,* Actes du colloque international organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique, IRCAM, Rabat, 09 - 10 novembre 2009, Rabat, Imprimerie El Maârif Al Jadida.

Bououd, A. (1990), *Grammaire et syntaxe d'un parler berbère, Ait Sadden (Maroc)*. Thèse de doctorat, Paris-Inalco.

Bouzaggou, M. (2004), *Jar U Jar* (roman en tarifit), Berkane, Trifagraph.

Celle, A. et Baumer, E. (2013), « Adverbiaux cadratifs et expressions référentielles dans les articles journalistiques : étude comparée français - anglais », *E-rea* [En ligne], 11.1 | 2013, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 05 février 2017. URL : http://erea.revues.org/3450 ; DOI : 10.4000/erea.3450

Chaker, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabyilie) : syntaxe*, Aix-en-Provence : Université de Provence. Marseille, Diffusion Jeanne Lafitte.

Charolles, M. et Vigier, D. (2005), « Les adverbiaux en position préverbale : portée cadrative et organisation des discours », *Langue française*, vol. 4, n° 148, p. 9-30.

Charolles, M. (2003), « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *in* M. Charolles & S. Prévost (éds.), *Adverbiaux et topiques*, Louvain la Neuve, *Travaux deLinguistique*, 47, 11-51.

Chétrit, J. (1976), *Syntaxe de la phrase complexe à la subordonnée temporelle*, Paris, Ed. Klincksieck.

Corminboeuf, G. (2008), *L'expression de l'hypothèse en français contemporain, entre hypotaxe et parataxe*. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel. http://doc.rero.ch/record/9430/files/

Deloffre, F. (1967), *La phrase française*, Paris, SEDES.

El Moujahid, El. (1990), « La topicalisation en tamazight : dialecte tachelhiyt », in *La linguistique au Maghreb*, Rabat, Okad, pp. 298-312.

Feuillet, J. (2006), *Introduction à la typologie linguistique,* Paris, Honoré Champion Editeur.

Galand, L. (2010), *Regards sur le berbère*, Milano, Centro studi Camito-semitici.

Galand, L. (2002), *Etudes de linguistique berbère*, Leuven-Paris, Peeters.

Gosselin, L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Imbs, P. (1956), *Les propositions subordonnées temporelles en ancien français. La détermination du moment*, Strasbourg, Publications de la faculté des lettres de Strasbourg, fascicule 120.

Kossmann, M. (2000), *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Paris-Louvain, Editions Peeters.

Laoust, E. (1949), *Contes berbères du Maroc. Textes berbères du groupe beraber-chleuh (Maroc Central, Haut et Anti-Atlas)*, Paris, Editions Larose.

Le Draoulec, A. (1997), *Étude présuppositionnelle des subordonnées temporelles*. Thèse de Doctorat, Université Toulouse-Le Mirail.

Leguil, A. (2002), « La corrélation d'enchaînement en berbère », In Nait-Zerrad (éd.), *Articles de linguistique berbère*. *Mémorial Werner Vycichl*, Paris, L'Harmattan, pp. 283-291.

Leguil, A. (1992), *Structures prédicatives en berbère, Bilan et perspectives*. Travaux présentés en vue de l'obtention du Doctorat d'Eat en Lettres et Sciences Humaines. Paris, L'Harmattan.

Leguil, A. (1989), « Enchaînement et surprise en arabe et en berbère », *In Journée d'études de linguistique berbère*, Paris, Publications Langues'O, pp. 65-78.

Leguil, A. (1985), *Contes berbères du Grand Atlas*, Paris, Edicef.

Loubignac, V. (1924), *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou*, Publications de l'Institut des hautes études marocaines, Éditions Ernest Leroux.

Martin, R. (1983), *Pour une logique du sens*. Paris, PUF.

Martinet, A. (1985), *Syntaxe générale*. Paris, Armand Colin.

Moudian, S. (1998), *Syntaxe des proverbes rifains,* Thèse de DES, Université Mohamed Ben Abdellah, Fès.

Moumouch, L. (2016), *Syntaxe de la subordonnée temporelle de l'amazighe marocain, approche Fonctionnelle*. Thèse de doctorat, Département de Langue et Littérature Françaises, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohamed V Rabat.

Moumouch, L. (2014), « Vers une typologie de la subordonnée temporelle en amazighe », *Langues et Linguistique,* n° 33-34.

Naït-Zerrad, K. (2002) (éd.), *Articles de linguistique berbère, Mémorial Vycichl*, Paris, L'Harmattan.

Nakamura-Delloye, Y. (2008), « Typologie des subordonnées et des connecteurs en vue de la détection automatique des propositions syntaxiques du français », *Cahiers du Cental*, n° 5, 143-163.

Oussaid, L. (2011), *Tayri d tallst* (roman en tamazight). Publication de l'Ircam.

Peyron, M. (2003), *Women as Brave Men, Berber Heroines of the Moroccan Middle Atlas*, Al Akhawayn University in Ifrane.

Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Saez, F. (2011), *La scalarité de l'intégration syntaxique : étude syntaxique, sémantique et pragmatique de la proposition en* quand. Thèse de doctorat, Université Toulouse 2 Le Mirail.

Taïfi, M. (1991), *Dictionnaire Tamazight-Français (Parlers du Maroc Central)*, Paris, L'Harmattan-Awal.

La complétive en amazighe : étude d'un cas

Souad Oussikoum
FLSH / Université Cadi Ayyad - Marrakech

Introduction

Le phénomène que nous nous proposons de traiter dans cette communication est sous-jacent aux exemples (1-2) empruntés au parler amazighe des Ayt Wirra.

(1) ⵉⵖⴰⵍ ⵜⵓⵎⵔⵜ ⵎⴰⵙⵉⵏ ⵉⵙ ⵉⴷⴷⴰ
iɣal tumərt masin is idda.
tumərt a cru que masin est parti.

(2) ⵜⵙⵙⴰⵏ ⴷⵉⵀⵢⴰ ⴰⵙⵉⵍ ⵉⵙ ⵉⵣⵎⵓⵍ
təssən dihya aksil is iga amzul.
dihya sait que aksil est un courageux.

Dans les constructions données en (1-2), chacun des noms ⵎⴰⵙⵉⵏ [masin] et ⴰⵙⵉⵍ [aksil] est lié, comme l'illustre le schéma (3) à la position vide du sujet de la subordonnée.

(3) V-Sujet- X1-Y [Comp-V(ø) sujet 1]

La question qui se pose et à laquelle nous essaierons de répondre est de savoir si les termes *ⵎⴰⵙⵉⵏ* et *ⴰⵙⵉⵍ* représentés par X dans le schéma (3) sont des thèmes dépendants de l'énoncé subordonné. Pour ce faire, nous traiterons nos données à la lumière des hypothèses formulées dans le cadre du fonctionnalisme hollandais (Dik, 1997).

1. Ordre des constituants dans la complétive : proposition de Oussikoum 1986

Pour rendre compte de l'ordre des constituants dans la phrase verbale en amazighe, nous proposons le schéma positionnel suivant:

$$(4)\ P4 - P2\ [P1 - P\emptyset \left\{ \begin{array}{l} \alpha - V \\ \alpha 1 - V - \alpha 2 \\ V - \alpha \end{array} \right\} (S)\ (O)\ (X)]\ P3$$

Situées hors de la clause, les positions P2, P3 et P4 ne peuvent être réservées qu'aux fonctions pragmatiques externes, le thème[1], la queue[2] et le vocatif[3], respectivement. L'amazighe, à l'instar de l'arabe, offre deux positions internes dans la clause : Pø et P1. La première est occupée par les termes ayant la fonction de focus de contraste[4] ou de topique[5], la seconde est réservée aux particules interrogatives, comme en témoigne (5) où [idd] "est-ce que" est un morphème interrogatif qui sera placé dans P1 alors que le constituant [mma] "ma mère" portant la fonction pragmatique de focus de contraste occupe la position Pø.

(5) ⵉⴷⴷ ⵎⵎⴰ ⴰⵢⴷ ⵉⴼⴼⵖⵏ ? (idd mma ayd iffəġn ?)
Est-ce que c'est ma mère qui est sortie ?

Quant à l'objet, il apparaît dans la position (o) pendant que le site (X) est réservé à tout constituant qui ne porte pas de fonction syntaxique. Le schéma prévoit également une place pour l'indice personnel simple (α) ou discontinu (α_1-α_2) qui

---

[1] Le thème spécifie l'univers de discours par rapport auquel la clause subséquente est présentée comme étant pertinente

[2] La queue est définie en GF comme étant un constituant qui présente une information destinée à clarifier, à modifier ou à corriger l'unité à laquelle il s'adjoint.

[3] Le vocatif est une fonction externe qu'on attribue à un constituant qui réfère à la personne interpellée dans un lieu déterminé. Il n'est ni une fonction sémantique comme l'agent, le patient, le bénéficiaire ni une fonction syntaxique comme le sujet et l'objet étant donné qu'il n'intervient en aucun cas, dans l'état de choses que désigne le prédicat. Il n'intervient pas non plus dans la perspective à partir de laquelle on peut présenter l'état de choses.

[4] Le focus est assigné aux constituants présentant l'information marquant la différence d'information pragmatique entre le locuteur et l'allocutaire telle qu'il est estimée par le locuteur. On distingue deux types de focus : un focus de nouveau et un focus de contraste. Le premier est assigné au constituant qui véhicule l'information nouvelle et le second est porté par le constituant qui désigne une information en opposition avec une ou plusieurs dont dispose l'un des protagonistes du discours. Dans ce dernier cas, le locuteur peut sélectionner celle qu'il juge pertinente ou renforcer celle qui est déjà donnée et réfutée.

[5] La fonction du Topic est assignée à l'élément qui présente l'entité à propos de laquelle la prédication prédique quelque chose dans une situation donnée. La fonction de Topic est généralement réservée au constituant de la prédication portant l'une des fonctions sémantiques (Agent, Patient, Récepteur, Bénéficiaire, Temporel, Locatif, etc.) et auquel on peut assigner soit la fonction syntaxique de sujet soit celle de l'objet.

supplée le nominal sujet quand il n'est pas exprimé. Nous nous baserons sur le schéma positionnel (4) pour essayer de répondre à la question de savoir si la proposition enchâssée peut avoir son propre thème. En amazighe, l'enchâssement se fait avec ou sans dépendant. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'une subordination par juxtaposition. Nous donnons des illustrations en (6a-b).

(6) a- ⵜⵙⵙⵏ ⴱⵉⵃⴰ ⵉⵙ ⴰⵔ ⵉⵜⵜⵔⵓ ⵓⵔⴱⴰ (təssən biḥa is ar ittru urba)
Biḥa sait que le garçon pleurait.

b- ⵉⵔⴰ ⵓⵔⴱⴰ ⴰⴷ ⵉⴷⴷⵓ (ira urba ad iddu)
Le garçon veut partir.

Selon Oussikoum (1986), qui a analysé ces données dans le cadre de la première version de la grammaire fonctionnelle, le parler autorise des constructions dans lesquelles l'enchâssée peut avoir son propre thème. Il s'agit principalement des complétives analogues à (7) introduites par le dépendant [is] "que" et dont le sujet ne coréfère avec aucun argument du verbe principal.

(7) ⵖⴰⵍⵅ ⵉⵛⵉⵔⵔⴰⵏ ⵉⵙ ⴷⴷⴰⵏ (ġalx iširran is ddan)
Je croyais que les garçons étaient partis.

(8) ⵙⵙⵏⵅ ⴰⵔⵢⴰⵣ ⴰ ⵉⵙ ⵓⵔ ⵜ ⵢⴰⵍⵢ ⵄⵍⵉ ssənx aryaz a is ur **t** yanny ɛli
Je sais que ɛli n'a pas vu cet homme.

(9) ⵙⵙⵏⵅ ⵄⵍⵉ ⵉⵙ ⴰⵙ ⵜⵔⴹⵍⴷ ⵉⴷⵔⵉⵎⵏ (ssənx ɛli is as təṛḍəld idrimn)
Je sais que tu as prêté de l'argent à ɛli.

(10) *ⵙⵙⵏⵅ ⵢⴰⵏ ⵓⵔⵢⴰⵣ ⵉⵙ ⵓⵔ ⵜ ⵢⴰⵍⵢ ⵜⵓⵎⵔⵜ (*ssənx yan uryaz is ur t yanny tumərt)
Je sais que tumərt n'a pas vu un homme.

Les enchâssées contenues dans les énoncés (7), (8) et (9) partagent avec les constructions thématiques les caractéristiques suivantes susceptibles d'induire l'analyste en erreur :

i. le nom qui figure à l'initiale de l'enchâssée lie une anaphore et une position vide qui se situent à l'intérieur de la clause. L'anaphore est un indice personnel dans (7) et un pronom atone dans (8) et (9) ;
ii. le nom en question occupe une position préposée au dépendant ;
iii. le nom qui figure à l'initiale de l'enchâssée ne peut pas être référentiellement indéfini.

Les représentations indicées (11), (12) et (13) correspondant à (7), (8) et (9), respectivement, illustrent les caractéristiques (i-ii) et l'exemple (10) celle donnée en (iii). C'est la violation de la contrainte (iii) qui est à la base de l'agrammaticalité de la phrase en question.

(11) ⵖⴰⵍⵅ ⵉⵛⵉⵔⵔⴰⵏ**1-2** ⵉⵙ ⴷⴷⴰⵏ**1** (Ø)**2**
(ġalx iširran**1-2** is dda**n**1 (Ø)**2**)

(12) ⵙⵙⵏⵅ ⴰⵔⵢⴰⵣⴰ**1-2** ⵉⵙ ⵓⵔ **ⵜ1** ⵢⴰⵏⵏⵢ ⵄⵍⵉ (Ø)**2**
(ssənx aryaz a**1-2** is ur **t1** yanny ɛli (Ø)**2**)

(13) ⵙⵙⵏⵅ ⵄⵍⵉ **1-2** ⵉⵙ **ⴰⵙ**1 ⵜⵕⴹⵍⴷ ⵉⴷⵔⵉⵎⵏ (Ø)**2**
(ssənx ɛli**1-2** is **as1** təṛḍəld idrimn (Ø)**2**)
(Les anaphores sont en gras).

2. Réanalyse dans la nouvelle version de la GF

Comme nous l'avons déjà signalé, la pause qui sépare le constituant thème du reste de l'énoncé est une caractéristique prosodique des constructions thématiques. Partant, si les constituants ⵉⵛⵉⵔⵔⴰⵏ [iširran] dans (7), ⴰⵔⵢⴰⵣ ⴰ [aryaz a] dans (8) et ⵄⵍⵉ [ɛli] dans (9) portaient la fonction de thème, les énoncés en question se réaliseraient, conformément aux représentations prosodiques (14a), (15a) et (16a) ou à celles données en (14b), (15b) et (16b)), respectivement. Celles données en (a) partagent les énoncés en trois tronçons intonatifs. Le deuxième est formé par le constituant qui, selon Oussikoum (1986), porte la fonction de thème. Il est encadré par deux pauses. La première le sépare du verbe introducteur et la seconde de l'enchâssée introduite par le relateur ⵉⵙ [is]. Par contre, dans les schémas prosodiques produits en (b) nous avons deux tronçons intonatifs. Le premier englobe le verbe principal et le constituant qui est immédiatement à droite du dépendant. Dans ce cas, la fonction de thème doit être assignée à tout le tronçon et non au constituant adjacent au marqueur d'enchâssement.

(14) a ($_E$ ($_{t1}$ ġalx $_{t1}$) // ($_{t2}$ iširran $_{t2}$) // ($_{t3}$ is ddan $_{t3}$) $_E$)
b- ($_E$ ($_{t1}$ ġalx iširran $_{t1}$) // ($_{t2}$ is ddan $_{t2}$) $_E$)

(15) a- ($_E$ ($_{t1}$ ssənx $_{t1}$) // ($_{t2}$ aryaz a $_{t2}$) // ($_{t3}$ is ur **t** yanny ɛli $_{t3}$) $_E$)
b- ($_E$ ($_{t1}$ ssənx aryaz a $_{t1}$) // ($_{t2}$ is ur **t** yanny ɛli $_{t2}$) $_E$)

(16) a- ($_E$ ($_{t1}$ ssənx $_{t1}$) // ($_{t2}$ ɛli $_{t2}$) // ($_{t3}$ is as təṛḍəld idrimn $_{t3}$) $_E$)
b- ($_E$ ($_{t1}$ ssənx ɛli $_{t1}$) // ($_{t2}$ is as təṛḍəld idrimn $_{t2}$) $_E$)

(où ($_{E}$…$_{E}$) et ($_{t}$…$_{t}$) indiquent les frontières de l'énoncé et des tronçons intonatifs, respectivement, et les deux barres obliques représentent la pause silencieuse.

La grammaire du parler à l'étude ne permet ni les représentations (14a), (15a) et (16a) ni celles données en (14b), (15b) et (16b). L'agrammaticalité des schémas prosodiques en question réside dans le fait que la pause fragmente l'ensemble formé par le verbe support et son objet qui, sur le plan prosodique, doivent appartenir à un même tronçon intonatif. C'est aux syntagmes intercalés entre les verbes ⵖⵢⵖⵉ [iġil] et ⵖⵙⵏ [isin], et le relateur, et qui sont porteurs de la fonction syntaxique d'objet, que Oussikoum (1986) assigne indûment la fonction pragmatique de thème. L'enchâssée qui suit le constituant objet doit être analysée comme étant une proposition attributive se rapportant à l'objet en question et dont l'effacement entraîne l'agrammaticalité (cf. 17) de l'énoncé ou une modification du sens qu'il véhicule (cf. 18 et 19).

(17) * ⵢⴰⵍⵅ ⵅⵛⵅⵔⵔⴰⵏ (*ġalx iširran)
"Je croyais les enfants".

(18) ⵙⵙⵏⵅ ⴰⵔⵣⴰⵣ ⴰ (ssənx aryaz a)
"Je connais cet homme".

(19) ⵙⵙⵏⵅ ⵄⵍⵉ (ssənx ɛli)
"Je connais ɛli".

Le comportement des phrases en question est similaire à celui des relatives attributives du français qui se rencontrent après les verbes de perception comme dans l'exemple (20).

(20) Régine voit Jean qui se cache le visage dans les mains.

La fonction d'objet est assignée à "Jean" et non à l'ensemble formé de celui-ci et de la relative attributive "qui cache le visage dans les mains". Cette analyse est justifiée par le fait que le processus de pronominalisation ne concerne, comme le montre la phrase (21), que l'antécédent du relatif.

(21) Régine le voit qui se cache le visage dans les mains.

Cette analyse s'applique parfaitement aux énoncés amazighes cités en (7), (8) et (9) encore que les enchâssées qu'ils contiennent ne soient pas des relatives. Même dans ce cas, la pronominalisation ne concerne que les constituants ⵅⵛⵅⵔⵔⴰⵏ [iširran],

ⴰⵔⵢⴰⵣ ⴰ [aryaz a] et ⵄⵍⵉ [ɛli] qui y figurent, respectivement, et non l'ensemble formé de ces syntagmes et de l'enchâssée subséquente.

(22) ⵖⴰⵍⵅ ⵀⵏ ⵉⵙ ⴷⴷⴰⵏ
ġalx hən is ddan
"Je les croyais partir".

(23) ⵙⵙⵏⵅ ⵜ ⵉⵙ ⵓⵔ ⵜ ⵢⴰⵏⵏⵢ ⵄⵍⵉ
ssənx t is ur t yanny ɛli
"Je sais que ɛli ne l'a pas vu".

(24) ⵙⵙⵏⵅ ⵜ ⵉⵙ ⴰⵙ ⵜⵕⴹⵍⴷ ⵉⴷⵔⵉⵎⵏ
ssənx t is as təṛḍəld idrimn
"Je sais que tu lui as prêté de l'argent".

Si on essaie de pronominaliser l'ensemble constitué des syntagmes en question et de la subordonnée, on aboutit, comme dans le cas des omissions (cf. (17-19)), à des constructions qui sont incorrectes (cf. 25) ou qui n'ont pas le même sens que (11), (12) et (13) (cf. 26 et 27).

(25) * ⵖⴰⵍⵅ ⵀⵏ (* ġalx hən)
"Je les ai crus".

(26) ⵙⵙⵏⵅ ⵜ (ssənx t)
"Je le connais".

(27) ⵙⵙⵏⵅ ⵜ (ssənx t)
"Je le connais".

Le critère de pronominalisation peut être également considéré comme un argument qui milite en faveur de l'hypothèse que le constituant qui figure à droite de l'enchâssée dans les constructions analogues à (11), (12) et (13) ne porte pas la fonction pragmatique de thème. En tamazight et, semble-t-il, dans les autres langues naturelles qui nous sont familières, le constituant-thème n'est jamais représenté par un pronom atone du type [t / tt] "le / la", [hən / hənt] "les", etc. Dans la langue en question, la dernière syllabe du syntagme suivi d'une pause du type de celle qui sépare le thème de la clause est articulée avec plus de force que les autres, c'est-à-dire marquée d'un accent d'intensité. Or, les pronoms cités plus haut sont des proclitiques ou des enclitiques. Autrement dit, étant dépourvus d'accent, ils s'appuient sur le mot suivant ou sur celui qui précède et en font réellement partie pour la prononciation. C'est ce qui explique l'agrammaticalité et l'impossibilité d'avoir des énoncés (28a-b) et (29a-b).

(28) a- *ⵜ # ⵉⵙⵙⵏ ⵎⴰⵢⴷ ⴷⴰ ⵉⵜⵜⴳⴳⴰ (*t # issən mayd da ittəgga)
"*Le, il sait ce qu'il fait".

b- *ⵜⵜ # ⵜⵙⵙⵏ ⵎⴰⵢⴷ ⴷⴰ ⵜⵜⴳⴳⴰ (*tt # təssən mayd da ttəgga)
*La, elle sait ce qu'elle fait".

(29) a- *ⵀⵏ # ⵙⵙⵏⵏ ⵎⴰⵢⴷ ⴷⴰ ⵜⵜⴳⴳⴰⵏ (*hən # ssənn mayd da ttəggan)
"*Les, ils savent ce qu'ils font".

b- *ⵀⵏⵜ # ⵙⵙⵏⴻⵏⵜ ⵎⴰⵢⴷ ⴷⴰ ⵜⵜⴳⴳⴰⵏⵜ *hənt # ssnənt mayd da ttəggant
"*Les, elles savent ce qu'elles font".

L'analyse présentée plus haut va également à l'encontre de l'hypothèse qui fait des structures analogues à (30) des constructions à double thème (cf. OUSSIKOUM, 1986).

(30) ⵎⵉⵏⴰ # ⵜⴳⵖⴰⵍ ⴷⵔⵉⵙ ⵉⵙ ⵉⴷⴷⴰ
mina # tġal dris is idda
"Mina, elle croit que Dris est parti".

Partant de l'analyse et des arguments que nous avons présentés plus haut, nous énonçons la contrainte (31) qui s'oppose à l'hypothèse en question.

(31) Dans un même énoncé, la fonction pragmatique de thème ne doit pas être assignée à plus d'un constituant.

Conclusion

Notre objectif dans cette étude était de répondre à la question de savoir si le parler amazighe des Ayt Wirra offre des constructions opératrices dans lesquelles l'énoncé enchâssé est composé d'un thème et d'une prédication. Dans la première section, nous avons présenté et discuté une proposition faite dans le cadre de la première version de la GF. Les données que nous avons observées à la lumière des outils prosodiques, syntaxique et référentiels empruntés à la nouvelle version du modèle théorique en question (Dik, 1997 ; Moutaouakil, 2009, 2010, 2012) nous ont permis de répondre négativement à la question posée et d'arriver à la conclusion que la fonction pragmatique de thème ne peut être assignée à plus d'un constituant ni être le constituant d'un énoncé complétif.

Bibliographie

Connolly, J. H., 1991, *Constituants Order in Functionnal Grammar: Synchronic and Diachronic Perspectives*. Berlin, Foris Publications.

Dik, S. C., 1997a, The Theory of Functional Grammar. Part 1: The structure of the clause, Dordrecht, Foris Publicatons.

Dik, S. C., 1997b, The Theory of Functional Frammar. Part 2: complex derived and constructions, Dordrecht, Foris Publicatons.

Moutaouakil, A., 2000, *reflections on the layerd underlying representation in Functional Grammar ,* Casablanca, Afrique-Orient

Moutaouakil, A., 2001, qaḍāyā lluġati lɛarabiyyati fi llisāniyyāti lwaḍīfiyyati: binyatu *lxiṭābi: mina ljumlati ila nnaṣṣi ,* Rabat, dār l?Amān.

Moutaouakil, A., 2006, ?al munhanā ?al waḍifi fi ?al fikri lluġawiyyi lɛarabiyyi: ?al ?uṣulu wa l?imtidādu *,* Rabat, dār l?Amān.

Moutaouakil, A., 2009, masā?ilu nnahwi lɛarabiyyi: fi qaḍāyā nahwa *lxiṭābi lwa*ḍifi*,* Rabat, dār l?Amān.

Moutaouakil, A., 2010, ?alxiṭābu wa xaṣāiṣo lluġati lɛarabiyyati : dirāsatun fi lwaḍīfati wa lbinyati wa nnamaṭi, Rabat, dār l?Amān.

Moutaouakil, A., 2012, ?allisāniyyat lwaḍīfiyyat ?almoqārana : dirāsa fi ttanmiṭ wa ttaṭawwur, Rabat, dār l?Amān.

Hannay, M., 1990, "Pragmatic Function Assignement and word order Variation in a Functionnal Grammar of English", In WPFG n° 30.

Oussikoum, B., 1986, *Les constructions thématiques en berbère, le parler des Aït Wirra*, Mémoire de C. E. U. S., Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.

Oussikoum, B., 2013, *Dictionnaire tamazight français : le parler* des *Aït Wirra (Moyen Atlas)*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.

Oussikoum, S., 2002, Pragmatique *et ordre des constituants en tamazight : le parler* des *Aït Wirra (Moyen Atlas)*, thèse pour l'obtention du doctorat ès lettres, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.

On the Incorporation Account of Cognate Objects: Counterevidence from Arabic

Elhassan Souali
FLSH/ Universtité Mohamed V - Rabat

Introduction

According to Hale and Keyser (1993, 2002), Haugen (2008, 2009), among others, cognate objects, like thoseunderlined in (1a-c) below,are phonetic realizations of the copy of the noun left behind by N-Incorporation to the light v selecting this noun (or its maximal orojection) in the sense of Baker (1988)[1], as represented in (3). This account may be extended to cognate objects in Standard Arabic (henceforth Arabic), like the onesunderlined in (2a-c) :

(1) a- She smiled a lovely smile.
b- She lived a decent life.
c- She slept a deep sleep.

(2) a- Ibtasamat zaynabu ibtisaaman jamiilan / ibtisaamatan jamiilatan.
(has)-smiledZaynab-nom smiling-acc-a beautiful-acc-a / smile-acc-a beautiful-acc-a
« Zayd (has) smiled a beautiful smile. »
c- naama TTiflu nawman Tawiilan / nawmatan Tawiilan.
(has)-slept the-boy-nom sleeping-acc-a long-acc-a / sleep-a-a long-acc-a
« The boy (has) slept a long sleep. »
d- raqasa lwaladu raqsan Rariiban/ raqsatan Rariibatan
(has)-danced the-boy-nom sleeping-acc-a / sleep-acc-a
« The boy (has) sdanced a strange dance. »

[1]Interestingly, the claim subsumed by the N-incorporation analysis of unergative intransitive verbs, namly that these verbs are underlyingly mono-transitive, consisting of a light verb and a nominal object, was put forward, more than one thousand years ago, by the Arab Grammarian Almubarrad, who argued in his book *AlmuqTaDab* that intransitive verbs should be analyzed as being underlyingly transitive. For example, according to him, a verb like *qaama* in Arabic, consists of a verbal element, namely "aHdatha" (cause/made, i.e., an instance of what iscommonly referred to nowadays as light v) and *qiyyam* (standing) (See Amr Helmy Ibrahim, 2005). This light v(erb) account of lexical verbs was also put forward more than one hundred years ago by Poutsma (1914), who analyzed verbs like answer, promise, visit, etc., as make an answer, give a promise, and pay a visit, respectively (See Amr Helmy Ibrahim, Ibid.).

(3)

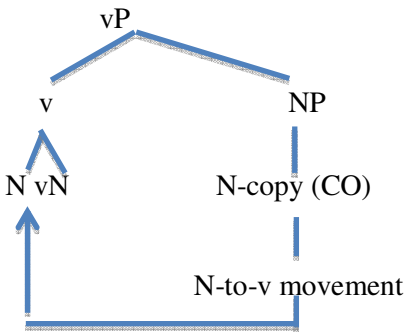

For this Incorporation account, which is clearly a version of the Argument account of cognate objects, as developed by Massam 1990 and Nakajima 2006, among others, the cognate object is one of the possible realizations of the nominal trace/copy left behind in the tail position of the chain resulting from N-to-v incorporation, which implies that this cognate object is the complement/argument/Object of v pronounced where it is interpreted. Thus, after N-to-v movement has applied, as in (3) above, the N-copy/trace can be realized either as a phonologically null copy, as in (4-5) below, or realized as an overt nominal expression, i.e. as a cognate object, as in (1, 2) above.

(4) a- She smiled.
b- She lived.
c- She slept.

(5) a- Ibtasamat zaynabu.
b- naama TTiflu.
c- raqasa lwaladu

Assuming that N-to-v movementtakes place only when light v is phonologically null, as in all the examples stated above, and taking into account the fact that light v may be realized as a phonetically realized free light verb, in Arabic, English, and many other human languages[2] (SeeSouali 2013), the structure in (3) above may also be realized as in (6) below, where both the light v and its nominal complement/argument are pronounced in their canonical position, as illustrated in (7-8) below :

[2]Light v in unergative structures, like light v in many light v constructions (See Halle and Marantz (1993), Chomsky (1995), Harley and Noyer (1999), among others), may be otionally realized in many languages as a (phonetically realized) light verb, a term first used by Grimshaw and Mesler (1988) in their discussion of suru-constructions in Japanese, treating suru (= do) as a light verb in this language. For example, in Moroccan Arabic, the light v in unergative constructions may optionally be realized as the overt light verb *dar* , as in *dar na3sa zwina* (he did/had a good sleep), *dar waHd chchTHa ghriiba (*He did/had a stange dance), etc.. In French, the light verb *faire* is often used in such constructions, as in: Ella a fait un sourire (= Elle a souri), elle a fait un saut (Elle a sauté), etc.

(6) Overt v…….overt NP

(7) a- She had a a lovely smile.

b- She had a decent life.

c- She had a deep sleep

(8) a- qaama zaydun bi-btisaamin jamiilin/ bi-btisaamatin jamiilatin.

did/had zayd bi-smiling-obl-a beautiful-obl-a / bi-smile-obl.a beautiful-obl-a

« Zayd had a good smile. »

b- qaama lwaladu bi-raqsin Rariibin / raqssatin Rariibatin.

Did/had the-boy-nom bi-dancing-obl-a strange-obl-a / dance-obl-a strange-obl-a

« The boy had a strange dance. »

In this paper, I will provide empirical evidence, essentially based on various linguistic facts from Arabic, against this Incorporation Account, as applied to all types of cognate objects. I will argue that the argumental properties of the first major type of cognate objects, namely the argumental ones, which appear, on first inspection, to support the Incorporation Account of cognate object, simply show that these cognate objects are arguments, not Adjuncts, and hence lend support to the Argument Account, not to the Incorporation Account, of these cognate objects. Beside showing that the validity of the former account does not necessarily entail the validity of the latter, I will provide further empirical and theoretical evidence against the Incorporation Account of these argumental cognate objects. The paperwill also deal (in section 2) with the other major type of cognate objects, especially in Arabic, namely Adjunct Cognate Objects, which include manner cognate objects, emphatic cognate objects and frequency cognate objects . These will be argued to behave as Adjuncts, with respect to a wide range of linguistic properties, and as such, they cannot be accounted for by the Incorporation Account.

1. Apparent evidence for the Incorporation Account of cognate objects.

The incorporation account of cognate objects, as presented in the previous section, appears to be supported by few linguistic arguments. One of these, as claimed by proponents of this account (Hale and Keyser 1993, Haugen 2009, among others),concerns the fact that in languages like English, cognate objects are allowed only in unergative constructions, e.g. all the English sentences given above, and never in unaccusative constructions (whose surface subject is assumed to originate as the underlying object/internal argument (Burzio 1986, among many others), as shown by the ungrammaticality of the following sentences:

(9) a- *Mary has arrived a quick arrival.

b- *Peter has come an enexpected coming.

The ungrammaticality of these sentences is claimed by proponents of the Incorporation Account of cognate objects to be due to the assumption that the cognate object in them, being an argument not an adjunct (Massam , Ibid.),wrongly occupies the object position occupied by the trace/copy of the raised object. By contrast, in unergative constructions, the subject originates in suject position (Spec of vP), not in object position, being interpreted as the initiator of the action, and therefore the object position in these constructions may exceptionally be realized as a cognate object, i.e. as a phonologically realized copy of head movement from object position to phonologically null light v.

This unergative/unaccusative asymmetry, observed in languages like English, is not observed in Arabic, where both adjunct and argumental cognate objects (See the next sections) may cooccur with unaccusative verbs, as indicated by the following well-formed sentences, a fact that will be used later in this paper to argue against the Incorporation Account of cognate objects:

(10) a- Wassala zaydun wusuulan mubakkiran/ wuSuula-hu lmubakkira.

(has)-arrived Zayd-nom arrival-acc-a early-acc-a / arrival-acc-his the-early-acc.

b- dhahaba zaydun dahaaban mufaaji ?an/dhahaaba-hu l-mufaaji ?a.

(has)-gone Zayd-nom going-acc-a surprising-acc-a / going-acc-his the-surprising-acc

Besides the unergative/unaccusative asymmetry concerning cognate objects in English,which may be used to support the Incorporation account of cognate objects and the Argument account in general (Massam 1990, among others), assuming that the former is a version of the latter, cognate objects in English and Arabic, more specifically the argumental ones,display further argument properties that may appear to lend further support to the Incorporation account of cognate objects (and for the argument account as a whole).

Among these properties, we can mention the fact that when used as arguments[3], cognate objects cannot be replaced by a manner adverb, as shown by the following

[3]Note that while adjunct/non-argumental cognate objects in Arabic (as presented and illustrated in Section 2) are always predicative, eventive and non-referential (cf. Moltman, 1989; Mittwoch 1998, Jones 1988, Massam 1990),the argumental ones like the ones in (11b), which are always referential, as indicated by the possible use of the definite article with them, may be either eventive/predicative, e.g. *rhinaa?a-hu lbaSSiiT* (His easy (act of) singing) in(11b) or non-eventive/non-predicative, e.g., *urhniyyata-hu lbaSiiTata* (His easy song), *as* in the same example, a distinction which is very common in Arabic (See the examples in the following discussion).The non-eventive type of cognate objects, which clearly function as direct objects/internal arguments/participants in the event, and which

examples from English and Arabic (See Massam, *Ibid*., Nakajima 2006, among others):

(11) a- Peter sang a comic song (# Peter sang comically).

b- Rannaa lmughanni ughniyyatahu lbaSiiTata/Rhinaa?a-hu lbaSiiT

sang the-singer-nom song-acc-his the-simple-acc-a /singing-acc-his the-simple-acc

(#biTariiqatin baSiiTatin).

(with- method-obl-a simple-obl-a)

Another argument property of argumental cognate objectsis that they may be passivized, on a par with real arguments (Massam, *Ibid*.), as shown by the following examples, in which the cognate objects are allowed to have only a non-manner reading (See Massam, *Ibid.* and Nakajima, *Ibid*.):

(12) a- A happy life was lived by the woman.

c- A deep sleep was slept by the child.

d- The same dream was repeatedly dreamt by Mary.

(13) a- ruqisa raqsu-hu lmunTaDaru /raqSatu-hu lmuntdharatu.

Danced-pass dancing-nom-his the-expected-nom/dance–nom-his the-expected-nom

« His expected dance was/has been danced. »

b- Hulima lHulmu dhaatuhu.

Dreamt-pass the-dream-nom self-its

« The same dream was/has been dreamt. »

c- btusimati libtsaamu ljamiilu / l?ibtisaamatu ljamiilatu.

Smiled-pass the-smiling-nom the-beatiful-nom / the-smile-nom the-beautiful-nom

« ? The beautiful smile has been smiled »

---

often express a physically/psychologically identifiable entity that is affected by the event (e.g. a particular song, laugh, cry, drink, dream, …), have been treated by authors like Hale and Keyser (1993) as unreal cognate objects, unlike the eventive cognate objects (both argumental and non-argumental ones), despite being morphophonologically cognate with the verb selecting them.

Finally, argumentalcognate objects may be pronominalized[4], as illustrated in (14 a,b) below, may be definite, as in (15a,b), may be questioned with the wh-form 'what (kind of.)', as in (16 a,b)(See Massam Ibid. and Kuno and Takami 2004, among others), and may be left-dislocated, as in (17a,b) :

(14) a- Mary screamed a blood-curdling scream and she screamed it practically in my ear.

(Kuno and Takami 2004 :132)

b- Hal ibtasamat ibtisaama-haa lma3huuda am lam tabtasim-hu ba3d ?

Q (has)-smiled-she smiling-acc-her the-familiar-acc or not-past (has)-smiled-she-it yet

(15) a- She hasn't yet smiled the smile she promised us.

b- Lam taHyaa lhayaata llatii tamannaa.

not-past lived-she the-life-acc which-fem hoped-she.

(16) a- What kind of sleep did she sleep ?

b- ayya btisaamin/btissamatin btasamat zaynabu amsi ?

which-acc smiling-gen-a/smile-gen-a smiled zaynab-nom yesterday.

(17) a- That kind of smile, she has rarely smiled it since I kew her.

b- dhaalika l-ibtisaamu/ tilka libtisaamatu, ibtasamat-hu/haa zaynabu.

That-masc the-smiling-nom/that-fem the-smile-nom, (has)-smiled-it Zaynab-nom

Although these properties of argumental cognate objects in English and Arabic may be used to support the Argument (non-adjunct) account of these nominal expressions(See Massam,*Ibid.,* Macfarland (1995), Kuno and Takami (2004), among others), it should obvious that these properties do not necessarily imply thatthe Incorporation Account of cognate objects is adequate. On the contrary, in the following section, I will show, based on empirical grounds and theoretical grounds, that the Incorporation account of both argumental and non-argumental cognate objects cannot be maintained.

[4]It is interesting to note that in Moroccan Arabic, intransitive verbs (both unergatives and unaccusatives) may take an invariable pronominal enclitic, namely *–ha,* in swearing constructions, as in *wallah laa n3st-haa* (wa-God not sleep-I-it, *wallah laa mchit-haa* (wa-God not go-I-it), etc. This is not possible with transitive verbs, e.g. **wallah laa-chrihaa haad ddaar* (wa-God not-buy-it this house." One possible analysis is to treat the pronominal clitic as a pronominal spelling out of the corresponding cognate objects, as one pointed out to me by Idris Essaghrouchni (P.C), or to treat it as the spelling out of the N-copy of N-to-v Incorporation, as predicted by Hale and Keyser (1993) analysis.

2. Arguments against the Incorporation Account of adjunct cognate objects.

In this section, I will present some major linguistic arguments, based on various linguistic facts from Arabic and English, against the so-called Incorporation Account of cognate objects, assumed by Hale and Keyser (1993) and Haugen (2009), among others, who claim that cognate objects are phonetic realizations of the nominal copy left behind in its original position by the noun (or root) that has undergone N-to-v movement/Incorporation, as presented in the preceding section.

The first major argument against this Incorporation account, especialy if applied uniformally to all cognate objects, is that it wrongly predicts that cognate objects form a homogenious class. What falsifies this prediction is that these cognate objects in languages like Arabic and English, as illustrated below, fall at least into two major types, depending on their interprestation and syntactic representation (See, for example, Nakajima 2006). On the one hand, we have the so-called argumental (or referential, non-predicative, ..) cognate objects (See fn. 4), illustrated in the previous section and in (18) below (See Kuno and Takami 2004). These are the cognate objects that are interpreted and represented as internal argument, being associated with various argumental properies, e.g. the fact that they cannot be replaced by a manner adverbial, the fact that they can be passivised, and the fact that they can be definite/specific (See Massam1990 and Nakajima 2006), as shown in Section one. On the other hand, there are the so-called Adjunt/Adverbial cognate objects[5], also referred to as verbal, predicative and non-referential cognate objects (See Jones 1988, Zubizareta 1997, Kuno and Takami 2004, Nakajima 2006, among others). This general subtype of cognate objects, very common in languages like Arabic, as illustrated below, subsumes three subtypes, depending on their interpretation, namely emphatic cognate objects[6], as

[5]Notice that the traditional name "cognate object" in English and its equivalent name in traditional Arabic grammar *almaf3uulu almuTlaq* (Absolute Object) presupposes that "cognate object" are always objects/complements/internal arguments, not adjuncts, an assumption that obviously does not apply to the so-called "adjunct cognate objects", a name that contains two names of two contradictory gramatical functions (Object and Adjunct). Despite this contradiction, however, I will continue using the name "cognate object" in this paper to refer to all types of cognate objects.

[6]In Arabic, these emphatic cognate objects may sometimes be doubled, the case referred to by traditional Arab grammarians as *ttamyiiz almalfuuD)* , which is attested in classical Arabic, as in the following example from *Alqur?aan*:"*idhaa dukkati l?arDu dakkan dakkan, ….",* and Moroccan Arabic blessing expressions and cursing expressions, as in examples (i) and (ii), respectively:

(i) *llaah inouwr-k nouwr nouwr.*

God enlighten-you enlighten enlighten

"That God enlightens you."

(ii) llah ibahdl-u bahdal bahdal.

in (19) below, manner cognate objects, as in (20), and frequency/number identifying cognate cognate objects[7], as in (21).

(18) a- He smiled her most silliest smiles.

b- She repeatedly dreamt the same dream.

c- She likes to sneeze her glorious sneeze.

d- She has just slept her usual deep sleep.

e- ibtasamat zaynabu btisaamatan jamilatan.

(has)-smiled Zaynab-nom smile-acc-a beautiful-acc-a

f- chariba charaaban baaridan

(has)-drank-he drink-acc-a cold-acc-a

g- Daraba Zaydun 3amran Darbatan muuji3atan

(has)-hit zayd-nom Amr-acc hit-acc-a painful-acc-a

h- sa ?ala zaydun su?aalahu lma3hooda

(has)-asked Zayd-nom asking/question-acc-his the-familiar-acc

(19) a- inkasara zzujaaju nkisaaran.

(Has)-broke(n) the-glass-nom breaking-acc-a

b- iHmarra wajhu-hu Hmiraaran.

(Has)-Reddened face-nom-his reddening-acc-a

c- wabbakha-hu tawbiikhan

(20) a- He died a heroic death.

b- Darabahu Darban mu?liman

(has)-hit-he-him hitting-acc-a painful-acc-a

God make-ugly-him make-ugly make-ugly.

What indicates that these double-emphatic cognate objects are adjuncts, not arguments, is that doubling may be used in Arabic to expression adverbial of manner (with or without emphasis), as shown by example (i) from *Alqur?aan* and example (ii) from Moroccan Arabic:

(i) "wa jaa?a rabb-u-ka wa l-malak-u Saffan Saffan."
and came God-nom-your and the-angel-nom queu-acc queu-acc

(ii) mcha khatwa khaTwa
went(proceeded)-he step step

[7] It should be pointed out that Number-identifying cognate objects in Arabic may be either Adjuncts, functioning as frequency adverbials, as in (20d), or arguments, with an appropriate thematic role, as in *Halima hulman waHidan* (He (ha) dreamt one dream. These cognate objects may sometimes be ambigous, if they are verbal/eventive, allowing both the adjunct reading and and the argument reading, as in *ibtassama zaydun btisaaman waahidan* (smiled Zayd smiling one in life-his)

c- qara ?tu lkitaaba qiraa ?atan muta ?anniyyatin

(have)-read the-book-acc reading-acc-a slow-acc-a

d- injadhaba njidhaabanwaaDiHan

(has)-became-attracted attraction-acc-a clear-acc-a

(21) a- He read the text just one reading.

b- qara?-tu lkitaabaqiraa ?atayni.

(have)-read-I the-book-acc reading-acc-two

c- Daraba-huDarbatan waaHidatan.

(has)-hit-he-him hit-acc-a one-acc-a

What motivates the Adjunct status of this type of cognate objects concerns their numerous adverbial/adjunct properties, as observed by proponents of the Adjunct account, who consider all cognate objects as Adjuncts (e.g., Jones 1988, Zubizarreta 1997, Moltman 1990, and Kuno and Takami 2004) and proponents of the Either-Argument-or-Adjunct Account, e.g. Nakajma (2006), who consider cognate objects to be either arguments, as illustrated in (18) above and in the preceding section, or adjuncts, as illustrated in (19,20,21). For example, the so-called manner cognate objects may be replaced by a manner adverbial, as illustrated In (22) below. Besides, Adjunct/Adverbial cognate objects, unlike argumental ones, do not undergo passivization (See Jones,*Ibid.*and Nakajima,*Ibid.*), as shown in (23):

(22) a- He died a heroic death.

b- He died heroically.

c- intaqada-hu ntiqaadan 3aniifan.

(has)-criticised-he-him criticism-acc-a violant-acc-a

d- intaqadahuu bi-Tariiqatin 3aniifatin.

(has)-criticised-he-him with-way-obl-a violant-obl-a

(23) a- * ? A happy smile was smiled by Mary.

b- * ? A sudden fall was fallen by the apple.

It should also be pointed out that cognate objects may sometimes be ambiguous, involving at least two readings, the argument reading and the adjunct/adverbial reading. For example, in (24a) below, the cognate object, as observed by Nakajima (2006), may be interpreted either as an argument, refering to the happy life that the woman lived, or as amanner adverbial, refering to the happy manner in which the woman lived her life. As observed by the same author, if the cognate object is passivized, as in (24b),the ambiguity disappears, preserving only the argument /non-adverbial reading. The same property of ambiguity may sometimes be

displayed by cognate objects in Arabic, as shown by example (24c), where the cognate object may either be interpreted as an adverbial or as an argument of the verb.

(24) a- The woman lived a happy life.

b- A happy life was lived by the woman.

c- naamat zaynabu nawman 3amiiqan.

(Has)-slept Zaynab-nom sleep-acc-a deep-acc-a

Adjunct/Adverbial Cognate objects have further Adjunt/Adverbial properties, which confirm that they are indeed adjunct, not arguments. Among these, we can mention the fact that they can be questioned using the manner adverb wh-word 'how'(Jones, *Ibid.* And Kuno and Takami, *Ibid*.) or the manner wh-word kayfa' in Arabic, as exemplified in (25a,b) below, respectively, and also the fact that when cooccuring with an ordinary internal argument, as is the case in Arabic, the cognate object, if used as an adjunct, must follow the argument, as shown by sentence (26). Interestingly, an Adjunt cognate object in Arabic may sometimes cooccur with an argumental cognate object, in which case the former must precede the latter, as illustrated in (27), a fact which lends further support to the claim that cognate objects do mot form a single class, as advocated by proponents of the Argument-only account (Massam 1990, among others), the Adjunct-only account (Jones 1988, among others), and the Incorporation account (Hale and Keyser 1993, 2002, Haugen 2009, among others).

(25) a- How did he die ? (Answer : He died a heroic death/heroically).

b- Kayfa 3aacha zaydun ? (Answer : 3aacha 3aychan kariiman).

How (has)-lived Zayd-nom (Answer : (has)-lived-he life-acc-a decent-acc-a

(26) a- intaqad-tu zaydan intiqaadan SaRiiHan

(have)-criticized-I Zayd-acc criticism-acc-a frank-acc-a

b- *intaqadtu ntiqaadan SaRiiHan zaydan.

(27) a-Dahika DaHkahu lma3huudaDahkan Saadiqan.

(Has)-laughed-he laugh-acc-his the-familiar-acc laughing-acc-a honest-acc-a

b- ?* DaHika DaHkan muqliqan Dahkatahu DaHka-hu lma3huud.

Having argued that cognate objects, at least in languages like English and Arabic[8], should be classified into at least two major types, namely argumental cognate objects and Adjunct cognate objects, which subsume manner cognate objects,

[8]According to Fassi Fehri (1997), all cognate objects in Arabic should be treated as arguments, not as VP adjuncts, a claimed that is refuted in the present paper.

emphatic cognate objects and frequency/Number-identifying cognate objects, it should nowbe clear that the so-called Incorporation Account of cognate objects, cannot be maintained, at least as far as Adjunct/adverbial cognate objects are concerned. The obvious reason is that N-to-v-movement/copying, assumed to be the source of cognate objects by proponents of this account, can have as its extraction site only the NP complement of light v, as shown in (3) above, not the Adjunct-of-vP position (assuming adjunt cognate objects to be adjoined to the highest vP in the minimal clause containing them, as will be argued later, given the fact that this will obviously violate key syntactic conditions on head-movement, e.g. the Head Movement Constraint (Travis 1984), which requires a head to move only to the next highest head in the structure, or the Attract Closest Principle from which this constraint is derived, which requires a head to attract only the closest head that it c-commands (Chomsky 1995, p. 297).

(28)

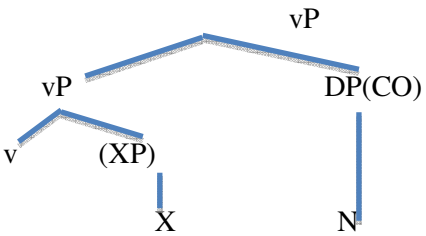

Besides failing to account for Adjunct cognate objects,the Incorporation account also fails to predict that cognate objects, which have a very limitted distribution in English, being restricted only to unergative constructions[9], fax, feed,…), have a much wider distribution in Arabic. For example, besides occurring in unergative construction, like the ones in (2) above, repeated in (29) below, cognate objects in this language may occur in unaccusative constructions, ordinary monotransitive constructions, equational constructions[10],change of state constructions, and causative constructions, as illustrated in (29-33), respectively:

(29) a- waSala zaydun ilaa l-ijtimaa3i wuSuulan mubakkiran.

(has)-arrived Zayd-nom to the-meeting-obl arrival-acc-a early-acc-a

b- SaqaTa lwaladu SuquuTan mubaaRitan.

has-fallen/fell the-boy-nom falling-acc-a surprising-acc-a

(30) a- akala zaydun lfwaakiha aklan sarii3an.

[9] Note that while transitive denominal constructions in English, like "Mary shelved the book" and Peter will pot the flowers" (apparently involving N-movement to a locative light v), do not allow cognate objects, their counterparts in Arabic do allow them, as in *Hayyaa-haa taHiyyatan SaDiqatan* (Greeted-he-her greeting-acc sincere-acc).

[10] Interestingly, we may consider the fact that the cognate object (or any other DP adjunct) in Arabic receives accusative Case in non-verbal constructions, like the one in (31b), as a piece of evidence for the existence of an abstract light v (vStative) that is involved in Accusative case assignment/valuation (cf. Chomsky 1995).

Has-eaten/ate Zayd-nom the-fruits-acc eating-acc-a quick-acc-a

b- qara?tu lmaqaala qiraa?atan muta?anniyyatan.

(Have)-read-I the-article-acc Reading-acc-a careful-acc-a.

(31) a- zaydun dhakiyyun dhakaa?an istithnaa?iyyan.

Zayd-nom intellegent-nom-a intelligence-acc-a exceptional-acc-a.

b- zaydun chujaa3un chajaa3ata l-abTaali.

Zaydun-nom courageous courage-acc the-heroes-gen.

(32) a- iHmarra wajhu-hu Hmiraaran mulfitan.

(Has)-reddened face-nom-his reddening-acc-a attractive-acc-a

b- inkasara nnaafidhatu inkisaaran taamman.

has-boken/broke the-window-nom breaking-acc-a complete-acc-a

(33) a- nawwamahu nawman 3amiiqan.

(Has)-made-sleep-he-him sleeping-acc-a deep-acc-a

b- Wassaltuhu ilaa l ?ijtimaa3i wuSuulan mubakkiran.

(Have)-made-arrive-I-him to the-meeting-obl arrival-acc-a early-acc-a

c- qarra?tuhu lmaqaala qiraa?atan muta?anniyyatan.

(Have)-made-read-I-him the-article-acc reading-acc-a careful-acc-a

d-Hammarat wajhahu Hmiraaran mulfitan.

(Has)-made-red-she face-acc-his reddening-acc-a

e-kassara zzujaaja taksiiran taaman.

Has-boken/broke the glass breaking-acc-a complete-acc-a

Sentences (29-33) above all raise various problems for the Incorporation Account of cognate objects. Sentences (29a,b), for example, show that cognate objects may occur in unaccusative constructions, despite the wrong prediction of this account (and the Argument Account in general, See Massam, *Ibid.*) that a cognate object should not occur in these constructions, since the cognate object and the superficial subject resulting from A-movement from object position would compete for the same canonical position. But this problem arises only under the assumption that cognate objects are always arguments, not under the Adjunt Account (See Jones, *Ibid.*), or under the Adjunct-or-Argument account (SeeNakajima, *Ibid.*), which rightly predict that cognate objects can occur in unaccusative constructions in case they are adjuncts.The same reasoning can be extended to the ordinary transitive cobstruction in (30a,b), whose well-formedness should be surprising for both the Incorporation Account and the Argument Account, as the cognate object and the ordinary direct object are predicted to compete for the same internal argument position.

Concerning the adjectival equational constructions in (31a,b) and the change of state constructions in (32a,b), they also raise a serious problem for the Incorporation Account of cognate objects, given the fact that in all these constructions, the cognate object is not an outcome of N-to-v Movement/Copying/Incorporation, as required by the Incorporation Account.Apparently, both the equational sentences in (31) and the change of state (or more specifically de-adjectival) construction in (32a) appear to invlolve Adj-to-v movement/copying which means that the cognate object in them, being an (eventive) nominal expression (not an Adjective Phrase), can't be treated as a spelled-out copy of the moved adjective. Notice that the same problem is raised for the Incorporation Account by the Inchoative construction in (32b), in which we have a well-formed cognate object even though the lexical head that has moved to v in this construction is a verb (*kasara* 'break'), not a noun. Again, the presence of a cognate object in such constructions is unexpeded under the Incorporation Account of cognate objects.

One further fact that clearly shows that the manner cognate objects in constructions like those in (29-33) above are real adjuncts, not argument, a fact which can provide further evidence againstthe Argument account in general and the Incorporation Account in particular, is that these cognate objects are cognates not of the root or the lexical head (N, Adj, V) alone but cognates of the whole Root-v-(v) complex, i.e. a cognate object in Arabic is a nominal variant of the whole complex predicate, e.g.the whole change-of-state predicate, the whole ordinary transitive predicate, and the whole causative predicate, as represented in (34a,b)) below, where the cognate object is adjoind to the highest vP constituent in the minimal clause containing it, so as to to ensure that this cognate object c-commands and thereforehas scope over the propositional content of this highest vP, and not the lower vP (in the presence of two vPs, as in causative constructions, as represented in (34b)), or the Root Phrase alone:

(34) a-

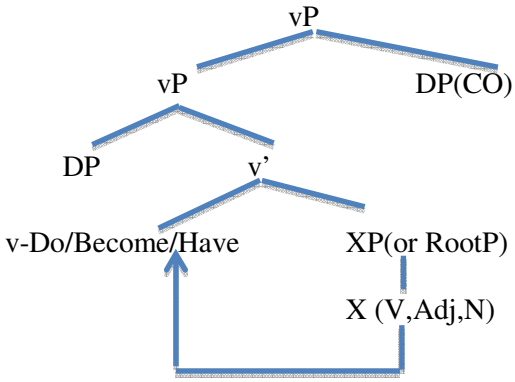

b-

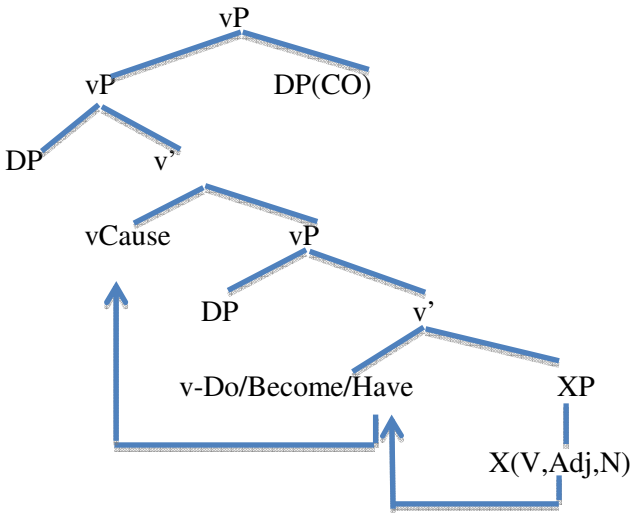

One major implication of the requirement that the Adjunct cognate object be merged with the highest vP in the minimal clause containing it concerns Accusative Case assignment/valuation to/of this cognate object, as expressed in all the preceding Arabic examples and the following ones:

(35) a- iSfarra wajhuhu Sfiraaran waaDiHan.
Has-becom/became-yellow face-nom-his 'yellowing-acc-a'clear-acc-a

b- fataHa zaydun nnafidhata fatHan taamman.
(Has)-opened Zayd-nom the-window-acc opening-acc-a full.

c- waqqafa zaydun lbaTala amaama-hum wuquufan/tawqiifan mucharrifan.
(Has)-made-stand Zayd-nom the-hero-acc in-front-of-them standing-acc-a honorable.

Assuming that Accusative Case is assigned to a DP by the closest light v that c-commands it (See Chomsky 1995, among others), and assuming that this process applies to argumental and non-argumental DPs in Arabic[11], we need to stipulate that in sentences such as (35a,b) above, the underlined adjunct cognate object is assigned Accusative Case by the single light v found in the two sentences, namely vBecome in (35a) and vDO in (35b), whereas in the causative construction in

[11]Note that Cognate all adjunct DPs in Arabic, including Adjunct cognate objects, are assigned accusative case either by a transitive light v (i.e., light v with an external argument/initiator of the event), like all argumental DPs (cf. Chomsky 1995), or by an intransitive light v, as in passive constructions, e.g. *ntuqida zaydun ntiqaadan 3aniifan* (zayd-nom was/has-been-criticized criticism-acc violent-acc.). By contrast, argumental cognate objects in Arabic must be assigned accusative case only by transitive light v, as indicated by the ungrammaticality of the following sentence: **btusimati l-ibtisaamat-a* (was/has-been-smiled the-smile-acc)

(35c), which contains two instance of light v (i.e., vCause and vHave) (See Souali 2013), the adjunct cognate object must be assigned case by the highest v in the clause, i.e vCausative, to whose maximal projection it is adjoined, as already pointed out, since the other light v (vHave) is too low in the structure to c-command and therefore to case-mark the Adjunct Cognate Object, as shown in the structure in (34b). But notice that in order for vCause in (34b) to c-command and assign Accusative Case to the adjunct cognate object, two requirements are needed: first, the C-command relation needs to be defined in terms of maximal projection, i.e. m-command (Aoun and Sportiche's (1983) and Chomsky (1986),not in terms of branching node, as proposed by Tanya Reinhart(1976) and widely adopted by generative grammarians, to ensure case assigning v c-commands the Adjunct Cognate Object. The other requirement is that in the presence of two segments of a maximal projection (See Chomsky 1986), as in (34b), we should define m-command in terms of the highest segment of the relevant maximal projection, which is, in the this case, the vP copy/segment resulting from vP-adjunction of the cognate object.

Finally, we have to point out that our Adjunct-of-Highest-vP treatment of manner cognate objects presented so far may be extended to the remaining types of Adjunct/Adverbial cognate objects, namely emphatic cognate objects, illustrated in (19) above and (36a-c) below, and frequency/Number-identifying cognate objects, when used as adverbial of frequency, as illustrated in (21) above and (37) below (not when used as argument), which clealy implies again that the Incorporation account, which presupposes that cognate objects are internal orguments, fails to account for the three types of Adjunct cognate objectspresented so far.

(36) a- istaslama zaydun istislaaman.

(has)-surrendered zayd-nom surrendering-acc-a

b- iHmarra wajhu zaydin iHmiraaran.

(Has)-become-red face-nom Zayd-gen reddening-acc-a

c- shajja3azaydun ibnahu tachjii3an.

(Has)-encouraged Zayd-nom son-acc-his encouragement-acc-a

(37) a- infa3ala zaydun infi3aalan waaHidan liHaddi l?aan.

(Has)-got-nervous Zayd-nom getting-nervous-acc-a up to now.

b- untuqida zaydun intiqaadayni liHaddi l?aan.

(Has)-been.criticized Zayd-nom crticicism-acc-two up to now.

As expected, emphatic and (non-argumental) frequency cognate objects, at least in languages like Arabic, share with manner cognate objects some fundamental properties of adjuncts. For example, they cannot be passivized, as in (38a,b), they may be wh-questioned using an Averbial wh-phrase, as in (39a,b), not an argumental wh-word (e.g. *maadhaa*), as in (39 c,d), and they must follow a direct object, if present, as in (40a,b):

(38) a- *chujji3a tachjii3un ibnahu.
(has)-been-encouraged encouragement-nom. Son-acc-his
b- *untuqida ntiqaadun zaydan.
(Has)-been-criticized criticism-nom Zayd-acc.

(39) a- kayfa iHmarra wajhu zaydin?
How (has)-become-red face-nom Zayd-gen.
b- kam marrattan infa3ala zaydun fii Hayaatih ?
How-many time-acc-a (has)-got-nervous Zayd-nom in life-obl-his
c- *maadhaa iHmarra wajhu zaydin ?
What (has)-become-red face-nom Zayd-gen
d- *maadhaa infa3ala zaydun fii Hayaatih ?
What (has)-got-nervous Zay-nom in life-obl-his

(40) a- intaqadtu zaydan ntiqaadan.
(Have)-critcized-I Zayd-acc criticism-acc-a
b- *intaqadtu ntiqaadan zaydan.
c- chajja3tu zaydan tachjii3an waHidan.
(Have)-encouraged-I Zayd-acc encouragement-acc-a one-acc-a
d- *chajja3tu tachjii3an waaHidan zaydan.

These facts further confirm the claim defended so far in this article, namely that the Incorporation account of cognate objects fails to account at least for adjunct cognate objects, namely manner cognate objects, emphatic cognate objects and frequency/Number-identifying cognate objects (when the latter are used adverbially).

3. Arguments against the Incorporation account of argumental cognate objects.

In the previous section, I have shown that the Incorporation account of cognate objects fails to account for at least one of their major type, namely Adjunct Cognate Objects, which subsume manner cognate objects, emphatic cgnate objects and frequency cognate objects. Now, in the present section, I shall argue that this Incorporation account equally fails to account for the remaining type of cognate objects, namely the argumental ones, with their two major forms, as in the following examples:

(41) a- Dahika zaydun Dahkata-hu lma3huudah / DaHkahu lma3huud.

(Has)-laughed Zayd-nom laugh-acc-his the-familiar / laughter-acc-his the-familiar-acc

b- Ibtasamat zaynabu btisaamatan jamiilatan / btisaaman jamiilan.

(Has)-smiled Zaynab-nom smile-acc-a beautiful-acc-a/ smiling-acc-a beautiful-acc-a

c- naamat zaynabu nawmata-ha l3amiiqah

(Has)-slept Zaynab-nom sleep-acc-her the-deep-acc.

These argumental cognate objects are arguments indeed, not adjuncts, given their argument properties, e.g. the fact that they may be definite/referential, as in all the examples in (41) above, may be modified by a relative clause, as in (41c,d) and may be replaced a pronoun, as in (42a) below[12]

(42) a. Dahkuhaa lma3huudu lladhii DaHikat-hu.

Laugh(ter)-nom-her the-familiar-nom which-mas (has)-laughed-she-it.

b- al-ibtisaamatu ljamiilatu llatii ibtasamat-haa.

The-smile-nom the-beautiful which-fem. (has)-smiled-she-it

c- annawmu l3amiiqu alladhii naamat-hu.

The-sleep-nom the-deep-nom which-mas sleept-she-it

What further motivates the distinction between argumental cognate objects and adjunt ones is that, as already mentioned, when the two co-occur in the same verb phrase, the forme must precede the latter, as shown by examples (27a,b)above and the following ones:

(43) a- DaHika zaydun DaHkatahu/DahkahuDaHkan ghariiban.

(Has)-laughed Zayd-nom laugh-acc-his/laughter-acc-his laughing-acc-a strange-acc-a

b- *DaHika zaydun DaHkan ghariiban DaHkatahu/Dahkahu.

c- ibtasamat zaynabu btisaamatahaa/btisaamahaa btisaaman jamiilan.

(Has)-smiled Zaynab-nom smile-acc-her/smiling-acc-her smiling-acc-a strange-acc-a

d-*ibtasamat zaynabu btisaaman jamiilan btisaamatahaa/btisaamahaa.

e- naamat zaynabu nawmatahaa/nawmahaa nawman muriiHan.

[12]According to Hale and Keyser (1993), cognate objects that may be replaced by a pronoun and/or by a hyponymous object are not real cognate objects. Applied to Arabic, this claim would treat all types of argumental cognate objects in Arabic as being unreal cognate objects, including their verbal/eventive/non-referential versión, which may be replaced by a proniminal clitic, as *aDDaHihu lladhii DaHiknaa-hu* (The-laughing/laughter that we laughed it).

(Has)-slept Zaynab-nom sleep-acc-her/sleeping-acc-her sleeping-acc-a strange-acc-a

f. *naamat zaynabu nawman muriiHan nawmatahaa/nawmahaa.

Even though the (internal) argument status of these cognate objects makes them likely to follow from the Incorporation Account, since internal argumenthood of cognate objects is a basic requirementof this account (a requirement not satisfied by adjunct cognate objects; see previous section), the Incorporation account of this type of cognate objects cannot be maintained for many reasons. One of these is that the incorporating lexical head, assumed to be the source of the cognate object (of all types), does not have to be a noun, as claimed by the incorporation account, at least as far as languages like Arabic are concerned. In this language, this incorporating head may also be an adjective, as in (44a) below, and a verb, as in (44b):

(44) a- iHmarra zaydun iHmiraarahu lghariib.

(Has)-become-red Zaayd-nom reddening-acc-his the-strange-acc

b- infa3ala lwaladual-infi3aala ttaam.

(Has)-got-nervous the-boy-nom the-nervousness-acc the-full-acc.

What makes this fact more problematic for the Incorporation Account of argumental (as well as Adjunct) cognate objects is that the lexical head/root assumed to head-move from the lexical head position of the cognate object to the light v selecting it cannot move there directly, since it has to move through two or more intervening functional heads within the cognate object DP, namely D, n, and one or two instances of light v (if the CO is eventive as in (44a,b) and (36c) above), as normally required by Locality Conditions on Head movement (e.g. The Head Movement Constraint (Travis 1984)), which explains why the lexical head of the cognate object in Arabic, is always a complex noun, consisting of the lexical head (N, Adj or V) and bound allomorphs representing one or two light v(s), if the cognate object is eventive/predicative, the nominalizer n (to account for the nominal nature of the the cognate object), and D, as expressed in the following representation:

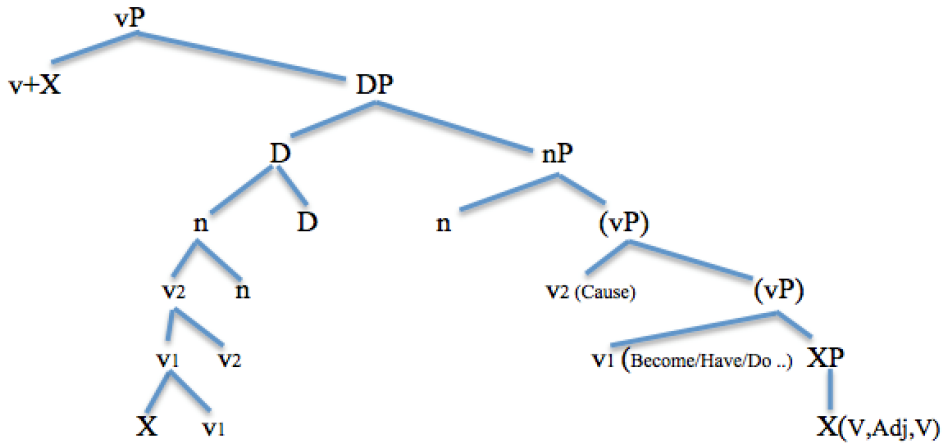

As this representation clearly shows, head to v incorporation, assumed by the incorporation account to be the source of cognate objects, is problematic, irespective of whether the head that moves is the whole complex head adjunction structure resulting from head to head movement within the cognate object (i.e. X-(v1)-(v2)-n-D) or simply the bare lexical head/root alone. The first possibility is ruled out as it will end up with a more complex head adjunction structure containing two instances of the same light v(s), which is against the requirement that a complex predicate should not contain more than one instance of the functional head, e.g. two instances of causative light vor two instances of change of state light v. Another drawback of this possibility is that the derived complex predicate would also contain copies of the features of the other functional heads through which the lexical head/root (X) moves, namely n and D, a prediction refuted by the existence of complex predicates in Arabic that take argumental cognate objects without involving features of n and D in their morpho-phonological structure, as is the case with change of state verbs, which consit of v-Become and V or Adj, as we already illustrated.

The second possibility, i.e., moving to v only the bare lexical head of the highest complex head adjunction structure within the the syntactic structure of the argumental cognate object in (45) above, is a clear case of excorporation leaving stranded affixes behind it. This is problematic especially under a trace account of movement, since these stranded affixes will lack a phonologically realized host, and the final output will be ruled out by the general ban on stranded affixes (Lasnik 1999), unless this ban operates at PF, andinserting a phonologically realized lexical host postsyntacticaly in the position occupied by X-trace to support these affixes is equally undesirable as it resorts to postsyntactic overwriting (See Gallego 2012). This excorporation operation is also problematic under the copy account of movement (Chomsky 1995), which, despite solvingthe stranded affixation problem, still faces the locality problem, since it will have to take place across intervening functional heads (e.g., v1, v2, n, and D in (45) above), in violation of

well-known locality constraints and principles, e.g. the Head Movement Constraint (Travis 1984) or Attract Colsed Principle (Chomsky 1995),and similar constraints on Probe-Goal relations, given the fact that v, the Probe, will have to dig too low, within its c-command domain, to find its head Goal, as this will take place across many intervening heads. Needless to mention that the same locality problem arises under the trace account of head movement.

Actually, this violation of locality conditions on head movement and on the related Probe-Goal relation by X-to-v incorporation (or excorporation in the case of languages like Arabic, to be precise), is even more apparent in cognate object constructions where these operations take place across a functional head realized as a free allomorph, e.g. D, Q, and Number, as in the following three examples, respectively[13].

(45) a- raqasa zaydun dhaalika rraqsa l-rhariiba.

(has)-danced Zayd-nom that the-dance-acc the-strange-acc.

b- Lam yusaafir ayya safarin liHaddi l?aan.

Not-past (has)-travelled-he any-acc travel-gen. untill now.

c- raqasa zaydun thalaatha raqasaatin.

(Has)-danced Zayd-nom three-acc dances-gen.

A related problem that the Incorporation account of argumental cognate objects faces, as far as locality constraints on head movement are concerned, has to do with even more complex cognate objects, namely those involving a relative clause, as in (47), where the assumed N-to-v incorporation/movement is forced to move across a complex DP resulting from adjunction of the relative clause to the cognate object.

(46) nimtu nnawma l3amiiqa lladhii ufaDilu-(hu)

(Have)-slept-I the-sleep-acc the-deep-acc which-mas. Prefer-I-(it).

One possible way to overcome the aformentioned locality problems faced by the Incorporation account of argumental cognate objects is to asume that the constituents that induce this violation (e.g. functional heads, relative clause, ..) are added to the following basic structure only after X-to-v incorporation has already taken place:

[13] It has sometimes been claimed that Head movement does not have to satisfy the Head Movement Constraint, as originally formulated by Travis (1984), as evidenced by clitic climbing in the Romance languages, e.g. *je l'ai mangé*, with the assumption that pronomonal cliticization in these languages is a case of head-movement (See Kayne, 1989,1991, and Roberts, 1991).

(47)

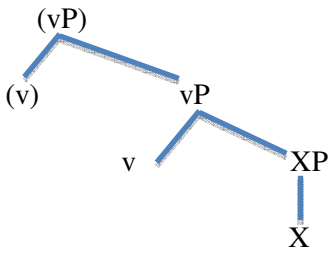

Obviously, this kind of solution is theoretically costly, hence undesirable, since it violates at least two principles of UG, widely assumed in the Minimalist Framework, namely Chomsky's Extention Condition, which requires syntactic trees to be extended only the level of the root (Chomsky 1995), and Pesetsky's Earliness Principle, which requires that syntactic operations must apply as early as possible(Pesetsky 1995).

Finally, the last argument against the Incorporation Account of argumental cognate objects concerns the fact these constituents may be "base-generated" outside the clause in which they occur, in which case the vP internal cognate object position is obligatorily occupied by a resumptive pronoun. This is the case in left-dislocated constructions,[14]and relative clause constructions, as in the following examples:

(48) a- tillka l-ibtisaamatu SSaadiqatu, lam yabtasima-haa aHadun liHaddi l?aan.

That-masc the-smile-nom the-sincere-n, not-past (has)-smiled-it one-nom until now.

b- tilka libtisaamatu llatii btasama-haa zaynabuSaadiqatun jiddan.

That-fem the-smile-nom which smiled-it Zaynab-nom sinceree-nom-a very

Since dislocated DPs are not the result of movement (See Aoun, Benmamoun and Chouari 2010, Souali (1986,1992), among others), it should be clear that when a cognate object is used as a dislocated DP, as in (49a) above, there is no way to move (lower) its lexical head to the light v involved in head-to-v incorporation, as this will violate basic principles and constraints on (head) movement. The same analysis can be extended to cognate objects in relaltive constructions, like the one in (49b), assuming that the DP serving as the "Head" of the relative clause is 'base-generated' in its surface position, like the dislocated DP[15].

[14]Argumental cognate objects in Arabic may also be used as right-dislocated DPs, as in *Halimtu-hu amsi, dhalika lHulmu ljamiilu* (I dreamt it, that beautiful dream."

[15]Even if we were to claim that in such dislocation and relativization constructions there is an underlying (original) copy of the cognate object in internal argument position, whose head serves as the extraction site of head-to-v incorporation, before the whole covert cognate object is (post-syntactically) realized as a resumptive pronoun, via late insertion, the problem raised by the dislocated cognate objects and the relativized ones, as shown

4. Towards an alternative account of argumental cognate objects.

Having argued, in the previous section, against the Incorporation Account of argumental cognate objects, on both on empirical and conceptual grounds, at least in languages like Arabic, it is necessary to present an alternative account of this type of cognate objects, which overcomes the problems presented so far in this section, which means that an argumental cognate object must not be generated in the same NP/RootP (orXP) from which head-to-v incorporation takes place. Besides this requirement, there are three basic assumptions that we defended so far that any alternative account should take into consideration. The first one concerns our assumed validity of the N-to-v Incorporation analysis of unergative verbs, as proposed by Hale and Keyser (2002). The second one concerns the need to extend this head incorporation account, in a more general form involving N, Adj or V (hence the X-to-v Incorporation used above), to all the other predicate types in Arabic (and similar languages) that may (optionally) take an argumental cognate object, e.g. change of state verbs and transitive verbs, as shown above. And the last assumption is that the so-called argumental cognate objects must be represented as internal arguments, having typical argument properties, e.g., their referential properties (as they may be definite/specific, may be replaced by a pronoun, may be used as dislocated DP, may be passivized, may be questioned using the question Word 'ayya', and so on, as already shown in this paper.

As far as I see, for any possible alternative account of argumental objects to satisfy the requirements just mentioned, it shouldasume that a cognate object of this type must be generated inside the XP that is headed by the lexical head (or Root) that undergoes incorporation to v, i.e. it should be represented as an argument of this lexical head/root, as proposed by Belleti (2,005, Torrego 1994, Urigereka 1988,2005, among others[16]. Since in the case of Arabic, the phrase hosting an argumental cognate object may be headed not only by N but also by Adj or V, as in the case of de-adjectival and inchohative constructions, respectively, as shown above, and since argumental cognate objects may also occur in unaccusative and transitive constructions[17], we can represent this possible alternative account using

---

above, would still remain unresolved under the Incorporation Account of (argumental) the cognate object, since these are base-generated outside the vP involving X-Incorporaation.

[16]One possible account that may also overcome the problems faced by the Incorporation account of cognate objects is the one proposed by Gallego (2012), according to which the cognate object should be viewed as doubling of the NP (orDP) from which N-incorporation takes place, which would make of it an instance of the more general phenomenon of doubling.

[17]Note that in Arabic, cognate objects may even occur in ditransitive constructions, as *manaha zaydun 3amran al-hadiyyata manHan Sadiqan* (gave Zayd-nom Amr-acc the-present offering-acc-a), or the following example given by Fassi Fehri (1997): *salaba rrajulu zaydan maalahu salvan chanii3an* (stole the-man-nom Zayd-acc money-acc-his stealing-acc-a awful-acc.). But when used in ditransitive construction, cognate objects must

the structure in (50) below[18], and illustrate it using the examples in (51-55), where the cognate object is underlined and the feature value of light v is not specified[19].

(49)

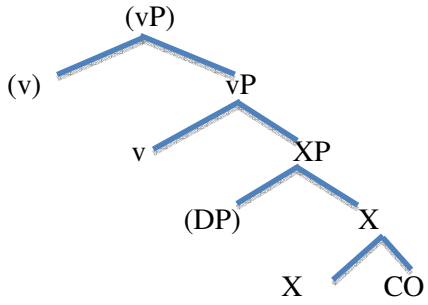

(50) a- zaydun raqaSa raqsahu lRariib (Unergative construction).

Zayd-nom (has)-danced dance-acc-his the-strange.

b- zaydun [v [raqs [raqsahu lghrariiba]]]

(51) a- wajhuhu Hmarra l?iHmiraara ttaam (Change of state: deadjectival construction)).

Face-nom-his (has)-reddened the-reddening-acc the-full-acc.

b- wajhuhu [v [aHmar [l?iHmiraara ttaam]]]

(52) a- zaydun infa3ala infi3aalahu lma3huud. (Change of state:Incohative construction)

Zayd-nom (has)-become-nervous nervousness-acc-his the-familiar-acc

b- zaydun [v [fa3al [infi3aalahu lma3huud]]]

---

be used as adjuncts, not as arguments, due to the fact that the number of internal arguments is restricted in human language, possibly two maximum.

[18]Structure (50) be used to represent argumental cognate objects in unergative and change – of-state verb constructions (since DP is optional), unaccusatives (with the underlying object represented as Spec of X), and monotransitives, with the non-cognate object being represented as Spec of X. It should also be mentioned that this structure is supported by the fact that when a non-cognate/ordinary object cooccurs with an argumental cognate object in Arabic, the former must precede the latter (e.g., *intaqadtu zaydan al-intiqaada lmunaasib* ((Have)-criticized-I Zayd-acc the-criticism-acc the-convenient-acc. vs *intaqadtu al-intiqaada lmunaasib zaydan*). Notice that this fixed order is equally required for ditransitive structures in English (I gave John a book vs *I gave a book John), Arabic (*manaHtu zaydan kitaaban vs *manaHtu kitaaban zaydan.*), and many other languages, which follows from the assumption that the first object c-commands the second one (As claimed by Larson 1988), and as required by Kayne (1994)'s Linear Correspondance Axiom (LCA), which predicts that the specifier must asymmetrically c-command and therefore precede the complement.

[19] All the sentences in (51-56) may be converted into causative constructions, in which case the structure in (50) must be extended to include a vCAUSEP as the highest vP.

(53) a- zaydun waSala wuSuulahu lmubakkira(unaccusative construction).

Zayd-nom (has)-arrived arrival-acc-his the-early-acc

b- - [v [zaydun [waSl [wuSuulahu lmubakkira]]]]

(54) a- zaydun intaqada 3amran alintiqaada lladhii yastaHiqquhu.

Zayd-nom criticized Amr-acc the-criticism-acc which-masc deserve-he-it

b- zaydun [v [3amran [naq(a)d [alintiqaada lladhii yastaHiqquhu]]]]

As required and expected, and as shown by the syntactic reprsentation in (50) and the examples in (51-55), the alternative account just presented concerning argumental cognate objects in languages like Arabic has at least twomajor advantages: the first is that it allows X-to-v incorporation from within the XP complement of v to take place without facing the theoretical and empirical problems faced by the Incorporation account, as shown earlier, given the fact that the cognate object DP,according to this alternative account,is not crossed bythis movement operation. The second advantage is that the agumental status of this type of cognate objects is accounted for in a straightforward manner, treating it as an internal argument of the lexical head thaat undergoes head-to-v Incorporation[20].

Finally, we can conjecture that the alternative account just presented has a third major advantage, namely that of paving the way for a unified syntactic approach to pronominal and non-pronominal argumental cognate objects and pronominal and non-pronominal hyponymous objectslike the ones in the following Arabic sentences, which may be analysed as shown in (b) for each sentence, without having to asume that pronominal/non-pronominal hyponymous objects and pronominal cognate objects are inserted postsyntactically in the copy position of the incorporated noun, or X in our case (See Haugen 2009).

(55) a- Zaynabu Halimat -hu / Hulman jamiilan / achjaaran ghariibatan.

Zaynab-nom (has)-dreamed-it/dream-acc-a beautiful/trees-acc-indef. Strange-acc.

b- zaynabu [vHave [Hulm [hu / Hulman jamiilan / achjaaran jamiilatan]]]

(56) a- zaynabu akalat –hu / aklan ladhiidhan/tuffaHatanladhiidhatan.

Zaynab-nom (has)-eaten –it/eating(food)-acc-a tasty-acc-a

b- zaynabu [v-DO[akl [hu / aklan ladhiidhan /tuffaaHatan ladhiidhatan]]]

(57) a- zaynabu charibat -hu / charaaban / Haliiban.

Zaynabu-nom (has)-drank-it/drink-acc-a/milk-acc-a

[20]A third advantage of this alternative account is that it rightly predicts that in languages like Arabic we can have two cognate objects in the same sentence, with the condition that the one closest to the verb is an internal argument and the second one is an adjunct, as in *ibtasamat zaynabu btisaamatahu ibtisaaman SaaDiqan* ((Has-)smiled Zaynab-nom smile-acc-her smiling-acc-a sincere-acc-a).

b- zaynabu [v-Have [charb [hu / charaaban / Haliiban]]].

(58) a- zaynabu ghannat –hu (haa)/ rhinaa?ahaa (urhniyyatahaa)/ qassidatahaa lmufaDalah.

Zaynab-nom (has)-sang-it/singing-acc-her (song-acc-her)/poem-acc-her the-favored-acc.

b- zaynabu [v-DO[rhna [hu / rhinaa?ahaa lmufaDDal / qassidatahaa lmufaDalah]]])

It should also be pointed out that while the verbs in these constructions allow pronominal and non-pronominal cognate objects and hyponymous ones, verbs such as 'i*btasama* (smile)*, naama* (sleep)*, DaHika* (laugh) in Arabic, as illustrated below, do not allow pronominal/non-pronominal hyponymous objects, as shown by the following examples[21]:

(59) a- zaynabu ibtasamat–haa / btisaamatan jamiilatan / *naDHratan jamiilatan.

Zaynab-nom (has)-smiled-it/smile-acc-a beautiful-acc-a/ *look-acc-a beautiful-acc-a

b- zaynabuDaHikat-haa / DhaHkan Saadiqan / *chay?an muhiman.

Zaynab-nom (has)-laughed-it/laugh(ter)-acc-a sincere-acc-a

Under the alternative account of argumental objects presented above, this distinction between verbs that select pronominal/non-pronominal hyponymous objects and those that do not, which is problematic for the Incorporation Account of (argumental) cognate objects, is no longerproblematic, since it can simply be reduced to selectional properties of the lexical head involved in X-to-v Incorporation, i.e. whether this head selects only a pronominal/non-pronominal argumental cognate object (i.e., Hypernym DP) as its complement or whether it selects either a Hypernym or a Hyponym DP.

[21]The same observation applies to English, as shown by the following examples, and possibily to all languages, as required by the conceptual structure of this kind of verbs:

(i) He smiled a good smile / *a good look.

(ii) She laughed a loud laugh / *a loud cry.

(iii) He smiled a good smile / *a good look

Conclusion

In this paper, I have shown that cognate objects in Arabic, which are well-known for their rich typology and wide distribution[22], being classifiable into adverbial/adjunt cognate objects and argumental ones and co-occurring with various types of predicates (unergatives unaccusatives, change of state verbs, ordinary transitives, causatives, ...), can be used as an important testing ground for the well-known accounts of cognate objects, including the Incorporation Account, on which we have focused. Concerning this account, we have shown, based essentially on facts from Arabic, that it fails to deal with all types of of cognate objects. Thus, it fails to account for Adverbial/Adjunct cognate objects (whose various adjunct properties we have presented in section 2), given the fact that a cognate object of this type, which we have shown to be a nominal variant of the whole complex predicate with which it cooccurs, must be adjoind to the highest vP constituent of the minimal clause containing it and the cognate object, so as to to ensure that this cognate object c-commands and therefore has scope over propositional content of this highest vP, an assumption that contradicts the key claim/requirement of the Incorporation Account, namely that all cognate objects should be internal arguments, to ensure that N-to-v incorporation respects the well-known C-command condition on movement.

Similarly, we have argued that the Incorporation Account also fails to deal with the second major type of cognate objects in a principled manner, given the fact that it makes several wrong pridictions concerning these cognate object, at least in languages like Arabic. For example, we have shown that this account, as applied to all types of cognate objects, wrongly predicts that the incorporating lexical head of the cognate object should always be a noun, i.e. that cognate objects should be restricted to denominal constructions (especially unergatives), a prediction falsified by facts in Arabic which show that cognate objects in this language may have N, V, and Adj as lexical head. A related problem is that the Incorporation Account wrongly predicts that argumental cognate objects cannot occur with verbs that take another internal argument, e.g. unaccusative verbs, ordinary transitive verbs and causative verbs, a prection not borne out, since in Arabic all these verb types may select an argumental object, as illustrated above. Furthermore, the same account

[22]A very important question that deserves to be adressed in relation to cognate objects concerns their cross-linguistic syntactic variation, more specifically the fact that their syntactic distribution may be very limitted, as in languages like English, or very rich, as in languages like Arabic. One possible answer is to attribute this syntactic variation to the nature of the functional lexicon of different languages, the part of the lexicón that is believed by Cinque and Rizzi (2016) to be the source of syntactic variation. Thus, one prediction/conjecture that remains to be further evaluated based on further comparative research is that languages with rich inflectional morphology, like Arabic, have more types of cognate objects, with a wide syntactic distribution, whereas languages with poor inflectional systems, like English, have limitted types of cognate objects, with limitted syntactic distribution.

fails to deal, in a principled manner, with the cognate objects in Arabic which are realized as eventive derived nominal expressions whose structure involves the lexical head (or root), one or more instances of light v (depending on the kind of predicate from which the nominal is derived), the nominalizer n, and D, a complex structure that makes it theoretically undesirably/costly to incorporate (or rather to excorporate (Roberts, 1991) the lexical head to the light v selecting the cognate object, across all the intervening functional heads, a problem that we have shown to become even more serious when the (argumental) cognate object contains a D and/or a Q that is/are phonetically realized as free morphemes, cases where violation of locality conditions on head movement become more obvious.

To develop an alternative account of cognate objects, in general, and cognate objects in Arabic in paticular, we have proposed to classify them into two major types, namely adjunct cognate objects and argumental cognate objects (cf. Nakajima 2006), treating the former as adjuncts of the highest vP of the minimal clause in which they occur, while treating the latter as arguments, more specifically internal arguments, of the lexical head X (N,V,Adj.) that undergoes incorporation to the v that selects it (and its maximal projection). This alternative account has at least three major advantages: The first one is that of maintaing the widely assumed light v and incorporation analysis of unergatives and all other complex predicates (Marantz 1993, Hale and Marantz 1993, Chomsky 1995, Harley and Noyer 1999, among others). The second advantage is that of overcoming all the problems of cognate objects, as presented in this paper. And the third advantage of this alternative account is that it provides a unified treatment of argumental cognate objects and hyponymous objects, in both their pronominal and non-prominal realizations, without resorting to such theoretically undesirable mechanisms as post-syntactic overwriting.

Bibliography

Joseph E. Aoun, Lina Choueiri, Elabbas Benmamoun. 2010.*The Syntax of Arabic*. Cambridge: Cambridge University Press.

Aoun, J. and D. Sportiche. 1983. "On the Formal Theory of Government." *The Linguistic Review* 2. 211-236.

Baker, M. 1988. *Incorporation:A Theory of Grammatical Function Changing*. Chicago: University of Chicago Press.

Burzio, L. 1986.Italian syntax: A Government-Binding approach. Dordrecht: Kluer publications.

Chomsky, N. 1986. *Barriers.* M.I.T Press, Cambridge. Mass.

Chomsky, N.1995. *The Minimalist Program.*Cambridge, Mass.: The MIT Press.

Cinque, G and L. Rizzi. 2016. "Functional Categories and Syntactic Theory". Annual Review of Linguistics, Vol 2: 139-163.

Fassi Fehri, A. 1997. Alma3jama wa TTawSiit: naDHraat jadiidah fii qaDaayaa llughati l3arabiyyah. Arab Cultural Centre, Casablanca, Morocco.

Gallego, Ángel J. 2012. "A note on cognate objects: cognation as doubling", In: Kristine

Bentzen, Antonio Fábregas [eds.]. Nordlyd 39.1, 2, special issue on 'The Grammar of Objects'. Tromsø: University of Tromsø. 95-112. Available Nordlyd Available a<http://septentrio.uit.no/index.php/nordlyd/article/view/2289>.

GRIMSHAW, J. and A. MESTER (1988), "Light verbs and (Theta)-Marking", in *Linguistic Inquiry* 19: 2.

Hale, Kenneth and Samuel J. Keyser. 2002. *Prolegomenon to a theory of argument structure*, MIT,Cambridge, Mass.

Halle, M., & Marantz, A. (1993). "Distributed morphology and the pieces of inflection". In K.

Hale, & S. J. Keyser (Eds.), *The view from building 20* (pp. 111-176). Cambridge, MA: The MIT Press.

Harley, Heidi and Rolf Noyer. 1999. "State-of-the-art-article: Distributed Morphology". *GLOT International* 4.4:3-9.

Haugen, J. (2008) *Morphology at the Interfaces. Reduplication and Noun Incorporation in Uto-Aztecan*, John Benjamins, Amsterdam

Haugen, Jason D. 2009. 'Hyponymous objects and Late Insertion.' Lingua 119 (2): 242-262.

IBRAHIM, A. H. (2005), "Light verbs in standard and Egyptian Arabic", in Alhawary, M. T. & E.

Benmamoun (eds.), *Perspectives on Arabic Linguistics XVII-XVIII: Papers from the seventeenth and eighteenth annual symposia on Arabic linguistics*. John Benjamins, Amsterdam: 117-131.

Jones, Michael Allan. 1988. 'Cognate objects and the case filter', *Journal of Linguistics* 24, 89-110.

Kayne, Richard. 1989. Null subjects and clitic climbing. The null subject parameter, ed. by Osvaldo Jaeggli and Kenneth Safir, 239-261. Dordrecht: Kluwer.

Kayne, Richard. 1991. 'Romance clitics, verb movement, and PRO'. Linguistic Inquiry 22. 647-686.

Kuno, S. & K. Takami. (2004). *Functional constraints in grammar: on the unergative-unaccusativedistinction*. John Benjamins, Amsterdam.

Macfarland, T. (1995). *Cognate objects and the argument/adjunct distinction in English*. Ph.D. Dissertation, Northwestern University, Evanston Illinois.

Massam, Diana. 1990. 'Cognate objects as thematic objects', *Canadian Journal of Linguistics* 35, 161-190.

MOLTMANN, F. (1989), "Nominal and clausal event predicates", in *Papers from the 25th Annual Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*: 300-314.

Nakajima, H. (2006). Adverbial cognate objects. *Linguistic Inquiry* 37: 4, pp. 674-684.

Pesetsky, D. 1995. *Zero Syntax: Experiences and Cascades.* MIT Press, Cambridge, Mass.

Rahhali, M. and E. Souali. "A Minimalist Approach to Verb Movement in Standard Arabic." *Studia Linguistica.* 51.

Reinhart, T. 1976. *The syntactic domain of anaphora*. Doctoral dissertation, Massachusetts Institute of Technology.

Roberts, I. 1991. 'Excorporation and Minimality.'*Linguistic Inquiry 22*. 209-218.

Souali, E. 1986. *A Government and Binding Approach to Clause Structure in Standard Arabic.* MA Diss. Department of Linguistics, University of North Wales, Bangor, UK.

Souali, E. 1992. *Pronominal elements in Arabic*. Doctoral dissertation, Faculty of Letters and Human Sciences, Fes, Morocco.

Souali, E.. 2010. 'The Syntax of Negative Imperative Constructions'. In Damir, M. and M. Rahhali (eds). *Comparative Arabic Linguistics. Proceedings of the First International Conference of the Arabic Planning Laboratory*. Faculty of Letters and Human Sciences, Kenitra, Morocco.

Souali, E. 2013. 'Word Formation in Syntax: The case of complex verbs in Arabic.' Paper presented at the national conference on mother tongues and Linguistics, Faculty of Letters and Human Sciences, Rabat, Morocco, 21st & 22nd February 2013.

Zubizarreta, M. (1987). *Levels of representation in the lexicon and in the syntax*.Dordrecht : Foris Publications.

Négation et prédication en arabe marocain

Zaid Zahra
FLSH / Univesité Chouaïb Doukkali - El Jadida

Introduction

La négation est une catégorie grammaticale complexe en ce qu'elle peut être appréhendée sous différents angles, syntaxique, sémantique, logique et pragmatique. Selon Riegel et *al*. (2009 : 411) elle est une forme logique qui représente l'opposition entre forme positive et négative. En effet, comme le souligne Tomassone (2002 : 119), « *toute phrase est nécessairement pensée positivement ou négativement par le locuteur : le type négatif est l'alternative logique du type affirmatif (positif).»*

Pour Dubois (2007 :324), elle « *est un des statuts de la phrase de base (assertive ou déclarative, interrogative et impérative) consistant à nier le prédicat de la phrase*.» De notre côté, on peut avancer que la négation peut être définie comme un opérateur syntaxique qui modifie la structure formelle de la phrase.

Dans cette contribution, on se propose de décrire quelques propriétés syntaxiques et sémantiques de cette catégorie en arabe marocain. Plus particulièrement, il sera question de dégager les différentes formes que les termes de négation peuvent prendre ainsi que les restrictions syntaxiques qui leur sont imposées suivant qu'ils modifient le prédicat verbal ou nominal.

1. La morphologie des termes négatifs en arabe marocain

La négation, en tant qu'opérateur syntaxique, consiste à convertir une forme affirmative en une forme négative. Cette conversion s'établit par des termes de types variés ayant pour fonction de marquer l'énoncé du trait négatif.

En effet, l'arabe marocain, l'objet de notre description, possède une liste hétérogène de termes négatifs qu'on cite dans le paradigme suivant :

(1) ma...š / ši/ šay[1] *«* ne … pas. »

ma...ḥedd/ ḥttawaḥd/ ḥttawḥda/ḥettaḥaža. « Ne…personne /aucune personne /aucune chose. »

(2) ma... ga3 « ne…tout. »

(3) ma ... walu« ne...rien »

(4) ma 3emmr+ nom et/ou pronom « ne jamais+nom et/ou pronom... »

(5) ma...lin /fin « ne ...nulle part. »

(6) ma....nom indéfini « ne...nom indéfini. »

(7) la....š (impératif) « ne... pas ! »

(8) la... ga3 (impératif) « ne ... tout ! »

(9) leh la...! « Que Dieu fasse ne..! »

(10) w LLah ma ... ! Par Dieu ne ... « Je jure par Dieu ne ...! »

(11) w LLah la... ! Par Dieu ne... « Je jure par Dieu ne... ! »

(13) ma...la+ nom la+ nom « ne ... ni+ nom ni+ nom. »

(15) ma... ġir et/ou ġi « ne ...que (seulement). »

À partir de ce paradigme, il convient de souligner que les termes négatifs, en arabe marocain, appartiennent à différentes catégories grammaticales. En effet, les premiers éléments de la négation, peuvent être :

- Un adverbe de négation : *ma* et *la* (ne)

(16) ma kla š

« Ne a mangé pas : Il n'a pas mangé. »

(17) la takul š !

« Ne mange pas ! »

- Une conjonction de coordination : *la* (ni)…*la* (ni) qui permet de lier deux constituants dans la phrase simple:

(18) ma safr la hmed la faTima.

« Ne a voyagé ni Ahmed ni Fatima. »

« Ni Ahmed ni Fatima n'ont voyagé. »

[1] *š / ši/ šay* (pas) sont des variétés régionales.

- Une formule figée de serment : *leh-la (*que Dieu fasse que ne …) qui serait à l'origine composée du nom *LLah* (Dieu) et du terme négatif *la*, *w LLah la (*je jure par Dieu que ne…)

(19) leh-la tži !

« Que Dieu fasse que tu ne viennes ! »

« Que Dieu fasse que tu ne viennes pas ! »

(20) w LLah la mšiti

« Et par Dieu tu ne partes ! »

« Je jure par Dieu que tu ne partiras pas ! »

Alors que le deuxième élément peut être :

- Un adverbe : š (pas)

(21) ma kla š

« Ne a mangé pas : Il n'a pas mangé. »

(22) La takul š !

« Ne mange pas ! »

- Un déterminant indéfini : *ḥtta (*aucune) *dans ḥttaḥaža/ waḥd* (aucune chose/ personne) :

(23) ḥtta ḥaža ma klit

« Aucune chose ne j'ai mangé. »

« Je n'ai mangé aucune chose. »

(24) ḥtta waḥd ma kla

« Aucune personne n'a mangé. »

- Un pronom *: ḥedd (*personne) *et walu (*rien)

(25) ma kla ḥedd.

« Ne a mangé personne. »

« Personne n'a mangé. »

(26) ma kla walu.

« Ne a mangé rien. »

« Il n'a rien mangé. »

- Un adverbe : *ga3* (tout), *ġir* (que : seulement), *3mmer* (jamais) et aussi *walu* (rien) quand il modifie un prédicat adjectival :

(27) ga3 ma safrat

« Tout, elle n'a voyagé. »

« Elle n'a pas du tout voyagé. »

(28) ma ža ġi ḥmed.

« Ne est venu que Ahmed. »

« Il n'est venu que Ahmed. »

(29) ma 3emmr ḥmed ttasl bi-ya.

« Ne jamais Ahmed m'a appelé. »

« Jamais Ahmed ne m'a appelé. »

(30) ḥmed ma mriD walu.

« Ahmed ne malade rien. »

« Ahmed n'est pas malade, du tout. »

- Un adverbe de lieu qui modifie le verbe : *fin (*dans où), *lin (*à où*)* quine sont pas des termes négatifs à la base, mais ils acquièrent ce statut en s'associant à *ma (*ne).

(31) mam šit fin/lin

« Ne suis parti nulle part. »

« Je ne suis parti nulle part. »

Les morphèmes de négation cités se caractérisent également par leurs formes simples et complexes, comme il est illustré, dans le tableau suivant :

Formes simples	**Formes composées**
ma (ne), *la* (ne), š (pas), *ga3* (tout), *walu* (rien), *ḥedd* (personne), *ġi* (que), *la* (ni)	- *ḥtta ḥedd* et/ou *waḥd; ḥtta+* un nom - *3emmr+* nom et/ou pronom - *lin* et *fin* sont des formes composées liées : *l* et *f* sont des prépositions suivies d'un circonstant de lieu *in /ina* (où) - *leh-la* (Dieu ne…), *w LLah ma* (par Dieu ne…) sont des formes composées libres

Après avoir présenté une description morphologique des termes négatifs en arabe marocain en soulignant leurs formes et leur nature, on va, dans ce qui suit, ressortir les règles syntaxiques qui conditionnent leur présence, leur position ainsi que leur portée dans la phrase simple. D'abord, il sera question de traiter leur association avec le prédicat verbal. Par la suite, on verra leur comportement avec le prédicat nominal.

2. Termes négatifs et prédicat verbal

Le prédicat verbal est un élément fondamental qui intervient dans la construction de la phrase verbale en arabe marocain, il est le noyau, le centre dont dépendent les autres constituants de la même phrase. C'est lui, par exemple, qui sélectionne les arguments et les organise en syntaxe dans des positions de sujet et de complément; il prend aussi en charge la réalisation des marques flexionnelles de temps, d'aspect, d'accord et de négation.Dans cette description et comme on l'a signalé ci-dessus, on va se limiter à préciser le comportement de cette dernière catégorie par rapport au prédicat verbal.

L'observation des exemples soumis à notre analyse révèle que la position des termes de négation n'est pas toujours stable.

En effet, on peut avoir unordre fixe inchangeable avec « *ma…š » et « la…š »*qui appellent toujours l'un des termes à polarité négative, c'est-à-dire se trouvant dans le contexte de la négation, notamment *«ma ...š : ne... pas », «ma...ġi : ma...seulement) «ma...walu : ne...rien », « ma ...ga3 : ne...tout.)*

(32) ma ža š */* ši*/* šay*/ ḥedd*

« Il n'est venu pas / personne. »

« Il n'est pas venu. / Personne n'est venu. »

(33) kul waḥd ma ynasb-u ġi maḥll-u

« Toute personne ne convient à elle que maison à elle. »

« On ne se sent à l'aise que chez soi. »

En revanche, on a noté deux cas qui font exception à cette règle :

- Lorsqu'il s'agit d'une phrase impérative, au lieu de *ma*, c'est *la* qui est réalisé introduisant ainsi un changement de sens

(34) la tži š !

« Ne viens pas ! »

(35) lat ži ga3 ! »

« Ne viens tout ! »

« Ne viens pas du tout ! »

Effectivement, avec *ma (*ne*),* l'énoncé introduit une certaine force dans l'ordre alors qu'avec *la,* celui-ci est atténué. Il s'agit plus particulièrement d'une imploration, d'une prière ou d'un souhait.

- Dans les serments, la négation se réduit obligatoirement au seul *ma* et/ou *la* (ne) qui ne s'associent à aucun terme négatif.

(36) w LLah ma ža !

« Et par Dieu n'est venu ! »

« Je jure par Dieu qu'il n'est pas venu ! »

(37) leh-la tži !

« Dieu fasse tu ne viennes ! »

« Que Dieu fasse que tu ne viennes pas ! »

Par opposition à l'ordre fixe et inchangeable des morphèmes traités ci-dessus, il est possible d'avoirun ordre libre où l'un des termes négatifs, notamment *ga3 (*tout*), walu (*rien*), ḥtta +nom et /ou adj numéral* (aucune…) peut précéder *ma (ne)* :

(38) ga3 ma safrat

« Tout, elle n'a voyagé. »

« Elle n'a pas du tout voyagé. »

(39) walu ma kliti

« Rien tu n'as mangé. »

« Tu n'as rien mangé. »

(40) ḥtta Ražl ma ža

« Aucun homme n'est venu. »

En ce qui concerne la négation de coordination *la (ni)* qui sert à coordonner deux constituants dans la phrase, elle précède chaque constituant et le verbe est précédé de *ma* :

(41) ma ttasl la ḥmed la faTima

« Ne a appelé ni Ahmed ni Fatima. »

« Ni Ahmed ni Fatima n'ont appelé. »

On peut aussi avoir l'ordre suivant :

(42) la ḥmed la faTima ma ttasl.

« Ni Ahmed ni Fatima n'a appelé. »

« Ni Ahmed ni Fatima n'ont appelé. »

Remarquons que *ma* (ne) reste toujours dans sa position précédant le verbe et son déplacement dans une autre position rendrait la phrase agrammaticale, alors que les autres éléments qui se trouvent dans son domaine ou ceux qu'il attire sont mobiles ; ils peuvent se déplacer à l'initiale de la phrase, à l'exception de l'adverbe temporel *3mmer* (jamais) qui a un comportement particulier par rapport à ce terme négatif. En effet, *ma* (ne) peut précéder ou suivre *3mmer* :

(43) ma 3emmr ḥmed ttasl bi-ya.

« Ne jamais Ahmed a appelé moi. »

« Jamais Ahmed ne m'a appelé. »

(44) 3emmr ma ḥmed ttasl bi-ya.

« Jamais ne Ahmed a appelé moi. »

« Ahmed ne m'a jamais appelé. »

Il peut aussi se dédoubler en sa présence :

(45) ma 3emmr ḥmed ma ttaslbi-ya.

« Ne jamais Ahmed ne a appelé moi. »

« Ahmed ne m'a jamais appelé. »

Enfin, il arrive même qu'il ne se réalise pas :

(46) 3mmer ḥmed ttasel bi-ya

« Jamais Ahmed a appelé moi. »

« Jamais Ahmed ne m'a appelé. »

Par ailleurs, le dédoublement de la négation est permis avec *ga3 (*tout*)* qui s'associe avec *ma* (ne) et un terme à polarité : š (pas*)/ ḥtta waḥd(*aucune personne*),* un dédoublement qui sert à renforcer le fait nié :

(47) ma ža š, ga3

« Ne est venu pas, du tout. »

« Il n'est pas venu, du tout. »

(48) ma ža ḥtta waḥd, ga3.

« Ne est venue aucune personne, du tout. »

« Aucune personne n'est venue, du tout. »

Notons enfin que *š* (pas) peut sauter quand le prédicat verbal sélectionne un objet massif à déterminant zéro :

(49) ma ža Zre3 had l-3am

« Ne vient blé cette année. »

« Il n'y a pas eu de blé cette année. »

(50) ma ža š Z-Zre3 had l-3a m

« Ne vient pas le blé cette année. »

« Il n'y a pas eu le blé cette année. »

*(51) *ma žaZ-Zre3 had l-3am*

« Ne vient le blé cette année. »

« *Il n'y a le blé cette année. »

*(52) *ma ža š Zre3 had l-3a m.*

« Ne vient pas blé cette année. »

« *Il n'y a pas blé cette année. »

Il semble que *š* (pas) chute parce qu'il y a une sorte de redondance du trait indéfini véhiculé et par le terme négatif et par le nom massif.La raison en est que tous les deux renvoient à une quantité vague, indéterminée ou même zéro, d'où leur incompatibilité.

Pour confirmer ce point de vue, il serait possible d'ajouter l'adverbe de quantité *bzzaf* (beaucoup)

*(53) *ma ža Zre3 bzzaf had l-3am*

« Ne vient blé beaucoup cette année. »

« *Il n'y a blé beaucoup cette année. »

(54) ma ža š Z-Zre3 bzzaf had l-3am.

« Ne vient pas le blé beaucoup cette année. »

« Il n'y a pas eu beaucoup de blé cette année. »

Dans le premier exemple agrammatical, il y a une contradiction entre la quantité zéro de l'objet *Zre3*(blé)traduite par l'absence de détermination et la quantité véhiculée par l'adverbe *bzzaf*(beaucoup).Il convient de souligner ainsi que le nom indéfini sélectionné par le prédicat verbal se trouve en distribution complémentaire avec le morphème *š*(pas).

En revanche, *š* (pas)se réalise quand le nom massif est défini, le cas du deuxième exemple, parce que celui-ci ne renvoie pas à une quantité indéfinie ou zéro, mais à la classe d'objets, donc, il n'y a pas de redondance et l'adverbe porte sur la quantité du blé récoltée, l'expansion peut rendre compte de cette interprétation :

(55) ma ža š Z-Zre3 bzzaf had l-3am, žat d-dra.

« Ne vient pas beaucoup de blé cette année, le maïs est venu. »

« Il n'y a pas eu beaucoup de blé cette année, il y a eu du maïs. »

Notons, par contre, que quand le verbe sélectionne un objet comptable indéfini, le *š* (pas) ne saute pas :

(56) ma klit š tffaḥa, klit banana.

« Ne ai mangé pas une pomme, ai mangé une banane. »

« Je n'ai pas mangé une pomme, j'ai mangé une banane. »

(57) ma srit š kswa šrit fista.

« Ne ai acheté pas une robe, ai acheté une veste. »

« Je n'ai pas acheté une robe, j'ai acheté une veste. »

tffaḥa (pomme) et *kswa*(robe) renvoient à la classe d'objets ; l'expansion explicite les deux interprétations et indique que la négation est corrective, car elle vise à nier la première classe et à la remplacer par la deuxième, notamment *banana*(une banane)et*fista*(une veste).

On vient de traiter le paradigme des termes négatifs et certaines de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques quand ils modifient le prédicat verbal. Il sera question, maintenant, de vérifier leur degré de compatibilité avec les prédicats nominaux.

3. Termes négatifs et prédicat nominal

Notons d'abord qu'en arabe marocain, on appelle phrase nominale celle qui ne réalise pas de verbe. Elle est ainsi définie comme une simple juxtaposition de deux éléments essentiels pour la formation de la phrase, notamment un sujet et un prédicat nominal, lequel prédicat peut être de nature syntaxique diverse, notamment :

Un adjectif :

(58) ḥmed mRiḍ.

« Ahmed malade. »

« Ahmed est malade. »

Un nom :

(59) ḥmed ustad.

« Ahmed enseignant. »

« Ahmed est enseignant. »

Un participe actif :

(*60) ḥmed na3s*.

« Ahmed dormant. »

« Ahmed dort.»

Un participe passif

(*61) ḥmed mšġul.*

« Ahmed occupé. »

« Ahmed est occupé. »

Un adverbe :

(62) ḥmed hna.

« Ahmed ici. »

« Ahmed est ici. »

Un syntagme prépositionnel :

(63) ḥmed f d-dar.

« Ahmeddans la maison. »

« Ahmed est dans la maison. »

Il est à souligner que les prédicats nominaux relevés ne sont pas tous égaux devant les termes négatifs. En effet, l'adjectif, les participes actif et passif acceptent la négation discontinue.

(64) ḥmed ma mRiḍ š.

« Ahmed ne malade pas. »

« Ahmed n'est pas malade. »

(65) ḥmed ma na3s š.

« Ahmed ne dormant pas. »

« Ahmed ne dort pas. »

(66) ḥmed ma mḥbus š.

« Ahmed ne emprisonné pas. »

« Ahmed n'est pas emprisonné. »

Contrairement à ces catégories, le nom, le syntagme prépositionnel et l'adverbe n'acceptent que la forme continue.

(67) ḥmed maši ustad / maši hna/ maši f d-dar

« Ahmed non pas enseignant/ non pas ici/ non pas à la maison. »

« Ahmed n'est pas enseignant/n'est pas ici/ n'est pas à la maison. »

*(68) *ḥmed maustad š / ma hna š/ ma f d-dar š.*

« Ahmed ne enseignant pas / ne ici pas / ne à la maison pas. »

En outre, seuls l'adjectif, les participes actif et passif acceptent d'être modifiés par les termes négatifs : *ma… walu* (ne…rien) et où *walu*(rien), en tant qu'adverbe,

quantifie les prédicats en question, alors que le nom, les prédicats locatifs et prépositionnels refusent cette association :

(69) ḥmed ma mriḍ walu.

« Ahmed ne malade rien. »

« Ahmed n'est pas du tout malade. »

(70) ḥmed ma katb walu.

« Ahmed ne écrivant rien. »

« Ahmed n'a rien écrit. »

(71) ḥmed ma mšġul walu.

« Ahmed ne occupé rien. »

« Ahmed n'est pas du tout occupé. »

*(72) *ḥmed ma ustad walu*

« Ahmed ne enseignant rien. »

*(73) *ḥmed ma f d-dar walu.*

« Ahmed ne à la maison rien. »

*(74) *ḥmed ma hna walu.*

« Ahmed ne ici rien.

En revanche,quand les prédicats locatifs et prépositionnels traduisent une forme existentielle, ils acceptent d'être modifiés par *ma…walu (*ne… rien).

(75) ma f d-dar walu / ma hna walu.

« Ne dans la maison rien/ ne rien ici. »

« Il n'y a rien dans la maison. / Il n'y a rien ici. »

Ces formes existentielles peuvent se convertir en forme nonexistentielle et où*walu*devient sujet de la phrase :

(76) walu ma f d-dar / walu ma hna

« Rien ne dans la maison/ rien ne ici. »

« Rien n'est dans la maison. / Rien n'est ici. »

Par ailleurs, tous les prédicats nominaux acceptent d'être modifiés par les termes négatifs suivants : *ma...ḥedd* (ne… personne/ *ḥtta waḥd et*/ou nom (aucune personne et/ou nom*), ga3 ma(* tout ne*) ,w LLah ma...*(je jure par Dieu ne.. ..), *ma...ġi (* ne…. que), *ma...la nom la nom* (ne…ni nom ni nom.)

(77) ma Driyyf / fayeq/ mšġul ḥedd.

« Ne gentil/ réveillé / occupé aucun. »

« Aucun n'est gentil/ réveillé/ occupé. »

(78) ma f d-dar/ ma hna/ ma ustad hedd.

« Nedans la maison/ ici/ enseignant aucun. »

« Aucun n'est dans la maison/ ici/ enseignant. »

(79) ma ḍriyyf / ma fayeq/ma mšġul ḥtta waḥed .

« Ne gentil/ ne réveillé / ne occupé aucun personne.

« Aucune personne n'est gentille/ réveillée/ occupée.

(80) ma f d-dar/ ma hna/ ma ustad ḥetta waḥd.

« Ne dans la maison/ ne ici/ne enseignante aucune personne. »

« Aucune personne n'est dans la maison/ ici/ enseignante. »

(81) ḥmed ga3 ma ḍriyyf/ ga3 ma fayq/ ga3 ma mšġul.

« Ahmed tout ne gentil/ tout ne réveillé/ tout ne occupé. »

« Ahmed n'est pas du tout gentil / n'est pas du tout réveillé / n'est pas du tout occupé. »

(82) ḥmed ga3 ma Tbib/ ga3 ma f d-dar/ ga3 ma hna.

« Ahmed tout ne médecin/ tout ne dans la maison/ tout ne ici.

« Ahmed n'est pas du tout médecin/ n'est pas du tout dans la maison/ n'est pas du tout ici.

Il est à constater ainsi que la forme la plus acceptée pour les prédicats nominaux est *ga3 ma +prédicat nominal* plutôt que *ma +prédicat nominal +ga3,* comme il a été attesté avec les prédicats verbaux.

(83) wLLah ma mriḍ / ma mšġul / ma fayq !

« Par Dieu, ne malade/ ne occupé/ ne réveillé !

« Je jure, par Dieu, qu'il n'est pas malade / qu'il n'est pas occupé/ qu'il n'est pas réveillé !

(84) w LLah ma Tbib/ ma hna/ ma f d-dar !

« Par Dieu ne médecin/ ne ici/ ne dans la maison ! »

« Je jure, par Dieu, qu'il n'est pas médecin/ qu'il n'est pas ici/ qu'il n'est pas dans la maison ! »

(85) ma kbir ġir LLah/ ma Tbib ġi ḥmed/ ma mšġul ġi ḥmed/ ma fayq ġi huwa/ ma f t-tlfaza ġi l-kura/ ma hna ġi S-Sda3.

« Ne grand que Dieu/ ne médecin que Ahmed/ ne occupé que Ahmed/ ne réveillé que lui/ne à la télé que le foot/ ne ici que le bruit.

« Il n'est grand que Dieu/ il n'est médecin que Ahmed/ il n'est occupé que Ahmed/ il n'est réveillé que lui/ il n'y a que le foot à la télé/ il n'y a que du bruit ici.

(86) ma kbir/ma meqbuT /ma waqf la ḥmed la dris.

« Ne grand/ pris/ debout ni Ahmed ni Dris. »

« Ne sont grands/ pris/ debout ni Ahmed ni Dris. »

(87) maTbib la huwa la hiya/ ma hna la ḥmed la faTima/ ma f l-biru la l-mudir la s-sikritira.

« Ne médecin ni lui ni elle/ ne ici ni Ahmed ni Fatima/ ne dans le bureau ni le directeur ni la secrétaire. »

« Ne sont médecins ni lui ni elle/ ne sont ici ni Ahmed ni Fatima/ ne sont, dans le bureau, ni le directeur ni la secrétaire. »

Par ailleurs, il est à noter que tous les prédicats nominaux n'acceptent pas d'être modifiés par les termes négatifs suivants : *la...š !*(ne…pas !*), la...* !(ne…),*leh-la*… ! (Dieu ne… !), *w LLah la… !* (Je jure par Dieu ne… !) *et 3mmer*(jamais). Cette incompatibilité est liée au temps présent qui caractérise la phrase nominale, en arabe marocain, plus précisément au temps actuel qui coïncide avec le moment de l'énonciation ; l'ajout d'un adverbe marquant le temps présent ou actuel confirme cet état de fait :

(88) ḥmed mriD / mšġul daba.

« Ahmed malade/ occupé en ce moment. »

« Ahmed est malade/ est occupé en ce moment. »

On a signalé, qu'avec le prédicat verbal, ces termes négatifs appellent une forme impérative, injonctive traduisant un ordre, un conseil ou un souhait à accomplir ou à réaliser, ce qui veut dire qu'ils projettent le procès dans le futur et donc ils sont incompatibles avec le présent véhiculé par la phrase nominale.

(89) ḥmed la mriDš daba !*

« *Ahmed ne sera pas est malade maintenant ! »

*(90) * ḥmed la mšġul š daba.*

« *Ahmed ne sera pas est occupé maintenant ! »

Comme il est explicité par la traduction, la présence de *la* devrait être suivie par une forme prédicative indiquant le futur, alors que la phrase nominale est actualisée dans le présent, d'où l'agrammaticalité des exemples engendrée par cette association.

En ce qui concerne l'adverbe temporel *3mmer (*jamais*)*, il convient de signaler qu'il nie essentiellement la réalisation d'un procès dans le temps passé ou futur et non dans le présent, c'est-à-dire, il renvoie à un procès qui n'a jamais eu lieu ou qui ne va jamais avoir lieu, comme il a été souligné avec le prédicat verbal, ce qui explique son incompatibilité avec les prédicats nominaux qui sont actualisés dans le présent.

(91) **3emmr-u ma mriD /ma mzewwež / ma Tbib/ ma hna/ ma f d-dar.*

« *Jamais lui ne malade / ne marié/ ne médecin/ nedans la maison. »

« *Jamais lui est malade / est marié / est médecin/ est dans la maison. »

4. Discontinuité et continuité du terme de négation *ma... š* (ne...pas) / *maši* (ne pas…)

Dans cette description, on a souligné que le prédicat verbal, adjectival, participial actif et passif acceptent la forme discontinue du morphème de négation *ma... š* (ne…pas)**,** mais il convient de souligner qu'ils s'associent aussi avec la forme continue de ce même morphème, *maši* (ne pas+ prédicat.) Cependant, il résulte de cette association un changement de sens.

Notons d'abord les exemples avec les deux réalisations de la négation continue et discontinue :

(92) ḥmed ma ža š.

« Ahmed ne venu pas. »

« Ahmed n'est pas venu. »

(93) ḥmed maši ža ġir ttasl.

« Ahmed ne pas venu, seulement a appelé. »

« Ahmed n'est pas venu, il a seulement appelé. »

(94) ḥmed ma mriḍ š.

« Ahmed ne malade pas. »

« Ahmed n'est pas malade. »

(95) ḥmed maši mriḍ ġir 3eyyan.

« Ahmed ne pas malade, seulement fatigué. »

« Ahmed n'est pas malade, il est seulement fatigué. »

(96) ḥmed ma na3s š.

« Ahmed ne dormant pas. »

« Ahmed ne dort pas. »

(97) ḥmed maši na3s ġir mtkki.

« Ahmed ne pas dormant, seulement allongé. »

« Ahmed ne dort pas, il est seulement allongé. »

(98) ḥmed ma mšġul š.

« Ahmed ne occupé pas. »

« Ahmed n'est pas occupé. »

(99) ḥmed maši mšġul ġir ma 3nd-u š l-weqt.

« Ahmed ne pas occupé, seulement n'a pas le temps. »

« Ahmed n'est pas occupé, seulement il n'a pas le temps. »

En règle générale, on peut avancer ceci : avec la forme discontinue, on a une simple négation du contenu qui fonctionne comme « *inverseur de la valeur de vérité* » et donc, il s'agit, dans ce cas, de *« la négation descriptive qui porte sur le contenu de l'énoncé, l'événement ou l'état dénotés sont simplement rejetés comme contraire à la réalité ».* (Riegel et *al*, 2009 :424).Plus particulièrement, il est question d'une négation syntaxique, qui modifie l'organisation de la phrase par l'ajout des morphèmes de négation. Eluerd (2004 :183) parle, dans ce cas, de polarité positive et négative caractéristique de toute phrase et laquelle « *convient à la plupart des phrases assertives parce que, justement, elles disent quelque chose qui peut être situé dans le cadre du vrai ou du faux.»*

Par contre, en ce qui concerne la forme continue de la négation *maši,* un état de fait est nié pour le corriger. Dans ce cas et selon le point de vue pragmatique, *« la négation n'est pas seulement utilisée comme inverseur de la valeur de vérité ; elle peut servir aussi à corriger ou à rejeter l'affirmation d'un tiers, voire la formulation même de son propos».* (Muller, 2007 :2)

Il s'agit, comme le souligne Ducrot, de *« la négation polémique* » qui est la *« réfutation de l'affirmation d'autrui ».* (Ducrot, 1984 : 215)

Donc, la forme continue *maši* (ne pas) est la traduction explicite de ce type de négation, car, quand on dit *ḥmed maši mriḍ* (Ahmed ne pas malade), on attend obligatoirement, au niveau syntaxique, la modification ou la correction de la prédication rejetée. C'est une exigence sans laquelle la phrase serait incomplète.

Il serait possible de dire, dans ce sens, que les formes continue et discontinue de la négation pourraient être un marqueur syntaxique permettant la distinction entre la négation polémique et la négation descriptive dans ce genre d'énoncés.

En revanche, pour les prédicats qui n'acceptent que la forme continue, ils peuvent recevoir deux interprétations, soit ils seront considérés comme un inverseur de la réalité, soit comme une correction du contenu de l'énoncé. Prenons l'exemple suivant :

(100) ḥmed maši Tbib/maši f d-dar/maši hna.

« Ahmed ne pas médecin/ ne pas dans la maison/ ne pas ici. »

« Ahmed n'est pas médecin/ n'est pas dans la maison/ n'est pas ici. »

Dans ce genre de phrases, deux interprétations sont à dégager, c'est-à-dire il peut s'agir soit d'une inversion de la réalité, soit d'une réfutation de la prédication. Seulement, il faudrait noter, concernant cette deuxième interprétation, que la correction de la prédication n'est pas appelée par le contexte linguistique, elle est seulement présupposée, c'est-à-dire il est présupposé que Ahmed exerce une autre profession, qu'il est dans un autre lieu et dans un autre espace.

Conclusion

On vient de démontrer que la négation n'est pas seulement une catégorie complexe parce qu'elle comporte des éléments variés et hétérogènes, mais aussi et surtout parce qu'elle a un comportement différent suivant le prédicat qu'elle modifie.

En effet, pour des raisons syntaxiques et sémantiques qui leur sont inhérentes, les prédicats ne sont pas tous compatibles avec les termes négatifs en arabe marocain. Le temps qui caractérise les phrases nominales, par exemple, leur impose des contraintes et les empêche de s'associer avec certains d'entre eux.

Également, on a constaté que le traitement des morphèmes de négation dépend de plusieurs facteurs linguistiques telles la détermination, les spécificités temporelles des phrases, la nature des prédicats en question, la nature des objets sélectionnés pas les prédicats verbaux, etc.

Enfin, il nous incombe de signaler que, dans cette étude, notre objectif a consisté surtout à signaler les formes courantes et standards de la négation dans la phrase simple verbale et nominale, cependant, notons-le, plusieurs aspects syntaxiques de cette catégorie restent à décrire et à expliquer tels sa réalisation et son comportement dans les phrases copulatives et les phrases complexes en arabe marocain.

Références bibliographiques

Le Bidois, George et Robert, *Syntaxe du français moderne*, T I et II, Paris, Ed Picard, 1967.

Chatar-Moumni, Nizha, « Quelques aspects du fonctionnement de la négation en arabe marocain », *La linguistique*, Paris, PUF, 2008/2 Vol. 44, p. 81-98.

Dubois J., et *al*., *Grand dictionnaire. Linguistique et Sciences du langage*, Paris, Larousse, 2007.

Ducrot, Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

Eluerd, Roland, *Grammaire descriptive de la langue française,* Paris, Armand Colin, 2005.

Gaatone, David, Étude *descriptive du système de la négation en français contemporain*. Droz, Genève, 1971.

Grevisse, Maurice, *Le bon usage,* Paris, Duculot, 1993.

Heldner, Christina, *La portée de la négation*, Norstedt, Stockholm, Horn, Laurence, 1981.

Forest, Robert, *Négations, essai de syntaxe et de typologie linguistique,* Paris, Klincksieck, 1993.

Muller, Claude, *Les bases de la syntaxe*, Bordeaux, PUB, 2008.

Muller, Claude, *La négation en français*, Genève, Droz, 1991.

Riegel, Martin, Pellat Jean-Christophe et Rioul, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009.

Tomassone, Roberte, *Pour enseigner la grammaire,* Paris, Delagrave, 2002.

Touratier, Christian, « La négation : essai de définition et portée », in : *Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence*, 20, France, Publications de l'Aix-Marseille Université, 2007a, p. 10-33.

Zaid, Zahra, *La phrase nominale en arabe marocain,* Fès, Édition Post- Modernité, 2006.

Zaid, Zahra, « Modification catégorielle : de l'expression référentielle à l'expression prédicative », Revue *FLSH*, Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal, N°12, 2011, p. 77-86.

Zaid, Zahra, « La représentation sémantico-syntaxique de la structure du verbe en arabe marocain », Revue *Faits de langue et de société*, N°1, Publication de l'Université Hassan II, FLSH, Ain Chock, Edition Post-Modernité, 2015, p. 173-182.

La modélisation en linguistique. Cas de la sémantique

El Mostafa Chadli
FLSH / Université Mohammed V - Rabat

« *Que n'a-t-on tenté pour éviter, ignorer ou expulser le sens ? On aura beau faire : cette tête de Méduse est toujours là, au centre de la langue, fascinant ceux qui la contemplent* »
(E. Benveniste)

Qu'en est-il de la modélisation, surtout en linguistique ? Les théories linguistiques sont-elles assez bien rôdées pour pouvoir générer des modèles puissants de description ? L'attitude du linguiste, venant des sciences du langage ou des sciences humaines, en général, diffère-t- elle de celle du scientifique immergé dans les sciences dites dures ?

Autant de questions qui vont poser autant de préalables théoriques quant à la démarche à suivre. Dans les sciences, l'attitude du chercheur qui s'engage dans une démarche scientifique de modélisation d'un système complexe, est guidée par des principes théoriques, clairement énoncés et reposant sur une base épistémologique bien définie, ayant des objectifs précis et ce, dans le cadre d'un projet de recherche fondé sur un terrain délimité, avec des procédures d'élaboration et d'évaluation bien définies.

1. Qu'en est-il des méthodes utilisées dans les sciences ?

Il est à rappeler que les méthodes les plus utilisées dans les sciences sont de deux sortes :

i. **La méthode expérimentale** consiste, elle, à construire un contexte susceptible de poser la question dont on souhaite obtenir la réponse, à l'objet lui-même, en mettant en place les conditions du questionnement et de recueil de l'information, délivré par l'objet sous un ensemble de *stimuli* précis qu'on a décidé de lui appliquer. On utilisera pour ce recueil un appareil de mesure ou une observation directe ou indirecte. On est dans une démarche de type : observation, simulation et vérification.
L'expérimentateur interprétera en termes intelligibles les réponses de l'objet à l'aide de traces ainsi obtenues, dans le cadre d'une théorie, elle-même insérée dans un paradigme, lequel ne devrait pas être ignoré et qui gagne toujours à être explicité. On remarquera ici que les processus sont bouclés, car, le plus souvent, la théorie elle-même sert à imaginer les

conditions expérimentales qui favoriseront la vérification de la théorie en même temps que l'émergence de la réponse à la question posée. Ceci fera dire à Jean-Louis Le Moigne (1990) que les données expérimentales ne sont pas des données, ce sont « des construits», dans le cadre d'une théorie qui deviendra auto- confirmée.

ii. **La méthode hypothético-déductive**, prônée par Karl Popper (1985), consiste, quant à elle, à faire une hypothèse à déployer, à partir d'un nombre limité d'axiomes de base et de lois ou règles connues ou démontrées, ses conséquences par une logique inférentielle, jusqu'à ce que la preuve de l'hypothèse soit prouvée ; dans le cas contraire, retourner aux faits observés, ce qui, dans le cadre de la théorie engagée, permettra de valider ou d'invalider l'hypothèse. En cas d'hypothèse non prouvée, il faudrait soit la reformuler, soit revoir les *a priori* théoriques. Ceci n'est pas sans rappeler la posture de Pierre-Henri Simon (1972) qui affirmait que la science la plus noble consiste, simplement, à formuler les bonnes hypothèses par induction, abduction ou analogie, ce qui implique le risque de se tromper. Ce à quoi K. Popper pourrait répondre par le fait que ces hypothèses hasardeuses ou géniales sont alors à vérifier par la méthode hypothético-déductive.

Aussi, formulation d'hypothèses et vérification ou falsification vont de pair. Elles se complètent, car elles constituent les deux opérations fondamentales de la recherche scientifique.

2. De la modélisation

De prime abord, il faut rappeler une évidence, à savoir qu'un modèle scientifique n'est qu'une sorte de représentation simplifiée et souvent idéale de la réalité d'un phénomène ; ladite représentation permet de déboucher sur une théorisation du phénomène observé ou constaté, sous certaines conditions. Et partant, le modèle se donne à lire comme le prolongement d'une théorie, ou à défaut d'un postulat théorique.

Quant à la théorie, elle est souvent décrite, dans une première ébauche, comme étant un ensemble de notions, d'idées ou de concepts abstraits appliqués à un domaine particulier. En second lieu, inscrite dans le temps épistémologique, elle est considérée comme un ensemble de notions et de connaissances, souvent abstraites, organisées en système. En troisième lieu, la théorie se conçoit comme une construction intellectuelle, hypothétique et synthétique, de concepts et de notions, organisées en système et vérifiée *a posteriori* par un protocole expérimental. Elle est, du reste, gouvernée par des principes, tels que la pertinence, par rapport à son objet, la non contradiction de ses concepts et notions, la hiérarchie entre ses

composantes et niveaux théoriques, puis la simplicité de ses formules et équations de base, voire leur élégance d'écriture.

Du point de vue épistémologique, ce qui prime dans une théorie hypothético-déductive, au-delà du principe de non contradiction de son appareillage conceptuel, est son degré d'adéquation par rapport au champ d'investigation ou à l'objet d'étude. La question de la vérité ou de la fausseté de la théorie n'est pas appropriée.

Ceci étant posé, il est à distinguer dans les sciences en général et dans les sciences du langage en particulier, deux types de modélisation, la modélisation interne et la modélisation d'interface, laquelle prend, de plus en plus, d'ampleur, aidée en cela par la technologie des sciences du computer et des sciences cognitives.

2.1. Les modèles internes

Le propre des modèles de ce type est de pouvoir rendre compte d'observations sur les productions langagières en tant que telles, sans se donner l'objectif de définir ou d'expliquer les conditions (matérielles, économiques ou sociales) de leur apparition. Il ne s'agit pas d'étudier comment et pourquoi tel ou tel énoncé peut être produit, mais d'expliquer en quoi et pourquoi il constitue bien ou non un énoncé d'une langue. Dans ce type de modèles, la notion d'acceptabilité joue donc un rôle essentiel, bien qu'elle ne relève pas du modèle lui-même, mais de la théorie linguistique, laquelle définit, explicitement, la nature des critères adoptés pour décider de l'acceptabilité ou du rejet d'une production donnée.

Une fois ce cadre établi, le rôle du modèle peut être plus ou moins pertinent. Le modèle peut se contenter de représenter les données acceptables en mettant en évidence les structures que la théorie a fixées. C'est ainsi qu'on peut, raisonnablement, soutenir que les diagrammes syntaxiques qui ressortent dans les travaux de L. Tesnière et de A. Martinet ou de leurs disciples, constituent, au sens faible, des modélisations de la syntaxe.

Au sens fort, un modèle ne peut s'affirmer comme tel que s'il est capable de différencier les données acceptables des données rejetées, ce qui, en principe, permet de tester de manière simple et rigoureuse sa validité, car chaque production acceptable que le modèle rejette (et inversement) constitue un contre-exemple qui, le cas échéant, peut amener une révision du modèle. C'est ainsi que le programme de recherche que s'est fixé N. Chomsky, dès ses premiers travaux de syntaxe, s'est donné pour objectif de construire «une grammaire générative», c'est-à-dire un modèle de la syntaxe d'une langue qui soit capable d'engendrer tous les énoncés bien formés de cette langue, et rien que ceux-là. Le succès de ce programme de recherche, au sein du Massachusetts Institute of Technology (MIT), a complètement transformé la perspective de la recherche en linguistique, grâce à la mise en œuvre de ce type de modélisation, érigeant ainsi la linguistique en une «véritable» science hypothético-déductive, dans laquelle la confrontation de la

théorie avec les «faits de langue» pouvait, désormais, s'effectuer sur une base rigoureuse et parfaitement objective.

Cependant, un certain nombre de remarques s'imposent à ce sujet. D'abord, les faits de langue en question ne sont pas, dans la théorie chomskyenne, d'essence syntacticiste, des données empiriques. En effet, Chomsky distingue la performance des locuteurs d'une langue, dont relèvent les données empiriques, de leur compétence, qui définit la langue déjà, perçue comme un système intériorisé par les locuteurs, auquel ils s'efforcent de se conformer et qui est le véritable objet d'étude de la théorie chomskyenne. Pour ne prendre qu'un exemple de cette discordance théorisée entre la langue et les données empiriques, une des propriétés «basiques», des langues serait de pouvoir engendrer un nombre infini de phrases. Cela implique, le lexique étant fini, de pouvoir construire des phrases de longueur non délimitée: ce qui, bien sûr, n'est pas le cas des énoncés que peut effectivement produire un locuteur. En fait, la propriété de récursivité, qui est invoquée pour justifier cet infini, ferait des productions d'une langue un ensemble «inobservable», au même titre que l'ensemble des nombres entiers. Aussi, la linguistique serait-elle donc, de manière paradoxale, dans cette optique, une science non expérimentale par son objet même, pour les mêmes raisons que l'arithmétique.

Il faut aussi noter que l'objectif très ambitieux assigné au modèle, à savoir engendrer toutes les phrases d'une langue et seulement elles ; puis, plus tard, utiliser un même modèle de base, la «grammaire universelle», paramétrée différemment pour engendrer toutes les langues, n'a jamais été considéré par Chomsky comme forcément réalisable. La position affichée, dès le début du Programme de recherche, était de découvrir par ce biais les propriétés les plus intéressantes des langues, et de se focaliser sur celles-ci, alors qu'une approche purement descriptive ne pouvait que se noyer dans la masse des faits, sans pouvoir hiérarchiser l'importance des problèmes à se poser. De fait, il est clair qu'après plus de trente ans de recherches, l'objectif que s'était assigné le programme chomskyen est loin d'avoir été atteint, y compris pour la langue la plus étudiée dans ce contexte, l'anglais, même si les dimensions phonologique et sémantique ont été intégrées, partiellement, dans le modèle revu ou ce qu'il est convenu d'appeler la Théorie Standard Étendue TSE). Chomsky note lui - même, dans *The Minimalist Program* (1995), que bien des phénomènes syntaxiques, dont certains demeurent assez essentiels dans les langues, n'ont pas encore trouvé de traitement satisfaisant, pas même dans les versions les plus récentes de sa théorie.

Et s'il est indéniable que ce programme a permis de découvrir, ou de redécouvrir, un grand nombre de problèmes syntaxiques intéressants, on peut se demander si l'accent mis sur ces questions de manière exclusive n'a pas aussi contribué à masquer d'autres problèmes de langue, dont l'étude aurait été plus féconde pour la modélisation linguistique en général.

Quoi qu'il en soit, il est indubitable que l'idéal d'une modélisation réussie, comme dans le cas du programme chomskyen d'une grammaire générale, pour ne pas dire

universelle, se heurte à la réalité linguistique de terrain avec l'idiosyncrasie des langues et la nécessaire adaptation du modèle. Il en résulte un décalage persistant entre l'effort vers la simplicité des principes et l'exigence d'incessantes modifications et de réajustements pour satisfaire au principe de l'adéquation empirique, celle des données observables. Jean-Claude Milner qualifie cette situation du programme de recherche chomskyen de «dégénérescence», en faisant le parallèle entre celui-ci et les versions du modèle de Ptolémée, lequel a multiplié les épicycles pour sauvegarder la simplicité du principe des déplacements circulaires, tout en rendant compte de la complexité du mouvement des planètes.

Ceci étant, cela n'enlève rien au fait que le programme chomskyen a donné une formidable impulsion à la modélisation en linguistique, et particulièrement en syntaxe. Aujourd'hui, un grand nombre de modèles syntaxiques coexistent et se développent, en particulier les grammaires d'unification, sur lesquelles il est judicieux d'y réfléchir par la suite. Généralement, ces modèles n'ont plus l'ambition de remplir un objectif aussi radical que celui du programme chomskyen. Il s'agit de couvrir le plus grand nombre possible de phénomènes syntaxiques de telle ou telle langue à l'aide d'un formalisme donné, dans une optique plus classique de modélisation, telle qu'on la pratique habituellement dans les sciences expérimentales, c'est-à-dire qu'on recherche le meilleur compromis entre la simplicité du système et l'adéquation aux faits observables, étant entendu que le modèle ne vise qu'à une approximation de ces données empiriques.

En sémantique, la situation est plus complexe, pour ne pas dire incertaine, pour la simple raison que l'existence même et l'autonomie d'un niveau de «sémantique linguistique» est loin d'être partagée par la communauté des linguistes. Pour les adeptes du primat de la syntaxe, la forme sémantique de l'énoncé est directement issue du modèle syntaxique; à l'opposé, du côté de la pragmatique, la signification d'un énoncé découle presque entièrement des conditions de son énonciation.

Aussi, dans le cercle des génératives et post-génératives, la lutte est âpre entre les défenseurs de l'autonomie de modèles sémantiques et les tenants plus orthodoxes du respect du primat de la syntaxe. Dans certaines grammaires cognitives américaines (*cf.* Ronald Langacker (1983) ou Leonard Talmy (2000)) et quelques théories, comme celles de l'énonciation d'Antoine Culioli (1984), les relations entre syntaxe et sémantique sont tout autres. Ainsi, pour ce dernier, à chaque marqueur linguistique est associée une opération (décrite par sa «forme schématique»), et ce sont les interactions dynamiques entre ces opérations qui produisent à la fois la structure syntaxique et les effets de sens d'un énoncé: il est clair qu'une modélisation de cette théorie ne peut séparer de manière séquentielle syntaxe et sémantique. Il est donc plus prudent de renoncer pour ce niveau de l'analyse linguistique à un regroupement de modèles issus de théories différenciées, voire divergentes. Il est certain que les difficultés de définition et de représentation du sens (des unités linguistiques, aussi bien que des énoncés) rendent plus arbitraire à ce niveau la distinction que l'on établit, habituellement, entre modèles internes et modèles d'interface.

Il est à noter que R. Langacker, tout comme G. Lakoff, et dans une certaine mesure L. Talmy, a rejoint le mouvement de la sémantique générative pour finir par adopter une position théorique en rupture avec la sémantique interprétative. Il n'en demeure pas moins que la sémantique générative constitue, manifestement, une des origines de la linguistique cognitive. A cet effet, il faut dire que la contestation de la théorie générative repose par la reconnaissance progressive de plusieurs points fondamentaux :

i. les structures linguistiques sont, au moins, partiellement idiomatiques ;
ii. les structures sous-jacentes sont sémantiques ;
iii. il n'y a pas de synonymie entre structure sous-jacente et structure dérivée ; enfin,
iv. la structure des formes, telles qu'elles apparaissent en surface, est motivée.

En laissant de côté la discussion interne à la théorie générative et à ses développements postérieurs, nous aborderons le deuxième type de modélisation, à savoir la modélisation d'interface.

2.2. Les modèles d'interface

Dans l'ensemble de ces modèles d'interface, on peut les regrouper en deux catégories: d'un côté, nous avons les modèles qui traitent de l'interface matérielle, c'est-à-dire des relations des signes linguistiques avec leur forme (sonore en général); d'autre part, ceux qui traitent de l'interface conceptuelle, c'est-à-dire des relations des signes linguistiques avec leur sens.

Du côté de la forme, il s'agit particulièrement de modèles dans le domaine de la phonétique, ou plus précisément à «l'interface» entre la phonétique et la phonologie. Les modélisations les plus intéressantes sont en effet celles qui cherchent à rendre compte des rapports entre le matériau sonore et les systèmes phonologiques inhérents aux langues. On distingue dans ce champ, différents types de modèle :

i. des modèles de production, fondés sur une modélisation de l'appareil phonatoire (le larynx, avec ses cordes vocales, le pharynx et les cavités buccale et nasale), le modèle phonologique de N. S. Troubetzkoy, en l'occurrence.
   En effet, l'originalité de la phonologie pragoise consiste, d'une part à analyser les phonèmes en traits pertinents, et de l'autre à les grouper dans des corrélations. Dès lors chaque phonème est lié aux autres positivement (par les traits qu'ils partagent) ou négativement (par les traits qui les en distinguent). On peut ainsi concevoir le système phonologique comme un

espace où chaque élément est tenu par ses rapports d'identité ou d'opposition aux autres. La solidarité entre les éléments constitutifs d'un système peut être circonscrite de façon précise : le phonème change d'identité pour peu qu'un de ses traits phoniques perde sa pertinence. De même l'apparition ou la disparition d'un élément – trait pertinent ou phonème – est susceptible d'entraîner l'altération du système ;

ii. des modèles de reconnaissance, fondés sur une analyse fréquentielle des sons (essentiellement les zones d'harmoniques constituant les premiers «formants» qui permettent de différencier les timbres vocaliques, mais aussi les variations de la fréquence fondamentale) ; et enfin,

iii. des modèles «intégrés», qui modélisent la correspondance entre commandes motrices et trajectoires dans l'espace perceptif. A titre d'exemple typique des questions que l'on peut aborder à ce niveau, on peut chercher à rendre compte avec ces modèles des différents systèmes de voyelles que l'on rencontre dans les langues. En effet, la diversité observée entre les langues ; où certaines langues ne possèdent que quatre ou cinq voyelles, alors que d'autres en ont beaucoup plus, révèle des régularités remarquables, telles que le rôle de la voyelle dans le formant vocalique général de la langue et de sa position dans l'unité sonore considérée, d'où la nécessité de prévoir un modèle qui peut en rendre, sur la base d'un principe d'optimisation de la discrimination perceptive par rapport à l'effort phonatoire nécessaire pour les produire (*cf.* les travaux de René Carré).

La caractéristique de ces modèles est le fait que la modélisation postulée relève de la physique bien que le phénomène soit de nature linguistique. Cette «mixité» entre sciences expérimentales et sciences humaines se retrouve dans d'autres modèles, comme le modèle de la communication de Roman Jakobson, lequel repose sur celui physique de C. Shannon and N. Weaver (1948). Dans cette même catégorie, on peut mentionner les modèles de la relation entre les signes des langues de sourds et les mouvements qui les réalisent, ou encore les modèles de la relation entre les signes et leur forme écrite dans les divers systèmes d'écriture (plus particulièrement pour les écritures non alphabétiques).

Cet état de choses nous amène à nous interroger, à l'instar de René Carré[1], sur le bien-fondé d'une telle démarche. « Est-il raisonnable, écrit ce dernier, de vouloir expliquer toutes les données à partir de « lois permanentes » de la nature, c'est-à-dire à partir de la physique ? En fait, dans le monde animal comme dans le monde des humains, il y a des comportements qui suivent des schémas attendus et d'autres qui ne les suivent pas : des individus vivant en société se conforment à des normes applicables, mais ils doivent aussi se distinguer les uns des autres en ne respectant pas toujours ces normes. Cela est vrai pour des individus, des groupes d'individus,

[1] R. Carré (2002) « Émergence des systèmes phonologiques », *Langages*, vol. 36, n° 146, p. 70-79.

des villages, des pays. Il est alors raisonnable de penser que ces conduites s'appliquent aussi au langage et aux systèmes phonologiques (W. Labov, 1972). Les différences entre l'homme et la femme notées précédemment [dans l'étude] peuvent être expliquées par le dimorphisme sexuel » (R. Carré, 2002 : 77).

Du côté sémantique, les modèles sont, également, imprégnés de cette sorte de mixité, puisqu'il leur faut tout à la fois représenter le sens des énoncés, de manière forcément extralinguistique, et rendre compte du passage de la structure linguistique de ces énoncés à la représentation de leur sens. On observe sur ces deux points une grande diversité, dont on se contentera ici de donner un bref aperçu à partir de quelques exemples de théoriciens. En ce qui concerne la représentation du sens, on peut relever deux grandes familles: les approches plutôt psychologisantes et les approches plutôt logicistes. Pour les premières, le sens est affaire de cognition, et sa représentation doit donc être de type conceptuel: c'est, par exemple, la position clairement affirmée de Jackendoff, dans le modèle duquel le sens d'un énoncé est représenté par une combinaison de concepts de diverses catégories (objets, substances, événements, processus, *etc*.). Pour les secondes, le sens est affaire de relation au monde, et sa représentation doit donc donner les conditions qui permettent de décider si cet énoncé est vrai ou faux dans un monde possible donné.

Position défendue, en effet, par R. Montague en développant un modèle dans lequel le sens d'un énoncé est une proposition d'une logique intensionnelle (où, très grossièrement, un prédicat est défini comme une fonction lui associant une valeur de vérité dans chaque monde possible). Il est intéressant de remarquer que l'on rejoint par ce biais la théorie des modèles de la logique mathématique (les «mondes» en question étant essentiellement des constructions ensemblistes, dont le rattachement est problématique, que ce soit au monde vécu ou au monde des physiciens).

La manière dont ces modèles construisent la représentation du sens, quelle que soit sa nature, est aussi très diversifiée. Chez Montague, cette construction est le résultat d'un principe dit de compositionnalité très strict, qui permet de calculer la forme logique associée à un énoncé à partir de l'arbre issu de l'analyse syntaxique de cet énoncé: à chaque nœud de l'arbre correspond une expression logique calculée récursivement à partir des nœuds-fils et de la relation syntaxique qui les lient. Dans le *Discourse Representation Theory* de H. Kamp (1998), les règles de construction du sens d'un énoncé font explicitement appel au contexte composé par les énoncés qui le précèdent dans le discours où il est inséré. D'autres modèles, comme la «sémantique situationnelle» de J. Barwise et J. Perry, rapprochent plus la sémantique de la pragmatique en prenant en compte d'emblée dans le calcul du sens le contexte, dans son sens le plus large, incluant les conditions d'énonciation (qui parle? quand? où? à qui? pourquoi?). Enfin, il est aussi des théories pour lesquelles l'analyse syntaxique ne peut être menée indépendamment de la construction du sens, ce qui remet en cause le calcul séquentiel par niveaux

(syntaxique puis sémantique) sur lequel sont fondés les modèles linguistiques classiques.

Du côté de la sémantique, je me contenterai de trois exemples : Le premier modèle est celui, bien connu, de la sémantique structurale (B. Pottier, 1963 ; A.J. Greimas, 1966 ; E. Coseriu, 1977, …), dans la droite ligne du modèle phonologique de N. S. Troubetzkoy (1949).

- Il faut dire, de prime abord, que dans sa version américaine, l'analyse « componentielle », ou « sémique » dans la terminologie française, avait d'abord été présentée par des anthropologues cherchant à décrire et à comparer le vocabulaire de la parenté dans différentes langues indiennes d'Amérique, puis reprise par des linguistes comme S. M. Lamb, E. Nida, U. Weinreich, ou J. Katz et J. Fodor. Dans sa version européenne, ensuite, l'analyse « sémique » est, d'emblée, mise en œuvre, préconisée et pratiquée, différemment, par des linguistes, tels que B. Pottier, A.J. Greimas, E. Coseriu, L. Prieto ou G. Mounin. L'objectif étant de pouvoir rendre compte de l'organisation *structurale* des contenus lexicaux. Pour ce faire, la description structurale du lexique, envisagé du point de vue de la forme du contenu, selon le postulat de L. Hjelmslev, nécessite de comparer, en traits minimaux, les éléments constitutifs des différents signifiés lexicaux d'un champ lexical donné, sur la base d'un certain nombre de relations d'identité et de différence, c'est-à-dire de traits communs et de traits spécifiques. L'analyse componentielle consiste dans une opération de « factorisation » de chaque signifié lexical en « parties de sens », que l'on appelle selon les terminologies « sèmes » ou « *components* », « traits » ou « marqueurs sémantiques ». La méthode s'inspire, largement, du modèle de la phonologie structurale. Dans les deux cas, il s'agit de décrire un ensemble d'*éléments* (phonèmes/signifiés lexicaux) en lui associant un ensemble de *valeurs* (traits distinctifs d'expression/de contenu) dégagées par comparaison et regroupées en *axes* (phonologiques/sémantiques) subsumant un certain nombre (deux ou plus, selon que l'axe est ou non binaire) de valeurs incompatibles.

Mais l'application du modèle structural à la description des contenus lexicaux pose un certain nombre de problèmes qu'ignore la phonologie. Nous les énumérons rapidement :

i. Un problème d'ordre quantitatif, dès le départ. Si le nombre de phonèmes d'une langue donnée est limité, en revanche, le nombre de lexèmes (unités significatives minimales) est quasiment infini. Ces lexèmes se regroupent en ensembles et sous-ensembles relativement homogènes que l'on appelle « champs sémantiques » ou « lexicaux » (par exemple, celui des noms de sièges, de véhicules ou d'habitations ; celui des adjectifs dimensionnels, ou des verbes de parole...). L'organisation de ces sous-ensembles n'est pas

uniforme ou régulière, sans pour autant être assimilée à une « mosaïque », comme l'exprimait J. Trier, linguiste allemand, dans les années trente du vingtième siècle. Les champs sémantiques peuvent être inclusifs, s'entrecroiser ou alors s'imbriquer les uns dans les autres, ce qui pose un problème à l'analyste au niveau de l'opération de découpage, laquelle demeure un préalable indispensable à l'analyse sémique.

ii. Un deuxième problème est lié à la notion de polysémie (plusieurs sens, liés entre eux, pour un même signifiant) oblige à considérer le signifié global d'un mot comme un ensemble de *sémèmes*, ou de sens différents, correspondant aux « divisions » de l'article de dictionnaire ; par exemple, le signifié de « canard sera, hors contexte, l'ensemble des sémèmes suivants : /oiseau palmipède/, /morceau de sucre trempé dans une liqueur/, /fausse note/, /fausse nouvelle/, /journal de peu de valeur/, et /journal/. Or ces différents sens ne s'inscrivent pas tous dans le même champ sémantique. Aussi doivent-ils être interrogés, séparément, dans leur champ respectif.

iii. A la différence des systèmes phonologiques, les systèmes lexicaux sont partiellement *hiérarchisés*, même s'il est possible de représenter leur structure formelle sous la forme d'un schéma arborescent. Mais ils ne le sont que *partiellement. Aussi,* l'un des problèmes majeurs que pose au sémanticien la description des structurations lexicales réside-t-il dans le fait que celles-ci relèvent à la fois des systèmes « diacritiques » (non hiérarchiques) et des systèmes « taxinomiques » (hiérarchiques).

- Le second modèle sémantique s'origine dans l'horizon théorique de la sémantique structurale d'A. J. Greimas, en prenant comme base le modèle de l'isotopie, développée par A. J. Greimas et F. Rastier (1973).

F. Rastier, dans sa sémantique interprétative, fait correspondre aux principaux paliers de la description linguistique, les trois paliers de la théorie sémantique, à savoir *microsémantique*, *mésosémantique*, et *macrosémantique*, en unifiant leur conceptualisation :

- La microsémantique opère aux paliers lexicaux : palier du morphème, palier de la lexie, palier du syntagme (phraséologie : syntagmes ou suite de syntagmes fortement intégrés ; exemple : *prendre ses désirs pour des réalités*.
- La mésosémantique opère aux paliers du syntagme (syntagmes pourvus d'une fonction syntaxique) et de la période.
- La macrosémantique opère au palier de complexité supérieur, le texte.

Chacune des composantes de la sémantique unifiée participe ainsi à la description de ces paliers, aussi bien pour l'interprétation que pour la production. Au niveau sémique, la même symétrie est observée. Ainsi, sur le plan des sèmes génériques, il est distingué :

- les *sèmes microgénériques*, qui marquent l'appartenance d'un sémème à un taxème;
- les *sèmes mésogénériques*, qui marquent l'appartenance d'un sémème à un domaine ;
- les *sèmes macrogénériques*, qui marquent l'appartenance d'un sémème à une dimension.

Mais le plus important dans tout cela est le fait que le modèle de l'isotopie, dans ses développements ultérieurs, a nécessité l'appui d'une théorie à laquelle il fallait s'adosser, celle de la sémantique interprétative. Celle-ci marque le retour du concept du contexte et l'introduction de celui de l'encyclopédie qui ouvre la voie, au niveau de l'interprétation des textes, aux différents savoirs du récepteur-interprète.

- Quant au troisième modèle auquel nous nous référons, il est celui de la Sémantique des Possibles Argumentatifs (SPA)[2], développée en Europe par O. Galatanu (2003). L'objectif premier de la SPA[3] est donc de décrire la signification linguistique, notamment lexicale comme un processus « toujours recommencé », de « révision » de l'univers « référentiel » que le discours propose dans et par ses actes langagiers ; et, pour ce faire, de rendre compte de son potentiel argumentatif et axiologique et de l'ancrage culturel de son cinétisme.

  La proposition théorique, de la sémantique des possibles argumentatifs, se veut être l'interface de la sémantique lexicale et de l'analyse linguistique du discours. Aussi la description de la signification lexicale y est-elle présentée en termes de noyaux de signification, pourvus de propriétés dites « essentielles », de stéréotypes attachés, de manière durable aux éléments de ces noyaux et de « possibles argumentatifs ». Elle s'articule, en essayant d'y trouver une justification, à une conception argumentative du sens discursif, si toutefois les conditions dite de « raisonnabilité » des actes discursifs sont

[2] En arrière-plan, il faut mentionner la Théorie des Blocs Sémantiques (TBS), développée par M. Carel et O. Ducrot (2003). Dans la TBS, conçue, au départ, comme une version technique de la théorie de l'Argumentation dans la langue, le sens linguistique est régi de manière autonome par le système de la langue et la signification ne fait intervenir que des entités de nature linguistique : les mots ne renvoient pas à des entités cognitives, mais à des discours argumentatifs virtuels; les énoncés ne décrivent pas des états de choses, mais évoquent des discours argumentatifs concrets. Ce postulat immanentiste de la TBS fait débat.

[3] Semantics of Argumentative Probabilities [SAP].

remplies. Cette approche permet d'étudier le niveau d'inscription des valeurs modales dans la signification lexicale et de construire des représentations sémantiques sous la forme de dispositifs de génération de sens possibles en fonction de l'activation en contexte de ces valeurs modales.

Pour ce faire, la SPA a conçu un modèle stratifié et dynamique de description de la signification[4] : les trois strates reliées à l'aide desquelles ce modèle opère (*noyau N – stéréotypes ST – possibles argumentatifs PA*) visent à rendre compte à la fois du caractère stable, essentiel de la signification lexicale (N) et de son caractère mouvant, déterminé culturellement (St), ainsi que du potentiel de signification du lexique (PA)[5].

Ces strates du niveau linguistique sont également mobilisées par l'analyse du discours : les Possibles Argumentatifs représentent de ce point de vue une strate médiane entre la signification linguistique d'une entité lexicale (représentée par le Noyau et les Stéréotypes) et les sens discursifs se manifestant lors de ses occurrences, représentés par les *Déploiements argumentatifs* (DA). Le modèle de la SPA est donc à la fois un modèle de description de la signification lexicale et un modèle d'analyse sémantique du discours, la démarche descriptive et analytique de la SPA pouvant ainsi être détaillée à l'aide des étapes suivantes, s'organisant en deux volets : le volet des étapes centrées sur le discours lexicographique et celui des étapes centrées sur le discours du corpus analysé.

Pour terminer sur ce point, il faut rappeler, que la TBS et la SPA, en tant que modèles sémantiques, dérivées de la Théorie des l'Argumentation dans la Langue, ont en commun un certain nombre de caractéristiques. Tout d'abord, ce sont des modèles ou des 'théories' qui posent comme postulat le fait que la signification lexicale est fondée argumentativement et que c'est cette argumentation qu'il faut mettre au jour et souligner. Il est à noter que la notion d'argumentation a un sens différent de celui dont font usage les modèles rhétoriques (*cf.* Ducrot, 1993 : 243). Les deux théories ont des objectifs comparables, à savoir rendre compte des possibilités d'argumenter inscrites dans le lexique de la langue. Pour cela, il est postulé deux niveaux distincts de représentation de l'argumentation : le premier niveau concerne la description des mots et des énoncés à travers les relations argumentatives dans lesquelles ils apparaissent, et le second prend en charge les relations argumentatives constitutives de leur signification. Pour représenter ces

[4] La signification considérée en tant que construit abstrait du linguiste, à partir de ce que O. Ducrot appelle les hypothèses internes.

[5] Voir O. Galatanu, 2004 et 2007.

relations, elles utilisent toutes les deux le terme de « bloc sémantique » (ou « bloc argumentatif »)[6].

Bien entendu, par delà ces caractéristiques communes essentielles, chaque modèle a sa spécificité, liée en partie au rôle qui est dévolu au discours dans chacune d'entre elles.

Tout bien considéré, il semble que le paradigme des modélisations est en train de se modifier puisque les différentes conceptualisations qui coexistent ou celles qui semblent se forger ou simplement se dessiner renforcent le primat de la modélisation sur la théorie. En effet, de plus en plus de modèles se construisent sur des matrices quantifiables, mathématiques ou statistiques, les sciences du computer aidant, comme les logiciels *Statistical Package for Social Sciences* (SPSS) de calcul statistique et d'analyse prédictive, et sont destinés à rendre compte de phénomènes économiques, sociaux ou culturels, tels les exemples des campagnes électorales, des macro-événements économiques ou culturels, des mouvements de foules dans la rue ou dans les stades, *etc*. Les théories dans les sciences du langage sont sommées, à chaque fois, de se réadapter et de réadapter leurs modèles d'application, de passer de la théorie dite standard (T.S) à un niveau remanié appelé théorie standard étendue (T.S.E), prenant en compte les nouvelles données de corpus ou celles qui n'ont pu être assimilées par le modèle premier.

Sur un autre plan, celui des théorisations sémantiques, il est à noter le parallélisme dans les démarches, des décennies plus tard, entre les premiers modèles narratologiques d'un E. Mélétinski ou d'un C. Bremond, ceux des possibles narratifs et les modèles plus récents des possibles discursifs, puis argumentatifs de O. Ducrot et M. Carel, enfin O. Galatanu. On est dans une sorte d'épistémè globale qui a permis cette évolution, sur des corpus et des postulats différenciés.

Le problème majeur des ces théorisations ou modélisations est d'ordre culturel. Cela a été bien ressenti par O. Ducrot avec son modèle des topoï, c'est-à-dire celui de l'imaginaire des croyances communes. Avec G. Kleiber (1990) et le modèle du prototype, nous butons sur le même obstacle, celui de la relativité des cultures et donc des mondes possibles. En effet, ce qui est le prototype d'une catégorie dans une culture est différent de celui d'une culture éloignée ou même voisine. Donc, la question des universaux sémantiques reste entièrement posée, comme celle du type de raisonnement ou d'inférence logique. Il faudrait peut-être attendre les progrès des neurosciences et de l'intelligence artificielle pour voir plus clair. Et surtout, rester attentif à cette mise en garde du linguiste Antoine Culioli (2012) qui estime, à juste titre d'ailleurs, lors d'un entretien[7], que toute théorisation se doit de rester modeste et inquiète !

[6] Concept introduit par Carel, 1995a, 1995b et Ducrot, 1993.

[7] Entretien avec A. Grésillon et J.L. Lebrave dans *Genesis*, 35, 2012.

Bibliographie

Carel M. (2011) *L'Entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques,* Paris, H. Champion.

Carel M. et Ducrot, O. (1999a) « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *in* O. Galatanu et J.M. Gouvard, éds. (1999), *Langue française*, 123, p. 6-26.

Carel M. (1995) « Trop, argumentation interne, argumentation externe et positivité » in J. Cl. Anscombre, éd. (1995), *Théorie des topoï*, 177- 206. Paris, Éditions Kimé.

Carré R. (2002) « Émergence des systèmes phonologiques », *Langages*, vol.36, n° 146, p. 70-79.

Chadli EM. (1996) *Le structuralisme dans les sciences du langage*. Casablanca, Afrique-Orient.

Chomsky N. (1995) «The Minimalist Program», *Current Studies in Linguistics*, 28, 1995, p 213-226. Cambridge MA, MIT Press.

Coseriu E. (1977) *Principios de semántica estructural*. Madrid, Gredos.

Culioli A. (1984) *Notes du Séminaire de DEA (1983-1984)*. Poitiers, Université de Paris VII, DRL.

Ducrot O. (2001) « Critères argumentatifs et analyse lexicale », *Langages*, 142, p. 22-40.

Ducrot O. (1993) *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris, Hermann Éditions Sciences et Arts, 2ème édition corrigée et augmentée.

Galatanu O. (2002) « La construction discursive des valeurs » in J.M. Barbier, éd. (2002), *Valeurs et activités professionnelles*, p. 87-115. Paris, L'Harmattan.

Greimas A.J. (1966) *Sémantique structurale*. Paris, Larousse/PUF, rééd. 1986.

Grésillon A. **et** Lebrave J.L. (2012) « Antoine Culioli – ''Toute théorie doit être modeste et inquiète'' », *Genesis* [En ligne], 35 | 2012, mis en ligne le 15 novembre 2014, consulté le 30 mars 2017. URL : http://genesis.revues.org/1071 ; DOI : 10.4000/genesis.1071.

Kamp H. (1998) «Conditionals in Discourse Representation Theory » in *Proceeding of the 1985 Conference on DRT and Dialogue Logic*. Palo Alto, SRI, Technical Note.

Kleiber G. (1990) *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris, PUF, coll. Linguistique nouvelle.

Labov W. (1979) *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia, University of Pensylvania Press.

Langacker R.W. (1983) *Foundations of Cognitive Grammar*. Bloomington, Indiana University Linguistics Club.

Le Moigne J.L. (1990) *La modélisation des systèmes complexes*. Paris, Dunod.

Milner J.C. (1982) *Ordres et raisons de langue*. Paris, Seuil.

Milner J.C. (1985) *De l'inutilité des arbres en linguistique*. Paris, Université de Paris VII, DRL, coll. ERA 642.

Montague R. (1970) « Universal Grammar », *Theoria*, 36, 1970, p. 373-398.

Popper K.R. (1985) *Conjectures et réfutations : la croissance du savoir scientifique*. Paris, Payot.

Pottier B. (1963) *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*. Nancy, Publications linguistiques de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

Rastier F. (1987) *Sémantique interprétative*. Paris, PUF, coll. Formes sémiotiques.

Simon P.H. et Delaunay A. (1972) *L'homme et sa vérité*. Paris, Beauchesne.

Talmy L. (2000) *Toward a Cognitive Semantics*. Cambridge, MIT Press, vol.1.

Vers une approche syntaxico-sémantique de la prédication seconde en arabe marocain

Rahma Barbara
FLSH-USMBA-Fès

Introduction

Ce travail s'inscrit dans le cadre général des travaux menés dans le domaine de la prédication seconde ; plusieurs écrits s'y sont intéressés de par son importance dans la construction extensive d'une phrase et dans la détermination des rôles et des rapports entrepris par certaines expansions. Il est impératif de citer, à ce propos, les travaux de B. Combette et M. Wilmet (2003), L. Melis (1988), M. Taifi (2000), et deux numéros thématiques de *Travaux de linguistique* n° 17 et de *Langue française* n° 127 sous la direction P. Cadiot et N. Furukawa ; et bien d'autres écrits qui ont été dédiés à l'étude de ce fait de langue. Pour ce faire, il est question d'approcher la prédication seconde dans ses propriétés syntaxico-sémantiques tout en illustrant ses procédés de manifestation en langue arabe marocaine. Il s'agit d'apporter quelques éléments de réponse aux questions suivantes : Quel est le statut de la prédication seconde par rapport à la prédication première dans une phrase ? Quelles sont ses propriétés en vue de la distinguer des autres éléments ? Comment elle se manifeste en arabe marocain ?

1. Les propriétés syntaxico-sémantiques de la prédication seconde

Si la prédication principale est un processus linguistique[1] et un rapport fondamental liant l'expression référentielle et l'expression prédicative, la prédication seconde est étroitement conjointe à ces deux invariants formant l'énoncé dans tous ses états. La relation prédicative essentielle est, en effet, un processus linguistique qui puise son essence dans la logique[2] et se présente comme le soubassement primordial à la formation d'une phrase dans ses différentes natures. La prédication dans ses nombreuses manifestations se base notamment sur la compatibilité

[1] « Il n'y a pas de phrase hors de la prédication » disait Benveniste, E., T.1 1966, P : 129.

[2] Pour Platon, la prédication est définie comme un entrelacement entre deux univers notionnels nommés « logos ». Elle est une relation de connexion entre deux ''logos'' ou deux éléments dont l'un est la propriété est attribué à l'autre qui est l'entité. Quant à Aristote en se référant à sa subdivision du monde en substances, qui sont les êtres et les choses, et en accidents, représentés par les propriétés, a démontré que la prédication est une attribution d'une propriété à une entité.

sémantique entre les éléments constitutifs de tout type d'énoncé. Cette interdépendance entre l'expression référentielle et l'expression prédicative lui garantit une bonne formation grammaticale. Le rôle sémantique de la prédication dépend de son sens et de sa nature mis en relation avec l'entité référentielle. Autrement dit « les expressions prédicatives sont dépendantes des expressions référentielles, puisque c'est par rapport à elles qu'elles sont repérées et validées. Elles signifient des procès, des actions, des évènements, des états, des qualités, des propriétés qui caractérisent la manière d'être des entités» (Taïfi, M., 2000 : 11). Elle est définie dans le dictionnaire de linguistique comme « l'attribution de propriétés à des êtres ou à des objets au moyen de la phrase prédicative. Les différents modes de prédication représentent les différents modes d'être, des objets et des êtres animés (prédication de lieu, de qualité, d'action, etc.» (Dubois, J., 1973 : 389)

En rapport avec la prédication principale, la prédication seconde est définie sur le plan syntaxico-sémantique comme : « un type de séquence qui malgré son statut syntaxiquement intégré, exprime sémantiquement un contenu phrastique à l'intérieur même de la phrase.» (Furukawa, N., 1996 : 7). En d'autres termes, cette définition fournit deux critères essentiels pour identifier la prédication seconde : le premier concerne son statut syntaxique, elle est définie alors comme une suite de mots (nom, adjectif, syntagme nominal, syntagme prépositionnel ou proposition subordonnée) intégrant un constituant obligatoire pour la formation de la phrase. Le second complète de surcroit cette identification de par son apport sémantique présenté par l'élément qui fonctionne comme prédicat second. Elle est donc un des faits de langue qui se détermine au niveau de l'interface syntaxico-sémantique qui exige la délimitation de son rapport aux autres constituants de la structure phrastique. En effet, on l'a défini comme une relation prédicative annexée à la prédication essentielle ou :

> Une relation prédicative intégrée dans un prédicat à un niveau supérieur, l'opération surcroit cette identification de par sa vison sémantique en insistant sur l'apport sémantique présenté par l'élément pouvant être récursif dans un énoncé plus complexe. Elle apporte, par la même occasion, un problème nouveau : tout apport de sens peut être décrit à l'aide de la notion de prédication et la prédication intégrée ou seconde est donc omniprésente, au point de perdre toute spécificité. (Melis, L., 1988 : 89)

D'une manière générale et selon plusieurs analyses, la prédication seconde peut être identifiée par plusieurs caractéristiques qui se regroupent dans les propriétés définitionnelles les plus importantes :

1. Un rapport de dépendance à la prédication principale : la prédication seconde intègre la prédication régissante et donc elle n'est pas autonome. Elle vit dans le domaine de la prédication principale.

2. L'adjonction d'un lien prédicatif : qui peut être du type attributif, déterminatif, locatif ou circonstanciel ; tout dépend du constituant qui fonctionne comme prédicat second.
3. Le sens apporté par l'adjonction de la prédication seconde est facultatif puisque sa suppression n'affecte pas la grammaticalité de la phrase.
4. Cette troisième propriété conduit à l'identifier par un autre trait définitoire à savoir : son statut périphérique par rapport à la structure argumentale de la phrase en question. Autrement dit, la prédication seconde ne forme pas la structure essentielle de la phrase, mais elle est ajoutée à ses éléments constitutifs.
5. La prédication seconde sert à réduire la classe de son support et à spécifier sa portée référentielle.

2. Les procédés de manifestation de la prédication seconde en arabe marocain

Dans une structure phrastique, la fonction de prédicat second peut être attribuée à plusieurs constituants qui, conformément à leur position et à leur rapport au prédicat principal, ajoutent une information à propos du sujet ou de l'objet qui se présentent comme des référents. Le prédicat second est attaché au syntagme référentiel faisant partie des constituants obligatoires de la phrase spécifie sa portée et lui attribue des propriétés qui sont nécessaires pour plus d'extension et d'expansion. En arabe marocain, les constituants phrastiques qui acceptent le rôle de la prédication seconde sont :

a. Un adjectif : épithète, apposé et attribut de l'objet

- L'adjectif ayant la fonction de l'attribut de l'objet

L'adjectif en tant que prédicat second est du type attributif. Il attribue une propriété à l'entité sur laquelle il porte. Plusieurs exemples manifestent ces informations, je cite entre autres :

(1) ka neɛṛef had l-bent derwiša w ḍreyfa

« Je connais cette fille modeste et gentille. »

Les deux prédicats seconds *derwiša* et *ḍreyfa* (modeste et gentille) attribuent les propriétés de modestie et de gentillesse à l'entité fille faisant fonction de COD *l-bent* (*la fille*) du ver*be ka neɛṛef* (je connais). Les deux adjectifs sont considérés comme deux prédicats seconds puisqu'ils apportent des informations subséquentes à l'expression référentielle *l-bent* (la fille) et la spécifie davantage en lui appropriant deux qualifications à savoir la modestie et la gentillesse, lesquelles propriétés précisent les caractéristiques de la fille que je connais. C'est-à-dire la

présence des deux adjectifs limite les qualités de la fille connue. La suppression de ces deux prédicats seconds élimine les informations apportées à propos de l'objet mais la phrase reste grammaticalement acceptable. Toutefois, le test de l'effacement du prédicat second ayant la fonction attribut de l'objet peut engendrer des phrases qui sont sémantiquement inachevées, à titre d'exemple :

(2) *mšit l d-daṛ w lqit ražl-i zeɛfan*

« Je suis allée chez moi et j'ai trouvé mon mari énervé »

Le prédicat second *zeɛfan* (énervé) complète la progression sémantique de toute la phrase, car *j'ai trouvé mon mari* est différent de *j'ai trouvé mon mari énervé*. L'adjonction de l'adjectif *énervé* interprète l'état du mari et non sa présence ce qui garantit sa fonction comme attribut de l'objet.

- L'adjectif ayant la fonction de l'épithète

(3) …waħed l-mṛa ṭerša gelset qeddam-i f l ɛ-ers…

« … Une femme sourde s'est mise à côté de moi dans la fête de mariage… »

Le syntagme nominal *waħed l-mṛa ṭerša* (une femme sourde) contient l'adjectif (sourde) ayant le rôle de prédicat second, il présente des informations sur l'entité référentielle ″femme″ tout en réduisant sa classe pour ne pas parler de toute la catégorie des femmes mais de la sourde.

- L'adjectif apposé comme dans l'exemple suivant

(4) … *ɛeṭšan, xrež w ržeɛ dxel yešreb !*

« …Assoiffé, il est sorti et rentré pour boire »

L'adjectif dans toutes ses fonctions primordiales (épithète, apposé ou attribut de l'objet) peut jouer le rôle de prédicat second hormis sa présence comme attribut du sujet, étant donné qu'il est indispensable à la réalisation d'une phrase adjectivale attributive. L'attribut du sujet est considéré notamment comme un prédicat essentiel maintenant la relation prédicative avec son sujet, si je prends l'exemple :

(5) *daṛ l-brihi lli f l-mdina l-qdima wasɛa w zwina ! (attribut du sujet)*

« La maison Brihi qui est dans l'ancienne médina est belle et spacieuse ! »

Les deux adjectifs *wasɛa* et *zwina* (belle et spacieuse) sont des attributs du SN sujet *daṛ l-brihi ;* ils ne peuvent pas fonctionner comme deux prédicats seconds, car ils ne valident pas les propriétés caractérisant la prédication seconde. Par contre, Ils sont essentiels quant au fondement de la prédication principale qui, dans cet exemple, est du type attributif : il s'agit d'attribuer les propriétés d'espacement et de beauté à l'entité maison Brihi. Leur présence est obligatoire pour la construction de la phrase principale *daṛ l-brihi wasɛa w zwina* (la maison Brihi est large et spacieuse). Il est donc important de noter que l'adjectif ayant la fonction d'attribut du sujet, à l'encontre des autres fonctions, ne peut entretenir un rapport facultatif

qui est celui de la prédication seconde mais il est considéré comme un nœud prédicatif principal mettant en place une prédication principale ou essentielle. En plus de l'adjectif, le SN comme catégorie majeure peut jouer le rôle de prédicat second et ce selon sa position et sa relation avec les autres constituants obligatoires d'une phrase.

b. Un SN complément déterminatif

(6) *l-bareħ had l-weld ḍreb weld-i ṣ-ṣġiṛ*

« Hier, ce garçon a frappé mon fils cadet »

Dans cet exemple, l'adjectif substantivé *ṣ-ṣġiṛ* (le petit) remplit toutes les conditions pour avoir le statut de prédicat second. Il spécifie et réduit la portée référentielle du nom *weld-i* (mon fils). Sa suppression n'enlève rien de la grammaticalité de la phrase, *l-bareħ had l- weld ḍreb weld-i* (hier, ce garçon a frappé mon fils), mais le nominatif *ṣ-ṣġir* (le petit) apporte une information supplémentaire mais essentielle à la détermination de *weld-i* (mon fils). Il s'agit de l'ajout du second nom pour former la relation de dépendance ou de détermination entre les deux noms à l'intérieur du même syntagme.

Cependant, en arabe marocain, certains SN qui sont à l'état construit, n'admettent pas la suppression du second élément, test grammatical qui a été accepté par l'exemple (6). Je cite entre autres certaines formes lexicales figées : les groupes constitués du nom *mul* (le propriétaire de) permettant l'attribution d'une propriété à un individu : *mul žavel* (celui qui vend l'eau de Javel)*, mul l-mliħ* (celui qui vend les bonnes choses), *mul d-dwa* (celui qui vend les médicaments), *mul l-farmasi* (le pharmacien), *mul l-ħanut (l'épicier)* et bien d'autres syntagmes nominaux qui manifestent la relation de possession dont le premier élément est appelé le possesseur et l'autre est nommé le possédé. Par exemple dans l'expression marocaine : *mul l-mliħ baε w raħ* voulant dire littéralement (celui qui vend les bonnes choses ou la bonne qualité a terminé sa mission et il est parti), *mul* est le possesseur et *l-mliħ* est le possédé. Il s'agit alors d'un état d'annexion lié ; ce qui explique la relation de dépendance entre les deux constituants du syntagme nominal *mul l-mliħ.* En plus, d'autres structures manifestent le même fait linguistique ; il est question alors de ceux qui indiquent la localisation temporelle comme : *weqt ṣ-ṣef* (la période de l'été ou l'été)*, weqt l-xrif* (la période de l'automne ou l'automne)*, nhar laṛbeε* (le jour du mercredi ou le mercredi) etc. Ensuite, les noms des parties du corps dans leur emploi métaphorique, *ras l-ħanut* (ensemble d'épices)*, yedd l-mehraz* (le pilon (mortier et pilon)) et les noms de parenté comme *weld εemm-i* (mon cousin*), weld xa-y* (mon neveu)*, bent xa-y (*ma nièce) *bent ħbib-i* (ma cousine) sont des constructions qui se présentent en état d'annexion avec un certain degré de figement.

En conséquence, le deuxième élément de ces structures nominales bipartites citées auparavant ne peut fonctionner comme un prédicat second, car il ne peut revêtir les

propriétés syntaxico-sémantiques de la prédication seconde. Par contre, tout le bloc pourra avoir le rôle de prédicat second, c'est ainsi dans l'exemple suivant : *ħmed mul l-ħanut šra daṛ ždida* (Ahmed, l'épicier a acheté une nouvelle maison), *mul l-ħanut* est un complément déterminatif qui joue le rôle de prédicat second.

c. Un Syntagme prépositionnel complément déterminatif

(7) *l-mebli b s-sɛaya yeqṣed d-dyuṛ l-kbaṛ* (dicton arabe)

« Le mendiant doit se diriger vers les grandes maisons »

b s-sɛaya (par la mendicité) est un Syntagme prépositionnel intégrant le SN sujet considéré comme un des deux pôles de la relation prédicative a un rôle facultatif puisque son effacement produit une phrase syntaxiquement correcte, néanmoins sémantiquement ce SPrép réduit l'extension de l'entité *l-mebli* (l'habitué, l'accoutumé), ce qui permet d'agir dans une classe réduite qui est la classe de *l-mebli b s-sɛaya* (les mendiants ou les pratiquants de la mendicité). Ce type de syntagme prédicatif est un complément prépositionnel qui agit comme un prédicat second à l'intérieur de la prédication verbale essentielle.

Toutefois, si ce type de SPrép accepte le rôle sémantico-syntaxique de prédicat second d'autres syntagmes prépositionnels le refusent. Il s'agit notamment du SPrép faisant partie de la structure argumentale du verbe et qui en est un argument interne.

(8) *werra d-daṛ l ṣaħb-u baš yži ɛand-u*

« Il a montré la maison à son ami pour qu'il vienne chez lui »

Le SPrép *l ṣaħb-u* (à son ami) est un complément indirect du verbe qui ne peut pas jouer le rôle de prédicat second car c'est un argument interne du verbe *werra* (il a montré). Dans le domaine de la détermination, la proposition relative en faisant partie fonctionne aussi comme prédicat second.

d. Une subordonnée relative

A l'instar de l'adjectif et du complément du nom, la relative sert à déterminer son antécédent qui est un nom, un pronom ou un groupe nominal. Son rôle étant annexé à celui de l'adjectif ou du SN consiste notamment à réduire l'entité référentielle de l'énoncé et assurant sa légitimité sémantique. Pour l'énoncé :

(9) *daṛ l-brihi lli f l-mdina lqdima wasɛa w zwina !*

« La maison Brihi qui est dans l'ancienne médina est belle et spacieuse »

Dans cet exemple, le sujet est déterminé doublement par le truchement du complément déterminatif et de la subordonnée relative. Cette dernière qui est du type explicatif, apporte un élément d'information en localisant l'antécédent dans l'espace (proposition locative spatiale). En parcourant toute la classe de l'entité

extraite *daṛ l-brihi*, la proposition relative réduit la portée sémantique de cette expression référentielle. Ce qui lui permet d'assurer le rôle de prédication seconde. Sachant que sa présence n'est pas obligatoire pour la formation d'une phrase acceptable grammaticalement, elle est, par conséquent, considérée comme une expansion secondaire remplissant les traits définitoires de ce type de prédication. L'application de l'effacement entraine une phrase simple grammaticale : *daṛ l-brihi* wasɛa w zwina (La maison Brihi est belle et spacieuse). D'autres éléments dans la phrase peuvent être dotés des propriétés syntaxiques de la prédication secondaire ; c'est ainsi le cas de plusieurs types de complément circonstanciel.

e. Une subordonnée temporelle introduite par *qbel ma (avant que), beɛda ma* (après que)*, ġiṛ* (sauf)*, melli, fuq ma* (quand)*, bid ma, ɛla ma* (en attendant que) etc.

(10) *melli tesmeɛ l-klakson xrež !*

« Quand tu entendras le klaxon sors ! »

Melli (quand) est une forme invariable qui exprime la temporalité ponctuelle, elle introduit la proposition temporelle qui a le rôle de prédication seconde. Le rôle de prédicat second lui est assigné du fait qu'elle localise temporellement l'action exprimée par le verbe de la principale. Il s'agit alors d'un constituant non inscrit dans le domaine du verbe mais il permet la délimitation de sa portée référentielle.

f. Le complément circonstanciel[3]

Le rôle du circonstant spatial consiste à localiser la référence et à lui assigner une certaine clôture quant à son domaine référentiel.

(11) *šra daṛ f l-mdina l-qdima w ma qdeṛ š yesken fi-ha*

« Il a acheté une maison dans l'ancienne médina et il n'a pas pu y habiter. »

Le SPrép *f l-mdina l-qdima* est un circonstant locatif qui impose une délimitation spatiale (au référent) à l'entité *daṛ* (maison) et apporte une information qui détermine la localisation du support référentiel ; mais sur le plan syntaxique, sa présence peut être facultative du moment que si on l'efface, on aura une structure phrastique grammaticalement acceptable.

[3] Le fait de considérer le complément circonstanciel temporel ou spatial comme prédicat second trouve sa justification au niveau syntaxique et non pas au niveau sémantique, car les circonstants de temps et d'espace sont des entités et non pas des propriétés. Cependant, leur présence dans une phrase complète le sens et la structure de la phrase et ajoute des informations secondaires pouvant être effacées sans que la structure grammaticale soit affectée.

g. Une subordonnée à valeur hypothétique ou de condition introduite par : *ila, lu-kan, ku-kan, hetta ila* **(si)**

(12) *ila mšit tṣeyyed εṭi-ni ħeqq-i men ṣ-ṣyada*

« Si tu vas à la chasse tu me donnes ma part du gibier !»

En examinant cette phrase en hypothétique, il est intéressant de noter que ce type de proposition, à l'encontre des autres subordonnées citées auparavant, n'accepte pas le parcours de la classe ou l'extraction du moment qu'elle ne se rattache pas à une référence ou à une expression référentielle mais elle est en rapport avec le contenu propositionnel de toute la phrase *εṭi-ni ħeqq-i men ṣ-ṣyada* (donne-moi ma part du gibier). Autrement dit, ce type de prédication seconde agit d'une manière différente à la prédication attributive ou déterminative (le complément déterminatif, l'adjectif et la relative). L'action exprimée par la phrase *εṭi-ni ħeqq-i men ṣṣyada* ne peut se réaliser que si la mission notée par la circonstancielle de condition *ila mšit tṣeyyed* est remplie. En effet, sa considération comme prédication seconde ou co-prédication est justifiée par le fait qu'elle n'est pas régie par le complexe verbal *mšit tṣeyyed* (tu vas chasser), mais elle est en dehors de son domaine de rection elle est associé à la relation prédicative verbale principale sur laquelle repose la phrase *ila mšit tṣeyyed* (si tu vas chasser).

Conclusion

Étant donné que tout énoncé se réduit à deux constituants obligatoires, à savoir l'expression référentielle et l'expression prédicative, il était judicieux de voir la manifestation de la prédication seconde comme forme et contenu d'un élément qui est toujours adjacent à la référence et/ou à la prédication. De par ses propriétés sémantico-syntaxiques, la prédication seconde est d'une grande importance, car, d'abord, elle sert à réduire la portée référentielle de l'entité à laquelle elle est adjointe, en plus, elle est rendue par les différents procédés lexicaux dont la suppression n'aura pas d'impact sur la grammaticalité de la phrase.

La prédication seconde intégrant, de surcroît, la relation prédicative principale instaure une certaine hiérarchie syntaxique au sein de la phrase. Elle est considérée comme une prédication « incidente » ou restrictive, vu la nature de l'information qu'elle véhicule au sein de la relation prédicative essentielle. Sa représentation prend plusieurs formes, notamment l'adjectif, le nom, les relatives et les compléments circonstanciels qui introduisent, généralement, un rapport prédicatif attributif, déterminatif ou localisant l'espace ou le temps sans affecter le statut formel et fonctionnel de la prédication de base, et ce pour l'existence d'une suite syntaxique acceptable grammaticalement.

Bibliographie

Barbara, R., *Prédicats et prédication dans les proverbes en arabe marocain,* Thèse de Doctorat, Faculté des Lettres, Dhar El Mehraz, Fès, 2000.

Barbara, R., « Quelques représentations des lois formelles et sémantiques régissant la cascade prédicative dans les proverbes», *Linguistique de terrain : description de faits et présentation de modèles,* organisée par le GREL, publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mehraz, Fès, 2015, pp : 143-157.

Benveniste, E., *Problèmes de linguistique générale*, T.1 Paris, Gallimard, 1966.

Dubois, J., et *al, Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973

Furukawa, N., *grammaire de la prédication seconde (forme, sens et contraintes)*, Louvain la neuve, Duculot, 1996.

Havu, E., PIERRARD, M., « La prédication seconde en français : essai de mise au point », *Travaux de linguistique*, 2/2008, n° 57, pp : 7-21.

Idrissi Aydi, O., *Référence, prédication et transfert de sens dans les proverbes en arabe marocain,* Thèse de DES, Faculté des Lettres, Dhar El Mehraz, Fès, 1997.

Kleiber, G., et MARTIN, R., « La quantification universelle en français (le un, tout, chaque, n'importe quel » *Sémantikos, Vol. 2 N° 1,* 1977, pp : 139-157.

Leguil, A., *Structures prédicatives en berbère*, Paris, le Harmattan, 1992.

Lyons, J., *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse, 1980.

Melis, L., « la prédication seconde : présentation » *Travaux de linguistique* n°17, 1988, P : 89, pp : 88-90.

Mercier, H., *Dictionnaire arabe français*, Rabat, Laporte, 1951.

Pierrard, M., « Que celui qui n'a jamais pêché ainsi me jette la première pierre'' : emploi générique ou spécifique des relatives nominalisées introduites par celui » *Travaux de linguistique N° 19,* 1989, pp : 187-211.

Sabia, A., *Etude de la négation en arabe dialectal marocain*, Thèse de troisième cycle, Paris III, 1982.

Taifi, M., *Sémantique linguistique référence, prédication et modalité*, publication de l'UFR : Sciences du langage, FLSH, Dhar El Mehraz, Fès, 2000.

Youssi, A., *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*, Casablanca, Wallada, 1992.

The Verb "see" as a Verb of Motion in Berber*

Mohamed Guerssel
Université du Québec à Montréal

In this article I will demonstrate that the verb of perception *ẓer* "see" in Berber is also a verb of motion. In a landmark paper, Gruber (1967) argues that the verb *see* in English is a verb of motion. The starting point of this paper consists in an examination of Gruber's claim. Based on Gruber's findings, I will attempt to show that the verb *ẓer* in Berber is a verb of motion as well. In section 1 a summary of Gruber's analysis is provided. Section 2 introduces two notable Berber particles that are the expression of certain deictic relations. Based on the facts to be laid out in that section, I will proceed to show in section 3 that the verb *ẓer* does indeed behave like a verb of motion.

1. Gruber on 'see'

Gruber (1967) claims that the verb *see* in English appears to be a verb of motion. A simple sentence where the verb *see* is used transitively is given in (1).

(1) The dog saw the cat.

Now consider the sentences in (2) where a motion verb like *fly* is utilized.

(2) a. The bird flew into the room.
b. The bird flew over the fence.
c. The bird flew behind the tree.
d. The bird flew through the glass window.

Like *fly*, the verb *see* may be used with those same prepositions.

(3) a. The bird could see into the room.
b. The bird saw over the rim of the nest.
c. The bird saw behind the tree.
d. The bird saw through the window.

*J'aimerais dédier cet article à Ahmed Boukous le linguiste. Je tiens également à saluer son inestimable contribution à la renaissance de la langue amazighe, et aux efforts qu'il a déployés tout au long de sa carrière pour son plein développement.

Strangely though, the prototypical preposition that most directly expresses the goal of motion, namely *to*, is absent when *see* is used. In this respect, compare the following two sentences.

(4) a. *The dog saw to the cat.

b. The Russians have flown to the moon.

In the ordinary sense the sentence in (4a) is not the proper equivalent of (1). The sentence is (4b) on the other hand is perfectly well-formed. Gruber observes that *to* may be used with *see* only in the sense of 'to as far as'.

The sentence in (4b) is ambiguous, yielding the following two readings.

(5) a. The Russians have flown to the moon, but no further.

b. The Russians have flown to the moon, but nowhere else.

Note however that only the interpretation in (5a) is possible when *see* is used. The following sentence is not ambiguous as (4b) is.

(6) Astronomers have seen to Andromeda.

This sentence may only have the interpretation in (5a), that is:

(7) Astronomers have seen to Andromeda, but no further.

The sentence "*Astronomers have seen to Andromeda, but nowhere else." is deviant. Instead the appropriate phrasing must be the following.

(8) Astronomers have seen Andromeda, but nothing else.

Gruber then proceeds with an analysis that is compatible with the fact that *see* seems to behave like a verb of motion. He proposes that when *see* is used transitively, as in (1) and (8), the simple preposition *to* is present at an abstract level of representation. The parallelism observed in the sentences given above between *see* and a verb of motion is strongly in favor of his proposal.

Gruber's analysis may be summed up with a clever metaphor. He suggests that a sentence like 'John sees the cat.' is a metaphorical extension of 'John goes to the cat.' Similarly, 'John goes across the room.' is underlyingly equivalent to 'John sees across the room.' If we accept the view that 'John sees across the room.' can be rendered metaphorically as 'John's gaze goes across the room.' then 'John sees the cat.' is somewhat equivalent to 'John's gaze goes to the cat.'

At this point a word should be said about the thematic roles involved in Gruber's analysis of the verb *see*. Using syntactic categories as labels, the Subject of *see* is the source, the Object the goal.

Whether the properties of the English verb *see* as articulated by Gruber are universal properties of language is a question he raises in the conclusion of his article. I will argue in what follows that the verb *ẓer* "see" in Berber must be treated as a verb of motion, and that the Subject is the source and the Object the goal. But first a number of facts involving two directional particles will be examined. These particles have traditionally been referred to as particle of Proximity (towards here) and particle of Remoteness (away from here).[1]

2. Berber directionals

2.1. The basics

There are in Berber two particles that express the deictic notions of remoteness and proximity. As clitics, they are attached to various hosts, depending on the syntactic constructions they are part of. These particles are *dd* (proximity) and *nn* (remoteness). The examples in (9) involve the verb *ddu* "go", a verb we take as a verb of motion 'par excellence'.[2]

(9) a. y-dda Mohand.
he-go (past) Mohand
"Mohand has left."

b. y-dda dd Mohand zy Paris.
he-go (past) dd Mohand from Paris
"Mohand came from Paris."

c. y-dda nn Mohand gher Paris.
he-go (past) nn Mohand to Paris
"Mohand went over to Paris."

The reading in (9a), without a directional particle, simply means that the subject performed the action. The use of the directional particles is crucial in the determination of the position of the participants involved in the action described.

[1] For an extensive description of the behavior of the Berber directionals, see Bentolila (1969a, b).

[2] The variety of Berber described in this paper is that of Ait Seghrouchen, spoken in the Middle Atlas in Morocco. In the transcription utilised the following symbols are used: gh = voiced uvular fricative, c = palatal voiceless fricative, e = a schwa-like transitional vocoid. A dot under a consonant indicates pharyngealization. All other symbols are standard.

When *dd* is used, the action is necessarily performed towards the speaker, hence the reading in (9b) where the speaker *must* be at a point away from Paris. The main protagonist performs the action away from Paris towards the speaker. In (9c) the action is performed towards the hearer. But the reading in (9c) is true only because the verb *ddu* is a verb of action. An example of a stative verb coupled with *nn* is given in (10), where the verb *lla* "to be, to exist" is utilized.

(10) y-lla nn Mohand i Paris.

he-is nn Mohand in Paris

"Mohand is in Paris."

Although the position of the hearer is crucial with action verbs when *nn* is used, the position of the hearer is immaterial with stative verbs. In (10) the hearer may or may not be in Paris. What is crucial is that the speaker is not in Paris.

What these facts suggest is that although *dd* and *nn* denote opposite directions, they are not exact opposites when it comes to their function in determining the positions of the speaker and the hearer. Another contrast between the two particles, one that is related to the one exemplified above, is that *dd* is excluded with stative verbs. An outstanding example comes from a set of verbs that are action verbs that lead to a state. An example of such a class is *qqim* 'to sit down, to stay', as illustrated in (11).

(11) y-qqim Mohand zdat-i.

he-sat Mohand front-me

"Mohand sat down in front of me."/"Mohand is sitting in front of me."

The sentence in (11) is ambiguous between an active reading and a stative reading. (See Guerssel (1986) for a formal account of the alternation.) Now consider the following sentence where the particle *dd* is used.

(12) y-qqim dd Mohand zdat-i.

he-sat dd Mohand front-me

"Mohand (came) and sat down in front of me."

"*Mohand (came) and is sitting in front of me."

The stative reading is no longer available when *dd* is used, as shown in (12). But when *nn* is used the two potential readings are perfectly grammatical as illustrated in (13).

(13) y-qqim nn Mohand zdat-asn.

he-sat nn Mohand front-them

"Mohand (went over) and sat in front of them."

"Mohand is sitting in front of them (over there)."

What a comparison of (12) and (13) reveals is that *dd* has a unique directional property, and that *nn* may be the expression of directionality when the verb is active, and that of a pure locational when the verb is not an action verb.

A surprising feature of the directionals is that they may be used with verbs that involve no motion at all. This particular property is examined in the following section.

2.2. On the range of the use of the directionals

What may come as a big surprise is that the entire inventory of Berber verbs may be used with the directional particles, subject of course to the restrictions mentioned in the foregoing. Even those verbs whose semantic representation involves no motion at all may appear with the two directionals. I will use two random verbs whose semantics are far removed from each other, as an illustration of the point at hand. These verbs are *segh* "to buy" and *irḍ* "to wear, to dress". A simple example with *irḍ* appears in (14).

(14) y- irḍ Mohand lkustim.

he-wore Mohand suit

"Mohand put a suit on."/"Mohand is wearing a suit."

The verb *irḍ* is one of those verbs that express an action that leads to a state, another example of which is given in (11), hence the ambiguous reading represented in the English translations in (14).

Although *irḍ* is not a motion verb, the particles *dd* and *nn* impart motion and directionality to the event described, as exemplified in (15).

(15) a. y- irḍ dd Mohand lkustim gher tmeghra.

he-wore dd Mohand suit to wedding

"Mohand wore a suit to the wedding."

b. y- irḍ nn Mohand lkustim gher tmeghra.

he-wore nn Mohand suit to wedding

"Mohand wore a suit to the wedding."

Although the verb *irḍ* is not itself a verb of motion, the use of the particles expresses the motion of the main protagonist. And the directionality of the motion is precisely determined. In (15a) the motion is towards the speaker, who is located at the site of the wedding. In (15b) the motion is performed towards the hearer, who may be located at the site of the wedding.

The verb *segh* "to buy" patterns exactly as the verb *irḍ*.

(16) a. y-sghu dd Mohand afullus.
he-bought dd Mohand chicken
"Mohand bought a chicken."

b. y-sghu nn Mohand afullus.
he-bought nn Mohand chicken
"Mohand bought a chicken."

In (16a) the implication is that the purchase was made somewhere and that the main protagonist moved towards the location of the speaker. In (16b) the motion is away from the speaker. Although the verbs themselves in (15) and (16) do not imply motion, the main protagonist is subject to a change of location from some point A to some point B, as described.

We are now in a position to examine the behavior of the Berber verb *ẓer* "see", a verb of perception that will turn out to be a verb of motion as well.

3. The verb *ẓer*

On the face of it the verb *ẓer* is not a verb of motion. It may however, just like the class of verbs examined in section 2.2 be used with the directionals *dd* and *nn*, which particles impart motion to the verb they are associated with. A canonical unmarked usage of the verb *ẓer* is illustrated in (17).

(17) a. y-ẓru wmucc aydi.
he-saw cat dog
"The cat saw the dog."

b. y-ẓru-i Mohand i Paris.
he-saw-me Mohand in Paris
"Mohand saw me in Paris."

c. ẓri-x Mohand i Paris.

saw-I Mohand in Paris

"I saw Mohand in Paris."

(17a) is a simple expression of the action of "seeing". The same is true in (17b-c), and here the two protagonists are at the same location, namely Paris.

As it turns out *ẓer* may be used with the two directionals *dd* and *nn*. Starting with *dd*, which has the unique property of directing the action towards the speaker, we provide the following example.

(18) y- ẓru-i dd Mohand zy ticcut.

he-saw-me dd Mohand from hill

"Mohand saw me from the hill."

At first sight, *ẓer* may be treated like the nonaction verbs illustrated in section 2.2. However it may not belong to that class. In the examples in section 2.2, although the verbs themselves do not convey any motion, the protagonists are subject to a change of location from some point A to some point B, or the placement of one of the protagonists at some location. This is not the case with the example in (18), where neither the subject nor the object is subject to any form of motion. What is mysterious here is that the directional *dd* is utilized, and yet there is no obvious motion towards the speaker. A first clue towards solving the mystery is provided by a more precise rendition of the English translation given in (18), as shown in (19).

(19) Mohand could see me all the way from the hill.

This paraphrase is reminiscent of Gruber's English sentences discussed in section 1. Just as is the case with the English examples, there is some motion involved where the source is "the hill" in (18) and the goal the speaker. Here the motion is not that of one of the protagonists involved, but that of the "gaze", to use Gruber's metaphor. If we adopt this view, then the use of the directional *dd* with *ẓer* is no longer a mystery, and is compatible with the behavior of the directional *dd*. Just as it is the case with English, the Berber sentence in (17a) may be rendered metaphorically as "The cat's gaze went to the dog." And the verb *ẓer* qualifies as a verb of motion

If the verb *ẓer* is treated as a motion verb as suggested, then an important prediction may be made. More precisely, when used with *nn* the subject *must* be the source, the object the goal. This is indeed the case as exemplified in (20).

(20) ẓri-x nn Mohand i ticcut.

I-saw nn Mohand in hill

"I saw Mohand on the hill."

Again, a more precise rendition of (20) is "I saw Mohand (over there) on the hill." Here again, to use Gruber's metaphor, "see" involves the motion of the gaze from a given source to a particular goal. Following Gruber, I propose that *ẓer* be associated in its lexical representation with the abstract preposition TO.

The verb *ẓer* in Berber must be treated as a verb of motion. Although it is not a verb of motion per say, it is compatible with the use of the directional particles *dd* and *nn* that necessarily involve motion. But contrary to the nonaction verbs examined in section 2.2 that are also compatible with the directionals, the thematic roles that are involved with *ẓer* are not subject to motion. The motion is instead that of the "gaze". If this view is not accepted then the use of the directionals with *ẓer* will remain a mystery.

The fact that Berber and English belong to two very far removed language families, Afroasiatic and Indoeuropean respectively, raises the question of whether the semantic properties of the verb *see* as a verb of motion are universal in nature.

References

Bentolila, Fernand. 1969a. Les modalités d'orientation du procès en berbère. *La Linguistique* 5.1: 85-96.

Bentolila, Fernand. 1969b. Les modalités d'orientation du procès en berbère II. *La Linguistique* 5.2: 91-111.

Gruber, Jeffrey S. 1967. Look and see. *Language* 43.4: 937-947.

Guerssel, Mohamed. 1986. On Berber verbs of change: A study of transitivity alternations. *Lexicon Project Working Papers 9*. Center for Cognitive Science. Massachusetts Institute of Technology. Cambridge, Mass., U.S.A.

The Amazigh word for fire[1]

Maarten Kossmann
Universiteit Leiden

*Dans cet article, les termes amazighes les plus répandus pour le terme 'feu' sont étudiés. Il s'avère que deux racines ont une répartition dialectale très générale, *(ʔ)FW et *MS. Il semble probable que ces deux termes doivent être reconstitués pour le stade proto-amazighe, sans doute avec un sémantisme différent. Nous proposons que l'un d'entre eux *(ʔ)FW avait à faire avec le feu "sauvage" (comme le feu de brousse), tandis que *MS était lié au feu domestique.*

Cross-linguistically, 'fire' is among the most stable words in diachrony. It is part of the major lists of basic vocabulary, and even occupies the first place in the *Leipzig-Jakarta list of basic vocabulary*, a weighted list of basic vocabulary in the world's languages (Tadmor 2009:69), based on the results of the Loanword Typology Project (Haspelmath & Tadmor 2009).

In quite a number of Amazigh languages, the concept of 'fire' is expressed by means of a loanword from Arabic, no doubt to avoid of associations with Hellfire. The same avoidance strategy is found in Maghribian Arabic, where the word *ɛafya*, lit. 'well-being', is used rather than the original Arabic noun *naṛ* 'fire' (see Behnstedt & Woidich 2011: 433–434). Amazigh languages typically take over the Arabic euphemism, e.g. Tashelhiyt *lɛafit* (Destaing 1920: 127), Ghomara *lɛafya* (Mourigh 2016: 383), Figuig *lɛafəyt* (Benamara 2013: 302), cf. Kossmann (2013:116).

When studying Amazigh vocabulary, one finds two widely attested roots used in expressions for 'fire', (ʔ)FW and MS. In the following, the Amazigh varieties will be presented in a half-geographical, half-genetic ordering, largely following Kossmann (1999). This is not meant as a genetic classification, but just as a way to arrange the data in a more or less accessible way.

[1]It is a great honor to dedicate this article to Prof. Ahmed Boukous. In the article, various sources have been used. In order to keep the argumentation clear, transcriptions have been normalized by means of the (rather unremarkable) transcription system used in Kossmann (2013).

1. (ʔ)FW

This term is well-attested (Naït-Zerrad 2002: 506, 675, *sub* F3 and FW1; Laoust 1920: 182):

Tuareg: Mali *efew* (Heath 2006: 139) ; similar or identical forms elsewhere (Ritter 2009:II/222).

Western: Tetserrét *efi*, pl. *əfabbən* (Lux 2013: 528), not in Zenaga.

Eastern: Awjila *afiw* (van Putten 2014: 246).
Ghadames *ofa* (Lanfry 1973: 86).
Nefusa *tfawt* (Beguinot 1942: 234).
Not attested in Siwa, Sokna, Elfogaha.

Zenatic: Mzab *tfawt* (Delheure 1984: 56); not attested in the meaning 'fire' in Ouargla, Figuig, Rif.

Morocco: Ait Hdidou (eastern High Atlas) *afa, aḍa* (EA *wa-*) 'fire, Hell' (Azdoud 2011: 29).
Ayt Wirra (southern Middle Atlas) *afa* (EA *wa-*) 'fire, Hell' (Oussikoum 2013: 181).[2]

Naït-Zerrad (2002: 506) also mentions the term for Tashelhiyt, but I have not been able to establish his source.

The noun is clearly related to expressions referring to light and brightness; thus the direct cognate of Mzab and Nefusa *tfawt* in Figuig (*tfawt*) means 'light', while in Tuareg and in Middle Atlas varieties *tifawt* means 'sunrise'; the same term lies behind Zenaga *tuffäkt ~ tuffägt* (*/təffagt/) 'light, end of the night' (Taine-Cheikh 2008: 150). There is undoubtedly a relation to the noun *tafukt* (and variants, see Kossmann 1999: 194) 'sun', even though the correspondences are not entirely clear. A verb of the form *ifaw ~ ffəw* 'to become light, to be in the morning' is in many Amazigh varieties.

The historical reconstruction of the root of this noun is not without caveats. Zenaga has both *tuffägt* 'light', *äffäg* 'to rise (sun)' and *toʔ(f)fugt ~ täwfukt* 'sun'; the first form suggests a stem FW, while the second form suggests ʔFW or ʔFK (cf. Taine-Cheikh 2004; Kossmann 2001). The *o* in Ghadames *ofa* corresponds regularly to stressed *ăʔ (Kossmann 2001), and thus would best fit a reconstruction ʔFW. The other variants do not provide much evidence or counter-evidence for one or the other reconstruction; one notes that the *voyelle constante* of Middle Atlas *afa* would be well in line with an earlier glottal stop-initial form.

A further problem is posed by the absence of /w/ in Ghadames *ofa*, Middle Atlas *afa*. There is no doubt that the root the word belongs to has *w, as shown by verbs

[2]For further attestations in central Morocco, see Laoust (1920: 182).

such as *ifaw*. In Amazigh languages, final *w* is commonly absent in masculine forms ending in *-aw* (sometimes in variation), while it reappears in feminine forms, e.g. Kabyle *azəgza ~ azəgzaw* 'green (M)' vs. *tazəgzawt*'green (F)'. Assuming that there was a more or less regular dropping of *w after *a* in word-final position, this would explain most of the attested forms: Ghadames *ofa* and Middle Atlas *afa* would represent the apocopated form, while feminine forms such as *tfawt* would have preserved the *w*, as it was not in word-final position. The Tuareg forms would have preserved *w* because the apocope only occurs after *a, not after *e.

There are two vocalizations of the term: *(ʔ)few (or the like) and *(ʔ)fa(w). *(ʔ)few is only found with certainty in Tuareg, while *(ʔ)fa(w) is found in Ghadames, Nefusa, Mzab and some Moroccan varieties. The historical background of Tetserrét vowels is too uncertain to use them for any purposes. Awjila *i* can correspond both to *e* and to *a* in other Amazigh varieties (van Putten 2013), and thus does not help us with the reconstruction either.

2. *MS

Attestations of this term are also wide-spread (cf. Laoust 1920: 50):

Tuareg:	Mali: *tămse ~ temse* (Heath 2006: 438); *temse* (Ayer); *timəs* (Ahaggar); *šimәss* (Iwellemmeden); *temsi* (Ayer, Iwellemmeden) (Ritter 2009/II: 222). cf. Mali *temăsse*'hell' (Heath 2006: 438).
Eastern:	Siwa *təmsi* 'fire, hell' (Naumann ms.: 31). Elfoqaha *temsi* (Paradisi 1963: 110). Sokna *timsi* (Sarnelli 1924–1925: 18).
Kabyle:	*timəs(s) ~ timəssi ~ timsi* 'fire, Hell' (Dallet 1982: 520).
Zenatic:	Ouargla *timsi* 'fire, Hell' (Delheure1987: 197). Mzab *timsi* 'fire, esp. Hell' (Delheure 1984: 123). Figuig *timsi* 'fire, fever, Hell' (Benamara 2013: 438). Rif *timəssi* (Serhoual 2002: 319). Ayt Seghrouchen *timəssi* (Taïfi 1991: 436).

Zenaga has a different term for 'fire', derived from a verb for 'to warm oneself',[3] but uses *təmših* (*/təmšə/) in the sense of 'Hell'(Taine-Cheikh 2008: 368); this is no doubt the older term that was ousted for euphemistic reasons.

There are only few other words with theconsonants *MS that have a relationship to fire. The most important among these is the word for 'silex, fire stone': Zenaga

[3] *oʔʒ̄uʒ̄ən ~ uʔʒ̄uʒ̄ən*'fire' (Taine-Cheikh 2008: 647), cf. *ʒ(ʒ)uʒ̄ən* 'to warm oneself at a fire'; Mali Tuareg *tăʒuʒemt ~ taʒuʒemt ~ taʒuʒent* 'ember' (Heath 2006: 838); Kabyle *ʒʒiʒən*'to warm oneself at a fire, in the sun' (Dallet 1992: 949).

tiʔṃəššäh (*/təʔməšša/ ‘fire stone’ (Taine-Cheikh 2008: 369); Mzab *tmisit* ‘silex, firestone’ (Delheure 1984: 123); Figuig *tmisi* ‘silex’ (Benamara 2013: 448). It is not clear if and how Kabyle *tanišša* ‘silex’ (Dallet 1982: 539)is related to these terms.Another related word is no doubt Figuig *iləmsi* ‘hearth’ (Benamara 2013: 260);[4] Middle Atlas *alməssi* (EA *wa-*) ‘hearth, fire, family’ (Taïfi 1991: 379), cf. Laoust (1920: 50). Taïfi (l.c.) plausibly suggests that this is a compound of an otherwise unattested element *al* ‘location’ and the root *MS ‘fire’.

Like with the previous term, the Zenaga evidence is ambiguous as to the presence of an initial glottal stop: while *təmših* suggests there was no such a glottal stop, the probably related term *tiʔṃəššäh* ‘fire stone’ shows one.

One also remarks differences in the shape of the noun. Three major shapes appear in the different languages: *mse, *məsse and *məss. There is no immediate answer to why these shapes are all found, especially as many of them appear side by side in the same varieties.

3. Analysis

All in all, two major terms for ‘fire’ are found in the Amazigh languages. Both are well-attested all over the Amazigh-speaking territory, and there is little doubt that both terms were already present in proto-Amazigh. Therefore, one expects that their original meanings were different. One of these terms, *(ʔ)FW is clearly related to terms indicating sundawn, light, and sun. The other term, *MS is only related to one widely attested term, the word for ‘silex’ or ‘firestone’. This difference in etymological embedding may well indicate the original difference between the two terms. One can imagine that *(ʔ)FW originally indicated a large natural fire, like a bushfire, which would be visible from far away and, from there, have similar appearance as sundawn. On the other hand, *MS could have indicated a man-made fire, contained, and much less luminous than *(ʔ)FW. As this difference is not attested in any modern language in this way, such a reconstruction is conjectural, and other reconstructions remain possible, for example that *FW indicated the light produced by a fire, while *MS referred to the flame and the heat of the fire.

[4]Note also Ouargla *iləmsi* ‘part of the house where water is kept’(Delheure 1987: 169). This term may be rather related to Ouargla (and other varieties) *aləmsu* ‘goat or sheep hide in which dates are conserved’, in the sense that maybe at an earlier stage this could also refer to goat hides in which water is kept.

References

Azdoud, Driss. 2011. *Dictionnaire berbère–français*. Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Beguinot, Francesco. 1942. *Il Berbero Nefûsi di Fassâṭo*. Rome: Istituto per l'Oriente.

Behnstedt, Peter & Manfred Woidich. 2011. *Wortatlas der arabischen Dialekte. Band I. Mensch, Natur, Fauna und Flora.* Leiden & Boston: E.J. Brill.

Benamara, Hassane. 2013. *Dictionnaire amazighe – français. Parler de Figuig et de ses régions.* Rabat: IRCAM.

Dallet, Jean-Marie. 1982. *Dictionnaire kabyle–français*. Paris: SELAF.

Delheure, Jean. 1984. *Aǧraw n yiwalen tumẓabt t-tfransist. Dictionnaire mozabite–français.* Paris: SELAF.

Delheure, Jean. 1987. *Agerraw n iwalen teggargrent–taṛumit. Dictionnaire ouargli–français*. Paris: SELAF.

Destaing, Edmond. 1920. *Étude sur la tachelḥît du Soûs. I. Vocabulaire français–berbère.* Paris: Leroux.

Haspelmath, Martin & Uri Tadmor, eds. 2009. *Loanwords in the World's Languages. A Comparative Handbook.* Berlin: De Gruyter Mouton.

Heath, Jeffrey. 2006. *Dictionnaire touareg du Mali. Tamachek–anglais–français*. Paris: Karthala.

Lanfry, Jacques. 1973. *Ghadamès. II. Glossaire (parler des Ayt Waziten)*. Algiers: Le Fichier Périodique.

Kossmann, Maarten. 1999. *Essai sur la phonologie du proto-berbère*. Cologne: Rüdiger Köppe.

Kossmann, Maarten. 2001. The origin of the glottal stop in Zenaga and its reflexes in the other Berber languages. *Afrika und Übersee* 84. 61–100.

Kossmann, Maarten. 2013. *The Arabic Influence on Northern Berber*. Leiden & Boston: E.J. Brill.

Laoust, Émile. 1920. *Mots et choses berbères.* Paris: Challamel.

Lux, Cécile. 2013. *Le tetserrét, langue berbère du Niger.* Cologne: Rüdiger Köppe.

Mourigh, Khalid. 2016. *A Grammar of Ghomara Berber (North-West Morocco).* Cologne: Rüdiger Köppe.

Naït-Zerrad, Kamal. 2002. *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées). III. Ḍ – GƐY.* Paris & Louvain: Peeters.

Naumann, Christfried. ms. (2013). Siwi – English – Arabic Dictionary.

Oussikoum, Bennasser. 2013. *Dictionnaire amazighe – français. Le parler des Ayt Wirra. Moyen Atlas – Maroc.* Rabat: IRCAM.

Paradisi, Umberto. 1963. Il linguaggio berbero di El-Fógăha (Fezzân). Testi e materiale lessicale. *Annali (Istituto Universitario Orientale di Napoli)* N.S.13. 93–126.

Penchoen, Thomas. 1973. *Tamazight of the Ayt Ndhir.* Los Angeles: Undena.

Putten, Marijn van. 2013. Some notes on the development of Awjila Berber vowels. *Nordic Journal of African Studies* 22(4): 236–255.

Putten, Marijn van. 2014. *A Grammar of Awjila (Libya).* Cologne: Rüdiger Köppe.

Ritter, Hans. 2009. *Wörterbuch zur Sprache und Kultur der Twareg*. Wiesbaden: Harrassowitz.

Sarnelli, Tommaso. 1924–1925. *Il dialetto berbero di Sokna*. Naples: Società Africana d'Italia.

Serhoual, Mohammed. 2002. Dictionnaire tarifit–français, Thèse de doctorat d'Etat. Tétouan: Université Abdelmalek Essaâdi, F.L.S.H.

Tadmor, Uri. 2009. Loanwords in the world's languages. Findings and results. In: Martin Haspelmath & Uri Tadmor, eds. *Loanwords in the World's Languages. A Comparative Handbook.* Berlin: De Gruyter Mouton. 55–75.

Taïfi, Miloud. 1991. *Dictionnaire tamazight–français (parlers du Maroc central).* Paris: L'Harmattan–Awal.

Taine-Cheikh, Catherine. 2004. Les verbes à finale laryngale en zénaga. In: Kamal Naït-Zerrad, Rainer Vossen & Dymitr Ibriszimow, eds. *Nouvelles études berbères. Le verbe et autres articles*. Cologne: Rüdiger Köppe. 171–190.

Taine-Cheikh, Catherine. 2008. *Dictionnaire zénaga–français*. Cologne: Rüdiger Köppe.

Contribution à l'étude du vocabulaire minier dans le Souss

R. Douchaïna-Ouammou
Université Mohammed V-Rabat / IURS

La présente contribution essaie d'exposer quelques réflexions préliminaires à propos d'un projet qui prendra en charge le vocabulaire minier dans le Souss.

Pour ce faire, deux questions précises seront traitées. La première consiste à justifier l'intérêt de l'intervention dans le domaine minier du lexique du tachelhit, autrement dit, expliquer en quelque sorte l'utilité de ce vocabulaire pour situer sa place dans la recherche sur le lexique du parler du sud marocain en général. La deuxième question est sous forme d'étude de cas. Des données linguistiques, prises comme exemples seront étudiées plus au moins en détail. Ces exemples serviront comme illustration au travail à accomplir dans ce domaine spécialisé de la lexicographie du tachelhit et permettront, également d'esquisser la méthodologie à suivre dans l'exploration de ce vocabulaire minier, qui participe à l'enrichissement certain du lexique général du tachelhit.

1. Vocabulaire minier et lexicographie du tachelhit

Le vocabulaire minier dans le Souss est un domaine du lexique qui mérite une prise en charge pour plusieurs raisons. D'abord, parce que les études sur le lexique du tachelhit réalisées jusqu'à nos jours n'accordent pas à ce domaine toute l'attention qu'il mérite. Les travaux de Venture de Paradis, Destaing, Jordan, Laoust entre autres, sont très lacunaires. A titre d'exemple, Destaing (1938) ne recense pas le mot carrière 'exploitation pour extraire un minerai'. Le même auteur donne (*ibid. p.* 222) l'équivalent traductif *ṛṣaṛ* pour le lexème 'plomb'. Néanmoins, le terme *ṛṣaṛ* est un lexème arabe qui remplace ici le lexème amazigh *aldun.* Pour sa part, Jordan (1934), n'apportant pas plus d'informations sur le vocabulaire des mines et de la métallurgie, ne recense pas le terme *nqq*^{w}*rt* 'argent', le métal le plus connu et le plus utilisé dans le sud marocain et ce depuis les temps antiques.

Quant aux recueils de textes qui doivent normalement enrichir le vocabulaire de la langue, ceux-ci présentent également des insuffisances réelles. L'ouvrage d'Arsène Roux (1955), *La vie berbère par les textes,* ne mentionne dans le chapitre des métiers que *imziln* 'les forgerons'[1] (p. 75) et *tamzilt* 'le métier du forgeron' (p. 75-76). Ces deux textes sur *imziln* et *tamzilt* sont de même pauvres en vocabulaire spécialisé de ce métier. Il faut dire que le travail des métaux et des pierres

[1] Alors qu'on sait d'après Destaing (1938 : 21) que *amzil* 'forgeron' était également un armurier.

précieuses semble être ignoré par les études de l'époque coloniale qui retiennent l'agriculture comme activité économique et comme secteur où les Amazighs ont développé des savoirs et des savoir-faire pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Le meilleur exemple nous est donné par l'ouvrage d'Emile Laoust (1920) *Mots et choses berbères.*

Or, l'histoire nous apprend que la région du Souss renferme un grand nombre d'exploitations minières et métallurgiques. La région, riche en gisements de cuivre, d'argent, de fer, de plomb, de manganèse, de zinc, de cobalt, etc., compte plus de cent cinquante exploitations que les populations du Souss ont su mettre à profit depuis des temps reculés.

Cette activité minière et métallurgique (prospection et extraction des minerais, creusement de puits et galeries, transformations de minerais, etc.) se faisait uniquement avec des outils fabriqués sur les lieux d'exploitation. Par ailleurs, cette entreprise minière doit obligatoirement être véhiculée par une langue spécialisée qui nomme de façon précise les différents éléments de ce savoir et savoir-faire accumulé pendant plusieurs siècles, puisque certains historiens pensent que ces mines et leurs centres d'exploitation préexistent à l'arrivée de l'Islam et qu'ils ont joué un rôle essentiel dans l'histoire économique du Maroc à l'époque médiévale et moderne. Des témoignages de ces affirmations sont consignés dans les écrits d'auteurs arabes de l'époque médiévale à partir du VIIIè siècle. Ces textes sont relativement nombreux et le Souss y est présent en tant que centre minier et métallurgique. Parmi ces auteurs :

- Ibn Khordadbeh[2] (IXè siècle), évoque la mine d'argent de Todgha[3].
- Al-Qazwini[4] (XIIIè siècle) décrit les méthodes d'exploitation de la mine d'argent à *zgʷndr* (Zgoundar) [5] à Siroua.
- Léon L'Africain (XVIè Siècle) informe sur la production minière et métallurgique à *tiyyut* (Tiout), et la liste est longue.

2. Recueil de données linguistiques à partir de textes anciens

Le dépouillement des écrits des auteurs arabes de l'époque médiévale semble pouvoir être fructueux. Il est possible de glaner du lexique spécialisé dans leur production ou simplement des informations qui peuvent servir d'indices pour orienter la recherche à compléter par des enquêtes de terrain pour questionner les

[2] p. 88 de la traduction française de Goeje.

[3] Todgha, appelée *tarɣa* et *turɣiya* par Al-Mas'udi (Xe Siècle), serait-il à rapprocher de *urɣ* 'or', *tinurɣ* 'lieu de l'or', rappelant que la carte minière établie par B. Rosenberger (1970 : 71-108) présente une mine d'or à Todgha.

[4] Cité par Ben Romdhane (2008 : 11) et El Ajlaoui (1994 : 11).

[5] La notation donnée entre parenthèses juste après la transcription phonétique est celle fournie par les auteurs cités.

vestiges archéologiques dans la chaîne de l'Anti-Atlas et les centres, anciens et modernes, d'exploitation minière et métallurgique et surtout en se référant à la population qui occupe ces lieux ainsi que les régions environnantes.

C'est ce que la présente contribution tente de démontrer en essayant de recueillir des informations de seconde main à partir de publications d'historiens contemporains comme Rosenberger, El Ajlaoui, Ben Romdhane, entre autres, qui se sont basés à leur tour sur les sources écrites des auteurs arabes de l'époque médiévale tels al-Ya'qubi, al-Mas'udi, al-Muqaddasi, al-Bakri, *Kitab al-Istibsar*, al-Zuhri , al-Idrisi, Al-Qazwini, al-Murrakusi, pour ne citer que ceux-là.

Le dépouillement de onze articles publiés qui traitent les mines et la métallurgie dans le Souss (4 de Rosenberger, 5 de El Ajlaoui et 2 de Ben Romdhane) a permis de relever une liste du vocabulaire minier.

Ce relevé lexical se présente sous trois formes[6] :

1. des termes donnés par les auteurs qui signalent leur origine amazighe. Ils sont soit livrés sous forme de liste de mots isolés suivis d'un équivalent français soit cités de façon aléatoire comme complément à l'information primaire ;
2. des termes amazighs sémantiquement opaques que les informations contenues dans les descriptions données par les auteurs ont permis de rendre transparents ;
3. des termes amazighs dont le sens obscur n'a pas pu être éclairci par le contexte.

2.1. Le vocabulaire donné par les auteurs

Ben Romdhane (2008 : 16) donne une liste de 127 mots du vocabulaire minier relevé dans les sources écrites arabes de l'époque médiévale (Al-Ya'qubi, fin IXe siècle ; Al-Bakri, XIe siècle, l'auteur anonyme d'*Al-istibṣar fi 'aǧa'ib al-amṣar*, XIIe siècle, entre autres). L'auteur signale l'origine amazighe de deux lexèmes dont le deuxième présente un doute signalé par un point d'interrogation.

(1) amizwaʒ

Ben Romdhan (*ibid* : 16) donne : *amizwaʒ* (berbère) 'glaise'. Ailleurs, l'auteur livre (1988 : 225) le même lexème sous forme de *amizwaɤ* défini cette fois en tant que 'argile rouge'. L'auteur ajoute (*ibid* : 221) d'autres éléments à la définition de

[6] La présente étude ne prend pas en charge le cas des termes remplacés par leur équivalent dans une autre langue, l'exemple de : El Ajlaoui (2008 : 38) cite Muhammed Ibn Mas'ud ibn Hasim ibn Mas'ud[6] qui évoque un minerai utilisé dans la teinture importé du Souss Al-Aqsa et connu sous le nom de 'al-salimiya-aljazouliya'. Or, le terme *asgu* est le signifiant recueilli dans le Souss et qui désigne aujourd'hui encore le minerai utilisé dans la teinture.

amizwaʏ : «L'argile du cément est une poudre de terre cuite rouge». Ces données permettent de gloser *amizwaʏ* par 'argile de terre cuite rouge'. La forme *amizwaʏ* est un nominal dérivé de la racine lexicale *ZWɣ* qui renferme la notion 'être rouge'.

(2) ***šalumman***

Ben Romdhan cite (2008 : 16) : *šalumman* (berbère ?) 'poudre'. En outre, Ben Romdhan écrit (1988 : 219) que *šalumman* «semble être l'équivalent du tincal [...] une forme impure du borax». Il n'est pas sans importance de signaler l'existence du lexème *šširliman* dans le parler de Tiznit où il signifie 'poison' en langue générale.

Or plusieurs lexèmes mentionnés par le même auteur (2008 : 16) seraient également amazighs, tels :

- *tannur* 'four' (qui rappelle l'amazigh *tannurt* : pain rond cuit dans le four traditionnel *afarnu*),
- *fittis* 'marteau' (à rapprocher de l'amazigh *afḍiṣ* 'marteau'),
- *wušara* 'sciure de bois' (à rapprocher de l'amazigh *tiširra* 'scie'),
- *utm* 'olivier sauvage' sachant qu'en amazigh, *utm* (présentant une variante phonétique *awtm*) est utilisé pour qualifier un végétal non productif.
- D'autres lexèmes méritent que l'on vérifie leur origine, il s'agit de :
- *risixt* 'cuivre brûlé au soufre',
- *ursuf* 'plombagine'

Pour sa part, Rosenberger (2008 : 59) relève le nom *taʏaza* (Taghaza[7]) qu'il définit comme lieu où on extrait le sel. *taʏaza* est un nominal dérivé du verbe *ʏʷz* 'creuser'.

Quant à El Ajlaoui, il cite les lexèmes suivants avec leur signification :

- *assini* désigne le laiton dans le parler d'Ifrane de l'Anti-Atlas. L'auteur (2012 : 19) cite l'origine de cette information prise de C. Marmol (XVIe siècle) : «Ainsi les produits fabriqués à partir du laiton s'appellent As-sini».

[7] Nombreux sont les auteurs traitant le commerce et l'échange en Afrique qui mentionnent *taʏaza* (taghaza) : Jean Dévisse (1972) «l'exploitation de la saline de taghaza» ; Abitbol Michel (1979 : 183) «l'or soudanais qui, par charges entières, était échangé contre le sel des salines sahariennes de Taghaza dont l'exploitation était entre les mains des berbères». Ce même auteur (*ibid* : 184) nomme plus explicitement «l'exploitation des salines de taghaza».

- *tangult* signifie 'lingot' de cuivre d'après l'El Ajlaoui qui affirme (*ibid* : 24) que «Dans *Les sources inédites de l'histoire du Maroc,* le cuivre est mentionné plusieurs fois sous le terme Tangoult fabriqué dans l'Anti Atlas». Le même auteur (*ibid* : 26) se référant à Perillié (1700), cite : «On tire aussi de ce pays-là du cuivre en pain que l'on appelle Tangoult, qui est bon pour la fonte des canons...»[8].

- *arakkus* : fondant (substance facilitant la fusion de certains corps). Le terme *arakkus* est un dérivé nominal du verbe *rks* dont un des sens est 'mélanger'. Ce signifiant serait motivé par le fait que le signifié constitue la substance à mélanger avec certains métaux pour assurer la fusion (*voir* El Ajlaoui 2008 : 51).

(3) ***ifran***

Les ressources lexicographiques décrivant le parler tachelhit citent généralement une seule acception pour le lexème *ifri*, pluriel *ifran* qu'ils définissent par l'équivalent traductif 'grotte' (*voir* Jordan 1934 : 73). Pour sa part, Destaing (1938 : 187) définit l'entrée 'mine' par le terme composé *ifri nelmăɛden* [9]. Aussi, El Ajlaoui (2011 : 73) note : «*ifrane Ouanas* signifie grottes de cuivre ; la toponymie garde à travers cette appellation le souvenir d'une vieille exploitation cuprifère». Ainsi, l'auteur donne les deux acceptions du lexème *ifri* qui est (1) grotte et (2) exploitation cuprifère. Or, *ifran wanas* est un terme composé de *ifran* 'mines' et *anas* 'cuivre'. Le composé *ifran wanas* (qui est à l'origine *ifran n anas)* peut, par conséquent être glosé par 'exploitation cuprifère, c'est-à-dire 'mine de cuivre'.

En outre, les sources écrites dépouillées dans cette étude présentent de façon répétitive le terme *ifri* doublé de 'mine', aboutissant ainsi à l'expression : la mine d'Ifrane Ouanas (*voir* El Ajlaoui (2012 : 21-22 et 2011 : 73).

Ainsi, *ifri*, pluriel *ifran* signifie 'mine' dans la langue spécialisée du domaine minéral. Par ailleurs, la forme du diminutif *tifratin,* relevé chez El Ajlaoui (2008 : 40) entre autres, désigne un 'groupe de mines de petite taille'.

2.2. Le vocabulaire recueilli dans un contexte descriptif

Les informations fournies par les auteurs dans les descriptions des sites miniers et les types d'exploitations permettent de faire la lumière sur l'étymologie de certains mots tels *imitr*, *tiɤzwin, tašrakašt, wansimi*.

[8] Les sources inédites : France/dynastie filalienne. T VI 1960 - p 218.

[9] Le terme *nelmăɛden* est un emprunt arabe formé de n 'de' et *lmɛdn* '*minerai*'.

(1) *imitr*

Le terme *imitr*[10] se présente sous au moins quatre graphies[11] dans la seule revue *Hespéris-Tamuda* T. 32 (1994 : 11-33) où il est noté *Imitère*, *Imitar*, transposé dans la langue arabe, le terme devient tantôt *imiḍar* tantôt *imidar*[12], néanmoins, il s'agit d'un site de grande importance économique et historique (voir Grappe J. 1976 : 11-13 et 17-30) que les historiens qualifient aujourd'hui de vrai musée.

La modification phonético-phonologique de ces termes en situation de contact de langues constitue, généralement, la première difficulté à surmonter pour pouvoir leur accorder une signification exacte.

Le nom *imitr* d'un site minier n'est pas fortuit. Il est porteur d'un sens. Le fait de déformer la forme initiale le rend méconnaissable. Paradoxalement, le contexte fourni par la description de l'auteur a aidé à rétablir son étymologie

Voici quelques éléments extraits d'une description éparse présentée par El Ajlaoui (1994 : 26-27) :

imitr : nom d'un site minier argentifère qui recouvre une superficie de 4 km^2 environ dans l'adrar Sargho. Cette mine est en activité depuis au moins le VIIIe siècle. L'auteur décrit le site comme une série d'excavations plus ou moins comblées, bordées par des amoncellements de déblais impressionnants. Il insiste sur l'importance des haldes qui couvrent l'ensemble du site. Ces haldes sont estimées à un million de tonnes dans la seule partie principale de la mine. L'auteur mentionne (*ibid. p.* 16 et 19) un 'accident majeur'[13] sans donner plus d'explication. S'agit-il d'un effondrement ?

Une enquête auprès des locuteurs d'Ifrane de l'Anti-Atlas et de Tifnout au piémont du Toubqal révèle que le terme *imitr* signifie 'effondrement, éboulement' et le verbe *mtr* a pour signifié 'ensevelir' ; d'où certainement le nom *imitr* de ce site minier où il y aurait un effondrement couvrant une grande partie de la surface du site.

Les vallées qui bordent les rivières du site *imitr* présentent des vestiges de travaux miniers et métallurgiques. Chaque rivière porte le nom en relation avec le genre d'activité minière effectuée dans le site.

[10] Mine d'argent exploitée depuis au moins la fin du VIIIe siècle.

[11] Plusieurs orthographes pour ce toponyme : *Imitère* pour Kryspin, Mravec et Prudil (1962), *Imiter* pour Jacques Grappe, (1976) ; et *Imidar* parfois Imiḍar pour El Ajlaoui (1994).

[12] C'est évidemment l'écriture qui fixe la langue ; or, paradoxalement, l'orthographe que l'on relève dans les documents d'un genre autre que linguistique est souvent incorrecte et déconcertante.

[13] Ailleurs El Ajlaoui (2008 : 43) évoque «l'expérience d'effondrement transmise par la tradition orale».

(2) tiɤzwin

asif tiɤzwin ; *tiɤzwin* est un nom pluriel, le verbe de la même famille lexicale *ɤʷz* signifie 'creuser'.

Le terme *tiɤzwin,* toujours sous cette forme du pluriel, désigne plusieurs lieux dont la caractéristique commune est la présence d'une carrière. El Ajlaoui (1994 : 27) écrit : "Une belle carrière a été localisée sur la rive gauche de (l'oued[14] Tighouziouine), elle est ouverte vers l'oued". Ainsi, la prédominance de cette carrière influe sur le choix du toponyme, d'où le nom *asif tiɤzwin*.

Ailleurs, EL Ajlaoui (2008 : 47), plus explicite, signale «l'existence d'une carrière appelée *tiɤʷzwin* (Tighouzouine)». De ce fait, *tiɤzwin* signifie 'carrière' dont la forme du singulier *taɤaza* est donnée par Rosenberger, cité plus haut, qui la définit par la paraphrase : lieu où on extrait le sel, autrement dit, carrière de sel. Une vérification dans la documentation lexicographique existante permet de relever la forme *taɤuzi* chez Jordan (1934 : 122). L'auteur énumère deux sens (1) creusage, (2) terrain défriché mais non irrigable.

L'ensemble de ces éléments permet d'affirmer que le terme *taɤaza* dont la forme du pluriel est *tiɤzwin* est l'équivalent de 'carrière'.

(3) tašrakašt

El Ajlaoui (*1994 : 15 et 22*) évoque, *asif akka n tširakašt* "abrite une laverie d'une centaine de cuvettes qui servaient dans les opérations de préparation du minerai destiné à la fusion".

La forme *tašrakašt* serait une variante phonétique de *tasrakast,* nom d'action dérivé du verbe *rks* 'mélanger, fusionner' et *tasrakast* serait l'équivalent de 'fusion'.

(4) wansimi

Le terme de *wansimi* est relevé dans la description donnée par El Ajlaoui (2008 : 40 et 2009 : 50) : «un site minier dans les montagnes d'Ifrane de l'Anti-Atlas, la minéralisation, sous forme de filon, affleure à la surface du sol. Le site de Ouansimi en offre un bel exemple»

Les éléments de cette description du site soutiennent une analyse morpho-lexicale du terme *wansimi* qui permet un démembrement de deux éléments : *anas* 'cuivre' et *imi* 'bouche, ouverture, orifice, entrée, abord'.

[14] Oued est l'équivalent arabe du lexème amazigh *asif*. Dans les écrits des auteurs non amazighophones, le lexème *asif* 'rivière' est automatiquement remplacé par son équivalent oued et *adrar* 'montagne' par son équivalent traductif jbel.

La forme initiale serait *ansimi* évoluant vers *wansimi*, phénomène très fréquent en amazigh. Le terme *wansimi* est un nom qui désigne un lieu précis caractérisé par la présence du minerai affleurant qui le distingue des autres types de minerais.

wansimi signifie donc 'filons en surface'. Ben Romdhane (2008 : 7) soutient que «les mines d'argent marocaines exploitées au Moyen Âge ont des filons en surface». Cette constatation serait-elle à prendre en considération dans la datation de ce terme ?

2.3. Contexte descriptif inopérant

Certains termes présentent des difficultés d'interprétation sémantique vu que les informations fournies dans les écrits examinés se sont révélées insuffisantes pour éclairer leur étymologie. Dans ces cas, après la recherche dans les sources lexicographiques existantes, des enquêtes auprès des locuteurs locaux contribuent à construire des hypothèses, il s'agit de :

(1) tazalaɤt

tazalaɤt (tazalaght) mine de cuivre, situé à 156 km au sud-est d'Agadir. D'après la description de El Ajlaoui (2008 : 51), l'endroit présente trois amas de scories de plus de 80 000 tonnes riche en silice et en hématite. Le terme *tazalaɤt* désigne t-il l'hématite (la pierre minérale) ou la couleur, tirant vers le noir, de ce minerai, s'appuyant sur l'existence dans le parler tachelhit du nom de couleur *azallaɤ (*féminin *: tazallaɤt)* avec une variante morpho-phonétique *azrmallaɤ* (féminin : *tazrmallaɤt*) qui veut dire 'brun'. En revanche, le substantif *tazlɣa* désigne 'la pièce en fer bricolée pour remplacer un manche cassé de marmite ou de couscoussier'.

El Ajlaoui (2008 : 41) signale l'existence de la chalcopyrite dans les profondeurs de la mine de *tazalaɤt,* ajoutant que ce minerai riche est le plus recherché dans ce site. Le terme *tazalaɤt* serait vraisemblablement un nom de couleur se référant à la couleur brune de ce minerai et sert en même temps à désigner la mine de chalcopyrite pour la distinguer des autres minerais.

El Ajlaoui (2008 : 51) mentionne la colline appelée *tizalaɤin (*forme du pluriel de *tazalaɤt)* qui désignerait un ensemble de mines de chalcopyrite. Cette dernière information permet d'appuyer la présomption selon laquelle *tazalaɤt* désignerait la chalcopyrite d'où le nom de cette mine de cuivre caractérisée par la présence de chalcopyrite.

Par ailleurs, une revue de la littérature lexicographique a permis de relever chez Boulifa (1908 : 341) l'entrée *azalaɤ* pour laquelle il donne l'équivalent traductif 'bronze' suivi de l'exemple, «*iqariḍn igan azalaɤ*, monnaie de bronze»

Une enquête au piémont du Toubqal permet de recueillir le sens de 'accouplement' comme signifié de *tazalaɤt*. S'appuyant sur les données lexicographiques actuelles,

ce terme rappelle l'opération de coupellation et de cémentation[15] du minerai, *tazalaɤt* désignerait, dès lors, l'action d'affinage d'argent par amalgamation.

D'autre part, pendant l'opération permettant de séparer l'argent des métaux vils, vient l'opération de l'addition de la galène. Une fois l'argent en fusion, cette dernière opération s'appellerait *tazalaɤt* signifiant l'affinage de l'argent par la galène, *tazalaɤt* désignerait alors l'action de brunir le minerai pour le purifier.

Néanmoins, compte tenu de la polysémie de la racine *ZLɣ*, l'ensemble des données recueillies autour du terme *tazalaɤt* s'avère infructueux quant à la délimitation d'une signification exacte de ce terme dans le domaine minier. De ce fait, des recherches complémentaires bien approfondies sont incontournables.

(2) zgʷndr

Plusieurs graphies de ce terme sont relevées dans les différents documents dépouillés : *zgundr, zgundir, zgoundère, zugundur, zgundar, zgoundar*.

zgʷndr[16] est la dénomination attribuée à une mine d'argent[17] au nord de *adrar sirwa* (Jebel Siroua). Les données confinées dans les documents dépouillés ne permettent pas d'éclairer le sens de ce terme.

Une enquête auprès de la population de la région de *zgʷndr* a révélé quelques informations fort importantes. D'abord à propos de la forme complète de ce toponyme qui présente deux variantes qui s'alternent. Ainsi, le site est appelé *zgʷndr n tmṣṭint* ou *zgʷndr n tdili*[18].

Aussi, le lexème *zgʷndr* qui est toujours en circulation dans le parler de cette région n'a actuellement qu'une seule acception : *zgʷndr*[19] est un nom commun qui désigne un gros panier carré et très profond à anses, fabriqué en doum très épais, dont le fond est renforcé pour transporter les outils en fer ou autres.

Quel est, dans ces conditions, le motif profond à l'origine de cette dénomination ?

Serait-il alors l'architecture de cette mine, dont l'ouverture étroite et carrée continue sur une descente de 150 m de profondeur, présentant ainsi une certaine analogie avec le gros panier ?

Il est à noter qu'une visite du site de cette mine doublée d'une enquête lexicographique plus approfondie ayant pour objet le recueil des créations lexicales autour de la racine quinquilitère ZGNDR serait à même de révéler d'autres pistes.

---

[15] La cémentation consiste à mettre le métal précieux à affiner en contact avec un mélange

[16] Colin (1954 : 29) donne la traduction de la notice du géographe persan Al-Qazwini qui décrit la mine de *zgʷndr*.

[17] Mine très active à l'époque almohade (voir El Ajlaoui 1994 : 11).

[18] *tamṣṭint* et *tidili* dénomment deux villages avoisinants.

[19] Le terme *zgʷndr* présente une variante lexicale *azddur*, pl. *izddurn*

Conclusion

En somme, le dépouillement des écrits des historiens contemporains relatifs à l'étude des mines et de la métallurgie dans le Souss s'est révélé fructueux en se qui concerne le recueil de la langue spécialisée en usage dans ce domaine et augure d'un domaine de lexicographie spécialisé sans doute bien développé dans le passé. Toutefois, les données linguistiques traitées ici servent d'exemples et ne représentent pas un relevé systématique de tous les termes consignés dans les articles à la base de ce travail. Par ailleurs, la liste de ces termes du domaine minier et métallurgique aurait certainement une dimension plus importante si l'on se référait directement à la source, c'est à-dire aux sources arabes antiques car le linguiste et l'historien n'ont certainement pas la même préoccupation et n'ont pas non plus la même sensibilité aux faits de langues.

Bibliographie

Al Bakri A. U., 1913, *Description de l'Afrique septentrionale,* trad. M. G. de Slane, Paris, Imprimerie Impériale.

Al Mas'udi, 1861-1877, *Les prairies d'or et les mines de pierres précieuses*, T I, trad. C. Barbier De Meynard et Pavet de Courteille, Paris, Imprimerie Impériale.

Boulifa, S., 1908, *Textes berbères en dialecte de l'Atlas marocain*, Paris, Leroux.

Colin G. S., 1954, «L'exploitation de la mine d'argent de zgounder (Siroua) au XIIIe siecle», Hespéris, XLI, *pp*. 229-230.

Destaing E., 1938, *Vocabulaire français-berbère : Etude sur la tachelhit du Sous*, E. Leroux.

EL Ajlaoui E., 1994, «La mine d'argent d'Imidar et la question de Todgha (VIIIe-XIIIe siècle) : vers une hypothèse», *Hèsperis Tamuda*, Vol. XXXII, pp. 11-33.

EL Ajlaoui E., 2005, «Les économiques de l'histoire almohade», *Mélanges Halima Farhat*, Ed. IEA. Université Mohammed V, Rabat, pp.113-155.

EL Ajlaoui E., 2008, «Maroc présaharien : Techniques d'exploitation minières et métallurgiques dans les mines d'argent, de cuivre et de plomb», *Minas y metalurgica en al-Andalus y Maghreb occidental*, collection de la Casa de Velazquez (102), Madrid, pp. 37-55.

EL Ajlaoui E., 2011, «Histoire minière et métallurgique fondements du Maroc présaharien», *Sur les pistes du Présahara*, DTGSN, Rabat, pp. 47-83.

El Ajlaoui E., 20012, «Les mines du Maroc présaharien dans les textes arabes et européens (XVIE - XIXe siècle)», *Le local et le global dans l'écriture de l'histoire sociale, Mélanges dédiés à Larbi Mezzine,* Editions & Impression Bouregreg, Rabat, pp. 15-29.

Eustache D., 1970, «Les ateliers monétaires du Maroc», *Hespéris-Tamuda*, XI, pp.95-102.

Grappe J., 1976, *L'ancien gisement d'argent d'Imiter (Jbel Sargho, Maroc),* Thèse de Doctorat, Université Claude Bernard, Lyon I, France

Gsell S., 1928, «Vieilles exploitations minières dans l'Afrique du Nord», *Hespéris-Tamuda*, VIII, *pp*. 1-21

Jordan A., 1934, *Dictionnaire berbère-français, (dialecte tachelhait),* Rabat, Omnia

Laoust E., 1920, *Mots et choses berbères, Notes de linguistique et d'ethnographie, Dialectes du Maroc,* Paris, Challamel

Romdhane K. Ben, 1988, «Traité inédit de technique monétaire», *Revue numismatique*, 6e série, T. 30, pp. 207-226.

Romdhane K. Ben, 2008, «Exploitation des métaux précieux au Maghreb médiéval : l'apport des sources écrites», *Minas y metalurgica en al-Andalus y Maghreb occidental, collection de la Casa de Velazquez,* vol. 102, Madrid, pp.1-19.

Rosenberger B., 1964, «Autour d'une grande mine d'argent du Moyen Age marocain : le Jebel Aouam», *Hespéris-Tamuda*, V, pp. 15-78.

Rosenberger B., 1970, «Les vieilles exploitations minières et les centres métallurgiques du Maroc : essai de carte historique», *Revue de Géographie du Maroc*, 17, *pp*. 71-108 et 18, pp. 95-102.

Rosenberger B., 1970, «Tamdult, cité minière et caravanière présaharienne, IXe-XIVe s.», *Hespéris-Tamuda*, XI, pp. 103-139.

Rosenberger B., 2008, «Saints et mines dans le sud du Maroc (XVIe XVIIIe siècles)», *Minas y metalurgica en al-Andalus y Maghreb occidental, collection de la Casa de Velazquez, vol.* 102, Madrid, pp.57-71.

Roux A., 1955, *La vie berbère par les textes*, Paris, Larose.

Venture de Paradis J. M., 1844, *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, Paris, Imprimerie Royale.

La polysémie dans la langue amazighe

Hachem JARMOUNI
FLSH / Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Saïs-Fès

Les pratiques langagières sous toutes leurs formes et l'évolution du langage due au fait qu'il faut bien décrire un monde qui évolue conduisent à utiliser parfois un mot dans un nouveau sens, le plus souvent par extension. En plus, l'usage symbolique de la langue permet, par des transferts sémantiques[1], de se servir d'un même mot pour rendre des sens différents. D'où la polysémie qui caractérise pratiquement toutes les unités lexicales et qui est une donnée partagée par tous les systèmes linguistiques.

La polysémie[2], c'est lorsqu'il y a deux mots ou plus qui ont deux sens ou plus avec un lien sémantique qu'ils partagent. « La polysémie est donc la manifestation synchronique des changements sémantiques (Jean-Philippe Magué, 2005). Le terme de polysémie a été introduit (Bernard Victorri, Catherine Fuchs, 1996 : 131) par M. Bréal, à la fin du siècle dernier pour caractériser la capacité des mots de « prendre un sens nouveau » qui coexiste avec l'ancien :

> Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret… A mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur. Nous appellerons ce phénomène de multiplication la polysémie (Bréal 1897, pp. 154-155).

La polysémie constitue un apport indispensable à la souplesse dans les pratiques langagières et permet un degré de latitude dans l'expression subtile et nuancée en fonction des situations.

[1]Nous adoptons cette précision donnée par Várkonyi, Zsófia qui met l'accent sur le mot *transfert* et sur l'acception de l'adjectif *sémantique* en affirmant " Ce que l'on peut entendre par transfert sémantique dépend, bien entendu, à la fois de la définition du transfert et de l'acception de l'épithète sémantique. Cette dernière découle de la définition de la discipline qu'est la sémantique ". Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2014 SHS Web of Conferences.

[2]Contrairement à l'homonymie, qui caractérise des mots radicalement distincts dont la forme est "accidentellement" la même. Ainsi dira-t-on qu'avocat (homme de loi) et avocat (fruit) sont deux homonymes, le premier provenant du latin *advocatus*, tandis que le second, selon Le Robert (1992), viendrait du *nahuatl* (langue indienne de la culture aztèque), par l'intermédiaire de l'espagnol.

Cette contribution vise à étudier la polysémie dans la langue amazighe en examinant des mots comme : *aqmu*, *ixf*, *aḍaṛ*, *afud*, *tazzla*, *abxxan*, *wwet*… employés dans deux sens différents : le premier, qui est le sens propre, est descriptif d'une réalité concrète ; le second, qui est figuré, relève de l'abstrait. Il s'agit de mettre en exergue les affinités que présentent les deux significations et leurs traits sémantiques communs

La polysémie par extension de sens

Les choses et les objets qui nous entourent peuvent présenter des analogies sous quelques-uns des leurs aspects. Ces analogies peuvent concerner des caractéristiques physiques ou des propriétés relatives aux états, aux qualités. Le rapprochement des choses permet de mettre en exergue les aspects analogiques et les associer sous les mêmes dénominations. Le terme qui désigne initialement la réalité première est alors utilisé, par le truchement d'un transfert sémantique, pour désigner une autre réalité qui présente quelques propriétés saillantes semblables à celles qui définissent la première. Le terme ainsi investi d'un nouveau sens, par extension, devient polysémique et désigne deux réalités analogues.

Ce phénomène sémantique concerne aussi les organes du corps humain qui se trouvent ainsi employés dans d'autres contextes énonciatifs avec de nouvelles acceptions et des fonctions culturelles transcendant les fonctions naturelles de base. Ils sont souvent objet d'usage symbolique à travers le procédé de métaphorisation qui les investit d'un sens figuré. Ullmann (1967) précise que « Les métaphores anthropomorphiques, pour lesquelles les parties du corps constituent (le plus souvent) la source (une bouche de métro, la tête du cortège) ; les parties du corps peuvent néanmoins être aussi la cible de ces métaphores (la pomme d'Adam) ».

La polysémie des noms des organes du corps

Les pratiques langagières amazighes dans différentes situations de communication (du simple échange quotidien à l'usage poétique et symbolique raffiné) attestent du recours des locuteurs à l'usage des figures de style, des tournures et des écarts qui renseignent sur les transferts du sens et de l'usage métaphorique des termes des organes du corps. « On remarquera que, dans la langue amazighe comme probablement dans toutes les langues naturelles, la plupart des noms désignant les organes du corps humain sont polysémiques par extension » (Taïfi M. 2000).

Voici, à titre d'exemples, quelques noms d'organes du corps employés au sens propre et au sens figuré dans des contextes différents :

- *ixf* « la tête, organe du corps »
  inγa t ixf « Il a mal à la tête »
- *ixf n εari* « sommet de la montagne »
  nkka d ixfnc a εari nufa d ifṛax uγlyas

nkkes as ɣrṣaṣ i titi bar ad amzx ca s ufus) (M. Peyron, 1993)

« Au sommet de la montagne, nous sommes arrivés et avons trouvé les petits de la panthère »

Nous avons déchargé nos armes, dans le but de capturer quelques-uns[3]. »

L'extrémité supérieure est le trait sémantique commun aux deux sens du mot tête *ixf* employé dans cet énoncé poétique.

– *aḍaṛ* « le pied, organe du corps »
ibri t usnnan g uḍaṛ azlmaḍ

« L'épine lui fait mal au pied gauche »

– *aḍaṛ* n ṭbla «le pied de la table »
ismmeɣ unjjaṛ aḍaṛ n ṭbla nna iɣzan

« Le menuisier a fixé le pied de la table cassée »

L'extrémité inférieure constitue le trait sémantique commun aux deux sens du mot *aḍaṛ* « pied ».

– *aqmu* « le visage/la bouche, organe du corps »
lla iggan iɣzm aqmu.

« Il dort la bouche ouverte »

– *aqmu* n ufṛṛan « la bouche du four »
mazg ac tekka lɛafit a yafṛṛan : aqmu nu

« D'où vient le feu (lit. pour toi) ô four ? Ma bouche »

L'analogie entre la bouche de l'être vivant et celle du four porte sur un trait sémantique commun : ouverture/orifice qui constitue l'invariant sémantique partagé par le sens premier et le sens obtenu par extension.

– - *tiṭṭ* « l'œil, organe du corps »
iqqen tiṭṭ tazlmaṭ bar ad iḥqqa s tiṭṭ tafasiyt

« Il a fermé l'œil gauche pour mieux voir avec l'œil droit ».

– *tiṭṭ n tissgnit* « le chas, trou d'une aiguille par lequel on enfile le fil à coudre »
iɛnq ad isgcm ifili g tiṭṭ n tissgnit

« Il a du mal à faire passer le fil par le trou (l'œil) de l'aiguille »

Le trait sémantique commun : trou qui constitue l'invariant sémantique partagé par le sens premier et le sens obtenu par extension.

[3] Les traductions proposées dans ce travail sont des traductions faites par nos soins.

– *afus* « la main, organe du corps »
– *afus n uzrg* « manche du moulin à mains »

L'extension du sens du terme *afus* organe du corps et manche, concerne la fonctionnalité des deux entités. Il constitue l'organe/l'outil mobile utilisé pour effectuer des mouvements.

– *tuɣmas* « Les dents »

nɣan t tuɣmas

« Il a mal aux dents »

La iccwu unjjaṛ tuɣmas n lmncaṛ

« Le menuisier aiguise les dents de la scie »

Le trait sémantique commun entre le sens propre du mot dents *tuɣmas* et le sens figuré est la forme de la disposition et la fonctionnalité.

– *afud* « Le genou »

gix ammi iwssir ṭṭir, rix ad afrux ur nɣiy
ul inw ira εari afud ur ɣuri iqqim

« Je suis comme un vieil oiseau, je désire m'en voler mais point n'y parviens !

Mon cœur désire la forêt, mais le genou fait défaut (plus de force) » (H. Jarmouni, 2009)

afud désigne au premier sens un organe du corps humain (le genou) mais par extension du sens, le mot *afud* a pris d'autres sens selon les contextes, il peut désigner la faiblesse ou la force, dans ce cas, on peut parler de la faiblesse de genou pour désigner la fatigue, ou le contraire pour désigner le sens de la force. Dans l'énoncé poétique proposé, le poète désigne un état de faiblesse physique occasionnée par la vieillesse qui entraine l'usure et la faiblesse du genou qui n'a plus sa force et sa robustesse. Il ne peut plus donc partir en aventure dans les grands espaces et les hautes montagnes comme avant quoique son âme impuissante désire la grandeur de la forêt.

Donc l'usage polysémique du mot genou *afud* dans ce contexte renseigne sur une évolution du sens qui peut être considérée comme une polysémie, qui, selon C. Baylon, P. Fabre (1978 : 161) « a été définie primitivement comme un phénomène diachronique d'un signe consiste dans l'addition d'acceptions nouvelles au sens fondamental d'un signe ».

Ces exemples illustrent le transfert de sens par extension basé sur l'analogie physique ou fonctionnelle entre l'entité de départ, l'entité ciblée et le rôle de ce type de transposition sémantique dans la réalisation de la polysémie.

La polysémie de mots désignant des notions abstraites

Il demeure toute une autre partie des concepts qui correspondent à des entités qui ne sont pas appréhendables par le système sensorimoteur des locuteurs et dont nous n'avons donc pas de compréhension directe. La compréhension de ces concepts provient alors du mécanisme de métaphore conceptuelle et de l'emploi de sens figuré par des écarts et des transferts sémantiques.

Soient les exemples suivants :

- *taluɣi, ilggwaɣ, tazzla*
- *dfɛen as imziln lɛafit i wuzzal alliy ilggwaɣ*

  « Le fer exposé (par les forgerons) à la chaleur du feu devient souple »
- *alliy as gran lɛaṛ i flan yaɣul ilggwaɣ*

  « Etant, religieusement sollicité, cet homme est devenu plus souple (flexible) »
- *tssuḥl tazzla aryaz a*

  « Cet homme est épuisé par le travail (la course) »
- *tccan midden tazzla n uryaz a*

  « Les gens profitent du (fruit) travail de cet homme »

Dans ces énoncés, les termes *tazzla* et *ilgg^{w}aɣ* sont employés dans deux sens différents : le premier, qui est le sens propre, est descriptif d'une réalité concrète ; le second, figuré, relève de l'abstrait. Les deux significations présentent des affinités et partagent au moins un trait sémantique commun. C'est cet invariant de sens commun qui permet le transfert du sens propre au figuré.

Ainsi le terme *ilgg^{w}aɣ* « souple », peut être employé au sens propre et au sens figuré parce que les traits sémantiques de *taluɣi* « souplesse » et de maniabilité peuvent s'appliquer aussi bien aux choses concrètes, en l'occurrence *uzzal*, qu'aux états et comportements qui constituent des traits de caractères d'une personne.

Le terme *tazzla* désigne aussi bien le travail que son résultat, le fruit du travail. Et le terme *tazzla* indique les deux acceptions propre et figurée.

La polysémie due à la translation sémantique par symbolisation

- *aryaz a ɣurs azzar abxxan/umlil*

  « Cet homme a les cheveux noirs/blancs »
- *aryaz a ɣurs ul abxxan/umlil*

  « Cet homme a le cœur noir/blanc »

En amazighe, la culture confère au terme *ul* « cœur » un sens symbolique qui fait de cette entité le siège des sentiments. Ensuite la même translation sémantique fait de la couleur noire *tabxni /abxxan* le symbole de la rancune, la méchanceté, la haine.

abxxan / *umlil*, le noir et le blanc désignent initialement au sens littéral des couleurs. Mais au-delà du sens propre, les termes *abxxan* / *umlil* sont susceptibles de plusieurs emplois qui opacifient le sens premier et actualisent d'autres significations obtenues par symbolisation : le noir *abxxan* évoque la haine, la méchanceté, la rancune. Le blanc, la pureté, l'innocence, l'indulgence. (Amrani F., 2007).

La polysémie de groupes propositionnels

L'emploi du verbe *wwet* « frappe », dans différents contextes, donne lieu à une multitude de sens générés par l'extension de son champ sémantique ancré dans l'univers culturel véhiculé par le lexique amazighe.

wwet employé dans des expressions différentes (Taifi M., 1993)

wwet	« frappe »
wwet ṛṛay	« raisonner »
wwet awal	« bien dire, composer de la poésie »
wwet aɣrib	« pleurer à chaudes larmes »
wwet anfa	« vérifier que, s'assurer de »
wwet abrid	« parcourir le chemin »
wwet allun	« jouer au tambourin »
wwet afus	« faire bonne affaire »
wwet afkkas	« serrer la ceinture, se préparer »
wwet lḥsab	« prévoir, calculer, faire ses calculs »
wwet taqbbaṭ	« se moquer de, plaisanter »
wwet abaṛiq	« applaudir »
wwet s ubaṛiq	« gifler »
wwet aluḍ	« s'enduire de vase »
wwet agjdur/wwet aggayn	« se lacérer les joues à cause d'un grand malheur »

wwet à l'aoriste intensif

la ikkat unzaṛ	« il pleut »
la ikkat tamara/axub	« il peine »
la ikkat s tiṭṭ	« il a des yeux (regard) maléfiques »

la ikkat s tiqqaṛ	« il donne des ruades »
la ikkat s lḥeṛṛ	« il réagit méchamment suite à une douleur vive ou à une irritation »
la ikkat s yirin	« il fait des gestes violents par dépit, exaspération »
la ikkat s tṣaṛt	« il agit avec générosité »
la ikkat wenna ur iɣṛifn	« il agit en dépit du bon sens/il dit ou fait des choses insensées, extravagantes »
la ikkat ad yaly	« il essaie de monter, il fait des efforts pour atteindre quelque chose »

Conclusion

Cette étude, somme toute limitée, tente de montrer la richesse du lexique amazighe et la sagacité des locuteurs dans le maniement de la langue sans cesse renouvelée par des transferts sémantiques et d'autres procédés discursifs créateurs de significations nouvelles.

En effet, la dimension psychologique de la langue et la charge culturelle qu'elle véhicule atteste de son ancrage dans le cadre socio culturel et son imprégnation des pratiques et des représentations sociales. Ce qui fait de l'usage de la langue un processus mental et psychoaffectif qui sous-tend le recours à des transferts sémantiques et des écarts générateurs de nouveaux sens s'appuyant sur l'usage inéluctable des figures de style.

Donc pour saisir les nuances que charrient certaines situations de communication, il est impératif de dépasser le sens littéral dénoté et exhumer le sens connoté. Celui-ci étant assez souvent (notamment dans le langage poétique) suggéré par des images et véhiculé en filigrane grâce à des tournures et des emplois métaphoriques. C'est ce qui fait la richesse, l'esthétique de la langue et son génie. « Une langue sans métaphore ni métonymie est inconcevable : ces deux forces sont inhérentes à la structure basique de la parole humaine » (Ullmann, 1962/1967, p. 223).

L'étude des relations sémantiques entre les mots et notamment la polysémie en amazighe comme une démarche cherchant à expliciter les lois intellectuelles, les différents états d'âme et les charges culturelles véhiculées est essentielle pour étudier l'évolution du lexique et des sens des mots.

Références bibliographiques

Amrani F., 2007, *Le lexique berbère du corps Humain (Maroc central), approche sémantique et symbolique*, thèse de Doctorat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dher El Mahraz, Fès.

Baylon C., Fabre P., (1978), *La sémantique, Editions Fernand Nathan*, Paris, p :161.

Bréal M., 1897, *Essai de sémantique (science des significations)*, Hachette, Paris.

Jarmouni H.,2009, *Anthologie de la poésie berbère (tamazight) du Maroc central*, thèse de Doctorat, Département de Langue et de Littérature françaises, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Dhar El Mahraz, Univérsité Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès.

Peyron M., 1993, *Isaffen ghbanin (Rivières profondes)*, éd. Wallada. Casablanca.

Magué J P., 2005, *Changements sémantiques et cognition : Différentes méthodes pour différentes échelles temporelles. Linguistique.* Université Lumière - Lyon II

Ullmann S., 1967, *Semantics. An introduction to the science of meaning* (2 ed.). Oxford : Blackwell. (Original workpublished 1962)

Taïfi M., 2000, *Sémantique linguistique (référence, prédication et modalité*), Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, DharMehraz-Fes.

Taïfi M., 1992, *Dictionnaire Tamazight-Français,* éd. L'Harmattan-Awal, Paris.

Várkonyi Z., *Congrès Mondial de Linguistique Française* – CMLF 2014 SHS Web of Conferences.

Victorri B., Fuchs, C., *La polysémie - construction dynamique du sens*. Hermès, pp.131, 1996.

Études sociolinguistiques, didactique des langues et NTICs

Politique linguistique au Maroc : enjeux stratégiques et défis futurs

Saïd Bennis
FLSH / Université Mohammed V - Rabat

Introduction

La situation linguistique marocaine se caractérise par le multilinguisme au sein duquel chaque composante a des fonctions différenciées. En effet, cette situation se distingue par la coexistence de langues locales, (l'arabe et l'amazighe) et de langues étrangères, (le français et l'espagnol, l'anglais, ...). Chacune de ces langues jouit d'une position déterminée dans la société et s'utilise dans des domaines assez particuliers. L'arabe, comme variété standardisée, est juridiquement la langue institutionnelle et bénéficie d'une dynamique arabisante dont l'objectif est d'en faire une langue moderne et fonctionnelle ; l'arabe non standardisé représente le véhiculaire de tous les Marocains ; l'amazighe constitue une langue officielle et vernaculaire d'une vitalité réelle en milieu rural et urbain et en cours de standardisation et de normalisation. En tant que langue étrangère, le français occupe la position de deuxième langue de l'enseignement et de l'administration, il a le statut de première langue étrangère dans le pays. L'espagnol demeure la première langue étrangère dans les régions anciennement sous protectorat espagnol dans lesquelles il est fortement menacé par le français, langue des affaires et de l'enseignement technique. L'anglais, nouvelle langue sur le marché linguistique marocain, est promue comme langue d'ouverture et de communication internationale mais aussi langue d'enseignement et métalangage de la recherche scientifique (Hamel, 2013 : 54); de par sa nouvelle posture l'anglais représente un concurrent de taille pour le français notamment avec les récentes intentions politiques du gouvernement en place.

A travers ce pluralisme linguistique, la dynamique sociale peut engendrer des situations d'insécurité linguistique et culturelle. Dans cette perspective, plusieurs questions peuvent être invoquées quant aux enjeux stratégiques et aux défis futurs pour la politique linguistique au Maroc:

- S'agit-il d'asseoir les bases d'une politique de restructuration du paysage linguistique et culturel marocain ? Ou d'entamer les aménagements linguistiques et culturels viables pour mettre en pratique les différentes orientations induites par la Constitution de 2011 ?
- Comment approfondir le débat et le dialogue sur la nouvelle génération des droits linguistiques et culturels, à la lumière des dispositions contenues

dans la constitution de 2011, des référentiels nationaux et des conventions internationales ?

- Quelles sont les stratégies à aménager pour promouvoir la pluralité linguistique et la diversité culturelle, du fait que le pluralisme est une source de richesse culturelle et économique et une garantie de la paix sociale et du vivre ensemble?
- Quel rôle joue la mondialisation dans l'orientation des politiques linguistiques et le désamorçage des tensions linguistiques et culturelles eu égard aux réalités marocaines (taux d'analphabétisme, échec scolaire, niveau socio-économique, …) ?
- Quelle (s) politique (s) publique (s) adopter pour l'aménagement de la relation entre les aires linguistiques et les régions administratives et politiques de la régionalisation avancée?

Pour répondre à ces questions de recherche, il sera procédé à un cadrage général de la politique linguistique au Maroc et aux défis d'avenir en envisageant les articulations entre l'insécurité linguistique et culturelle, la mondialisation, la conjoncture linguistique marocaine et les perspectives futures pour un aménagement des langues au Maroc.

1. Insécurité linguistique et culturelle

L'insécurité linguistique et culturelle se présente comme la manifestation d'une quête de légitimité linguistique et culturelle vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguisée de sa langue et de sa culture, qui atteste sa minorisation et aspire à acquérir des formes linguistiques et culturelles lui permettant de se sentir en sécurité sociale. Il y a insécurité linguistique et culturelle (Baggioni 1996 : 14) lorsque les individus considèrent leur langue et leur culture comme peu valorisante et entrevoient un autre modèle linguistique et culturel qu'ils ne pratiquent pas. En revanche, il y a sécurité linguistique et culturelle quand les individus, pour des raisons variées, acceptent leur manière de parler et leur vision du monde et les considèrent comme légitimes et prestigieuses.

Les conséquences collectives du sentiment d'insécurité linguistique et culturelle peuvent se résumer en un ensemble de stéréotypes fondés sur les statuts des langues et des cultures (Baggioni 1997 : 189) : stéréotypes socio-politiques, (langue/culture nationale *vs* langue/culture régionale, langue *vs* dialecte, culture populaire *vs* culture savante), stéréotypes socio-culturels (Langue/culture civilisée *vs* Langue/culture sauvage, « le bon usage » (langue pure *vs* langue mélangée ou impure, culture prestigieuse *vs* culture profane, accent harmonieux *vs* accent désagréable). Le groupe souffrant d'insécurité linguistique et culturelle conçoit la langue et la culture du groupe dominant comme « la norme», la seule norme prestigieuse et légitime (légitimité politique, légitimité institutionnelle, légitimité culturelle, légitimité territoriale).

Les conséquences individuelles de l'insécurité linguistique et culturelle, quant à elles, sont variées et s'inscrivent sur un palier psycho-affectif: en effet, les individus affichent une schizo-glossie (doublement linguistique) et une schizo-culture (doublement culturel) à travers une contre langue et une contre culture ; une crise identitaire qui se manifeste par une dévalorisation de sa propre culture et de sa manière de parler; un malaise émotionnel et social vécu comme absence de bien-être psychologique à cause de défaillance communicationnelle dans des situations d'interaction sociale dans les tribunaux, à l'école, dans les lieux publiques, dans les services publiques, dans les médias, ... Ce qui débouche sur une situation d'iniquité linguistique et culturelle suite à laquelle le locuteur tente d'imiter la langue et la culture « prestigieuse ». Cette volonté a plus de motivations sociales que linguistiques et culturelles. Elle est ce mouvement tendanciel vers la norme qui peut engendrer une assimilation et une déperdition du patrimoine identitaire, linguistique et culturel commun.

C'est pourquoi, la relation entre la dynamique sociale et la politique linguistique et culturelle implique quatre dimensions que sont la pluralité linguistique se rapportant aux enjeux du marché linguistique (Boukous, 2012 : 14-15), la diversité culturelle aussi bien interne concernant la diversité au sein d'un même territoire qu'externe référant aux contacts entre populations de territoires différents limitrophes ou éloignés[1], les droits linguistiques et culturels axés sur la reconnaissance, l'institutionnalisation et la constitutionnalisation de langues maternelles et nationales (cf. Kymlicka, 1995) et l'accès et la participation aux activités culturelles, tout particulièrement pour les tranches de populations pauvres, les femmes et les handicapés [2] .

Les politiques publiques en matière de langues et de cultures, de par leur nature homogénéisante, ont engendré deux lacunes qui se présentent comme des sources d'insécurité linguistique et culturelle (cf. Fishman, 1999). La première consiste dans la marginalisation des langues maternelles et nationales dans les systèmes d'éducation par l'imposition de langues officielles autres que celles pratiquées par

[1] L'UNESCO a pris parti pour une « Civilisation Mondiale Multi-Culturelle » : La Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle de 2001, La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ratifiée au 20 juin 2007 par 78 États, la Déclaration de Montréal de 2007, ainsi que par l'Union européenne, Déclaration de Fribourg).

[2] cf. Droits à la participation aux activités culturelles Article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, Article 27 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Observation générale n°23 de 1994 du Comité des droits de l'homme, Article 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, Article 13 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, Convention relative aux droits des personnes handicapées, Articles 17 et 18 de la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples).

les citoyens (Maroc, Mauritanie, Sénégal, Chine, …), la disparition de nombreuses langues et dialectes comme ceux de France (le basque, le breton, le corse, l'occitan, le catalan, l'alsacien, le flamand, le poitevin, le saintongeais, etc.). Aussi, dans le cas français et malgré la loi Deixonne de 1951, la Ve République demeure-t-elle insensible à la question et n'engage aucune loi pour conserver les langues historiquement parlées sur son territoire et qui sont bannies de l'école et des médias. Dans le domaine juridique, la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires n'a pas été entérinée par le Parlement. Les mesures constitutionnelles de protection des langues régionales ou minoritaires ont été refusées. L'intégration des citoyens passe essentiellement par l'apprentissage et l'adoption des langues officielles comme langue commune de la vie publique. La seconde réside dans l'absence des formes de la culture locale dans les manuels scolaires (Bennis 2011b : 90). Cette absence renvoie à l'éviction de référents culturels locaux ou *a contrario* une présence folklorique des marques culturelles locales. Il faut aussi rappeler l'inquiétude des populations quant à la sauvegarde de leurs traditions comme en Nouvelle-Zélande, les régions côtières d'Australie, en Amérique du Nord ou les pays d'Amérique centrale.

2. Mondialisation et discrimination linguistique et culturelle

La mondialisation comme vecteur de discrimination induit une insécurité linguistique et culturelle à travers un processus d'uniformisation culturelle et linguistique présentant l'anglais comme la seule alternative pour intégrer l'universel, le mondial ou le global (Hamel, 2013 : 59). De ce point de vue, on peut considérer que le croisement des cultures et des langues se métamorphose en un écrasement des cultures et des langues. Cette uniformisation opère moyennant une homogénéisation (Bennis, 2001 :638) culturelle et linguistique.

Cette orientation est subordonnée à une stratégie visant l'exclusion programmée des langues maternelles et la généralisation de l'anglais à tous les domaines aussi bien ceux de l'enseignement que ceux de la culture. C'est pourquoi la violence structurelle renverrait dorénavant au statut de l'anglais perçu comme seule langue d'enseignement et de recherche, et au modèle culturel américain comme instrument d'une industrie culturelle néolibérale transnationale instaurant des prototypes de vision de monde universelle.

Cet impérialisme linguistique et culturel se nourrit d'une dualité paradoxale. Si la diversité culturelle est amplement adoptée à l'intérieur des États-Unis où toute langue, croyance, forme d'expression et de vie est non seulement possible, légale, mais encore protégée par la Constitution, ils affichent un positionnement paradoxal en s'opposant à la diversité culturelle universelle, et en s'abstenant de signer la *Convention pour la Diversité culturelle* par souci de protéger leurs industries culturelles. C'est tout le paradoxe de l'Amérique, mais aussi de la France qui défend la diversité culturelle externe et refuse la diversité culturelle interne.

Le danger provoqué par la mondialisation se manifeste parallèlement dans le domaine linguistique où l'on constate l'émergence d'un « centre » anglophone par rapport à une périphérie (les autres langues), désignée par l'acronyme LOTE (Languages Other Than English). Cette Discrimination communicationnelle se traduit dans le flux déséquilibré d'information et de produits médiatiques et culturels en provenance des pays du «centre» vers ceux de la périphérie : tout ce qui est écrit et produit dans le centre anglophone est accessible dans la périphérie, mais les produits de la périphérie atteignent rarement le centre. Ce qui constitue une réelle atteinte au maintien et à la revitalisation des langues et des cultures locales (cf. Boukous 2012 : 58).

La résistance et la compensation vis-à-vis des formes d'insécurité linguistique et culturelle relevées *supra* s'élaborent de deux manières différentes soit suivant une logique organisée portée par des acteurs bien définis ou par une logique non organisée reflétant l'action spontanée de populations demandeuses de sécurité linguistique et culturelle. La Logique organisée est intimement liée à une batterie de revendications culturelles et linguistiques (Amazighité / Québec / Belgique / Espagne, les Roms…), à des mesures de protectionnisme linguistique et culturel contre la marchandisation des cultures (défense de l'arabe / du français, l'exception française, …), au degré d'opérationnalité linguistique et culturelle (universel / officiel /vernaculaire/ véhiculaire / francophonie/ anglophonie/ hispanophonie…). La logique non organisée peut se refléter à travers divers canaux (Bennis 2011a : 95) comme celui de la re-création de l'écriture via l'espace internet : changement d'alphabet (nouvelles types de communication : chat / sms/ …), l'adoption de formes culturelles transcendant celles reconnues par les politiques publiques en la matière (rap / tectonique, ….), l'emprise de la valeur marchande des langues et des cultures (les langues véhiculaires et les cultures autochtones, …) dans les domaines de la publicité, de la traduction et du sous-titrage des films étrangers.

L'articulation de la dynamique sociale aux insécurités linguistiques et culturelles a pour vecteur principal la reconnaissance des identités linguistiques et culturelles des uns et des autres (cf. Ennaji, 2005). La marginalisation des cultures locales et l'éviction des langues maternelles provoquent un état d'insécurité enraillant la dynamique sociale et entravant les processus démocratiques en cours. Il semble à travers les expériences internationales que les systèmes politiques adoptant une régionalisation ou une fédération fondée sur l'identité culturelle et linguistique soient à même de procurer une certaine sécurité linguistique et culturelle aux citoyens (Bennis 2016 : 125). En Espagne, la promotion du catalan ou de l'euskara vise à contrebalancer la prédominance de l'espagnol; au Québec, la promotion du français vise à endiguer la pression de l'anglais; en Belgique, les Flamands veulent sauvegarder leur langue face au français des Wallons; les trois pays baltes (Lituanie, Lettonie et Estonie) ont le même objectif par rapport à la langue russe. Une politique linguistique et culturelle, même avec l'appui d'une législation, se

devrait de protéger les identités linguistiques et culturelles locales (cf. Fishman, 1999).

Le besoin et la volonté de promouvoir une langue et une culture découlent de la fonction identitaire qu'elle assume au sein d'une communauté. La langue et la culture ne sont pas de simples moyens de communication. Ce sont aussi, et surtout, un puissant facteur d'intégration et un puissant agent de cohésion sociale, d'autant plus que les dimensions culturelles et linguistiques créent entre les individus une solidarité et une connivence. Elles symbolisent et manifestent l'appartenance à une société et à un territoire, différents des autres, tout aussi riches et dignes de respect (Fishman, 1999 : 31).

3. Conjoncture linguistique marocaine

S'agissant de la gestion de la situation linguistique au Maroc, plusieurs perspectives peuvent être évoquées. Les perspectives les plus saillantes sont celle de l'unification linguistique, celle de la diversification linguistique ou celle alliant entre unification et diversification. L'unification procède par un processus d'homogénéisation des différences linguistiques et l'achoppement sur une situation généralisée de monolinguisme. La diversification, par contre, opère par une dynamique d'hétérogénéisation linguistique conduisant à un état de bilinguisme ou de multilinguisme (Hamel 2010 : 2-3)**.** La dernière perspective mêlant unification et diversification s'appuie sur une stratégie de hiérarchisation distinguant entre langue officielle, langue nationale, langue régionale, ... Les exemples sont très récurrents aussi bien pour la première perspective (Turquie, Grèce, France, Corée du sud, …) ou la seconde (Belgique, Canada, Suisse, Iraq, Maroc) ou la dernière (Espagne, Chine, pays africains …).

Les langues en présence au Maroc peuvent être répertoriées en trois groupes : le groupe des langues officielles et constitutionnelles (l'arabe et l'amazighe), celui des langues maternelles (l'arabe marocain et l'amazighe marocain) et celui des langues étrangères (le français, l'espagnol, l'anglais,…). L'analyse de la réalité du multilinguisme marocain démontre que la position des trois groupes de langues sur le marché linguistique est fonction de plusieurs facteurs dont la religion, la population, l'institution, la fonctionnalité, l'idéologie, … Les langues assurent des fonctions sociolinguistiques à la fois distinctes et complémentaires. Les langues étrangères remplissent le rôle de langues d'ouverture et de modernisation comme c'est le cas du français et de l'anglais alors que les langues locales celui de langues de l'identité, du patrimoine et parfois langues de la modernité.

C'est pourquoi, dans le contexte marocain, la gestion de la pluralité linguistique est intimement liée à deux dimensions: une dimension symbolique s'élaborant *de facto*, *in vivo* dans la pratique quotidienne des individus (Calvet 1997 :179) et une dimension identitaire s'opérant *in vitro* de manière institutionnelle ou constitutionnelle à travers des politiques culturelles (cf. Ben Bachir et Moulay, 1981 ; Pongy et Zaez, 1994 et Touzani, 2003) et des aménagements linguistiques

appropriés pour une revitalisation des langues en question (Boukous, 2009 : 22-23). Les enjeux symboliques (cf. Courbage et Todd 2007 et Bennis, 2009) concernent les individus et les acteurs de la société civile (Associations de défense de droits humains, Association de défense de la langue arabe, Mouvement culturel amazighe, tissu associatif amazighe, Défenseurs des langues étrangères (Francophiles, anglophiles, hispanophiles, …), Défenseurs des langues maternelles, …). Les enjeux identitaires se rapportent aux acteurs institutionnels notamment, l'institution royale, le Ministère de l'éducation, le Conseil Supérieur de l'enseignement, le Ministère de la culture, l'IERA et l'IRCAM et le Conseil national des langues et de la culture marocaine

Dans ce contexte précis, l'arabisation, en tant que stratégie de modernisation de la vie publique, vise à rehausser l'arabe standardisé au niveau de langue de modernité et à recaler le français au statut très étroit de langue étrangère. L'arabe standardisé est employé sous sa forme « classique » comme langue liturgique et sous sa forme moderne comme langue officielle des institutions politiques, administratives et culturelles. Or, le français est toujours prisé et choisi comme langue d'enseignement et comme langue de prestige social caractérisant les élites urbaines. Cette situation crée une configuration dans laquelle l'arabe et le français sont fonctionnellement complémentaires. L'arabe standard comme langue à dominante identitaire et le français comme langue à dominante moderniste.

Dans les faits, cet aménagement linguistique n'aboutit pas à imposer l'arabisation pour plusieurs raisons. D'une part, l'arabe en tant que langue moderne usitée dans les secteurs de l'enseignement, de l'administration, des média… est fortement devancé par le français suite à son ancrage historique, au prestige qu'il représente aux yeux de ses utilisateurs et à sa valeur sur le marché linguistique marocain. D'autre part, les langues maternelles, amazighe marocain ou arabe marocain, référant directement à la spécificité culturelle et territoriale des Marocains ont été évincées comme éléments linguistiques en mesure de répondre aux attentes de la modernisation.

L'amazighe marocain a une posture assez particulière, il est effectivement une langue sur le plan linguistique tandis que sur le plan socio-politique, il attend à être admis et adopté comme langue officielle; les facteurs institutionnels qui constituaient auparavant un moyen d'exclusion de cette langue sont devenus avec les nouvelles lois et prédispositions en faveur de la langue et de la culture amazighes un appui pour son intégration dans les secteurs de la vie publique, dans l'enseignement, dans les médias et dans l'administration.

Quant au cas de l'arabe marocain, outre l'administration, la scolarisation, l'information et la culture qui représentent les auxiliaires institutionnels de la domination des parlers arabes et de leur diffusion à l'ensemble de la population marocaine, le véritable facteur déterminant dans cette généralisation est sans doute une dynamique arabisante entamée depuis l'indépendance. D'autres facteurs inscrits dans la pratique sociale interviennent dans cette généralisation, notamment

une arabisation linguistique moyennant une certaine forme de koïnisation privilégiant non pas une variante citadine prestigieuse, celle de Fès, de Rabat ou de Tanger, mais une variante dont la caractéristique primordiale est qu'elle se définit comme une variante mixte regroupant traits prestigieux (citadins) et d'autres non prestigieux (bédouins). Cette variante mixte peut référer à des formes linguistiques employées dans des zones urbaines comme celle de la ville de Casablanca et ne faisant pas partie du cercle des villes impériales.

Par ailleurs, les réactions à l'égard de la présence des langues et des cultures étrangères sont divisées entre le rejet total ou l'adoption intégrale. La première réaction est celle des nationalistes qui considèrent que les langues étrangères sont synonymes de dépendance et d'aliénation culturelle. La seconde réaction est celle des modernistes qui prônent une stratégie duelle dans laquelle l'arabe et l'amazighe sont réconciliés avec les langues étrangères aboutissant à une forme de métissage culturel.

Il faut parallèlement admettre que dans cette conjoncture, les parlers arabes, dérivés de la langue arabe, ont réalisé des progrès énormes face à ceux découlant de la langue amazighe. Aussi, l'aire d'usage des parlers arabes dépassera-t-elle ses zones traditionnelles pour s'étaler et s'installer dans des zones anciennement amazighes. En tant que langue de l'enseignement, l'arabe a aussi généré une situation dans laquelle l'amazighe est sujet à un manque de maturation linguistique, surtout à l'écrit (bilinguisme négatif). Mais cette situation a connu un changement imprévisible qui se reflète à travers la mise en place d'une variété urbaine dont la fonction principale est d'instaurer le continuum formel et notionnel qui faisait défaut, continuum entre l'arabe marocain, l'amazighe marocain et l'arabe standardisé. Partant, il apparaît évident que cette forme de continuum contribue à l'évolution de la dynamique linguistique en instaurant une variété pouvant jouer le rôle d'un standard pan-marocain. Ce standard est en usage dans les situations formelles dans les médias, à l'intérieur des lieux administratifs, entre Marocains lettrés ou dans les interactions avec les Arabes non marocains. Dans cette situation, l'arabe urbain s'est doté de nouvelles fonctions dépassant le registre oral (échanges informels, intimes, en famille) pour s'étendre au registre écrit, en l'occurrence les médias et la publicité. Il s'est constitué un domaine d'usage entre formel (l'arabe standardisé) et informel (amazighe marocain et arabe marocain) et a acquis un statut de variété moderne innovatrice allant jusqu'à concurrencer le prestige et la valeur de l'arabe standard et du français[3].

Toutefois, les représentations et les attitudes à l'égard des langues maternelles ont été longuement confinées à la revendication des droits linguistiques et identitaires (cf. Moreau, 1998). La standardisation et l'institutionnalisation de ces langues, la

[3] De plus, avec le changement structural que connaissent les centres et les communes ruraux en matière d'urbanisation (électricité, école, administrations, médias…), les sujets revendiquent d'autres identités que la leur et spécialement une identité autour de ce qui est urbain ou néo-urbain.

reconnaissance des spécificités culturelles, la réhabilitation des civilisations et le renforcement des identités qu'elles véhiculent constituaient les termes de référence pour contrecarrer et s'opposer aux projets et aux desseins de toute stratégie s'inscrivant dans une trajectoire globalisante de domination ou d'assimilation. Devant la régression d'une telle perspective, les attitudes et les représentations à l'égard des langues maternelles (l'amazighe marocain et l'arabe marocain) se sont orientées vers une visée fonctionnelle du rôle et de la place de ces types de langues dans la société en question. La visée fonctionnelle présuppose de redorer le blason des langues maternelles qui devront dorénavant remplir le rôle de langue officielle, standard, moderne, de communication nationale et internationale, de langue des lettres, de langue des sciences, autrement passer de l'oralité identitaire à l'écrit fonctionnel (Bennis, 2011a :83).

Dans le contexte marocain, deux variétés linguistiques jouent ce rôle de sphère composite à savoir *l'arabe marocain* (*mdini*, *3roubi*, *jebli*, *hassani*) et *l'amazighe marocain (tachelhite, tamazighte, tarifite,…)*. Pour la première langue maternelle, le passage du linguistique au fonctionnel s'élabore *de facto*. Le retour du marocain sur l'espace médiatique et de presse est sans conteste le phénomène le plus marquant sur le marché linguistique marocain. En effet, aussi la presse écrite que celle audio-visuelle se sont munies d'un nouveau outil linguistique valorisant et apprécié par les récepteurs et les lecteurs marocains à savoir une langue maternelle : *le marocain* [4].

Ce qui constitue une plus value pour une variété linguistique qui fonctionne comme un véhiculaire pour tous les Marocains mais aussi un changement radical sur un marché linguistique qui ne reconnaissait auparavant que des langues standards comme l'arabe standard ou les langues étrangères comme le français, l'espagnol et l'anglais. Ce changement a été opéré à travers une nouvelle forme de gestion linguistique par défaut s'appuyant sur une urbanisation linguistique écartant une configuration en quatre éléments : arabe standard / amazighe marocain / arabe médian / arabe dialectal et instituant une dichotomie asymétrique arabe urbain / arabe standard. Dans cette situation asymétrique, l'arabe urbain, langue maternelle, constitue la variété prestigieuse alors que l'arabe standard, langue officielle, une variété moins prestigieuse.

Pour ce qui est de la deuxième langue maternelle, en l'occurrence l'amazighe marocain, elle a connu une trajectoire quasiment différente dans laquelle les

[4] La ré-émergence du marocain a pour support tout un ensemble d'éléments médiatiques et culturels : la presse écrite (Nichan, Al Massae, Al Massaiya, …), les nouvelles stations radio autorisées par la HACA (Radio FM, Casa FM, Marrakech FM, …), la nouvelle vague d'émissions sociales et de débats politiques télévisés menées en marocain (Hiwar, Khayt Byad, Ajyaal, …), la culture jeune notamment à travers la chanson rap, la musique rai, le Chaâbi,…, la nouvelle orientation dans le domaine de la publicité prônant l'usage du marocain sur les panneaux placés sur la sphère publique et l'organisation de festivals et de lieux de rencontres dans les zones urbaines. Tous ces éléments constituent des espaces de promotion et d'enrichissement de la langue maternelle désignée par le vocable *marocain*.

tendances et les revendications ont pu déboucher sur la constitution d'un réseau structuré de la société civile. Le passage du linguistique au fonctionnel s'élabore à travers le postulat que la langue maternelle détermine l'origine culturelle et constitue le socle de revendications identitaires, linguistiques, culturelles et politiques. La demande sociale réside essentiellement dans la revendication de la constitutionnalisation et de l'officialisation de la langue amazighe (voir nouvelles prédispositions inscrites dans *la Constitution marocaine de 2011* reconnaissant le caractère de langue officielle à l'amazighe) et l'obligation de l'enseignement de l'amazighe. La dynamique de ces revendications a créé des trajectoires différentes inscrivant la question de la langue maternelle et partant des droits linguistiques et culturels (cf. Kymlicka, 1995) sur les paliers de l'universalisme notamment les droits de l'homme, des peuples autochtones, du communautarisme, des réseaux, d'alliances internationales et de projections identitaires.

4. Perspectives futures pour une politique linguistique au Maroc

Il s'agit de débattre des hypothèses et des perspectives viables de la posture de la pluralité linguistique et de la diversité culturelle telles qu'elles sont circonscrites dans la nouvelle constitution et notamment la configuration de la politique culturelle future et les stratégies d'aménagement du plurilinguisme dans le cadre de la régionalisation avancée. Selon les prédispositions de la nouvelle Constitution (cf. Corpus de référence : Constitution 2011 « Préambule : Paragraphe 3 : Paragraphe 6, 8ème engagement. Titre I. Dispositions Générales. Article Premier. Paragraphe 2 et Article 5.), la pluralité linguistique et la diversité culturelle sont à envisager sur quatre niveaux différents : officiel (représentativité internationale : dualité arabe/amazighe), national (territoire marocain : amazighe marocain et arabe marocain), régional (territoire local : jebli, hassani, tarifite, 3roubi, tachelḥite, tamazighte, mdini, 3ribi), et universel (langues étrangères : français, anglais, espagnol, italien, …).

Ces nouvelles dispositions portent le Maroc au rang de pays officiellement bilingues et constitutionnellement plurilingues (cf. Baggioni, 1997 et Dawn, 2005). Il passe d'un pays monolingue à langue et identité arabe à un pays bilingue à identité métisse. La langue du pays ne dépendra plus, dorénavant, d'une langue ou d'un groupe spécifique mais plutôt de ceux qui vivent sur son territoire. Il y a lieu de postuler qu'il y a complémentarité entre aménagement des langues et politique linguistique, autrement les aménagements linguistiques élaborés dans le futur seront l'expression sur terrain de la politique linguistique de l'Etat instituée dans la constitution de 2011 à travers la création du *Conseil National des Langues et de la Culture Marocaine* contenue dans l'Article 5 mentionné dans les Dispositions Générales de la constitution de 2011.

Dans un domaine aussi important que le rapport entre langue, culture et vie sociale, l'Etat semble avoir le pouvoir et les moyens de passer au stade de la planification, de mettre en pratique ses choix politiques (instrumentalisation et statuts des

langues). La tâche consiste à adopter des mesures pour aménager la diversité des langues et des cultures. L'aménagement se rapporte aussi à la diversité affectant la variation à l'intérieur de la même langue et la même culture. Il a aussi comme objectif premier d'opérer une action sur les langues via la réforme de l'écriture, l'intervention sur le lexique, la standardisation, la codification, la normalisation le choix d'une langue ou des langues nationales /officielles, la récupération et la préservation d'une langue, ...

En outre, la stabilité du plurilinguisme et du multiculturalisme ne dépend pas seulement des langues et des cultures en présence mais aussi de facteurs non structuraux comme les moyens économiques et les ressources financières dont dispose l'Etat pour concrétiser la pluralité. Quand un Etat inscrit la pluralité dans sa constitution, cela peut participer à la stabilité d'une telle situation, mais n'y contribuera pas obligatoirement (l'exemple de l'Inde). L'Etat reconnaît le plurilinguisme des régions mais ne peut supporter les dépenses nécessaires à la codification et à la normalisation des langues régionales. C'est pourquoi la gestion *in vitro*, l'approche du pouvoir, peut prendre le contre-pied des sentiments linguistiques et culturels des individus (cas de l'amazighe proposé par l'IRCAM ou la 8ème). En effet, les linguistes analysent les situations et les langues, les décrivent, font des hypothèses sur l'avenir des situations, des propositions pour régler les problèmes, puis les politiques étudient ces hypothèses et ces propositions, font des choix, les appliquent. La politique linguistique pose donc des problèmes de contrôle démocratique : elle génère un conflit entre l'analyse des situations que fait le pouvoir et celle souvent intuitive des groupements (Dubois 2001 :12)

Il s'avère alors essentiel de proposer de nouvelles visions plus ouvertes et dynamiques pour dépasser la conception monolithique des langues et des cultures qui empêche le citoyen, les acteurs institutionnels, les différentes organisations de la société civile d'être traversés par d'autres cultures ou d'autres identités. Il s'agit aussi d'impliquer les régions et les collectivités locales à supporter le droit durable au développement de l'identité spécifique, des cultures et des régiolectes (Bavoux, 1997 : 238), et d'enseigner dans les langues maternelles pour faciliter l'accès à la compréhension des concepts et à l'accomplissement affectif et intellectuel des futures générations (voir, Prieto, 1993 et Real Instituto Elcano de Estudios Internacionales y Estratégicos, 2004).

Quels sont alors les perspectives viables pour une politique linguistique au Maroc ? Les scénarios possibles peuvent être de deux natures, technique ou politique. Les premiers se rapportent à la normalisation de la langue amazighe et la codification des variétés régionales aussi bien arabes qu'amazighes ; les seconds à l'opérationnalisation du paradigme de la diversité au Maroc. Les scénarios politiques viables confèreront à l'Etat la tâche de promouvoir les langues officielles (arabe standard et amazighe standard), les régions s'occuperont du développement (préservation, qualification et usage) des variétés régionales. L'identité de chacune des régions éventuelles sera déterminée à partir de frontières linguistiques permettant son éclosion et son interaction avec les langues officielles dans un état

adoptant la neutralité linguistique. On peut à cet égard proposer trois scénarios possibles et distincts :

(i) **Aménagement par défaut** dans lequel l'arabe standard et l'amazighe standard jouent le rôle de langues officielles, le français, langue de l'administration, de l'enseignment, et des secteurs techniques, l'arabe marocain, avec ses variétés régionales, le rôle de véhiculaire (moyen de communication entre tous les Marocains) et l'amazighe marocain, au travers de ses variétés régionales, la fonction de vernaculaire (moyen de communication entre les Amazighophones). Dans cet aménagement, les deux dernières langues pâtissent de non normalisation.

(ii) **Institutionnalisation des variétés locales :** c'est un aménagement dont l'essentiel se base sur une territorialisation linguistique[5] (Bennis, 2016: 123). Les variétés locales (le tarifit, le hassani, le 3roubi, le tachelhit, le jebli, le Tamazighte, …) sont consacrées comme moyen de communication et de travail au sein des institutions régionales. Ce type d'aménagement ne peut aboutir qu'à travers la création d'académies locales de promotion et de qualification des variétés amazighes et arabes régionales. L'arabe officiel et l'amazighe officiel demeurent les langues officielles, les langues de l'état centrale et les langues de communication entre les différentes régions.

(iii) **Institutionnalisation des langues officielles :** cet aménagement présuppose le passage à une situation de bilinguisme institutionnel (bilinguisme amazighe - arabe). Le bilinguisme institutionnel (cf. Corbeil, 1980 et Mackey, 1997) est soumis au principe de personnalité[6] qui stipule que l'Etat se plie à la langue de l'individu, elle doit le servir dans sa propre langue dans tous les secteurs de la vie publique (services publiques, administration, justice, école, médias, ...). Ce type d'aménagement appelle, dans le cas marocain, deux processus parallèles :

[5] Ainsi, dans le cadre de la régionalisation avancée, le territoire de la région administrative et économique au Maroc sera englobé par celui de l'aire d'usage d'une variété linguistique donnée. Au lieu d'instituer un découpage en 12 régions, le découpage régional comptera uniquement 8 régions éventuelles : Région Rif (variété amazighe rifaine), Région Jbala (variété arabe jebli), Région 3roubi (variété arabe 3roubi), Région Bédoui, (variété arabe 3ribi), Région Andalou (variété arabe mdini), Région Tamazighte (variété amazighe tamazighte), Région Tachelḥite (variété amazighe tachelḥite) et Région Ḥassane (variété arabe ḥassania). Cette correspondance entre homogénéité territoriale et spécificités linguistiques et culturelles n'est pas toujours heureuse, le cas de la région andalou constitue un éparpillement territorial (Fès, Rabat, Meknès, Salé, Oujda).

[6] Corollaire de ce principe est le principe de territorialité suivant lequel l'individu se soumet à la langue du territoire, de la région de sa résidence. La conception de la langue comme unité de découpage territoriale opère à partir du principe d'adjonction de la variété régionale (le régiolecte) aux langues officielles. Le modèle suisse en est la manifestation la plus appropriée reconnaissant quatre territoires (cantons) linguistiques : l'allemand, le français, l'italien et le romanche.

> le renforcement de la standardisation de l'arabe et l'achèvement de la normalisation de l'amazighe. Le bilinguisme institutionnel ne concerne plus des formes linguistiques apparentées à des langues maternelles mais il s'applique à des formes linguistiques assumant le rôle de standard. Pour ceci, il s'agit d'accélérer le processus de standardisation et de normalisation de l'amazighe standard (Ameur, 2009: 78 et sq).

Les trois scénarios proposés porteront le Maroc au rang de pays bilingues officiellement (Canada, Belgique, …). Il passera d'un pays monolingue à identité unique arabe à un pays bilingue à identité plurielle arabe, amazighe, méditerranéenne, africaine, …. La langue du pays ne dépendra plus, dorénavant, d'une langue ou d'un groupe spécifique mais plutôt de ceux qui vivent sur son territoire (les Amazighes, les Arabes, …)

Conclusion

L'opérationnalisation de la politique linguistique au Maroc peut être abordée à partir de la dualité langues officielles vs variétés régionales. Cette dualité est soumise aux enjeux et contraintes du bilinguisme institutionnel qui peuvent être d'ordre identitaire, social, linguistique, institutionnel, sectoriel et financier. Eu égard à cette dernière dimension portant sur l'acte d'opérationnalisation, l'aménagement des langues ainsi que la gestion de la diversité culturelle devraient être envisagés conformément aux retombées sociales, fonctionnelles et stratégiques de l'application du bilinguisme marocain dans ses manifestations officielles et institutionnelles (cf. *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives,* Conseil de l'Europe 2007 : 29).

Partant, la gestion de la diversité au Maroc, sous ses dimensions de pluralité linguistique et de diversité culturelle, dépend de l'articulation entre institutionnalisation et constitutionnalisation. L'option d'une politique de territorialisation linguistique présente l'avantage de gérer et d'opérationnaliser les spécificités linguistiques et culturelles, de désamorcer les tensions identitaires et d'intégrer de nouvelles perspectives éducatives. Cette politique se base essentiellement sur la condition suivant laquelle le régional et le local constituent les fondements de la modernité, de la citoyenneté, de la démocratie et de la transition d'une région économique vers une région culturelle fondée sur les spécificités linguistiques, symboliques et historiques (Bennis 2011b : 157).

Le cadre de la régionalisation avancée institué par la constitution de 2011 peut être articulé, dorénavant, sur deux entités parallèles : des entités économiques et administratives et des entités culturelles et linguistiques. Le rapport entre ces deux entités est un rapport d'inclusion. L'entité linguistique et culturelle englobe celle (s) administrative (s) et économique (s). En conséquence, la territorialisation linguistique peut représenter une approche qualitative dans la gestion de la dynamique de la diversité au Maroc: l'intégration locale est la base de l'intégration nationale.

Cependant, il demeure essentiel pour une bonne gouvernance du pluralisme linguistique et une opérationnalisation effective de la politique linguistique au Maroc de : revoir l'identité visuelle des langues officielles l'arabe et l'amazighe sur la sphère publique, de revisiter et rehausser le statut de la langue amazighe sur le marché linguistique marocain (Boukous, 2009 : 23), de redynamiser la dimension identitaire et l'adhésion citoyenne à partir d'une conception duelle et paritaire de la langue appuyée par le bilinguisme institutionnel, de faire prévaloir les orientations stratégiques du pays en matière gouvernance linguistique, d'inscrire la langue maternelle et la culture locale dans une trajectoire d'équité sociale et de participation citoyenne, de redéployer le principe de territorialité dans l'aménagement de la relation entre les aires linguistiques et culturelles et les régions prévues dans le cadre de la régionalisation avancée, et enfin qualifier le corpus linguistique des deux langues officielles pour asseoir une distribution équitable des statuts linguistiques (Cooper, 1989 : 31 et *sq*). Un bon nombre de *questionnements stratégiques* demeurent en suspens :

- Dans quelles mesures les prédispositions constitutionnelles et institutionnelles actuelles permettent-elles de couvrir et de satisfaire les composantes du marché linguistique marocain?
- Dans quelles mesures l'alternative d'un état bilingue contribue-t-elle à renforcer les efforts des politiques publiques à mieux faire prévaloir les orientations stratégiques du Maroc?
- Comment les acteurs sociaux (pouvoirs publiques et acteurs politiques) envisagent-ils les langues officielles comme faisant partie de la question sociale et politique?
- Est-ce que les choix linguistiques stratégiques sont-ils en contradiction avec les logiques identitaires ou y a-t-il une voie d'aménagement permettant de réconcilier visions stratégiques, options fonctionnelles et références identitaires ?
- Quelles seraient les options linguistiques à retenir en matière d'enseignement, de médias, de culture et d'encadrement administratifs appropriées aux nouvelles réalités locales prévues dans le cadre de la régionalisation avancée ?
- Quelles seront les impacts géostratégiques de tels aménagements linguistiques sur les pays du voisinage immédiat (Algérie, Tunisie, Mauritanie, …) qui comptent les mêmes configurations humaines et les mêmes pluralités linguistiques ?

Références

Ameur, M. 2009. «Aménagement linguistique de l'amazighe : pour une approche polynomique», *Asinag 3*, pp 75-88.

Baggioni, D. 1997. « Langue nationale. Langue officielle » dans M-L Moreau (éd.) *Sociolinguistique Concepts de base*. Sprimont, Mardaga 218, pp.- 189 -194-

Baggioni, D. 1996. « La notion d'insécurité linguistique chez Labov et la sociolinguistique co-variationniste et ses précurseurs littéraires » dans C. Bavoux (éd.) *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, l'Harmattan, pp. 13-30

Bavoux, C. 1997. « Régiolecte » dans M-L Moreau (éd) *Sociolinguistique Concepts de base*. Sprimont, Mardaga 218, pp. 236-238.

Ben Bachir M. et Moulay M.N, 1981. *La politique culturelle au Maroc*, Ed. UNESCO, Paris.

Bennis, S. 2001. « Dynamique épilinguistique au Maroc. Cas des discours des Chleuhs » dans *Cahiers d'Etudes Africaines*, 163-164, XLI-3-4, éditions de l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) de Paris, pp. 637-647.

Bennis S. 2009. « The Amazigh question and National Identity in Morocco », à consulter sur le site de Arab Reform Initiative :http://arab-reform.net/spip.php?article2245

Bennis, S. 2011a : « Langues maternelles au Maroc : trajectoires sociales et enjeux politiques » dans *Globalisation and Mother Tongues in Africa***,** Univ. Mohammed V - Agdal, Pub. de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat, Série Colloques et Séminaires n° 66, pp. 83-95.

Bennis, S. 2011 b. *Territoire, région et langues au Maroc. Le cas de la région linguistique du Tadla.* Rabat, Edition Lina.

Bennis, S. 2016. « Opérationnalisation du paradigme de la diversité au Maroc : vers une territorialisation linguistique et culturelle » dans George Grigore and Gabriel Bitună (eds.), *Arabic Varieties : Far and Wide. Proceedings of the 11th International Conference of AIDA – Bucharest,* 2015. Buchares t:Editura Universității din București. (ISBN 978-606-16- 0709-9) pp. 119- 126.

Boukous, A. 2009. « Aménagement de l'amazighe : pour une planification stratégique », *Asinag* 3, 13-40.

Boukous, A. 2012. *Revitalisation de la langue amazighe. Défis, enjeux et stratégies.* Rabat, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe. Série Etudes n° 22

Calvet , J-L 1997. « in vivo in vitro » dans M-L Moreau (éd) *Sociolinguistique Concepts de Base.* Sprimont, Mardaga ,218 pp.179-180

Conseil de l'Europe 2007. *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives*, Division des Politiques linguistiques DG IV, Strasbourg

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003 et Convention sur la Protection et la promotion de la diversité des expressions culturelle (2005), www.unesco.fr

Cooper, R.L. 1989. *Language Planning and Social Change*, Cambridge, Cambridge University Press

Corbeil, J-C 1980. *L'aménagement linguistique du Québec*. Montréal : Guérin

Courbage ,Y. et Todd, E. 2007. « Révolution culturelle au Maroc : le sens d'une transition démographique » à consulter sur le site http://www.fondation-res - publica. org /Revolutio n -culturelle-au-Maroc-le-sens- d-une-transition - demographique_a210.html

Dawn, M. 2005. « From Monolinguism to multilinguism Recent Changes in Moroccan Language Policy » ISB4: *Proceedings of the 4th International Symposium on Bilingualism* ed. James Cohen, Kara T. McAlister, Kellie Rolstad, and Jeff MacSwan, pp. 1487-1500, Somerville, MA: Cascadilla Press

Dubois, V. 2001. *Action publique et processus d'institutionnalisation. Sociologie des politiques culturelle et linguistique et du traitement bureaucratique de la misère*, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne

Ennaji, M. 2005. *Multilingualism, cultural identity, and education in Morocco*, Springer, New York

Fishman, J .A. 1999. *Handbook of language and ethnic identity,* Oxford University Press, New York

Hamel, R. E. 2010. « L'aménagement linguistique et la globalisation des langues du monde ». Télescope, vol.16, n°3, pp. 1-21.

Hamel, R. E. 2013. "L'anglais, langue unique pour les sciences? Le rôle des modèles plurilingues dans la recherche, la communication scientifique et l'enseignement supérieur" Synergies Europe n°8 - p. 53-66

Kymlicka, W. 1995. *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Clarendon Press.

Mackey ,W F. 1997. « Bilinguisme » dans M-L Moreau (éd) *Sociolinguistique Concepts de base*. Sprimont, Mardaga, 218, pp. 61- 64

Moreau, M-L. 1998. « De l'imaginaire linguistique à la politique linguistique. A la recherche d'un standard pour le Diola (Casamance, Sénégal) », dans Canut, C. (éd.) *Imaginaires Linguistiques en Afrique*, L'Harmattan, pp. 109-118.

Prieto de Pedro, J. 1993 . *Cultura, culturas y constitución*. Madrid: Congreso de los Diputados ,Centro de Estudios Constitucionales.

Pongy , M. et Zaez, G. 1994. *Politiques culturelles et régions en Europe* . L'Harmattan (Logiques Politiques).

Real Instituto Elcano de Estudios Internacionales y Estratégicos 2004. *Cultural Policy in Spain* , Madrid, March.

Touzani, A. 2003. *La culture et la politique culturelle au Maroc*, éd. La Croisée des Chemins, Casablanca.

Du multilinguisme au multiculturalisme ou les interconnexions entre la sociolinguistique et la philosophie politique au Maghreb[1]

Abderrezak Dourari
Université Alger 2

« …La conception quasi mystique du 'corps' souverain de la nation fait naitre un peu partout le 'problème des minorités' : ceux qui ne parlent pas la même langue ou ne pratiquent pas la même religion à l'intérieur d'une 'nation' sont ainsi transformés en un 'corps' étranger, une 'minorité' regardée avec suspicion »

(George Corm, *La question religieuse au 21ème. siècle*, p49

1. La représentation de tamazight : contexte général d'évolution

Partant d'une idée caricaturale de ce que la nation devrait être et parler, il n'était question pour les dirigeants du nationalisme algérien anticolonial, ni de multilinguisme ni de multiculturalisme. Cette posture politique fut reconduite durant l'indépendance du fait de la filiation politique des dirigeants actuels de l'état algérien.

La langue tamazight, longtemps perçue comme recluse au domaine de la communication orale, en dépit de sa longue histoire scripturaire (V. Ould-Braham Ouahmi, s.d, 2017)[2], et stigmatisée socialement et politiquement, est entrée dans le système éducatif algérien depuis 1995, suite à un forcing de la société civile (depuis le mouvement du printemps amazigh d'Avril 1980, la grève du cartable en 1994-95, puis le mouvement citoyen de Kabylie en 2001-2004). On verra que l'introduction brusque de l'enseignement de tamazight dans le système officiel par les pouvoirs publics algériens[3], tenait plus du souci de l'ordre public que d'une évolution de la pensée et des attitudes politiques qui se seraient convaincus de la

[1] Ce texte est le développement d'un autre article à paraître dans un livre collectif sur « L'Algérie au présent », s.d Direche Malika, IRMC, 2017.

[2] Tamazight, dans ses différentes variétés, a pourtant eu une tradition écrite en caractères arabes en Afrique du nord et a concerné les travaux de jurisconsultes théologiens ou de lexicographes depuis le 8ème. Siècle av.J.-C., sans oublier que la plupart des dictionnaires d'orientalistes étaient bilingues ou trilingues français-berbère-arabe et écrivaient en caractères latins et arabes les termes en entrée lexicographique.

[3] C'est le même système politique avec la même idéologie uniciste depuis l'indépendance. Nous ne pensons pas qu'il en soit différemment du royaume marocain.

nécessité d'une refondation de l'organisation monolithique de la société et de l'état sur des bases pluralistes.

En parallèle, la revendication amazighe était conjointe dans les discours de ses promoteurs à l'algérianité, la démocratie, les libertés individuelles et collectives et à la citoyenneté (Ait-Larbi Arezki, *s.d*, 2010). Cette reconnaissance de l'amazighité par les pouvoirs publics ne peut donc relever que d'un volontarisme restreint, du fait qu'elle ne s'inscrivait dans aucun cadre perceptif global de la société et de son pluralisme linguistique et culturel, et s'est exemptée ipso facto de toute analyse des effets de cette reconnaissance impensée sur la société et sur la langue elle-même. C'est ce qui explique la précipitation dans l'ouverture de classes pilotes et la formation dans le tas des premiers enseignants de tamazight, en quelques jours, par une institution non spécialisée et elle-même nouveau-né ! C'était « une génération spontanée » d'enseignants où il suffisait de parler kabyle pour être déclaré apte à l'enseigner. Cette situation avait induit le problème d'intégration de ces personnels à la fonction publique et que le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) en était devenu le porte-parole notamment dans la commission mixte avec le MEN.

Il est utile de rappeler que Tamazight est un nom singulier pour une réalité linguistique et sociolinguistique plurielle sans hiérarchisation des variétés : c'est la polynomie de J.-B. Marcellesi. De plus, tamazight dans ses différentes variétés n'était pas seule dans l'espace langagier algérien et encore moins dominante. Son espace langagier était entrecoupé par des espaces couverts par l'arabe algérien (V. Dourari A., 2014 (c)) assez étendus pour constituer une barrière linguistique[4].

Une vue rétrospective de ce processus d'intégration à l'école montre que la première gageure consistait à vouloir enseigner une langue de moindre diffusion et de fonctionnalité réduite, dans un système éducatif réfractaire, fortement arabisé et sous domination de l'idéologie arabiste, et dont les effectifs avoisinaient les 9 000 000 personnes. Ceci est assorti d'un contexte de tension sécuritaire (terrorisme des années 1990), politique (pression interne de l'islamisme et internationales doublées d'un antagonisme avec la demande démocratique et de modernité, en contexte de fragilisation des structures de l'Etat), identitaire (arabisme et islamisme exacerbés) et linguistique extrêmes (généralisation officielle de l'arabisation[5] *vs* résistance francophones et tamazightophones). Des observateurs avertis doutaient même de la survie de l'Etat algérien (Auteur collectif, 2003)[6].

[4] L'arabe algérien est une langue véhiculaire commune à tous les Algériens quelle que soit leur région natale. Il est aussi compris en Tunisie et au Maroc.

[5] Loi sur la généralisation de l'arabisation en 1996

[6] Les fameux « PPH » (Passera Pas l'Hiver) des ambassades auquel répondait l'autorité militaire avec le non moins fameux « PPP » (Passera Plusieurs Printemps)

La deuxième gageure était de vouloir enseigner une langue polynomique assez différenciée régionalement aux plans linguistique et culturel et, par-dessus tout, non normalisée[7]. Le manque devient cruel quand on se rappelle l'inexistence de didactique spécialisée, d'outils pédagogiques, et encore moins d'enseignants qualifiés.

C'est un défi à la raison, ou alors un bien mauvais départ pour l'enseignement de cette langue et de son élaboration symbolique affublée de l'idée fixe, chez ses promoteurs, que c'était là le seul moyen de la sauver d'une mort certaine (Nouh Abdellah, 2017).

Normaliser une langue n'est pas simple. Il ne relève pas des efforts d'un seul individu, fut-il le plus intelligent et le plus dévoué à sa cause. La mise en place du HCA en 1995 ne peut pas non plus constituer une réponse idoine à ce type d'activité scientifique dans un tel contexte politico-social et culturel défavorable, voire hostile.

2. Les exigences d'une normalisation linguistique

2.1. La politique linguistique de l'Etat

Il est généralement admis que le processus de normalisation concerne le corpus de la langue, d'un côté, et son statut, d'un autre côté (Haugen, E., 1986 : 197-111). L'avancée en termes de statut juridique est appréciable. Cette avancée est certes utile en ce qu'elle fait évoluer les représentations sociales de cette langue et lève les hypothèques symboliques, psychiques et sociopolitiques et permet à ses locuteurs de retrouver le sentiment de relative quiétude linguistique dans leur milieu sociétal plurilingue. C'est une reconnaissance sociale qui procure un sentiment d'apaisement identitaire. Mais elle ne peut en aucun cas dispenser de l'aménagement du corpus si on veut qu'elle remplisse d'autres fonctions sociales.

Cependant, cet aménagement de statut, qui a atteint son apogée quand tamazight fut déclarée langue officielle dans la constitution de février 2016, tarde à donner ses fruits. Les politiques, linguistique, culturelle et éducative n'ont pas évolué parallèlement à ces changements constitutionnels. La rédaction des articles trois et quatre de la constitution de 2016 laisse des zones d'ombre. Elle distingue entre la langue arabe scolaire considérée « langue officielle de l'Etat », hic et nunc, et tamazight « langue officielle » de jure mais en devenir de facto (elle doit attendre la mise en place d'une académie qui doit lui procurer les conditions d'implémentation de son statut officiel). Comme si une langue officielle pouvait

[7] Evidemment, des associations culturelles enseignaient déjà le tamazight (kabyle) depuis un certain temps à l'intérieur du pays (Idles) ou à l'étranger (ABERC…) mais leurs travaux caractérisés par le militantisme ne peuvent être considérés comme un fondement scientifique pour une didactique de la langue dans le système éducatif.

être non pas celle de l'Etat, mais celle d'un douar, surtout qu'il s'agit d'un Etat jalousement jacobin !

Tous les textes portant sur la politique d'arabisation devraient être mis en conformité avec les nouvelles dispositions constitutionnelles pour intégrer cette nouvelle donnée, y compris la loi d'orientation sur l'école 08-04 du 23/01/2008 dans ses chapitres relatifs aux langues. La politique culturelle devrait, elle aussi, s'y conformer en augmentant la visibilité de la culture et de l'usage des variétés de tamazight[8]. L'administration et la justice devraient faire de même. En fait c'est une politique linguistique nouvelle, pluraliste, qui aurait dû être élaborée suite à cette disposition constitutionnelle.

2.2. Le corpus de référence

L'aménagement se fait sur la base d'un corpus de la langue recueilli sur le terrain telle qu'elle a été[9] et est parlée, écrite ou chantée… par des locuteurs natifs[10]. De ce corpus serait extraite une base lexicale et d'expressions, la plus exhaustive possible, qui serait la référence pour tous les dictionnaires de la langue, y compris la dérivation/création néologique par différents procédés, mais aussi source de descriptions grammaticales, de morphologies, de systèmes phonologiques et sémantiques de différents niveaux du plus scientifiquement élaboré au plus scolaire.

Le corpus (Rastier F., 2016 ; Dourari A., 2016 (c)), dans la linguistique descriptive, est l'autorité de référence ultime d'objectivation des données. Aucune connaissance, aucune règle ne peut être considérée comme scientifique et légitime si elle n'a pas été préalablement confirmée dans les données recueillies du corpus de référence. C'est dire l'immense importance qu'il faut accorder à la constitution de ce dernier. Il doit être représentatif et exhaustif diront les structuralistes[11]. Il constitue une véritable autorité de vérification et de légitimation.

Aussi important et vital soit-il, ce corpus fondamental n'a pas été constitué, ni par l'instance du HCA, ni par les départements et instituts de langue et culture amazighes universitaires (Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Batna…), qui existent depuis le début des années 1990 (pour les deux premiers). Il ne le fut pas non plus par des chercheurs individuels… à un moment où les corpus numérisés des langues de

[8] Le festival international de Timgad qui se tient dans les Aurès n'a vu la participation d'aucun chanteur chaoui cette année (2017) en dépit de la protestation de la société civile

[9] Il s'agit aussi de l'archive de la langue comme le précise F. Rastier, *Op.cit*.

[10] La prise en compte de sa normalisation orthoépique aussi. Mais ce corpus doit maintenant tenir compte des normalisations amateurs et des dictionnaires néologiques quelle que soit leur qualité.

[11] Il est rare de voir des travaux de berbérisants dans le cadre de la GGT.

grande diffusion sont devenus incontournables dans les pays développés où se tisse une relation mutuellement avantageuse entre la linguistique et l'informatique[12].

2.3. L'instance de normalisation

Nous venons de parler de l'autorité déterminante que constitue un corpus représentatif de la langue, qui objectiverait les analyses qui en découleraient, canaliserait l'enthousiasme des linguistes militants et éviterait l'hypertrophie néologique autant qu'une tendance avérée à la purification linguistique des nombreuses traces (Kossman M., 2013) de la langue concurrente (arabe scolaire et algérien) présentes dans tamazight, sous l'effet d'une réactance (Dourari A., 2004) à un trop grand sevrage sociolinguistique. Cette autorité serait incomplète, cependant, sans la mise en place d'une autre instance de type académique de référence, conçue comme l'autorité scientifique et morale ultime, capable de trancher les débats sociolinguistiques et didactiques animés, en cours dans la société. Son travail consiste à initier et conduire des recherches, mutualiser et valoriser les connaissances acquises, et évaluer des recherches conduites ailleurs dans le but de l'établissement progressif d'une norme de référence de tamazight.

Après 22 ans d'enseignement de tamazight, il n'existe pas encore une instance scientifique pour sa normalisation[13]. L'avancée en termes de statut juridique est certes utile, mais elle ne peut dispenser de cet encadrement scientifique, s'agissant d'une langue devenue nationale et officielle et de faits culturels et anthropologiques qu'il n'est pas indiqué d'escamoter ni du côté des pouvoirs publics, ni de celui de la revendication citoyenne.

La tamazightophonie (=berbérophonie) est, dans le Maghreb, une réalité linguistique, culturelle et historique incontournable. Il faut noter, en parallèle, que l'arabophonie algérienne, maghrébine et scolaire sont des réalités historiques très anciennes et sont dans une relation d'intrication linguistique et culturelle complexe avec le fait amazigh. Depuis le 8ème siècle J.-C., les Amazighs s'étaient gérés eux-mêmes depuis la dynastie Rustumide (Zénètes), jusqu'aux Almohades (Sanhadja)…et la venue des Turcs (16ème siècle) qui ont marqué la sortie des Amazighs de l'histoire pour longtemps. On parlera, par conséquent, d'une auto-

[12] L'INALCO, qui a joué et joue encore un grand rôle dans l'orientation scientifique de la normalisation de tamazight et dans la formation des universitaires chargés de son enseignement et de l'encadrement de la recherche, n'a ni pensé à la constitution d'un corpus numérisé de cette langue, ni à la confection d'une base lexicale informatisée, ni à une bibliothèque numérique berbère. Cette dernière fut l'objet d'un colloque international organisé par le CNPLET en partenariat avec la MSH Paris-nord et l'Université Paris8/ Cergy Pontoise en 2009.

[13] Contrairement au Maroc où l'IRCAM est institué en 2001.

arabisation par la dynamique sociale, culturelle et historique (Dourari A., 2016 (b) ; Camps G.)

Nous avons vu que le HCA n'était pas l'instance idoine pour une telle tâche complexe et exigeante en chercheurs au regard de son statut juridique et de son fonctionnement. Le CNPLET[14], créé par arrêté interministériel en novembre 2003 et ouvert en 2005, est un Etablissement Public à caractère Administratif sous tutelle du ministère de l'éducation nationale. A ce titre, il ne peut statutairement recruter des chercheurs et mener des recherches dans le sens de la normalisation de tamazight. Il tient des colloques scientifiques sur des questions clés relatives à la normalisation de la langue et en publie les actes dans une revue scientifique *Timsal n tamazight* on line et en papier (elle est au 9ème numéro, v. www.cnplet.dz).

Plus d'une année après la constitutionnalisation de l'officialisation de tamazight et de la création juridique de son académie, la loi organique qui initie le processus de mise en place concrète de l'académie, n'a toujours pas été promulguée.

Des contraintes liées à la situation politique et économique du pays peuvent être invoquées, mais ceci peut se lire aussi dans le sens de l'absence d'une ingénierie politique d'ensemble de l'articulation pluraliste de la société dans le cadre d'un nouveau modèle d'Etat qui reste encore à esquisser. Le parallèle avec le royaume marocain est tentant en termes d'atermoiement, car la forme d'organisation des Etats du Maghreb et leur souffreteux jacobinisme (avec un soupçon de modernité) connaissent maintenant de fortes distorsions dues à la pression démographique couplée à l'évolution du niveau général d'instruction, de conscience politique, et des demandes démocratiques d'un multiculturalisme incontestable[15] de la société.

2.3.1. De la nécessité de l'Académie Algérienne de la Langue Amazighe

Le retard accusé dans la mise en place de l'académie créée par la constitution de 2016 projette une ombre sur les intentions du législateur car, d'un côté, la langue a véritablement besoin d'une norme syntaxique, lexicale/ néologique, phonétique et phonologique, etc., scientifiquement fondées, et que, d'un autre côté, les militants de la cause n'ont jamais attendu, loin s'en faut, le bon vouloir des pouvoirs publics pour produire une littérature prolifique de normalisation amateur (Dourari A., 2011 ; Fishman J.-H, 1983)[16]. Cette dernière est fondée sur des données et des

[14] Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight

[15] On n'oublie évidemment pas le projet politique et culturel islamiste et caricatural renvoyant au califat du début de l'islam qui arrange bien les postures politiques des pouvoirs publics.

[16] Pour un débat plus ample sur cette question, v. A. Dourari (*s.d),* 2011 ; J.-A. Fishman, 1983 qu'il appelle les nouveaux-planificateurs linguistes.

objectifs, le plus souvent, subjectifs et inonde le système éducatif et l'espace public (émissions radiophoniques et télévisuelles, romans, poésie, traductions spécialisées[17], traductions de la constitution, publicités des opérateurs de téléphonie, articles de presse...) d'une langue artificielle à peine compréhensible[18] et donc peu fonctionnelle (Fishman J.-H, 1983 : 383-394).

Tamazight, actuellement, peut difficilement être véhiculaire dans le domaine officiel. L'académie de langue amazighe sera donc dotée de capacités matérielles et humaines que ne peut avoir un centre de recherche. Elle a besoin d'un réseau de plusieurs centres de recherche pour mutualiser les savoirs et compétences disponibles et les mettre en synergie.

A ce titre, on ne peut ni faire tabula rasa du corpus ancien de tamazight, fait aussi d'emprunts aux langues avec lesquelles elle était historiquement en contact et écrites en caractères arabes[19], ni lui inventer, en guise de rattrapage cognitif, des termes de manière fantasmatique à partir de listes terminologiques d'autres langues développées (V. la notion de nomenclature chez F. De Saussure), pour les imposer ensuite par des moyens non légitimes sociologiquement et linguistiquement. L'artéfact qui en résultera provoquera un double déclassement diglossique des variétés de Tamazight naturel qui en sortiront fragilisées, alors qu'on vise à les en prémunir initialement. Les prémices, ne les voit-on pas déjà au Maroc au sujet dudit « Amazigh Standard » et en Algérie face au dit « Tamazight » que même les apprenants tamazightophones dédaignent[20]. A ce titre, le site *Kabyle.com,* proche des indépendantistes kabyles, relève amèrement dans un post du dimanche 10/01/2016 que :

> Dans certaines écoles primaires de la capitale du Djurdjura, des parents d'élèves s'obstinent à ce que leurs enfants ne suivent plus aucun cours de tamazight. Ces Kabyles de service ont tenté de se constituer en association pour demander au

[17] Le HCA, au statut contestable juridiquement, car non renouvelé depuis le décès de son haut-commissaire, Idir Nait Amrane, en 2004, semble se lancer dans cette conception naïve et populiste de la langue et de ses capacités expressives en proposant des traductions dans les domaines élaborés et techniques. L'IRCAM a lui-aussi traduit la constitution marocaine de 2011 en amazigh standard. Il n'y aurait pas eu foule qui ont lu le texte sur son site et aucune étude n'a été commanditée pour savoir ce que les lecteurs amazighophones pourraient en comprendre.

[18] V. Problématique du colloque du CNPLET en partenariat avec Paris 8/Cergy Pontoise et l'université de Bejaïa, du 18 et 19/11/2017 sur www.cnplet.dz

[19] Ce sont des textes essentiellement religieux ; mais pas seulement, écrits en caractères arabes, v. Ould-Braham O., *s.d*, 2017.

[20] C'est pour cette raison que le HCA et certains militants exigent de rendre obligatoire et généralisé son enseignement y compris dans les zones berbérophones de Kabylie. V. aussi la controverse suisse sur le rumantsch grischun http : //www.swissinfo.ch/fre/controverse-autour-du-rumantsch-grischun

> DEW (Directeur de l'éducation de Wilaya) de dispenser leurs enfants de cet apprentissage.

La culpabilisation est préférée à l'analyse objective de la situation. La néologie bien que nécessaire doit cependant se faire à dose homéopathique afin de recevoir l'assentiment des locuteurs, et dans l'objectif glottopolitique prioritaire de sauvegarde et non pas de substitution linguistique.

3. De la politique linguistique à la philosophie politique

3.1. Le Tamazight standard et les faux parallèles

Un tamazight standard serait une langue artificielle que le marché linguistique (Dourari A., 2014 (c) ; Bourdieu P., 1982) aura du mal à valoriser (J.-A. Fishman et E. Hauge, *op. cit*., parlent d'acceptation sociale de la norme). Pis encore, il menacerait l'existence des variétés réelles de tamazight dont la vitalité est garantie, non pas par le système scolaire, comme il est souvent pensé, mais par ses locuteurs natifs (Nouh Abdellah, *op.cit*., 2017). A ce sujet, on a fait beaucoup de fausses comparaisons.

3.1.1. L'arabe scolaire et classique

Pour comparaison, la langue arabe scolaire et classique[21] a eu la chance irretrouvable d'avoir été le véhicule d'une religion qui a réussi à dominer une bonne partie de la planète. Elle fut aussi pour longtemps la langue d'une grande civilisation, de la philosophie et de la science comme celle de l'humanisme arabe… Elle avait pris cependant quelques deux siècles avant les premières normalisations de son écriture pour ajouter les diacritiques (les points suscrits ou souscrits pour distinguer les consonnes). Pendant ses premiers deux siècles, la civilisation arabo-islamique a fonctionné avec une langue non complètement normalisée aux plans orthographique, morphologique et syntaxique[22] menée essentiellement sous, et en référence à, l'autorité collective de ses locuteurs arabes. Ce n'est que vers le 14ème siècle que la première œuvre lexicographique de grande

[21] Nous utilisons « arabe scolaire » pour désigner l'arabe utilisé dans le système scolaire du primaire au doctorat et dans toute situation formelle, et arabe classique en référence à l'arabe du coran et des textes arabes anciens. Nous récusons l'utilisation du concept d'arabe standard car les outils de standardisation (dictionnaire et grammaire consensuels de référence actualisés) n'existent pas encore. Le terme d'arabe littéraire ou littéral ne nous satisfait pas davantage car il stigmatise et oblitère l'existence d'un arabe, non pas dialectal (il serait le dialecte de quelle langue ?), mais algérien, marocain, libanais, égyptien…

[22] Les premiers grammairiens arabes ont vécu entre le 8ème et le 9ème siècle J.-C. Une commission fut créée par El-Hadjadj Bnu Yucef (gouverneur d'Irak 694-714 J.-C.) qui permit d'ajouter les points diacritiques suscrits ou souscrits pour distinguer les consonnes.

envergure, en l'occurrence le *Lissan al-arab* d'Ibn Al-Mandhour[23] fut créée. Aujourd'hui, en dépit de l'existence de plusieurs académies (*madjami'*), elle ne connut plus de mise à jour sérieuse, et est restée prisonnière de la forme syntaxique, morphologique et lexicale, autant que du système cognitif et normatif de la civilisation arabo-islamique du 14ème s. J.-C. Elle peine à devenir le véhicule de la pensée scientifique par ce qu'il ne s'y produit plus ce type de pensée (Dourari A., 2014 (c) :183-206), mais aussi parce que la pensée conservatrice dominante voudrait qu'elle reste telle qu'elle fut « afin que les textes sacrés demeurent compréhensibles » !

Ceci contraste fortement avec l'ouverture d'esprit des premiers normalisateurs de la langue arabe classique[24] qui avaient déclaré arabe tout terme emprunté ou inventé conforme au fonctionnement morpho-phonologique de la langue arabe. C'est le fameux *qiyas* vs *samâ'*[25] (*kullu mâ qîsa 'alâ kalâmi l-'arab fa huwa min kalâmihim*). Des termes réputés syriaques, araméens, persans ou latins sont présents dans le texte même du Coran (Luxenberg C., 2007)[26] et traités comme des termes arabes. Cette posture d'ouverture lui a permis d'être la langue véhiculaire de la pensée scientifique mondiale depuis l'aube de la civilisation arabo-islamique jusqu'au 12ème siècle J.-C.

3.1.2. L'allemand et l'hébreu

On ne peut invoquer le processus d'unification de la langue allemande, non plus, elle qui s'est faite en parallèle avec l'unification de la nation allemande et le pangermanisme dans des conditions historiques et politiques particulières des deux siècles derniers (19ème et 20ème siècles) avec la constitution des états-nations[27]. Il n'est pas non plus bien avisé d'imiter l'expérience hébraïque, pour une raison simple : le peuple juif n'existait pas, et c'est Shlomo Sand professeur d'histoire de l'université de Tel-Aviv qui l'affirme (Sand Shlomo, 2010). Il fut construit selon une idéologie de légitimation de la création d'un Etat israélien fusionnant appartenance religieuse et appartenance nationale, appartenance à une langue et à un peuple. L'hébreu nouveau fait partie du mythe de fondation

[23] Evidemment, Il y en eut d'autres œuvres de moindre importance avant celle d'ibn al Mandhour.

[24] Nous pensons à al-Khalil bnu Ahmad, Sibawayh, Ibn Djini…

[25] *Qiyâs* = formation néologique par analogie Vs *samâ'*= formation lexicale par attestation d'utilisation par les les natifs.

[26] C'est pour cela que Christoph Luxenberg propose une relecture dialectologique du Coran. (V. C. Luxenberg, 2007).

[27] La grande Allemagne ou Grossdeutschland, le volksdeuschen et le volksgeist sont des termes forgés pour soutenir cette idée et défendus par des philosophes comme J.G. Fichte et J. G. Herder.

nationale israélien. Ce peuple n'avait pas de territoire non plus ; celui-ci fut pris aux Palestiniens par l'armée israélienne soutenue par l'Occident. Le seul élément commun à tous les Juifs intéressés par Israël, disséminés sur toute la planète et ayant plusieurs cultures et nationalités, était le symbolique ancien testament écrit en hébreu talmudique (Sand Shlomo, *op. oit*.). Les sionistes ont donc réinsufflé la vie dans une langue hébraïque sacrée, qu'une commission de linguistes a essayé de moderniser pour en faire une langue nationale (Keren Mock, 2016). L'hébreu n'est que la façade commune qui donne une certaine consistance à l'Etat israélien et lui donne en même temps sa définition identitaire d'un point de vue sociolinguistique. Et même ainsi paré, le projet d'Etat israélien n'emporte pas l'adhésion des Juifs orthodoxes qui soutiennent que ce dernier est contre le vœu de Dieu qui a condamné les juifs à l'errance après leur désobéissance à ses prescriptions.

3.2. Tamazight n'est pas dans le même contexte

Il est clair qu'il est possible de décrire d'autres expériences de normalisation/standardisation comme celle du catalan, du corse ou de l'irlandais. Il nous faudrait plus de place qu'il n'est accordé à ce papier. La langue Tamazight est au Maghreb et en Algérie chez-elle : les Algériens (les Maghrébins), c'est son peuple et l'Algérie (le Maghreb) c'est son territoire. Tamazight a aussi un Etat qui la reconnait comme deuxième langue officielle aux côtés de l'arabe scolaire. Tamazight entre dans le domaine officiel alors que ce dernier connait déjà l'arabe scolaire et le français. Ces dernières occupent le domaine formel. Il s'agit d'assurer à cette langue toutes les chances de réussir son élaboration symbolique pour progressivement prendre sa place dans les différentes institutions et dans le marché linguistique national (V. sur la situation sociolinguistique de l'Algérie, Chachou Ibtissem, 2013). Cet objectif glottopolitique, différent du cas de l'hébreu et de l'allemand, exige des processus de normalisation différents et induit des conséquences politiques différentes.

Le monolinguisme n'est souhaitable ni au niveau national, ni au niveau des régions, et pas même à l'échelle des variations internes aux régions, sachant que le processus d'unification de tamazight a été lancé au Maroc en 2003, avec de bonnes intentions et beaucoup de moyens humains et financiers, mais ne semble pas avoir donné les résultats escomptés à nos jours (Lefkioui M., 2013). Le Maroc évolue institutionnellement vers la mise en place d'un Conseil National des Langues et cultures du Maroc (Constitution) qui traitera de toutes les langues parlées au Maroc[28], y compris des variétés de tamazight et d'arabe marocain, se rapprochant de la société langagière réelle et s'émancipant peut-être du séduisant fantôme de « l'amazigh standard ». On s'émancipera aussi probablement du fantôme de

[28] Nous avons, bien avant cela, nous-mêmes défendu une telle optique pour l'Algérie afin de lui éviter l'éclatement du champ linguistique.

l'unification linguistique (Dourari A., 2002) imposée par les pouvoirs publics à travers la politique de généralisation de l'arabe scolaire. Cette dernière, a généralisé, dans les faits, par la diffusion de ses contenus pédagogiques et cognitifs, les postures intellectuelles conservatrices dont on connait aujourd'hui les résultats (Dourari A., 2013 (b) pp 79-103). Si cette politique linguistique a vraiment contribué à faire reculer la maitrise de la langue française, elle n'a certainement pas fait avancer celle de l'arabe scolaire.

3.3. Le mythe de la disparition du Kabyle

Certes, tamazight (au sens polynomique) est une langue de moindre diffusion, mais inférer de cela qu'elle soit menacée de disparition est excessif. Ses variétés kabyle ou chleuh le sont encore moins. L'extension de sa territorialité est limitée. Les espaces où elle est utilisée sont discontinus mais c'est une langue transfrontalière, utilisée en Libye, en Egypte, au Niger, au Nigéria mais également et surtout dans les pays du Maghreb, son territoire de prédilection. Car la vitalité d'une langue est liée, primordialement, au nombre de ses locuteurs, la supposée menace de disparition n'est qu'une amplification instrumentée politiquement par les mouvements indépendantistes, notamment kabyles, pour légitimer la création d'un Etat qui aurait pour but de la protéger.

Loin d'être menacé de disparition, le kabyle est la variété de tamazight qui regroupe le plus grand nombre de locuteurs natifs en Algérie et se trouve de ce fait dans une posture de domination des autres variétés. Il pourrait même aspirer à être la matrice sur laquelle se construirait une langue commune aux différentes régions, si on venait à opter pour le choix de la démocratie linguistique.

4. Tamazight : de la planification linguistique à la philosophie politique

4.1. Revendication linguistique et revendication politique dans le mouvement nationaliste

Les acteurs sociaux et politiques en concurrence font naturellement usage de la question linguistique et identitaire pour se positionner. La crise du PPA/MTLD de 1949 avait engagé cette problématique en même temps que les attitudes politico-idéologiques qui ont influencé les pouvoirs postindépendance tous issus du FLN. Le document historique dit « Idir El-watani » (V. Dourari A., 2013 (a) : 91-106), retrace en creux les péripéties de ce clivage consistant à se ranger en faveur d'une «Algérie algérienne» ou d'une «Algérie arabe et islamique». Certains militants, dénoncés comme berbéristes, avaient été condamnés à mort et plus tard, Abane Ramdane, père de la fameuse Plateforme de la Soummam, qui unifia et organisa le combat pour l'indépendance et donna un cadre institutionnel moderne pour

l'Algérie indépendante future, n'avait pas hésité, nonobstant son origine kabyle, à ordonner de persécuter lesdits berbéristes notamment dans la Fédération de France du FLN révolutionnaire.

Cette attitude n'est pas ethnique ou linguistique. Elle est politique, comme il est aisé de le constater.

4.2. Revendication linguistique et politique après l'indépendance

L'idéologie du FLN, dite nationaliste et partisane de l'état jacobin monolithique, a toujours réprimé la revendication de tamazight durant l'indépendance, pour favoriser l'unité nationale contre les dangers de division provenant du colonialisme, disait-elle. Pour l'islamisme, la langue n'est pas une priorité partant du fait qu'une fois leur idéologie devenue hégémonique dans la société, personne n'oserait contester le statut dominant de la langue du sacré, celle dans laquelle dieu se serait exprimé !

4.2.1. Revendication linguistique et politique en Kabylie et au Mzab

Le MAK et le MIK[29] utilisent la langue comme rampe de lancement d'idées politiques visant à faire changer le modèle d'Etat algérien jacobin et hyper-centralisé[30]. Le mouvement autonomiste et indépendantiste en Kabylie ambitionne de « déchirer » un *Etat,* pour créer *un deuxième au service* d'une *langue*. Or, les frontières actuelles de l'Algérie sont devenues un fait anthropologique constitutif de l'imaginaire politique collectif des Algériens. C'est à des déchirements psychiques et politiques qu'on les invite. Les spécificités régionales, l'Etat unifié, devenu démocratique et citoyen, pourra les prendre en charge. Les projets d'indépendance/autonomie de la Kabylie ou du Mzab sont des projets politiques irréalistes qui s'appuient contre la non-reconnaissance par l'Etat algérien actuel de la langue et de la culture kabyle ou de la spécificité culturelle, linguistique et religieuse du Mzab.

La revendication démocratique et citoyenne menée en Kabylie menaçait d'ébranler sérieusement les fondements autoritaristes du système politique. Hugh Roberts démonte les mécanismes de la manipulation de cette question (V. Roberts H., 2002) qui la neutralise et la stigmatise aux yeux du reste de la population algérienne. Le discours de citoyenneté, prôné naguère par l'élite kabyle, a

[29] MAK, Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie, dirigé par Aziz Ait Chebib, et le Mouvement pour l'Indépendance de la Kabylie, dirigé par Ferhat Mhenni, président de l'association Anavad

[30] Les partis démocratiques RCD et FFS, ou de gauche comme l'ex PAGS, le MDS, le PST, et le PT ont eux aussi dans leur programme des propositions pour changer l'organisation hyper-centralisée de l'Etat algérien.

commencé à céder le pas devant celui de l'identité (SALHI, Brahim M., 2010, pp14-15) et du repli sur soi qui isole la Kabylie et neutralise son influence politique nationale.

Le grand romancier algérien Yasmina Khadra (Khadra Y., 2017), sous le titre éloquent de : *L'Algérie est une fête alors pourquoi tant de malheurs*, arabophone originaire de l'ouest d'Algérie, le dit aussi explicitement que lapidairement dans une interview donnée récemment à la presse algérienne :

> Pour moi, cette région est le grand espoir de l'Algérie et ce n'est pas pour rien que l'ennemi essaie d'instrumentaliser cette force sublime contre elle-même. Je suis très vigilant. La seule possibilité pour l'Algérie de s'en sortir, c'est la Kabylie.

4.2.2. Le Mzab : minorité linguistique, religieuse et singularité sociologique

4.2.2.1. La question sociolinguistique

En plus de la reconnaissance et la promotion de la langue tamazight au sens polynomique, et de la question Kabyle, se pose un autre défi à l'organisation actuelle monolithique rigide de l'Etat algérien. C'est la prise en compte de la spécificité linguistique et religieuse du Mzab. Contrairement à la Kabylie, les mozabites ne ressentent pas de problème particulier au plan sociolinguistique. Ils ne ressentent pas le besoin d'enseigner leur langue, *tumzabt*, à l'école officielle, ni à ce qu'elle soit utilisée dans les médias. Toute la communauté (Nouh Abdellah, Op. Cit., 2017) la parle des plus jeunes jusqu'aux plus âgés. La communauté en tant que minorité religieuse, se sentant menacée, est en situation « de secret » (*al-kitmân*) et voudrait que sa langue participe à ce secret par sa non diffusion.

De plus, toute la communauté mozabite est dans une posture de respect devant la langue arabe scolaire et classique ; contrairement au mouvement de militance Kabyle[31], plus laïque, qui la considère comme une concurrente déloyale ayant des prétentions d'effacement de leur langue maternelle. Les mozabites, quand ils écrivent leur langue, ou l'enseignent dans le réseau de leurs écoles privées religieuses, lui prêtent les caractères arabes (Fekhar A. H., 2015) et, ce, depuis les premiers siècles de la pénétration arabe dans le Maghreb.

[31] On vise le mouvement du genre MCB et des partis politiques représentant une certaine élite kabyle active et démonstrative, mais le fait ne se vérifie pas pour toute la société kabylophone, loin s'en faut.

4.2.2.2. Comprendre la société mozabite, sa posture et sa culture

Dans Ghardaïa vivent globalement deux communautés algériennes, l'une d'origine arabe (Banu Sulaym) et l'autre mozabite d'origine amazighe Zénète. Si la première provient de l'invasion hilâlienne du Maghreb au 11ème siècle, la deuxième est, quant à elle, autochtone. Les deux communautés sont musulmanes. La première est mâlikite sous l'influence grandissante du wahhabisme ambiant dans le monde islamique, alors que la deuxième est ibâdite. La première a pour langue maternelle l'arabe algérien, et la deuxième parle le mozabite (*tumzabt*) en plus de l'arabe algérien. La première vit essentiellement de bédouinisme ; la deuxième est plutôt sédentaire, et s'adonne à l'agriculture oasienne, au commerce et à quelques activités industrielles.

Ces deux communautés, algériennes et musulmanes, différenciées par l'origine lointaine, le rite, la langue et le mode de vie ont vécu côte à côte depuis des siècles. Même si l'on observe très peu de rapports matrimoniaux entre eux et l'existence d'espaces propres à chaque communauté (des villes proprement mozabitophones ou proprement arabophones), des espaces de contact urbains les réunissent (l'école, l'université, les moyens de transport aérien et routier, l'hôpital, les places commerciales, l'administration locale…), mais aussi les échanges économiques, commerciaux et… la mal vie, et le sentiment d'abandon.

4.2.2.3. Les Mozabites Ibâdites face à leur mode d'organisation communautaire

Les Mozabites amazighs et Ibâdites représentent une double spécificité qui ne rentre pas aisément dans le cadre étriqué du monolithisme algérien. Mais les structures politiques traditionnelles mozabites, sont de moins en moins efficients et font parfois doublure avec les structures modernes de l'Etat.

Contrairement à l'introversion sociale et politique des mozabites, leurs voisins arabophones s'inscrivent d'emblée dans la formule identitaire officielle (arabo-islamique mâlikite), donc entendue anti- Khâridjite et anti-amazighe, minimise leur allochtonie lointaine[32] et leur donne un ascendant sur leurs voisins.

Les Mozabites appartiennent donc à l'amazighité *majoritaire* en Algérie (V. DourariA., 2016 (b), mais sont *minoritaires* dans la vallée qui porte leur nom aux plans démographique, religieux et linguistique. Leur rite est en plus stigmatisé par le rite officiel. Par ces facteurs, ils sont minoritaires à l'échelle nationale, mais

[32] Ceci est d'autant plus vrai que la thèse de l'origine arabe yéménite Himyarite des Amazighes est toujours d'actualité dans les sphères officielles et compte en sa faveur un lobby arabiste puissant.

aussi dans le cadre plus restreint de la tamazightophonie et dans leur propre milieu ghardaoui.

4.2.2.4. Sunnisme Vs chiisme Vs khârijisme Vs Ibâdisme et algérianité

Le multiculturalisme algérien comprend les langues, les religions et les rites islamiques. A côté du rite malikite, officiel, coexistent à divers degrés de représentativité, les rites, chiite, Ahmadi, soufi traditionnel, et salafiste wahhabite. Le désir de caporalisation qui anime le wahabisme le rend d'une violence extrême à l'égard de l'ibadisme qu'il accuse de Kharidjisme[33]. Le wahhabisme a englouti le sunnisme dont il est devenu la dénomination hypéronymique[34]. Même historiquement infondée (V. Nacir Bnu Sulayman Bnu Said As-sabi' (thèse), et Dourari, A., 2014 (a), cette accusation de kharidjisme les met dans la défensive face au voisin malikite plus nombreux et tirant profit des critères identitaristes officiels. La haine anhistorique du Kharidjisme[35], propagée par le discours religieux officiel[36], renforce l'agressivité du wahhabisme- prisonnier de l'atmosphère réifiée des clivages théosophiques, politiques et religieux du 7ème siècle J.-C. où son horloge civilisationnelle semble s'être définitivement arrêtée[37].

Qui se rappellera, enfin, qu'on est au 21ème siècle, et que les Ibadites algériens sont africains du nord, Amazighes Zénètes et n'ont rien à voir, à part le rite, avec les Ibadites arabes d'Arabie de Siffin (657) et de Nahrawan (658) ?

---

[33] Dans la dernière crise à Ghardaïa, des slogans, dupliqués à la manière des révolutions arabes, et brandies par des manifestants arabophones malikites, demandaient : « kharidjites dégagez » ! (*irhal ya khawaridj*). Le faqih malikite algérien Al-Wansharissi, Ahmed Bnu Yahia, (834-942 hégire) V. Op. Cit. considère l'ibadisme comme une secte hérétique.

[34] Le Malikisme n'a plus de présence intellectuelle, idéologique, ni même d'école visible, ou de leadeur reconnu.

[35] Les Khâridjites étaient trois tendances : an-Najdiya, al-'Azâriqa, et al-Muhakkima. Cette adversité entre différentes tendances islamiques conduisit Obaïd Al-Lah, le chef guerrier Fâtimide, et Abu Yazid (l'homme à l'âne kharidjite), à combattre les Ibadites et, pour le premier cité, à écraser la cité Ibâdite de Tihert au 10ème siècle.). Abdellah Bnu Ibad était membre des *Muhakkima* et s'était opposé au leadeur des kharijites radicaux Abu Rachîd Nâfi' bnu l-'Azraq ayant assassiné Ali, et dont il réfuta explicitement les thèses (V. AN-NAMI, O.)

[36] Un ancien ministre des affaires religieuses, dans certaines de ses interventions, leur fait porter le chapeau du terrorisme ; alors que l'actuel affiche une ouverture d'esprit favorable à une vie citoyenne apaisée.

[37] Ceci ne les empêche pas de profiter de gadgets modernes… Pour rappel, le conflit *politique* entre Muawiya Ibn Abî Sufyân et Ali Ibn 'Abî Tâlib, suite à la guerre de *Siffîn* (657 J.-C.), et l'arbitrage truqué, ainsi que la guerre de *Nahrawayn* (658 J.-C.), (Ali contre ses kharijites), est rendu atemporel et surdétermine les relations conflictuelles entre chiites, kharidjites et sunnites aujourd'hui.

5. L'Etat algérien moderne et les visions archétypales

5.1. Vision atemporelle hypostasiée

Ces conflits politiques, du 7ème s. en Arabie, essentialisés et transposés tels quels dans cette Algérie (Afrique du Nord) du 21ème siècle, par le wahhabisme très influent sur le fonctionnement de l'Etat, perturbent le multiculturalisme algérien réel ainsi que la coexistence pacifique des différents rites et religions. Le fait que dans les élections locales de 1990, le FIS n'ait obtenu aucune commune à Ghardaïa en dit long.

5.2. Refonder le récit national algérien sur l'algérianité multiculturelle cosmopolite

Les *Algériens Amazighes mozabites*, qui ne vivaient pas en Arabie au temps de ces conflits entre *Arabes d'Arabie*, ne sont pas responsables de ce qui s'y passa si loin *géographiquement* et *historiquement*. Pas plus que les Algériens d'origine Banu Soleim, qui vivent en Afrique du nord depuis 1000 ans et qui ne peuvent être tenus pour héritiers des actes des Arabes d'Arabie de l'époque.

On voit bien la nécessité d'une réforme de l'Etat et du système éducatif pour l'enseignement de l'histoire des religions en enracinant l'identité algérienne dans l'histoire, dans l'algérianité, et dans la géographie : Contribuer à réécrire le récit national algérien à partir de l'histoire et non pas de la mytho-histoire.

L'hypertrophie du discours identitariste, uniciste et déréalisé, ressassé par le FLN-parti-Etat depuis 1962, a abouti aujourd'hui à ses conséquences logiques. La crise à Ghardaïa, comme celle en Kabylie, est une crise du modèle d'Etat algérien[38] tout autant qu'une crise du pouvoir FLN-parti archaïque et de son idéologie. Cette diversité ne peut s'accommoder de l'unicisme.

5.3. Le modèle d'Etat face aux réalités locales : le multiculturalisme comme perspective

Cependant le paradigme d'Etat algérien, qui n'a pas été le fruit d'une cogitation intellectuelle systématique sur les faits anthropologiques et historiques de ses citoyens et de leur territoire, est une construction juridique et politique en déphasage complet avec les réalités. Et c'est bien pour cela que la commission nationale de réforme des missions de l'Etat, dirigée par Missoum Sbih (2000), en

[38] La crise d'El-Hoceima en 2017 au Maroc représente le même symptôme pour l'Etat marocain.

avait proposé une réforme profonde[39]. L'Etat algérien actuel, produit de l'urgence ressentie par les combattants de l'indépendance au début du 20ème siècle de se doter d'un Etat symétrique à celui du colonisateur, est aujourd'hui dépassé. Le modèle d'Etat colonial, notamment son centralisme jacobin et autoritaire, était prégnant tant et si bien que c'était l'émir Abdel Kader (figure arabo-islamique opposée à la France coloniale) qui s'était imposé pour en représenter l'ancrage historique, plutôt que les royaumes-Etats de Syphax, de Massinissa, ou celui de Jugurtha… (Autochtones et antéislamiques), ni même celui des Rustumides (autochtone islamique Ibâdite 8-10ème siècle), ni encore moins celui des Hammadides (11ème siècle), ou celui des Almoravides (11ème siècle) ou celui de leur successeur Almohade (autochtone et islamique chi'ite ou sunnite, 12ème siècle)…

La table de Procruste étant mise au début du mouvement nationaliste, les premiers couacs s'étaient fait ressentir dans le PPA-MTLD en 1949 quant à la place de l'algérianité. Certains partisans de « l'Algérie algérienne » » ont été éliminés physiquement par leurs propres compagnons de combat (V. ALI YAHIA A., 2014).

A l'indépendance, cette obsession de « fabriquer » un *Algérien nouveau* appartenant à une nation d'individus identiques, a fourni la légitimité à toutes les violences menées par le « parti unique », de « l'Etat unique », de « la nation unique », d'une « religion unique », s'exprimant dans une « langue unique »[40]… L'histoire des Algériens devait au mieux commencer le jour où elle est mise sous domination des troupes arabes sous l'étendard de l'islam. Cet « évènement-avènement» est lui-même transcendantalisé et est exclu des faits historiques ! L'aliénation qui en a résulté fait que d'aucuns[41] iront, aujourd'hui anachroniquement, jusqu'à traiter de « traitres » les ancêtres amazighes (Koceila, et Dihya) qui avaient défendu leur terre contre les troupes arabes et leurs généraux Okba bnu Nafi', Ibn Moudjahid, Moussa bnu Nuçayr …transmutés en héros prêcheurs de bonne parole islamique.

En ne prenant pas en compte la citoyenneté, les composantes politiques, culturelles, linguistiques, religieuses…réelles des Algériens, en refusant de reconnaitre dans les faits la liberté de conscience et les libertés individuelles, ce paradigme d'Etat avait inscrit, d'instinct, la tendance centrifuge et son obsolescence programmée dans son ADN.

[39] Rapport non publié comme les autres rapports sur la réforme de l'école (Benzaghou) et de la justice (Issad).

[40] Langue unique que seule une infime partie de l'élite (arabisée) pouvait comprendre et utiliser.

[41] L'inénarrable Othmane SAADI, membre du FLN, a condamné l'érection d'une statue pour Dihya aux Aurès car elle aurait selon lui combattu l'Islam et les musulmans.

La récente tentative de mise en place d'un « référent religieux national », fondée sur les meilleures intentions et visant à contenir le discours salafiste sur les milliers de mosquées algériennes[42] procède de la même posture unificatrice désincarnée citée plus haut. Ce serait l'Etat qui fixerait les modalités de croyance légitimes des fidèles. Le référent national religieux ressemble à un nouveau rite, et n'est, en fait, qu'une esquive de la responsabilité d'imposer l'ordre républicain au discours anticonstitutionnel wahhabite. Mouloud Mammeri avait raison de dire qu' « ils faisaient tout autrement qu'il n'est naturel ».

Il est nécessaire d'admettre et d'adopter la posture intellectuelle et politique rationnelle fondatrice de l'Etat moderne, selon laquelle il doit respecter et faire respecter les libertés individuelles des citoyens sans s'immiscer dans leurs croyances, et que ces dernières n'ont pas à interférer avec la gestion de l'Etat qui doit aspirer à être un Etat pour tous et ressenti comme tel, par tous !

Le concept politique de « citoyenneté », et de « multiculturalisme » (V. Kimlicka, Will, 2001 ; Dourari A., 2016 (a)[43], devrait être au fondement de l'organisation politique et juridique des Etats du Maghreb afin de leur assurer une plus grande stabilité par l'adhésion des citoyens.

Bibliographie

Ait-Larbi A. (s/d), 2010, *Avril 80 : insurgés et officiels du pouvoir racontent le printemps berbère*, Koukou éditions, Tizi-Ouzou, Algérie.

Ali Yahia Abdennour, 2014, *La crise berbère de 1949, Quelle identité pour l'Algérie ?, Barzakh, Alger.*

AL-NÂMI Omar Khalifa *(pdf), Al-Ibâdhiya, a study of the Islamic sect of Nefusa,*

Auteur Collectif, 2003, *Actes du colloque international sur le terrorisme*, *Lé précédent algérien*, Ed. ANEP, Alger.

Basset René, 1893, *La zenatia du Mzab d'Ouargla et de l'Oued Rhir, Paris, Ernest Leroux, Editeur,* (pdf).

Bourdieu Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire* ?, Paris, Fayard.

Chachou, Ibtissem, 2013, *La situation sociolinguistique de l'Algérie, Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*, l'Harmattan, Paris.

Dourari A. (s/d), 2011, *Tamazight dans le système éducatif algérien, Problématique d'aménagement,* ENAG Ed., Alger.

[42] Leur nombre est, semble-t-il, supérieur à celui des écoles.

[43] Le concept a été rendu célèbre par Will Kimlicka.

Dourari A., 2002, « dialectique de l'un et du multiple dans les expressions algériennes », in *Culture nationale, cultures populaires*, l'Harmattan, Paris.

Dourari A., 2004, *Les malaises da la société algérienne, crise de langue et crise d'identité*, Casbah Ed. , Alger.

Dourari Abderrezak, 2010, « Discours épistémique, fiction et discours nationaliste : Mostefa Lacheraf à propos de *La Colline oubliée* de Mouloud Mammeri », in *Insâniyat*, n47-48, Janv-Juin, (Vol XIV, 1-2), Oran.

Dourari A., 2013 (a), "The rise of Tamazight in Algeria: Fighting an Uphill Battle", in *International Conference Proceedings on Science, Art and Gender in the Global Rise of Indigenous Languages*, s/d Kamel Igoudjil et Sihem Arfaoui Abidi, Publié par l'Institut supérieur des sciences humaines, Université de Jendouba, Tunisie, , pp91-106.

Dourari A., 2013 (b), « l'impéritie de la lexicographie arabe face à l'expansion néologique des langues de créativité scientifique » in s/d Ennadji Moha, *Langues et linguistique*, N32/2013.

Dourari A., 2014 (a), "Algeria: Cultural Multiplicity and Unity Dialectics", in *Multiculturalism and Democracy in the Maghreb,* Edited by Moha En-Nâjî, Routledge, pp 35-53.

Dourari A., 2014 (c), « Normalisation de tamazight et glottopolitique en Algérie », in *Maghreb Emergent* du 25/06/14.

Dourari A., 2014 (b), « Hétéronomie du champ du savoir et effondrement du système éducatif », in *Repenser l'université*, sous la direction de Djamal Guerrid, Arak Edition, Alger, pp 183-206.

Dourari A., 2016 (a), « Managing cultural diversity: Multiculturalism and citizenship in America and Algeria", in *American Multiculturalism in Context, Views from Inside and Abroad*, edited by Sämi Ludwig, Cambridge Scholars Publishing.

Dourari A., 2016 (b), "Amazighs in Algeria: an ethnic majority yet a linguistic minority », in edited by Moha Ennadji, *Minorities, Women, and the State in North Africa*, The Red Sea Press, pp 41-62.

Dourari A., 2016 (c), *De F. De Saussure à Noam Chomsky, essai de présentation critique de théories linguistiques,* Frantz Fanon, alger.

Fekhar, Abdelwahab Hamou, 2015*, Tiselselt n urugh, almad n tmazight d tseklas,* Imprimerie des Beaux-Arts, Algérie, (manuels scolaires en tumzabt= « La série d'or de l'enseignement de tamazight et son écriture »).

Fishman J.-H., « Aménagement et norme linguistiques en milieux récemment conscientisés », in *La norme linguistique,* Textes colligés et présentés par Edith Bedard et J. Maurais, Collection l'Ordre des mots, Le Robert, Paris, 1983. pp 383-394.

Haugen E., « Dialect, Language, Nation » in *Sociolinguistics*, Ed. J. B. Pride et Janet Holmes, Penguin books, 1986, pp 97-111.

Ibn Hazm*, Djamhrat ansâb al-'arab*.

Khadra, Y., 2017, « L'Algérie est une fête, alors pourquoi tant de malheurs ? », interviewé par Hacen Ouali in *El-Watan* du 31/07/17, v. http://www.djazairess.com/fr/elwatan/550105.

Kimlicka Will, 2001, "American Multiculturalism in the International Arena", *in Politics in the Vernacular,* Oxford University Press.

Kossmann M., 2013, *The Arabic Influence on Northern Berber*, Leiden University, Leiden-Boston.

Lefkioui Mena, 2013, « La question berbère ; politique linguistique et pratiques langagières », in Langue et cité, le berbère, N23, p4, Aout, note 2.

Luxenberg C., 2007, *The Syro-Aramaic Reading of the Koran, A contribution to the Decoding of the Language of the Koran*, Edition Verlag Hans Schiller.

Mock Keren, 2016, *L'hébreu du sacré au maternel,* CNRS Ed., Paris.

Nacir B. Sulayman B. Sa'îd As-Sâbi', *Al-Khawaridj wa l-haqîqa al-ghâ'iba* (= Les Kharijites et la réalité oblitérée) Université Sultan Qabus, Oman.

Nouh Abdellah, 2017, « l'enseignent de tamazight est-il le seul moyen de la sauvegarder ? », in *Timsal n tamazight* N08, Cnplet/MEN, Alger, Dec.

Ould-Braham O. *(S/d),* 2017, *Etudes et Documents Berbères* sur les manuscrits arabo-berbères, N35-36, Editée par la Boite à Documents, MSH Paris-nord.

Rastier F.*,* 2016, *«* Linguistique de corpus et refondation de la sémiotique des textes *», in La dictionnairique des langues de moindre diffusion, Le cas de tamazight,* s/d Dourari A., OPU et CNPLET.

Roberts Hugh, 2002, « La Kabylie à la lumière tremblotante du savoir maraboutique », in *Insâniyat*, N16/2002, « Réalités, acteurs et représentations du local en Algérie, pp 99-115.

Salhi brahim M., 2010, Algérie : C*itoyenneté et identité*, Tizi-Ouzou, Editions Achab, Dépôt Légal : 354-2010.

Sand Shlomo, 2010, *Comment le peuple juif fut inventé*, Flammarion, Paris.

Wancharissi (al), Ahmad bnu Yahia, A*l-mi'yar al-mu'arrab 'an fatâwâ ifrîqya wa l-maghrib.*

L'arabe marocain urbanisé : modèle linguistique de référence

Mohammed El Himer
FLSH / Université Ibn Tofail-Kénitra

Introduction

Dans cette communication, nous discutons la question de la normalisation et de la standardisation en arabe marocain (AM). Ce concept est défini, de manière générale, comme étant une fixation d'un ensemble de normes linguistiques communes suprarégionales (v. Lodge, A. 1997).

Sue le plan sociolinguistique, la standardisation pourrait concerner le choix d'un dialecte pour le hisser au rang de langue standard. C'est ainsi que Lodge (1997: 112) considère la standardisation comme étant tributaire de deux processus essentiels à savoir un processus sociolinguistique et un processus linguistique. Le processus sociolinguistique se limite, d'après l'auteur à *« la sélection d'un dialecte propre à une aire géographique donnée […] qui abandonne le statut de simple vernaculaire [pour] constituer la (…) langue standard»*

Dans la même perspective, Haugen (1966) précise que le processus sociolinguistique finit par aboutir à la « *sélection d'une norme* ». Il en découle que la standardisation est liée étroitement à la normalisation. Autrement dit, la forme linguistique à standardiser devrait d'abord répondre au critère de la normalisation.

Quant au processus linguistique, il se rapporte à l'étape de la codification où les chercheurs académiques proposent une grammaire, des dictionnaires, une phonétisation, etc. Il s'agit d'élaborer un ensemble de références qui stabilisent, linguistiquement, l'idiome sélectionné pour jouer le rôle de langue standard.

La sélection d'une variété

Toute communauté linguistique espère qu'un jour sa variété deviendra langue standard. Cependant, ce choix ne dépend pas, unilatéralement, de son initiative, mais reste tributaire de la décision des autorités politiques.

A titre illustratif, nous citons le cas de l'amazigh au Maroc qui, après une décision politique, a acquis un statut privilégié. En effet, jusqu'au juin 2011, cette variété linguistique n'avait pas plus que le simple statut de dialecte. A partir de la Constitution adoptée en juillet 2011, elle devient la deuxième langue officielle du pays.

Toutefois, des équipes de recherche attachées à l'IRCAM avaient entamé, à partir déjà de 2001, l'institutionnalisation académique de cette langue en procédant à sa codification (phonétisation, grammatisation, etc.). La promulgation de cette variété au rang de langue standard va contribuer au renforcement et l'accélération de sa standardisation linguistique.

L'émergence du parler arabe urbanisé

A noter d'abord que l'AM est une sorte de koïnè dialectale qui chapeaute un ensemble d'idiomes arabes apparentés. Parmi ces idiomes, on relève une variété qui émerge dans les villes à parler citadin suite, notamment, au contact massif qui a eu lieu entre une population autochtone (les citadins de souche) et une population installée en ville et dont la majorité est issue du milieu rural. Ce brassage communautaire a donné lieu à l'émergence d'une variété linguistique intermédiaire en l'occurrence, le parler arabe urbanisé (PAU).

Le PAU s'impose comme norme

L'émergence de cet idiome n'est pas un luxe superflu, mais c'est une nécessité urgente. En effet, le PAU vient répondre à un besoin communicationnel qui permet de prémunir les groupes originaires du monde rural et dont les parlers se caractérisent par des traits dévalorisés socialement contre toute attitude négative découlant de la réaction des locuteurs de la ville. Une telle situation se traduit par l'acte conscient qui consiste, comme le souligne Boukous (2012 : 189), « *à substituer à leur idiome un autre plus prestigieux* »

Il apert que le PAU assure une fonction de socialisation puisqu'il joue un rôle intégratif du moment qu'il facilite l'insertion des immigrés dans le milieu où ils vivent. En effet, l'insertion des immigrés en ville reste dépendante, dans une grande mesure, du comportement linguistique du locuteur en ce sens que parler la forme linguistique locale aide à évoluer de façon normale dans la vie sociale. De ce fait, le PAU devient une sorte de « bon usage » dans le parler arabe dialectal. C'est la norme référentielle qui permet d'évaluer les autres formes linguistiques. Dans cette perspective, le locuteur recourt, pour évaluer les variétés régionales, aux qualificatifs ɛrubi (rural), žəbli (jebli, de la zone des Jbalas), bədwi (bédouin), etc. qui rappellent une attitude dévalorisante des idiomes en question. Pour tout locuteur qui s'exprime en dehors de sa région d'origine, adopter cette variété est une sorte d'échappatoire aux jugements dépréciatifs sur le marché linguistique.

Pour vérifier cette normalisation, nous avons soumis le PAU à trois critères que nous empruntons à Trudeau (1992) à savoir : l'ancienneté, le prestige et la prééminence.

Le critère de l'ancienneté pourrait être applicable, du moins partiellement, au PAU du fait que (i) il émerge dans des villes historiques à parler citadin (Rabat et Salé,

notamment)[1] et (ii) il puise quelques unes de ses caractéristiques dans la langue arabe standard. Par conséquent, cette variété linguistique est constituée phonologiquement, morphologiquement et lexicalement d'un certain nombre de traits provenant des parlers citadins enracinés dans l'histoire (v. El Himer, 2015) et d'une langue séculaire[2].

Concernant le critère de prestige, il faut dire que le PAU assure, jusqu'à un certain degré, la conversation quotidienne dans la famille, dans la rue, dans les débats télévisés, à la radio, dans des sketchs et des pièces théâtrales, sur internet, etc. De ce fait, il est permis d'affirmer que la communauté linguistique marocaine a pu atteindre, en adoptant le PAU, une sorte d'uniformisation linguistique prestigieuse et spontanée au niveau de sa performance.

Cette uniformisation procure à cette variété un certain prestige social et linguistique. C'est ainsi qu'il devient, pour l'usager de l'AM, un modèle langagier qui offre à son utilisateur la possibilité (i) d'éviter toute dévalorisation sociale du fait que les traits utilisés ne renvoient ni à une zone géographique particulière ni même à une ville spécifique et (ii) de s'identifier comme faisant partie de la sphère des locuteurs urbanisés.

Pour ce qui est de la prééminence, il suffit de préciser que, socialement, le PAU offre à ses utilisateurs le statut de locuteurs urbanisés et raffinés. Sur le plan linguistique, ce parler se distingue par des traits non discriminants et non dévalorisants. Toutes ces caractéristiques lui assurent une certaine prééminence par rapport aux autres variétés, notamment celles à coloration rurale.

Tenant compte de ce qui précède, nous considérons que le PAU constitue, dans le dialecte arabe marocain, un code référentiel à l'échelle nationale. Le locuteur qui l'adopte souscrit, consciemment, à une norme admise par la communauté linguistique et que Lodge (op. ct.) appelle « lois du langage », c'est-à-dire des structures sous-jacentes qui peuvent être formulées, explicitement, à l'aide d'un certain nombre de règles descriptives.

Il va sans dire que l'adoption de ce parler est motivée par un sentiment d'insécurité linguistique statutaire et formelle qui anime le comportement de celui qui l'adopte (v. Boukous, 1995 et Boudreau et *al*. 2008). De manière générale, le sentiment d'insécurité linguistique statutaire concerne l'attitude de tout individu qui estime que la façon de parler de sa communauté est dévalorisée par rapport à celle d'autres locuteurs. L'insécurité formelle, quant à elle, porte sur le cas de celui qui a le sentiment qu'il parle mal sa langue.

[1] Ces deux villes, qui ne sont séparées que par le fleuve Bouregrag, ont connu (particulièrement Salé) une extension spatiale et démographique grandiose et constituent en réalité un même espace. La population qui réside à Salé travaille, en grand nombre, à Rabat, capitale administrative et culturelle du pays.

[2] L'AM est caractérisé aussi par des emprunts à la langue française.

Dans le cas du PAU, les locuteurs marocains installés en ville ressentent à la fois une insécurité linguistique statutaire et formelle du fait que (i) ils rejettent la forme linguistique de leur région d'origine pour s'approprier le modèle urbanisé et (ii) la variété qu'ils délaissent ne constitue pas une langue autonome et différente, mais, elle s'apparente au parler qu'ils adoptent et qu'ils considèrent comme étant la Norme.

Quelques caractéristiques du PAU

Dans le graphique en (1), nous présentons un échantillon de traits morphologiques[3] transférés en ville et neutralisés dans le PAU :

(1)

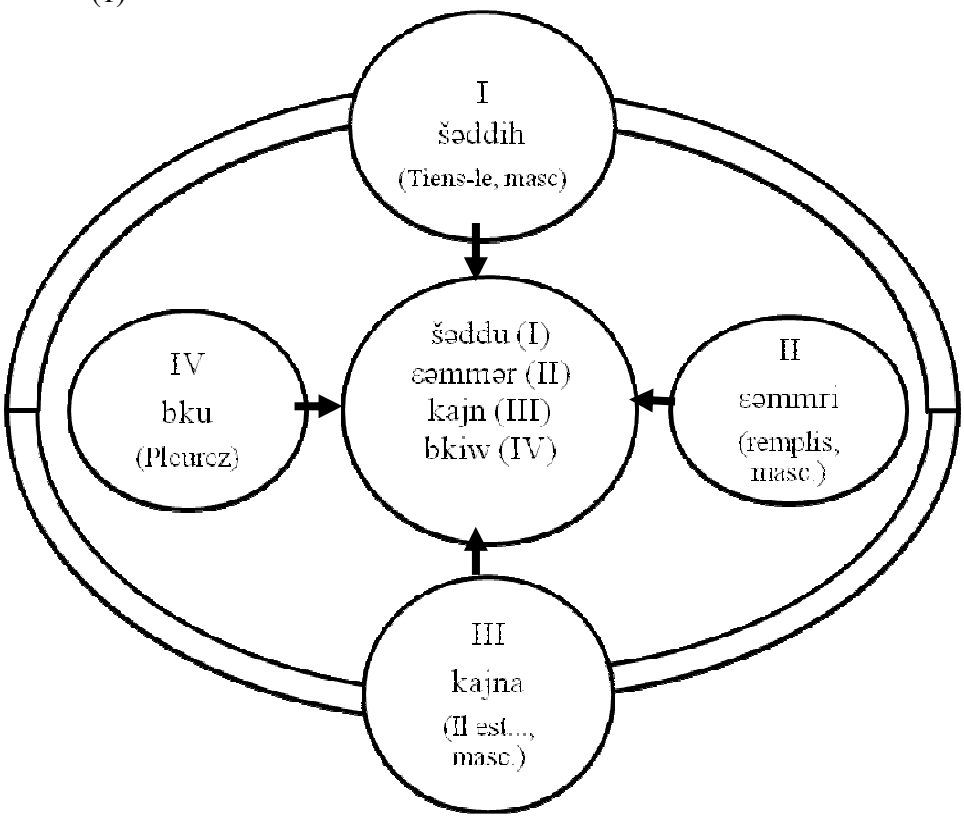

[3] Les phonèmes utilisés renvoient à : š = ch (ش)) ; ə = schwa, a centralisé ; j = glide (ي) ; ħ = pharyngale fricative (ح).

Sur le plan phonologique, nous illustrons par les caractéristiques qui figurent en (2)[4] :

(2)

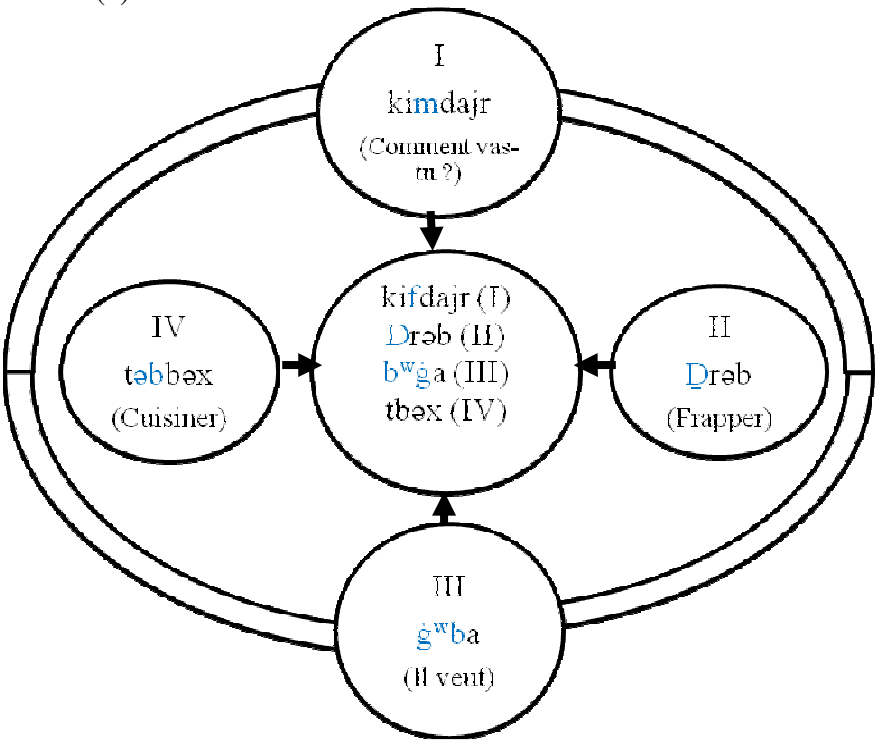

[4] Les phonèmes utilisés renvoient à : D = d (emphatique fricative ظ) ;
x = uvulaire fricative (خ) ;
ġ = vélaire fricative (غ).

Quant à la catégorie lexicale, elle est représentée par les items en (3) :

(3)

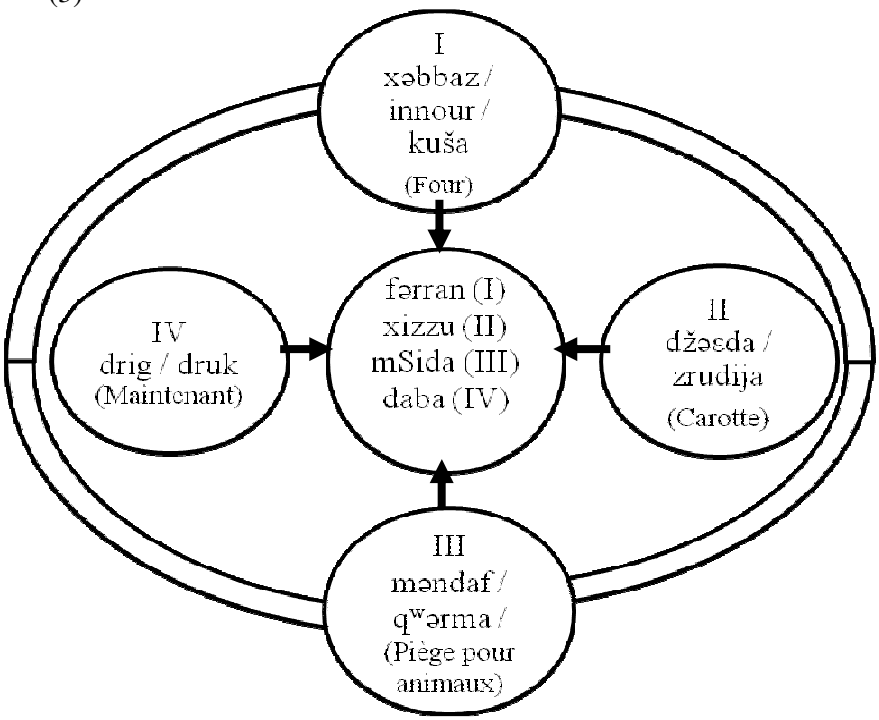

Il en ressort que le PAU représente dans l'imaginaire des locuteurs marocains un modèle qui permet de corriger le discours jugé déviant, surtout celui issu des zones géographiques aux traits dévalorisés socialement.

Le PAU et la question de standardisation

Pour Fergusson (1968), cité par A. Lodge (op. cit.), la standardisation est liée à la suppression de la variation dans une langue. Laquelle suppression implique une uniformisation de par la mise en place d'un ensemble de normes linguistiques. Toutefois, Leith (1983) considère que la fonction de la langue, qui consiste à assurer la conversation quotidienne, fait d'elle une entité ouverte à la variation.

Lodge (Idem, p. 38) souligne que dans le passé, le processus de la standardisation s'appliquait de manière spontanée ; mais à l'état actuel, il obéit à une décision politique. Haugen (1966) nuance mieux cette question puisqu'il précise que l'accès à la standardisation obéit à deux types de processus : des processus sociaux et des processus linguistiques. Le premier type est tributaire, selon l'auteur, de la volonté de la population à adopter une variété linguistique. Quant au second type, il

concerne la codification qui consiste à élaborer une grammaire, des dictionnaires, un lexique riche et diversifié, etc.

Il en ressort que, dans le cas qui nous concerne, les locuteurs urbanisés adoptent le PAU en tant que modèle qui véhicule le modernisme et l'urbanisation. Ils utilisent ses structures tacites comme code référentiel pour rejeter tout discours non-conforme aux lois spontanées qui le sous-tendent. Il apert que ce parler s'inscrit dans le cadre des processus sociaux de standardisation, même s'il n'a pas franchi l'étape de la production des règles descriptives (codification). Il représente ainsi une « norme spontanée », pour reprendre l'expression de Trudeau (op. cit), à laquelle les locuteurs, y compris des jeunes qui vivent dans des villages, sont attachés[5] souvent. Cela ne veut pas dire que cette variété n'a pas d'outils linguistiques. Au contraire, c'est grâce à une grammaire fixée, implicitement, que les usagers de la communauté linguistique qui l'utilisent arrivent à se comprendre. Le jour où ces normes seront instituées, académiquement, le processus de la standardisation sera achevé.

Conclusion

Le PAU est une forme linguistique qui a émergé suite à une cohabitation d'une population issue des zones rurales avec des citadins dans des villes historiques comme Rabat et Salé. L'exode rural vers ces villes qui symbolisent, aux yeux des jeunes notamment, un environnement attractif socialement, culturellement et politiquement a atteint son apogée durant les années quatre-vingts. Cette variété linguistique a joué un rôle important dans l'intégration des nouveaux résidents de la ville dans leur nouvel espace d'habitation.

Suite à cela, le PAU devient la norme sociale explicite, une sorte de « bon usage » auquel les autres formes (régionales et même citadines) sont comparées et évaluées. Après coup, il est permis de dire que sa standardisation, selon des processus sociaux, est acquise, par contre celle en rapport avec l'institutionnalisation académique (processus linguistiques) reste dépendante d'une reconnaissance étatique.

[5] L'urbanisation linguistique n'est pas toujours dépendante de l'espace urbain. Les jeunes, même ceux qui vivent dans des villages lointains, y accèdent à travers des moyens technologiques comme la télévision, l'internet, le portable, etc.

Liste bibliographique

Boudreau, A., Dubois, L. et d'Entremont, V. (2008), « Représentations, sécurité/insécurité et éducation en milieu minoritaire », Dans P. Dalley et S. Roy (dir.), *Francophonie, minorités et pédagogie*, Presses de l'Université d'Ottawa.

Boukous, A. (1995) : *Société, langues et cultures au Maroc, enjeux symboliques*, Publications de la Faculté des Lettres, Rabat.

Boukous, A. (2012) : *Revitalisation de l'amazighe : défis, enjeux et stratégies*, Publication de l'IRCAM, Rabat.

EL Himer, M. (2015) : *Dynamique linguistique dans la ville marocaine : l'espace urbain de Salé*, Ed. Rabat.Net, Rabat, Maroc

Fergusson, C.A. (1968) : « Language development » in *Language Problems of Developing Nations*, New York, Wiley.

Haugen, E. (1966) : « Dialect, language, nation », publié dans le site : http://www.jstor.org/stable/670407, consulté le 10/5/2017.

Leith, D. (1983) : *A Social History of English*, Londres, Routledege et Kegan Paul.

Lodge, R. A. (1997) : *Le français, Histoire d'un dialecte devenu langue*, (trad. de l'anglais par Cyril Veken), Fayard, Librairie Arthème, France.

Trudeau, D. (1992) : *Les inventeurs du bon usage* (1529-1647), Paris, Minuit, Collection Arguments.

L'emprunt lexical en kabyle: entre hier et aujourd'hui.

Moussa Imarazene
Université Mouloud MAMMERI - Tizi-Ouzou, Algérie

La colonisation, l'évolution industrielle et technologique, la mondialisation sont autant de facteurs qui rapprochent les populations et leurs langues. La dépendance économique et culturelle et les contacts entre communautés linguistiques différentes produisent, nécessairement et incontestablement, des transferts lexicaux qui se manifestent sous de nombreuses formes tels le bilinguisme, le code mixing et l'emprunt qui en est l'un des aspects les plus récurrents, en particulier lorsqu'une langue se retrouve dans une position de faiblesse et d'infériorité face à une langue favorisée et valorisée.

Une fois adopté, complètement ou partiellement intégré dans le système de la langue réceptrice, cet emprunt devient partie intégrante de l'identité de cette langue et de son histoire car il est l'un des témoins phares qui décrivent le passé qu'elle aurait vécu et les domaines et niveaux de la vie où ses locuteurs étaient faibles et dominés car la langue ne vaut que ce que valent ses locuteurs, tel qu'appuyé par P. Bourdieu[1]. Une langue est valorisée par la puissance et la valeur des productions des hommes et femmes qui la portent et elle est dévalorisée si ceux-ci ne produisent pas de quoi lui offrir un statut glorifiant. W-F. Mackey affirme que :

> «L'importance d'une langue n'est pas due à sa valeur linguistique- qui se trouve à l'intérieur de cette langue- à la forme de ses mots ou aux structures de sa grammaire. C'est plutôt sa fonction comme véhicule qui permet de communiquer ce qui est important et avec ceux qui sont importants – importants pour les utilisateurs de la langue selon les domaines qui les touchent – commerce, religion, éducation, science, culture, sport, divertissements. Toutefois, une langue possède en elle-même une importance qui provient des peuples qui l'utilisent- leur nombre, leurs richesses, leur mobilité, leur production culturelle et économique » [(2)].

Généralement, l'emprunt qui passe vers la langue réceptrice accompagne des importations matérielles et immatérielles souvent inexistantes au sein de la communauté qui l'exploite car cette dernière ne se limite pas à l'importation des choses et produits d'une autre société mais, aussi et parfois, leurs dénominations

[1] Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Editions Fayard, France, p.85.

[2] Mackey W.F., 1975, «*Dominance, diversité et conflit dans les Etats multilingues : tentative de mesure*», in : Les états multilingues (problèmes et solutions), PUL, Québec, p 121.

lorsqu'elle est dans l'incapacité de les créer, elle-même, sur les bases de sa propre langue.

Pour le cas de tamazight, ses différentes variétés ont évolué pendant des siècles dans l'ombre des autres langues et cultures en présence avec elle sur le même territoire et, parfois, avec les mêmes locuteurs, sous les nombreuses colonisations et invasions qui ont marqué l'Afrique du Nord, comme le reste du continent africain, et qui ont engendré marginalisation et plus d'éclatement et d'atomisation de cette langue qui a, sans cesse, été écartée de tout usage officiel ou valorisant. H. Boyer (1997 : 13) affirme que :

> « l'histoire nous enseigne que la langue dominante … finit par marginaliser la/les langue(s) dominée(s) et par se substituer purement et simplement à elle(s) ».

Depuis la conquête phénicienne à celles des Européens, Français et autres, cinq autres puissances ont envahi successivement cette région pour ne laisser aucune période de re-construction aux populations locales sans domination. Chaque conquérant était venu se greffer à la place de celui qu'il délogeait lui-même, au point où tout ce que nous connaissons ou presque de l'histoire de la Berbérie reste toujours lié à l'histoire de ses conquérants. Par conséquent, la soumission des populations berbérophones a engendré celle de leur langue qui en a payé les frais, de son côté, par son extinction totale dans certaines zones, et partielle dans d'autres où cette langue s'est retirée et s'est restreinte en se laissant envahir par des centaines de mots empruntés. A. Basset (1938) note qu'à l'exception du touareg où le nombre d'emprunts est vraiment insignifiant, tous les parlers berbères présentent une forte proportion de mots d'origine arabe dans leur lexique. Seulement, il faut préciser que si les parlers berbères du Nord présentent une forte présence d'emprunts à l'arabe et au français de part leur contact avec ces deux langues, les parlers du Sud ne sont pas aussi purs qu'on veut le prétendre, car ils sont sûrement influencés, à leur tour, par les idiomes d'Afrique Noire avec lesquels ils sont en contact[3].

Dans les régions où elle est encore pratiquée, c'est un contraste ahurissant entre la forte présence de l'emprunt et le maintien de la langue elle-même : comment une langue peut-elle subir un tel degré d'invasions et d'influences lexicales et arriver, en parallèle, à survire et surtout à ne pas s'écarter de ses caractéristiques fondamentales morphologiques et syntaxiques en particulier?

Ce travail sera consacré à l'une des facettes de ces dominations linguistiques qui est l'emprunt. Il y sera question de retrouver l'influence et l'apport de l'emprunt sur/à la langue amazighe ainsi que l'accueil et le rapport qui lui est réservé par les locuteurs berbérophones hier et aujourd'hui.

[3] Imarazene M., 2007, Le substantif et ses modalités : (Etude comparative entre le berbère (kabyle), l'arabe littéraire et l'arabe dialectal), Thèse de doctorat en langue et culture amazighes, 62.

Le corpus sur lequel s'est basé ce travail varie entre les enquêtes sociolinguistiques qui répondent aux représentations et aux pratiques des locuteurs kabylophones vis-à-vis de l'emprunt linguistique, d'une part, et l'analyse de corpus oraux que nous avons exploités dans notre thèse de doctorat sur la poésie chantée en Kabylie, notamment le chant religieux, et d'autres chants et poèmes, en plus de certains écrits, poèmes et roman, d'autre part.

La présence de l'emprunt en kabyle

L'emprunt en kabyle, comme partout ailleurs au sein du domaine linguistique amazigh, est très fréquent. Cependant, le taux de son usage ainsi que ses types (emprunt abusif, xénisme, emprunt assimilé ou non assimilé) varient. Cette variation dépend:

- **des domaines sociaux, professionnels et autres** : l'emprunt à l'arabe est plus intense dans le domaine religieux alors que c'est l'emprunt au français qui domine celui de l'industrie et de la technologie,
- **de l'âge des locuteurs** : les plus vieux sont influencés par l'arabe et les jeunes le sont largement par le français, mais ce, en plus de ceux déjà hérités et ancrés dans la langue,
- **de leurs milieux** : le milieu citadin est plus touché par ce phénomène que le milieu rural qui est resté légèrement en retrait des grandes influences linguistiques. Les régions citadines, les zones mixtes en particulier, celles où cohabitent kabylophones et arabophones, connaissent beaucoup plus d'emprunts, cela dans le cas où l'influence de l'arabe n'a pas atteint le degré de l'arabisation d'une partie ou de toute la population comme nous le constatons dans certaines ville comme la haute ville de Tizi-Ouzou, Boukhalfa, Déllis, Tadmait, Chaabet et bien d'autres.
- **de leurs niveaux d'instruction** : ceux qui sont instruits emploient beaucoup d'emprunts, cela dans le cas où ils ne penchent pas carrément vers le bilinguisme ou l'usage d'une autre langue notamment lorsqu'ils se retrouvent entre eux. Ceux qui ne sont pas instruits se limitent à l'usage des anciens emprunts et rarement des nouveaux. Chaker S. (1989 : 37) affirme que :

> « La pression arabe est bien sûre immédiatement visible dans le domaine lexical et les emprunts arabes représentent dans la plupart des dialectes berbères une proportion appréciable du vocabulaire. Mais elle est également nette –bien que moins profonde- au niveau des systèmes phonologiques et morpho-syntaxique ».

Haddadou M-A. (2000 : 249) ajoute que :

> « de tous les emprunts, l'arabe est le plus important, du fait non seulement de l'ancienneté de la présence arabe, mais surtout de l'influence religieuse et culturelle des Arabes »

Mais une telle invasion de mots étrangers est engendrée aussi par d'autres facteurs telles les dichotomies[4] qui causent et creusent l'écart et jouent largement en faveur de l'arabe : langue écrite, sacralisée, dominante, prestigieuse, d'instruction, avec statut supérieure, aménagée et standardisée pour l'arabe et langue orale, dominée, sans prestige, non enseignée, sans statut, éparpillée et non aménagée pour le kabyle. Rien qu'avec l'enseignement et les médias pour les temps modernes, une langue peut se propager même dans les milieux les plus lointains. Calvet L-J. (1974 : 33) affirme qu'on peut accroître l'influence d'une langue en l'incluant au programme des écoles. Jusqu'à il y a juste quelques années, la majorité des Kabyles ne voyait pas en le kabyle une langue comme les autres : pour eux, c'était juste un moyen de communication orale restreint à leur région et qui ne pouvait même pas être comparé à une langue. On ne croyait pas qu'il était doté de règles de grammaire, de conjugaison et autres. Ce n'est pas la haine de soi mais un degré profond d'ignorance et d'écarts valorisants des autres langues et dévalorisants de tamazight qui a engendré ce phénomène fabriqué durant des siècles.

Avec l'indépendance de l'Algérie, d'autres facteurs sont venus s'ajouter aux précédents pour accentuer l'influence de la langue arabe sur le berbère ou, peut être encore, pour effacer toute trace de plurilinguisme. La politique linguistique d'arabisation, l'exploitation des médias (télévision et radios) puisque même la chaine radiophonique nationale (chaine II) qui émettait en kabyle encourageait largement l'usage de l'emprunt et du bilinguisme, notamment avec la traduction des informations et des réalités nouvelles à nommer et à décrire à l'auditoire dans cette langue dont le lexique était défaillant, le statut de la langue arabe comme langue nationale et officielle, alors que la langue et la culture amazighes ne bénéficiaient d'aucune présence dans la constitution algérienne et dont l'usage était presque clandestin sur son propre territoire, les usages poétiques qui ont toujours fait appel aux emprunts pour des raisons rimiques ou rythmiques et autres, le complexe de certains locuteurs qui ont cédé à l'assimilation linguistique pour différentes raisons qui étaient souvent idéologiques…Ainsi, l'emprunt reflète ce lien étroit existant entre la langue et ses usages, d'une part, et l'histoire de ses usagers d'autre part, qu'elle soit dominante ou dominée.

Les locuteurs sont tellement habitués aux différentes conséquences du bilinguisme, du plurilinguisme, du mélange de langues et autres phénomènes sociolinguistiques que recourir à d'autres langues pour s'exprimer ou à un emprunt même fabriqué, c'est-à-dire un mot inexistant et créé par le locuteur lui-même en calquant la structure du lexique d'une autre langue connue, est ordinaire et, même, valorisant et glorifiant pour ceux qui en usent devant un auditoire récepteur sans comprendre que le mot n'est doté, en fait, ni de sens ni d'origine linguistique. L'emprunt fait tellement partie du quotidien des locuteurs que ceux-ci se prêtent à user de mots étrangers, sous leurs formes d'origines ou en les berbérisant complètement ou partiellement, à chaque fois qu'ils se retrouvent devant une situation de manque

[4] Imarazene M., 2007, p.102.

lexical, un manque qui d'ailleurs est parfois individuel et non linguistique, et, souvent encore, juste par complexe ou par simple attraction et désir d'introduire le lexique d'une autre langue afin de sentir son discours plus valorisé ou de montrer ses compétences linguistiques dans d'autres langues car parler une autre langue que le kabyle ou même en utiliser quelques mots était synonyme d'instruction aux yeux de cette société qui vénérait les gens instruits, comme l'explique ce dicton : (*tura wi sâan idrimen, ad t-ttseyyiden, qqaren-as medden yeɣra*) « De nos jours, celui qui est riche est glorifié en le qualifiant d'homme instruit »[5] ou encore cette anecdote où un représentant du parti unique, dans le temps, présentait son discours en Kabylie complètement en arabe alors que rares étaient ceux qui pouvaient en comprendre quelques phrases. A la fin, en complément des applaudissements, on vantait ses performances linguistiques en disant qu'il était tellement fort que personne n'avait rien compris suite à deux heures de discours, c'est comme si cette personne avait un tel niveau d'instruction, de culture, de connaissances et de compétences que personne ne pouvait l'égaler. Les gens ne pouvaient même pas nuancer que s'était la langue qui leur était inconnue et non le contenu du discours présenté.

Apport de l'emprunt à la langue

L'influence de l'emprunt n'est pas nécessairement nuisible ou bénéfique : il peut être porteur d'une valeur ajoutée à la langue réceptrice comme il peut contribuer à son extinction. Parmi ses influences, limitons-nous à ces quelques aspects dont certains sont positifs et d'autres négatifs.

- Combler les vides et enrichissement lexical :

Selon Kahlouche R. (1992 : 515), «*La grande majorité des emprunts sont motivés par la nécessité de nommer des objets et des concepts nouveaux apportés par la civilisation islamique*» et particulièrement ce qui est en relation avec la pratique de l'islam en Afrique du Nord à partir du 6ème siècle. De la même manière, les variétés de tamazight ont emprunté aux nombreux conquérants qui se sont succedés dans la région pour s'y installer pour une période avant d'être chassés par le conquérant suivant. De ce point de vue, beaucoup de ces emprunts ont apporté un nouveau souffle à la langue car celle-ci ne pouvait pas faire face à autant de choses nouvelles à nommer.

Cependant, l'emprunt n'est pas toujours motivé par un manque dans le stock lexical de la langue réceptrice et son influence n'est pas, à chaque fois, positive. Ce sont des aspects que nous verrons plus loin.

[5] Imarazene M., 2007, p-p 95-125.

- Maintien de la langue :

Face à beaucoup de réalités nouvelles venues accompagner les nombreuses invasions, la langue se devait de se doter d'un lexique suffisant répondant à ces besoins ou entamer son périple vers l'extinction car une langue est un moyen de communication. La langue étant incapable de fournir autant de nouvelles unités lexicales de son propre fonds, elle doit tenter de se maintenir et de servir la communication qu'elle doit assurer en se réfugiant derrière l'emprunt massif pour éviter de s'effacer totalement face à la langue conquérante. Ainsi, ce passage de mots est aussi porteur d'espoir pour la survie de la langue car ceux-ci lui permette de se maintenir même avec quelques organes qui lui viennent d'ailleurs, mais cela ne veut absolument pas signifier qu'elle n'est plus la même langue. Ce sont des passages naturels qui affectent toutes les langues du monde qui sont en contact avec d'autres langues. Emprunter n'est pas une faiblesse, en soi, lorsqu'on sait s'en servir pour se ressaisir et se reconstruire. Boukous A (1989 : 6) affirme que:

> « Même dans une situation de dépendance, les langues vernaculaires ont la capacité d'assimiler les emprunts en les pliant à leurs propres structures; Cette créativité au second degré, à défaut de créativité lexicale néologique, représente assurément l'une des principales stratégies de résistance des langues dominées»

Il existe, à côté de cet apport de l'emprunt à la langue, des conséquences qui peuvent lui être nuisibles dans certaines situations où la langue dominante finit par effacer la langue dominée et la supplanter. Parmi les résultats néfastes à la langue, soulignons :

- l'habitude de s'appuyer sur l'emprunt pour se doter d'unités lexicales nouvelles et nommer les réalités qui sont créées pousse les détenteurs de la langue à ne pas fournir d'effort pour la création lexicale néologique sur les bases fondamentales de la langue. Ce phénomène s'est imposé intensément sur les variétés de la langue amazighe car il y avait tellement de nouvelles choses à nommer d'un seul coup, avec l'arrivée de l'Islam, que le meilleur moyen dont disposait cette langue, et n'importe quelle autre langue dans sa position, était de prendre le signe linguistique avec son référent. Mais ce procédé s'est normalisé, par la suite, en poussant les locuteurs natifs de la langue à devenir paresseux et dépendants car ils ne fournissent plus d'efforts pour créer de nouvelles lexies.

- Selon Kahlouche (1992 : 512),

> «La coexistence, côte à côte, de deux cultures différentes ne se traduit pas toujours par des emprunts…il n'y a emprunt que correspondant à «un besoin » préalable de la société emprunteuse et à une capacité de l'élément emprunté de satisfaire à ce besoin »

Mais, cet emprunt ne répond pas, à chaque fois, à un besoin, même en prenant le mot « besoin » au sens le plus large, ou à un manque, à force de recourir à

l'emprunt et vue la valorisation de la langue arabe et la dévalorisation de la langue amazighe même aux yeux de ses propres locuteurs, on ne se contente plus d'emprunter pour combler des vides lexicaux mais beaucoup plus par complexe et par sentiment d'infériorité en plus d'autres raisons[6]… Cela a engendré la perdition et la perte d'une grande partie du lexique de la langue qui a cédé et cède sa place au lexique de l'arabe. Cette situation se confirme par les dizaines de noms et verbes, d'origine berbère, écartés de l'usage, mais qui n'ont pas complètement disparu, et qui sont remplacés par des emprunts à l'arabe : (*câel/ssiɣ* « allumer », *ṣubb/ader* « descendre », *ɣleq/zekker, ndel* « fermer », *fteḥ/ldi* « ouvrir », *lmakla/tagella* « nourriture », *ṣṣeḥḥa/tazmert* « santé », *yum, nnhaṛ/ass* « journée », *âamayen/sin iseggasen* « deux ans », *ccher/agur* « un mois », *lehna/talwit* « paix », ….

A côté de la mise à l'écart de certains mots d'origine berbère pour les remplacer par d'autres mots d'origine arabe, certains subissent la déberbérisation morphologique pour leur offrir une morphologie empruntée. Ce calque morphologique et structurel concerne des unités d'origine berbère ou encore certains mots d'origine arabe complètement berbérisés qui se déberbérisent par la suite: *(lqermud (aqermud), lkermus (akermus), lbexsis (tibexsisin), lfahem (uſhim), lkayes (ukyis)*[7].

Evolution du regard des locuteurs envers l'emprunt

Si l'emprunt à l'arabe était valorisé et valorisant pour les locuteurs kabylophones dans le passé en le symbolisant comme marque d'instruction de la personne qui en usait, d'autant plus que rares étaient les gens instruits, ce n'est plus le cas de nos jours pour plusieurs raisons : en premier lieu, parce que la majorité des gens, jeunes et âgées, sont, de nos jours, instruites et ont différents niveaux d'instruction dans l'école publique et pas seulement coranique comme c'était le cas dans le temps. Ainsi, les gens distinguent entre instruction et maitrise d'une autre langue. En second lieu, parce que la langue arabe n'est pas aussi sacralisée qu'avant, beaucoup de gens, en particulier, les jeunes, y voient un moyen d'assimilation et d'effacement linguistiques et identitaires utilisé par les pouvoirs publics et qu'il faut absolument le combattre : effacement de l'amazighité pour l'assimilation vers l'arabité. C'est, en quelque sorte, le rejet de tout ce qui est imposé, le besoin de s'affirmer en tant qu'amazighs, avec une langue différente.

Cependant, il y a un paradoxe au sein de cette forte volonté de purifier la langue amazighe et de la protéger de l'emprunt et des différentes invasions linguistiques car cette réaction semble se limiter à ce qui provient de la langue arabe : c'est comme si c'était une réaction de défense idéologique. Durant les dernières décennies, le français s'est imposé comme première langue à influencer le kabyle à travers l'emprunt et les mélanges linguistiques même dans les montagnes et les

[6] Sur les motivations de l'emprunt, voir Imarazene M., 2009.

villages les plus reculés, avec la bénédiction des Kabyles eux-mêmes qui voient en cette langue, comme ce fut le cas pour l'arabe dans le temps, la langue du savoir, de la modernité, de l'émancipation et de l'universalité. Ainsi, cette communauté montre ses complexes face aux autres langues comme si sa langue maternelle n'arrivera jamais à être une langue à part entière, c'est-à-dire une langue qui soit capable de véhiculer le savoir et la modernité.

Par conséquent, le regard de la communauté kabylophones envers l'emprunt linguistique est mitigé : pour certains, c'est le rejet de tout ce qui peut venir de l'arabe et l'acceptation de ce qui provient du français comme si celui-ci n'était pas nuisible à la langue, alors que d'autres voient en cette présence de l'arabe au sein du berbère une bénédiction car cette langue fait partie de l'identité. Cependant, il semblerait que ceux-ci confondent entre identité de la langue et identité linguistique d'un pays. Certes, l'Algérie est un pays plurilingue, avec deux langues maternelles des algériens à savoir le tamazight et l'arabe dialectal, en plus de l'arabe scolaire et le français qui sont pratiqués à différents niveaux, mais aucune de ces langue n'est à qualifier de bilingue en soit, chacune a sa propre identité c'est-à-dire ses spécificités, même si elle peut en partager certaines avec une autre langue. Même l'arabe dialectal que nous voyons comme une langue mixte[8] née d'un mélange entre le berbère et l'arabe classique possède ses propres caractéristiques qui en font une langue à part entière qui n'est ni l'une ni l'autre.

L'usage de l'emprunt à travers le roman, la chanson et la poésie modernes

De nombreuses études ont montré l'importance attribuée à l'emprunt, dans le passé, à travers la chanson et la poésie en justifiant, pour beaucoup d'entre elles, cette situation par le besoin et la nécessité de rechercher la rime. Certes, beaucoup de mots étrangers étaient utilisés dans cet objectif mais pas seulement ni essentiellement puisque la majorité de ces unités lexicales étrangères étaient employées en dehors de la rime. Dans l'étude que nous avions menée en 2007[9] sur la poésie religieuse chantée par les hommes et les femmes dans la région d'Illoula Oumalou en Kabylie, sur les 944 termes empruntés, seuls 179 (soit 18,96%) étaient employés au niveau de la rime. L'usage de l'emprunt à l'arabe était, parfois, une nécessité imposée par les vides lexicaux ou par la rime, mais, par d'autre, un choix imposé par le complexe de la modernité et de la supériorité linguistique qui était ressentie et qui finissait par épouser ce lexique emprunté à cette langue. Cela semblait offrir plus de valeur à leurs textes. N'a-t-on pas toujours expliqué la présence massive d'emprunts à l'arabe dans la poésie de Si Mohand ou Cheikh Mohand ou autres par leurs études coraniques et leur maitrise de l'arabe ?

[8] Imarazene M., 2007, p. 115.

[9] Imarazene M, 2007, p-p. 82-125.

De nos jours, même si la majorité des chanteurs continuent à faire appel à l'emprunt massif, certains réagissent exactement dans le sens contraire en écartant ces mots étrangers, sauf par nécessité, et en jouant sur la purification et l'usage de la néologie afin d'affirmer leur militantisme pour l'identité amazighe, valoriser leurs textes par ces nouvelles unités lexicales et contribuer à leur normalisation et standardisation. C'est, pour eux, une forme de militantisme qui leur permet de faire revivre la langue et de la défendre. Ce sont des chanteurs à textes, des chanteurs engagés pour la cause berbère, quoique les anciens chanteurs, dont la majorité était pionniers dans l'engagement pour la défense de la langue et du patrimoine amazighes, n'hésitent pas à s'adresser à la communauté dans sa propre langue sans avoir peur d'employer l'emprunt. D'ailleurs même avec la banalisation du recours à la néologie, ils sont restés sur la même voie en n'y recourant que rarement et à des nombres réduits.

Cependant, ce ne sont pas tous ces chanteurs militants qui suivent le procédé de l'exploitation néologique, certains préfèrent recourir à la langue du quotidien et militer avec le texte en lui-même, c'est-à-dire les idées contenues dans leurs œuvres. La tendance désastreuse chez ces jeunes chanteurs, et il y a eu plusieurs antécédents chez les anciens, est de recourir non seulement à l'emprunt mais au mélange de langues, en particulier le kabyle et le français, mais parfois avec l'exploitation de beaucoup plus de français que de kabyle. Est-ce véritablement du militantisme linguistique? Le français ou l'arabe ont-ils autant besoin de gens qui viennent les secourir et les défendre ? et encore face à quoi ?

Au niveau des textes romanesques, la tendance purificatrice semble beaucoup plus nette. On y retrouve beaucoup de néologismes, mais cela n'empêche pas l'usage de l'emprunt sous différentes formes, notamment le calque, en raison de la traduction. Selon Achab R (op. cit : 54),

> « les néologismes remplissent aussi une fonction sociolinguistique, en ce qu'ils contribuent généralement à accroître l'intérêt pour la langue et à revaloriser celle-ci aux yeux de ses propres locuteurs et aux yeux des autres. Dans le cas du berbère, langue éclatée en plusieurs parlers, le travail de néologie lexicale peut contribuer aussi à jeter des passerelles entre les différentes aires dialectales, à recoudre le tissu linguistique, à résorber les écarts et à favoriser les convergence ».

Le lexique du kabyle et de la langue amazighe, en général, est en pleine mutation, usage des anciens emprunts tout en essayant de les écarter, par certains, en faisant appel à la néologie et, par d'autres, à l'emprunt à la langue française qui est, à leurs yeux, plus moderne et valorisante. Cependant, cette langue n'est pas encore en sécurité malgré les centaines de nouvelles créations lexicales, son enseignement et son introduction dans les médias car ce dernier facteur, en particulier, est vecteur de beaucoup plus d'emprunts, de calques et autres phénomènes sociolinguistiques imposés notamment par la traduction, en faveur de la langue arabe, pour TV tamazight, et de la langue française pour BRTV.

> « L'avenir du tamazight en Algérie demeure encore incertain, d'autant que l'arabe dialectal algérien, la langue maternelle de la grande majorité des locuteurs, est devenu depuis 1988 l'outil de communication même du pouvoir ». (Queffelec A et *al*, 2002 : 3)

Cette langue a complètement perdu les moyens qui l'avaient protégée et maintenue jusque là, à savoir : le monolinguisme de la grande majorité de ses locuteurs, leur immobilité dans leurs régions, la difficulté d'y accéder parce que montagneuses, la cellule familiale traditionnelle formée des petits enfants aux grands-parents qui se chargeaient de transmettre la langue et le savoir ancestral…De nos jours, le monolinguisme de ses locuteurs a presque complètement disparu pour laisser place au plurilinguisme et aux mélange de langues dans les pratiques linguistiques, la mobilité intense des gens qui se déplacent dans toutes les directions dans le pays et ailleurs pour se retrouver en position d'insécurité linguistique et ce qu'elle engendre comme conséquences sur leur langue, les moyens d'accès modernes vers les villages les plus reculés, par route ou par satellites, la disparition du mode de vie traditionnel qui permettait de réunir les membres de la famille, et bien d'autres facteurs encore…

> « *La langue et la culture ne sont plus protégées, ni par la géographie ni par les formes d'organisation sociales traditionnelles. Exode rural massif avec urbanisation dans la ville à dominance arabe, disparition des cellules et modes de production traditionnels, scolarisation massive en langue arabe, action quotidienne de la radio et de la télévision … attaquent avec une violence inconnue jusque-là le socle culturel berbère* » (Chaker S. op. cit : 841)

Références bibliographiques

Achab R., 1994, *La néologie lexicale berbère : approche critique et propositions*, thèse de doctorat, INALCO, Paris.

Basset A., 1938, « L'avenir de la langue berbère en Afrique du Nord », in : *Entretiens sur l'évolution des pays de civilisation arabe*, Tome III, Paul Hartmann Editeur, Paris, France, pp. 183-186.

Boukous A., 1989, «L'emprunt linguistique en berbère, dépendance et créativité», in : Etudes et documents berbères, N° 6, PP. 5-18.

Boukous A., 1995, «La langue berbère : maintien et changement», in: *International journal of the sociology of language*, PP. 9-28.

Boyer H., 1997, «conflit d'usages, conflit d'images», *in* : *Sociolinguistique, Plurilinguisme « contact » ou « conflit » de langues ?*, Ed. L'Harmattan, Paris.

Calvet L-J., 1974, *Linguistique et colonialisme*, Petit traité de glottophagie, Editions Payot, Paris VIe.

Calvet L-J., 1981, *Les langues véhiculaires*, PUF, Paris.

Chaker S., 1989, « Arabisation », *in* : *Encyclopédie berbère* VI, EDISUD, Aix-en-Provence, France, pp. 834- 843.

Chaker S., 1991, *Manuel de linguistique berbère*, T.I, Ed. Bouchène, Alger.

Clairis C., 1991, «Le processus de disparition des langues» *in* : *La linguistique* n° 27, PUF, Paris, PP. 3-13.

Haddadou M.A., 2000, *Le Guide de la culture berbère*, ed. Inas, Paris.

Imarazene M., 2OO7, *Le substantif et ses modalités (Etude comparative entre le berbère (kabyle), l'arabe littéraire et l'arabe dialectal)*, Thèse de doctorat en linguistique amazighe, Département de langue et culture amazighes, Université M. Mammeri de Tizi-Ouzou.

Imarazene M., 2007, « *Le paysage sociolinguistique de l'Algérie indépendante »,* in : *Studi Magrebini*, Nuova serie, Volume V, Napoli.

Imarazene M., 2009, « *Le lexique berbère face à l'emprunt* », *in* : *Berber Studies*, Etudes berbères, Etudes berbères IV, Edités par Dymitr Ibriszimow et autres, Rüdiger Köppe Verlag Köln, Allemagne.

Imarazene M., 2009, « *Le marché linguistique Nord-Africain* », *Le brassage de la culture amazighe et de la culture arabe*, Imprimerie Imagerie Pub-Fès, Maroc.

Kahlouche R., 1992, *Le berbère (Kabyle) au contact de l'arabe et du français (Etude socio-historique et linguistique)*, Thèse pour le doctorat d'état en linguistique, Université d'Alger.

Mackey W.F., 1975, «Dominance, diversité et conflit dans les Etats multilingues : tentative de mesure», *in* : *Les états multilingues (problèmes et solutions)*, PUL, Québec.

Queffelec A. et *al*, 2002, *Le français en Algérie (Lexique et dynamique des langues)*, Editions Duculot.

L'amazighe, entre inhibition et revendications identitaires douces

Meliani Mohamed
FLSH / Université Ibn Tofail- Kénitra

Introduction

Le présent travail porte sur la revendication spontanée de l'amazighité, l'autre facette de l'identité marocaine, jusqu'au 1er juillet 2011 officiellement inhibée, à travers l'usage de sa langue censée s'étioler, dans la capitale du Maroc Rabat. Son objectif est double : il s'agit de démontrer (i) que l'amazighe se manifeste de plus en plus en public à Rabat et (ii) qu'il ne s'agit nullement d'une revendication ethnique discriminatrice. Saisir le récent épanouissement de l'amazighe dans la capitale est d'un intérêt pluriel : (i) expliciter ses manifestations publiques, (ii) faire éviter tout faux conflit d'intérêts pouvant être lié à sa revitalisation, (iii) mieux comprendre le changement linguistique que connaît la capitale en ce début de millénaire, et (iv) souligner l'importance de l'empirie à y contribuer.

La problématique qui a suggéré cette investigation est relative à la question de l'ethnicité. L'usage de la langue est significatif sur le plan ethnique. Chacun des attroupements "ethniques" cohabitant dans une même communauté se réserve sa langue en priorité dans son enceinte. Cette démarcation communautaire est supposée sur des bases purement "linguistiques" lorsqu'on ne soutient pas la thèse de lignage. A Rabat, être Arabe ou Amazighe n'empêche pas de parler la langue l'un de l'autre. Pour communiquer, les membres des communautés hétérogènes recourent à un code partagé et cela ne se contredit pas avec le "respect" des cultures des uns et des autres. Toutefois, la capitale a toujours été voulue arabophone, d'où l'inégalité du poids social de l'arabe dialectal et de l'amazighe sur son marché linguistique. Cette situation n'a pas totalement écorné "l'amazighité" de Rbatis qui ont su faire perdurer leur héritage ancestral sans heurt et contre tout dessein malencontreux du hasard l'ayant longuement inhibé. Pendant longtemps, le refuge de sa langue et des différentes expressions de sa culture a été l'intimité. En effet, la complicité ethnique réservait l'amazighe à des pairs amazighophones. Récemment, il s'affiche de plus en plus en public et cela fait poser des questions.

Quatre questions de recherche animeront l'investigation envisagée : (i) la revendication identitaire au travers de l'usage des langues, est-elle une réalité à Rabat ? (ii) quelles langues en font l'objet ? (iii) quelles stratégies de résilience contre l'altérité sont-elles adoptées dans le cas de l'amazighe ? et (iv) l'amazighe

se manifestant en public, à quelle thèse faut-il croire, l'innocence inclusive ou la préméditation exclusive du tiers ?

A ces questions les réponses hypothétiques qui peuvent être apportées sont respectivement, à Rabat, (i) comme dans toute communauté plurilingue, l'usage des langues est conditionné par des facteurs sociaux, en l'occurrence celui ethnique ; (ii) seuls les langues, l'arabe dialectal et l'amazighe (désormais AD et Am dans l'ordre), sont revendiqués codes ethniques, plus le second que le premier ; (iii) la résilience de l'amazighe à l'altérité se traduit par une double dynamique du code, au sein de l'attroupement ethnique et en public ; et (iv) parler Am en public à Rabat est une revendication douce de l'autre facette de l'autochtophonie rbatie (Boukous, 2012 : 20) : l'amazighophonie vécue dans le partage et ne se limitant pas à des sujets parlants, supposés "légitimes", sans d'autres ne peut être qu'inclusive.

La vérification de toutes ces hypothèses se fera empiriquement, à partir de résultats d'enquêtes menées à Rabat en 2000[1] que soutient en aval l'observation, dans la seconde partie de l'article ; sa première partie sera réservée à la présentation du rapport de la langue à l'ethnicité : l'appartenance ethnique est corollaire d'une identité culturelle et linguistique partagée des membres d'une communauté.

Langue, ethnie et ethnicité

L'ethnie est un vocable qui désigne en sociolinguistique une communauté d'individus issus de la même région et ayant la même culture, une communauté socio-culturellement distincte (Tchitchi (1997:142)). La "vitalité ethnolinguistique" est associée aux composantes linguistique, font partie de la même ethnie des individus qui parlent le même idiome, cultuelle, les membres d'une même communauté ethnique croient aux mêmes rituels sociaux (baptême, circoncision, tatouage,…) et aux mêmes us et coutumes confessionnels (totems,…), et culturelle, un attroupement ethnique se distingue par entre autres des tabous, des airs musicaux, des chants et des représentations géométriques de l'espace réel. En effet, l'expression "réfère à l'ensemble de facteurs structuraux qui déterminent les chances de survie d'une communauté ethnolinguistique en contact avec d'autres […] : plus un groupe a de vitalité, plus il a des chances de survivre en tant que groupe distinct avec une langue distincte ; inversement, moins il fait preuve de vitalité, moins il a des chances de survivre. La vitalité ethnolinguistique est fonction de trois ensembles de facteurs qui ont trait au "statut" [socioéconomique et historique du groupe et sa langue], à la "démographie" [la force numérique des membres du groupe] et au "support institutionnel" [média, école, lieu de culte]"

[1] Nous avons piloté dans le cadre d'un travail de thèse d'Etat, inscrit initialement sous la direction de monsieur le professeur Ahmed Boukous, deux enquêtes complémentaires, l'une par questionnaire et l'autre par interview, sur le changement linguistique à Rabat. Les statistiques et les témoignages qui parsèment le texte sont puisés dans les données recueillies par ces deux enquêtes.

(Hamers et Da Silveira, 1990 : 339-340) partageant les avis convergeant à ce sujet de Prujiner, Deshaies, Hamers, Blanc, Clement et Landry (1984) et Giles, Tylor et Bourhis (1977).

Selon Calvet (1994b :146), "les solidarités culturelles, ethniques ou religieuses s'accompagnent de solidarité linguistique" en ville. Certes, la complicité linguistique est clé pour exprimer l'adhésion à un groupe ethnique ; mais elle n'y a pas voix exclusive. Certains sujets parlants peuvent ne pas parler leurs langues d'origine et cela n'empêche pas de les assimiler à leurs véritables ethnies. Souvent, ils continuent malgré leur handicap linguistique de perpétuer le patrimoine culturel spécifique de leurs origines (Tchitchi, *ibid*). A Rabat, les Amazighes ne sont pas tous amazighophones, mais les uns comme les autres peuvent revendiquer la même identité d'aïeux, celle aux référents tribaux. La solidarité ethnique ne se traduit pas inévitablement par la perpétuation active du référent linguistique.

Les revendications ethnolinguistiques ne constituent pas un acte qui repose sur le facteur "âge", "genre", "profession", capital scolaire" et/ou "classe sociale" : tout le monde est en fait sensible au droit de différence au sein des groupes aux caractéristiques ethniques spécifiques, linguistiques et culturelles, les jeunes comme leurs aînés, les femmes comme les hommes, les prolétaires comme les bourgeois, les instruits comme les analphabètes, les riches comme les pauvres. Lorsqu'il s'agit de défendre l'autonomie de son identité première contre une "diethnie"[2], tout sujet parlant culturellement et linguistiquement sécure ferait valoir ses particularités langagières sans hésiter. En effet, "l'idiome [ou l'ethnolecte] est l'un des éléments premiers qui entrent dans la constitution et la définition de l'identité individuelle et collective […et par lequel passe à la fois] la socialisation de l'individu, l'élaboration de son rapport à lui-même et à l'univers, et l'identification du groupe, l'élaboration de son rapport avec ses propres composantes et avec les autres" (Blanchet, 1991 : 88). La langue dépasse sa fonction d'outil de communication pour servir de moyen de rétention consciente ou inconsciente d'une identité collective : elle "constitue ainsi une structure référentielle" (ibid). Aussi, "définir une langue c'est définir une ethnie ou un groupe de locuteurs" (Calvet, 1992 : 44).

La revendication d'une identité au travers de la langue et de la culture la caractérisant est un acte que légitime sa "minoration". Toute action entraîne une réaction dans les lois de la physique (Newton, 1687) : "le réveil des groupes ethniques, culturels et linguistiques, minoritaires ou minorisés par les Etats nations […est une conséquence naturelle de] langocratie, cette intellocratie linguistique contraire aux droits de l'individu" (Blanchet, *ibid* : 85-93). Les études macrolinguistiques déterminent le phénomène de minoration d'une langue sur la base de paramètres objectifs, extralinguistiques et sociolinguistiques, le statut, la

[22]La diethnie est un système culturel dominant qui considère toute autre culture comme une sous-culture (Hamers et Blanc (1983:451)). Elle repose la cohabitation culturelle sur l'antagonisme ethnique.

fonctionnalité, le niveau de standardisation et la diffusion sociale de la langue en l'occurrence. Aussi, "une langue ayant un statut officiel, une diffusion scolaire, une fonctionnalité véhiculaire ou une grammatisation achevée ne peut être catégorisée comme langue minorée" (Kasbarian, 1995 :1) ; inversement "une langue minorée est une langue dont l'autonomie, la stabilité, le statut, la diffusion, la distribution fonctionnelle et l'individuation ne constituent pas des dimensions et/ou des signifiants de l'identité linguistique et sociolinguistique de la communauté" (*ibid*:5). Boukous (1998b :130) loue plus le mérite sociolinguistique des langues, leurs fonctions et leur vitalité, que de tout autre paramètre justifiant la dominance d'une langue par rapport à d'autres par ailleurs : il stipule que "la fonction de la langue prime sur son statut ou mieux que le statut devrait découler de la fonction". Un Etat d'obédience politique unitaire prône inévitablement une politique linguistique diglossique dans la gestion de sa richesse linguistique. Un tel choix politique conduit inexorablement à la minorisation de l'une des communautés linguistiques en cohabitation. Les minorités linguistiques deviennent généralement au fil du temps des "collectivités […] autonomes dans leur fonctionnement mais sans conscience politique" (Heraud, 1978 :16) le plus souvent. Leur assimilation "relative" par les valeurs identitaires dominantes est trahie par leur perpétuation du patrimoine linguistique, perpétuation qu'enhardissent généralement le besoin de communication et la prise de conscience de la préservation de l'identité première et non pas une quelconque revendication linguistique ou culturelle d'ordre politique ou processif en effet.

L'identité à la fois particulière et grégaire se manifeste souvent dans un milieu d'accueil culturellement pluriel (Calvet, 1990). En ville, haut lieu du contact de langues et de cultures différentes, la gestion, sociale ou officielle, de la différence est rarement impartiale. Les composantes de l'identité urbaine plurielle n'ont pas le même indice sur l'échelle des valeurs sociales. L'appropriation des valeurs centrales est dictée par des intérêts d'ordres différents, celui social en l'occurrence, et se fait généralement aux dépens des sous-structures les moins valorisées de la structuration globale. Elle est motivée le plus souvent par la mobilité sociale qui entraîne la dissolution des groupes ethniques (Kastoryano, 1989) cité par Varol (1990 : 517). La pluralité des valeurs socioculturelles d'une communauté les entraîne dans une lutte de survie où la volonté sociale et/ou politique joue un rôle déterminant en effet. Revendiquer les particularités linguistico-culturelles d'un attroupement humains dans un milieu "inhospitalier" au travers de leur perpétuation demande une prise de conscience de l'importance de l'acte et une volonté de le faire. La fonction identitaire d'une langue minorée n'est pas totalement compromise lorsque les particularismes linguistiques et culturels de sa communauté sont revendiqués pour leur ethnicité et se transmettent encore d'une génération à une autre.

Rabat et les revendications identitaires

Rabat compte essentiellement trois langues, deux autochtones, l'arabe et l'amazighe, et une troisième étrangère sans vraiment sembler l'être, le français (Meliani, 2013). Chacune de ces langues est sous-tendue par une culture et une histoire et partant caractérise une communauté linguistique différente. Le plurilinguisme de la cité a pendant longtemps été sujet à un choix politique "d'unicité" où l'arabité a été privilégiée à l'amazighité et la francité, mais sans réel dénigrement du français (Meliani, à paraître 3). La politique linguistique du Maroc a depuis toujours été bilingue, privilégiant l'arabe et le français au reste des langues (Boukous, 1998b) et sa capitale n'a jamais fait exception à la règle. En effet, Rabat a renforcé pendant les 5 décennies qui ont suivi l'indépendance du pays ces deux langues aux dépens de l'amazighe et cela a grandement affecté la maîtrise de cet idiome ancestral dans son giron : revendiquer la "revitalisation" de l'amazighe dans le pays n'est alors pas un acte anodin (Boukous, 2012). Eu égard aux choix linguistiques officiels exclusifs, la revendication identitaire au travers de la langue dans la métropole est une réalité. Elle s'actualise dans le discours, choix et usage de langue, et les pratiques culturelles des acteurs sociaux rbatis.

La capitale du Maroc est reconnue "arabophone"[3]. Pourtant, elle n'assiste pas dans le cas des Amazighes à une minorité démographique : 22,1% des Rbatis sont d'origine amazighe et 24,17% parmi eux sont d'origine amazigho-arabe. Il s'agit plutôt d'une minorisation de la culture et la langue ancestrales amazighes par rapport à celles arabes soutenues politiquement et par conséquent socialement : l'arabe a été durant un demi-siècle la seule langue officielle du Maroc (voir les 5 premières Constitutions du Maroc, 1962, 1970, 1972, 1992 et 1996). L'identité linguistique et culturelle des Amazighes marocains a toujours survécu à sa marginalisation, à l'inégalité de chance d'épanouissement. La dynamique de l'Am à Rabat est assurée particulièrement par de nouveaux migrants amazighes : "le "poids" ethnique de ces noyaux de migrants est donc plus dense que celui des non-migrants avec lesquels ils sont en contact" (Juillard, 1995 : 204).

Malgré leur grande présence dans la capitale, les langues étrangères, particulièrement le français, ne s'imposent pas comme codes communautaires ou même comme "lingua franca"[4]. Toute attitude envers des langues communautaires est une position exprimée à l'égard de leurs locuteurs, groupes et individus, laquelle attitude est généralement conditionnée par une hiérarchie linguistique et culturelle reflétant une stratification socio-politique qui peut ou non être

[3] Certes, toutes les réalités urbaines ont des voix plurielles, mais chacune est représentée d'une identité linguistique rassembleuse, celle dominante. Rabat est plurilingue, mais il est reconnu "arabophone" vu que l'arabe y est dominant et parlé de tous.

[4] "Lingua franca" : un "véhiculaire" dont l'adoption par "des groupes ethnolinguistiques de langues maternelles différentes [cherche à neutraliser les différences groupales ou individuelles en empruntant] généralement des éléments aux différentes langues présentes sur [un] territoire" donné (Hamers et Blanc, 1983 : 454).

démocratiquement établie (Blanchet (ibid:91)) ou explicite. A Rabat, seuls les idiomes autochtones, l'arabe dialectal et l'amazighe, sont considérés codes ethniques, plus le second que le premier : "la composante ethnique au Maghreb est essentiellement arabo-berbère" (Miled (1999:28)). La résilience de l'autochtophonie à l'altérité se traduit par la dynamique des codes ethniques entre pairs.

Vérifions cela à l'aide de données résultats de deux enquêtes conséquentes que nous avons menées à Rabat en 2000, la première par questionnaire auprès de 484 sujets et la seconde par interview auprès de 31 sujets. Nous nous servirons, tout au long de ce travail, de statistiques et de témoignages traduits au français[5] puisés dans ces investigations empiriques qui ont cherché à répondre aux questions quintiliennes relatives à la dynamique des langues dans la métropole, à savoir "qui parle quelles langues, à qui, de quoi, quand et pourquoi ? et quelles représentations se fait-on de chacune de ces langues ?". L'une des réponses à la question "pourquoi parle-t-on les langues à Rabat ? a été "la revendication identitaire". Elle ne concerne pas tous les idiomes meublant, à des degrés de fréquence différents, le paysage linguistique de la ville, en l'occurrence l'arabe dialectal (AD), l'amazighe (Am), l'arabe médian (AM), l'anglais (Ang), l'arabe standard (AS), l'espagnol (Esp) et le français (Frç). En effet :

(1)

	Am	**>**	**AD**	**>**	**Frç=Esp**	
Fréquences d'usage	28		12		2	
	90,32		38,7		6,45	**%**

L'AS, l'AM et l'Ang ne sont pas des langues de reconnaissance identitaire, ethnique ou communautaire, à Rabat : « *l'AS, personne n'a de problème ethnique à l'égard de cette pauvre langue ! L'AS s'est arrêté mon cher ! Un* Marocain *qui me parle AS, c'est rare* ». La surprise est de voir revendiquer le Frç et l'Esp, quoique très rarement, langues identitaires. Il s'agit certainement du rapport de la langue à la communauté linguistique. La fibre identitaire dans le cas de ces deux langues est en rapport avec les communautés francophone et hispanophone que compte la capitale et non pas les origines des ex-colons du Maroc, la France et l'Espagne : "en parlant une même langue l'on constitue bien entendu un groupe linguistique, mais on […donne] aussi l'impression de plonger des racines communes dans le passé" (Calvet, 1981: 88). En effet, le Frç et l'Esp sont d'une historicité avérée dans la région. Rabat, d'une part, a été la capitale du colon français qui en partant y a laissé un capital culturel et linguistique résolument entretenu par le pouvoir public : le Frç est depuis l'indépendance la langue d'ouverture sur l'occident, et

[5] Il s'agit de fragments de discours puisés dans le corpus de notre enquête menée par interview pour illustration. Ils sont repris en italique et mis entre guillemets lorsqu'ils font corps avec notre texte et se démarquent sans guillemets dans des paragraphes à part distingués par une importante marge du bord gauche.

l'une des destinations refuges des "maures" qui ont fuit la tyrannie en Andalousie au début du 17ème siècle, et, d'autre part, accueille depuis toujours une importante infrastructure administrative, économique, hospitalière, universitaire et diplomatique attirant les Marocains de tous horizons, ceux des régions du nord et du sud, par exemple, qui ont vécu sous l'occupation espagnole durant la première moitié du 20ème siècle. La voix de la ville est, en effet, plurielle :

> Même groupe ethnique : je parle en Frç et en AD avec tous ceux du côté de ma mère qui sont d'origine fassi installés à Rabat, sans distinction d'âge ou autres ;
>
> Avec le groupe ethnique : le plus important c'est la communication. La communication doit se faire dans une langue partagée. Tu parles Frç aux francophones ;
>
> Même groupe ethnique : généralement, ils parlent la langue qu'ils maîtrisent et dans laquelle ils sont à l'aise pour communiquer, l'AD et l'Am généralement ou le Frç.

Le Maroc fait partie de la communauté "francophone". Sa capitale compte des sujets parlants qui ont le Frç comme langue première et dont la culture rappelle plus celle occidentale. Leurs habitudes langagières et culturelles (référentiel vestimentaire, musical, intellectuel …) les authentifient particulièrement francophones. L'Esp, par ailleurs, est entendu des fois sous forme d'emprunts entre personnes originaires du nord, une région où cette langue est d'une importante présence pour son voisinage avec l'Espagne, les barricades des présides de Ceuta et Mélilia et quelque 14,4 km de mer uniquement séparent les peuples des deux rives, et son histoire coloniale hispanique.

Les seules langues ethniques dans la ville sont en fait l'AD et l'Am. Aucune autre langue n'y est propre à une communauté ethnique : les Rbatis francophones ne s'organisent pas en communauté spécialement francophone dans la ville malgré l'important héritage colonial français de la première moitié du siècle précédent qu'elle recèle et l'importante présence des Français dans le pays, expatriés, retraités, professionnels et touristes[6]. La langue la plus en usage entre personnes issues des mêmes origines est l'Am dans la capitale marocaine. Cela est confirmé par l'important usage personnel de cette langue parmi ses locuteurs (91,66%) : la quasi-totalité des compatriotes amazighophones recourent à cette langue entre eux, en intimité communautaire. Ces statistiques expriment une volonté de préserver à l'identité amazighe sa principale composante dans la ville reconnue arabophone de la part de ses originaires. L'identité culturelle repose sur les signes ostensibles d'être et d'évoluer dans un espace, la langue essentiellement. En effet, la langue est significative à plusieurs niveaux, ethnique, social et intellectuel entre autres. L'idiome de la revendication ethnique par excellence à Rabat est l'Am suivi dans

[6] En 2015, le Maroc comptait quelque 510109 expatriés et a accueilli 3.3 million touristes français selon le ministère français des affaires étrangères. Les résidents Français au Maroc ont été moins nombreux en 1947, par exemple, où leur nombre a été de 28000 uniquement (Lanly, 1970 :15).

un ordre de fréquence nettement moins important de l'AD : les origines des Rbatis sont proclamées au travers de langues ordinaires du quotidien dans la ville.

L'AD, vernaculaire de la région, ne dépend pas du facteur ethnique dans sa perpétuation. Par contre, sa variante citadine de souche, le "rbiti" dit aussi "parler arabe rbati" ou P(arler) A(ncien) de R(abat) (Messaoudi (2003 : 69, 93, 114), en dépendrait. Or, cet idiolecte est en dernière phase d'étiolement linguistique vu qu'il n'est plus retrouvé qu'auprès des plus âgés de ses locuteurs potentiels (ibid), ceux dont les aïeux ont fuit l'Andalousie pendant la "Reconquête" (fin 16ème-début 17ème siècle) et se sont installés essentiellement dans la capitale et à Fès. Le dialecte arabe à Rabat est parlé de tous. Il s'impose de lui-même. Sa nature de langue des lieux lui épargne le besoin d'être protégé par un quelconque engagement ethnolinguistique. Par contre, l'Am, ancestral et paradoxalement en terres d'accueil, dépend dans son maintien de la volonté de ses locuteurs. Le parler est l'expression de la revendication d'une identité culturelle peu ordinaire.

L'Am est parlé à Rabat entre sujets parlants issus des mêmes origines ethniques[7]. Refuser son partage avec des compatriotes peut être perçu comme un manque de respect à l'égard de sa communauté. La pérennité d'une langue sur des terres étrangères revient au double mérite de la maîtriser et d'accepter de la parler à des compatriotes. Dans la capitale, l'Am n'est pas commun à tous. Lorsqu'il n'est pas vernaculaire de migrants, il est hérité exclusivement au sein de familles soucieuses de préserver leur identité première. Ces familles en le dynamisant dans leurs enceintes permettent à leurs membres de prendre conscience de leur différence culturelle, voire de sa légitimité, et partant de se sentir sécure par rapport à sa perpétuation en dehors de ses confins :

> La langue peut-être significative au niveau intellectuel, au niveau de l'appartenance sociale et même au niveau ethnique : dans une cérémonie amazighe, si tu ne parles pas amazighe, tu risques d'être mal vu. C'est le cas aussi si l'on est dans une cérémonie rbatie ou fassie, communauté où l'on a un arabe prestigieux ;
>
> L'Am, est entre groupe ethnique. Parmi les fassis, on ne se permet de parler que l'AD fassi ou les langues étrangères, en l'occurrence le Frç, mais non pas l'Am, et ce pour ne pas être mal vu ;

Entre amazighophones, l'Am affectionné parce que rappelant les origines, est incontournable à Rabat : "les immigrés manifestent une préférence constante pour les produits référents de leur pays d'origine, à la fois en raison de leur utilité intrinsèque et pour [de plus en plus] leur représentation symbolique d'une identité distincte" (Calvet, 1994b : 49). Il y est de plus en plus présent parmi ces sujets parlants quel que soit leur âge ou rang socio-économique. Les rencontres avec des

[7] Cette langue compte quatre variantes réparties dans le royaume sur "grosso modo trois aires géolectales amazighes du sud au nord" (Boukous, 2012 : 20), le tamazight, le tachelḥit, le tarifit et le zenati (*ibid* : 45), qui se retrouvent toutes dans la capitale ; mais seul le tachelhit y est d'une présence notoire selon Boukous (1995 : 19-20).

compatriotes issus des mêmes origines ethniques, des personnes ayant vécu, né et grandi, dans le Rif, le Sous, l'Atlas ou le sud de l'oriental par exemple, se couronnent, volontairement ou involontairement, par l'usage de l'Am sauf si l'un des interlocuteurs ne le maîtrise pas ou plus ou, ce qui est de plus en plus rare, préfère le renier parce que le jugeant socialement "préjudiciable". Faisant partie de la contexture ethnolinguistique de la ville, un Rbati peut identifier les origines des sujets parlants à partir de leurs langues respectives et leur faciès, en procédant, au sens de Wald (1987:106), par "catégorisation"[8]. Aussi ne cherche-t-il à parler Am qu'avec les Amazighes9. Certes la métropole est arabophone mais ces derniers ne sont pas tous des citoyens totalement assimilés : leur arabe est généralement d'un accent marqué. Malgré le cumul culturel et linguistique, la langue maternelle peut être préservée lorsque les conditions de sa perpétuation sont satisfaites. L'usage "prescriptif" de l'Am à Rabat entre amazighophones contribue à préserver l'identité ancestrale du pays de la désuétude.

> Quelqu'un qui me semble, de par son faciès, amazighe, je le provoque pour qu'on échange en Am. Je recherche ma langue : "exactement" !
>
> Les Amazighes parlent Am par solidarité. Ensemble parlant leur langue, ils se sentent en communauté, la leur.

Les amazighophones parlent leur langue d'origine, longuement "minorée" à Rabat, lorsqu'ils se retrouvent entre eux. La vie publique de la capitale, soutenue par les Constitutions d'avant 2011, les médias, le discours politique et l'école, a adopté, et ce pendant longtemps, particulièrement l'arabe. Aucun des cinq premiers textes fondamentaux censés inspirer la bonne gouvernance du pays n'a jamais encouragé ou exhorter à la dynamisation ou à la revitalisation de l'Am. Toute occasion d'emploi de cette langue est un instant de retrouvailles de l'identité première pour ses locuteurs. Se l'imposer uniquement entre Amazighes le parlant encore est une forme de revendication identitaire douce. Illustrons :

> Je pense aux Amazighes lorsqu'ils se retrouvent entre eux. J'imagine qu'ils sont contents de parler leur langue. C'est comme si moi, je me retrouve à Paris entrain de parler arabe avec un Marocain : la première identification se fait par la langue. Je suis plus contente de parler arabe à l'étranger qu'ici, chez nous. C'est l'idée de "s'imposer par sa langue". Je pense que c'est la même situation que doit vivre un Amazighe se retrouvant dans une région arabophone, en l'occurrence Rabat : par ses origines, il veut s'affirmer comme appartenant aux Amazighes, l'amazighe comme identité ;

[8] La catégorisation est "l'activité par laquelle tout locuteur est capable de "former des catégories de locuteurs" et de "réorganiser à tout moment l'image de son environnement social"" (Juillard, 1995 : 134).

[9] Le faciès, la pâleur et la semi-négritude principalement, le comportement réservé ou timide (Chafik, 1989, cité par Boukous, 1995) et l'accent coloré de vocables amazighs "bas", dénoncent les origines amazighes.

> Quand c'est un Amazighe, je garde mon identité, "je n'enlève pas mon habit", j'enlève carrément l'AD.

Aussi, l'usage de ce code est exclusif entre amazighophones dans la ville. Il n'est pas toujours mixé à d'autres idiomes et le tiers non amazighophone peut se sentir exclu, voire même frustré, à l'entendre parler. La réaction de celui-ci face à son handicap linguistique est des fois compréhensive et d'autres fois condamnatoire de l'usage combien même légitime de cette langue. Un espace linguistiquement hétérogène engagé dans la voie démocratique du droit à la différence est une propriété collective. Personne ne peut se l'approprier sans égard à autrui cependant :

> Quand vous êtes dans un groupe d'amazighophones, il faut parler, par crainte de n'être rejeté ou mal vu, l'Am. Je trouve que c'est, malheureusement raciste. Je n'aime pas vivre cette imposition de langue : être obligé de choisir une langue pour intégrer un groupe ;
>
> On peut très bien parler l'Am parce qu'on a un problème ethnique. Ce problème existe, en fait : celui de l'appartenance ethnique, [l-ʔaEra:q] ou [l-Eirqija:t] ;
>
> Les étudiants amazighs lorsqu'ils sont entre eux, c'est-à-dire lorsqu'ils sont de la même appartenance ethnique, ils parlent Am. Ils sont un peu nombreux quand même. Ils ne se gênent pas de parler leur langue même en présence d'Arabes, de personnes ne comprenant pas cette langue. C'est de la ségrégation raciale, Amazighes/Arabes de leur part.

Parler une langue étrangère, le français ou l'anglais en l'occurrence, est souvent toléré, voire hautement apprécié, même sans la comprendre des fois ; alors que parler Am est parfois taxé de *« raciste »* et de "ségrégatif" à Rabat. Si des Rbatis sont injustement contre, voire le considèrent ségrégation raciale, *« [l-Easabiya l-Eirqiya] »*, tout emploi entre compatriotes de l'Am parce qu'ils ne le parlent pas, d'autres le considèrent légitime et pensent que c'est là une manière de rester authentique en tant qu'Amazighes dans une capitale reconnue "arabe"[10]. L'authenticité de l'acte réside dans sa noblesse : parler Am est l'expression d'un sentiment de nostalgie vis à vis du pays et de la chaleur apaisante de sa culture.

Un jugement inique porté sur la vitalité d'une langue peut entraîner une attitude indue à l'égard de sa culture et partant de ses natifs. Une telle injustice est décriée par l'anonymat des locuteurs de cette langue qui n'y recourent pas exclusivement en intimité : ils la partagent avec qui la parle. Perpétuer l'Am n'est pas forcément corrélat d'une appartenance ethnique exclusive même si cela peut permettre de garder les liens avec la communauté à laquelle s'identifient en premier ou également ses locuteurs. La communauté amazighe n'est pas un groupe social "fermé" ; elle est plutôt "ouverte" : parler Am suffit pour l'intégrer. Les Amazighes parlent la langue de leurs aïeuls dans la région sans conditions suspensives,

[10] Rabat est la capitale d'un pays qui fait partie des 22 membres de la ligue des Etats arabes et a même été "sacré capitale de la culture arabe" pour l'année 2003 par l'UNESCO et le Comité Culturel Arabe.

d'appartenance ethnique ou générationnelle ou encore socioculturelle, et, de plus en plus, sans vraiment prendre intérêt à la présence du tiers. En effet,

> Des fois, des Amazighes, qui se croisent, se parlent entre eux en Am parce qu'ils ont les mêmes origines ethniques et non pas par intention de ségrégation Amazighes/Arabes ;
>
> A deux jeunes interlocuteurs à qui échappent des mots en rifain en présence de personnes ne comprenant pas cette langue, on a demandé la raison pour laquelle ils le faisaient. Ils ont répondu que c'était plus fort qu'eux, qu'ils ne pouvaient pas se contrôler de parler leur langue ethnique entre eux ;
>
> Am : entre personnes des mêmes origines ethniques, dont les liens peuvent être familiaux ou d'amitié ou encore juste linguistiques ;
>
> Parler Am n'est pas corollaire de l'appartenance ethnique. On peut s'imprégner de cette langue et la parler sans être d'origine amazighe, le cas des arabophones qui partent, grandissent et ainsi apprennent cette langue dans les régions amazighophones ;
>
> L'Am est également parlé par nostalgie : le patelin et ses valeurs qui manquent aux locuteurs de cette langue !

On peut apprendre une langue "étrangère" suite à un long séjour passé auprès de sa communauté ou après l'avoir appris sur les bancs de l'école et ainsi être en mesure de la parler avec des natifs. Tout nouveau locuteur de l'Am saura intégrer à Rabat la communauté "restreinte" des amazighophones, et ce, grâce à la connaissance de la langue et non pas son ignorance ou la dénonciation de son usage et l'accusation de son emploi d'acte d'exclusion raciale ou ethnique. Laisser parler une langue rapproche les Hommes, la parler en rapproche davantage.

Une langue correspond nécessairement à une identité culturelle autonome. Ses natifs, en la dynamisant, s'identifient à sa culture et en réclament reconnaissance. En effet parler, consciemment ou inconsciemment, une langue minorée ou minoritaire peut être perçu revendication identitaire ou culturelle, voire "militantisme". Les amazighophones de Rabat sont perçus par à peu près le tiers de leurs concitoyens (29,03%) militants amazighistes, cherchant à imposer leur identité ancestrale au travers de l'usage publique de leur langue. Pourtant, les Amazighes rbatis sont en majorité intégrés dans leur ville et peu conscients des enjeux politiques que recèle la reconnaissance de leur différence linguistique et culturelle dans leur espace de vie, une communauté large depuis longtemps exclusivement "arabe". Si des intellectuels sont conscients du besoin de revitalisation de leur amazighité et la revendiquent dans leur cité cela n'est pas le cas de tous les amazighophones. Les intérêts des "minorités" sont généralement défendus par une élite ayant accès à la culture dominante par inculcation consentante ou subie (Blanchet, 1991 : 87). Certes, les Amazighes ne sont pas majoritaires dans la capitale, mais ils n'y sont pas non plus minoritaires. Ils sont dans leur bon droit de requérir égalité linguistique et culturelle :

> « La moitié des gens à Rabat sont amazighes » ;
>
> « Les Amazighes […] est aussi énorme que le désert : un grand peuple ("[rah šəƐb ged lexla]"). Ce ne sont pas les Slaouis ou les Rbatis qui sont peu nombreux en tant que peuples. Ils existent à Rabat, bien sûr ! Ils sont dispersés dans la capitale ; mais ce qui les rassemble, c'est l'activité économique. Ils ne sont pas dans l'administration ; mais ça commence à être le cas ».

Dans la capitale, l'arabe bénéficie d'un important intérêt dans la manifestation des aspects de l'identité marocaine ; alors que l'Am est limité au folklore malgré son historicité, son autonomie et sa vitalité avérées (Boukous, 1995 : 28) justifiant pleinement son implication dans la vie des Rbatis. C'est, d'ailleurs, dans un souci d'équité que la Constitution du 1er juillet 2011 a appelé à plus d'ouverture sur le monde de l'altérité et du respect de la différence. Bientôt sept ans du vote de l'adoption de cette charte déterminant la forme du gouvernement, pourtant, l'application de ses dispositions relatives à l'officialisation de l'Am n'est pas encore effective. Elle n'est prévue complète qu'en 2032 (soit 21 ans après sa décision) dans un pays dont la moyenne d'intervalle de révision de la Constitution est de 9,8 ans : le projet de loi organique présenté par le ministère de la culture prévoit une intégration progressive de l'amazighe et sa culture dans le paysage linguistique du Maroc.

Il est souhaitable d'être plurilingue dans un contexte à voix plurielle ; mais ce vœu pieux, à tort, n'est pas toujours toléré. L'intolérance de l'autochtophonie plurielle est souvent le résultat d'une politique linguistique unitaire ambitionnant l'unité nationale et privilégiant une seule langue aux dépens d'autres inhibées. Etre linguistiquement pluriel préserve l'authenticité culturelle ; par contre l'assimilation linguistique la met en péril. L'évolution naturelle d'une identité linguistico-culturelle ou même d'une civilisation est privilégiée par l'histoire de l'humanité. Par contre, l'intransigeance langagière entraîne inévitablement des revendications identitaires cherchant à préserver la biodiversité linguistique : toute action appelle réaction. Si l'AD est une langue maternelle, cela est également le cas de l'Am dans le pays ; et l'évolution de l'un n'entraverait en rien celle de l'autre. Encourager la dynamique de l'un veut primordialement que celle de l'autre le soit à son tour selon la vision démocratique de cohabitation des langues que prône la Constitution marocaine de 2011. Le purisme n'est pas la meilleure option de préservation du patrimoine linguistique et culturel du dépérissement. Les Arabes et les Amazighes de la capitale sont unis par une identité hétérogène. La gestion juste des différences veille à leur respect et à leur pérennité. L'officialisation des langues autochtones est un idéal et sa mise en œuvre un défi (Meliani, à paraître 3) cependant. La tolérance du brassage des langues fait vivre la mixité culturelle dans l'inclusion et l'absence de sentiment de rejet. La volonté de vivre ensemble dans le respect de la différence est une réalité à Rabat :

> Je parle l'Am, parce que je veux qu'il dure, tout comme l'arabe ou le Frç ;
>
> Les gens parlent Am à Rabat parce qu'ils ne veulent pas qu'il soit oublié ou qu'il connaisse des déperditions conduisant à sa perte. Ils le parlent pour que leurs enfants le parlent à leur tour.

Les amazighophones, généralement amazighes, trouvent l'occasion de parler leur langue ancestrale lorsqu'ils se retrouvent entre eux, en communauté restreinte toutes catégories socioéconomiques, culturelles et générationnelles confondues. La complicité ethnique est plus forte que toute autre considération sociolinguistique quant à l'imposition de cette langue entre pairs. D'ailleurs, ce sentiment d'appartenance est résonné par la nostalgie portant la langue lors de son investissement.

L'usage de la langue est significatif sur le plan ethnique. Les membres de chacune des communautés ethniquement caractérisées d'un espace sont censés parler les langues de leurs aïeux : à Rabat, les Arabes et les Amazighes parlent présomptueusement AD et Am dans l'ordre entre eux. Cette démarcation ethnique est supposée sur une base linguistique parce que la thèse de la race pure ne peut en toute bonne intelligence être soutenue nulle part. Dans la capitale marocaine, être arabe (ou arabophone) ou amazighe (Amazighophone) n'empêche pas que chacun parle la langue de l'autre. D'ailleurs, l'AD est le vernaculaire des lieux : il s'impose à tous. Pour communiquer, on parle la langue de l'intercompréhension, celle partagée, et cela ne se contredit pas avec le "respect" des cultures millénaires. Néanmoins, l'arabe est la seule composante de l'autochtophonie du pays à avoir bénéficié depuis toujours de soutien de jure comme de facto et cela enfreint l'ordre écolinguistique que caractérisent la différence et la pluralité linguistiques. Face à cette "injustice" sociolinguistique, des Amazighes rbatis n'ont jamais hésité à revendiquer, et ce sans quérulence, leur langue, expression de leur culture ancestrale, au travers de sa perpétuation en intimité et depuis quelques années de plus en plus en public, ce qui d'ailleurs leur vaut parfois l'accusation "injuste" d'exclusion volontaire du tiers. Leur revendication est "douce" et n'est qu'une réaction juste et justifiée à l'inhibition de leur différence, en particulier linguistique.

Conclusion

Les circonstances d'engagement communautaire impliquent des complices perpétuant les langues emblèmes de leurs réseaux respectifs, ethniques en l'occurrence. La complicité communautaire est corollaire d'affinités socioculturelles. Entre sujets parlants d'une même communauté ethnolinguistique, on s'impose consciemment ou spontanément le code du groupe. L'appartenance ethnique est un facteur d'attroupement linguistique que caractérise une forte complicité culturelle entre pairs. Les sujets parlants de Rabat, capitale plurilingue du Maroc, sont de différentes ethnies : les unes arabes et les autres amazighes. Les Amazighes de la capitale, particulièrement ceux parlant encore leur langue millénaire, se distinguent par un particularisme et une attitude linguistiques vraisemblablement communautaires. Ils ont vécu pendant longtemps l'inhibition de leur langue, et ont su développer une stratégie de la protéger qui consiste à la réserver aux espaces de vie intimes avant de la vivre en public. En effet, ils recourent généralement en priorité à leur langue lorsqu'ils se retrouvent en intimité ou même, et ce de plus en plus ces dernières années, en présence de tiers, mais sans se montrer processifs.

Parler amazighe dans une métropole reconnue "arabophone" est une occasion de (i) confirmer adhésion à une communauté ethnique, (ii) contribuer à la consolidation de l'attroupement de ses locuteurs et (iii) réagir, intentionnellement ou spontanément, à sa minorisation. Il s'agit d'une revendication douce et non pas quérulente de l'identité amazighe inhibée pendant longtemps. Depuis la première constitution de 1962 jusqu'à celle de 2011, seul l'arabe a bénéficié d'une intention officielle de soutien au Maroc. Quand il a fallu prêter à l'Am la même attention en 2011, la mise en œuvre de la décision s'est annoncée difficile. En attendant la concrétisation de cet idéal, d'aucuns ne voient pas en l'usage public de cette autre langue autochtone innocence, mais exclusion pour exclusion. Négocier le partage avec qui veut partager est un argument qui infirme le caractère vindicatif de ladite "réaction". Aussi, parler une langue communautaire n'a, en effet, rien d'exclusif dans un espace plurilingue où tout le monde ne parle pas toutes les langues. Le cas contraire serait effectivement une volonté d'exclusion du tiers : le francien en Russie du moyen âge a été un code d'exclusion (Calvet, 1993a)), mais à Rabat l'Am ne peut, en toute bonne intelligence, l'être.

Bibliographie

Blanchet, Ph., 1991, "Pour la Reconnaissance du Droit des Locuteurs à Disposer de leur Idiome : un Nouveau Principe Linguistique", dans *Langues et Société*, n° 55 (Questionnaire, Questions, Réponses…), Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp.85-94.

Boukous, A., 1995, *Société, Langues et Cultures au Maroc : Enjeux Symboliques*, Rabat, Publication de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohammed V, Rabat.

1998b, "Politique Linguistique et Education", dans Boukous Ahmed, (Dir.), *Le Maroc*, Plurilinguismes, N°16, *Revue du Centre d'Etudes et de Recherches en Planification Linguistique*, (Dir.) Calvet, Louis-Jean, U.F.R. de Linguistique, Université René Descartes, Paris, pp.119-151.

2012, *Revitalisation de la Langue Amazighe. Défis, enjeux et Stratégies*, Publications de l'I.R.C.A.M., Rabat.

Calvet, L-J., 1981, *Les Langues Véhiculaires*, Que-Sais-Je ? 2ème trimestre, Presse Universitaire de France, Paris.

1990, *Des Langues et des Villes*, Actes du Colloque International organisé par le CERPL (Paris V) et le CLAD (Dakar), Dakar (15-17 décembre), Langue et Développement, R. Chaudenson, diffusion Erudition.

1992, *Des villes Plurilingues*, *Plurilinguismes* N° 3, janvier, Centre d'Etudes et de Recherches en Planification Linguistique, U.F.R. de Linguistique, Université René Descartes, Paris.

1993a, *La Sociolinguistique*, Que-Sais-je ? PUF, Paris.

1994b, *Les Voix de la Ville, Introduction à la Sociolinguistique Urbaine*, Editions Payot et Rivages, Paris.

Chafik, M., 1989, *Aperçu sur trente-trois siècle d'histoire des Amazighes*, Mohammedia, Imprimerie Al-kalam.

"Constitution du 7 Décembre 1962", Digithèque MJP, [mjp.univ-perp.fr/constit/ma1962.htm]

"Constitution du 24 Juillet 1970", Digithèque MJP, [mjp.univ-perp.fr/constit/ma1970.htm]

"Constitution du 15 Mars 1972", Digithèque MJP, [mjp.univ-perp.fr/constit/ma1972.htm]

"Constitution du 4 Septembre 1992", Digithèque MJP, [mjp.univ-perp.fr/constit/ma1992.htm]

"Constitution du 13 Septembre 1996", Digithèque MJP, [mjp.univ-perp.fr/constit/ma1996.htm]

"Constitution du 1er Juillet 2011", Digithèque MJP, [mjp.univ-perp.fr/constit/ma2011.htm]

Hamers, J.F., et Blanc, M., 1983, *Bilingualité et Bilinguisme*, (Psychologie et Sciences Humaines), Pierre Mardaga éditeur, Bruxelles.

Hamers, J.F., et Da Silveira, Y.I., 1990, "Vitalité Ethnolinguistique, Développement Multilingue et Langue d'Enseignement en Afrique", dans Actes du colloque international, 1990, *Des Langues et des Villes*, Organisé par le CERPL (Paris V) et le CLAD (Dakar) à Dakar, du 15 au 17 décembre, Coll. *Langue et Développement,* (Dir). R. Chaudenson, pp339-346.

Heraud, G., 1978, "La Notion de Minorité Linguistique", dans *Minorités Linguistiques et Interventions, Essai de Typologie*, (Ang. *Linguistic Minorities and Interventions, Towards a Typology*), Presses de l'Université Laval, Québec, pp15-38.

Juillard, C., 1995, *Sociolinguistique Urbaine, la Vie des Langues à Ziguinchor (Sénégal)*, Sciences du Langage, CNRS Editions, Université René Descartes – Paris.

Kasbarian, J-M., 1995, *Production d'Identité Linguistique et Sociolinguistique et Minorisation*, Thèse de Doctorat en Science du Langage, (Dir) Baggioni, Daniel, Université de Provence, 2 tomes.

Kastoryano, R., 1989, "Du Pluralisme Ottoman au Nationalisme Turc. Processus d'Intégration de la Communauté Juive", Conférence Prononcée au "Vème International Congress on Economic and Social History of Turkey", Université de Marmara, Istanbul, 21-25 août.

Lanly, A., 1970, *Le Français en Afrique du Nord : Etude Linguistique*, Bordas, Paris-Montréal.

Meliani, M., 2013, "Rabat capitale polyglotte, mythe ou réalité ? (résultats d'une enquête de terrain)", présenté dans le cadre du colloque, organisé en hommage à A. Youssi, avril 2010, par le laboratoire "Langage et Société"-URAC56, Faculté des Lettres, Université Ibn Tofail, Publication *Revue de la Faculté des Lettres N°11*, Université Ibn Tofail, Kénitra, Maroc.

(à paraître 1), "Des jeunes et des langues à Rabat", Collectif *Langages des jeunes,* GRELCUF, Faculté des Lettres Ben'Msik, Casablanca, Maroc, présenté dans le cadre du colloque international organisé par le laboratoire "Langage et Société"-URAC56, 4 décembre 2013, Faculté des Lettres, Université Ibn Tofail, Kénitra, Maroc.

(à paraître 2), "Langues et lieux de savoir dans la capitale Rabat", Actes du colloque organisé en hommage à Messieurs A. Benhellam et Med Dahbi le 20 mai

2016 à la Faculté des Lettres, Kénitra par le laboratoire "Langage et Société"-URAC56, Faculté des Lettres, Université Ibn Tofail, Kénitra, Maroc.

(à paraître 3), "Politique linguistique au Maroc, mise en œuvre et défis", Actes du colloque international *Géopolitique des langues dans le monde arabe*, organisé le 16 novembre 2016 par le laboratoire "Langues, Littérature et Communication", Groupe de Recherche en Linguistique, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Ben'Msik, Université Hassan II, Casablanca, Maroc.

Messaoudi, L., 2003, *Etudes Sociolinguistiques*, Publication, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Tofaïl-Kénitra, Maroc.

Miled, M., 1999, "Aperçu sur la situation sociolinguistique au Maghreb", dans *Cahiers du Réseau Lingua* Pax 2, Network Bultin, Centre International de Phonétique Appliquée, U.M.H., Belgique, pp.27-31.

Newton, I., 1687, *Principes Mathématiques de la Philosophie Naturelle*, Londres.

Prujiner A., D. Deshaies, J-F. Hamers, M. Blanc, R. Clement, et R. Landry, 1984, *Variations du Comportement Langagier Lorsque Deux Langues sont en Contact.* Québec : CIRB, G-5.

Tchitchi, Y. T., 1997, "Ethnie", dans Moreau Marie-Louise (Dir.), *Sociolinguistique : concepts de base*, Mardaga, pp.142-143

Varol, M-Ch, 1990, "Le Sort du Judéo-espagnol dans le Contexte Plurilingue de la Ville d'Istanbul", *Des Langues et des Villes*, Calvet, L. J. (Dir), Actes du Colloque International organisé par le CERPL (Paris V) et le CLAD (Dakar), Dakar (15-17 décembre), Langue et Développement, R. Chaudenson, diffusion Erudition.

Wald, P., 1987, "La langue maternelle, produit de catégorisation sociale", dans Vermes, Françoise et Boutet, Josiane éditeurs, *France, pays multilingue,* vol. 1, Paris, L'Harmattan, pp. 106-120.

Statut et fonctions de l'amazighe dans le cadre de l'enseignement scolaire

Fatima Agnaou
IRCAM, Rabat

La langue amazighe a suscité l'intérêt des linguistes depuis au moins le siècle dernier. Les récentes études sur la langue amazighe ont traité plusieurs aspects de cette langue, en l'occurrence la phonologie (Saïb, 1976, 1978 ; Boukous, 1979, 1981 ; El Medlaoui, 1985) la morphologie et la morphosyntaxe (El Moujahid, 1982 ; Boukhris, 1986 ; Sadiqi, 1986, 1997 ; Bououd, 1990), et le lexique (Chafiq, 1996, 1990, 2000 ; Taifi, 1991, 1997). D'autres recherches en sociolinguistique ont été consacrées à sa situation au Maroc et à l'étranger, notamment son statut sociolinguistique, ses contacts avec d'autres langues (Boukous, 1995, 1999 ; Ennaji, 1997 ; Bouhjar, 2002), sa déperdition, sa maintenance et sa transmission, Boukous, 1981) ; El Aisati, 1983 ; El Kirat, 2004).

L'importance de ces études réside dans le fait qu'elles ont préparé et facilité le terrain pour la recherche action entreprise depuis 2002 pour l'aménagement, la réhabilitation et la standardisation de l'amazighe (Ameur et Boumalek, 2004 ; Ameur, 2009 ; Boukous, 2011) afin qu'il puisse passer du statut de langue de la famille à celui de langue de l'école. Suite à ces recherches, soutenues par la volonté politique de l'Etat depuis 2001avec la création de l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM), cette langue est devenue une langue dotée d'une orthographe normalisée (Ameur et *al*., 2007), d'une grammaire et d'une conjugaison de référence (Boukhris et *al*, 2008), de vocabulaires spécialisés (Ameur et *al*, 2009, 2011 et Agnaou et *al*, 2011 ; et d'anthologies littéraires (Azdoud, 2011). En outre, la recherche didactique à contribué à faire de l'amazighe une langue dotée de dispositifs de formation des enseignants et d'étudiants, de manuels scolaires, de guides pédagogiques (Agnaou et *al* 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009), de supports didactiques pour le préscolaire (Agnaou, 2005) et pour appuyer l'enseignement de l'amazighe au primaire (Agnaou, 2005, 2008 ; Demnati, 2005, 2008 ; Khalafi, 2007, 2008 ; Laraj 2005), et au supérieur.

Grâce à ces avancées en linguistique et en didactique, appuyées par une demande sociale assez forte, la langue amazighe est devenue une langue officielle reconnue au niveau de l'Etat dans la Constitution en juillet 2011. Une des questions qui se posent alors concerne le statut et les fonctions de l'amazighe dans le système éducatif. En effet, l'enseignement de toute langue nécessite avant tout de déterminer sa place et précisément son statut et les fonctions qu'elle doit remplir au sein de l'école et son rapport avec les autres langues et disciplines.

Dans cette perspective, l'objet de cette présentation est de faire la lumière sur le statut didactique de la langue amazighe à l'école et sur ses fonctions dans le curriculum et d'analyser leur évolution, notamment dans le contexte actuel où l'amazighe jouit du statut de langue officielle aux côtés de l'arabe. Pour ce faire, il est jugé nécessaire d'appréhender le statut et les fonctions de l'amazighe à travers une lecture et analyse de documents de référence réalisés par les différentes instances concernées par la réforme de l'enseignement/apprentissage des langues. Il s'agit en particulier de textes relatifs aux diverses étapes qui ont marqué l'enseignement en général et l'enseignement de l'amazighe en particulier, en l'occurrence:

- La charte nationale de l'éducation et de la formation (CNEF) en 1999 ;
- Le livre Blanc relatif à la révision des programmes et la réforme du manuel scolaire (2002) ; et
- La vision stratégique de la réforme du Conseil supérieur de l'éducation de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) (2015-2030).

L'objectif visé est de voir dans quelle mesure ces textes constituent une continuité, une évolution ou une rupture par rapport à la place de l'amazighe dans le cadre scolaire en termes de statut et de fonction, et d'en vérifier la cohérence en procédant de manière chronologique de 1999, date de publication de la CNEF, à 2015, date de publication de la stratégie (2015-2030) du CSEFRS. Ceci revient à étudier les rapports de correspondance et de simultanéité qui existent entre les divers textes. La finalité est d'estimer les résultats que de tels textes de réformes ont permis de réaliser quant à l'introduction de l'amazighe à l'école et d'en dégager les enseignements en vue de l'amélioration des conditions de son enseignement/apprentissage.

Il est à noter que nous entendons par statut, la position *de fait ou de jure* qu'occupe la langue amazighe dans le système scolaire (langue enseignée, langue d'enseignement, langue première ou langue seconde). Nous entendons par fonction, le rôle que joue l'enseignement de cette langue pour réaliser les objectifs et les finalités de l'acte éducatif.

Quel est donc le statut qu'occupe la langue amazighe dans les textes fondateurs de la réforme éducative nationale ? Quelles fonctions lui sont attribuées parmi les langues de l'école? Comment interagit l'amazighe avec les autres langues pour contribuer à la réalisation des objectifs et des finalités de la réforme du système éducatif national?

La Charte nationale de l'éducation et de la formation : quel statut et quelles fonctions pour l'amazighe ?

La Charte nationale d'éducation et de formation constitue le document de référence par rapport à la politique éducative de l'État marocain et de la réforme pédagogique depuis 1999. Elle a accordé aux langues une grande importance en

leur consacrant tout un levier. Il s'agit du levier neuf qui annonce les prémisses d'une politique linguistique ayant pour objectif de « *perfectionner l'enseignement et l'utilisation de la langue arabe, maîtriser les langues étrangères et s'ouvrir sur le Tamazight* ».

Dans le cadre de la mise en place de cette politique d'ouverture sur la langue amazighe, la *Charte* propose dans son article 115 que « *Les autorités pédagogiques régionales pourront, dans le cadre de la proportion curriculaire laissée à leur initiative, choisir l'utilisation de la langue amazighe ou tout dialecte local dans le but de faciliter l'apprentissage de la langue officielle au préscolaire et au premier cycle de l'école primaire*.».

Sans être explicitement mentionné, on peut relever de la lecture de ce texte que l'amazighe occupe le *statut* de « non langue » ou de « langue auxiliaire » (Boukous, 2001) dont la *fonction* se limite au relais des apprentissages dans la mesure où son utilisation par l'enseignant a pour objectif unique de faciliter l'apprentissage de l'arabe dans le préscolaire et dans le cycle de base de l'enseignement primaire en attendant l'assimilation de la langue arabe par les apprenants dans les niveaux supérieurs. Par ailleurs, les propos de ce texte prêtent à confusion : s'agit-il d'un *enseignement* de la langue amazighe ou plutôt de son *usage* en cas de besoin pour définir des notions, donner des précisions et expliquer des points de vue ou vulgariser des informations non comprises dans la langue cible, qui est l'arabe. Ce qui accentue encore plus cette confusion, c'est le levier quatre de la Charte qui stipule que l'enseignement préscolaire et primaire a pour objectif d'assurer à tous un environnement pédagogique qui favorise entre autres :

- *l'apprentissage des aptitudes de compréhension et d'expression et de communication en arabe avec appui si besoin sur les langues et les dialectes régionaux et ;*
- *la communication fonctionnelle dans une première et puis une deuxième langue étrangère.*

Ce qui implique que l'enseignant pourrait ponctuellement recourir à l'amazighe ou tout autre dialecte pour soutenir les apprenants afin de s'approprier les savoirs transmis dans la langue arabe et que, d'un autre côté, les élèves pourraient utiliser, de leur côté, leur langue première, notamment l'amazighe ou la darija, pour solliciter de l'enseignant des précisions ou explications.

L'article 116 de la Charte, quant à lui, annonce qu' « il sera créé, auprès de certaines universités, à partir de la rentrée universitaire 2000-2001, des structures de recherche et de développement linguistique et culturel amazighs, ainsi que de formation des formateurs et de développement des programmes et curricula scolaires. ». On comprend à la lecture de cet article que l'introduction de l'amazighe dans des structures dédiées à la recherche au niveau de l'université constitue une avancée fort importante, dans la mesure où la recherche sur l'amazighe a été conduite auparavant dans des départements de langue étrangères ou celui de la langue arabe. Toutefois, on note que rien n'est mentionné à propos

du statut de l'amazighe à l'université. S'agit-il de langue d'enseignement, de langue de spécialité ou tout simplement de langue objet de recherche ?

Pour conclure, le texte de la Charte traduit une absence de politique linguistique ferme et claire en matière d'enseignement de l'amazighe. Ce flou, à propos de la langue amazighe, s'explique par le fait que l'enseignement de cette langue n'est pas exclusivement d'ordre technico-pédagogique ou scientifique ; il s'inscrit plutôt dans des considérations politiques et traduit par conséquent une ambivalence dans les convictions des divers intervenants dans la réforme du SEF (Boukous, 2000).

L'amazighe dans le *Livre blanc* : continuité, évolution ou rupture ?

La confection du *Livre blanc* du Ministère de l'éducation nationale a été entamée en 2001 et finalisée en 2002. Son objectif est de mettre en place les recommandations de la CNEF (octobre1999) quant à la révision des programmes et la réforme du manuel scolaire. Tout en se basant sur les principes fondamentaux de la CNEF, ce document présente les approches pédagogiques à adopter et fixe les choix et les orientations à suivre dans l'élaboration des manuels scolaires. En outre, il comprend les curricula et les programmes scolaires des langues et des disciplines enseignées dans l'enseignement scolaire qui va du préscolaire au baccalauréat et précise le statut et les fonctions que remplissent les langues dans le cadre scolaire.

Qu'en est-il de la langue amazighe ? Y a-t-il une évolution par rapport à son statut et aux fonctions qui lui ont été dévolues dans la *Charte*, sachant que celle-ci a été critiquée quant à sa politique envers l'amazighe par des chercheurs et des intellectuels nationaux (Boukous, 2000) et par la société civile.

L'analyse du *Livre blanc* révèle que les orientations de la *Charte* quant au statut de la langue et ses fonctions ont été revues. Dans ce document, l'amazighe a le statut de langue nationale à enseigner comme matière à travers l'oral et l'écrit à tous les élèves, amazighophones et non amazighophones sur l'ensemble du territoire marocain et dans tous les cycles de l'enseignement scolaire à raison d'un minimum de trois heures par semaine ; l'évaluation des performances des apprenants à l'instar des autres matières est également prescrite.

Comme on peut le constater, l'amazighe connait une évolution par rapport à son statut dans la mesure où il est passé du statut de langue auxiliaire ou de medium facilitant l'apprentissage de l'arabe à celui d'« *une langue nationale porteuse de culture et de civilisation authentiques* » (le curriculum de l'amazighe, le *Livre blanc*, 2002). En effet, puisque l'amazighe constitue une langue enseignée à tous les élèves marocains, son statut aura donc évolué de celui de langue maternelle et régionale à celui de langue nationale. En outre, le fait que l'amazighe soit enseigné à la fois en tant que langue orale et écrite dans tous les cycles de l'enseignement, elle a de facto le statut de langue de littéracie.

Il conviendrait de préciser que cette évolution du statut de l'amazighe à l'école à été rendue possible suite au discours du Trône (juillet 2001) de Sa Majesté

Mohammed VI qui appelle à l'introduction de l'amazighe à l'école et suite à la promulgation du Dahir portant création et organisation de l'IRCAM en octobre de la même année. En effet, la volonté royale consacre le statut de la langue amazighe en tant que langue nationale, patrimoine de tous les Marocains tel que revendiqué par la société civile et par les intellectuels depuis les années 1960.

Les fonctions de l'amazighe dans le cadre scolaire selon le *Livre blanc*

Grosso modo, trois fonctions majeures ont été retenues dans le *Livre blanc* : une fonction d'éducation sociale et culturelle, une fonction de communication et d'ouverture sur l'écrit et une fonction sociolinguistique.

Dans sa fonction d'éducation sociale et culturelle, l'enseignement de l'amazighe est essentiellement *fondé sur les principes et les valeurs de la foi islamique, les valeurs citoyennes, les droits de l'homme et les principes universels.* Ainsi, les savoirs transmis en amazighe à l'instar des autres langues et disciplines sont censés véhiculer des valeurs humanistes telles la solidarité, l'entraide, l'équité, l'ouverture sur l'autre, l'altruisme, la valorisation de soi, de son appartenance et de sa patrie, ainsi que la protection de l'environnement et la sauvegarde du patrimoine national.

Cette fonction d'éducation sociale et culturelle concerne, en outre, tous les savoirs et les comportements liés au développement du sentiment de fierté à l'endroit des différentes composantes de l'identité culturelle du pays et a pour finalité la consolidation de l'unité nationale dans sa diversité.

Dans sa fonction de communication, l'amazighe est à utiliser dans des échanges formels et normatifs oraux et écrits entre l'enseignant et les apprenants ou entre les apprenants eux-mêmes dans des situations de communication didactisées, en utilisant des formes de discours qui peuvent être familières ou inhabituelles et des fonctions communicatives (Agnaou, 2009) ; elles sont d'ordres divers :

(i) d'ordre personnel : exprimer ses sentiments, ses opinions, ses souhaits, ses goûts et ses préférences ;
(ii) d'ordre interpersonnel : saluer, se présenter, exprimer son appartenance, accepter ou refuser une invitation, s'excuser, informer, s'informer, expliquer, argumenter et exprimer l'accord ou le désaccord ;
(iii) d'ordre directif : prescrire, persuader, donner des instructions et des conseils ;
(iv) d'ordre référentiel : énumérer, décrire, raconter, comparer ; et
(v) d'ordre créatif : créer un poème, une histoire ou produire un fait divers, etc.

L'objectif visé est de développer la compétence communicative orale et écrite chez les apprenants. Les fonctions de la langue amazighe sont alors spécifiquement orientées vers l'apprentissage de la langue, tout en permettant à l'apprenant

d'établir un lien entre les apprentissages scolaires et la vie quotidienne et de développer des savoirs nouveaux relatifs à la langue et la culture amazighes.

Il est à noter que si ces fonctions sont susceptibles d'être familières pour les amazighophones et nouvelles pour les non amazighophones, le passage à l'apprentissage de l'écrit est une nouveauté pour les deux catégories. Il permet à l'élève de passer de la langue orale à son apprentissage normatif via l'écrit. La finalité n'est pas uniquement d'initier les apprenants à déchiffrer ce qu'ils lisent mais à en comprendre le sens et à appréhender la structure du texte lu à travers le développant de stratégies transversales permettant le développement de l'acte de lire en tant que processus cognitif. En outre, l'habileté de l'écriture permet à l'apprenant de fixer ses apprentissages et de développer ses capacités d'expression et de création culturelle.

En effet, et à l'instar des autres langues, l'amazighe dans sa fonction de communication vise l'échange interpersonnel, l'interprétation et le traitement du message oral et écrit. En plus de la communication, ces fonctions relèvent du domaine du savoir et des représentations, et du domaine des comportements sociaux et des savoir-faire langagiers.

Dans sa fonction sociolinguistique, l'enseignement de l'amazighe constitue une mesure préventive contre son attrition et sa perte, et une opportunité pour son aménagement et sa standardisation. En effet, il ressort de la lecture du *Livre blanc* que cet enseignement a pour finalité de développer chez les apprenants une compétence communicative leur assurant une intercompréhension entre les divers parlers de la langue selon une approche qui combine la prise en considération de la variation géolectale et la nécessité d'une forme intégrative des géolectes (curriculum de l'amazighe, *Livre blanc*, 2002). Spécifiquement, il s'agit de construire de façon progressive une langue standard et unifiée à partir des variantes amazighes :

- en focalisant sur les structures convergentes de la langue ;
- en se référant aux variantes locales dans les cas où une terminologie commune fait défaut ;
- en adoptant la néologie pour enrichir le lexique ;
- en utilisant le lexique amazighe utilisé en arabe marocain ;
- en s'ouvrant sur les parlers amazighes des autres pays afin d'enrichir le lexique commun national.

L'analyse du statut et des fonctions de l'amazighe dans le *Livre blanc* révèle des intentions généreuses et avancées par rapport à la *Charte*. Le travail accompli pour sa mise en œuvre à permis de doter cette langue d'un matériel pédagogique destiné (i) à l'enseignant pour la transmission des savoirs et pour la planification, la gestion et l'évaluation des situations d'enseignement/apprentissages et (ii) à l'apprenant pour l'appropriation et la mobilisation de ces savoirs dans des situations problème, dotant ainsi la langue amazighe d'une *fonction d'enseignement* et d'une *fonction*

d'apprentissage. Toutefois, le *Livre blanc* ne constitue pas en lui-même un mécanisme juridique prescriptif, et ne comprend pas de texte législatif permettant de réglementer le statut et les fonctions de l'amazighe dans le cadre scolaire. Cela constitue l'une des limites majeures qui grèvent le déroulement idéal du processus de généralisation de l'enseignement de cette langue depuis son introduction à l'école en 2003. Ce déficit, sur le plan juridique, a lourdement pesé sur la promotion de la langue amazighe dans le système d'éducation et de formation même après l'officialisation de l'amazighe qui reste conditionnée par la promulgation d'une loi organique définissant « le processus de mise en œuvre du caractère officiel de cette langue, ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique, et ce afin de lui permettre de remplir à terme sa fonction de langue officielle » (extrait de l'article 5 de la Constitution, juillet 2011 ».

L'amazighe dans la vision stratégique de la réforme 2015-2030 du CSEFRS

Au moment où l'amazighe est en attente de la loi organique définissant les modalités de son intégration dans le système éducatif, le CSEFRS, qui est une institution constitutionnelle et consultative, élabore sa vision stratégique de la réforme pour la période 2015-2030. Cette vision a été conçue en vue de concrétiser l'article 117 du levier 9 de la CNEF (1999) prônant l'élaboration d'une stratégie nationale et la mise en place d'un plan qui soient des facteurs d'harmonisation et qui garantissent les conditions d'optimisation de l'enseignement d'une manière générale et de l'apprentissage des langues en particulier. En se basant sur une évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la *Charte* et en tenant compte des changements opérés dans la Constitution de 2011, cette vision propose une architecture linguistique qui octroie une position aux langues nationales et aux langues étrangères dans le SEF.

L'amazighe dans la politique linguistique de la vision : quel positionnement ?

La vision stratégique de la réforme rappelle que l'amazighe est également une langue officielle de l'Etat et qu'il constitue le patrimoine commun de tous les Marocains (*Constitution du Maroc, 2011*). De plus, cette vision estime la nécessité de faire évoluer la position de cette langue au sein du SEF en capitalisant les acquis relatifs à son aménagement linguistique, à la formation des acteurs pédagogiques et à la confection des ressources didactiques. « La langue amazighe est également une langue officielle de l'Etat, constitue le patrimoine commun de tous les marocains et son enseignement à l'École a été introduit en 2003. En conséquence, il convient de faire évoluer sa position au sein du système éducatif, selon un plan d'action national clair et conforme aux dispositions de la Constitution. Ce plan devra concerner la consolidation et le développement des

acquis en matière d'aménagement linguistique, de formation des ressources humaines et de préparation des ressources didactiques nécessaires à son enseignement». (La vision stratégique de la réforme 2015-2030, pages 45-46)

Statut et fonctions

Dans la partie réservée au statut des langues et leur place dans l'architecture pédagogique, la vision octroie à l'amazighe le statut de *langue de communication* dont l'enseignement est obligatoire et généralisé à l'ensemble des élèves du primaire, tout en procédant à une introduction progressive dans l'enseignement secondaire collégial et le secondaire qualifiant. Par ailleurs, la vision précise la nécessité (i) d'élaborer une loi organique en vue de concrétiser le caractère officiel qui lui est consacré dans la Constitution et (ii) de procéder à une évaluation globale de l'apprentissage de cette langue dans l'enseignement scolaire et dans les études amazighes à l'université.

Quant à ses fonctions, l'amazighe est langue auxiliaire et de relais des apprentissages au préscolaire, ce qui représente une régression par rapport aux dispositions du *Livre blanc* où sont proposées des activités dans la langue amazighe pour la moyenne et la grande section du préscolaire. Dans la *Vision* l'accent est mis sur la familiarisation des enfants avec l'arabe et le français. Or, selon les recommandations de l'UNESCO, on ne peut ignorer l'importance de l'utilisation de la langue maternelle dans le préscolaire. Tout d'abord, elle permet l'accueil et la socialisation de l'enfant et le prépare à une transition *soft* du monde de la famille à celui de l'école. En outre, elle facilite la continuité avec le primaire dans la mesure où elle prépare l'enfant à se familiariser avec l'écrit et le prépare à la lecture, tout en valorisant son identité et sa culture. A ce sujet, des expériences riches et exemplaires ont été enregistrées depuis 2001 dans les écoles du réseau Medersat.com relevant de la fondation BMCE, et dans celles de la Fondation Zakoura.

En ce qui concerne le cycle primaire, on note la prescription du caractère obligatoire de l'enseignement de l'amazighe comme étant une évolution positive par rapport au *Livre blanc*. Toutefois, nous relevons une régression par rapport à sa fonction de l'entrée à l'écrit, dans la mesure où le passage à l'amazighe écrit, selon la vision stratégique du CSEFRS, ne commencera qu'a partir de la troisième année du primaire. Le pédagogue et le didacticien sont alors en droit de remarquer que l'apprentissage d'une langue officielle durant deux années sans recours à l'écrit relève de l'aberration, sachant que la lecture et l'écriture fixent les apprentissages, consolident les compétences et développent la créativité et l'innovation. D'autant plus que la maitrise de toute langue quel que soit son statut repose sur quatre habiletés fondatrices, à savoir la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite, sachant que la préparation à l'acquisition de ces habiletés se fait à partir du préscolaire.

Certes la vision stratégique du CSEFRS constitue le seul document officiel qui clarifie les modalités de l'introduction de l'amazighe dans le SEF et propose une stratégie de sa généralisation. Par conséquent, elle permet de lever l'ambiguité autour du statut et des fonctions de l'amazighe et des autres langues dans le SEF. Toutefois, l'analyse textuelle de la *Vision* à propos du statut de l'amazighe nous mène aux conclusions suivantes :

A part l'aspect obligatoire de l'enseignement de l'amazighe dans le primaire, on note qu'il n'y a pas eu d'évolution significative en comparaison avec les choix et les orientations du *Livre blanc*. Son statut de langue officielle reste sans effet ; il est toujours conditionné par la promulgation d'une loi organique spécifiant les modalités de son introduction dans le SEF. De plus, on relève un recul par rapport aux fonctions de cette langue dans le préscolaire et dans le primaire. Par ailleurs, son statut de langue de communication tel qu'il est explicité dans la *Vision* stratégique relève plus de statut de langue étrangère que de celui de la langue nationale et encore moins celui de langue officielle. On retiendra alors que la Vision prône une identité fondée sur le bilinguisme arabe et langues étrangères et non un bilinguisme national à base de langues officielles et langues étrangères.

Conclusion

L'analyse du statut et des fonctions de l'amazighe révèle que cette langue est passé du statut et de la fonction de (i) langue relais dans la CNEF en 1999 à (ii) celui de langue nationale enseignée à tous les élèves marocains sur l'ensemble du territoire national dans le *Livre blanc* en 2002 ; enfin (iii) au statut et fonctions d'une langue de communication (en attente de la loi organique), dont l'enseignement est obligatoire au primaire en attendant sa généralisation dans l'enseignement secondaire collégial et le secondaire qualifiant dans la *Vision* stratégique du CSEFRS.

Plusieurs questions se posent alors par rapport à cette *Vision* :

- Pourquoi avoir défini le statut et les fonctions de la langue amazighe en l'absence de la loi organique annoncée dans la Constitution et en l'absence d'une évaluation diagnostique de l'état de l'enseignement de l'amazighe par le CSEFRS ?
- Est-ce une mesure provisoire pour combler cette lacune juridique et institutionnelle?
- Pourquoi avoir limité le statut de l'amazighe à celui d'une langue enseignée alors que l'expérience de son usage en tant que langue d'enseignement dans les filières de formation des enseignants spécialisés de l'amazighe a déjà une histoire de près d'une décennie.
- Que deviendrait la place de l'amazighe dans la *Vision* dans le cas où la loi organique proposerait un statut différent de celui de la *Vision*, dans l'hypothèse que cette dernière soit soutenue par une loi cadre et qu'elle soit

étalée sur une quinzaine d'année? Faudra-il encore à ce moment procéder à des mesures d'approfondissement de cette Vision pour en neutraliser l'incohérence comme ce qui cela a été le cas pour la CNEF ?

Toutes ces questions et ses inquiétudes, et d'autres encore, justifient l'urgence de la promulgation de la loi organique attendue et sa mise en œuvre effective pour réglementer le statut et les fonctions de l'amazighe dans le SEF national dans le respect des dispositions constitutionnelles.

Références bibliographiques

Agnaou F. (2005a), ⵉⵙⴽⴽⵉⵍⵏ ⵏ ⵜⴼⵉⵏⴰⵖ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques).

Agnaou F. (2005b), ⵜⵉⵣⵍⴰⵜⵉⵏ ⵉⵏⵓ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat. (Série: Supports pédagogiques).

Agnaou F. (2005c), ⴰⵖⵔⴷⴰ ⴷ ⵜⵖⵔⴷⴰⵢⵜ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat. (Série: Supports pédagogiques).

Agnaou F. (2005d). ⵛⵉⴷⵖⴰ, ⵡⵉⴷⵖⴰ, ⵎⴰⵖⵉⵖⴷⴰ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat. (Supports pédagogiques N°4).

Agnaou F. (2005e). ⴰⵎⵓⵛⵛ ⴰⴱⵕⴱⴰⵛ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat. (Série: Supports pédagogiques).

Agnaou F. (2005f). ⴰⵡⵍⴽ ⴰⵎⴰⵔⵉⵔ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat. (Série: Supports pédagogiques).

Agnaou F. (2005g). ⵉⴽⴼⵔ ⴰⵏⴰⵥⵓⵕ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat. (Série: Supports pédagogiques).

Agnaou F. (2005h), ⵉⵟⵟⵓ ⵜⴰⴳⵓⵊⵉⵍⵜ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat. (Série: Supports pédagogiques).

Agnaou F. (2008),ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵍⵜ ⵉⵏⵓ ⵜⴰⵎⵣⵡⴰⵔⵓⵜ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques).

Agnaou, F. (2009a). Vers une didactique de l'amazighe. *Asinag,* Revue de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, N°2, pp. 21-30.

Agnaou, F. (2009b), « Curricula et manuels scolaires : Pour quel aménagement linguistique de l'amazighe? » *Asinag,* Revue de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, N°3, pp. 109-126.

Agnaou F, dir. (2011), *Lexique scolaire*. Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.

Ameur, M. et Boumalk, A, dir. (2004), *Standardisation de l'amazighe*. Rabat : Publications de l'IRCAM.

Ameur, M et *al*. (2007), *Graphie et orthographe de l'amazighe,* Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (Série: Etudes).

Ameur M. et *al*. (2009), *Vocabulaire des médias,* Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (Série: Lexiques)

Ameur M. et *al*. (2011), *Vocabulaire grammatical de l'amazighe: application phraséologique,* Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (Série: Lexiques).

Azdoud, D. (2011), *Anthologie de la poésie* (en arabe), Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.

Bouhjar, A. (2002), *Bilinguisme et migration. Le cas des Marocains à bruxelles*. Thèse de doctorat d'Etat non publiée. Rabat : Université Mohammed V-Agdal.

Boukhris, F. (1986), *Le verbe en Tamazight. Lexique et morphologie, parler des Zemmours*, Thèse de 3ème cycle, Université de paris III.

Boukhris F. et *al*., (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe,* Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (Série: Manuels).

Boukous, A. (1979), La formation des glides en tamazighte (dialecte tachelhite), *Traces* 2,3-51.

Boukous, A. (1981a), « L'assibilation dans le dialecte tachelhite », *in Recherches linguistiques et sémiotiques*, Publications de la faculté des lettres, Rabat, 392-408.

Boukous, A . (1981b), « Le langage enfantin : approche sociolinguistique », Dans *Langues et Littératures*, vol. 1, Rabat : Publications de la Faculté des Lettres, 7-40.

Boukous, A. (2001), « L'amazighe dans la Charte : une intégration timorée », *in Prologues*, N°21, p, 26-31.

Boukous, A. (1995), *Société, langues et cultures au Maroc*, Rabat : Publications de la Faculté des Lettres.

Boukous, A. (2009), *Phonologie de l'amazighe*, Rabat : Publications de l'IRCAM.

Boukous A. (2011), *Langue amazighe de l'étiolement à la revitalisation*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, (Série: Etudes et recherches).

Boumalk A. et Laabdelaoui R., (Coord), (2013), *L'amazighe: faits de syntaxe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, (Série: Colloques et séminaires).

Bououd, A. (1990), *Grammaire et syntaxe d'un parler berbère <ait Sadden (Maroc)*, thèse de doctorat, linguistique, INALCO, Paris.

Chafik, M. (1990). *Almuɛjam alɛarabi-al amaziγi (dictionnaire arabe- amazighe) (tome I)*, annacher alɛarabi- alifriqi, Rabat.

Chafik, M. (1996)., *Almuɛjam alɛarabi-al amaziɣi (dictionnaire arabe- amazighe) (tome II)*, annacher alɛarabi- alifriqi, Rabat.

Chafik, M. (2000)., *Al muɛjam al ɛarabi-al amaziɣi (dictionnaire arabe- amazighe) (tome III)*, annacher al ɛarabi- al ifriqi, Rabat.

COSEF, (1999) *Charte nationale de l'éducation et de la formation*, Royaume du Maroc.

Demnati M. (2005a), *ⵜⴰⴳⵍⵍⵉⴷⵜ ⵏ ⵓⵀⵍⵍⴰ*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques).

Demnati M. (2005b), *ⵉⴷⴷⵔ ⴰⵏⵍⵎⴰⴷ ⴰⵎⴰⵢⵏⵓ*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques).

Demnati M. (2008a), *ⴰⵙⵉⵀ ⵉⵟⵉⴷⵊⵏ*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques).

Demnati M. (2008b), *ⴰⵙⴰⵍⴰⵢ ⴰⵎⴰⵣⵉⵖ*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques).

El Aisati, A. (1993). "Berber in Morocco and Algeria: Revival or decay?", *AILA Review, 10, Case Studies in Minority languages*, 88-109.

El Kirat, Y. (2004). *The Lexical and Morphological Structure of the Amazigh of Beni Iznassen in a Context of Language Loss. Thèse de doctorat d'Etat non publiée. Rabat: Université Mohammed V-Agdal.*

El Khattabi M. (2013), *ⴰⵎⵓⴷⴷⵓ ⴰⴽⴷ ⵉⵜⵔⵉ,* Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques).

El Medlaoui, M. (1985). *Le parler berbère chleuh d'Imdlawn. Segments et syllabation*, Thèse de 3ème cycle, Université de ParisVIII, Saint-Denis.

El Medlaoui, M. (1995). *Aspects des représentations phonologiques dans certaines langues chamito-sémitiques*. Publications de la faculté des lettres, Rabat.

El Moujahid, EL. (1982), *La Classe du nom dans un parler de la langue tamazight : le tachelhit d'Igherm (Sous-Maroc)*. Thèse de 3ème cycle, Université paris v.

Ennaji, M. (1997). The Sociology of Berber: Change and Continuity. *International Journal of Sociology of Language* 123, 23-40.

E-Rramadani, Y. (2003). *Acquiring Tarifit-Berber by Children in the Netherlands and Morocco*. Studies in Multilingualism. Tilburgh University.

Iazzi, E. (1998), « Aménagement linguistique : Cas de l'amazighe marocain ». *Plurilinguismes* n°16, 53-88.

Khalafi A. (2007a). *ⵜⵉⴳⵉⴳⵉⵍⵜ ⵎⵎ ⵜⴰⵍⵍⵓⵏⵜ*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques).

Khalafi A. (2007b), ⵉⵙⵜⵉⵙ ⵏ ⵜⵎⵓⵔⵜ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques).

Khalafi A. (2008a), ⵜⵉⴼⴰⵢⵓⵔ ⴷ ⵜⵉⴼⵜⴰⴼⵓⴽⵜ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques)

Khalafi A. (2008b), ⵜⴰⵔⵡⴰ ⵏ ⵜⵎⵓⵔⵜ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques).

Khalafi A. (2012), ⵜⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵜⵛⵓⵏⵉ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques).

Laraj Y. (2005), ⵜⵉⵙⵉⵙⴽⵉⵍⵜ, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (Série: Supports pédagogiques).

Le Conseil supérieur de l'éducation de la formation et de la recherche scientifique (2015*). Pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion vision stratégique de la réforme 2015-2030*. Royaume du Maroc.

Oussikoum B. (2013). *Dictionnaire Amazighe-Français le parler des Ayt Wirra*. Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, (Série: Lexiques).

Ministère de l'éducation nationale (2002), Les curricula éducatifs de l'enseignement primaire, Le *livre Blanc*, volume 2. Royaume du Maroc.

Sadiqi, F. (1986). *Studies in Berber Syntax: The complex sentence*. Koningshausen und Neumann.

Sadiqi, F. (1997), *Grammaire du berbère*, L'Harmattan.

Saïb, J. (1976). A phonological Study of Tamazight Berber: Dialect of the Ayt Ndhir. Ph.D. Thesis, U.C.L.A, USA.

Saïb, J. (1978). Segment organization and the Syllable in tamazight Berber. In *Syllables and Segments*, A.Bell and J.B.Hooper (eds), 93-103.

Taifi, M. (1991). *Dictionnaire tamazight-Français, (parlers du Maroc Central*), L'Harmattan-Awal, Paris.

Taifi, M. (1997), « Le lexique berbère : entre l'emprunt massif et la néologie sauvage », *International Journal of the Sociology of Language*, p. 123, 61-80.

ⵜⵉⴼⴰⵡⵉⵏ ⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ 1 (2005), *Le guide de l'enseignant*, *1ère année de l'enseignement primaire*, Institut Royal de la Culture Amazighe en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Afrique Orient, Casablanca.

ⵜⵉⴼⴰⵡⵉⵏ ⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ 2 (2005) (1ère édition), *Le guide de l'enseignant*, *2ème année de l'enseignement primaire*, Institut Royal de la Culture Amazighe en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, Publications Okad Rabat.

ⵜⵉⴼⴰⵡⵉⵏ ⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ 2 (2009) (2ème édition), Le guide de l'enseignant, *2ème année de l'enseignement primaire*, Institut Royal de la Culture Amazighe en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, Imprimerie Sipama, Fès.

ⵜⵉⴼⴰⵡⵉⵏ ⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ 3 (2005), Le guide de l'enseignant, *3ème année de l'enseignement primaire*, Institut Royal de la Culture Amazighe en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, Publications Okad, Rabat.

ⵜⵉⴼⴰⵡⵉⵏ ⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ 4 (2006), *Le guide de l'enseignant*, *4ème année de l'enseignement primaire*, Institut Royal de la Culture Amazighe en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, Publications Okad, Rabat.

ⵜⵉⴼⴰⵡⵉⵏ ⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ 5 (2007), *Le guide de l'enseignant*, *5ème année de l'enseignement primaire*, Institut Royal de la Culture Amazighe en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, ImpriMahd, Rabat.

ⵜⵉⴼⴰⵡⵉⵏ ⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ 6 (2008), *Le guide de l'enseignant*, *6ème année de l'enseignement primaire*, Institut Royal de la Culture Amazighe en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, ImpriMahd, Rabat.

Grammaire et approche communicative : vers un enseignement pragmatique de la Grammaire en classe de français

Nadia Aimade
FLSH / Université Mohammed V - Rabat

L'acquisition d'un apprentissage efficace est liée nécessairement à une réelle motivation ; et pour cela, il incombe à l'enseignant d'utiliser des méthodes, des programmes et une pédagogie adéquate pour inciter ses apprenants à apprendre. Par ailleurs, ces derniers ne peuvent "apprendre" que ce qui les intéresse, ce qui leur est utile, sinon ils décrochent. En essayant de les motiver, malgré les incitations de l'extérieur qui sont plus attrayantes que la salle de cours; le rôle de l'enseignant est essentiel. Cette motivation tant sollicitée, passage obligé vers un réel apprentissage, doit reposer d'abord, sur un support affectif, puisque la construction du savoir se base sur l'affection. En effet, d'après les psychologues canadiens (Aspy et Roebuck, 2003), cités dans la revue (*Psychologie de la motivation*, n°36) : « On n'apprend pas d'un professeur qu'on n'aime pas ». Ensuite, sur le choix de la bonne méthode et de la pédagogie adéquate qui se rajoutent au support relationnel, traduit en rapports privilégiés entre l'enseignant et ses apprenants. Tous ces supports, soutenant la motivation de ces derniers, ont pour but primordial le maintien deleur attention, de leur imagination et de leur intérêt dans le cadre d'un enseignement fonctionnel/utilitaire ; surtout que leur démotivation, causée aussi par l'ennui, le désintérêt pour des programmes trop lourds, ne prenant pas en charge leurs besoins et leurs attentes, pourrait être une étape évidente vers l'absentéisme, le décrochage et donc vers l'échec scolaire.

Par ailleurs, la maitrise des notions théoriques acquises par l'enseignant, grâce à sa formation initiale, (Licence en linguistique, Diplôme des Études Supérieures = DES, et/ou Doctorat), est essentielle, ainsi que ses qualités personnelles d'enseignant consciencieux, compétent et portant un intérêt irréprochable à tout ce qu'il entreprend en classe.

Ce sont toutes ces qualités combinées qui, établissant la nature de ses contacts avec ses apprenants, ses capacités d'écoute et de réponse, sa disponibilité, et enfin sa pratique quotidienne de la classe - grâce à sa formation continue prise en charge par le Ministère de l'Éducation Nationale - lui ont permis d'acquérir des comportements professionnels pragmatiques et efficaces, gage d'un enseignement de qualité. En effet, la formation continue intervient d'ordinaire pour combler l'insuffisance de la formation initiale ou pour l'actualiser. Son efficacité réside

dans sa continuité, son passage obligé des acquis théoriques à leur transfert dans les activités de classe ; puis leur remise en question pour un retour aux écrits théoriques. De plus, nous évoquons l'autoformation qui s'avère aussi enrichissante et fructueuse que les précédentes et qui se résume ainsi : se documenter avec la lecture des revues, des ouvrages, en fréquentant les bibliothèques des Bureaux de Coopération Linguistique et Éducative, des Instituts et des Centres Culturels Français, des Associations de professeurs de français ; se tenir au courant des nouvelles parutions ; de l'état des recherches en didactique du FLE ; en s'abonnant à plusieurs revues spécialisées et enfin, suivre des stages de formation à chaque fois que l'occasion se présente. De ce fait, selon (Galisson, 1980 : 7), il est clair que la formation continue, associée à une autoformation, écartent de toutes les habitudes satisfaisantes et rassurantes et libèrent du discours théorique abstrait, par la pratique concrète de celui-ci, dans des activités de classe bien pensées.

Vers un enseignement efficace de la Grammaire

L'évolution de la recherche en didactique des langues a provoqué le développement de nouvelles approches, notamment l'Approche Communicative (AC). En effet, cette approche s'est imposée dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, suite au bilan critique tant au niveau des principes théoriques que de la mise en œuvre des méthodes d'inspiration béhavioriste. Ainsi, assistons-nous à une évolution méthodologique qui intègre des principes et des pratiques de classe différentes, introduisant de nouveaux outils et de nouvelles technologies qui répondent mieux aux besoins des apprenants. Mais, pour mieux comprendre cette progression de la didactique, il nous a semblé nécessaire de reprendre brièvement l'historique des méthodologies de l'enseignement des LE.

Depuis la fin du XIXème siècle, plusieurs méthodologies se sont succédé et ont marqué l'enseignement des Langues Étrangères (LE). Ce sont les méthodologies traditionnelles, directes, audio-orales, audio-visuelles. Certes, les dispositifs didactiques ne présentent pas de successivité chronologique, mais, il y a par contre une continuité, un retour en arrière, une prise en compte de ce qui se fait ailleurs pour s'en inspirer, ou une adaptation à de nouveaux environnements idéologiques et technologiques. Quant aux aspects inhérents à la grammaire, nous abordons brièvement leurs dimensions historiques à travers les différentes méthodologies sans toutefois prétendre à une étude exhaustive.

La méthodologie traditionnelle, appelée également méthodologie grammaire-traduction, préconisait la lecture et la traduction des textes littéraires en LE et accordait plus d'importance à la langue soutenue utilisée par les auteurs littéraires. En effet, selon (Puren, 1988 : 50) : « cette méthode se fondait sur un système linguistique d'imitation qui valorisait le rôle du maître en le présentant comme un modèle de compétence linguistique à imiter ». En ce qui concerne la grammaire, elle était enseignée de manière déductive. On présentait d'abord la règle, puis on l'appliquait à des phrases. Ce mode d'apprentissage se faisait sous la direction

attentive de l'enseignant qui dominait entièrement la classe et qui détenait le savoir et l'autorité.

La rigidité de ce système d'enseignement a engendré des résultats décevants qui ont contribué à sa disparition et à l'avènement de la méthode directe. D'ailleurs, cette dernière résulte d'une polémique qui opposa ses partisans aux traditionnalistes. En effet, la société française ne voulait plus d'une langue exclusivement littéraire, elle avait besoin d'un outil de communication pour établir des échanges économiques, politiques, culturels et touristiques qui étaient en vogue à cette époque, favorisant le développement de cette nouvelle méthode dans l'enseignement, dont le modèle d'apprentissage de la langue qu'elle adopte est fondé sur l'observation de l'acquisition de la langue maternelle (LM) par l'apprenant. L'enseignant se basait donc sur des pratiques qui s'opposaient à celle de la méthode traditionnelle. Le but essentiel de l'apprentissage est que l'apprenant pense en Langue Étrangère (LE) sans passer par la traduction. À cet effet, le "maitre "expliquait le vocabulaire à l'aide d'objets ou d'images, mais ne traduisait jamais en LM. Quant à l'enseignement de la grammaire étrangère, il reposait sur la grammaire traditionnelle, adoptant une démarche déductive et présentant les règles de grammaire à partir d'exemples, sans passer par l'intermédiaire de la LM. Et bien que cette méthode soit considérée comme le résultat d'une évolution interne de la méthodologie traditionnelle, néanmoins, elle adopte toujours dans son enseignement de la grammaire, le mode de répétitions des structures.

En fait, le déclin de cette méthodologie fut provoqué par des problèmes aussi bien internes qu'externes. Les problèmes internes les plus importants résident dans l'intransigeance de l'utilisation de la LM et l'inévitable excessivité lexicale qui obligent les apprenants à s'approprier un bagage de vocabulaire démesuré. Quant aux problèmes externes, ils concernent le refus des enseignants de se conformer aux textes officiels qui leur imposaient une excellente maitrise de la langue orale. D'ailleurs, la plupart d'entre eux ont contourné la méthodologie directe et se sont lancés dans l'utilisation du manuel d'une manière traditionnelle. Ce qui a vraisemblablement entrainé le rejet de la méthodologie directe et a favorisé le passage à la méthodologie audio-orale.

La méthodologie audio-orale (MAO) appelée également méthode de l'armée n'a pas duré longtemps. Elle a par contre suscité un grand intérêt dans le milieu scolaire. Ce modèle s'inspire de la psychologie béhavioriste et du structuralisme linguistique qui ont influencé l'enseignement des LE développée par (Skinner, 1974 : 46, op. citée par (Tagliante, 1994). En effet, ce courant considère que le langage n'est qu'un type de comportement humain et son schéma de base est le reflexe conditionné stimulus-réponse-renforcement. Par conséquent, la répétition intensive est privilégiée puisqu'elle facilite la mémorisation et l'autonomisation des structures de la langue. En effet, la Méthode Audio-Orale (MAO) est une méthode mécaniciste ; Galisson (1980 : 64-65) la qualifie de "fermée" et de "réductrice" puisqu'elle réduit l'apprenant ou l'enseignant à un simple répétiteur de

l'enseignement. Le but d'apprentissage de la MAO est de communiquer en produisant des phrases grammaticales, ce qui accordait la priorité à l'oral et reléguait l'écrit au second plan. En plus, elle était dictée par l'Institution à laquelle enseignant et apprenant devaient se plier en suivant le modèle du manuel. Elle a été aussi critiquée, non seulement pour son manque d'authenticité, puisque ce qui est appris ne pouvait être transféré hors de la classe, mais pour l'enthousiasme qu'elle montrait pour les exercices structuraux. Effectivement, les apprenants répétaient mécaniquement des phrases grammaticales sans prendre en considération leurs significations. Cette démarche d'enseignement/apprentissage ennuyait et démotivait les apprenants car elle n'encourageait aucun travail de réflexion ; ce qui contribua à l'avènement de la méthode-Audio-Visuelle ou SGAV (Structuro-Global- Audio- Visuelle, autrement dit, la MAV évoluée).

Grammaire et Approche Communicative (AC)

L'enseignement des structures morphosyntaxiques a longtemps privilégié la forme au détriment du sens qu'elles véhiculent. Même les méthodes SGAV qui insistent sur la maitrise de l'oral par rapport à l'écrit, privilégient les éléments formels de la langue dans une approche mécaniciste (exercices structuraux et acquisition d'automatismes). L'apprentissage de la Grammaire se faisait à travers une partie de la leçon appelée "mécanismes" où l'apprenant était amené à pratiquer méthodiquement et systématiquement une règle de grammaire. Quant à l'Approche Communicative (AC), nouvelle approche intégrée dans le nouveau système éducatif, elle privilégie la communication orale ou écrite. Ainsi, les apprenants formés à l'aide de cette approche, ne trouvent-ils pas de difficultés à communiquer un message qui, malgré ses imperfections linguistiques, est parfaitement compris.

L'enseignement de la grammaire, influencé par l'AC et lié à la pédagogie de la découverte par des conceptualisations grammaticales faisant appel aux capacités d'analyse et de déduction, envisage avec une attention particulière ; comment traiter et utiliser les "erreurs", systématiser les points de grammaire découverts en conceptualisation, se les approprier et les fixer et enfin, les réemployer en situation ; tout en visant l'acquisition d'une réelle compétence communicative.

Le rôle de l'enseignant est donc de faciliter la découverte du fonctionnement des structures grammaticales, à travers une grammaire explicite, tout en faisant des « pauses-grammaire de systématisation des points découverts » (Tagliante, 1994 : 151).

Grammaire et pédagogie de l'erreur

Les erreurs ne doivent plus être considérées comme un inconvénient, mais plutôt un avantage en faveur de l'apprenant, lui fournissant la preuve qu'il est en train de faire fonctionner son interlangue. Celle-ci reflète une compétence linguistique transitoire, correspondant à un moment de l'apprentissage, entre «l'expression

fausse» et «l'expression juste». Deux cas sont à envisager, selon Tagliante (1994 : 151) :

- la structure grammaticale, une fois conceptualisée par les apprenants et systématisée par l'enseignant, doit être reprise par des exercices d'appropriation et de fixation ;
- une structure nouvelle, mais nécessaire à l'expression de ce que l'apprenant a l'intention de communiquer, sera fournie par l'enseignant qui y reviendra plus tard en proposant une conceptualisation.

Par ailleurs, au moment de la correction linguistique, il faut toujours en premier, donner à l'apprenant qui a commis des erreurs, l'occasion de se corriger ; ensuite, solliciter le groupe classe, ne donner la correction que si personne ne la trouve et montrer que l'énoncé -morphosyntaxique ou lexical- incorrect dans la situation où il a été produit, peut devenir correct dans d'autres situations ; et enfin, dans le cas d'une structure supposée connue, procéder après la correction à des activités de rappel de la langue telle qu'elle a été précédemment découverte par les apprenants.

Finalement, la pratique de la correction collective et sélective, en examinant les paramètres, tels les accords, les structures, le lexique ; et en proposant des activités de conceptualisation, de systématisation et de réemploi, ne pourrait être que bénéfique.

Conceptualisation grammaticale (Tagliante, 1994 : 154)

C'est la phase qui caractérise le mieux l'AC. Elle doit être décrite par l'enseignant avant l'enseignement/apprentissage et être acceptée par les apprenants lors du contrat d'apprentissage. À l'opposé des autres approches, cette AC sollicite l'analyse, la réflexion, la synthèse, la déduction, au service de la compréhension du fonctionnement de la langue à apprendre, notamment le français.

De plus, lors de cette phase, les apprenants sont amenés à faire le point sur leurs préacquis au niveau du fonctionnement d'un fait linguistique, rencontré dans des documents authentiques ou conceptualisé précédemment. Différents types d'outils sont utilisés toujours dans une situation de communication vraisemblable, pour bien montrer que les structures grammaticales ne valent rien, si elles ne sont pas utiles à la communication, à savoir d'une part, des exercices à choix multiples au cours desquels, les apprenants devront s'exprimer correctement; et d'autre part, des exercices où ils devront compléter un tableau récapitulatif de synthèse des règles de fonctionnement ou des exercices de reformulation des règles découvertes.

Enfin, cette phase s'achève, par la pratique intensive d'une structure en situation, par l'utilisation du lexique adéquat, du thème qui l'entoure et l'emploi répétitif permettant de la fixer.

En définitive, nous pouvons dire que l'AC sollicite considérablement les capacités cognitives suivantes ; à savoir, l'observation, la réflexion et l'analyse, ayant

comme objet certains phénomènes linguistiques présentés dans un corpus. Ces démarches doivent mener les apprenants à une formulation de leur découverte du fonctionnement de la langue ou du corpus proposé. Ce sont des exercices dits de conceptualisation grammaticale. Cette dernière est en elle-même une activité communicative, puisqu'elle fait produire des énoncés en situation authentique de classe : il s'agit d'une situation de recherche active. Mais elle est fréquemment suivie d'explication de type relativement traditionnel et donne lieu à des exercices de systématisation des acquis.

Adopter une grammaire communicative, c'est donc prendre en considération une grammaire en "situation" c'est-à-dire une grammaire de l'oral et de l'écrit, grammaire textuelle ; grammaire situationnelle.

Apports de l'Approche Communicative à notre propre stratégie d'enseignement de la grammaire

L'enseignement de la "grammaire" a toujours été considéré comme la "bête noire" que les apprenants ainsi que la plupart des enseignants fuient.

En effet, nous entendons souvent critiquer autour de nous l'enseignement de la grammaire, les apprenants et leurs enseignants le trouvent ennuyeux, rébarbatif et inintéressant. De ce fait, nous croyons que c'est la manière d'enseigner cette discipline qui devrait être au banc des accusés, puisqu'elle s'imprègne du béhaviorisme et des méthodes structuralistes qui intègrent des exercices dits structuraux hors contexte. Les apprenants sont donc toujours incapables de transposer ce qu'ils ont appris en classe, hors de celle-ci. Nous proposons alors pour améliorer l'enseignement/apprentissage de la grammaire, d'opter pour une pédagogie de la découverte, émanant de l'AC qui propose comme objectif essentiel des séances de grammaire, la maitrise des règles de fonctionnement de la langue, des textes et des discours ; reflétée par le savoir-faire de l'apprenant.

Lors de ces activités de grammaire, la démarche que nous adoptons comporte trois phases :

- une phase pré-pédagogique au cours de laquelle sont précisés, l'objectif spécifique de la séance, les domaines d'enseignement/apprentissage, l'activité à étudier et les supports nécessaires à la réaliser qui seraient bénéfiques et utiles, s'ils sont choisis parmi les textes proposés dans les œuvres romanesques, théâtrales et poétiques au programme; ou encore les documents authentiques comportant des écrits fonctionnels ;
- au cours de la 2ème phase, dite pédagogique, nous tentons de placer nos apprenants en situation de recherche, en leur proposant des activités de repérage, d'observation et de conceptualisation, afin de leur permettre de dégager des règles de fonctionnement ;

- lors de la phase post-pédagogique, ils auront à vérifier et à illustrer les règles de fonctionnement qu'ils ont dégagées par des exercices d'application multiples et variés et surtout contextualisés, à effectuer en classe et hors de celle-ci.

En somme, l'intérêt de la phase pédagogique, plus précisément, réside dans le fait qu'elle s'appuie sur la théorie cognitive de l'apprentissage, spécialement l'AC. En effet, la grammaire n'est plus enseignée de manière systématique ; elle est apprise selon une conception constructiviste proposée par (Besse, 1984), comme : «une démarche hypothético-déductive par laquelle l'observateur reconstruit le réel pour le comprendre».

Dans cette optique, les apprenants ne sont plus considérés comme des êtres passifs, qui subissent, qui ne sont pas impliqués, à qui l'on va inculquer des structures figées, basées sur des règles pré-analysées (activité de type Skinnérien). En fait, le transfert de leurs connaissances, combiné à leur intuition grammaticale et à leur inter-langue, leur permet d'avoir une idée sur un fait de langue, même si elle est inexacte, confuse et inachevée. C'est à ce niveau qu'intervient la pratique de la conceptualisation, qui est une opération intellectuelle permettant selon (Galisson, 1980 : 65-67) : «de faciliter l'auto structuration des connaissances du sujet en situation d'apprentissage en l'amenant à découvrir lui-même les règles de fonctionnement de la langue».

De plus, le point principal de cette phase pédagogique est l'exercice -dans le sens "pratique", d'activités de conceptualisation- durant lequel les apprenants vont essayer d'analyser et de construire des règles provisoires les rendant capables de maitriser les principes de fonctionnement de la langue. Il s'agit là d'un moment de réflexion grammaticale qu'ils explicitent et finissent, après tâtonnement, par formuler leur propre microsystème grammatical transitoire. Ainsi, munis d'une règle opératoire parce qu'elle émane de leur propre activité métalinguistique, peuvent-ils envisager avec plus de confiance, l'étape d'appropriation et de créativité, passage obligé vers une possible automatisation.

Par ailleurs, nous pouvons dire que l'objectif premier de l'AC étant de transformer la classe en un lieu d'échange et d'interaction, l'apprenant et l'enseignant sont ainsi motivés, tout en utilisant des documents authentiques. Ce qui leur permet de développer une compétence communicative. En outre, ce qui caractérise cette approche, c'est la prise en compte de l'apprenant, ses besoins et ses motivations, puisqu'elle le rapproche de la réalité, lui permet d'acquérir un savoir-faire et communiquer concrètement et de façon libre et sûre. Effectivement, l'enseignement du FLE ne peut être réduit à la composante linguistique (grammaticale) qui doit répondre aux besoins communicatifs des apprenants. La règle grammaticale ne peut fonctionner seule, son explication se fait en contexte, en intégrant le sens et en mettant en valeur l'aspect sémantique des notions grammaticales.

Il est vrai que les responsables du système éducatif proposent des manuels, selon les niveaux, pour l'enseignement / apprentissage de la grammaire ; toutefois, l'enseignant n'est pas tenu d'utiliser leurs contenus dans leur globalité, il doit être créatif et amener ses apprenants à le devenir eux aussi, par la recherche de documents authentiques, la réalisation des jeux de rôles, la construction des corpus, et le choix de la démarche d'explication à suivre (déductive et/ou inductive). En fait, l'accès à l'autonomie est facilité par la diversité des activités grammaticales en classe, offrant des stratégies très variées. La tâche d'explication des points grammaticaux doit être facilitée par l'enseignant, accélérant ainsi l'aboutissement des objectifs.

Signalons tout de même que certains enseignants de langue n'arrivent pas à se détacher complètement de leur passé structuraliste. En effet, leurs stratégies d'apprentissage manquent de pertinence ; puisqu'elles usent le plus souvent de la méthode structuraliste pour expliquer les règles des activités de langue, introduisant les exercices avec des phrases hors contexte et hors situation. Ainsi, pour pallier à ce genre de problèmes, les responsables du système éducatif marocain, ont-ils essayé d'intégrer l'AC, favorisant un apprentissage de la grammaire basé sur la compréhension et la mise en pratique ; et non pas uniquement l'acquisition de connaissances. L'intégration de cette approche dans l'enseignement/apprentissage du français prépare l'apprenant à être autonome, par l'application des savoirs en situation authentique ; ce qui lui permettra d'étendre les champs de ses compétences, de poursuivre son apprentissage de manière continue tout au long de sa formation.

Finalement, nous pouvons dire que l'enseignement/apprentissage du français a connu une évolution considérable, grâce à l'intégration en force de l'AC dans le système éducatif marocain. Son but primordial étant de doter l'apprenant d'habiletés communicationnelles au niveau de l'écrit et de l'oral ; lui permettant ainsi de faire face aux différentes situations de communication impliquées dans la vie active. Avec cette approche, la langue est donc considérée comme un instrument de communication où la compétence de communication doit comporter non seulement les connaissances proprement grammaticales, mais aussi les règles d'emploi que possèdent les locuteurs d'une langue donnée. Ce passage à la parole débouche sur la centration sur l'apprenant et sur ses besoins langagiers ; refusant tout enseignement formel de la langue où les critères méthodologiques reposent uniquement sur une conception statique. Il s'agit d'un besoin méthodologique qui met en œuvre des moyens pour se construire une personnalité de sujet parlant dans la langue qu'il apprend.

En fait, la grammaire constitue un point central dans la réflexion sur les apprentissages du FLE qui ne peuvent se faire sans l'acquisition de son système linguistique. D'ailleurs l'enseignement / apprentissage des langues n'a pas simplement pour objectif d'enseigner et d'apprendre à communiquer, mais aussi enseigner à parler comme un natif, exigeant la connaissance et le respect des conventions morphosyntaxiques.

L'apprentissage de la grammaire consiste en la connaissance des règles qui permettent de structurer la langue et garantir des compétences langagières comme lire, écrire et parler. Elle est ainsi la composante linguistique ancrée dans une réalité textuelle et contextuelle, considérée comme la plus importante en classe de langue, avant le lexique, la civilisation et la phonétique.

En résumé, une nouvelle conception d'apprentissage a donc été établie, prenant en considération l'intuition grammaticale de l'apprenant. En effet, ce dernier possède une grammaire provenant de la connaissance qu'il a des mécanismes de sa langue maternelle, ce qui lui permet d'avoir une idée sur un fait de langue, de texte ou de discours. Ce fait l'amène à découvrir et à construire lui-même les règles de fonctionnement provisoires de la langue ; dans le but d'en maitriser les principes. Et ce sont ces moments de réflexion qui émanent de sa propre activité métalinguistique, qui vont le rendre capable de passer vers une certaine autonomisation en consolidant ses acquis et en développant ses compétences communicatives et discursives. Par ailleurs, -selon Tagliante (1994)-, l'Approche Communicative privilégie la communication orale ou écrite, lui permettant ainsi de communiquer aisément, pour faire passer un message, qui malgré ses imperfections linguistiques, est parfaitement compris. Ce constat est à l'origine de différentes réflexions sur le traitement de l'enseignement de la grammaire, qui reste lié à la pédagogie de la découverte par des conceptualisations grammaticales, faisant appel aux capacités d'analyse et de déduction mais aussi à la façon d'envisager avec une attention particulière le traitement et l'utilisation des erreurs dont l'analyse prouve que l'apprenant manipule son inter-langue.

Pour conclure, nous stipulons que l'AC a marqué les pratiques grammaticales en classe du FLE. En effet, la grammaire notionnelle-fonctionnelle, fondée sur le sens, est désormais insérée dans le cours de langue. Les enseignants essaient de recréer une communication favorable à un fonctionnement de la langue tendant vers des situations réelles ; en introduisant des documents authentiques avec un français tel qu'il est pratiqué par des locuteurs natifs.

Le cours de grammaire est conçu comme un outil à mettre au service de la compréhension du texte et de la pratique effective de la langue. En effet, cette nouvelle approche place l'apprenant au centre des apprentissages et donne une autonomie à l'enseignement. Elle lui permet également d'acquérir des savoirs, des savoirs-faire et des savoirs-être ; de devenir compétent face à des situations problèmes. Elle offre aussi de nouvelles démarches qui facilitent l'apprentissage et aide à renforcer les acquis. Quant à l'enseignant, son rôle est de mettre en œuvre des situations d'apprentissage contextualisées. Il devient l'"Enseignant communicatif, "c'est-à dire qu'il n'est plus le seul "dispensateur" (Sheils, 1991, op. citée par Tagliante, 1994 : 21), autrement dit, détenteur unique du savoir et des savoir-faire, mais celui qui met sa compétence linguistique, culturelle et pédagogique au service des intérêts de l'apprenant ; puisqu'il intervient à titre d'organisateur, d'entraineur et de médiateur entre ce dernier et les connaissances à acquérir. Il le guide également dans sa démarche afin qu'il s'approprie de

nouveaux savoirs et savoir-faire ; tout en étant à la fois l'organisateur, l'expert sollicité, l'animateur de sa classe, la personne ressource, celui qui fait découvrir et qui systématise les acquisitions, celui qui se remet en question et surtout ce lui qui est doté de patience. L'apprentissage se réalise alors à travers un ensemble structuré, varié et dynamique d'activités soigneusement choisies qui font appel à la participation active et consciente des apprenants.

En adoptant cette pédagogie par la découverte, soutenue par l'AC, nous donnons un nouveau souffle à notre enseignement de la grammaire. Cette dernière ne sera plus l'ennemi numéro 1 des apprenants, leur bourreau éternel, mais leur allié qui leur fournit les bases d'un apprentissage motivant, pragmatique, utile et donc efficace.

Références bibliographiques

Aimade, N (2012), *L'Approche Communicative et l'Approche Par Compétences et leur impact sur l'enseignement/apprentissage du français dans le secondaire marocain*, Université Mohammed V, Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat. UFR de sémiotique, Science de discours et communication, Thèse de doctorat national (2011-2012), 260p.

Bérard, E, *L'Approche Communicative*, coll. DLE, Clé International, 1991.

Besse, H et Porquier, R (1984), *Grammaire et Didactique des Langues.* Paris : Hatier/Didier, Lal, Crédif, 262p.

Galisson, R(1980), *D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères, Du structuralisme au fonctionnalisme*, Paris : Clé International, coll. D.L.E. 200 p.

Hymes, D (1984), *Vers la compétence de communication*, Paris : Hatier, 280p.

Job, B (1989), « Enseigner la grammaire des langues », *Etudes de linguistique appliquée*, n°1.

Puren, C (1988), *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan, Clé International, Collection DLE, 300p.

Sheils, Joe (1991), *La communication dans la classe de langue.* Conseil de l'Europe, Conseil de la coopération culturelle, Projet n°12 : « Apprentissage et enseignement des langues vivantes aux fins de communication ».

Tagliante, C (1994), *La classe de langu*e, Coll.Techniques de classe*,* Paris, Clé International, édition Michèle Grand Mangin, 184p.

Widdowson, H.G., *Une approche communicative de l'enseignement des langues*, coll. LAL, Hatier, 1981.

La langue amazighe à l'ère des NTICs

Fadoua Ataa Allah, Siham Boulaknadel
IRCAM-Rabat

1. Introduction

Les «Technologies de l'Information et de la Communication» couvrent un vaste éventail de technologies modernes allant des techniques nécessaires pour le traitement de l'information aux technologies de transmission et de diffusion de cette information.

De nos jours, l'accès à ces technologies est considéré comme une condition préalable du développement général de la société. Cependant, il s'accompagne par de considérables dangers pour le futur et la survie de nombreuses langues, et par conséquent de nombreuses cultures. Ces technologies constituent, en fait, une arme à double tranchant : un segment majeur dans la survie d'une langue ou un facteur aggravant sa marginalisation ; car la prédominance des langues de pays industrialisés risque, si aucun remède n'est pris, d'accentuer dramatiquement l'écart technologique.

D'ailleurs, d'après Stéphane Chaudiron[1], coprésident du groupe de travail franco-québécois sur la normalisation des technologies de l'information dans leurs aspects linguistiques, qui a précisé dans sa déclaration en 1995 que «la disponibilité des outils de traitement de l'écrit et de la parole est absolument déterminante pour l'avenir des langues à moyen terme.» Il a ajouté que «d'ici la fin du siècle, les langues qui ne seront pas informatisées, c'est-à-dire pour lesquelles on ne disposera pas de logiciels de traitement automatique du langage naturel, ne pourront plus prétendre à être des langues véhiculaires dans les domaines des sciences, des techniques et des affaires». Il apparait clair que les langues moins fortunées qui n'ont pas les moyens d'accompagner cette révolution risquent de se retrouver dans un rôle de plus en plus secondaire et marginalisé.

Cependant, l'amazighe a commencé, depuis quelques décennies, de bénéficier de l'évolution des technologies, notamment dans le domaine des médias. Toutefois, sa diffusion sur la toilerestait très timide, limitée surtout à des documents qui la traitent en d'autres langues, notamment l'anglais, l'arabe et le français. La présence de son alphabet tifinaghe semblait occasionnelle, basée généralement sur des

[1] Stéphane Chaudiron, coprésident du groupe NoTIAL (Groupe de travail franco-québécois sur la normalisation des technologies de l'information dans leurs aspects linguistiques), Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, Direction de l'information scientifique, des technologies nouvelles et des bibliothèques.

insertions sous forme d'images. Par conséquent, jusqu'aux deux dernières décennies, la langue amazighe faisait aussi partie des langues menacées.

Cet article a pour objectif, dans un premier temps, de présenter les démarches entreprises afin de permettre à la langue amazighe de s'imposer dans le paysage numérique. Ensuite, de présenter les réalisations, notamment celles liées au domaine du traitement automatique de la langue amazighe. Puis, d'introduire les travaux en cours, en focalisant sur les études en linguistique computationnelle.

2. Processus d'informatisation de l'amazighe

Face à cet état des lieux de la situation de l'amazighe, l'Institut Royal de la Culture Amazighe a entrepris des mesures de sauvegarde et de revitalisation, notamment par l'incitation à la création d'outils et de ressources appropriés, et ce à travers un processus d'informatisation étalé sur le court, le moyen et le long terme.

Ce processus porte sur différents axes stratégiques de la promotion de l'amazighe, tels que la préservation du patrimoine culturel amazighe et la diversité linguistique marocaine ainsi que l'appui à l'apprentissage de la langue amazighe. Il définit les priorités permettant de planifier une feuille de route dotant l'amazighe d'outils lui assurant le fonctionnement à l'instar des langues conformément équipées.

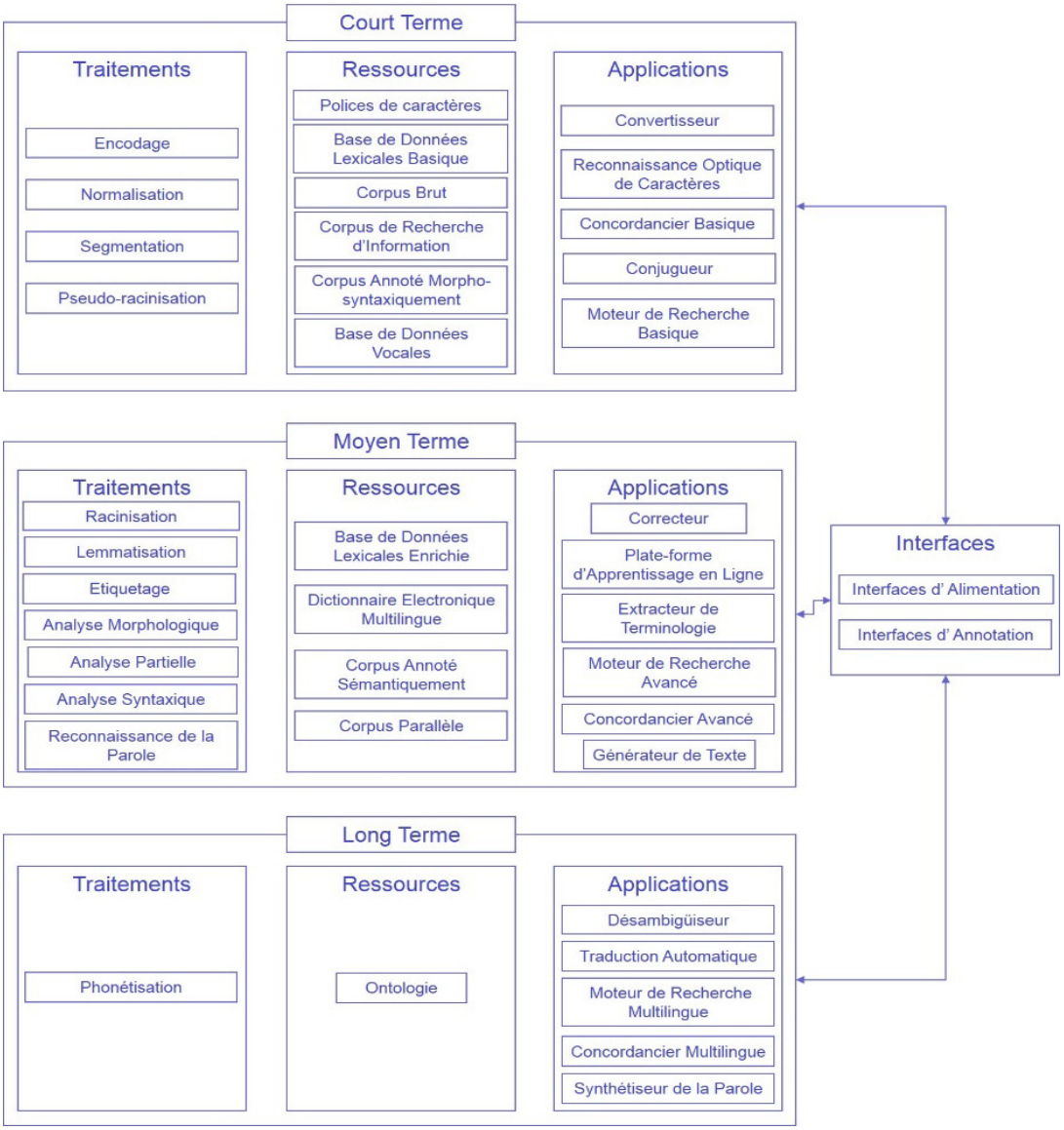

Figure 1 : Feuille de route pour l'informatisation de l'amazighe

Cette feuille de route structure le développement du projet de l'informatisation de l'amazighe en tâches représentées par une chaîne partant des traitements élémentaires, passant par la constitution de briques de ressources, et allant vers des applications génériques répondant généralement à des besoins. Cette chaîne va de l'adaptation et l'amélioration d'outils en fonction des nouvelles technologies

jusqu'au développement d'applications, en se basant sur la recherche fondamentale.

Le schéma[2] de la figure 2 restructure la feuille de route en axes de recherche nécessaires pour la réussite du processus d'informatisation, à savoir:

- l'élaboration de ressources linguistiques et pédagogiques ;
- le développement de systèmes diffusants ;
- l'étude et la proposition de normes et de standards ;
- et le développement d'applications intégrées.

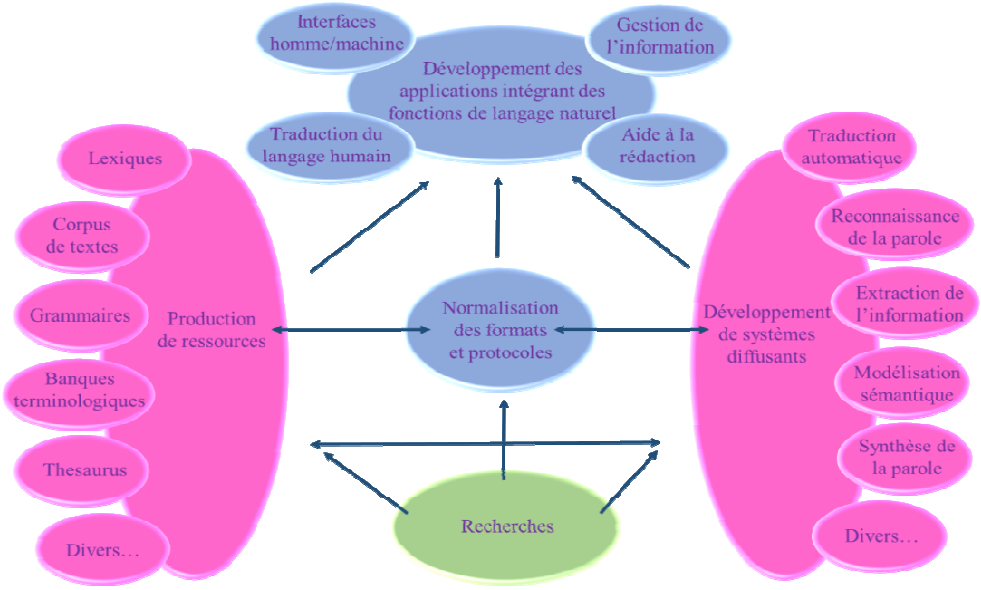

Figure 2 : Les axes d'activités du processus de développement des langues

L'ensemble de ces axes de recherche interpelle l'interaction de différentes disciplines, notamment, la linguistique, la pédagogie et l'informatique pour en extraire d'autres branches telles que la linguistique informatique, l'informatique linguistique, la pédagogie informatique et l'informatique pédagogique, qui ont donné naissance à une nouvelle discipline au carrefour de toutes ces branches qui est le Traitement Automatique des Langues (TAL).

[2]Brochure préparée par LingLink et publiée par la Direction Générale XIII de la Commission Européenne (http://liceu.uab.cat/~joaquim/language_technology/HLT/TLH_fr_gen.html).

3. Les réalisations en TAL pour l'amazighe

Dans la perspective de mener à bien le projet d'informatisation de l'amazighe, l'Institut Royal de la Culture Amazighe a franchi une étape technologique importante, initiée par le codage des caractères tifinaghes dans le standard Unicode, l'élaboration de normes appropriées aux claviers du tifinaghe et la création de polices de caractères ; ce qui a assuré l'intégration de l'amazighe dans les différents systèmes d'exploitation. Ces réalisations élémentaires ont permis la disponibilité des premières données numériques en graphie tifinaghe, permettant, ainsi, la construction de briques de ressources pour la langue amazighe. Ces dernières contribueront, sans doute, grâce à leur diffusion et conservation, d'entreprendre le patrimoine linguistique et littéraire amazighes dans sa diversité et sa richesse et de se donner un outil de connaissance des pratiques langagières.

Ces ressources représentent, aussi, un pilier fondamental pour la réalisation des outils du traitement automatique des langues, au cours de leur élaboration ou au cours de leur évaluation. Les premières ressources réalisées répondent principalement à des besoins du court et moyen terme du projet de l'informatisation de l'amazighe.

3.1. Ressources

Dans une première initiative, les ressources réalisées varient entre différents types de corpus textuels monolingues et bilingues, bruts et annotés, et entre des corpus vocaux, ainsi que des ressources lexicales et morphologiques.

(i) Corpus textuels

La construction de corpus, notamment la phase de la collecte, nécessite un travail de longue haleine. Ainsi, les corpus élaborés sont mis à jours annuellement, en fonction, d'une part des nouvelles publications écrites en tifinaghe et, d'autre part, des retranscriptions réalisées à la base des anciennes collectes écrites en caractères arabes ou latins.

- *Corpus brut*

  Dans la perspective de la sauvegarde de l'héritage littéraire et l'appui aux travaux de recherche sur l'amazighe dans différents domaines académiques, une première version d'un corpus de référence à visée exhaustive a été réalisée. La taille de la version actuelle est de l'ordre de 680 735 mots, dont 68 837 sont distincts.

  Ce corpus est constitué de texte brut, représentant les différents genres littéraires ; à savoir : conte, conte pour enfants, poésie et articles de presse, qui contient à son tour les sous-genres : journal, magazine et Net.

- *Corpus étiqueté morpho-syntaxiquement*

Dans le même axe de l'élaboration de corpus textuels et où les corpus étiquetés morpho-syntaxiquement sont d'une importance indéniable, un jeu d'étiquettes basé sur des standards en matière d'annotation morphosyntaxique a été élaboré, afin d'assurer l'échange et la réutilisation du corpus notamment dans les systèmes multilingues.

Compte tenu des spécifications lexicales et grammaticales de la langue amazighe, ce jeu d'étiquette est constitué de deux listes : la première est réduite et contient les étiquettes obligatoires qui reflètent toutes les oppositions du système syntaxique, illustrée dans le tableau ci-dessous. La seconde fournit des indications plus précises informant sur les traits morphologiques.

N	Catégories	N	Catégories	N	Catégories
1	Nom (N)	5	Adverbe (AV)	9	Interjection (I)
2	Verbe (V)	6	Préposition (AP)	10	Résiduel (R)
3	Adjectif (AJ)	7	Particule (P)	11	Numéral (NU)
4	Pronom (PR)	8	Conjonction (C)	12	Ponctuation (PU)

Tableau 1 : Liste des étiquettes obligatoires de la langue amazighe

La version actuelle du corpus amazighe étiqueté morpho-syntaxiquement est de l'ordre de 1 400 phrases et de 20 000 mots.

- *Corpus d'entités nommées*

Dans le même axe, des travaux de construction d'un corpus annoté en entités nommées sont entrepris, dont l'objectif est d'implémenter une composante de détection de ces dernières dans les écrits amazighes. La version actuelle du corpus issu de la presse est constituée d'environs 173 000 mots, dont 31% représentent la catégorie lieu et 25% la catégorie personne.

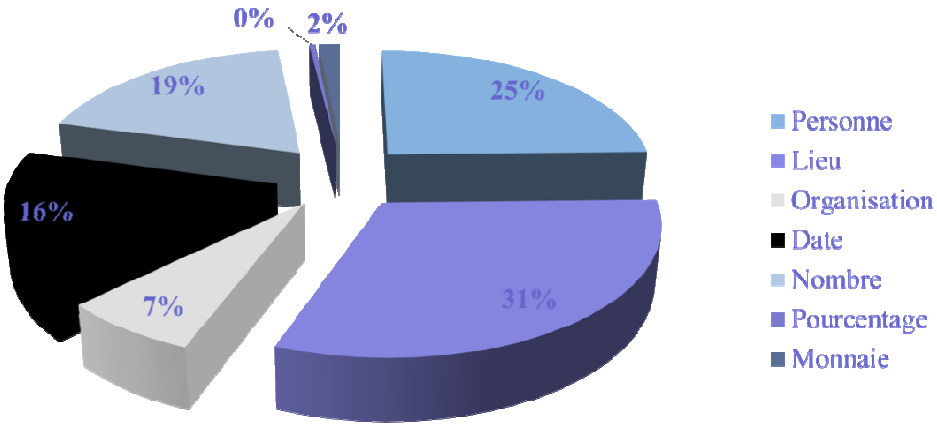

Figure 4 : Statistiques du corpus d'entités nommées

- *Corpus de recherche d'information*

  Un autre type de corpus textuel, aussi utile pour le traitement automatique de la langue amazighe, est le corpus de recherche d'information. Il est dédié à l'évaluation des systèmes et moteurs de recherche. Il suit le protocole entrepris par les campagnes d'évaluation reconnues dans le domaine de la recherche d'information. Il est constitué d'un ensemble de documents et d'un jeu de requêtes, contenantdes informations explicitant le rapprochement entre les requêtes et les documents, ainsi que des mots-clés fournissant le contexte terminologique et les concepts concernés.

- *Corpus bilingue*

  Dans la perspective de paver le terrain pour la réalisation des systèmes de traduction automatique ou assistée par ordinateur, un intérêt particulier est réservé au corpus multilingue. Dans une première étape, un corpus bilingue aligné amazighe-anglais a été construit, dont la version actuelle est constituée d'environ 20 700 phrases.

Langues	Anglais	Amazighe
Nombres mots	95 362	73 811
Nombres de phrases	20 723	
Nombres de paragraphes	2 810	

Tableau 2 : Statistiques de corpus bilingue aligné amazighe-anglais

(ii) Corpus vocal

En parallèle aux travaux sur les corpus textuels, l'élaboration d'un système de gestion de corpus vocaux a été entreprise, dans l'ambition de contribuer à des travaux de recherche sur le traitement automatique de la parole, notamment dans les systèmes d'apprentissage de la prononciation et les systèmes de traduction de la parole.

Grâce à ce système de gestion de corpus vocaux, un premier corpus vocal a été conçu. Il est à caractère multi-locuteur, issu d'un panel initial de 24 locuteurs amazighophones dans deux environnements distincts, à savoir : terrain et studio. Ces locuteurs sont catégorisés selon l'âge, le sexe et la variante linguistique.

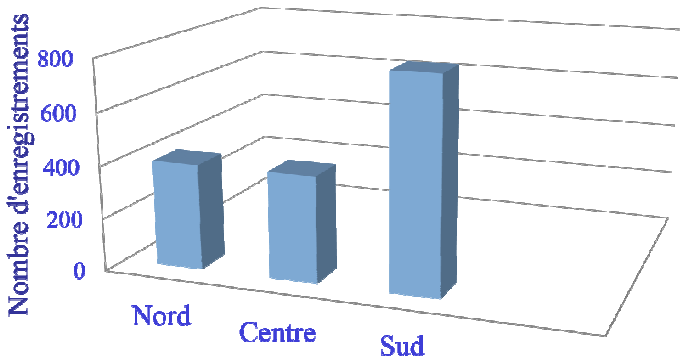

Figure 5 : Statistiques du corpus vocal

(iii) Ressources lexicales

- *Bases de données terminologiques*

  L'IRCAM s'est aussi investi dans l'élaboration des ressources lexicales. Ainsi, une base de données terminologique dédiée à la langue amazighe a été créée. Elle offre pour chaque entrée ses équivalents en langue arabe et française.

  Au niveau du mobile, l'application LEXAM151 a été réalisée. Elle facilite l'accès aux ressources de cette base de données partout et à tout moment, sans avoir recours à un accès en ligne.

  Dans la même optique, une autre base de données est en phase d'alimentation. Elle est dédiée au *Dictionnaire Général de la Langue Amazighe* (2017).

- *Lexiques pour enfants*

  Dans la perspective de contribuer à la transmission du savoir des générations passées aux générations futures, un dictionnaire multilingue pour enfants ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵍⵜ ⵏ ⵉⵎⵣⵣⵢⴰⵏ[3] [*Tamawalt n imzzyann*] «Dictionnaire pour enfants» a été réalisé. Il se base sur l'interaction entre les connaissances intra-linguistiques et extra-linguistiques, en vue de leur offrir un moyen simple pour stimuler leur langage et leur éveil. En outre, ce dictionnaire est doté de jeux éducatifs, afin de permettre d'ancrer l'apprentissage de l'enfant et d'évaluer ses acquis tout en s'amusant.

  Dans la même perspective, des applications éducatives pour mobileont été élaborées, à savoir : ⵉⵣⵡⵉⵍⵏ ⵙ ⵜⵎⴰⵣⵉⵖⵜ [*Izwiln s tmazight*][4] «Chiffres en amazighe» et ⴰⵡⴰⵍ ⵉⵏⵓ ⴰⵎⵣⵡⴰⵔⵓ [*Awalinu amzwaru*][5] «Mes premiers mots». Ces applications permettent aux enfants, tout en s'amusant, de découvrir, d'apprendre, de tester les compétences de reconnaissance et de renforcer leur mémoire lexicale.

- *Lexique morphologique*

  Le lexique morphologique est un type de ressources aussi indispensable pour le traitement automatique des langues à la fois pour la réalisation et l'évaluation des outils linguistiques. Ainsi, à la base de la formalisation des paradigmes flexionnels, la version actuelle de ce lexique comprend d'environ 2 400 entrées nominales et 3 600 verbales. Ce qui donne à peu près 190 000 formes fléchies.

Catégories	Nombre de lemmes	Nombre de formes fléchies
Nominale	2 497	8 406
Verbale	3 637	183 00
Total	6 134	191 406

Tableau 3 : Statistiques du lexique morphologique

3.2. Utilitaires

Pour une langue encore peu étudiée informatiquement, telle que l'amazighe, l'élaboration d'outils linguistiques est une tâche fondamentale pour en assurer le

[3]http://tal.ircam.ma/tamawalt/

[4]https://play.google.com/store/apps/details?id=ma.ircam.chiffres&hl=fr

[5]https://play.google.com/store/apps/details?id=com.ircam.vocabetlettres&hl=fr

traitement automatique, à la fois dans le contexte monolingue que multilingue. Dans cette optique, l'IRCAM a porté une attention particulière aux outils de conversion, de segmentation, d'étiquetage, de génération, d'analyse et de traduction.

a. Convertisseurs

Dans une perspective de sauvegarde de l'héritage littéraire amazighe, la diffusion de la graphie tifinaghe sous le codage Unicode etla consolidation de l'enseignement-apprentissage de la langue amazighe chez les non-voyants, une batterie d'outils de conversion a été élaborée, en exploitant des technologies assurant le maintien de la mise en forme des documents sources.

- *Transcodeur*

  Dans un souci de diffusion de la graphie Tifinaghe sous le codage Unicode sur tous les supports médiatiques et pédagogiques, ce transcodeur consiste à convertir les textes écrits en Tifinaghe en codage ANSI vers ceux en codage Unicode.

- *Translittérateur*

  Dans l'intérêt de tirer profit des productions amazighes écrites en caractère arabe et latin, ce convertisseur assure la translittération des textes numériques amazighes transcrits en alphabets arabe ou latin en des textes transcrits en alphabet tifinaghe.

- *Convertisseur Tifinaghe-Braillle*

  Dans la perspective de généraliser l'enseignement et l'apprentissage de la langue amazighe au profit de toutes catégories de la société marocaine, notamment les non-voyants, un système d'écriture de la graphie tifinaghe à base de braille a été proposé, et un convertisseur permettant de substituer automatiquement les caractères tifinaghes par leur correspondant dans le système braille et vice versa a été élaboré.

b. Moteur de recherche

Vu l'importance des moteurs de recherchepour répondre aux besoins professionnels et personnels des internautes et afin de les assister à découvrir la diversité et la richesse de la culture amazighe, dans une période où la graphie tifinaghe n'a pas été encore traitée par les moteurs de recherche reconnus tel que google, un moteur de recherche supportant la graphie tifinaghe a été développé.

c. Concordancier

Afin de mettre à la disposition des linguistes et des apprenants de la langue amazighe un outil de concordance numérique, qui facilite l'affichage des fréquences des mots utilisés dans un corpus et la recherche du contexte d'un mot dans une finalité d'étudier le sens et les règles d'emploi, un concordancier supportant les scripts arabes, latins et Unicode de l'amazighe a été développé.

d. Pseudo-racineur

Dans l'optique d'étudier l'apport des traitements automatiques des langues sur les systèmes de recherche d'information pour la langue amazighe, il a été procédé, dans un premier temps, à l'élaboration d'un pseudo-racineur basé sur une analyse 'simpliste', qui consiste à éliminer une liste prédéfinie de préfixes et de suffixes flexionnels, sans tenter d'éliminer les infixes ou de récupérer le schème ou même la racine du mot traité.

e. Conjugueur

Dans le but de faciliter l'apprentissage de la langue amazighe, un conjugueur en ligne a été réalisé. Il offre une description de la flexion des formes verbales simples et dérivées de l'ensemble des variantes amazighes marocaines dans différents aspects et modes.

f. Analyseurs morphologiques

Etant donné que l'analyse linguistique passe nécessairement par l'analyse morpho-lexicale, qui consiste à tester l'appartenance de chaque mot du texte au lexique de la langue, il a été procédé au développement des systèmes d'analyse morphologique pour l'amazighe, profitant des apports des modèles à états finis et faisant appel à une formalisation du vocabulaire et à des règles grammaticales à large couverture. Un premier système a été développé à la base de l'environnement linguistique Xerox, en se basant principalement sur la formalisation flexionnelle de la catégorie verbe. Cependant, le deuxième système a été réalisé en exploitant l'environnement de développement NooJ.

g. Extracteur d'entités nommées

Dans la même optique de l'analyse linguistique, un extracteur des entités nommées de la langue amazighe a été réalisé. Il se base sur une approche de repérage d'entités fondée sur la consultation des lexiques et un ensemble de règles linguistiques construites à partir de corpus.

3.3. Travaux en cours

Suite à cette série de travaux et dans la perspective de réaliser un système de traduction automatique de la langue amazighe, des études, focalisant sur la linguistique computationnelle, notamment la modélisation des règles de transformation, sont menées. Ces études portent sur l'intégration de la langue amazighe dans le projet UNL (Universal Networking Language), qui tend à favoriser l'éclosion du multilinguisme dans la société d'information et de permettre à toute personne d'accéder à l'information sur Internet par le biais de sa langue native sans limitations des barrières linguistiques. Ce projet permet de coder une représentation du sens d'un texte pour servir de pivot inter-langue dans le système UNL de la traduction automatique. Il se base sur un langage formel qui permet de coder une représentation du sens d'un texte sous forme d'un graphe.

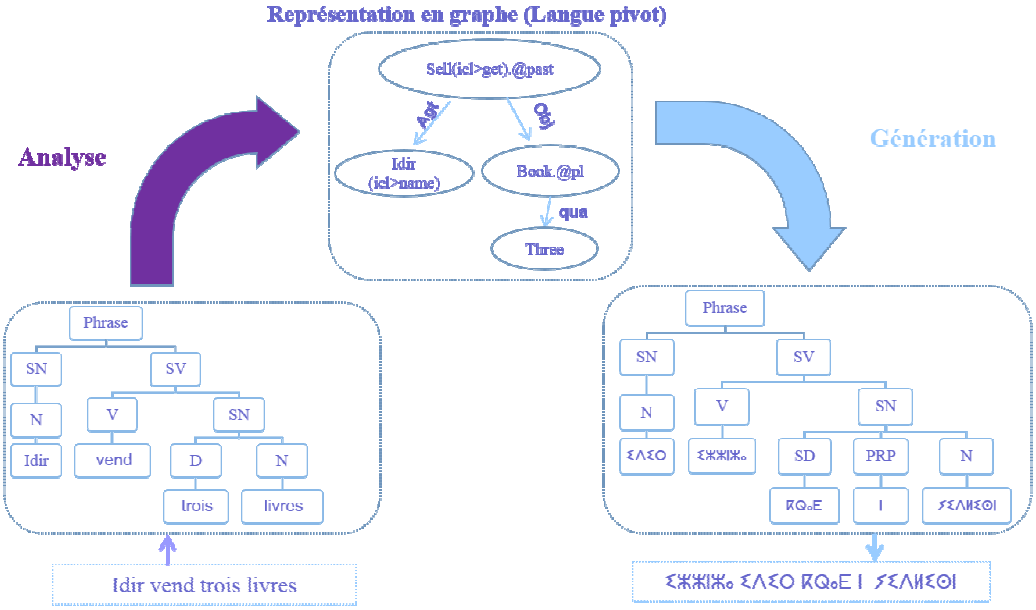

Figure 6 : Schéma de transformation en UNL

La transformation depuis les énoncés de textes d'une langue source vers les graphes de la langue pivot et depuis ces graphes vers les textes résultants dans la langue cible se fait de manière progressive en passant par des structures d'arbres syntaxiques équivalentes.

Conclusion

Il est à souligner que la multidisciplinarité est au cœur des travaux d'informatisation des langues. Et grâce aux différentes collaborations et contributions multidisciplinaires, la langue amazighe a relevé le défi de son introduction dans les technologies de l'information et de la communication. Cependant, il reste encore des travaux à réaliser et à entreprendre pour doter suffisamment la langue amazighe et lui permettre de rejoindre ses consœurs dans ce domaine.

Références bibliographique

Andries, P. (2008), Unicode 5.0 en pratique : Codage des caractères et internationalisation des logiciels et des documents, France, Dunod.

Ameur M. et *al*. (2004), Initiation à la langue amazighe, Maroc : IRCAM.

Ameur M. et *al*. (2009), *Vocabulaire de la langue amazighe* (amazighe-arabe, Maroc : IRCAM.

Ameur M. et *al*. (2012), *Terminologie amazighe de l'audiovisuel*, série : Lexiques N°9, Rabat, Maroc : IRCAM.

Ataa Allah, F. (2011), «Conception d'un Dictionnaire Imagier Sonore en Ligne de la Langue Amazighe» SPDECE 2011, 15-17 juin 2011, Ciudad Real, Espagne, pp. 158-164.

Ataa Allah, F.(2014), « Dictionnaire électronique multilingue pour enfants », Journée d'étude sur la lexicographie, 12 avril 2014, Casablanca, Maroc.

Ataa Allah, F. (2014). «Finite-State Transducer for Amazigh Verbal Morphology», Literary & Linguistic Computing, Oxford University Press.

Ataa Allah, F. et Jaa, H. (2009), «Etiquetage morpho-syntaxique: outil d'assistance dédié à la langue amazighe», SITACAM 2009, 12-13 décembre 2009, Maroc.

Ataa Allah, F. et Boulaknadel, S. (2010), «Amazigh Search Engine: Tifinaghe Character Based Approach», IKE 2010, 14-16 juillet 2010, USA.

Ataa Allah, F. et Boulaknadel, S. (2010), «Pseudo-racinisation de la langue amazighe», TALN 2010, 19-23 juillet 2010, Canada.

Ataa Allah, F. et Boulaknadel, S. (2011), «Convertisseur pour la langue amazighe : script arabe - latin - tifinaghe», SITACAM 2011, 12-13 mars 2011, Agadir, Maroc.

Ataa Allah, F. et Boulaknadel, S. (2011), «Les ressources langagières pour la recherche d'information textuelle : Cas de la langue amazighe», NTIC 2011,24-25 février 2011, Rabat, Maroc.

Ataa Allah, F. et Boulaknadel, S. (2012), «Toward computational processing of less resourced languages: Primarily experiments for Moroccan Amazigh language», Text Mining, (éd) Rijeka, InTech, pp. 197-218.

Ataa Allah, F. etBoulaknadel, S. (2014). «Amazigh Verb Conjugator», LREC 2014, 26-31 mai 2014, Reykjavik, Iceland, pp. 1051-1055.

Ataa Allah, F. et Boulaknadel, S. (2014), «La promotion de l'amazighe à la lumièredes technologies de l'information et de communication», *Asinag* n°9, pp. 33-48.

Ataa Allah F. et Frain J. (2013), «Amazigh Converterbased on WordprocessingML», 6ème conférence en Language & Technology, 7-9 décembre 2013, Poznań, Pologne.

Ataa Allah, F. et *al*. (2013), «Amazigh Language Desktop Converter», SITACAM 2013, 2-4 mai 2013, Maroc.

Ataa Allah, F. et *al*. (2014). «Jeu d'étiquettes morphosyntaxiques de la langue amazighe», *Asinag* n°9, pp. 171-184.

Berment, V. (2004), *Méthodes pour informatiser des langues et des groupes de langues «peu dotées»*, Thèse de Doctorat, Université Joseph Fourier, France.

Boukhris, F. et *al*. (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Maroc, IRCAM.

Boulaknadel, S. et Ataa Allah, F. (2010), «Online Amazigh Concordancer», ISIVC 2010, 30 septembre - 2 octobre 2010, Maroc.

Boulaknadel, S. etAtaa Allah, F. (2012), «Building a standard Amazigh corpus», IHCI 2011, 29-31 août 2011, Tcheque.

Boulaknadel, S. et *al*. (2014), «Amazighe named entity recognition using a rule based approachl», AICCSA2014, 10-12 novembre 2014, Doha. Qatar, pp. 478-484.

El Azrak, N. et Elhamdaoui, A. (2011), «Référentiel de la terminologie amazighe: outil d'aide à l'aménagement linguistique», NTIC 2011, 24-25 février 2011, Maroc.

Frain, J. et *al*. (2014), «Lexique amazighe pour mobile», TICAM 2014, 24-25 novembre 2014, Rabat, Maroc.

Iazzi, E.M et Outahajala, M. (2008), «Amazigh Data Base», HLT & NLP Workshop, 31 mai 2008, Maroc.

Laabdelaoui, R. et *al*. (2012), «Manuel de conjugaison amazighe», Maroc, IRCAM.

Nejme, F.Z. et *al*. (2013), «Analyse Automatique de la Morphologie Nominale Amazighe», TALN 2013, 17 - 21 juin 2013, France.

Nejme, F.Z. et *al*. (2016), «Amamorph: finite state morphological analyzer for amazighe», Journal of computing and information technology, pp. 91-110.

Outahajala, M. (2007), «Les normes de tri, du clavier et Unicode», La typographie entre les domaines de l'art et de l'informatique - IRCAM, pp. 223-237.

Outahajala, M. et *al*. (2010), «Tagging Amazigh with AnCoraPipe», HLT & NLP Workshop, 17 mai 2010, Malta.

Talha, M. et *al*. (2015). Development of amazighe named entity recognition system using hybrid approach», Intelligent Text Processing and Computational Linguistics, 14-20 avril 2015Caire, Egypte.

Taghbalout, I. et al., (2014), «Towards an Amazigh UNL dictionary », SCI 2014, 28-30novembre 2014, Athens, Greece, pp. 129-132.

Taghbalout, I. et *al*., (2015), «Amazigh Representation in the UNL Framework: Resource Implementation», AWICT 2015, 5-7 octobre 2015, Souss, Tunisie.

Taghbalout, I. et *al*., (2015), « Amazigh Noun Inflection in the Universal Networking Language», International Journal of Education and Information Technologies, 9: 122-128.

Taghbalout, I. et *al*., (2017), «Towards UNL based machine translation for Moroccan Amazigh language», International Journal of Computational Science and Engineering.

Zenkouar, L. (2008), «Normes des technologies de l'information pour l'ancragede l'écriture amazighe», *Etudes et documents berbères*, n° 27, pp. 159-172.

About word segmentation when writing an orally-transmitted language: Tarifit speakers and their communication within a Facebook group

Naima Tahiri
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah – Fès

1. Introduction

When asking my Moroccan students (Arabic or Berber speaking) about their mother tongues, one hears frequently remarks like "Moroccan Arabic has no grammar", "Berber has no grammar" or "everybody can speak how he wants". This is surprising and disturbing because a language with no grammar would not function as it does. However, Moroccan Arabic and the Berber languages of Morocco do their jobs in everyday communication very well, in the same way as German, English or French do. The students misinterpret the non-existence of a written culture as non-existence of grammar.

Writing one's own language when it is a language with a scriptural tradition taught in schools is by no means something difficult. An important condition is only the acquisition of its script system and the orthographic rules. On the other hand, somebody who tries writing his mother tongue without these conditions may not be condemned to failure. But the attempt of writing an orally transmitted language requires different decisions concerning first of all the choice of an appropriate script system and the assignment of each grapheme to a phoneme or sound (see for this question the results relating to Tarifit in Tahiri 2016). It is also important to make decisions concerning segmentations at word and sentence level. Such writers can face many difficulties especially at word level. Linguists know that the word as a linguistic item is no clearly defined unity, and it can be identified only by using various criteria. During the notation process, such as in English or German, we always (or mostly) know where the word boundaries are. However, setting word boundaries in the Berber language Tarifit, for example, means to rely on nonprofessional's knowledge in the hope that others will understand what is meant.

The present study deals with word segmentation of Tarifit used by native speakers within a Facebook group called *IZraN NaZmaN*. This group focuses on the culturally typical rhyme-songs of the Rif, the so-called *izran*. A topic-oriented Facebook group, created by and for speakers of an orally transmitted language, guarantees the use of the respective language. For this type of communication there exist different terms coined by linguists working on communication in New Media (see for a recent overview, for example, Crystal 2011; Jucker/Dürscheid 2012;

Herring et al. 2013; Locher 2014). First introduced in the 1980s the term computer-mediated communication (CMC) "has been the most popular and most traditional" term (Jucker/Dürscheid, 2012:39). CMC is multimodal: "[…] in multimodal CMC language is one means through which interlocutors communicate; it may be the most central or important to the interaction at hand, but it often does not occur in isolation" (Bolander/Locher 2014:18). However, in the following analyses the focus will be set only on the language-based parts of the corpus.

How Rifian Berbers differentiate between words in their mother tongue without any linguistic knowledge is worth an investigation, because the standardization of Berber, started at the beginning of the 21st century, doesn't seem to have any impact on the language use in CMC (Tahiri 2016). The focus will be in the following on the spelling of finite verbs and the bound morphemes preceding or following the verb stem. The results will be compared with the spelling rules used in the first grammar of Standard Berber (Boukhris et al. 2008). The differences and similarities will be discussed.

2. Word segmentation in Standard Tamazight

Haspelmath (2010) writes "in the modern European writing system, the boundary between words is often indicated by a blank space. The segmentation of a sentence into **word tokens** thus seemed to be a straightforward matter – a word is surrounded by spaces." (Haspelmath 2010:189; emphasis in original). However, he also adds the following:

> The rules for orthographic word division are to some extent simply traditional in languages with a long written history. And when a language is first written down, language users often disagree on where to put blank spaces between words, and when a conventional spelling is agreed on, the decisions are sometimes clearly arbitrary. (Haspelmath 2010:189)

That is the reason why in linguistics there are different criteria for distinguishing words from phrases and affixes/clitics (see Haspelmath 2010:chap.9).

The main objective of this section is not to discuss in detail the different criteria made by linguists, but rather the spelling rules made by a grammar book for Tamazight, the Standard Berber language in Morocco, will be taken as a reference work for comparing it with the word segmentation made by the Berber speaking Facebook users. As mentioned above, the focus is on verb forms. A work that is dealing with Standard Tamazight is the grammar "La nouvelle grammaire de l'amazigh" published by Boukhris et al. (2008). This is the first grammar book that doesn't refer to a specific linguistic variety of Berber but to Standard Berber of Morocco:

> La présente grammaire se veut générale, en ce sens qu'elle a pour principal objectif de fixer, voire d'expliciter le fonctionnement de l'amazighe conçu dans son unité foncière. Il ne s'agit donc pas de la grammaire particulière

> d'une variété (parler ou dialecte), mais plutôt de la grammaire de l'amazighe marocain. C'est là que réside l'originalité de cet ouvrage, mais en même temps sa difficulté. (Boukhris et al. 2008:12)

Of course, such a grammar has its originality but also its difficulties, because decisions have to be taken on different levels of the linguistic system. For instance, blank spaces need to be inserted in order to establish rules for separate or compound spelling of bound morphemes (affixes and clitics[1]) and free morphemes. Clearly, this is in itself associated with its own challenges. Nonetheless, the authors have established orthographic rules in their grammar. However, these rules refer only to the separate and compound spelling of the successive morphemes of a word and the writing of the schwa. Boukhris et al. (2008) state, that their grammar is initially intended for Moroccan schoolteachers but also for all other people interested in Tamazight:

> La présente grammaire est destinée initialement aux enseignants ; car elle est conçue comme un outil d'accompagnement de l'enseignement de l'amazighe à l'école marocaine. Mais elle est également destinée à toute personne qui s'intéresse à l'amazighe, soit comme objet d'apprentissage, soit comme objet d'étude. (Boukhris et al. 2008:13).

This means therefore also that this grammar has a prescriptive character for Berber language teaching and using Berber in written form in Morocco. On the level of the script and on the level of the language, the grammar book of Boukhris et al. (2008) is divided into two parts: a descriptive/explaining part written in French with Latin script and a part with examples in Tamazight written in Tifinagh script.

The rules for the spelling of verb forms in Boukhris et al. (2008) can be summarised as follow:

1) Verbs are written only with the following affixes in one word (see Boukhris et al. 2008:28)
   - PNG-markers for the agreement with the subject;
   - morphemes for the derivation of causative, reciprocal and passive forms of verbs;
   - aspect markers like the imperfective morpheme (Boukhris et al. 2008 mention here also the imperfective marking with gemination which is classified by the authors as infixing).

[1] The differentiation between affixes and clitics in Moroccan Berber varieties is not discussed in this paper due to the absence of basic groundwork in the research literature (for the distinction between these two bound morphemes see the cross-linguistic criteria in Haspelmath 2010:chap.9.3). In the present article, the term affix is used for both types of bound morphemes.

2) Other grammatical elements following or preceding the verb are not written in one word with the finite verb (see Boukhris et al. 2008:28). This includes, for example, the bound pronominal morphemes for marking the direct or indirect object, the morphemes for negation, the directional affix and the future marker.

When Boukhris et al. (2008) take the decision to write the PNG affixes with no blank space in relation to the verb stem, this leads automatically to a compound spelling of the derivational as well as the aspectual marker with the lexical stem of the verb. Derivational and aspectual morphemes stand closer to the lexical stem of the verb than PNG affixes do. Inserting a blank space between the derivational or aspectual morphemes and the verb base would mean also separating the PNG affixes from the verb. However, this is something that perhaps will not be requested by anybody. Between the lexical stem of the verb and the PNG affixes are very close ties on the grammatical level. The marking of the PNG is obligatory in all finite verbs, but not all finite verbs need derivational morphemes. PNG marking is realised by prefixes, suffixes, or circumfixes.

The interesting decision made by Boukhris et al. (2008) is the separate spelling of all other bound morphemes preceding or following the verb base. The following analysis will show how precisely here the decisions for separate or compound spelling diverge.

3. Facebook: a social network site also for native speakers of non-written languages

3.1. Facebook groups with focus on speakers of Rifian Berber

Facebook is a social network site (see for features of social network sites, for example, boyd [sic!]/Ellison 2008 or Jucker/Dürscheid 2012). Facebook users set up a profile and add data about themselves (for example, gender, age, location etc.). This information "may be more or less public [and] more or less fictional" (Jucker/Dürscheid 2012:49). Users can connect with each other: connections may be established on both sides ("friends") or only from one side ("followers"). The user's access to other users can be symmetrical or asymmetrical: symmetrical access in the case of "friends" and asymmetrical relation in the case of "followers". Everybody can use a social network. The only requirement is internet access and the construction of a profile. It provides not only a one-to-one communication between friends but also communication between non-friends within a group. Every Facebook user can create a Facebook group and set himself as administrator. Group members can post and comment directly or via the administrator. Facebook groups may be:

- public: open for every Facebook user without being a member; one can see the members and can read all posts and comments
- closed: only group members can read the posts and comments; non-members see only the list of the members
- secret: non-members see neither the member's list nor the posts and comments (for further details concerning Facebook see, for example, Jucker/Dürscheid (2012:chap. 4.2), Tahiri (2015:chap.2.2) or the constantly updated information in German on www.allfacebook.de)

Native speakers of Rifian Berber use these opportunities given by Facebook and create different groups to stay connected with people with the same regional and ethnolinguistic background. In the following, there are some examples of such groups with their status and number of members (see Table 1):

Table 1: Facebook groups from and for Rifian Berbers

Name of the group	Status	Number of members (26.02.2017)
Driouch alhor	public	1,352
tirifien waha للرفيات فقط	closed	2,006
AL HOCEIMA الـحـسـيـمـة	closed	2,078
temsamane city	public	2,336
IZraN NaZmaN	public	3,761
IzraN & NTaroua Narif	public	11,465
♥ IzraN ♫♥♫ NrKamPo ♥	public	12,148
Ait Touzine	public	13,794
Izran-NRam3ani	public	14,846
MIDAR RIF :::	closed	31,583
Nador inou	closed	39,696
Nador	closed	50,064

Due to the nature of secret groups, one can find only public or closed groups. The list above contains groups with these two status types. Their names can refer to cities in the Rif like *Driouch*, *Midar*, *Al Hoceima* and *Nador*, tribe's names like *Ait Touzine* and *Temsamane*, a gender like it is the case in the group *tirifien waha* (which is only for female Rifian Berbers). However, the interesting groups for investigating Tarifit in social network sites are those that are created for the rhyme songs of the Rifian Berbers. Such topic-oriented groups are, for example:

- *IZraN NaZmaN*
- *IzraN & NTaroua Narif*,
- ♥ *IzraN* ♫♥♫ *NrKamPo* ♥
- *Izran-NRam3ani*

Each group's name begins with the word *izran*, which is an indicator of the group's thematic focus. How relevant the choice of such a topic-orientated group for investigating Tarifit is, can be shown in the next paragraph.

3.2. Language choice and script choice

Three groups were chosen for showing the differences in language choice and script choice within the Facebook groups of Rifian Berbers.

a) ***Ait Touzine***: The group's name refers to one Rifian tribe, which is the subject of the group's description. The description begins in Standard Arabic (with Arabic script) followed by a translation in English (with Latin script). The rules of the group are also written in Standard Arabic (in Arabic script) followed by a list of the admins in Latin script. Tarifit does not occur in the description at all.

b) ***tirifien waha*** **للرفيات فقط:** This group is created only for female Rifian Berbers. The group's name is written in Tarifit with Latin script and in Standard Arabic with Arabic letters. In both languages, the meaning is 'only female Rifian Berbers'. The description of the group is characterised by a code alternation between Tarifit and Arabic; both written with Latin graphemes combined with numbers (see Tahiri 2016 for the use of numbers as characters for sounds with no counterpart in the Latin script and in comparison to these results see Berjaoui 2001 and Ackermann 2007).

c) ***IZraN NaZmaN***: This group is one of many other groups with a focus on the Rifian Berber rhyme songs. The description is in Tarifit written with Latin script: "IZraN NaZmaN grop nwam irith dawmathan awar asbahan natta rabda yawzan", with the meaning 'the group IZraN NaZmaN is yours, be sisters and brothers, fine words have always weight'. This group has been analysed in Tahiri (2016) with regard to script choice and the assignment of the graphemes to sounds.

Posts and comments from these three groups are used as corpus for the following comparison. For each group ten posts followed respectively with a minimum of ten comments with text-/language-based content are collected:

- *Ait Touzine*: 10 posts, 170 comments
- *tirifien waha* للرفيات فقط 10 posts, 210 comments
- *IZraN NaZmaN*: 10 posts, 182 comments

This makes a total of 30 posts with 562 comments. The following figure (Figure 1) shows the language choice for the three groups and the focus will be here on the use of Tarifit:

Figure 1: Language choice in the three groups

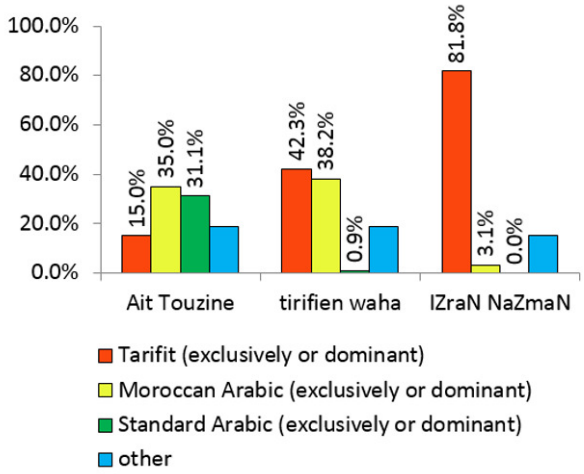

It is immediately apparent that Tarifit is most frequently used within the group *IZraN NaZmaN* (in 81.8% of the posts/comments), followed by the group *tirifien waha* للرفيات فقط (42.3%). The group *Ait Touzine* uses Tarifit only rarely (15%). The use of Arabic (Moroccan or Standard) is dominating in this group.

The next figure (Figure 2) shows the use of the Latin or Arabic script within each group.

Figure 2: Script choice within each group

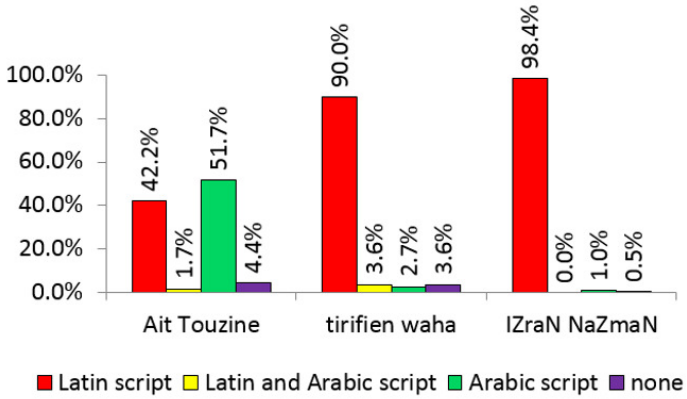

In contrast to the two other groups, the group *Ait Touzine* behaves differently with regard to the script choice. In this group, the Arabic script dominates slightly over the Latin script (51.7% vs. 42.2%). However, there are also posts/comments with a mixed use of both script systems (1.7%). This is also the case in the group *tirifien waha*, which contains 3.6% of script-mixed posts or comments. Only 2.7% of the posts/comments are written exclusively with Arabic letters and in the group *IZraN NaZmaN* there are only 1% of the posts/comments written with the Arabic script. In *IZraN NaZmaN* as well as in *tirifien waha* the Latin script is the dominant writing system (with 98.4% and 90%). Irrespective of the script preferences, the Latin script is the preferred writing system for notating Tarifit in all groups.

4. Word segmentation behaviour in the group *IZraN NaZmaN*

The subject markers for person, number and gender (PNG) are in most cases written with the verb stem in one word. In only one case, the PNG affix is separated from the verb stem. Seven out 258 of obviously finite verbs cannot be analysed semantically and therefore also not formally. Seven other finite verbs are not realised with their PNG affixes: five of these seven verb forms are attributable to only one user who in general is facing difficulties when writing in Tarifit.

The affixes for the direct and/or the indirect object and the directional affix *-d*/*-id* are realised according to the context and the position differently. When following the finite verb, the affixes for the direct and the indirect object are never written separately. In all but one case (1 of 34), the same is true for the directional affix. They are written with the verb in one word, like in the following post of Hana[2] (Example 1) where two affixes follow the finite verbs:

[2] All user names are substituted by pseudonyms.

Example 1: Affixes following the verb stems

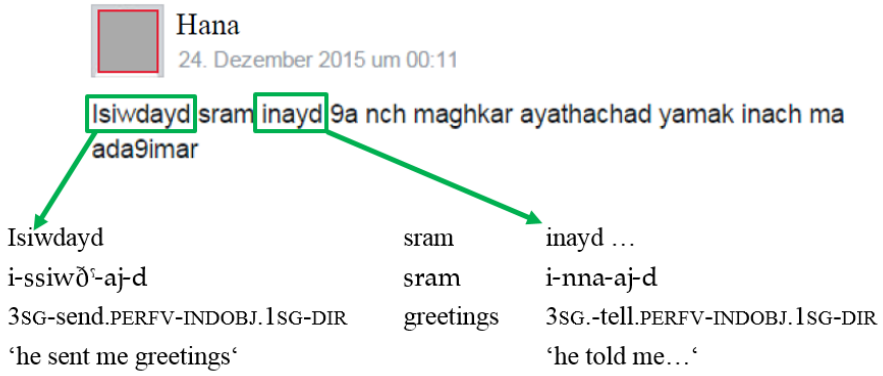

In these two verbs, there are respectively an affix for the indirect object in the 1st person singular and a directional affix. In both cases, the user writes these affixes with the preceding verb in one word.

Under specific conditions, these affixes can take the position before the finite verb. This is, for example, the case when the verb is marked by the future prefix *að-* and/or the negation marker *wa*(*r*). The elements *að-* and *wa*(*r*) are written in all cases in one word with the following verb stem, when there are no other verb affixes between these elements and the finite verb (except the PNG affixes and the aspect markers): *að-* in 39 and *wa*(*r*)[3] in 19 finite verbs. In the following comment (Example 2) there are two examples for verb forms with the negation marker *wa*(*r*):

[3] Because of the small frequency, this study does not deal with the second part of the negation marker (*Sa*) which follows the verb.

Example 2: Verbs with negation marker

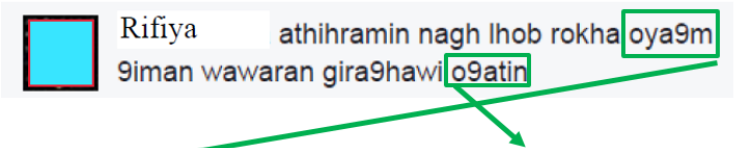

lhob rokha oya9m			… o9atin
lḥubb	ruxa	wa- jə- qqim	wa- qəʈʈi-n
love	now	NEG-3SG-sit.PERFV	NEG-come.to.an.end.PERFV-3SG
‘love no longer exists‘			‘they don’t come to an end‘

The negation marker is realised in both cases with <o> without any blank space before the verb.

In most cases *að-* and *wa*(*r*) are also written in one word with the following verb when there are the aspect affix *t-*, the object affixes, the directional affix or combinations of these affixes before the finite verb. The following post shows five verb forms with the future marker.

Example 3: Future marker and object affix preceding the finite verb

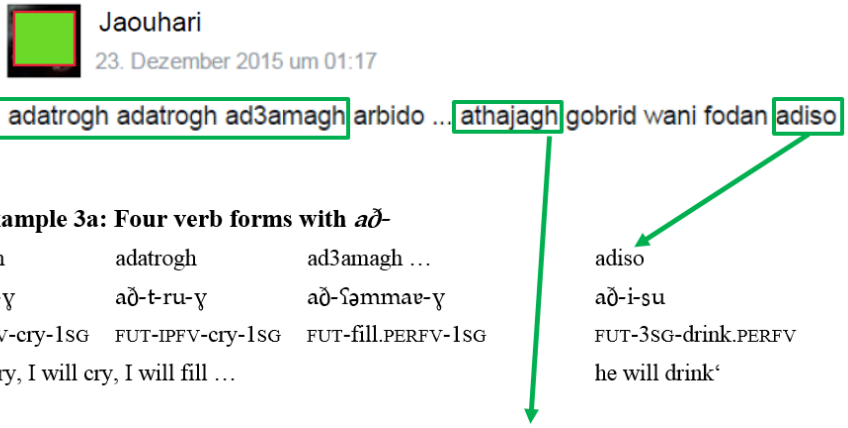

Example 3a: Four verb forms with *að-*

adatrogh	adatrogh	ad3amagh …	adiso
að-t-ru-ɣ	að-t-ru-ɣ	að-ʕəmmaʋ-ɣ	að-i-ʂu
FUT-IPFV-cry-1SG	FUT-IPFV-cry-1SG	FUT-fill.PERFV-1SG	FUT-3SG-drink.PERFV
‘I will cry, I will cry, I will fill …			he will drink‘

Example 3b: Verb form with future marker and direct object affix

… athajagh …
a-θə-ʒʒə-ɣ
FUT-DIROBJ.3SG-let-1SG
‘I will let him …‘

The first three verb forms at the beginning of the post (<adatrogh adatrogh ad3amagh…>) and the last verb form (<adiso>) are written respectively with the preceding *aḍ-* with no blank space (example 3a). The first two verb forms <adatrogh> contain also the aspect prefix *t-*. A further verb form contains not only the future marker (in this case the short form *a-*), but also an affix for the direct object in the 3rd person singular (<athajagh>). Both prefixes are written with no blank space before the verb stem (see example 3b).

The users prefer to write affixes preceding the finite verb without blank spaces. Only in five of 35 cases, the above-mentioned affixes are separated from the finite verb. However, under one condition the object affixes or/and the directional affix are never written with the verb in one word: when a preposition follows the future marker or the preverbal negation element. In such cases the future marker or the preverbal negation element form together with the following preposition, the object affixes and the directional affix (if realised) one word, which is separated with a blank space from the following finite verb. The example below shows such a writing as two words:

Example 4: Writing as two words when using prepositions

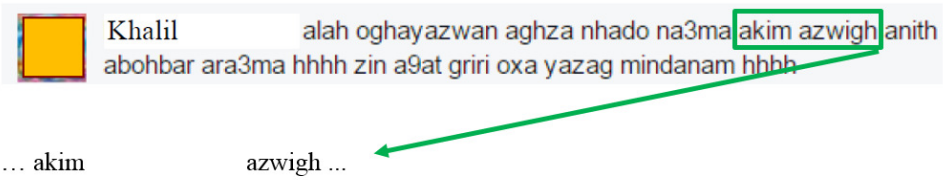

… akim	azwigh ...
a- ki-m	ƶwi-ɣ
FUT-PREP-INDOBJ.2SG	cross.PERFV-1SG

'I will cross (the river) with you'

This separation from the verb in the case of using preverbal prepositions after *aḍ-* or *wa(r)* does not affect neither the PNG prefixes nor the aspect prefix *t-*. These two morphological markings are always written with no blank space before the verb. Preverbal prepositions in the above-mentioned context are always separated together with *aḍ-* or *wa(r)* from the finite verb. The unmarked position of a preposition (with its suffixed object pronouns) governed by the verb is postverbal (for example, in an affirmative context). Such a context can be found also in the corpus. With one exception, the users prefer here, like in the preverbal context, the separation of the preposition (with its suffixes) from the finite verb.

5. Conclusion

With few exceptions, the Rifian Berber speakers show in their compound and separate spelling of verb forms a clear tendency to relatively uniform insertion of blank spaces.

Pre- or postverbal bound morphemes are written with the verb in one word when they are adjacent to the verb. This includes not only the PNG affixes and the aspect marker but also the bound morphemes that indicate the direct and indirect object as well as the directional marker, when they are following the verb. In preverbal position, these affixes are also not separated from the base, when only the future marker or the negation morpheme precede them. Also for these two last-mentioned morphemes, the compound spelling is the preferred option. They are never separated from the following verb when they precede directly the finite verb. And when affixes for the direct or indirect object and the directional affix are between them and the lexical base, the group members prefer also the compound spelling (with only few exceptions). These preverbal morphemes are separated from the following verb stem only under one condition: when prepositions are inserted directly after the future affix or the negation marker. Under these circumstances, the prepositions serve as carriers for these bound morphemes preceding the finite verb.

A comparison with the compound and separate spelling in Boukhris et al. (2008) shows that lay people tend to write more morphemes together with the verb base. Boukhris et al. (2008) prefer the compound spelling for all affixes that stand in a very close position to the base: the PNG affixes, the prefixes for diathesis and aspect. Boukhris et al. (2008) write all other bound morphemes standing in a clos relation to the verb separately. Whether this form of compound and separate spelling or the one that is used by the Facebook users is the better choice is not the question. However, it is worth to investigate the reasons for the chosen spelling in the posts and comments. What role does, for example, the word stress play in separate or compound spelling? Does prosodic dependency lead to compound spelling? In addition, why is the separate spelling preferred when inserting prepositions in preverbal position? How relevant is here the differentiation between affixes and clitics for spelling (see, for example, Haspelmath 2010:chap.9.3 for criteria). The differentiation between these two types of bound morphemes has been made neither in the present study nor in previous studies about Tamazight. Such questions should be answered also in connection with the morphemes preceding or following nouns.

Abbreviations and symbols

DIR	directive
DIROBJ	direct object
FUT	future
INDOBJ	indirect object
IPFV	imperfective
NEG	negation
PERFV	perfective
PNG	person
PREP	preposition
SG	singular
1	first person
2	second person
3	third person

References

Ackermann, Andreas (2007): Code-Switching in marokkanischen Chats. *Estudios de dialectología norteafricana y andalusí 11*, pp. 121–161.

Berjaoui, Nasser (2001): Aspects of the Moroccan Arabic Orthography with Preliminary Insights from the Moroccan Computer-Mediated Communication. In: Michael Beißwenger (ed.), *Chat-Kommunikation: Sprache, Interaktion, Sozialität und Identität in synchroner computervermittelter Kommunikation*, pp. 431–465. Stuttgart: ibedem-Verlag.

Bolander, Brook; Miriam A. Locher (2014): Doing Sociolinguistic Research on Computer-Mediated Data: A Review of Four Methodological Issues. *Discourse, Context and Media 3*, 14-26.

Boukhris, Fatima; Abdallah Boumalk; El Houssaïn El Moujahid; Hamid Souifi (2008): *La nouvelle grammaire de l'amazighe*. Rabat: Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe.

boyd, danah m. [sic!]; Nicole B. Ellison (2007): Social Network Sites: Definition, History, and Scholarship. *Journal of Computer-Mediated Communication 13* (*1*), pp. 210-230. Available at http://jcmc.indiana.edu/vol13/issue1/boyd.ellison.html (last accessed April 10, 2017).

Crystal, David (2011): *Internet Linguistics: A Student Guide*. London, New York: Routledge.

Haspelmath, Martin; Andrea D. Sims (2010): *Understanding Morphology*. 2nd Edition. Hodder Education.

Herring, Susan C. (2007): A Faceted Classification Scheme for Computer-Mediated Discourse. *Language@Internet 4*, pp. 1-37. Available at: http://www.languageatinternet.org/articles/ 2007/761 (last accessed June 06, 2015).

Herring, Susan C.; Dieter Stein; Tuija Virtanen (2013): Introduction to the Pragmatics of Computer-Mediated Communication. In: Susan C. Herring, Dieter Stein & Tuija Virtanen (eds.), *Pragmatics of Computer-Mediated Communication* (Handbooks of Pragmatics 9), pp. 3–32. Berlin, Boston: de Gruyter.

Jucker, Andreas H. & Christa Dürscheid (2012): The Linguistics of Keyboard-to-screen Communication. A New Terminological Framework. *Linguistik Online 56(6/12)*, pp. 39–64. Available at: https://bop.unibe.ch/linguistik-online/article/view/255/344 (last accessed June 06, 2015).

Locher, Miriam A. (2014): Electronic Discourse. In: Klaus P. Schneider & Anne Barron (eds.), *Pragmatics of Discourse* (Handbooks of Pragmatics 3), pp. 555–581. Berlin, New York: de Gruyter Mouton.

Tahiri, Naima (2015): Ethnolektales Codeswitching und Identitätskonstruktion: Deutschmarokkanerinnen auf Facebook. *Zeitschrift für Angewandte Linguistik 63(1),* pp. 293–326.

Tahiri, Naima (2016): Zur Verschriftung mündlich tradierter Sprachen in sozialen Netzwerken: Der Gebrauch des Tarifit auf Facebook. *Glottotheory 7(2)*, pp. 175-194.

Varia

Bu-yḏunan et pratique intertextuelle dans la poésie rifaine : quel sens pour un élément de la nature anthropomorphisé ?

Mustapha El Adak
FLSH / Université Mohammed 1er - Ouajda

Introduction

Lorsque l'écrit en amazighe commence à prendre de l'élan au cours des années 1980 dans le milieu littéraire rifain, l'enjeu principal des créateurs de l'époque était de développer de nouvelles formes d'écriture leur permettant de laisser leur pensée et leur imagination s'exprimer. S'initier à l'écrit dans une langue non reconnue institutionnellement conduisait, *de facto*, à l'élaboration d'un champ littéraire à forte valeur symbolique. Bien entendu, c'est à la tradition orale qu'il revient de nourrir ce champ par ses divers horizons de sens supposés ouvrir des perspectives de création alternatives à l'expression littéraire traditionnelle. C'est dire que le passage à l'écrit ne signifie pas que le vaste héritage de l'oralité est laissé pour compte. Au contraire, l'émergence de la pratique de l'écrit dans le champ de la création littéraire s'appuie essentiellement sur les références au patrimoine oral. L'imitation, les effets de suggestion et les formules discursives puisés dans les formes littéraires traditionnelles tels le conte, la poésie, la croyance populaire, le proverbe, etc., ont permis à l'ère de la modernité littéraire de dialoguer en permanence avec la mémoire collective et de soutenir la rhétorique des différents genres qu'elle a vu naître.

Dans un tel contexte, il va de soi que la poésie, mieux que tout autre genre, allait devenir le moyen de connaissance et d'action le plus pertinent pour mener la mutation en cours. De recueil en recueil, on voit se dessiner une tendance à accorder une place importante à l'oralité dans le nouveau contexte littéraire, et par là même à poser la question identitaire et culturelle dans une langue en résistance. Une langue contestataire où la part des symboles et des motifs issus de récits traditionnels est si grande qu'elle complique souvent la lecture si les sources auxquelles il est fait référence ne sont pas connues.

L'émergence de l'écrit étant indissociable du processus de l'éveil de la conscience identitaire, s'inscrit donc dans la perspective d'une reviviscence littéraire qui s'élabore et s'affirme essentiellement par référence au patrimoine oral. Un jeu subtil entre oralité et écriture se développe d'abord au sein du domaine poétique et s'étend ensuite progressivement à l'ensemble des genres littéraires (roman, nouvelle, théâtre, etc.).

En nous appuyant sur des productions de poètes célèbres, et plus précisément sur un palimpseste devenu symbole de création et d'engagement, le propos de cet article est de tenter de comprendre comment l'oralité interfère de façon signifiante sur la poésie rifaine moderne, au point d'y devenir une référence constante aussi bien au niveau thématique que stylistique. Le palimpseste en question renvoie à la croyance populaire liée à *bu-yḏunan* «bouillon blanc». Selon cette croyance largement répandue dans le Rif, notamment dans le milieu rural, les fleurs de *bu-yḏunan* tombent quand on lui parle de son triste sort dans des mots[1] exprimant la compassion et formant une unité rythmique :

Ru, ru, a bu-yḏunan
La baba-c la yemma-c
La wi d-ɣa-yekken awarn-ac.

Pleure, pleure, ô bouillon blanc
Ni père ni mère
Ni personne d'autre ne serait venu à ton secours.

S'il est une production de tradition orale dont l'inspiration présente un grand intérêt dans la poésie rifaine, c'est bien celle de ces mots porteurs d'une croyance profondément significative.

1. Aux origines du détournement de la croyance

A la fin des années 1970, l'écriture en tarifit ainsi que d'autres formes d'expression artistique se développent principalement au sein du milieu associatif. Nul ne peut nier que l'association Al-Intiläqa Attaqäfiyya (1978-1984) a joué un rôle majeur à cet égard. L'un de ses premiers objectifs, inscrits dans l'action militante du mouvent culturel amazighe, était le passage à l'écrit. Ainsi, de plus en plus d'écrivains se sont prêtés à cette nouvelle expérience scripturale. Leur œuvre laisse entrevoir que tout un jeu d'interférences est mis au service d'un engagement artistique visant à sauver de l'oubli un héritage littéraire sans trace écrite. Dans cette optique, l'attention portée au patrimoine oral et à la pérennisation des valeurs qu'il incarne n'est rien d'autre que le signal fort de la (recon)quête identitaire et de l'affirmation linguistique et culturelle de l'amazighe.

Se posent alors de multiples enjeux poétiques de l'expression identitaire à travers le renvoi à l'oralité comme espace de faits imaginaires et culturels. Mimoun Walid[2]

[1] Nombreux sont nos informateurs pour qui la croyance n'est pas étrangère, mais ne se souviennent pas exactement des mots adressés à la plante. L'urbanisation accélérée du Rif et les changements climatiques qui se sont répercutés sur la vie agricole et pastorale ont eu pour conséquence l'oubli d'une part importante de l'héritage culturel amazighe (chants, récits, jeux, rites…).

[2] Auteur-compositeur-interprète, Mimoun Walid est l'une des figures phares de la poésie et la chanson rifaines. Toute son œuvre (chanson, poésie, nouvelle) porte la marque de son

en serait sans doute parmi les premiers à fouiller dans cet espace. En se référant constamment aux récits de tradition orale, son œuvre se révèle un plaidoyer pour le combat identitaire et la résistance dans la langue et la culture d'origine. Toute la subtilité de son jeu sur ces récits est d'entraîner leur contenu symbolique vers des réminiscences qui le ravivent et l'amplifient. A cet égard, l'exemple le plus frappant et certainement le plus célèbre du détournement littéraire lié à l'oralité reste son poème *Bu-yḏunan*[3] inspiré de la croyance citée plus haut et mis en chanson au début des années 1980.

De cette croyance et de par la personnification qui l'édifie et la structure, on déduit que *bu-yḏunan* excède sa condition végétale, devenant ainsi un être fragile, plongé dans la désolation et incapable de retenir son émotion. Bien entendu, la chute des fleurs qui est le trait le plus marquant de la croyance est à interpréter, ici, comme un acte de verser des larmes d'affliction. Rappelons à cet égard que cette imagerie végétale s'est lexicalisée en tarifit dans le sens de « pleurnicher » :

> Yettru am bu-yḏunan
> Il pleure comme un bouillon blanc
> Qui pleure pour un rien, qui est toujours à se plaindre.

En prenant place dans une expression consacrée par l'usage, ce sens montre l'importance de la croyance populaire comme musée imaginaire. Aussi bien la langue que la littérature y empruntent des unités connues pour leur éloquence et leur figuration sublimes. En poésie rifaine, c'est justement à travers ce rapport d'analogie entre la nature végétale et la nature humaine que se dévoile le raffinement des images qui y sont mises en jeu. C'est là en effet une donnée anthropologique caractérisant plusieurs fictions narratives ou poétiques, à savoir que le règne végétal est connu pour être un vivier d'expériences imaginatives. En témoigne le cas de l'arbre qui possède une symbolique des plus riches ; d'où, sa tendance à être sacralisé et affilié à l'esprit humain dans toutes les cultures. La raison, comme le rappelle Mircea Eliade, en est «qu'il est vertical, qu'il pousse, qu'il perd ses feuilles et les récupère et que, par conséquent, il se régénère : il meurt et renaît d'innombrables fois» (1989 : 235).

Notons que l'examen du contenu sémantique de la plante qu'est *bu-yḏunan*, révèle clairement que ce sont ses propriétés morphologiques et environnementales qui fondent la structuration sociocognitive de la croyance dont elle fait l'objet, et par là même de tous les poèmes qui s'en ont inspirés. Mettre en évidence de telles données permettra, donc, de comprendre les sèmes sous-tendant l'horizon implicite du sens auquel on s'attend dans l'ensemble des textes étudiés. Il serait vain de

---

engagement au service de l'identité et la culture amazighes. Une grande partie de ses poèmes perpétue, par transposition ou évocation, des récits, des croyances ou des rites puisés dans la littérature orale.

[3] Mimoun Walid, « *Bu-yḏunan* », *Zi radjaɣ n tmurṯ ɣar ruɛra n ujenna*, LED, Utrecht, 1994.

vouloir en extraire tous les traits sémiques composant la définition de la plante. L'essentiel est de mettre au premier plan ceux que le mot contient en puissance ; c'est-à-dire, ceux qui semblent catalyser l'adhésion de la société à ce qui est cru. L'on peut retenir quatre sèmes principaux :

- « plante à tige droite (peut atteindre plus d'un mètre) » ;
- « à fleurs fragiles » ;
- « poussant dans des terrains incultes » ;
- « le plus souvent isolée ».

Manifestement, le sème /fragilité/ est le fil conducteur de l'analogie entre l'homme et la plante. De ce point de vue, il est à la fois son noyau central et son élément organisateur. En effet, la chute des fleurs comme le souligne la croyance est le résultat de la propagation des ondes sonores *émises par* les *vibrations* des cordes *vocales* lorsqu'on se tient tout près de la plante. En cela, la chute des fleurs est pour *bu-yḏunan* ce qu'est la coulée des larmes pour l'homme. Lorsqu'on sait qu'il est admis, dans d'autres cultures, que les plantes pleurent compte tenu de la sève ou de l'eau qui s'écoulent de leurs branches ou de leurs feuilles, il n'y aura pas d'autres explications possibles pour l'effet constaté. Cette piste peut seule conduire à mieux éclairer ce qui est dit en allégorie.

Avant d'en venir à la façon dont Walid réemploie la croyance, commençons d'abord par présenter son poème avec sa traduction française :

Bu-yḏunan
Bu-yḏunan a bu-yḏunan, la baba-c la yemma-c
Bu-yuḏnan a bu-yḏunan, la wma-c la wetcma-c
Ṯɣemyeḏ-d ḏi ṯzeggwarṯ, xa-k aḏfer ḏ wenẓar
Ṯcarheḏ ṯuḏarṯ, ur-nnec iɛemmar

Carhen-ck yewḏan, x recfen arezzun-ac
Qerɛen-ac iẓewran, arrin-c ḏ rḥarrac
Ṭṭram ḏi ṯmurṯ, rmunkar yemɣar
Ṯisendect ṯḥarṯ xa-k am ufiɣar

Bu-yḏunan a bu-yḏunan ! ameṭṭa-nnec ḏ nnewwac
Xa a tekkseḏ iɣebnan, ṭṭram xa aḏ ibarc
A tnewwar ssjarṯ, aḏ yesrewrew weḏrar
Xa a tḍu ṯeḏbirṯ, zi reqfez a tuyur.

Bu-yḏunan ô *Bu-yḏunan*, ni père ni mère
Bu-yḏunan ô *bu-yḏunan*, ni frère ni sœur
Tu as poussé au milieu du jujubier, sous la neige et la pluie
Tu t'écœures de la vie, tu n'en peux plus

Les gens te haïssent et souhaitent te voir sans vie
Ils t'ont déraciné, pensant que tu étais épineux
Monde obscur et autant de supplices
Tu es pris au piège comme si tu étais saisi par un serpent

Bu-yḏunan ô *bu-yḏunan* ! Tes larmes sont des fleurs
Viendra le jour où tes envies seront assouvies et les ténèbres seront éclairées
L'arbre fleurira et la montagne poussera des you you
La colombe fuira sa cage et s'envolera aux cieux.

Il ressort de ce poème - qui a sans doute contribué au succès de l'œuvre de Walid - que l'imaginaire ethno-socioculturel suscite des croisements entre l'abstraction transmise par le patrimoine oral et la représentation de la réalité vécue dans le monde d'aujourd'hui. Par amplification au moyen de plusieurs figures de style[4], la matrice signifiante de la croyance se transforme en un hypertexte où l'anthropomorphisme symbolique ouvre la possibilité d'autres niveaux d'interprétation. Plus que tout autre texte appartenant aux premiers essais d'écriture en amazighe, ce poème recèle toute la complexité du rapport entre l'oral et l'écrit. Walid part d'une croyance populaire révélant un mystère portant sur la nature et ce qu'elle représente pour aboutir à un poème qui semble être exhumé de l'oubli. La brièveté de ce poème, la simplicité de sa langue, la force des images qu'il suggère et le maintien quasi-total du chant transmis par la tradition sont autant d'indices qui laissent croire à un niveau ascendant restitué par le poète.

En effet, dans ses transformations apportées à la forme et au contenu fixés par la tradition, Walid maintient et renforce le niveau de signification qui s'y rattache avec tout son potentiel symbolique d'origine. Par conséquent, les manœuvres sémantico-discursives auxquelles il recourt ne font qu'amplifier un héritage expressif et culturel sans pour autant influer sur son évocation suggestive. La référence faite à une croyance dont la fiction offre déjà des inférences symboliques, fait en sorte que le poème reste fidèle aux allégories que Walid transpose continuellement à d'autres poèmes de son œuvre. En cela, la représentation anthropomorphique de *bu-yḏunan* n'est autre que la figuration des sévices commis à l'égard de l'Amazighe, lequel est rabaissé, marginalisé et menacé d'extermination dans sa terre natale.

[4] Cf. Mustapha El Adak, «Oralité et amplification rhétorico-discursive dans la poésie de Mimoun El Walid : cas de *bu-yḏunan*», Publications des actes du 2ème colloque international : *La langue amazighe, de la tradition orale au champ de la production écrite, (parcours et défis),* Faculté des Lettres, Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, pp. 149-160, 2014.

2. *Bu-yḏunan* : vers une prolifération intertextuelle

Comme il a été souligné précédemment, on ne saurait parler de poésie contemporaine rifaine sans évoquer la tradition d'engagement solidement ancrée dans le mouvement culturel amazighe. Pour la majorité des poètes, cet engagement se traduit par une conception du renouveau littéraire reposant sur l'articulation d'éléments qui prennent ensemble une signification particulière. L'historique, le mythique et le culturel se joignent à l'émotif et au symbolique pour constituer tous des leviers de création. C'est pourquoi l'intertextualité, qu'elle soit révélée oudissimulée au lecteur, domine la production des poètes modernes et s'impose comme une composante fondamentale de l'écriture poétique.

Ainsi pouvons-nous considérer la fameuse croyance qui est au centre de cette étude comme ouvrant aux poètes rifains la voie à la pratique intertextuelle. La percée symbolique qu'elle a eue dans le champ poétique et musical sera fortement exploitée au service de l'imagination et plus particulièrement de l'interrogation du vécu et de l'identité des Amazighes. Comme nous allons le voir dans ce qui suit, l'horizon de sens qui y est évoqué a été repris dans plusieurs textes, au point de devenir un modèle de fiction et d'écriture pour une grande partie d'entre eux. Suite à l'apparition du poème de Mimoun Walid que l'histoire littéraire rifaine retiendra comme le premier à détourner et à recycler cette croyance sous un angle explicite, s'est établie et se poursuit une tradition poétique devenue dépositaire d'un héritage fortement expressif. Chaque créateur en use à sa manière, et par conséquent la lecture que cela suppose ne peut se passer d'un savoir discursif conjuguant des compétences linguistique, symbolique, culturelle et contextuelle.

Donc, à part le poème de Walid présenté ci-dessus et dont nous n'avons donné qu'un bref aperçu, les autres poèmes constituant le corpus font ressortir plusieurs champs sémantiques comme le montrent ces extraits :

- **Situation confuse, désespoir, désolation**

A yur a yur
A yur a yur
In(i)-ayi min ttwariḏ
Zg wmezwar ar aneggar ?
Ttwariɣ beṭṭu n yebriḏn
Man abriḏ i ɣa neḍfar ?
Ttwariɣ ḏiha ṯemẓi
Ṯessur akḏ ṯewsar
Ttwariɣ **bu-yḏunan**
Yettru iɣeṭṭer afar

(Moussaoui)[5].

[5] Moussaoui Said, « *Yur ḏ tfucṯ* », *Isfuffi-d uɛeqqa*, 1994.

Ô croissant de lune, ô croissant de lune
Ô croissant de lune, ô croissant de lune
Dis-moi ce que tu vois
Du début jusqu'à la fin
Je vois que nous sommes à la croisée des chemins
Et je ne sais quel chemin prendre ?
Je vois que l'enfance
Se mêle à la vieillesse
Je vois le bouillon blanc
Pleurer et perdre ses feuilles.

Dans ce poème portant sur la prédiction de l'avenir présenté comme incertain, Moussaoui s'inspire du conte de «*Nunja*» : une fille élevée pendant de longues années par l'ogresse et qui réussit à s'enfuir de nuit grâce à l'aide de son frère. Au cours de sa périlleuse cavale nocturne, *Nunja* demande sans cesse au croissant de lune de l'informer sur l'ogresse qui la poursuit. A chaque fois qu'elle le lui demande, ce dernier lui indique avec précision l'endroit où elle se trouve. Et plus elle lui demande, plus il lui répond qu'elle s'approche d'elle et qu'elle n'est pas loin de l'attraper.

Pour exprimer une situation humaine désolante, le poète se réfère ici à deux univers propres à la tradition orale : le conte et la croyance populaire. Dans le conte, il puise le moment clé qu'est l'évasion de *Nunja* et sa poursuite par l'ogresse ; et dans la croyance populaire, il prend la fragilité et l'état déplorable de *bu-yḏunan (yettru iɣeṭṭer afar).* Dans un cas comme dans l'autre, c'est l'image de l'accélération d'un destin irrémédiable qui y est sous-tendue.

- **Maltraitance, négligence, sous-estimation**

Aḥenjir amezyan
Am uɣeddu n benneɛman
Maca niṯni ggin-as
Am ṯseṭṭa n **bu-yḏunan**
Iɣemyen ḏi ddmani
Ṯeggam bra yaman
Yeksi-t usemmiḍ
Yessur-it akḏ usennan.

(El Waryachi)[6]

Un petit enfant
Tel la tige du coquelicot
Hélas, on l'a pris
Pour une branche du bouillon blanc

[6] Fadma El Waryachi, «*Isremḏ-ayi wawar*», *Ayujir n wi yeddarn*, 1998.

Ayant poussé sur des terres en jachère
Et grandi sans eau
Le vent l'a emportée
Et confondue avec les piquants.

Deux comparaisons structurent ce passage du poème de Fadma El Waryachi afin de faire progresser l'illustration de la maltraitance envers les enfants démunis. D'abord, celle de l'enfant à la tige du coquelicot, et ensuite celle de la tige du coquelicot à la branche du bouillon blanc. La beauté et la fragilité soulignées par la première s'opposent à la rudesse et à l'insignifiance liées à la deuxième. Ces comparaisons rhétoriques fondées sur les deux symboles contraires (*benneeman* «coquelicot» *vs bu-yḏunan* «bouillon blanc») présentent donc l'enfant comme victime vulnérable qui subit la force et la violence de la société.

- **Déconsidération, ostracisme, exclusion**

Ṯuḏarṯ-inu t_tuḏarṯ-nnec
Ɣar-sen ḏ ccum (n) uzir
Ḏ bu-yḏunan ḏ sseḥṭar.

Notre vie
Pour eux, c'est le sirocco du jour
C'est le bouillon blanc et le thym.
(El Yandouzi)[7]

Ce passage s'articule autour de l'idée de la discrimination ou de l'exclusion sociale. Le jeu à contraste évident des pronoms («*inu* : mon/ma », *nnec :* ton/ta» *vs* «ɣar-*sen* : chez eux/pour eux») et l'énumération de termes portant une charge sémantique négative évoquent la marginalisation d'un groupe d'individu (communauté) stigmatisé et nié dans son identité. La violence du sirocco et la particularité du thym et du bouillon blanc à pousser à l'état sauvage (dans des lieux arides) sont les deux appuis métaphoriques de l'exclusion qui y est représentée.

- **Faiblesse, déclin, agonie**

Turjiɣ ralla Buya[8] t_tadbirṯ i ḏi-weddarn
Tiw(i)-yayi-d ij n tebrat n rejḏuḏ yemmuṯn
Ṯesḥissif i ṯiwecca, ṯrucc-ayi-d s imeṭṭawn
Ṯraɣa-ayi-d ij (n) uraɣi s yirs ifarzen
Ṯenna-ayi-d ttu rhem, a buḥber yennuɣn
Xzar ḏeg yexf-nnec, arzu x wi c-ibhetren
Min yuɣin ussan-nnec arcan tefruruyn

[7] Abdel Hamid El Yandouzi, «*Abriḏ*», *Fiṯu*, Oujda, Anouar Almagharibiyya, 2011.

[8] Plusieurs versions circulent sur l'origine du nom de *Buya*. Celle qui renvoie à une reine ayant marqué l'histoire des Amazighes serait la plus plausible.

Minzi ck-ɣa-sfarzeɣ zi yinni i yemmuṯn ?
D_dewreḏ am **bu-yḏunan**, yeqḍan yesrawn.
(El Khalqi)[9]

J'imagine *Buya* comme ma colombe perdue
Elle m'a apporté une missive venant des ancêtres disparus
Inquiète pour le futur, ses larmes m'ont mouillé
Elle m'a interpellé d'un air intéressé
Me disant : oublie tes ennuis ô âme empêtrée
Regarde-toi et cherche qui t'a déshonoré
Qu'advient-il de tes jours usés et émiettés ?
Comment puis-je te distinguer parmi les morts ?
Tu es devenu comme le bouillon blanc, flétri et fané.

Une autre comparaison au bouillon blanc donne à voir de manière imagée l'état lamentable du sujet énonciateur. Elle clôt toute une série de descriptions le présentant comme un être au bord du précipice : un être empêtré, déshonoré et moribond.

- **Espoir, résistance**

Nunja war ṯqeṭṭeɛ bu rayas, rebda tturja
Ṯfarren ṯazeggwarṯ zi ṯmurṯ-nnes a(ḏ) teḍhar
Ṯessuyus ameṭṭa, bu-yḏunan war imeɣɣar.
(Bousnina)[10]

Nunja ne perd pas espoir, elle attend toujours
Elle débarrasse la terre du jujubier
Et éparpille les larmes pour empêcher le bouillon blanc de pousser.

Au même titre que Moussaoui, Bousnina s'inspire du conte de *Nunja* et focalise, à son tour, l'intérêt du lecteur sur le moment de l'évasion qu'elle évoque avec subtilité. En effet, si, dans le conte, *Nunja* lance des sachets de mers, de montagnes, d'aiguilles, etc., pour empêcher l'ogresse de l'atteindre, dans ce poème de tels objets sont représentés en larmes, lesquels sont censés endiguer la croissance du bouillon blanc dans ses limites. Lorsqu'on sait que, par extension, *bu-yḏunan* en est venu à désigner le « pleurnichement », le fait d'éparpiller les larmes est considéré ici comme un remède contre sa progression. Voilà qui rappelle en quelque sorte l'expression « reprendre du poil de la bête ».

[9] *Buya*, écrit par Farid El Khalqi et chanté par Choukri, artiste installé au début des années 1990 aux Pays-Bas.

[10] Aicha Bousnina, «*Iḏar-ayi* », *Ɛaḏ a(d) xaf-i ṯarzuḏ,* Nador, Imprimerie Benazzouz, 1998.

On notera dans ces différents extraits la place importante qu'occupent les expressions se référant à *bu-yḏunan* par rapport aux autres énoncés poétiques. Une place qu'elles tiennent eu égard à leur rôle autant sur le plan stylistique que sur le plan de la cohérence du poème. En effet, dans leur contexte d'occurrence, ces expressions à caractère essentiellement comparatif constituent régulièrement des condensés sémantiques qui résument et explicitent davantage le contenu des vers auxquels elles succèdent.

On comprend donc que leur intérêt tient en ce qu'elles contribuent à l'enchaînement et à l'édification du discours poétique. A regarder de près l'ensemble des contextes où elles figurent, il apparaît qu'outre leur rôle d'assurer des isotopies sémantiques donnant cohérence au discours et mettant en exergue sa thématique, elles entrent également dans des relations de synonymie, de reprise ou d'antonymie avec les autres vers qui les entourent. Il est évident que leur statut d'unités semi-idiomatiques référant à une croyance populaire connue du grand public fait leur succès, et par conséquent les érige au rang de pôles sémantiques qui prolongent les sèmes structurant l'organisation thématique du poème. De là, leur rôle d'éléments discursifs visant à développer et à renforcer l'expression poétique est incontestable.

C'est dire, donc, l'importance de ce genre de manœuvre littéraire où s'entrecroisent le «défigement» et la «réécriture». Pour exprimer leurs sentiments d'une manière censée émouvoir le lecteur-auditeur, les poètes rifains ne font que reproduire un modèle langagier incarnant l'idéal expressif au sein de leur cercle poétique et de leur communauté d'appartenance. La transposition de cet idéal dans leur propre création souligne justement «l'incessant échange qui existe au niveau de l'imaginaire entre les pulsions subjectives et assimilatrices et les intimations objectives émanant du milieu cosmique et social» (G. Durand, 1969 : 38).

On remarquera combien cet échange, établi à partir du détournement du contenu de la croyance, renvoie à des interprétations d'ordre éthique et idéologique. Sous toutes ses formes, l'allusion de transfert qui fait passer le mode sémantique de l'univers de la croyance à celui de la poésie n'est que dénonciation et appel au réveil des consciences.

Conclusion

Dès que l'on examine le champ poétique rifain dans son versant moderne, on est saisi par l'ampleur du renouveau qui signe un nouveau départ autant dans ses thèmes que dans sa forme. Incontestablement réussie, la nouvelle conception de la création se distingue par sa tendance à multiplier les jeux de détournement dans son rapport au patrimoine oral. La croyance se rapportant à *bu-yḏunan* « bouillon blanc » en est un bel exemple. Il nous a été donné de voir, à travers l'étude de plusieurs textes, comment ce symbole du monde végétal y est devenu un élément majeur de la poétique intertextuelle. Il en ressort que la transposition de l'oralité dans la poésie écrite a permis à toute une génération de poètes d'instaurer

délibérément ou inconsciemment des canons de création dialoguant avec l'interdiscursivité de leur époque. S'agissant d'une trace intertextuelle portant sur l'énoncé ou sur le texte, le but étant de garantir la place de la culture dans la production écrite, de souligner la dichotomie entre réalité et fiction et d'interpeller l'attention du lecteur sur la visée pragmatique du discours poétique. En effet, derrière la pratique intertextuelle, il se joue des enjeux culturels et idéologiques. Autrement dit, l'élément naturel culturalisé et anthropomorphisé dans l'ensemble des poèmes étudiés n'est que la représentation de la situation de l'amazighe déchiré entre son aspiration à la reconnaissance et à l'élévation et la complexité du réel telle qu'elle est vécue.

Eléments bibliographiques

Bounfour, A. (1995), *Introduction à la littérature berbère*. 1. La poésie, Peeters, Paris-Louvain.

Bousnina, A. (1998), «*Iḏar-ayi*», *Ɛaḏ a(d) xaf-i ṯarzuḏ,* Nador, Imprimerie Benazzouz.

Dussutour-Hammer, M. (1976), *Amos Tutuola, Tradition orale et écriture du conte*, Présence africaine, Paris.

El Adak, A, (2014), «Oralité et amplification rhétorico-discursive dans la poésie de Mimoun El Walid : cas de *bu-yḏunan*», Publications des actes du 2eme colloque international : *La langue amazighe, de la tradition orale au champ de la production écrite, (parcours et défis),* Faculté des Lettres, Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, pp. 149-160.

Eliade, M. (1989), *Traité d'histoire des religions*, Payot.

El Ouariachi, F, (1998), *Yesremḏ-ayi wawar*.

El Walid M, (1994), Z*i radjaɣ n tmurṯ ɣar ruɛra n ujenna*, LED, Utrecht.

El Yandouzi, A, (2012), *Fiṯu*, (poèmes), Anouar Almagharibiyya, Oujda.

Galand-Pernet, P. (1998), *Littératures berbères. Des voix, des lettres*, PUF, Paris.

Genette, G, (1982), *Palimpsestes, La littérature au second degré*, Seuil, Paris.

Glasenapp, H. (de). (1966), *Croyances et rites des grandes religions*, Payot, Paris.

Kristeva, J, (1969), *Sèmiôtikè. Recherches sur une sémanalyse*, Seuil, Paris.

Moussaoui Said, «*Yur ḏ ṯfucṯ*», *Isfuffi-d uɛeqqa*, 1994.

Riffaterre, M. (1970), *Essais de stylistique structurale*, Flammarion, Paris.

Riffaterre, M. (1979), *La production du texte*, Seuil, Paris.

Comment la revue *Études et Documents Berbères* se positionne-t-elle dans le champ scientifique ?

Ouahmi Ould-Braham
MSH Paris Nord

La revue *Études et Documents Berbères*, bien connue du monde de la recherche dans le domaine de la linguistique berbère et des sciences connexes, est actuellement à son 38e numéro, sans compter deux autres numéros qui sont sous presse. Au cours de ces trois dernières années (2015-2018), elle célèbre son trentenaire par un colloque international se déroulant sur trois phases[1]. Depuis l'année 2002, elle est localisée à la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord (Saint-Denis La Plaine).

L'une des questions qui se posent est de savoir comment cette publication périodique, délibérément dédiée dans l'ensemble aux études linguistiques et littéraires berbères, a-t-elle pu se positionner dans le champ scientifique aux carrefours de plusieurs disciplines.

1. La situation de départ

Née en 1985, dans un cadre associatif et grâce à des animateurs bénévoles, la *Études et Documents Berbères* (EDB) s'est intégrée dans le cadre universitaire, en 1990, un partenariat ayant été mis en place avec l'Inalco[2]. Depuis septembre 2002, elle est hébergée la MSH Paris Nord. Des partenariats ont pris forme avec d'autres entités universitaires françaises, européennes et maghrébines. Les 34 numéros de la revue proposent une vitrine des travaux menés par des chercheurs en langue et culture berbère dans une perspective interdisciplinaire et interculturelle et publie des documents inédits anciens, émanant notamment des grands précurseurs et fondateurs des études berbères.

[1]Le premier volume de la revue *EDB* a été préparé en 1985 puis sorti des presses en mai 1986. L'actuel colloque des trente ans de la revue se déroule sereinement en trois phases : (1) à la MSH Paris Nord, en novembre puis en décembre 2015 ; (2) à l'université Alger 2 - Bouzaréah, en décembre 2016 ; (3) prochainement, soit dans une université du Maghreb, soit de nouveau à la MSH Paris Nord, en décembre 2018. S'agissant de la présente contribution, je tiens à remercier mon collègue et ami de la MSH, Michel Porchet, pour les échanges que j'ai eus avec lui concernant des questions générales relatives à la philosophie de la connaissance et l'ingénierie culturelle.

[2]Institut national des langues et civilisations orientales, les « Langues'O ».

Bien que langue maternelle d'une communauté linguistique d'au moins 25 millions de locuteurs, présents au Maghreb et les pays du Sahel, ainsi que dans l'immigration en Europe, le berbère est considéré comme langue minoritaire. Ce qui est paradoxal avec un statut ayant favorablement évolué au cours de ces deux décennies (le berbère est langue officielle, depuis au moins 2011, au Maroc puis en Algérie en 2016 ; langue nationale au Mali et au Niger). L'initiative de maintenir le cap, de manière constante, avec la revue est bénéfique tant sur le plan académique que sur le plan symbolique.

Dès son accueil à la MSH Paris Nord, la revue a intégré des contributions de chercheurs associés à cette institution, en particulier en relation avec certains projets de deux thèmes de l'axe 1 :

a. le thème 2 (Industries de la langue) en particulier autour des problèmes de normalisation et de standardisation des textes, méta-textes ainsi que des documents en tous genres, mais aussi les problèmes d'organisation et de diffusion des portails de l'Internet et de leur ergonomie ;

b. le thème 4 (Arts, Appareils, Diffusion) a comme objectif de penser et analyser les rapports entre la culture et les techniques au sens large et leurs enjeux sur la création et la réception des œuvres, particulièrement à l'ère du développement et de la mutation des industries culturelles (internationalisation, numérisation, convergence audiovisuel / informatique / télécommunications), il abrite le programme de la *Bibliothèque Numérique Berbère*, un projet transversal ayant une dimension à la fois française, européenne, francophone et internationale, objet du n° 28 (2009) d'*EDB*, dans sa phase de préfiguration, ce projet est porté au départ par l'association - loi 1901 dite *La Boîte à Documents*.

À cheval sur les thèmes 2 et 4 le problème de la normalisation de la terminologie du e-learning a été abordé en relation avec les études berbères. En effet, la préservation du domaine linguistique spécialisé des langues minoritaires est une question de première importance. Ce travail a été conduit avec l'Alliance CARTAGO[3]. Ces différents travaux ont mis en évidence des sujets connexes comme l'explicitation de la sémantique des textes codés dans des machines au travers de métadonnées (Dublin core, TEI, standard informatique Unicode …). Il faudrait aussi parler d'autres thèmes abordés comme la relation entre la culture orale et la

[3]L'Alliance CARTAGO, fondée en 2005 à Tunis dans le cadre du SMSI (Sommet Mondial pour la Société de l'Information), est une liaison C à l'ISO SC36 ayant pour but d'œuvrer à la réalisation de terminologies et d'ontologies multilingues et multiculturelles, pour en permettre la promotion en tant que référentiels partagés ou collectifs, dans le domaine de l'enseignement et de la formation et plus spécifiquement l'e-enseignement (Hudrisier, 2005).

culture écrite, entre le texte et son commentaire, entre une proposition heuristique et la discussion de cette proposition.

2. Les problématiques de la revue

Études et Documents Berbères est une revue académique dont l'objet est l'étude de la linguistique et de la philologie ainsi que toutes les branches des sciences humaines qui accordent un intérêt certain à la langue. La revue a pour objectif de diffuser des connaissances en direction de l'ensemble des chercheurs travaillant sur la langue et les cultures berbères, de valoriser un spectre très large de recherches et d'organiser les conditions et modalités de partage de la connaissance au sein d'une communauté ouverte de chercheurs venus d'horizons différents. Elle est parvenue à assurer des échanges et la confrontation des approches et des résultats, au sein d'un réseau de chercheurs européens et maghrébins. En trente années, elle est devenue une référence internationale et une mine d'informations en matière de linguistique et de culture berbère. *EDB* se situe dans une perspective très largement interdisciplinaire. La revue ne se rattache ni à un courant ni à une sous-discipline de la linguistique. Elle aborde aussi les questions de civilisation au travers d'approches historiques, anthropologiques, ethnologiques (en particulier ethnolinguistiques et ethnomusicologiques). Enfin, apparaissent des contributions liées à des disciplines plus récentes telles que les sciences cognitives et le génie logiciel. La revue veut faire émerger et confronter différents points de vue et créer ainsi les conditions de débats contradictoires et fructueux.

La revue n'impose rien ou presque aux auteurs. Même une fois publiées, ils restent propriétaires de leurs contributions. Aucun cadre disciplinaire n'est imposé, la seule exigence est de concerner l'un ou l'autre aspect du monde berbère. La forme même des articles est très libre, certains auraient leur place dans une revue pure et dure de linguistique, d'autres dans une revue d'informatique. Certains articles ne dépareraient pas une revue littéraire. Toutefois, cette liberté a un prix, la revue n'est pas un véhicule institutionnel, au sens strict du terme. Si, contrairement à ses débuts, la revue n'est plus hors d'un cadre universitaire, elle s'inscrit dans ce monde au travers d'une institution très particulière, la MSH Paris Nord dont la vocation même est la collaboration entre équipes de recherche, pas forcément intégrées au monde universitaire. C'est dans une démarche de partenariat et non de subordination que se fait l'intégration. La conséquence, pour quelques auteurs potentiels de la revue, est que la publication de leurs contributions ne révolutionnera pas leur discipline et ne favorisera pas forcément leur carrière. Alors quel intérêt d'y publier ?

Corollaire à cette très large ouverture la revue ne synthétise que peu, voire pas du tout. Même les synthèses partielles sont peu fréquentes. De plus, et c'est un parti pris, il n'y a pas vraiment de *keynote papers* dans la revue. Ce choix, très labile du point des disciplines universitaires, est justifié par les spécificités préalablement évoquées du domaine culturel berbère. En tant que média la revue recourt à

l'écriture et au support papier devenus au cours du temps "naturels", par opposition aux médias "techniques" (comme la radio, la télévision, le cinéma, Internet). De ce point de vue, elle diffuse des connaissances qui ne sont pas confinées dans un ou plusieurs domaines académiques ou une ou plusieurs disciplines scientifiques, mais ne sont délimitées que par la richesse de la culture berbère traditionnelle et contemporaine et par les éclairages que l'on a projeté et que l'on projette sur celles-ci hier et aujourd'hui. Si l'approche d'*Études et Documents Berbères* se veut toujours savante, la revue n'ambitionne ni un rôle régulateur ni une fonction de délimitation disciplinaire. Au-delà de perspectives, souvent très différentes, elle est un lieu d'échanges et de contaminations réciproques. Elle est également un lieu où, en particulier autour des numéros thématiques, se met en place de larges débats interdisciplinaires de connaissances et de perspectives scientifiques. À ces aspects scientifiques, le projet de *Bibliothèque Numérique Berbère* (Ould-Braham, 2006, 2009a, 2009b ; Ould-Braham & Hudrisier, 2006) ajoute un caractère novateur : la volonté d'exploiter les corpus créés par des recherches savantes pour en donner un accès grand public via la médiation culturelle.

3. Le rôle régulateur des revues scientifiques aujourd'hui

Les chercheurs sont de plus en plus évalués à partir d'indices quantifiables. Au cœur de ces indices, il y a la publication d'articles dans des revues à comité de lecture en particulier les plus prestigieuses, pour la plupart anglophones. Deux indices sont généralement retenus, le "facteur d'impact" des revues et le nombre de citations. Le facteur d'impact est une mesure de la répercussion des revues élaborée dans les années 60 par Eugène Garfield (1979), un des pères de la bibliométrie. Il s'agit en gros de la moyenne du nombre de fois que les articles d'une revue sont cités sur une période de deux ans. Conçu pour aider les bibliothèques à choisir les revues auxquelles elles voulaient s'abonner, cet indice est devenu un instrument pour évaluer les chercheurs et déterminer la valeur de leurs publications. L'importance du facteur d'impact est, de nos jours, tellement inscrite dans les croyances collectives universitaires que les chercheurs eux-mêmes s'en servent pour décider à quelle revue ils vont soumettre leurs articles un peu à la façon du plongeur de haut vol confrontant la difficulté d'une figure et sa capacité à l'exécuter de façon à optimiser l'impact de son plongeon.

Si cette méthode d'évaluation s'est systématisée, elle est de plus en plus souvent critiquée par les chercheurs. L'utilisation du facteur d'impact n'est pas appropriée pour l'évaluation de la recherche. La fenêtre de temps pendant laquelle on compte les citations d'une revue pour son calcul est beaucoup trop courte. Il en va de même des citations des articles des auteurs. Quelles équipes peuvent-t-elles se targuer de plusieurs découvertes importantes en deux ans ? Tout cela favorise exagérément les recherches dont l'application est immédiate.

Il faut ajouter que la politique des grands éditeurs de revues à l'égard des auteurs est contestable. L'auteur n'est pas payé mais il doit fournir un article (si possible en

anglais s'il veut un large impact) sous forme d'un *ready to print* qu'il devra revoir pour prendre en compte les remarques du comité de lecture. Souvent, en plus, il perd, sans compensation financière, le droit d'utiliser librement son propre texte. Les pairs en charge de l'évaluation (les *referees*) ne sont pas non plus payés.

La procédure de sélection des articles publiés par les revues de référence est pernicieuse. L'anonymisation est une procédure le plus souvent dénuée de sens, si l'on s'en tient à l'origine de plusieurs dizaines d'articles qu'un enseignant-chercheur aurait à évaluer au cours de sa carrière. Il est probable que ce soit toujours le cas pour des experts de la recherche dans des domaines pointus. Le jugement par les pairs est la seule méthode sérieuse d'évaluation pour un grand nombre de domaines de la recherche. Mais pour qu'elle soit saine, il faudrait que le débat soit ouvert, personnalisé et public (ce qui est en principe la règle pour les thèses) et non pas anonyme et opaque. Il faut ajouter qu'en ces périodes de stagnation, voire de restriction, des crédits publics consacrés à la recherche mais aussi de triomphe de l'efficacité à court terme, les pairs deviennent en fait des concurrents.

L'impact à long terme de ces indices fortement biaisés est largement sous-estimé en dehors du milieu des chercheurs. Ils orientent fortement les choix disciplinaires et thématiques de très nombreux jeunes chercheurs. De plus, il est difficile pour les non-initiés de saisir le débat, alors si des politiques pressés (ils sont élus tous les quatre ans, ou des financiers obsédés par les retours sur investissement et les bilans trimestriels, s'en emparent le désastre est assuré).

4. Tirer un bilan et situer la revue

Le bilan concerne aussi bien l'aspect scientifique de la revue que les conditions et modalité de partage de la connaissance au sein d'une communauté ouverte de chercheurs venus d'horizons différents. Ce bilan est tiré à une époque marquée par l'achèvement de l'essor de l'internet, qui a commencé, au sein de communautés des sciences dures et des sciences techniques, au début des années 90 et modifié la façon dont les chercheurs prennent connaissance des textes scientifiques. Avant le web, les chercheurs de certaines disciplines, ayant un lien fort à l'informatique, se retrouvaient, entre eux, dans des *news groups*. Avec l'essor du web, initialement destiné aux échanges entre les chercheurs associés au CERN, la situation s'est complexifiée par la massification de l'accès au réseau. L'apparition des moteurs de recherche a profondément modifié le processus de recherche d'informations. Ils permettent d'accéder, de façon presque instantanée, à quasi toute les recherches, qu'elles soient publiées ou non dans une revue de prestige. Pour les chercheurs de toutes disciplines, le problème est devenu l'évaluation de la qualité et de la pertinence d'une masse énorme d'informations. Les technologies dites intelligentes de traitement du texte, le développement du traitement en masse des informations, par des méthodes opaques sont plus que de simples prothèses. Elles s'inscrivent

dans une logique d'appareillage du travail des chercheurs (Déotte, 2007, 2008 ; Porchet, 2005).

L'influence des revues sur l'activité, la démarche et la carrière des enseignants chercheurs est telle qu'elles appareillent bel et bien leurs recherches. Il est donc pertinent de conduire une réflexion sur les revues perçues comme un micro appareil, tel que ce concept a été développé, sous la direction de Jean-Louis Déotte (2008) dans le cadre du programme « Arts, Appareils, Diffusion » (axe 1/ thème 4) de la MSH Paris Nord. Le thème 4 s'est créé autour de la question des écritures, artistiques en particulier, et de leurs *stigmates industriels*. En reprenant les termes de J.-L. Déotte (2007), le concept d'appareil peut se définir de la manière suivante :

> Entre le corps et l'événement il y a autre chose que le langage et ses genres de discours : des techniques. Or certaines sont plus essentielles que d'autres : ce que Mauss appelait écriture. Des techniques grâce auxquelles le corps servait de support à l'écriture de la loi « sauvage » (tatouage, peintures, scarification, circoncision, excision, etc.). Cet appareillage est légal avant d'être technique : c'est toujours un corps pour la loi qui perçoit. C'est cette légalité qui fait la différence entre l'appareil et l'instrument technique quelconque (outil, machine, etc.).
>
> Un appareil constitue une sensibilité, il implique des formes de sensibilité. Avec la notion d'appareil vient l'idée que les formes de la sensibilité sont ouvertes à l'histoire. Du coup, la possibilité de parler au singulier de l'espace et du temps perd son évidence. Dès lors les notions de fonction et de synthèse telles que l'on a pu les penser à partir de Kant doivent à leur tour être réexaminées. La capacité de l'appareil à former de la sensibilité lui confère une puissance à donner du monde, à faire monde.[4]

Les textes de l'esthétique allemande des années 20-30 sont fondateurs pour une approche de l'industrie dans ses rapports avec l'art, en particulier *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique* de Walter Benjamin. Là où Benjamin (2003/1936) n'envisage les appareils que sous l'angle de la reproduction des œuvres – ce qui serait arrivé à l'art à une certaine époque (l'industrialisation de la technique) – les recherches du groupe affirment que l'art a toujours eu affaire aux appareils, parce qu'il en est la vérité.

À partir des faits réunis sur le thème des revues scientifiques, on aurait pu choisir un cadre analytique issus des théories de Pierre Bourdieu sur le champ, l'habitus et le capital, qui permettent de montrer les dynamiques sociales et les rapports de force à l'œuvre (Bourdieu, 1976, 1980, 1997). Cependant une telle approche aurait l'inconvénient de nous focaliser sur les questions socio-politiques non seulement du Maghreb mais aussi de la France, en particulier la Seine Saint-Denis. Un champ très vaste mais ne correspondant que partiellement à nos préoccupations.

[4] http://www.mshparisnord.fr/en/recherches/axe-1-industrie-de-la-culture-et-arts/axe-1-theme-4-esthetiques-arts-et-industries/presentation.html?pop=1&tmpl=component&print=1 (Consulté le 20-05-2016).

L'approche d'Habermas (1987/1981) qui examine la place des médias dans la circulation de l'information et dans la formation des idées, tout en soulignant le rôle tenu par ses concepteurs, producteurs et médiateurs s'en approche davantage. La recherche dans cette perspective, qui place des revues scientifiques dans le paysage éditorial, mène à une approche des industries culturelles, un concept élaboré dans les années 40 par Théodor Adorno et Max Horkeheimer (1974/1947). Pour ces auteurs de l'École de Francfort, il s'agit d'une expression regroupant l'ensemble des activités et techniques qui diffusent et/ou reproduisent massivement les œuvres culturelles, selon les principes de rationalisation et de standardisation. La production de l'art suit les mêmes critères que la production industrielle. Ainsi, suivant ces auteurs, la technique et son rôle dans le système capitaliste, conduiraient à une dépravation de la culture. Au-delà même de l'importance de la musique dans l'œuvre d'Adorno (1962/1958), c'est autour de cette dernière que s'articulent les industries culturelles qui, après le cinéma, prennent leur essor à cette époque, celle de la massification de la radio et du disque qui, depuis l'invention du gramophone par Berliner, se prête à la production en masse. Au débat qui s'est instauré depuis sur les industries culturelles se superpose un débat sur une notion qui lui est directement liée celle de "culture de masse". La vision négative de la technique est renforcée par Roland Barthes qui, au début des années 1960, rejoint la pensée de l'École de Francfort en opposant culture de masse et culture cultivée. D'un côté on aurait une culture de la classe des "élites" et de l'autre une culture tirée "vers le bas", phénomène propagandiste d'homogénéisation dont les moyens de diffusion réduiraient la qualité de l'œuvre (Barthes, 1963, 2002).

Edgar Morin (1961, 1962) soutient que la culture de masse n'est pas une forme de culture inférieure ou dégradée sur une échelle qui serait dominée par l'art et la littérature *savante* ; qu'elle n'est pas non plus, au sens ethnologique, une culture spécifique à un groupe particulier (elle n'est pas la forme contemporaine d'une *culture populaire*) ; mais qu'elle est une culture au sens anthropologique, c'est-à-dire un ensemble singulier de représentations du monde issu d'un mode spécifique de production et prétendant articuler les dimensions individuelles et collectives, réelles et imaginaires, de l'existence. Autrement dit, tout comme il existe une *culture nationale* produite par l'école, une *culture religieuse* produite par l'Église, une *culture humaniste* produite par l'art et la philosophie, il existe une *culture de masse* produite par les industries culturelles, qui *se surajoute* aux premières : si elle n'est pas la *seule culture du XXe siècle*, elle est *le courant véritablement massif et nouveau de ce siècle*. Pour le même auteur, la culture de masse naît de la rencontre des techniques de communication, du marché de la consommation et de la culture de masse produite par les industries culturelles. Même s'il arrive qu'elle aborde des thèmes concernant la culture de masse, *EDB* n'appartient pas à ce champ.

En conséquence, si les approches précitées peuvent contribuer à éclairer notre problématique, elles ne sont pas totalement pertinentes pour traiter la question qui nous occupe ici. Le concept d'appareil, qui au-delà de l'art peut concerner toutes

les œuvres de l'esprit, permet d'aborder la question des industries culturelles en évitant l'écueil de la diabolisation trop souvent tirée des positions d'Adorno (Adorno, 1986 ; Mœglin, 2012). À l'époque de la seconde technique, l'enjeu n'est plus une domination de la nature par la technique mais l'émancipation des hommes d'une technique devenant comme une seconde nature. Les appareils artistiques modernes (perspective, musée, photographie, cinéma, vidéo, etc.) nécessairement techniques et poétiques, sont des moments de l'émancipation universelle. L'industrie culturelle n'est pas que le dernier avatar du capital. L'enjeu est celui d'une émancipation poétique et donc politique. L'art ne devient visible que par le non-art (l'industrie culturelle). La grande découverte de Benjamin, c'est qu'il n'y pas de production poétique sans reproduction, sans copie. Pas de *poïen* sans *tecknè*, et pas de technique sans archives. Les textes de jeunesse de Benjamin (2000 et 2002), permettent d'affirmer que pour lui, l'art (par exemple, la peinture) est toujours déjà imagination et copie donc, dans une certaine mesure, reproduction. La reproduction mécanisée n'est pas quelque chose de récent, la reproduction industrielle a été préparée seulement par la gravure et la lithographie. La surface de reproduction, en général, introduit une réversibilité, une inversion algébrique des signes : ce que ne pourrait la pure œuvre d'art. Ce qu'il faut reconnaître c'est que devenue appareil, une technique ou un ensemble de techniques ont toujours un impact massif sur la culture et deviennent décisives pour saisir une époque.

5. Les revues comme micro-appareil

La compréhension et la désignation de l'appareil qui émerge actuellement est une question qui reste ouverte. Je formulerais l'hypothèse suivante : le triplet, tendanciellement dominant aujourd'hui : {dispositif technique complexe / modèle mathématique plaqué sur une réalité / ensemble de données informationnelles} permet de désigner un appareil de simulation[5]. La polysémie du terme simulation rend difficile son adoption pure et simple. La simulation renvoie à des ressorts psychologiques profonds, au faire-semblant des enfants ou à la production / consommation de fictions chez les adultes. L'étude des capacités humaines de mentalisation (c'est-à-dire d'attribution à soi et à autrui d'états mentaux), montre que le développement progressif de la capacité d'anticipation, peut transformer des représentations de croyances et de désirs d'autrui, non pas en décisions d'agir, mais en prédictions sur les décisions d'agir d'autrui. C'est bien à cela que s'appliquent les géants de l'internet et des réseaux sociaux, les fameux GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple). La simulation est en rapport étroit à la représentation, donc à la question de la *mimèsis*, que les artistes modernes ont contribué à déconstruire en se donnant pour objet leur propre langage. La vision platonicienne établissait une hiérarchie entre les imitations de la nature par les arts : au plus bas peinture et

[5]Les développements de l'intelligence artificiels, ce que l'on nomme *deep learning* n'échappent pas à ce cadre. Dans ce cas, c'est le cerveau humain qui est l'objet de la simulation.

musique élaborant des simulacres, au plus haut, les arts sérieux, recourant au nombre et à la mesure, lieu de rencontre entre l'imitation et l'ordre mathématique. Ces derniers participaient à la métaphore du démiurge. Si certains prennent encore au sérieux une telle hiérarchie, il faut constater aujourd'hui que mathématiques et mesures ne font en rien échapper au simulacre. Les scientifiques et les ingénieurs ne sont plus les seuls à recourir de plus en plus à la simulation devenue outil de découverte utilisé pour élaborer des résultats scientifiques, mais aussi pour anticiper et réguler des comportements sociaux. Elle devient forme d'expérimentation et source d'une nouvelle représentation du réel. L'interprétation sensible d'images, d'indices ou de documents triés issus de la compilation – par des programmes plus ou moins intelligents – de masses de données dépassant l'entendement de tout groupe humain deviennent les seules façons de faire face aux avalanches de résultats. L'image permet de visualiser le concret comme l'abstrait, le directement perceptible comme l'imperceptible (le mouvement d'un fluide coloré aussi bien que les échanges sur l'Internet), mais inscrite dans un dispositif d'imagerie, elle perd tout intérêt esthétique.

C'est au carrefour des différents sens de ce terme et dans la mesure où tous ses aspects sont devenus objets de techniques convergentes, que l'on peut envisager la simulation généralisée comme un appareil. Tendanciellement, le couple données / algorithmes (même si ce dernier terme est utilisé de façon tout à fait abusive pour désigner des procédures qui combinent des traitements génériques et des heuristiques) affectent un nombre croissant d'activité humaines et entraînent l'émergence de nouvelles formes de sensibilité. Neutre par lui-même, l'appareil est là, et une fois installé ses effets sont irréversibles. Le jugement de valeur n'y peut rien changer, c'est dans son articulation au politique, au sens large, que se réalisent ses aspects pervers.

Si l'appareil est global, concerne tout un chacun et fait époque, un micro-appareil n'affecte que des activités particulières d'un groupe plus ou moins étendu. Si le monde des revues scientifiques forme un micro appareil (une prothèse qui amplifie les capacités des chercheurs de toute discipline et mais aussi quelque chose qui modifie leur perception du monde ou plutôt de la petite partie du monde objet de leurs travaux). Si une revue n'est pas, à elle-seule, un micro appareil, dans certaines disciplines une petite poignée de revues donnent le ton. Ce micro appareil conditionne le travail des chercheurs de façon invisible en orientant peu ou prou l'évolution de la discipline mais aussi la situation de la discipline dans le champ universitaire en favorisant certaines orientations au détriment d'autres. Il permet aussi aux chercheurs de valoriser leur travail. Les chercheurs sont évalués au travers de leurs publications – d'où l'impératif de publier à un rythme au moins trimestriel – ils doivent de plus en plus répondre annuellement à des appels à projets. Ces instruments sont devenus les méthodes de pilotage de la recherche. Les trois conséquences qui en résultent sont le *court-termisme*, l'utilitarisme, et le temps considérable consacré à la valorisation de la recherche achevée au détriment de l'élaboration d'idées réellement nouvelles.

Même si elle est aujourd'hui bien ancrée dans le monde universitaire, la *Revue et Études Berbères* refuse de s'inscrire dans une logique d'appareil. Elle en paye d'ailleurs le prix. Son économie est limitée, voire dérisoire, si la pérennité de la revue a été assurée, c'est grâce à l'opiniâtreté et au dévouement de son directeur (votre serviteur). Des financements ont été trouvés pour des projets de faible envergure. Les projets plus ambitieux, comme la *Bibliothèque Numérique Berbère* se développent à un rythme très lent. Depuis plus de 10 ans les idées avancent, mais leur concrétisation stagne faute des moyens importants nécessaires au développement technique.

Dans une réflexion en termes d'appareil, la temporalité joue un rôle déterminant. *EDB*[6]se situe en fait dans la temporalité de l'archive. Elle permet de retrouver sur trente ans, avec un temps réel à l'échelle du semestre. Cette échelle du semestre n'est pas arbitraire mais est en relation avec le rythme réel de l'évolution lissée de la pensée sous la conduite d'un chercheur (ou de chercheurs) en sciences humaines engagé dans un travail scientifique soumis aux changements et coupures épistémologiques (une pensée n'évolue pas de jour en jour, même s'il peut y avoir des changements dramatiques de paradigmes, des événements). Ce rythme est tout à fait conforme à la parution d'une revue papier qui a la forme matérielle d'un livre. Nous considérons que ce rythme correspond bien à une distance temporelle juste pour la publication d'articles qui tous correspondent à la synthèse, au moins partielle, d'un travail de longue haleine. Le vite publié se périme particulièrement vite. Le passage aux médias électronique dissocie fortement le temps relativement long de la réflexion et de l'écriture de celui de la publication et de la diffusion qui peuvent se faire à la vitesse de la lumière. Du point de vue de la temporalité le livre est un dispositif juste. C'est un objet performant, naturellement pervasif, il permet, par exemple en manipulant la collection de la Revue de trouver même ce que l'on ne cherchait pas consciemment, ce que l'on ne savait pas encore devoir chercher. Malgré leurs progrès les moteurs de recherche sont loin de ce niveau de performance car pour être toujours plus efficaces, ils ont tendance à vous confiner dans ce que vous savez devoir chercher. Il s'agira de vérifier si le rythme de la revue peut résister, quelle que soit sa forme future (papier ou électronique) à l'emballement des nouveaux médias.

[6]Le concept temps réel ne signifie pas vitesse, quasi instantanéité, celui de la dérive des continents se situe en millénaires, mais bien temporalité pertinente de l'étude d'un phénomène.

Références bibliographiques

Adorno, Theodor W., 1962, *Philosophie de la nouvelle musique* (1958), trad. H. Hildenbrand et A. Lindenberg, Paris, Gallimard, Bibliothèque des idées, 224 p.

Adorno, Theodor W., 1986, « Critique de la culture et société » (1949), in *Prismes*, Paris, Payot, pp. 7-23.

Adorno, Theodor W., et HORKEHEIMER, Max, 1974, *La Dialectique de la Raison* (1944), trad. Eliane Kaufholz, Paris, Gallimard, Bibliothèque des idées, 281 p.

Barthes, Roland, 1963, « Œuvre de masse et explication de texte », *Communications*, N° 2, pp. 170-172.

Barthes, Roland, 2002, *Œuvres complètes,* t. 2 : *Livres, textes, entretiens (1962-1967)*, Paris, Éditions du Seuil, 1360 p.

Benjamin, Walter, *Œuvres*, 2000, I à III, trad. de l'allemand par Maurice de Gandillac, Rainer Rochlitz et Pierre Rusch, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1344 p.

Benjamin, Walter, 2003, *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, édition comparée, comportant une nouvelle traduction par Lionel Duvoy de la 4e version de l'essai (1936) et une traduction inédite des passages non conservés par Benjamin figurant dans la 2e version de l'essai (fin 1935-février 1936), Paris, Allia, 96 p.

Bourdieu, Pierre, 1976, « Le champ scientifique », A*ctes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, juin 1976, pp. 88-104.

Bourdieu, Pierre, 1980, *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 271 p.

Bourdieu, Pierre, 1997, *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, Inra Éditions, collection « Sciences en question », 79 p.

Deotte, Jean-Louis, 2007, *Qu'est-ce qu'un appareil ? Walter Benjamin, Jean-François Lyotard, Rancière*, Paris, L'Harmattan, coll. Esthétiques, 127 p.

Deotte, Jean-Louis (dir.), 2008, *Le Milieu des appareils*. Actes du colloque de la MSH Paris Nord 2006, avec des articles de J. Rancière, S.Krämer, E. Méchoulan, J.H. Barthélémy, etc., Paris, L'Harmattan, coll. Esthétiques, 222 p.

Garfield, Eugene, 1979, *Citation Indexing - Its Theory and Application in Science,Technology, and Humanities*, Philadelphia (USA), Isi Press, 274 p.

Habermas, Jürgen, 1987, *Théorie de l'agir communicationnel* (1981), tome I, *Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, trad. par Jean-Marc Ferry, Paris Fayard, 448 p.

Hudrisier, Henri, 2005, « Cartago : Un outil et un réseau pour la terminologie notamment berbère ; une alliance multidisciplinaire et internationale des chercheurs », *Études et Documents Berbères*, n° 23, pp. 187-191.

Morin, Edgar, 1961, « L'industrie culturelle », *Communications*, vol. 1/1, pp. 38-59.

Morin, Edgar, 1962, *L'Esprit du temps, Essai sur la culture de masse*, Paris, Grasset, 280 p.

Mœglin, Pierre, 2012, « Une théorie pour penser les industries culturelles et informationnelles ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 1 | 2012, mis en ligne le 05 septembre 2012, consulté le 18 août 2017. URL : http://rfsic.revues.org/130 ; DOI : 10.4000/rfsic.130

Ould-Braham, Ouahmi, 2006, « La Bibliothèque numérique berbère. Radioscopie d'un projet en cours », in *Le nom, le pronom et autres articles* – Actes du « 3. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie » (1.–3. Juillet 2004), éd. par Dymitr Ibriszimow, Rainer Voßen, Harry Stroomer, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, pp. 193-201 (Berber Studies, Volume 14).

Ould-Braham, Ouahmi, 2009a, « La Bibliothèque numérique berbère. Aspects savant et citoyen d'un projet pour l'élaboration de ressources dans le domaine berbère », *Études et Documents Berbères*, n° 28, pp. 141-154.

Ould-Braham, Ouahmi, 2009b, « La Bibliothèque numérique berbère ou la structuration des ressources scientifiques », Actes du « 4. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie », 21.–23. Septembre 2006, Études berbères IV. *Essais lexicographiques et autres articles*, Köln, Rüdiger Köppe Verlage, pp. 163-183 (Berber Studies, Volume 25).

Ould-Braham, Ouahmi, 2012, « Pour une histoire sociale de la chanson kabyle d'immigration en France », *Études et Documents Berbères*, n° 31, 2012, pp. 9-27.

Ould-Braham, Ouahmi, & HUDRISIER, Henri, 2006, « La Bibliothèque numérique berbère : contexte et choix technologiques », LexiPraxi 2005-2006, *La langue française dans l'aventure informatique*, Paris, AILF (Association des informaticiens de langue française), pp. 197-245.

Porchet, Michel, 2005, « L'appareil numérique et la perspective ou le retour des espaces projectifs en art » in: *Qu'est-ce qu'un appareil* ? Ouvr. coll sous la dir. de Cl. Amey, et J.-L. Déotte, Paris, La Dispute, pp. 217-238.

اللغات والمجتمع بالمغرب

أعمال مهداة إلى الأستاذ أحمد بوكوس

جامعة محمد الخامس بالرباط
كلية الآداب والعلوم الإنسانية
Université Mohammed V de Rabat
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

المملكة المغربية
المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

اللغات والمجتمع بالمغرب

أعمال مهداة إلى الأستاذ أحمد بوكوس

تنسيق

فاطمة بوخريص
الحسين المجاهد
سعيد بنيس

2018

اللجنة العلمية

فاطمة بوخريص
الحسين المجاهد
سعيد بنيس

المحتويات

تقديم..... 7

خطب وشهادات

جمال الدين الهاني، عميد كلية الآداب والعلوم الإنسانية بالرباط..... 11

مولاي اسماعيل العلوي..... 15

الحسين المجاهد..... 19

سعيد بنيس..... 25

فؤاد ازروال..... 29

الوافي نوحي..... 33

دراسات لغوية

نورة الأزرق

المتلازمات اللفظية في القاموسية الأمازيغية..... 41

تقديم

احتفاءً بما يناهز نصف قرن ممّا جُبل عليه الأستاذ أحمد بوكوس، الباحث وعميد المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية، من سخاء البذل ووافر العطاء، وبالغ التفاني في مضمار البحث العلمي والتدريس والتربية والتأطير والاجتهاد الفكري، بادَر زملاؤه وتلاميذه بتنظيم ندوة علمية، أبوْا إلا أن يزفّوا إليه أعمالها تكريماً منهم لشخصه وتقديراً واعترافاً بوزن أعماله العلمية وبما لأبحاثة وإسهاماته العلمية والتربوية والنضالية من حُسْن الوَقع على المحيط المعرفي الذي تتوسّطه إنتاجاته الرائدة. والأعمال التي جُمِعت بين دفتيْ هذا الكتاب تشمل بحوثاً ودراساتٍ في اختصاصاتٍ معرفيّة مختلفة تعكس جلّها جوانب من أهم حقول اشتغال الأستاذ أحمد بوكوس واهتماماته العلميّة والبحثيّة، من مجملها ما كان موضوع موائد الندوة، ومنه ما أسهم به أصحابها بَعديّاً لتُنضَّد ضمن موادّ هذا السِّفر التكريمي. والجامع بين الأعمال المنشورة على اختلافها، وهي على نحو دراسات وأبحاث وشهادات وكلمات، أنّها تَمْتَح ممّا وصلت إليه العلوم اللسانيّة والاجتماعيّة الحديثة، وما كان للغات المتدَاولة بالمغارب من حظ الاستفادة من تنظيرها وتطبيقاتها. وبهذا كانت ذاتُ الأعمال احتفاءً بالمعرفة اللسانية التي ميّزت ملمَح الجامعة المغربية في سبعينيات القرن الماضي، والتي أسهم الأستاذ أحمد بوكوس بقسط كبير في ترسيخها، سيما في الشعبَة التي كان ينتمي إليها، وكانت له بصماتٌ جليلة في تدبيرها. وقد لا يتّسع المقام إذا ما ارتأينا التعريف بجميع المآثر العلمية والفكرية التي ندين بها لأستاذنا باحثاً، ومشاركاً ومؤطّراً ومربّياً. وحسبنا التسليمُ بأن مساره الفكريّ والبحثيّ مؤشّرٌ دالٌّ على جمعِه ما تناثَر لدى غيره من الالتزام العلمي والصرامة المنهجيّة، والوضوح الفكريّ، والتواضع العلميّ. وذلك ما أفاض في بسطه زملاؤه وتلامذته المساهمون في هذه الأعمال المهداة له.

جاءت الأعمال المهداة للأستاذ الباحث أحمد بوكوس باكورةً أصلُها ثابتٌ في موضوع الندوة الموسوم ب "اللغات بالمغرب : مقاربات توصيفية ونظرية ومقارنيّة"، وامتدادُها شاملٌ، بمساهماتٍ خارج الندوة، إن على المدى الموضوعاتي بتعدّد المعارف والاختصاصات التي

عولِجت في إطارها مواضيعُ المداخلات والمقالات، أو على المدى الجغرافي، حيث عرفت مشاركات باحثات وباحثين من المغرب ومن بلدان أخرى، منها الجزائر وفرنسا وهولندا وكندا.

وقد أتت أعمال الندوة وما لحق بها من مقالات على نحو مُنتدى لالتقائية متناسقة جمعت حول اللغات المتداوَلة في المغارب مقاربات وصفية وتحليلية ومقارِنة، في حقول مختلفة من علوم اللسان وعلوم الإنسان، توزّعت بين اللسانيات النظرية، والفونولوجيا والمورفولوجيا، والتركيب، والمعجمية ، والدلالة والتداوليات، واللسانيات الاجتماعية، والديداكتيك، وعلوم التربية، والمعلومياتية اللغويّة، والبلاغة الشعريّة. كما تنوّعت من حيث المدارس والمناهج والإطارات النظريّة والمقاربات المعتَمدة. وقد اكتمل هذا الرصيد المعرفي بمداخلات وكلمات تكريمٍ في حق المحتفى به الذي كانت محاضَرته توصيفاً بليغاً لمساره الغنيّ المعطاء، أستاذاً ومربياً وباحثَةً ومثقفاً عضوياً. وما هذه الأعمال المهداة لأستاذنا إلا نزرٌ يسيرٌ مما يخصّه به تلامذتُه وزملاؤه من عظيم التقدير لشخصه ووافر الإكبار لإنتاجه الفكري وإسهامه الريادي في تنمية وتطوير البحث الأكاديمي حول الأمازيغية لغةً وثقافةً وحضارةً، أستاذاً باحثاً، ثمّ عميداً لأول مؤسسة رُصِدَتْ للنهوض بالأمازيغية.

ذ. الحسين المجاهد
كلية الآداب بالرباط
المعهد الملكى للثقافة الأمازيغية

خطب وشهادات

كلمة السيد عميد كلية الآداب والعلوم الإنسانية بالرباط
بمناسبة "ملتقى اللغات بالمغرب، مقاربات وصفية ونظرية ومقارنة"
16/15 دجنبر 2016

السيد عميد المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
السيدات والسادة عمداء ومدراء المؤسسات الجامعية،
السيدات والسادة رؤساء الشعب
السيدات والسادة الأساتذة
الطلبة الباحثون،
الحضور الكريم

السلام عليكم

في البداية أود أن أهنئ اللجنة المنظمة على العمل الجبار الذي قامت به لتهييئ هذه الندوة المتميزة، وفي نفس الوقت أتقدم بالشكر الجزيل إلى كل من ساهم في تنظيم هذا اللقاء العلمي.

فهذا الملتقى من مستوى رفيع في مواده وبالأسماء المشاركة فيه، وكذلك بأهمية الحدث وهو تكريم أحد أعلام الفكر المغربي المعاصرين.

لقد جاءت هذه الندوة العلمية المنظمة بتعاون مع المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية، في إطار سلسلة من اللقاءات الوطنية والدولية تتمحور اغلبها أو جلها حول قضايا وإشكالات البحث في البنْيات والظواهر اللغوية بالمغرب، سواء منها المحلية،العربية والأمازيغية وتنويعاتهما، أو الأجنبية كالفرنسية والإنجليزية إلى غيرها من اللغات الحية.

ويأتي تنظيم هذه الندوة في ظلِّ الانتعاش الذي يشهده مجال اللسانيات في المغرب خلالَ العقديْن الأخيرين، إن على مستويات الوصف والتنظير أو المقارَنة والتطبيق.

وستعتمدُ مداخلات المحاضرين مقاربات تجمع بين التوصيف والتحليل والمقارنة، وتشمل أهم مستويات اللغة، الصواتية منها والصرافية، والتركيبية، والدلالية، والمعجمية، والتداولية، والسوسيولسنية، والحاسوبية.

وستشهدُ الندوة فضلا عن مقصدها العلمي، حيث ستكونُ فضاء تلاقٍ وتفاعل بين عدّة أجيال من باحثي الجامعة المغربية، تكريم أحد أبناء هذه المؤسسة ومن تركوا بصمة في تاريخها "عميد المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية".

وبهذه المناسبة أود أن أقول إنه لشرف كبير لنا أن يحتضن هذا الصرح العلمي " كلية الآداب والعلوم الإنسانية، جامعة محمد الخامس بالرباط" هذا الحدث الهام، والذي هو في نفس الوقت خير دليل على وفاء جامعتنا وكليتنا واعترافهما بالجميل لنسائها ورجالها وأعمدتها الفكرية البارزة التي تصدرت وتتصدر المشهد الفكري على المستوى الوطني والإقليمي والدولي.

حيث احتفينا في الأسبوع الماضي بالأستاذ محمد مفتاح وسوف نحتفي قريبا بنخبة من الأساتذة المتألقين.

أما الشخصية العلمية التي نحتفي بها اليوم فهو الأستاذ الدكتورأحمد بوكوس.

هو عميد المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية وباحث مخضرم في مجال اللغة والثقافة في المغرب، عمل أستاذا جامعيا بكلية الآداب والعلوم الإنسانية، جامعة محمد الخامس بالرباط بين عامي 1968 و2002، حيث كان رئيسا لشعبة اللغة الفرنسية وآدابها، كما أشرف على رسائل وأطروحات عديدة حول اللغة الأمازيغية، وكان عضوا ومشرفا على مجلة *Langue et Littérature*، وعضو لجنتها العلمية.

كما درس اللغة الأمازيغية في المعهد العالي للأركيولوجيا والتراث بالرباط بين 1986و1994. وفي الـ 23 من نونبر 2003، عين عميدا للمعهد الملكي للثقافة الأمازيغية.

كما نشر عدة كتب بعضها في كلية الآداب والعلوم الإنسانية بالرباط منها :

- *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques (1995)*
- *Alphabétisation et développement durable au Maroc: Réalité et perspectives (2001)*

دون ذكر مؤلفات أخرى نشرت عند ناشرين آخرين.

وقد اشتغل الأستاذ بوكوس في عدة مجالات وسوف نهتم بالدرجة الأولى بجانب البحث العلمي منها.

السيدات والسادة، الحضور الكريم

يُعدُّ الأستاذ احمد بوكوس من وجوه الرعيل الثاني من الأساتذة والباحثين والمؤطرين بالجامعة المغربية، ومن أبرز رواد البحث في مجال اللسانيات الاجتماعية والصوتيات وفي اللغة والثقافة الأمازيغيتين. والثقافة المغربية بصفة عامة.

وللأستاذ احمد بوكوس مكانة متقدمة في البحث اللساني واللغوي، فله مسار أكاديمي إلى جانب بعض النشطاء من مؤسسي الجمعية المغربية للبحث والتبادل الثقافي.

ومن آرائه في مجال اللغة تأكيده أن اللغة لا تعد أداة للتواصل فقط ولكنها تؤدي أيضا وظائف أخرى، فأي لغة يمكن أن تستغل لفرض الهيمنة الرمزية، كما يمكن للتهميش الذي تعانيه أن يجسد التهميش الرمزي المسلط على مكون ما.

وقد أبرز في كتابه «*مسار اللغة الأمازيغية .. الرهانات والاستراتيجيات*»، مسار اللغة الأمازيغية مشخصا المخاطر المحدقة بها، في سياق عولمي يهدد المقومات اللغوية للجماعات، ومتطلعا إلى الآفاق التي يفتحها ترسيم الأمازيغية والتطورات الراهنة للسياسة اللغوية والثقافية. ويكتسي راهنيته من أسئلة المرحلة الهامة التي ولجتها اللغة الأمازيغية في ضوء إضفاء الطابع الرسمي عليها في ظل الدستور الجديد للمملكة، في إطار مقاربة جديدة للتنوع الثقافي والتعدد اللغوي.

وهو دعوة إلى اليقظة تجاه التحديات الكونية التي تواجهها اللغات الوطنية عموما، لكنه مفعم بالأمل الذي تفتحه السياسة الثقافية واللغوية الجديدة القائمة على تكريس التنوع الثقافي وتثمين مختلف المكونات الثقافية واللغوية والحضارية للأمة، في إطار صحوة تتم من خلال تهيئة وضع اللغة والإبداع الثقافي.

السيدات والسادة، الحضور الكريم

لا يمكن أن يختلف اثنان حول مكانة الأستاذ أحمد بوكوس في خارطة الباحثين المتميزين الذين حظوا بمكانة دولية، ترجمت كتاباتهم للغات متعددة، وحظيت أعمالهم باهتمام واسع.

ولقد تشرفت شخصياً بكوني كنت طالبا للأستاذ بوكوس، كما تشرفت بالاشتغال معه، فقد درّس بشعبة اللغةالفرنسية التي سبق له أن تكوّن فيها طالباً، و كان رئيسا لها مابين (1989– 1987)، حيث كان من أوائل من سنُّوا مبادئ وأخلاقيات الحكامة الجيدة في تسيير الشعبة، من خلال إعداد وتفعيل "ميثا ق" للشعبة بمساعدة بعض أعضاء مجلسها الذين كنت من بينهم صحبة الأساتذة : الحسين المجاهد وعتيقة حجي وأنيق فيلالي، وآخرين.

كما لدي ذكريات مع الاستاذ أحمد بوكوس كطالب بشعبة اللغة الفرنسية وآدابها : لقد كان الأستاذ بوكوس يتميز بالجدية والتواضع والقرب من طلبته واحترام الوقت والصرامة الخلقية.

وتعلمت من الأستاذ بوكوس معرفة المغرب العميق بلغاته وثقافاته المتعددة، وهو كنز ثمين يزخر به المغرب، كما تعرفت بعمق على وضعية اللغات بالمغرب وقيمتها الرمزية.

كما كان الأستاذ بوكوس رائدا في مجالات علمية أصبحت اليوم من المسلمات ولكن كانت ذلك الوقت من المسكوت عنها.

لقد كان للأستاذ بوكوس تأثير عليّ في المجال العلمي ولكن حتى في المجال البيداغوجي حيث كان يستعمل وسائل استنبطتها منه ولم يصلها التقدم البيداغوجي حاليا، حيث كان الأستاذ بوكوس يسائل طلبته في نهاية كل سنة جامعية لكي يقوموا بتقييم له وللطرق البيداغوجية التي كان يستعملها، وكان جواب الطلبة بطبيعة الحال حرا بما انهم كانوا لا يفصحون عن هوياتهم.

هذا هو الأستاذ بوكوس كما عرفته كطالب، قريب من طلبته وقدوة لهم. فمن المعروف انه هناك نوعان من الأساتذة، منهم من يمر دون ترك بصمة في مخيلة طلبتهم وهناك من يترك أثرا لا يمحيه الزمن. وكان الأستاذ بوكوس ينتمي إلىالفئة الثانية.

السيدات والسادة، الحضور الكريم

في الختام أود أن أشكر الأستاذ بوكوس الذي أتاح لنا تكرار فرصة لإحياء وإعادة اللقاء اليوم لكي نستعيد ذكريات لا تنسى من العمل الجاد والمبادئ الصادقة والمشاعر الإنسانية النبيلة

الحضور الكريم،

مرة أخرى أجدد ترحابي بكم جميعا، وأشكركم على حضوركم المكثف، كما أتقدم بالشكر لكل من أسهم من قريب أو بعيد في إعداد هذا النشاط العلمي وأخص بالذكر الأستاذة فاطمة بوخريص التي قامت بمجهودات جبارة وقادت عملية التحضير من بدايتها إلى اليوم.

وأخيرا أتمنى لأعمالكم التوفيق مع متمنياتي لكم بالنجاح.

والسلام عليكم

الرباط في يوم 15 دجنبر 2016.

تكريم الأستاذ أحمد بوكوس

مولاي إسماعيل العلوي

السيد الوزير حمو أحلي،

السيد عميد الكلية، والسادة العمداء ونواب العمداء،

الأمناء العامون بالمؤسسات الجامعية،

الزميلات والزملاء ،

الحضور الكريم،

بدايةً، أود أتقدم بالتهاني لأصحاب وصاحبات هذه المبادرة التي ستجمع بين التأكيد على أهمية البحث العلمي في ميدان الثراء اللغوي الذي يطبع ساحتنا الوطنية، من جهة أولى، وبين تكريم أحد العلماء الذي كرسوا حياتهم للبحث السوسيولغوي وللدفاع عن ثقافتنا وتراثنا الوطني المتميّزين، ألا وهو الأستاذ أحمد بوكوس، من جهة ثانية.

كما أود تقديم الشكر على الدعوة لحضور هذه الندوة العلمية الوطنية. لكن نظرا لكوني جاهلاً في الميدان اللغوي رغم فضولي الغريزي، سأكتفي بشرف تقديم شهادة في حق أستاذنا القدير العميد أحمد بوكوس.

تعرفت على المحتفى به قبل عقود من الزمان وخابرته، كما خابرته الحياة، مناضلا، ملتزما، وفيّا لأفكاره ومبادئه، الهادفة إلى صيانة، قبل كل شئ، كرامةَ الإنسان (المواطن والمواطِنة على السواء) في جميع مناحي الحياة المدنية.

إن هذه الأفكار والاختيارات السامية هي التي جعلته يجتهد، منذ شبابه، مع أصدقاءَ له، وأخص منهم بشكل متميز الأستاذ إبراهيم أخياط (شفاه الله وأطال في عمره) وعلي صدقي أزايكو(رحمة الله عليه)، من أجل الاهتمام بتعميق معارف الأطفال والتلاميذ المعوزين الناطقين بالأمازيغية، المتواجدين بالرباط، آنذاك، وتحسين ظروف عيشهم وحتى عملهم، مما دفع به وبرفاقه إلى تأسيس "الجمعية المغربية للبحث والتبادل الثقافي" (AMREC) في نهاية الستينيات، والارتقاء

بعملهم الجمعوي ليشمل بجانب النشاط الاجتماعي العملَ الثقافي من تربية فنية وكتابة ومعرفة سوسيولوجية.

ولم تنل المضايقات والاضطهادات التي تعرّض لها هؤلاء المناضلون شيئا من عزمهم، فبقوا على الخط سائرين، بل تقوّت عزيمتُهم أكثر.

وبفضل كفاحهم وكفاح شعبنا كافة، تطورت الأحوال ودخلت بلادنا بعد سنوات، لقّبها الرأي الوطني بسنوات الرصاص، مرحلةً جديدة، مع حكومة التناوب التوافقي التي تزامن تأسيسُها وعهدٌ جديد مع جلوس صاحب الجلالة محمد السادس على عرش أجداده الميامين.

وأرادت الأقدار أن تحمّلتُ مسؤوليةَ تدبير شأن التعليم الأساسي في مارس من سنة 1998، فطلبتُ من الأستاذ أحمد بوكوس أن يساعدَ الوزارة على تفعيل فكرة تدريس الأمازيغية والبحث سويّا في أفضل السبُل وأنجعها، تجعل هذه اللغة الوطنية التي لم تنصَّب بعد، لغةً رسمية، على قدم المساواة مع اللغة العربية، تلقّن لأبناء الوطن من شماله إلى أقصى جنوبه ومن غربه إلى شرقه.

وبالفعل أقدمنا على إحصاء الطاقات البشرية المتوفّرة لنا داخل أسرة التعليم، فقمنا بوضع جرد شامل للسيدات والسادة المدرسين (معلمين ومعلمات وأساتذة وأستاذات السلك الأول من الثانوي) الناطقين بواحدة من لهجات اللغة الأمازيغية السائدة في البلاد. وتبيّن أن عددهم لا يستهان به وكان بالإمكان في إطار عمل مبنيّ على التشاور والحوار أن نخوض، خلال وقت وجيز، في تفعيل فكرة تدريس الأمازيغية لجمع تلميذات وتلاميذ الوطن. لكن هبّت الرياح بما لم نكن نشتهيه، فغادرتِ الفكرةُ وهي "جنينية" قطاعَ التربية مع مناصريها.

تم تطوّرت الأحوال رغم كل العراقيل. ومع العهد الجديد، كان الخطاب الملكي الشهير في أجدير سنة 2001، وأخذ المشروعُ الأمازيغيّ مسيرا أكثر جرأة بإنشاء المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية؛ وشاءت الأقدار أن يتحمل السي أحمد بوكوس مسؤوليةَ قيادة الركب خلفاً لأستاذنا الكبير والقدوة محمد شفيق، أطال الله في عمره.

ومند ذلكم الحين (وحتى قبل ذلكم الحين) وجدت نفسي في نفس خطّ السي أحمد دفاعا عن هويتنا المغربية المتعددة الروافد.

فأخذ المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية يجتهد برئاسة السي أحمد، وبفضل كل أطره، من أجل إرساء قواعد تعلّم الأمازيغية على أساس علمية أكثر دقة وموضوعية. فكان تبنّي حرف تيفيناغ،

وخاض الإخوةُ الأخصّائيّون في تمهيد الطريق لتوحيد اللغة التي ستلقّن لجميع أبنائنا، حتى وإن أضحى جليّا أن الإشكال ليس بالبسيط. لكن بحكم حنكة أستاذنا السي أحمد، أصبحنا نرى الصعوبات تتبدّد شيئا فشيئا، في ميدان الإعلام وفي ميدان المعجم الموحد، وفي معرفة القواعد اللسانية التي من شأنها تسهيل عميلة التوحيد اللساني وعملية تدريس اللغة.

تم تقوّت الإرادات الملتزمة الهادفة إلى تعميق المكتسبات الديمقراطية فمرت البلاد بسلام عبر الحركة العارمة التي انطلقت مع ربيع الياسمين بتونس الشقيقة ووافق شعبُنا إثر ذلك على دستورٍ جديد واعد ومتطوّر جدّا، أكد على تنوع جذورنا الهويتية وانصهارها فيما بينها وأعلنَ الأمازيغيةَ لغةً رسميةً للبلاد.

فمثّل كلُّ ذلك انتصاراً لما كان يهدف إليه السي أحمد ورفاقُه وما كنا ومازلنا جميعا نهدف إليه ونناضل من أجل تحقيقه وتعميقه، لأن الطريق ما زال شاقا أمامنا.

أطال الله في عمرك يا السي أحمد وجعلك تسعَد بسعادة شعبنا وهو يحقق كل ما يتضمنه دستورُه الواعد.

مسار في الذاكرة
تكريم الأستاذ أحمد بوكوس

الحسين المجاهد
كلية الآداب والعلوم الإنسانية / المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية

السيد عميد كلية الأداب والعلوم الإنسانية، الأستاذ جمال الدين الهاني،

السيد عميد المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية، المحتفى به، أستاذي أحمد بوكوس،

السيدة رئيسة شعبة اللغة الفرنسية وآدابها، الأستاذة يجو الشيخ موسى،

السادة الأساتذة والباحثون،

السيدات والسادة منسقو وأعضاء اللجنة المنظمة،

سيدداتي وسادتي،

إنه بقدر ما يشرفني الإنبراء للإدلاء بشهادة في حق أستاذي أحمد بوكوس، من موقعي كتلميذ له قبل أن أكون زميلا ورفيقاً، بقدر ما أستعظم هيبة الموقف وجلال التكليف، وخشية زلل التقصير إزاء رهان صعب يقضي بإنصاف ما يقارب خمسة عقود من المسار العلمي والثقافي والنضالي لشخصية ما تزال في أوج عطائها.

ومما يضاعف من حرج الموقف أن الرجل لا يستحبّ الإطراء ولا المجاملة والتبجيل، وينحو إلى صرامة النقد وصريح القول، ولا يخشى في قول الحق لومة لائم. ولذا فمعرفتي بالرجل تكاد تجعلني على يقين بأن خير ما يحبذه من تكريم هو الانكباب على إنتاجه الفكري، الذي يصرّ دوماً على اعتباره متواضعا رغم علوّ باعه العلمي وسموّ قدره المعرفي، ومقاربة أوجهه بالدراسة والنقد والاقتراح البناء والحوار والجدال غير المهادِن. ذلكم لأن من بين سماته الثابتة الميلُ النادر إلى الإنصات الإيجابي وإلى التعلّم الدائم من أي مصدر مهما دنا شأنه. ولذلك فمعذرة لأستاذنا إن كان وقع

هذه الشّذرات العَجْلى في حقك دون أفق انتظار إصغائك، وأنت الذي علمتَنا الانزياح عن الغرور الفكري والتزامَ التواضع العلمي والسُّلوكي.

ومع ذلك، فبما أن المقام يستوجب الحديثَ المنصفَ عن الأستاذ، فالتلميذُ سيستحضر من أغوار ذاكرة كهولته بعض ما بقيَ عالقا بها.

تعرّف التلميذ على الأستاذ وهو في أوج الفتوة ولما يتجاوز أولى سنواته بهذه المؤسسة سنة 1974، وشاءت الصدف أن يقاسمه مسارا ابتدأ سنة 1976حين انخرط اليافعُ في نشاط أول جمعية جعلت من الثقافة الأمازيغية رهانا وانشغالا وممارسة، وذلك رفقة ثلة من رواد الجيل الأول الذي كان للولَد ورفيقة حياته مدرسةً ما زالا إلى اليوم في طور التتلمذ على مقاعدها، مزاوجيْن بين البحث والعمل الثقافي في خضم ثقافة لم يكونوا ليَعوا بقدرها وقتذاك إلا بفضل دروس وكتابات ومواقف أستاذ مَحَت القرابةُ الفكريّة معه عقْدا من فارق السن.

إن أحمد بوكوس ينتمي فكريّا إلى النخبة المثقفة المنبثقة أواخرَ الستينات وبداية السبعينيات، وشكّلت على الخصوص النوى الأولى للفكر المغربي الحديث، المتشبع بالتيارت المشرقية والغربية والمخصَّب بشتّى إيديولوجيات ما بعد عصر الأنوار، والمتوزّع خطابُه إلى اتجاهات تراثية وتقليدانية وحداثية، لكنها في مجملها تقف جامدة وسط بوثقة الثقافة العالمة السائدة دون أن تخص تفرّد ثقافة الأرباض والمحيط والهامش إلا بما تيسر من نزر التعاطف أو الاعتراف الخجول. غير أن التكوين الأكاديمي لبوكوس واغترافه من نفس المنابع الفكرية والتيارات الإيديولوجية التقدّمية رسّخ قدميْه على أرضية ذلك الهامش كَمُنطلق للتساؤل والانشغال والقلق المعرفي. وكان الثمن حينَها باهظا، أذعن له بوكوس وبعض رفاقه وهم يُصنَّفون خارج سرب النخبة المرتاحة على الأرائك المخملية للثقافات السائدة. فمنذ ذلك الحين، انبرى صوتُه من خلال مُجازفته، سنة 1974 بإعداد إحدى أولى الأطاريح الجامعية حول الثقافة الأمازيغية ونَشْرها سنة 1977، ليقف من خلالها عند مفهوم الثقافة الشعبية والحاجة إلى طرح مسألة الديمقراطية الثقافية، وإقرار حق النهوض بالثقافة كمكوّن أساسي متكامل في التنوع الثقافي واللغوي وتجاوز استعمالها كفلكلور تسويقيّ. ولم يكن ذلك مجرّد خطاب مناسباتي أو استهلاكي، بل اقتناعا راسخا ترجمه صاحبُه إلى ممارسة فعلية ومبادرات ريادية، وخاصة في مجالين ضلاّ إلى الآن من مراتع العمل الثقافي لأحمد بوكوس: الميدان الجامعي الأكاديمي والمجال الجمعوي والحقوقي. وبالفعل، فلدى احتفال جامعة محمد الخامس بخمسينية إنشائها، كان تقييم حصيلة الدراسات الأمازيغية بها طيلة نصف قرن مختزَلاً في معظمه في وقع مبادرة أحمد بوكوس وبعض تلامذته من بعده، "بتهريب" الدراسات والبحث في الأمازيغية

(بحوثا وأطاريح) إلى شعبة لغة أجنبية، لعدم وجود موْطئ لها في شعب اللغة الرسمية وشعب العلوم الإنسانية المغربية. وكانت حصيلة هذه المجازفة بالحُظوة وبالارتقاء والمناصب كافية لإشفاء غليل صوفية وزهد أستاذنا. إذ لولا تلك المغامرة لما نشأ تقليد البحث الأكاديمي في اللغة الأمازيغية ولما توافر اليوم، بعد عقود، ما تسدّ به الجامعة المغربية رمقها من الدراسات الجامعية، بعد أن رفع عنها الحجر وباتت في ذمة المشروعية بفعل دسترتها وترسيمها، وقد مضى زمان كان فيه بوكوس الأوحدَ الذي يجازف بإعطاء درس تطوعي يتيم في الأمازيغية بكلية الآداب لفائدة زمرة من أساتذة شعبة التاريخ وبعدها في معهد الآثار والثرات.

لقد ساهم بوكوس فعلا في إرساء أسس البحث الأكاديمي حول الأمازيغية، إذ مكّنه تكوينه المتعدد، المزاوج بين علوم اللسان وعلوم الإنسان، وخاصة علم الاجتماع، أن يدرج في الجامعة المغربية الدرس السوسيولساني، في وقت كان بعض أنداده من أساتذة اللغات السائدة يعادون هذا الحقل المعرفي لاهتمامه بلغات الهامش، وخاصة اللغات الشفهية واللغات الأمومية، واللغة في علاقتها بالمجتمع، والوضعية اللسانية داخل المجتمع، واللاتجانس واللاتكافؤ بين اللغات، والتنافس الرمزي في السوق اللغوية الثقافية، ورهانات السلطة الرمزية بين الثقافات المتساكنة، ووزن اللغة الأمازيغية بين لغات الدنيا، وجدليتها في خضم "العومحلية (glocalisation)، وما إلى ذلك من المفاهيم التي عالجها الدرس والبحث في منطلق المدرسة البوكوسية– كما سماها فقيد الفكر الخلافي عبد الكبير الخطيبي، وهي مفاهيم وطروحات مؤسّسة للفكر المعترف للبعد الأمازيغي بحق العناية والتطور. وقد كانت تلك الأفكار إلى أمد قريب من المفاهيم الأكثر إزعاجا واستفزازا لسدَنَة الفكر الأحادي المهيمن على الساحتين الفكرية والسياسية. ولا أخفي سرا إن أكدت أن هذه الأفكار الريادية كانت ذات ليلة موضوع تحفظ بل وريبة في محفل ثقافي ووطني أفضى فيه التداول إلى حكم نخبة من مجايلي صاحبنا على أول مؤلف– المؤلف اليتيم وقتذاك– حول الواقع السوسيولغوي بالمغرب، بالحرمان من جائزة وطنية مؤسساتية، على غرار تقليد جائر ضل سائدا وما يزال بعضٌ منه، في حق الإنتاج الفكري والإبداعي بالأمازيغية وحول الأمازيغية.

ولم يكن بوكوس من أولئك الذين يعيشون على ريع أطروحتهم الجامعية الأولى، إذ لم ينفك مجتهدا في تعميق مفاهيم وأساليب البحث في مشروعه السوسيولسني والثقافي، معتبرا، في تواضع العالِم، كلّ أبحاثه، على غزارتها وتنوع مواضيعها، خُطاطات ظرفية قابلة للتجاوز، تحتاج منه دوما إعادةَ وضعها على نوْلو محكّ المستجدات المعرفية التي لا يبرحُ النّهل منها كالتلميذ النجيب المتّقد فضولُه المعرفي، وذلك في ربطها الجدلي بالمشروع المجتمعي الديمقراطي الحداثي الذّي آمن باكرا بضرورة التعبئة من أجل تحقيقه. وقد كان بالفعل كعادته رجل القول والمبدإ والالتزام والفعل، حيث

إن مفهوم الميثاق الاجتماعي والثقافي كان من بين طروحاته الفكرية في بداية السبعينيات، إن في الفضاء الجامعي الباريسي في مجادلاته للنخبة المتياسرة من مُجَايِليه، أو في الساحة الأكاديمية والجامعية، في أوج غليان النقاش حول الهوية والثقافة والخيارات السياسية الكبرى. وقد أبانت ممارستُه الميدانية عن عزيمة إقرار ذلك المبدإ في مختلف مجالات عمله الأكاديمي والجمعوي والتدريسي. ذلك أنه بالرجوع إلى أرشيف كلية الآداب، لن تجد إلا وثيقةً يتيمة بشعبة الفرنسية تحمل اسم ميثاق أخلاقي لتدبير الشأن الجماعي لهذا المرفق، وضعه أساسا أولياً لمزاولة رئاسته لهذه الشعبة. كما أن تاريخ الحركة الثقافية الأمازيغية وأدبياتها يحمل بصمات إسهامه الفعلي المتميز في بلورة "ميثاق أكادير للثقافة الأمازيغة"، صحبة رفاق تشرفتُ وقتذاك بالعمل معه ضمنهم في ذاك المشروع المغامرة. ولن أكون مغاليا إن أكّدت أن تدبيره المحكم للمؤسسة التي كان من السباقين إلى المناداة بتخصيصها للشأن الأمازيغي، والتي شرّفه بتولّي عمادتها صاحبُ الجلالة نصره الله، ينبني على قيم مستمدّة من مفهوم الميثاق الأخلاقي الذي يبدأ من ذاته أولا لتطبيق مبادئه، سواء على مستوى التدبير الداخلي للمؤسسة، حيث حرصُه على إقامة واحترام مبادئ الإنصات والمساءَلة والتدبير المفوّض المسؤول والمحاسبة بدون هوادة أو أبوية مصطنعة أو ديماغوجية، وكذا على مستوى تحقيق المأموريات الأساسية التي رُصدت لها هذه المؤسسة. ولا عجب في أن يشاء القدر أن يتلاقى مطاف المشروع الثقافي لبوكوس الذي احتضنه باستماتة منذ عقود، مع المشروع الثقافي والمجتمعي الذي يعمل حاليا على تحقيقه مؤسستيا وهو يقود مركبة المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية، معبِّئا حوله طاقاتِ وإرادات الفعاليات المنخرطة في نفس المشروع، من أجل تجسيد الأمل المحتضَن طيلة نصف قرن من أن تُمأسَسَ الأمازيغية وتتبوّأ مكانتها في الفضاءات الحيوية للمجتمع المغربي، وخاصة التعليم والإعلام والقضاء والشأن العام والسياسات الحكومية ومجالات حقوق الإنسان، من مطلق ما كان ينادي به في السبعينيات من كون النهوض بهذه الثقافة مسؤولية وطنية. ولحسن حظّ الأمازيغية بعد أن رُسِمَت لها أخيرا معالمُ النهضة وآفاق الانتعاش، أن وجدت في البحث العلمي الرصين الذي زاولَه بوكوس وأندادُه وتلامذته، خارج الدوائر المؤسساتية الرسمية، ما جعلَها اليوم تفرض نفسها ثقافةً ولغة وإبداعا على الساحة الثقافية، دون أن تشكو من قصور أو عجز. فما كان يدبرّه هؤلاء المغامرون في الأزمنة الكالحة من إرهاصات معيرَة الأمازيغية وتقعيدها ووضع معجمها، على نحو هوياتي وغير منتظم، أصبح اليوم من الأسس التي انبنى عليها ما يعمل بوكوس ورفقاؤه داخل المعهد وخارجه على ترسيخه وتطويره في مختلف المجالات المعرفية، في أفق تحقيق المشروع المجتمعي الديمقراطي الحداثي الذي يؤمن به ويسكنه منذ عقود، ويجعله غير مرتاح إلى ما وصل إليه افقه المعرفي الخصب، مواصلا التعلّم بتواضع صوفيّ أهّلَه لأن يبرهن لمن اعتبروه مجرد عالم

بحّاثة، على أن له حدسا وحسا سياسيين وكفاءات تدبيرية لا تستقيم بسهولة إلا لمن يمتلك ناصية المزاوجة بين القدرات والأهلية للإنصات والتفاعل السريع مع المحيط والآخر.

وألتمس المعذرة من المحتفى به، إن لم يسعفني المقام والوقت في هذه العجالة لإيفاء هذه الشخصية المتميزة كل مستحقّها من التعريف. ولعل أهم ما أغفلته سيكون كل الجوانب ذات الصلة بالدور التربوي لأستاذنا، لأبي وغيري، وهم كثر، ندين له بما يشكّل اليوم رصيدنا ويوقد فينا جذوة العمل من أجل النهوض بثقافتنا الوطنية في تنوع مكوناتها وغنى روافدها، كلٌّ حسب مقدوره. كما قد أكون مقصرا في سرد كل الخصال الشخصية لأستاذنا، لعلمي بأنه لن تزيد تواضعه إلا حرَجا.

ويكفي أن أجدد الشكر لكلية الأداب ولعميدها ولمنظمي هذا التكريم الذي لم تفطن له محافل رسمية، قبل أن يأتي تكريمُه، بل وتشريفه وتكليفه، على يد صاحب الجلالة، بتعيينه كخير خلف لسلفه الأستاذ شفيق، على رأس المعهد الملكي للثقافة الأمازيغة، حيث أشاد بخصاله الحميدة، مؤكدا ثقة جلالته في كون أستاذنا سيواصل حسن تدبير هذه المؤسسة الوطنية الفتية والأداء الناجع للمهام المنوطة بها. حيث ورد في بلاغ الديوان الملكي أن "صاحب الجلالة على يقين بأن العميد الجديد وكل هيئات المعهد ستسهر على أن تجعل من هذه المؤسسة إطارا منفتحا قوامه الحوار البناء واحترام الحق في الاختلاف، والعناية المستمرة بمجمل تراثنا الثقافي، وكذا الاستفادة من كل الآراء والمبادرات الهادفة غلى النهوض بالثقافة الأمازيغية، وضمان انتشارها وإشعاعها في انسجام تام مع صيانة مقومات هويتنا المغربية العريقة حول قيمها الثابتة والمقدسة". إنتهى كلام صاحب الجلالة"

أوليست هذه الدرر المولوية خير تكريم لأستاذنا ولمساره وآفاق مشروعه الثقافي وفي تكريم هذه الشخصية تكريمٌ للثقافة المغربية عامة وللثقافة الأمازيغية ولنسائها ورجالها والقائمين على النهوض بها، في شتى المجالات، على وجه خاص؟

ما من شك أن هذا الإقرار هو ذاته الذي يخالج دواخل أستاذنا الكبير أحمد بوكوس.

والسلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته.

الأستاذ أحمد بوكوس ⵃⵎⴰⴷ ⴱⵓⴽⵓⵙ
" الأستاذ والفاعل والباحث والمستشرف"

بنيس سعيد
جامعة محمد الخامس بالرباط

عرفت الأستاذ أحمد بوكوس منذ سنة 1984 كان يدرّسنا الفونولوجيا وعلم اللسانيات الاجتماعية؛ وفي ظرف سنوات قليلة لا تفوق أربع سنوات، انتقلنا مع الأستاذ بوكوس من عوالم اللسانيات الصلبة(hard) إلى اللسانيات الناعمة (soft) ما يجعل الطالب أمام ميزتين وخاصيتن نادرتين، الصرامة والكاريزما، في مقابل الانفتاح والصداقة وهذه الديليما والمفارقة مازالت تطفو على علاقتي ب "سي احمد رغم أني "شبت".

في سنوا ت الثمانينات نشط الباحث أحمد بوكوس في إطار الجمعية المغربية للسانيات بكلية الآداب وكان بوكوس وآخرون .... يشتغلون على اللغات المحلية (العربية والأمازيغية المغربية بجميع تنويعاتهما المجالية والترابية) وكان تحدي السي احمد ومجموعته لافتا للنظر لأن الاشتغال حول اللغات كان يتم خارج المؤسسات وكان يشكل "طابو علمي سياسي" إذا استحضرت راهنية سياسة التعريب وثقل معهد الأبحاث والدراسات حول التعريب آنذاك. حيث كانت المجموعة إبان عقد اللقاء الشهري دائمة البحث عن القاعة التي ستحتضن اللقاء مع أن المجموعة كانت مكونة من أكثر من عشرين أستاذا (مركز بحث يتكون من أساتذة رحل ومتعددي اللغات الفرنسية الإنجليزية والعربية).

في مرحلة البحث كان من الناذر أن تجد في هذه الفترة بالذات (أواخر الثمانينات وبدايات التسعينات) أستاذا يعتبر الطلبة الذين يحضّرون رسالاتهم باحثين مكتملي الصفة بل في بعض الأحيان يعتبرهم أساتذة. كان السي احمد بلباقته المعهودة يقدم طلبته باسم أستاذ فلان أو بالفرنسية ب Monsieur كان لا يعير اهتماما للصفات الاعتبارية كتشجيع لطلبته وكذلك ربما لإيمانه ببناء الخلف للدرس اللساني حيث كان يشرف على 30 أو 40 طالبا أو ما يفوق هذا العدد ينتمون لأجيال مختلفة ومسارات متعددة (طلبة (د. دراسات العليا) وأساتذة (دكتوراه دولة) وكان يتعامل مع الجميع على أساس أن الجميع أساتذة باحثين وكان من الأوائل الذين لا يتوانون عن دعوة طلبتهم لمحاضرات رغم صبغتها المغلقة أو تناولها لإشكالات كبرى (إشكالات الهوية والاختلاف) مما يجعلهم يكتشفون عوالم معرفية أخرى بالمعنى المادي (بنايات ومؤسسات أخرى غير بناية الكلية أما الآن فالطالب لا يعرف ولا يتحرك سوى في فضاء كليته بل في فضاء التدريس والرمزي (المواضيع) .

كما أن سي احمد كان كذلك من الأوائل الذين دأبوا على االإيمان بأن الإشراف على الدكتوراه هو بمثابة تكوين مستمر تلتقي فيه المجموعة البحثية مرة أو مرتين في الأسبوع ببرنامج سنوي يمكّن كلَّ طالب من أن يقدم مراحل بحثه. إلا أن ما كان يميز هذا التأطير هو تأكيد السي احمد على أن العروض يجب أن تتناول الجوانب المنهجية والميدانية، فكان الطالب يأتي ليعرض إشكالات بناء أسئلة البحث والفرضية وجدوى الموضوع وكيفية صياغة دليل المقابلة أو بناء أسئلة الاستمارة أو ضبط شبكة الملاحظة أو تحديد نموذج لتحليل المعطيات والوقائع الميدانية. أما النتائج أو التأويلات فكانت بالنسبة للمقاربة في مستوى ثانوي.

سي احمد كان متقدما في تصوره للبحث الأكاديمي، حيث ما كان يهمه ليست النتائج والأرقام بقدر ما كان يسكنه هاجس الحرفة والصنعة (حرفة البحث أولا والصنعة ثانيا) كما هو الشأن بالنسبة لبورديو أو ما ا و معمولٌ به في العلوم الاجتماعية في الجامعات الأمريكية تحت مسمى (Research Policy) وهنا أريد أن أبوح بأمر طالما حيّرني حيث انتقلت في اهتماماتي العلمية من اللغة (اللسانيات) إلى إشكالات مجتمعية تمتّ تارة للسياسة والثقافة و التعايش والعنف والتنوع ... (العلوم الاجتماعية : أنثروبولوجيا وعلم الاجتماع وحتى علم النفس) فأجدني دائما في بحث متواصل على تجريب الأدوات والآليات في الميدان؛ وهذا المد الأمبريقي يرجع الفضل فيه لأستاذي أحمد بوكوس.

هذا المدّ العلمي الوطني لازمَه مدٌّ علمي دولي اقترن بمكانة السي احمد داخل المجموعة العلمية اللسانية العالمية حيث كان سي احمد يعتبر إلى جانب لوي جون كالفي وآخرين من رواد اللسانيات الاجتماعية الفرنكوفونية، وهذه المكانة جعلته من الأساتذة الأوائل الذين اقتحموا افريقيا من خلال إشرافه في سنوات الثمانين على أعمال لطلبة من أفريقيا جنوب الصحراء (موريتانيا – غينا بساو وغينيا كوناكري ...). في هذا الخضم وجب الإقرار بالمغامرة الافريقية والسبق الإفريقي لسي احمد بوكوس حيث أن معهد الدراسات الإفريقية وحتى معهد الدراسات حول التعريب لم يشرعا في الاهتمام بلغات أفريقيا إلا مؤخرا.

كما أن الإشعاع الدولي لسي احمد يمكن رصده من خلال خبرته العلمية و مشاركاته البحثية في أكبر الجامعات العالمية نذكر منها لا للحصر:

- Univ. of Pennsylvania (1987-1988);
- Univ. of Massachusetts (1995);
- Univ. of Milwaukee (1997)
- Universités françaises: EHESS, Paris (1997) ; Univ. d'Aix-en-Provence (1995) ; Univ. Toulouse le Mirail (1998)

- Chef de projet auprès d'institutions de recherche scientifique: AUF, Paris (1994), PARS, MEN 1999), Fondation Konrad Adenauer (1994), MERC (1995)
- Membre fondateur du Réseau Sociolinguistique et dynamique des langues, AUF, Paris

وأخيرا أريد أن أعرج على سي احمد المستنير والمستشرف لا سيما فيما يخص:

- اشكالات تمفصلات اللغة والمجتمع و
- اشكالات التنوع الثقافي والتعدد اللغوي و
- تداعيات الحقوق الثقافية واللغوية على التماسك الاجتماعي و
- رهانات التفعيل الرسمي للغة الأمازيغية.

فيما يخص اشكالات تمفصلات اللغة والمجتمع يمكن اعتبار السي احمد ومجموعة من الناشطين الأمازيغيين منهم ابراهيم أخياط والمرحوم علي أزايكو أول من أسس جمعية تهتم بالثقافة الأمازيغية (AMREC) سنة 1967 "الجمعية المغربية للبحث والتبادل الثقافي" . إلا أن سي احمد سيتميز عن مجموعته بكونه سيصبح أول مغربي ناطق بالأمازيغية يناقش سنة 1974 رسالة حول الأمازيغية تحت إشراف GermaineTillion لأنه فيما قبل كانت الرسائل التي تناقش حول الأمازيغية من انتاج الأجانب (فرنسيون وآخرون)

Étude socio-linguistique de la prose soussie, Thèse de doctorat : Linguistique, Paris 5 : 1974.

لينشر فيما بعد، أي سنة 1977، كتابه الأول الذي مكن من رسم إرهاصات الحركة الأمازيغية بالمغرب ألا وهو كتاب :

Langage et culture populaires au Maroc, Casablanca, Dar Al-Kitab, 1977.

أيضا وجبت الإشارة في عنوان الكتاب إلى استعمال لفظة "ثقافة" بصيغة المفرد أي أن سي احمد كان منذ ذلك يعتقد أن المجال الثقافي بالمغرب تحكمه جدلية التنوع وليس التعدد وهذا ما أكده منطوق دستور 2011 من خلال اعتماد صيغة المفرد بالنسبة للثقافة في تسمية "المجلس الوطني للغات والثقافة المغربية".

أما فيما يمت إلى إشكالات التنوع الثقافي والتعدد اللغوي وتداعيات الحقوق الثقافية واللغوية على التماسك الاجتماعي، يمكن اعتبار كتابات سي احمد في أواخر التسعينات بمثابة استشراف لما سيؤول إليه واقع السوق اللغوية بالمغرب لا سيما تموقع الدارجة وترسيم الأمازيغية؛ وهنا أخص بالذكر كتابين مهمين وهما :

Société, langues et cultures au Maroc, Rabat, publications de la Faculté des Lettres, 1995.

Dominance et différence : essais sur les enjeux symboliques au Maroc, Casablanca, le Fennec, 1999.

كما أن رهانات التفعيل المؤسساتي للغة الأمازيغية، التي يضطلع بها المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية، تظهر جليا بصمة سي احمد الباحث والمتخصص في التهيئة والتخطيط اللغوي حيث تمت مقاربة التحدي على مستويين متوازيين : مستوى الصفة الاعتبارية للأمازيغية (كلغة رسمية) وعلى مستوى المتن اللغوي، وذلك باعتبار اللغة المتوخاة هي لغة معيارية تمثل جميع المغاربة وتستجيب لمبدإ الشخصانية ؛ وهذا يظهر جليا من خلال نهج تصور جديد للهوية اللغوية للفضاء العام، إذ أصبحت الدولة تخاطب المواطنين عبر ثنائية رسمية أمازيغية – عربية، مع مقاومة الفرنسية (ثلاثية مؤسساتية). إلا أنه يجب الإشارة إلى بعض النماذج المثلى، لا سيما نموذج الطريق السيار بين بني ملال وخريبكة، حيث الدولة تخاطب المواطنين باللغات الرسمية وتجسد إمكانية ربط فعل الدسترة بفعل المأسسة. (أكبر غائب في المشروع المجتمعي المغربي). والسي بوكوس كتب وقدم اقتراحات جدية في هذا الباب من خلال كتابين اثنين وهما:

L'amazighe dans la politique linguistique et culturelle au Maroc, Centre Tarek Ibn Ziyyad, Rabat, 2004 (en arabe).

Revitalizing the Amazigh Language : Stakes, Challenges, and Strategies, Rabat, Publication de l'IRCAM, 2011.

Revitalisation de l'amazighe : défis, enjeux et stratégies, Rabat, Publication de l'IRCAM, 2012.

ويمكن كذلك الإشارة، في إطار هذا المد التخطيطي لسي احمد إلى آخر اتفاقية مع مجلس المستشارين حول تثبيت اللغة الأمازيغية كلغة رسمية للتداول داخل مجلس المستشارين. كما أن بصمة سي احمد بوكوس تبدو بجلاء في جميع المجالس التي مثل فيها المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية[1] بدفاعه المستميت عن اللغة والثقافة الأمازيغيتين الذي ينهل من ماضيه كمناضل وكمدافع عن اللغات والثقافة المغربية لا سيما منها اللغة والثقافة الأمازيغية.

[1] التمثيلية

- Membre du Conseil Supérieur de l'Enseignement, (2006- 2010)
- Membre du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, (2006-2010)
- Président de la Commission du Fonds d'Aide à la Production Cinématographique, (2006-2008)
- Membre de la Haute instance du dialogue national sur la réforme de la justice (2012-2013).
- Membre du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation, de la recherche scientifique et de la formation des cadres (2014 -).

أحمد بوكوس، قدوة علمية فذة

فؤاد أزروال
المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية

إن هذا الاحتفاء الجميل هو موقف من مواقف التقدير والاعتراف الكريمين بالباحث الصادق وأستاذ الأجيال: احمد بوكوس، وموقف عرفان بإسهاماته العلمية والفكرية الغزيرة؛ وإنه في مثل هذا الموقف لتنتاب المتكلم مشاعر وأحاسيس متوثبة ومتباينة بين الفخر بالحديث عن مآثر الأستاذ وإنجازاته وبين الخوف من العجز عن استعراضها وعدم إيفاء صاحبها حقه من الوفاء والتقدير اللذين يستحقهما.

وإن أول ما عرفنا الأستاذ والباحث أحمد بوكوس كان خلال المرحلة المتقدة من تاريخ الحركة الثقافية والهوياتية الأمازيغية خلال السنوات الأخيرة من عقد الثمانينيات والسنوات الأولى من عقد التسعينيات من القرن المنصرم، وكانت مرحلة دقيقة وحرجة، وصاخبة أيضا، من تاريخ البلاد. فقد كان الصراع والنقاش على أشدهما حول مسألة الأمازيغية بمختلف مواضيعها ومحاورها، وكانت الآراء والمواقف تتكاثر وتتباين وتذهب في كل اتجاه، وكنا، نحن الشباب، قد انخرطنا بقوة في هذا الصراع، بقوة الحماس و قوة الاندفاع العاطفي، نرد وندافع، نتصدى ونهاجم، نقوّض ونبني... ولكننا كنا نحس دائما أن خطابنا يجب أن يكون مؤسسا على حجة العلم والفكرة المنطقية، وأن انتصارنا لقضيتنا يجب أن ينبني على نتائج الأبحاث والدراسات الأكاديمية، فكنا ـ في هذا الجانب ـ لا نجد إلا مراجع قليلة جدا نستند إليها ونرجع إليها، وكان أهمها وأبرزها أبحاث أحمد بوكوس ودراساته التي كانت تمد مواقفنا وآراءنا بالحجج القوية والبراهين والتحاليل الدقيقة والشفافة، وتمنح أصواتنا قدرة الجذب على الاستماع إليها وقبولها.

وكان أهم ما نجده مميزا في أبحاث أستاذنا ودراساته أنها كانت تستجيب لحاجيات المرحلة في الدفاع والانتصار للأمازيغية، لأنها كانت تتجاوز مسألة الانغلاق في دائرة التراث والعودة إلى التاريخ والانحصار في مجال اللغة، إلى خطاب شامل يتناول هذه العناصر في إطار اشتغال موسع يدمج عناصر أخرى من حقول أخرى كالأنتروبولوجيا والتربية والقانون في معالجة سوسيولجية جامعة ومرتبطة بالوضع الراهن ومتغيراته. وكان لطبيعة هذا الخطاب والاشتغال أثره البالغ والراسخ لدينا

ولدى جل المدافعين والمناضلين والباحثين الأمازيغيين، لأن الكل كان يسعى إلى بناء مشروع ثقافي ومجتمعي وطني بديل للسائد والمهيمن، يبرز فيه المكون الأمازيغي، بل ويلعب دورا رئيسا فيه. فكانت العديد من كتاباته في هذا الصدد، لاسيما مؤلَّفة "اللغة والثقافة الشعبية بالمغرب"، تعد من المراجع الأساسية التي نعود إليها في مرافعاتنا وجدالاتنا ومناقشاتنا، لما فيها من إعمال موسع للرأي المستنير والتحليل المنهجي المبني على الرصانة والحكمة العلميتين.

وكنا في هذه المرحلة المفعمة بالحماس لا نتراخى في تنظيم الملتقيات والندوات والأيام الدراسية التي نتوخى منها المرافعة والدفاع عن قضيتنا الأساسية، وكنا نحرص . ونحن نعد لها . أن نضع لوائح المشاركين والمتدخلين فيها بحيث تضم أسماء من الشباب والأساتذة المنتمين للجمعيات الثقافية النشيطة، وأسماء للنشطاء الحقوقيين والمدنيين لتقوية طابع الترافع الدفاع، وكنا لا ننسى . أيضا . أن تضم هذه اللوائح أسماء أخرى للباحثين الأكاديميين البارزين لتعضيد طابع الترافع والدفاع هذا بالسند العلمي وبدلائله وحججه، وكان اسم أحمد بوكوس يرد دائما على رأس قائمة هذه الأسماء الأخيرة بمعية ثلة محصورة جدا من الأسماء، لأننا كنا متيقنين من مدى ما كان يخلفه هدوءؤه ورصانته في العروض والمناقشات . كيفا كان نوعها . من أثر على الحاضرين، ومدى ما كانت تخلفه مقارباته وتحليلاته من إقناع، ومدى ما كانت تجيب امتدادات موضوعاته إلى مختلف مناحي الحياة الاجتماعية والثقافية وتغللها في تفاصيلها عن الأسئلة والمساءلات التي كانت تطرح على الحركة الأمازيغية.

بكل هذا، كانت أبحاث الأستاذ أحمد بوكوس من أهم العناصر التي أسست ركائز الخطاب الأمازيغي بأبعاده الثقافية والهوياتية والاجتماعية، ورسخت اقتراحاته وتصوراته وأعطت لها القوة العلمية اللازمة للثبات والاستمرار.

وشاءت الأقدار أن نعايش الأستاذ أحمد بوكوس في مجتمع أكاديمي صغير منذ أن تأسس المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية سنة 2003م، وأن نحتك به عن قرب، وكنا نحن لا نزال نحمل الكثير من الحماس والاندفاع، ونتعجل النتائج التي كنا نطمح إليها سابقا. أما هو، وكان مديرا لمركز التهيئة اللغوية، كان يقود الأبحاث والدراسات ويتخذ القرارات بمعية باحثي وباحثات مركزه بروية وبعد نظر دقيق؛ أبحاث ودراسات وقرارات همت تنميط حرف التيفيناغ ورسم القواعد الإملائية والصرفية لكتابته بطريقة ممعيرة، وهمت أيضا وضع المعاجم الأولى وإصدار مؤلفات عملية في مختلف المجالات اللسانية. وكان لهذا الاشتغال كله أثرواضح في النهوض بالأمازيغية أدبا وثقافة ولغة في مختلف مناحي الحياة الاجتماعية كالتعليم والإعلام والفن والإبداع.... بل وأصبح العديد من هذه الأبحاث

مراجع رئيسة تعتمد في جل المناطق الأمازيغية بشمال إفريقيا ولدى جل الأمازيغ والمهتمين والباحثين في مختلف بلدان العالم.

وحتى عندما تقلد الأستاذ أحمد بوكوس مهامه عميدا للمعهد الملكي للثقافة الأمازيغية، استمر ينشر ويصدر أبحاثا وازنة وزاخرة تتطلب من الوقت في الإنجاز ما يدعو للدهشة، إذ من الصعب أن يجد من يدير مثل هذه المؤسسة ذات المهام والمسؤوليات الكثيرة والشائكة فسحة للدرس والكتابة. وقد أصدر الأستاذ خلال هذه الفترة مؤلفات مصدرية في عدة مجالات معرفية، منها "فونولوجيا الأمازيغية" و"مسار اللغة الأمازيغية، الرهانات والاستراتيجيات" و"الهيمنة والاختلاف في تدبير التنوع الثقافي بالمغرب"... وبالإضافة لهذه الإصدارات ظل الأستاذ نشيطا ودؤوبا على حضور الملتقيات والمحافل الثقافية الوطنية والدولية، ويوفر لها فرصها الكافية.

إن الأستاذ أحمد بوكوس نموذج للباحث الأكاديمي الصادق، ونموذج للإنسان المثابر والمكافح، ويستحق أن يكون قدوة لكل من يسعى لقطع مسار طويل وحافل في الحياة العلمية. كما يستحق كل التقدير والإكبار على ما أسداه من خدمات علمية جليلة للمجتمع المغربي عامة، وللثقافة واللغة الأمازيغيتين خاصة.

شهادة في حقّ الأستاذ العميد أحمد بوكوس

الوافي نوحي
المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية

بسم الله الرحمن الرحيم

سيداتي، سادتي،

عندما اتصل بي الأستاذ العميد أحمد بوكوس بغاية تقديم شهادة في حقّه، احتوتني الحيرة عمّا عساني أقوله عن أستاذ لا أنتمي لجيله، ولا لأفق معرفته؛ وتملكتني الدهشة في ما يمكنني أن أشهد به في حقّ الرجل الذي فاقني علماً وعملاً، وتجاوز صيته الحدود الترابية والمجتمعية التي قد يُسمح لي التعامل معها. فهو أستاذٌ فاق علمه حدود ما لامستُه من المعارف، وهرمٌ لا يسمح الفارق العمري بيننا لأجالسه مجالسة القرين لقرينه، ولا الفارق العلمي لتقييم تجربته، لا الأكاديمية ولا الإدارية ولا الإنسانية.

لذا والتزاماً بكل حدود اللّياقة، أقول فيه كلمات معدودة أستهلها ببداية معرفتي به، ثم أُعرّج بكم على جوانب ثلاثة من شخصيته: الجانب العلمي الأكاديمي، والجانب الإداري التدبيري، ثم الجانب الإنساني الأخلاقي.

كانت معرفتي بالأستاذ أحمد بوكوس على مرحلتين:

كانت الأولى "عن بُعد"، وهو لا يعلم بها، وذلك خلال دراساتي العليا بكلية الآداب بالرباط أوائل تسعينيات القرن الماضي، عندما كنت ألاحظ أستاذاً تتحلق حوله، بساحة الكلية، جموعٌ من طلبته المنتسبين لشعبة اللغة الفرنسية وآدابها، فرأيت أنه لا يكلّ أو يملّ، ولا يضجَر وهو يستمع لأسئلتهم باهتمام كبير، أسئلةٌ ربما لم تسعفهم حصة الدرس لطرحها عليه. كان يدفعني فضولي لمعرفة هذا الذي تتحلق حوله تلك الجموع. لذا، كنت لا أتحرج في اسْتِراق السّمع، وتلصُّص النظرات.. من غير أن يأبهَ بي أو بغيري من الحاشرين أنوفهم في مثل هذه الوقفات!

أما المرحلة الثانية من تلكم المعرفة بالرجل، فكانت "عن قُرب"، وقد لا يتذكرها. جرَت وقائعها ذات مساءٍ من مساءاتِ شهر يوليوز سنة 2005، على هامش ندوةٍ نظمها المعهد الملكي للثقافة

الأمازيغية حول موضوع "المرأة والحفاظ على التراث الأمازيغي" بالمعهد العالي للقضاء بالرباط، ولقد كنت مشاركاً في الندوة ولَمّا ألتحق بالمعهد بعدُ. تقدمت للسلام عليه، فرحّب بي وكان لا يعرفني، وسألني أسئلةً علِم من جوابي عنها أني حاصل على الدكتوراه في التاريخ، وأني أشتغل بإحدى الإدارات العمومية جنوب البلاد، فبادر لإخباري بأن المعهد مقبل على تنظيم مباراة لتوظيف باحثين في التاريخ لسدّ الخصاص الذي حصل بعد ما عرف يومئذ "بالمغادرة الطوعية". وكذلك كان، فقد تمّ الإعلان عن المباراة وشاركت وتوفّقت بحمد الله، فكان ولوجي للمؤسسة أواخر السنة ذاتها (2005).

الآن وقد مرت اثنتا عشرة سنة بالتمام والكمال على عملي بالمؤسسة، ومعرفتي بالأستاذ العميد أحمد بوكوس تزداد يوماً عن يوم، فما الذي يمكنني الشهادة به في هذا المقام؟

أحمد بوكوس الباحث الأكاديمي:

إن سألتموني عن علمه، قلت بحرٌ بلا ساحل، كُلّما غاص فيه المرء اغترف الدرر. فسّي حْمْد، كما يناديه الناطقون بالعربية، وسّي حْماد، كما يحلو ذلك للناطقين بالأمازيغية، ينتمي، فكرياً، إلى النخبة المثقفة التي أفرزتها نهاية ستينيات القرن الماضي وبداية سبعينياته، وشكّلت البدايات الأولى للفكر المغربي الحديث، المتشبّع بتيارات مختلفة، غربية ومشرقية، والمخصّب بشتى الإيديولوجيات التي تدافعت فيما بينها في مغرب ما بعد الاستقلال.

كان الأستاذ أحمد بوكوس من أوائل المدافعين عن **الثقافة الأمازيغية** وحق البحث فيها، فكان أن نشر إحدى أولى الأطروحات الجامعية حولها سنة 1977، واقفاً عند مفهوم **الثقافة الشعبية**، طارحاً مسألة **الديمقراطية الثقافية**، والحاجة إلى بناء **الثقافة الوطنية** خارج كل أشكال الاستلاب، وإقرار **حق النهوض بالثقافة الشعبية** باعتبارها مكوّناً أساسياً في التنوع اللغوي والثقافي للبلاد. وفي نفس السياق، ساهم الأستاذ في إرساء أسس البحث الأكاديمي حول الأمازيغية بالجامعة المغربية، ويُعدّ ضمن المتخصصين الذين لا يتجاوزون أصابع اليد الواحدة في "سوسيو لسانيات الأمازيغية".

يعتبر الأستاذ أحمد بوكوس عالِماً ملتزماً، له مرجعيته ومذهبيته الفكرية، لكنه لا يستدعيها إلا عندما يقتضيها السياق العلمي أو الفكري، فهو الحريص دوماً على استحضار السياقات، واعتبار المآلات. ويعدّ كذلك باحثاً أكاديمياً بامتياز، لم تنَل منه الإكراهات الإدارية الكثير، بل زادته غنىً وإنتاجاً، فقد ثابر على التأليف والنشر، جنباً إلى جنبٍ مع مهامه الإدارية والتمثيلية المتعددة. لذا،

فهو لا يتردد في أن يخاطبنا، نحن معشر باحثي المؤسسة، كلما سمحت المناسبة بقوله: "إنّ سيرتي العلمية، وسيَر أقراني، هي خلف أظْهُرنا الآن، أما سيَركم العلمية فهي أمامكم، فانتِجوا ثم انتِجوا..."، وكان يُذكّرنا في غير ما مرّة بأن قيمة الباحث الأساسية تكمن في إنتاجه العلمي المطبوع والملموس (le livrable) كما يحلو له أن يعبرّ!

أحمد بوكوس الإداري المدبّر:

للأستاذ أحمد بوكوس قدرات تدبيرية كبيرة لا تُخطئها العين، كيف لا وقد اتجه، وهو في سنّ متقدمة، لدراسة التدبير الإداري، فكان أن تابع تكوينا أكاديميا بالمعهد العالي للتجارة وإدارة المقاولات(ISCAE) من الدار البيضاء خلال سنتي 2004 و2006.

يقرّ له بتلك القدرات التدبيرية كل من يتمعن في طريقة تسييره لدواليب إدارته، وفي علاقاته بمرؤوسيه من الإداريين والباحثين وكافة المساعدين، من كل الرتب والأصناف، فهو ذلك الإداري المحنّك، والمدبّر العقلاني، ورجل التوازنات، الذي يجبر الخواطر ويرضي الرغبات، وإنْ ضدّاً على اقتناعاته أحياناً، وعلى حساب مصالحه الذاتية أحياناً أخرى، وكل ذلك بغاية الحفاظ على مناخ الاستقرار بالمؤسسة.

للأستاذ أحمد بوكوس ثقة كبيرة في مرؤوسيه من كل الفئات، فكان لا يتحرج في رفع سمّاعة هاتفه ليستشير أحد إداريّيه في مسطرة من المساطر، أو أحد باحثيه في جزئية لغوية، ولو تعلق الأمر بهمزة وصْل أو قطْع، أو ليطلب رأياً في معلومة تاريخية، فتحسب الرأيَ المطلوب بسيطاً وهو عنده عظيم!

كما أن له قدرةً عجيبةً على استعمال الصرامة والمرونة سواءً بسواء، لكن مع قراءة عميقة في عِلل التنزيل وظروفه، فله "شدّةٌ في لينٍ، ولينٌ في شدّةٍ"، وتلك، لَعَمْري، من مواصفات المسؤول الناجح.

ولقد استطاع، بفضل حُسن تدبيره وانفتاحه وشبكة علاقاته الواسعة، أن يجعل من المعهد الملكي للثقافة الامازيغية مؤسسةً مرجعيةً في الشأن الثقافي الأمازيغي، لدى الهيئات الوطنية والأجنبية، الأكاديمية منها والإدارية، وخاصة ما له صلة بالتعليم والإعلام، والقضاء والشأن العام، والسياسات الحكومية ومجالات حقوق الإنسان...

أحمد بوكوس الإنسان:

تتجلى أبعاد هذا في مناحي عدة من شخصية الرجل:

▪ **التواضع،** فهو غايةٌ في التواضع ونكران الذات، لا يَستحسن الإطراءَ ولا يحب المجاملة ولا التبجيل، كما يكره الألقاب، وحدَث أن اعترض في أكثر من مناسبة على تسميته "بالعميد" عندما يتناول الكلمة في المجالس العلمية التي تنظمها المؤسسة، فكان يفضّل أن يُقدّم بصفته البحثية فقط. كما دأبَ على مخاطبة باحثيه في مراسلاته لهم بعبارة "زميلي المحترم" (Cher collègue). ولكأني به معنيٌّ بقول الشاعر عبد الله جرجيس بن العميد:

مَلْأى السنابل تنحني تواضعاً * والفارغات رؤوسهن شوامخ**

▪ **التلقائية والبساطة، والانسيابية في التعامل،** وكلها صفاتٌ لا تغني الواحدة منها عن الأخرى، فلا تحسّ بحواجز نفسية أو تراتبية وأنت تتعامل معه، رغم أن الإحساس بالتراتبية وإحلالها المحلّ المناسب مهمّ في الحياة الإدارية للإنسان؛

▪ **الطيبوبة،** المُلازمة له، فتراه داخل المؤسسة يُبشُّ في وجه كل من يلقاه، عوناً كان، أم إدارياً، أم باحثاً.. وحتى زائراً، ولا تكاد تصافحه حتى يبتدرك بالعبارة المألوفة منه، اللاّزمة له: "سّي فْلان، مانْزانْ، لا باسْ، تارْوا، صّاحْت، لْخاطْر"؛

▪ **الصبر، والسماحة، والحِلم،** فهو صبورٌ للدرجة التي يشكو فيها الصّبر من صبره! سَمْحٌ، إذْ كثيراً ما يلتمس الأعذار لمن يخالفه الرأي، وتراه يتجاوز عمّن أساء إليه.

ولقد شهدتُ في حضرته مواقف اندفاعية لبعض مُجالسيه انكسرت كلها على صخرة هدوءه الملحوظ وأمام صمته المسموع! ولم يكن حظّي من تلك الاندفاعات قليلاً! فهو يقابلها أولاً باستيعاب موجاتها المندفعة، ثم يفكّكها واحدةً واحدةً، ويعالجها بمنطق وحكمة ورويّة إلى أن تذوب أمام ناظِريْ صاحبها، الذي لا يلبث أن تراه يخرج خاوي الوفاض من سوق حسِب أنه دخله ببضاعة لا تقدر بثمن!

▪ **الهدوء، وفن الاستماع، وحُسن الإصغاء،** فهو يتمتع بهدوء لا نظير له، ويجيد الاستماع الإيجابي لكل متحدث إليه، كائناً من كان، وإنْ ممّن لا يقاسمه الرأي.

▪ **التؤدة والأناة**، حيث يفضل أخذ وقتٍ كافٍ لفهم أيّة وضعية مهما صَغُر شأنها، واتخاذ المسافة الضرورية قبل إصدار حكم أو تبنّي موقف؛

▪ **حِسُّه المَرح**، فلقد أدركتُ فيه نزوعاً للفكاهة والدعابة وجنوحاً للبسط والمَرَح منذ أمد، فهو مُحبٌّ للنكت والطرائف، لكن بسماعها من غيره، فهو "مستهلكٌ" لها وقلّما يُنتجها! واتضح نزوعه للمرح وانجلى خلال رحلة نظمها متطوعون من المعهد إلى جبال الأطلسيْن المتوسط والكبير أواخر أبريل وغرة مايو من السنة الجارية (2017)، فما أنْ علِم بالمبادرة وفتْح باب التسجيل حتى بادر لحجز مقعديْن، واحد في اسمه وآخر في اسم حرمه المصون، ودفع واجبات مشاركتيْهما.

وقد كان منذ اللحظة الأولى للرحلة التي دامت أربعة أيام إلا سُويعاتٍ، منخرطاً في كل فقراتها، العملية منها والترفيهية. وكلّما أَلْزمَ المنشّطون المشاركينَ طرائفَ يستروحون بها من عناء الطريق ووعْثاء السفر وتجده مُحضّراً "مساهمته" إمعاناً في أداء الواجب الفردي ضمن المجموعة. وحدَث أنْ ساوَمنا مرةً في أن يساهم بطُرفةٍ تُجْزئُ عنه وعن حرمه! إلا أن المنظمين، وكنتُ زعيمَهم، وقفوا للاقتراح بالمرصاد، رافعين شعار "الطُّرفة فرضُ عين لا فرضَ كفاية"، فما كان منه سوى الانصياع بلا أدنى مقاومة!

مسك الختام:

تلكم، سيداتي سادتي، كلماتٌ عجْلى بسطتُ فيها بعضاً من شمائل الأستاذ العميد أحمد بوكوس، لا أزعم أني أحطت فيها بكل مناقبه، ولا أدعي أني وفّيته فيها حقه، "ففي الجعبة الكثير، لكن يكفي من القلادة ما أحاط بالعنق" كما قال عقيل بن علْفة وهو يسوّغ وجوب الاكتفاء من الشّيء بما تتمّ به الحاجة! ومعذرةً أستاذي الفاضل إنْ كانت هذه الشّذرات التي سُقتُها على عَجلٍ لا ترقى لأفق انتظار إصغائكم.

والله تعالى أسأل أن يُبارك في أيامكم، ويُلبسكم أرديةً الصحة والعافية، ويُقر عينيكم بأسرتكم، ويُديم السعادة عليكم، إنه سميع مجيب، والسّلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

دراسات لغوية

المتلازمات اللفظية في القاموسية الأمازيغية

نورة الأزرق
المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية

مقدمة

يُميز عادة فيمتن القواميس اللغوية بين وحدات معجمية مفردة وأخرى مركبة، تحيل الأولى على ذوات مكونة من جذع صرفي بسيط، وتدل الثانية على كيانات قائمة على أساس وحدتين صرفيتين أو أكثر،وتتفرع هذه الأخيرة إلى عدة أنواع تأتي المتلازمات اللفظية Collocations على رأسها.

تسعى هذه الورقة إلى الكشف عن المكانة التي تحظى بها المتلازمات اللفظية في الدرس اللساني الأمازيغي من خلال الإجابة عن السؤالين الآتيين:

- كيف يمكن تحديد المتلازمات اللفظية؟ وماهي الخصائص التي تميزها؟
- ما هي المكانة التي تحتلها هذه الفئة من الوحدات المعجمية في القواميس الأمازيغية؟ وما هي الطريقة أو الطرق التي اعتمدتها هذه المؤلفات في معالجتها؟

وتنطلق الدراسة من أربعة قواميس أمازيغية، هي قاموس ديستان (1927) Destaing، وقاموس الطايفي (1992) Taifi، وقاموس سغوال (2002) Seroual، وقاموس شفيق (1990، 1996، 2000).

1. المتلازمات اللفظية بين التأليف الحر والتسكيك

في البداية، لابد من الإشارة إلى غياب الإجماع حول مصطلح "التلازم اللفظي" الذي يقدَّم باعتباره مقابلا عربيا لما يطلق عليه في اللغات الأوروبية Collocation، حيث اقتُرحت بشأنه، علاوة على التلازم الذي نتبناه في هذا المقال لأنه الأكثر شيوعا، مصطلحات عديدة تأتي المصاحبة اللغوية، وتوافق الكلمات، والمتواردات اللفظية، والتضام على رأسها.

والتلازم اللفظي من القضايا اللسانية التي لم تنل نصيبا وافرا من البحث إلا في العقود الأخيرة من القرن الماضي، فعلى الرغم من كونه ظاهرة لغوية قديمة، إلا أن المتخصصين لم يولوها العناية التي تستحقها إلا مع التطور الذي عرفته الدرسات الدلالية والمعجمية حديثا،

والتي انتبهت إلى أن البحث في قضايا المعجم لا يجب أن يكتفي بالإحاطة بمعاني الألفاظ المفردة وترتيبها في القواميس، بل يستلزم الانشغال بجوانب أخرى تأتي الخصائص التركيبية على رأسها. كما أكدت هذه الدراسات على أن الوحدات المعجمية لا تكون دائما مفردة، أي مكونة من جذع بسيط غير مدرج في تركيب ما، بل إنها ترد في حالات عديدة في شكل تأليفات أو جمل أو تعابير مسكوكة أو اصطلاحية.

ويبدو أن الحدود بين المتلازمات اللفظية وبين باقي الوحدات المعجمية المركبة ليست واضحة، وهو ما جعل هذه الظاهرة تثير نقاشاكبيرا بين الباحثين الذين سموا بها ظواهر لسانية مختلفة وإن كانت متقاربة، ولتجاوز التداخل بين مختلف هذه المركبات المعجمية، نبه الكثير من اللسانين وعلى رأسهم بينسون وآخرون (1986) Benson، وبالي (1951) Bally، وكليندیل (2000)Gledhill، وأدردور (2006) وغيرهم إلى ضرورة التمييز بين ثلاث فئات من التواردات أو التأليفات اللغوية هي:

أ- التأليفات الحرة، وتحيل على تلك الوحدات المعجمية التي تُستمد دلالتها من مجموع دلالات مكوناتها، والتي تتمتع فيها هذه الأخيرة بحرية مطلقة من حيث الترابط والاستبدال شريطة احترام الأنموذج اللغوي والاستجابة للقيود الدلالية والتداولية، ففي ترابط من قبيل:"يسوا امان[1]:شرب الماء"، يمكن استبدال الاسم "امان: ماء" باسم آخر حامل للسمة الدلالية [+ قابل للشرب] مثل "اتاي:شاي" أو "اغي: لبن"، ونفس الشيء يسري على الفعل "يسوا: شرب".

ب- التأليفات المسكوكة: وتدل على تلك الذوات اللسانية التي سُكَّت أو تجمدت عناصرها فصارت تحيل على وحدة معجمية ذات دلالة جديدة مختلفة، ولا تساوي معاني مكوناتها المنفردة المشكلة لها. ومن ثم، لا يمكن الفصل في هذه التأليفات بين عناصرها أو استبدالها، ففي عبارة من قبيل "اغروم ن تباغلا: خبز الغراب[2]: فطر"، لا يمكن تغيير "تابغلا:غراب" بأي اسم آخر، بللا يمكن حتى استبداله بأي صورةمن صوره التصريفية مثل المذكر أو الجمع، حيث لا يستقيم مثلا التعبير "*اغروم ن وباغليو" أو "*اغروم ن تباغليوين".

ج- التأليفات الاعتيادية أو المتلازمة: وتوجد بين منزلتي التأليفات الحرة من جهة والتأليفات المسكوكة من جهة أخرى، فلا هي تتمتع بحرية مطلقة من حيث الترابط والاستبدال، ولا هي تعابير مسكوكة فقدت دلالات عناصرها لصالح معنى

[1] نعتمد في تدويننا للمعطيات الأمازيغية الخط العربي الموسع، ويُقصد به تطويع للخط العربي الأساسي عن طريق توسيع إمكانياته، انظر في هذا الشأن المدلاوي (2001).

[2] في حالة التعابير المسكوكة يُعطى أولا المقابل الحرفي يليه المقابل الفعلي.

جديد، حيث لا يمكن لغير المتمكن من اللغة أن يتوقع بأن "تاكنبوشت: منديل" على سبيل المثال تُستعمل مع الفعل "قّن : ربط"، ولكنه من السهل على من يعرف دلالة هاتين الوحدتين المعجميتين أن يفك معنى المتلازمة اللفظية"تقّن تاكنبوشت : لبست منديلا".

يتبين مما سبق أن المتلازمات اللفظية توجد في منطقة ضبابية بين التأليفات الحرة والتعابير المسكوكة، وأن خصائصها لا تكمن في طبيعة العناصر المكونة لها، بل في طريقة اختيارها والربط بينها.

2. خصائص المتلازمات اللفظية

لقد قدمت بشأن المتلازمات اللفظية منذ فيرث Firth، الذي يعد من الأوائل الذين استعملوا هذا المفهوم، تعاريف عديدة تجاذبها بشكل عام تياران اثنان، أحدهما إحصائي يروم وصفا كميا للمتون المعجمية ومعالجتها آليا، وقد تبناه أساسا أتباع المدرسة السياقية واللسانيات الحاسوبية (هاليداي Halliday 1985، وكليندیل Gledhill 2000، وويليامز Williams 2003...)، وثانيهما دلالي يركز على دراسة المتلازمات للكشف عن خصائصها المعجمية والقيود المتحكمة في استعمالها (بالي Bally، أوسمان Hausmann، ميلتشوك، كوي...).وفيما يأتي نقدم التعريف الذي أعطاه ميلتشوك (2003: 23) لهذه الوحدات المعجمية، والذي يبدو لنا جامعا لأغلب التعاريف التي خُصَّ بها هذا المفهوم:

تسمى العبارة "أب" الحاملة للمعنى (مع) متلازمة إذا وفقط إذا استجابت، في الوقت نفسه، للشروط الثلاثة أسفله:

1- (مع) ⊂ "أ"؛

2- يختار المتكلم "أ" بصورة نسقية وغير مقيدة؛

3- لا يتم اختيار "**ب**" بصورة نسقية وغير مقيدة، بل بالنظر إلى "أ" وإلى المعنى (مع) المراد التعبير عنه.

انطلاقا من التعريف أعلاه، واستنادا إلى أبحاث أخرى في هذا المجال، نخلص إلى أن المتلازمات تتميز بخصائص عديدة أبرزها ما يأتي:

1- الثنائية: تتميز المتلازمات من حيث خصائصها التركيبية ببنية ثنائية، فهي تتكون من عنصرين اثنين لكل واحد منهما قيمته الدلالية الخاصة؛ يسمى العنصر الأول

الأساس أو نواة التلازم، ويعد المكون الرئيسي في المتلازمة، ويُدعى العنصر الثاني الملازم أو المكمل، وهو المكون الذي يصاحب النواة ليكتمل معناها؛

2- التبعية: يخضع عنصرا التلازم لسلمية واضحة تجعل من الملازم مكونا تابعا للأساس الذي يقوم بانتقائه، بينما تتمتع النواة بحرية مطلقة؛

3- الشفافية: إن معنى المتلازمات شفاف يُدرك بجمع معاني العناصر المشكلة لها، بعبارة أخرى، إن من يعرف معنى الأساس ومعنى الملازم يستنتج الدلالة الإجمالية للمتلازمة، خلافا للتعابير المسكوكة التي لا يمكن إدراك دلالتها بمجرد الجمع بين دلالات أجزائها؛

4- التكرار: إن المتلازمات تأليفات لفظية متواترة شاع استعمالها في مجموعة لغوية ما، فالظهور المتكرر في الاستعمال اللغوي من بين الصفات المتأصلة للمتلازمات، وهو ما عبر عنه شارل بالي بـ" ما سبق رؤيته، وأشار إليه ميلتشوك بـ " ترابط عرفي بين الكلمات"؛

5- الاعتباطية: حيث لا يمكن لغير الملم باللغة أن يتوقع الترابط القائم بين مكوني المتلازمة اللفظية، ولا أن ينتجها، إذ لا توجد قاعدة يمكنها تبرير ورود "تيمسّي: حمُّى" على سبيل المثال مع الفعل "طّف: شدّ " بدلا من فعل آخر، وهذا ما يفسر الصعوبات التي تطرحها ترجمة مثل هذه الوحدات المعجمية؛

6- المرونة: يمكن بدرجات متفاوتة استبدال أحد عناصر التلازم بأخرى، أو تغيير رتبة أحد مكوناته أو إدراج بعض العناصر داخل وحدات التلازم.

3. أهمية المتلازمات اللفظية في تعلم اللغات وترجمتها

انتبهت الدراسات اللغوية الحديثة إلى أهمية المتلازمات اللفظية في تعلم اللغات وفي ترجمتها، إذ يبدو واضحا أن هاتين العمليتين لا يمكنهما أن تُكلَّلا بالنجاح ما لم يضبط المتعلم أو المترجم الوحدات المعجمية المفردة من جهة، والترابطات اللفظية من جهة أخرى[3]،فالمقابَلة المفرداتية بين اللغات قد تفيدهما في البحث عن أساس التلازم لكنها لن تقدم لهما عونا كبيرافي التنبؤباللفظة أو الألفاظ التي تلازمها. وهو ما جعل وسمان (1995) Hausmann يؤكد على ضرورة الاهتمام بالعباراتيةالتباينية Phraséologie contrastive بدلا من المعجماتية التباينية lexicologie contrastive.

إن المتعلم أو المترجم الذي يبحث، على سبيل المثال، عن مقابل أمازيغي للمتلازمة العربية "أصابته الحمى" سينطلق لامحالة من المكون الأعلى مفهوميا، وهو "الحمى" في هذا

[3] بالإضافة طبعا إلى البنية الصوتية والصرفية والتركيبية للغات المعنية بالتعلم أو الترجمة.

المثال، ثم يفحص الإمكانات التي تبيحها اللغة للوصول إلى العنصر الثاني الذي يكمل دلالته، وهنا يطرح السؤال الآتي : أين يمكن لهذا المتعلم أو ذاك المترجم أن يجدا المعلومات التي يسعيان إليها؟ بعبارة أخرى، أين يمكن لهما أن يعثرا على ملازم سليم لـ "تمسّي" أو "تاولا "، باعتبارهما مقابلات لنواة المتلازمة، حتى لا ينتجا ترابطات غير مقبولة من قبيل "*تاغ ت تاولا" أو "*توغيت تمسّي"؟ حيث تم الاكتفاء فيهما بترجمة الفعل "أصاب" إلى الأمازيغية عوض استعمال الفعل السليم "طّف" أو "امژ " حسب الوجه اللهجي، والذي يقابل الفعل "شدّ" في العربية، علما بأن هذه الترجمة سليمة في متلازمة من قبيل " أصابه الندم"، حيث نقول "توغيت تگاږژاوت"؟

يُفترض أن يجد المترجم أو المتعلم ضالته في القواميس والمعاجم، وهو الأمر الذي انتبهت إليه بعض اللغات الغربية كالإنجليزية والفرنسية والألمانية على سبيل المثال لا الحصر، فأفردت لهذه الوحدات المعجمية قواميس خاصة بها. أما إذا نظرنا إلى اللغة الأمازيغية التي بدأت بالكاد تتلمس خطاها في تهيئة متنها فإن تأليف مثل هذه القواميس يبدو بعيد المنال، ومن ثم فإن أقصى ما يمكن أن يجده المترجم أو المتعلم جوابا عن السؤال أعلاه هو ورود الفعل الملازم تحت مدخل النواة باعتباره شاهدا أو مثالا في قاموس من القواميس اللغوية العامة.

4. منزلة المتلازمات في القواميس الأمازيغية

سننطلق في بحثنا عن منزلة المتلازمات اللفظية في القاموسية الأمازيغية من عشر متلازمات تنتمي إلى مختلف التنوعات اللهجية، وهي عبارة عن مركبات فعلية تم انتقاؤها بصورة عشوائية، ثم نتتبع الطريقة التي ترد بها فيأربعة قواميس أمازيغية ثنائية اللغة، وهي قاموس ديستان (1927) Destaing، وقاموس شفيق (1990، 1996، 2000)، وقاموس الطايفي (1992) Taifi، وقاموس سغوال (2002)؛ ينطلق القاموسان الأولان تباعا من الفرنسية والعربية للوصول إلى الأمازيغية، أما القاموسان الأخيران فقد جعلا من الأمازيغية اللغة الهدف. وعليه، سنركز في بحثنا عن مكانة المتلازمات اللفظية في القاموسين الأولين على الأساس لأن الملازم ليس إلا مكملا له، بينما سنبحث في القاموسين الأخيرين عن الأساس من جهة، والمكمل من جهة أخرى.

وفيما يأتي المتلازمات التي ننطلق منها:

- يوت اونژاږ: ضرب المطر: سقط المطر.
- يوّي ت ييضص: أخذه النوم.
- ياغت وصمّيض: أصيب بالبرد: شعر بالبرد.

- يشّا اعمود: أكل العصا: أخذ علقة.
- تقّن يدوكان: ربط الحذاء: لبس الحذاء.
- تطّف يتتمسّي: شدته الحمى: أصيب بالحمى.
- يومژ تالّا: شدّ الدموع: أخذ يبكي.
- رار تاغضفت: ردّ الانتباه: انتبه.
- يجّ د تازوارت: ترك فضيحة: أتى بفضيحة.
- يوش اس تّ وسنّان: أعطته له شوكة: أصابته شوكة.

تجدر الإشارة إلى أن التغيرات الصرفية التي يمكن أن تطرأ على مكونات المتلازمات أعلاه لا تختلف كثيرا عن تلك التي تخضع لهاالتأليفات الحرة، حيث يمكن للفعل أن يرد في مختلف الصيغ الصرفية وأن يسند إلى جميع الضمائر، وهذه أمثلة تبين ذلك:

- ار يكّات /يشّات[4]ونژار: يتساقط المطر.
- اد شّن اعمود :سيأخذون علقة.
- ور قّينن يدوكان : لم يلبسوا الأحذية.
- اد تن تطّف تمسّي : سيصابون بالحمى.

ويُسجل بالنسبة للأسماء أنها تقبل الإفراد والجمع والتذكير والتأنيث كما في الأمثلة الآتية:

- يقّن ادوكو : لبس فردة حذاء.
- توش اس تّ تسنّانت : أصابته شوكة صغيرة.
- وشين است يسنّانن : أصابه الشوك.

إلا أن هذا الأمر لا يسري على جميع المعطيات، إذ لا تقبل فئة من الأسماء هذه التغيرات، حيث لا يمكن لـ "اعمود"، على سبيل أن يرد في صيغة الجمع:

- ؟يشّا يعمودن.

[4]تتحققصيغة الفعل غير التام بصورتين مختلفتين.

أما من الناحية التركيبية، فيمكن تسجيل ملاحظتين اثنتين هما أن أساس جميع المتلازمات اللفظية أعلاه جاء اسما، بينما ورد ملازمها فعلا، وأن أساس التلازم ليس بالضرورة هو رأس المركب، وهذا ما يجليه الجدول أسفله:

المتلازمة	رأس المركب	أساس التلازم
يوت اونژار	يوتا	انژار
يوّي ت ييضص	يوي	يضص
ياغت وصمّيض	ياغ	اصمّيض
يشّا اعمود	يشّا	اعمود
تقّن يدوكا	يقّن	يدوكا
تطّف يتتمسّي	تطّف	تيمسّي
يومژ تالّا	يومژ	تالّا
رار تاغضفت	رار	تاغضفت
يجّ د تازوارت	يج	تازوارت
يوش اس تّ وسنّان	يوش	اسنّان

وأخيرا، لابد من الإشارة إلى أننا سنأخذ بعين الاعتبار التنوع اللهجي فنعتبره ترادفا، وهذا ما سيفسر معالجتنا أحيانا لأكثر من أساس أو ملازم لنفس المتلازمة، وفيما يلي نعطي بعض الأمثلة التي تبين ذلك:

- يوت اونژار : يضربونژار.
- ياغت وصمّيض : يقّساس وصمّيض.
- يشّا اعمود : يتشاامعراض، يتشااقابو.
- تقّن يدوكان : تقّن يهركوسن.
- تطّف يت تمسّي: تومژ ت تاولا.
- يومژ تالّا : يطّفيمطّاون.
- رار تاغضفت : رار تاينيت.

5. قاموس ديستان Destaing

إن الكشف عن مكانة المتلازمات اللفظية في هذا القاموس الفرنسي الأمازيغ-الشلحي يستلزم أولا ترجمتها إلى الفرنسية، ثم البحث عن مختلف التأليفات التي قد ترد تحت مدخل الأساس، أو مدخل الملازم متى دعت الضرورة إلى ذلك، فنثبت التأليفات التي تهمنا ونشير إلى غيابها بالعارضة "ــ". ويُلاحظ أن المتلازمة قد يكون لها أكثر من مقابل، وأن هذا الأخير قد يكون عبارة عن لفظ مفرد كما هو الحال مثلا في "pleuvoir"، وقد يكون عبارة عن مركب كما في "la pluie tombe"، وهذا ما يفسر اختلاف عدد المداخل المبحوث عنها باختلاف المتلازمات:

أ- يوت اونژار:

i. pleuvoir: "يلّاونژار".
ii. pluie:ــ.
iii. tomber: ــ.

ب- يوي ت ييضص:

i. dormir:ــ.
ii. sommeil:ــ[5].

ج- ياغت وصمّيض:

i. froid: ــ.

د- يشّا اعمود :

i. bâton:ــ.
ii. battre:ــ.
iii. frapper:ــ.

هـ- تقّن يدوكان:

i. chaussure:ــ.
ii. chausser: "قّن يدوكان "و "لس يدوكان".
iii. soulliers:ــ.
iv. sandale:ــ.

[5] المتلازمة الوحيدة التي نجدها تحت هذا المدخل هي ياغ ت ييضص :أصابه النوم/ أصابه النعاس.

و- تطّف يتتمسّي:

i. fièvre : "تاغييي تاولا": و"تلّاگيگي تاولا"[6].

ز- يومژ تالّا:

i. pleurer: ـــ.

ii. larme: ـــ.

ح-رار تاغضفت:

i. attention: "رار لعاقل".

ط-يجّ د تازوارت:لا يورد هذا المعجم مدخلا فرنسيامقابلا لمعنى "تازوارت" أو "ازوار".

ي-يوش اس تّ وسنّان:

i. piquer:ـــ.

ii. épine:ـــ.

6. قاموس شفيق

سنعتمد في هذا القاموس العربي الأمازيغي نفس الطريقة التي اعتمدناها أعلاه في البحث عن المتلازمات اللفظية مع الأخذ بعين الاعتبار خصوصية ترتيب المداخل الذي ينبني على الجذر. وعليه، سننطلق من المقابل أو المقابلات العربية للمتلازمة الأمازيغية، فنورد مرادفاتها أو مرادفات الأساس متى وجدت، ثم نبحث عن غايتنا تحت الجذر المناسب، فنثبت جميع التأليفات التي لها علاقةبالمتلازمة المعنية بالأمر، ونشير إلى غيابهابالعارضة" ـــ":

أ- يوت اونژار:

i. أمطر:"يوت ونژار" و "يوغونژار".

ب- يوي ت ييضص:

i. نوم: ـــ.

ii. نعاس: ـ.

ج- ياغت وصمّيض:

i. برد: ـــ.

د- يشّا اعمود :

[6]أسند الفعل/ الملازم هنا إلى المتكلم المفرد.

هـ- عصا : يعطي هذا القاموس مقابلات أمازيغية عديدة لهذه المفردة العربية مثل "تاقابوت" و"تاغريت"، و"اغري"، و"اكوراي"، و"تاقزّولت" إلا أنه لا يورد ملازماتها.[7]

و- تقّن يدوكان:

i. احتذى: ــ.
ii. انتعل: ــ.

ز- تطّف يتتمسّي:

i. حمّ: حمى: ــ.

ح- يومز تالّا:

i. بكى:ــ.
ii. دمع: ــ.

ط- رار تاغضفت:

i. انتبه: انتباه: "كر تاغضفت"، و"رار تايتّي"، و"رار تاينيت".

ي- يجّ د تازوارت:

i. فضيحة: "يگا ازوار"، و "يوشا اس ازوار "[8].

ك- يوش اس تّ وسنّان:

i. شك: شوك: "يدّز ت وسنّان".

7. قاموس الطايفي

ننطلق في بحثنا عن موقع المتلازمات اللفظية في هذا القاموس الأمازيغي الفرنسي من مكونات المتلازمة ذاتها، فنتحقق في البداية من امتلاك أمازيغية الأطلس المتوسط لهذه الوحدات المعجمية، ومتى تبين العكس نبحث لها عن مرادفات، ثم ننظر فيالتأليفاتالتي وردت تحت هذه المداخل، ولا نستخرج منها سوى تلك التي لها علاقة بالمتلازمة التي تعنينا، وفي حالة غياب هذه الترابطات نشيرإلى ذلكبالعارضة" ــ":

[7] ويستثنى من ذلك "يوشا اس تاغريت: أعطاه العصا، ضربه".

[8] لابد من الإشارة إلى اختلاف دلالة المتلازمة الثانية عن الأولى، فهذه الأخيرة تقابلها في العربية كما رأينا أعلاه المتلازمة" أتى بفضيحة"، في حين تدل المتلازمة الأخرى على "نسب إليه فضيحة".

ل- يوتاونژار:

i. وت:"لا يكّات ونژار"[9].
ii. انژار:"لايكّات ونژار".

م- يوي ت ييضص:

i. ييضص: "لا ت يتّاويي يضص".
ii. يوي: "لا ت يتّاوي ونودم"[10].

ن- ياغت وصمّيض:

i. ياغ:ـــ.
ii. اصمّيض:ـــ.

س- يشّا اعمود: سنبحث هنا عن ثلاث مقابلات للأساس "اعمود"، ويتعلق الأمر بـ "امعراض" و"اكشّوظ" و"اعگّادي":

i. يشّا: "يتشا امعراض".
ii. امعراض: غياب المدخل رغم ورده في المتلازمة أعلاه.
iii. اكشوظ: ـ.
iv. اعگّادي:ـ.

ع- تقّن يدوكان:

i. يقّن: ـ.
ii. يدوكان: ـ.

ف- تطّف يتتمسّي: "تومژ يتتاولا".

i. تاولا: "تومژ ت تاولا".
ii. امژ: "تومژت تاولا".

ص- يومژتالّا:

i. تالّا: "يومژ تالّا".
ii. امژ: "يومژ تالّا".

[9] جاء الفعل في صيغة التام.
[10] جاء الفعل في صيغة التام.

ق- رار تاغضفت:

i. تاغضفت: "رار تاغضف" و"شف تاغضفت".
ii. رار: "رار تاغضفت".

ر- يجّ د تازوارت:

i. تازوارت:" يرورا د ازوار" و"يگا ازوار".

ش- يوش اس تّ وسنّان: يفكا اس ت وسنّان:

i. اسنّان:ــ.
ii. فك:ــ.

8. قاموس سغوال

نعتمد في معالجتنا للمتلازمات اللفظية في هذا القاموس الأمازيغي-الريفي الفرنسي نفس النهج الذي اعتمدناه أعلاه في قاموس الطايفي:

أ- يوتاونزار:

i. وت: "يوت اونزار" و" يتّاغ ونزار".
ii. انزار: "يشّات ونزار".

ب- يوي ت ييضص:

i. يضص: "يوي ت ييضص"و"يكّا خاس ييضص".
ii. اوي: ــ.

ج- ياغت وصمّيض: "يقّس اس وصمّيض".

i. اصمّيض:"تقّس تصمض".
ii. قّس:ــ.

د- يشّا اعمود :

i. شّ:"يشا اعمود".
ii. اعمود:"يشااعمود".

هـ- تقّن يدوكان:يقّن يهركوسن:

i. قّن: "يقّن تيغوني"و يقّن يهاركاس".
ii. اهركوس: "يقّن يهركوسن" و"يسّيري يهركوسن"

و- تطّف يتتمسّي:

i. تيمسّي: "داگس تيمسّي" و"يهرش س تمسّي".
ii. طّف: "تطّف يتتمسّي".

ز- يومژ تالّا: يطّف امطّا:

i. امطّا:ــ.
ii. طّف: ــ.

ح- رار تاغضفت: رار تاينيت:

i. تاينيت : "ارّ تاينيت"، "رزتاينيت".
ii. ار : "ارّ تاينيت"، "رزتاينيت".

ط- يجّ د تازوارت:

i. تازوارت : غياب المدخل.
ii. جّ:ــ.

ي- يوش اس تّ وسنّان:

i. اسنّان:ــ.
ii. وش:ــ.

تأسيسا على ما سبق، يمكن تسجيل الملاحظات الآتية:

- لم يكن واردا في خطة المؤلفات المعجمية التي انطلقنا منها أن تجعل المتلازمات اللفظية وحدات معجمية بارزة، وهو الأمر الذي يفسر غياب أية إشارة إليها في مقدمة المعاجم المعنية بالأمر، وعدم اعتماد طريقة خاصة في تدوينها؛
- ضرورة التمييز في دراسة المتلازمات اللفظية بين القواميس التي اتخذت من الأمازيغية لغة منطلقا وتلك التي اعتبرتها لغة هدفا؛
- اكتفي المقال بالبحث في فئة واحدة من المتلازمات اللفظية، ويتعلق الأمر بالتلازم الفعلي الاسمي؛
- تحتل المتلازمات اللفظية مكانة مهمة في المؤلفات المعجمية التي اعتمدها المقال، ويبدو أن حضورها أعلى في القاموسين اللذين اتخذا من الأمازيغية لغة انطلاق مقارنة بالقاموسين اللذين جعلا منها اللغة الهدف؛ فمن أصل عشر متلازمات وردت سبعة في كل من قاموسي الطايفي وسغوال، بينما لم يتجاوز عددها أربعة في قاموس ديستان وقاموس شفيق؛

- عندما ترد الوحدات المعجمية المركبة تحت مدخل الأساس في الفئة الأولى من القواميس غالبا ما نجدها أيضا تحت مدخل الملازم والعكس ليس صحيحا.

خاتمة

سعى هذا المقال إلى البحث عن مكانة المتلازمات اللفظية في القاموسية الأمازيغية وذلك من خلال الكشف عن الكيفية التي وردت بها عشرة منها في أربعة قواميس، فخلص إلى حضورها القوي في هذه المؤلفات خاصة في القاموسين اللذين اعتمدا الأمازيغية لغة انطلاق، إلا أن هذه النتيجة تظل متسرعة نظرا للعدد المحدود جدا من الأمثلة المعتمدة في الدراسة، فمثل هذه الخلاصات في حاجة إلى جرد شامل لهذه الوحدات المعجمية بشتى أنواعها.

كما سجل المقال عدم إبراز هذه القواميس لهذه الفئة من الوحدات المعجمية، مؤكدا على ضرورة اعتماد آليات خاصة في تدوينها قصد إبرازها ومن ثم تسهيل الوصول إليها خاصة من قبل المتعلمين والمترجمين.

لائحة المراجع

أمينة أدردور (2006)، "المتلازمات اللفظية في المعاجم الأحادية والثنائية اللغة"، *مجلة الدراسات المعجمية*، العدد الخامس، منشورات الجمعية المغربية للدراسات المعجمية، الرباط، المغرب، ص.127-142.

عبد الرزاق بن عمر (2006)، "توارد المتلازمات اللفظية في المعاجم اللغوية العربية: "لسان العرب" لابن منظور نموذجا"، *مجلة الدراسات المعجمية*، العدد الخامس، منشورات الجمعية المغربية للدراسات المعجمية، الرباط، المغرب، ص.143-169.

محمد شفيق(1993-2000)،*المعجم العربي الأمازيغي*، ثلاثة أجزاء، دار النشر العربي الإفريقي، منشورات أكاديمية المملكة المغربية، الرباط.

عليالودرني (2006)، "منزلة المتلازمات في المعجم الوسيط"، *مجلة الدراسات المعجمية*، العدد الخامس، منشورات الجمعية المغربية للدراسات المعجمية، الرباط، المغرب، ص.191-222.

Bally, CH., (1951). *Traité de stylistique française*, vol. 1, Paris, Kincksieck.

Benson, M. et *al*. (1986). *The BBI Combinatory Dictionary of English, A guide to Word Combinations*.Amsterdam, John Benjamins.

Destaing,E., (1938). *Etude sur la tachelhit du Sous : Vocabulaire français-berbère*, Paris, Leroux.

Douchaina Ouammou, R., (2006). « Le traitement de la collocation dans les dictionnaires bilingues amazighes ».*Etudes lexicographiques*. N° 5.Revue publiée par l'Association Marocaine des Etudes Lexicographiques, pp.35-44.

Glendhill, CH., (2000). Collocations in Science Writing, Tübingen, G. Narr, pp. 7-20.

Grossmann, F., et A. Tutin, (dir), (2003). *Les collocations : analyse et traitement*. Numéro spécial : Travaux et Recherches en Linguistique Appliquée, Amsterdam, de Werelt.

Mel'čuk, Igor (2003).« Collocations : définition, rôle et utilité ». *Les collocations. Analyse et traitement*, F. Grossmann et A. Tutin(éds.), Amsterdam, de Werelt, pp.23-31.

Polguère, A. (2003). « Collocations et fonctions lexicales : pour un modèle d'apprentissage ». *Les collocations. Analyse et traitement*, F. Grossmann et A. Tutin(éds.), Amsterdam, de Werelt, pp. 117-133.

Serhoual, M., (2002). *Dictionnaire tarifit-français,* Thèse de doctorat d'état, Université AbdelmalekEssaadi. Tétouan.

Taïfi, M., (1991). *Dictionnaire tamazight-français* (parlers du Maroc Central), Paris, L'Harmattan-Awal.

Tutin, A et F. Grossmann., (2002). « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif ». *Revue française de Linguistique appliquée, «Lexique : recherches actuelles »*, vol. VII-1, pp.7-25.

Williams, G., (2003). « Les collocations et l'école contextualiste britannique ». *Les collocations. Analyse et traitement*, F. Grossmann et A. Tutin(éds.), Amsterdam, de Werelt, pp. 33-44.

جامعة محمد الخامس بالرباط
كلية الآداب والعلوم الإنسانية
Université Mohammed V de Rabat
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

المملكة المغربية
المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
ⴰⵙⵉⵏⴰⴳ ⴰⴳⵍⴷⴰⵏ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵏⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

اللغـات والمجتمـع بالمغـرب

ⵜⵓⵜⵍⴰⵢⵉⵏ ⴷ ⵡⴰⵎⵓⵏ ⴳ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ

أعمال مهداة

إلى الأستاذ أحمد بوكوس

تنسيق
فاطمة بوخريص
الحسين المجاهد
سعيد بنيس

2018

150 DH